
3 1761 05973541 5







SÉNÈQUE PROSATEUR

COLLECTION D'ÉTUDES ANCIENNES
publiée sous le patronage de l'ASSOCIATION GUILLAUME BUDÉ

SÉNÈQUE PROSATEUR

ÉTUDES LITTÉRAIRES ET GRAMMATICALES

SUR

LA PROSE DE SÉNÈQUE LE PHILOSOPHE

PAR

A. BOURGERY
Docteur ès lettres
Professeur agrégé au Lycée de Poitiers

PARIS
SOCIÉTÉ D'ÉDITION « *LES BELLES LETTRES* »
157, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1922



INTRODUCTION BIBLIOGRAPHIQUE

Je ne donnerai pas une bibliographie complète des ouvrages et articles relatifs aux œuvres en prose de Sénèque. Pour être complète, elle devrait comprendre plusieurs centaines de numéros. Or certains articles portent sur un point infime et ne dépassent pas cinq ou six lignes ; plusieurs études sont véritablement dépourvues d'intérêt : il semble excessif, par exemple, que l'emploi des particules *que*, *ac*, *et* ait fait l'objet de trois ou quatre travaux. Dans ces conditions, faire une bibliographie critique de ces ouvrages demanderait un volume entier ; se contenter de les énumérer n'apporterait aucune aide au chercheur. Lui-même, en quelques heures, aboutirait au même résultat, en consultant la *bibliotheca scriptorum classicorum* publiée par Engelmann et Preuss en 1882, et qui va de 1700 à 1878, et la continuation de cet ouvrage (de 1878 à 1896 inclus) par Klussmann comme supplément au *Iahresbericht über die Fortschritte der klassischen Alterthumswissenchaft* de Bursian (1913) ; il lui suffirait, pour les ouvrages postérieurs à cette époque, de feuilleter la *bibliotheca philologica classica* publiée en supplément dans les différents fascicules de la même revue, de jeter un coup d'œil sur les éditions de Sénèque indiquées ci-après, sur les comptes rendus de la *Berliner philologische Wochenschrift* et de la *Revue de philologie*

Diderot (D.), *Essai sur les règnes de Claude et de Néron et sur la vie et les écrits de Sénèque pour servir d'introduction à la lecture de ce philosophe*, éd. de 1872 (cf. éd. Garnier, 1875, t. III, p. 347-399).

Draeger (A.), *Historische Syntax* (2e éd. Leipzig, Teubner, 2 vol., 1878-1881).

Gercke (A.), *Seneca-Studien* (Leipzig, 1895 (tirage à part du *Iahrbuch* de Fleckeisen).

Gertz (M.-Cl.), *Studia critica in L. Annaei Senecae dialogos* (Copenhague, 1874).

Gloeckner (F.), *Zur Kritik der Fragmente des Seneca* (*Rheinisches Museum*, t. XXIII, p. 156 sq.).

Gréard (O.), *De litteris et litterarum studio quid censuerit Seneca philosophus* (Thorin, 1866).

Hand (F.), *Tursellinus* (Berlin, Weidmann, 4 vol., 1829-1845).

Hauréau (B.), *Notices et extraits de quelques manuscrits latins de la Bibliothèque Nationale* (Klincksieck, 6 vol., 1890-1893).

Hirzel (R.), *Der Dialog* (Leipzig, S. Hirzel, 2 vol., 1895).

Hoppe (A.), *Ueber die Sprache des Philosophen Seneca* (Progr. Lauben, 1873-1877).

Hortis (A.), *Le additiones al libro* de Remediis fortuitorum *di Seneca dimostrate cosa del Petrarca e delle attinenze del Petrarca con Seneca* (*Archeografo Triestino*. N. S., t. VI [1879-1880], p. 267-299).

Marouzeau (J.), *Ce que valent les manuscrits des* dialogi *de Sénèque* (*Revue de philologie*, t. XXXVII [1913], p. 47-52).

Martha (C.), *Les moralistes sous l'empire romain* (Hachette, dern. éd., 1907).

Merchant (F.-I.), *Seneca the philosopher and his theory of style* (*American Journal of Philology*, t. XXVI [1905], p. 44-59).

Mewis (F.), *De Senecae philosophi studiis litterarum* (Diss. Königsberg, 1908).

Monceaux (P.), *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne* (Leroux), t. I (1901), II (1902), III (1905).

Mueller (G.-H.) *Animadversiones ad L. Annaei Senecae epistulas quae sunt de oratione spectantes* (Diss. Leipzig, Weida, 1910).

Mueller (Iohann), *Kritische Studien* dans les *Sitzungsberichte der philosophisch-historischen Classe der Akademie der Wissenchaften in Wien*, t. 118 (1889) [*dialogues*] ; 126 (1892) [*de Ben-de Clem*] ; 130 (1893) [*Nat. Quaest.*], 136 (1896) [*Epist.*].

Opitz (E.), *De latinitate Senecae* (Progr. Naumburg, 1871).

Peter (H.), *Der Brief in der römischen Litteratur* (Leipzig, Teubner, 1901).

Pichon (R.), *L'éducation romaine au Ier siècle de notre ère, d'après les controverses de Sénèque le Rhéteur* (*Revue Universitaire*, t. I (1895), p. 156-169).

— *Les travaux récents sur la chronologie des œuvres de Sénèque* (*Journal des Savants*, 1912, p. 212-225).

Preisendanz (C.), *De L. Annaei Senecae patris vestigiis in Senecae philosophi scriptis deprehendendis* (Diss. Heidelberg-Tübingen, 1908).

Rauschning (O.), *De latinitate L. Annaei Senecae philosophi* (Diss. Königsberg, 1876).

Riemann (O.), *Etudes sur Tite-Live* (2e éd. Hachette, 1885. — Mais les citations sont faites d'après la première).

— *Syntaxe latine* (2e éd. Klincksieck, 1894. — Une 6e éd., revue par Lejay, vient de paraître).

Riemann et Goelzer, *Grammaire comparée du grec et du latin. Syntaxe* (A. Colin, 1897).

Rolland (E.), *Influence de Sénèque le Père et des rhéteurs sur Sénèque le Philosophe* (*Travaux de l'Université de Gand*, 1906).

Rossbach (O.), *De Senecae philosophi recensione et emendatione* (Breslau, 1888).

— Biographie de Sénèque le Père et de ses fils : article *Annaeus* dans la *Realencyclopädie* de Pauly-Wissowa.

Schmidt (E.), *De poetico sermonis argenteae latinitatis colore capita duo* (Diss. Breslau, 1909).

Steyns (D.), *Etude sur les métaphores et les comparaisons dans les œuvres en prose de Sénèque le philosophe* (*Travaux de l'Univ. de Gand*, 33e fasc.).

Taine (H.), *Essai sur Tite-Live* (Hachette, 8e éd.).

Thomas (P.), *Morceaux choisis* de Sénèque (Hachette, 1896).

Tivier (H.), *De arte declamandi et de Romanis declamatoribus qui priore post J.-C. saeculo floruerunt* (Thorin, 1868).

Uhl (A.), *Quaestiones criticae in L. Annaei Senecae dialogos* (Diss. Strasbourg, 1899).

Wagler (P.), *De Aetnae poemate quaestiones criticae* (Berlin, Calvary, 1884), 2e partie : *De Aetnae poetae cum Seneca conspiratione* (p. 40-64).

Waltz (R.), *La vie politique de Sénèque* (Perrin, 1909).

Weber (H.), *De Senecae philosophi dicendi genere Bioneo* (Diss. Marbourg, 1895).

Wirth (H.), *De Vergili apud Senecam philosophum usu* (Diss. Fribourg-en-B., 1900).

Woelfflin (E.), *L. Annaei Senecae monita et ejusdem extremae voces* (Erlangen, 1878).

Zeller (E.), *Philosophie der Griechen* (2e éd.).

Pour les **éditions** j'ai utilisé partout celles qui ont été publiées à Leipzig à la librairie Teubner, parce qu'elles sont encore aujourd'hui les plus répandues. En voici la liste avec les abréviations dont j'ai fait usage pour désigner les différents écrits de notre auteur (1).

Dialogi (Dial.), Ed. Hermes, 1905 : I. *De Providentia* (Prov.). — II. *De Constantia sapientis* (Const.). — III, IV, V. *De Ira* (Ir.). — VI. *Ad Marciam* (Marc.). — VII. *De Vita beata* (V. B.). — VIII. *De Otio* (Ot.). — IX. *De Tranquillitate animi* (Tranq.). — X. *De Brevitate vitae* (Brev.). — XI. *Ad Polybium* (Pol.). — XII. *Ad Helviam* (Helv.).

De Beneficiis (Ben.). — *De Clementia* (Clem.), Ed. Hosius (1900). — Je cite toujours d'après cette première édition, la deuxième n'ayant paru qu'en 1914.

Ad Lucilium Epistulae morales (Ep.), Ed. Hense, 1re éd. (Hense¹) 1898 — 2e éd. (Hense²) 1914.

Naturales Quaestiones (N. Q.), Ed. Gercke, 1907.

Supplément. Ed. Haase, 1902, simple reproduction des éditions précédentes (la première est de 1881) : *Ludus de morte Claudii* [ἀποκολοκύντωσις] (Ap.). — *Fragments* (fr.). — Fragment *de Amicitia* (de Am.). — *De Remediis fortuitorum* (Rem.). — *De Moribus* (Mor.).

Il va sans dire que je me suis reporté, aussi souvent qu'il était nécessaire, à d'autres éditions de Sénèque ; je mentionne celles qui parmi les plus récentes me paraissent les plus remarquables :

(1) Pour tous les ouvrages de Sénèque ou d'autres auteurs, les chiffres romains renvoient aux livres, les autres aux subdivisions des livres : chapitres, poèmes, lettres — paragraphes ou vers.

Dialogi, Ed. Gertz (Copenhague [Gyldendal], 1886).
De Ira, Ed. Barriera, nº 21 du *Corpus scriptorum latinorum Paravianum* dirigé par Carlo Pascal (Turin [Paravia], 1919).
De Otio, Ed. R. Waltz (Hachette, 1909).
Dialogues X, XI, XII, Ed. Duff (Cambridge [The University Press], 1915). — Jolie édition, avec des notes, mais dont le texte s'écarte fort peu de celui de Hermes.

Le *de Remediis fortuitorum* a été publié simultanément en 1888 par Loth dans la *Revue de philologie* (p. 118-127) et par Rossbach dans le *de Recensione* (p. 97-113). En tête de ce dernier volume se trouve également une édition du fragment *de Amicitia* par Studemund.

A la base de l'ἀποκολοκύντωσις est l'édition que Bücheler a publiée en 1864 dans les *Symbola philogorum Bonnensium* et qui a été publiée maintes fois à la suite de son édition de Pétrone et des Priapées (5ᵉ éd., revue par Heraeus, 1912). Le texte de Bücheler, avec peu de changements, a été reproduit par Ball dans son étude intitulée : *the satire of Seneca on the apotheosis of Claudius commonly called the* ἀποκολοκύντωσις (Londres-New-York [Macmillan], 1902), et dans ses *Selected Essays of Seneca* (Macmillan, 1916) — puis par Rouse, avec traduction anglaise (Cambridge [The University Press], 1915).

L'Association G. Budé prépare une édition des œuvres de Sénèque. Un premier volume, le *de Clementia*, vient d'être publié par Préchac, avec une longue et fort intéressante introduction ; mon édition du *de Ira* doit paraître en même temps que ces *Etudes*.

PREMIÈRE PARTIE

ÉTUDES LITTÉRAIRES SUR LA PROSE DE SÉNÈQUE

CHAPITRE PREMIER

La formation littéraire de Sénèque.

I. La patrie et la famille. — II. La culture littéraire.

I

De toutes les provinces que Rome, au Ier siècle de notre ère, tenait sous sa domination, aucune peut-être n'était plus profondément italianisée que l'Espagne. C'était d'ailleurs une des plus anciennes. Il y avait plus de deux cents ans que Scipion l'Africain avait donné à son pays la péninsule ibérique, et près d'un siècle et demi que Scipion Emilien avait, en détruisant Numance, pacifié le pays. Une sage politique d'habiles et intègres administrateurs, comme Sempronius Gracchus, la rallièrent promptement à ses nouveaux maîtres. Une large autonomie assura à quelques-unes du moins de ses cités, comme le prouve la *lex coloniae Genetivae Juliae*, une certaine activité politique. Elle connut la pleine prospérité, et avec elle s'introduisit le goût des lettres et des arts.

La Bétique, quoique la dernière venue dans les conquêtes romaines, ne fut pas la moins apte ni la moins prompte à s'assimiler les mœurs et la culture que lui apportait la puissante péninsule voisine. D'accès relativement facile, riche, séduisante, elle était

une proie tentante pour les envahisseurs, et les Carthaginois l'avaient habituée de bonne heure à la sujétion. Peut-être devait-elle à la gaieté naturelle de ses habitants, jointe à un peu de nonchalance, de s'être faite sans trop de peine au joug étranger. Soumise à Rome, elle eut plus tard, en la personne de Trajan, la gloire de lui donner un maître. Elle emprunta à la métropole sa langue, ses idées, ses goûts littéraires, mais elle s'acquitta vite de cette dette, et si Rome lui doit un de ses meilleurs empereurs, elle lui est également redevable d'un de ses plus illustres écrivains (1).

Sénèque, en effet, est né à Cordoue. L'éclat dont cette cité brilla au temps des Maures, où elle compta près d'un million d'habitants, fait pâlir sa renommée antique, sur laquelle nous avons des indices épars, mais suffisants. La prospérité matérielle de la Bétique est attestée par tous les anciens qui en ont fait mention, Columelle (VII, 2, 4), Martial (IX, 61 ; XIII, 63), Silius Italicus (III, 401) ; l'importance de Cordoue, par Strabon (II, 2, 1) et Pline l'Ancien (III, 7, 10, 13, 14). Elle était habitée, dit Strabon, par l'élite des colons romains et des indigènes. Si elle fut au moyen âge « la principale ville d'études du monde entier (2) », elle commença de fort bonne heure à rayonner comme un foyer de vie intellectuelle. On connaît la boutade de Cicéron, dans le *Pro Archia* (10, 26) où il fait allusion à des poètes nés à Cordoue, qui écrivaient dès le

(1) Parmi les littérateurs latins d'origine espagnole figurent Columelle, Pomponius Méla, Lucain, Martial, Quintilien, et un certain nombre d'écrivains de l'époque chrétienne, tels que Prudence et Isidore de Séville.

(2) E. Reclus, *Géographie Universelle.* T. I, ch. 10, p. 751. — Sur la Cordoue antique, voir l'article *Corduba* (Hübner) dans la *Realencyclopaedie* de Pauly-Wissowa.

temps de Sylla. Il les traite assez dédaigneusement, il est vrai, mais ce n'est pas dans une plaidoirie qu'il faut chercher des jugements impartiaux, et cette mention prouve, dans tous les cas, le culte des Muses chez les Cordouans. Sénèque le Père (*Suas.* 6, 27) tient à attribuer à son compatriote Sextilius Ena le mérite d'un beau vers, d'où dérive un autre plus fameux de Cornelius Severus. Au goût de la poésie se joignait celui de l'éloquence, sous la seule forme où il était permis de la cultiver. Car la déclamation trouva en Espagne, plus particulièrement à Cordoue, un terrain propice. Gavius Silon, Clodius Turrinus et Catius Crispus étaient Espagnols ; Latron, Marullus, Gallion, Statorius Victor, Cordouans. Il n'y avait point, sans doute, à l'époque romaine, comme plus tard au moyen âge, une bibliothèque à Cordoue qui pût concurrencer celle d'Alexandrie ; mais les bibliothèques privées, j'imagine, devaient être riches, et parmi les nombreux manuscrits que Sénèque possédait à Rome, plus d'un a dû provenir de la bibliothèque paternelle.

L'Espagne et le peuple espagnol ont-ils exercé sur Sénèque une influence notable ? Au premier abord il semble bien que non. Sénèque, dans tous les cas, ne fait à son pays natal que des allusions rares et insignifiantes. S'en est-il souvenu dans les jours de détresse, et faut-il lui attribuer cette épigramme (la neuvième de l'édition Haase) où, exilé, il associe sa patrie à son deuil ? C'est possible, mais cette mention est dans tous les cas exceptionnelle. Il est vrai que lorsqu'on est une des puissances politiques et des gloires littéraires dans une cité telle que Rome, on ne fait pas volontiers l'aveu de ses origines provinciales. A défaut de ces témoignages, trouve-t-on dans la langue de Sénèque de ces expressions qui, même chez

l'homme cultivé, décèlent parfois la région dont on est originaire ? Découvre-t-on chez lui des hispanismes, comme il y avait, paraît-il, de la patavinité chez Tite-Live ? Peut-être, mais si nous savons par Cicéron que les vers des poètes cordouans avaient un accent traînant et exotique, par Varron (*Ling. lat.* V, 16, 2) que Cordoue avait conservé, comme du reste plusieurs villes italiennes, quelque chose du vieux vocabulaire latin, les données que nous possédons sur le dialecte espagnol (1) sont insuffisantes pour que nous puissions donner à cette question une réponse catégorique. Y a-t-il, du moins, entre Sénèque et ses compatriotes des traits de caractère communs? «A tous ces contrastes qui nous paraissent étranges, dit un géographe (2), de jactance et de courage, de bassesse et de grandeur, de dignité grave et de franche gaieté sont dues ces contradictions apparentes, ces alternatives bizarres d'attitude qui étonnent l'étranger et que l'Espagnol appelle *cosas de España*, comme si lui seul pouvait en pénétrer le secret. » S'il est quelqu'un dont la vie a été toute de contrastes, au point qu'il est impossible de porter sur lui un jugement exact, c'est bien véritablement Sénèque. Mais le caractère espagnol n'est-il pas une abstraction ? Tous ceux qui ont étudié l'Espagne s'accordent à reconnaître que nulle part chez un peuple qui a son unité politique, religieuse et linguistique, les différences ne sont plus accentuées de région à région. Dans la vallée du Guadalquivir (le fleuve Bétis

(1) Cf. l'étude de CARNOY. — BÖHMER (p. 14) veut voir des provincialismes dans l'emploi de certains verbes, comme *collatrare* pour *allatrare*, *effocare* pour *suffocare*. Nous sommes mal placés pour en juger.

(2) RECLUS, p. 658.

des Romains), les habitants ont une physionomie très particulière. « Les Andalous sont les Gascons de l'Espagne ; ils sont, en général, gracieux et souples de corps, séduisants de manière, éloquents de mine, de gestes et de langage. Ce sont des charmeurs, mais le charme qu'ils exercent n'est souvent employé que pour les buts les plus futiles. Sous la faconde, on trouve le manque de pensée ; toute cette redondance sonore cache le vide (1). » Mettez-vous un moment parmi les détracteurs de Sénèque ; poussez la critique de son esprit jusqu'à l'exagération, et vous appliquerez ce jugement à notre auteur.

Mais Sénèque eût-il échappé à ces influences occultes du sol et de la race, fût-il parti trop jeune (et c'est d'ailleurs probable) pour emporter de son pays une impression durable, qu'il eût retrouvé dans sa famille quelques-uns des traits qui caractérisent le génie espagnol. Elle était de rang équestre, donc une des premières du municipe. Il paraît que la haute aristocratie espagnole aime à rattacher ses origines à celles de Cordoue ; peut-être ce prestige dont jouissaient les grandes familles cordouanes remonte-t-il à l'époque qui nous occupe. Ce qui est certain, c'est que Sénèque et ses frères ne semblent pas avoir eu grand'peine à se faire une place dans la meilleure société romaine. Sa tante maternelle, dont le mari fut préfet d'Égypte, paraît avoir joui même d'une certaine influence. Or, l'action que la famille de Sénèque a exercée sur lui est manifeste : il eut pour ses parents un véritable culte, une reconnaissance exaltée qui, pour naturelle qu'elle soit, s'explique mieux encore si l'on songe quels soins Lucius Annaeus et Helvia ont pris pour l'éducation de

(1) Reclus, p. 138.

leurs enfants. Que l'on relise les pages où Sénèque, laissant un moment les lieux communs, essaie de réconforter sa mère par des arguments plus personnels et plus intimes. Helvia nous y apparaît épouse irréprochable, mère dévouée ; et cette noblesse morale qui la caractérise, son fils Marcus en hérita, si bien que quinze ans passés dans une cour infâme ne réussirent point chez lui à l'anéantir. Helvia était assez intelligente pour administrer une fortune qui devait être considérable. Sa culture n'était pas nulle, mais son mari n'était pas féministe et n'eût pas permis qu'elle fût femme de lettres (Helv. 17, 3) ; elle n'avait donc que des clartés de tout, et, si l'on fait chez Sénèque la part de l'admiration filiale, on peut supposer qu'elle n'était pas extrêmement instruite. Elle a, sans doute, contribué à la formation de l'esprit du Philosophe, mais son rôle a été trop discret et trop subtil pour être perceptible à des observateurs aussi mal informés que nous le sommes.

L'influence paternelle se présente tout autrement. Lucius Anneus Seneca, que l'on appelle généralement, et assez improprement du reste, Sénèque le Rhéteur, ne nous est qu'imparfaitement connu ; et ce que l'on apprend le plus souvent de lui est fait pour nous donner une idée assez incomplète de sa vie et de son esprit. Grâce à sa haute situation provinciale et à sa fortune, il fut à même d'aller à Rome à plusieurs reprises, et d'y entendre les orateurs et les rhéteurs les plus considérables de sa génération, sauf toutefois Cicéron. Quels furent, au juste, sa vie et son rôle politique, il est très malaisé de l'entrevoir. Son activité littéraire nous est un peu mieux connue. Il a beaucoup écrit, mais peu publié. J'inclinerais même à croire que de son vivant il n'a pas trouvé le temps de rien

éditer. Il avait pourtant composé une histoire qui allait du début des guerres civiles presque jusqu'à la fin de sa vie, soit à peu près jusqu'à la mort de Tibère, et qui, connue de Suétone, était encore citée avec honneur par Lactance (1). « Si j'avais mis, dit son fils (fr. 98), entre les mains du public tout ce que mon père a composé et aurait voulu publier, c'était assez pour assurer la gloire de son nom ; car si mes sentiments filiaux ne me font pas illusion (et en pareille circonstance il est honorable de se tromper), il serait compté parmi ceux qui ont mérité par leurs talents que le seul titre d'écrivain leur confère l'illustration. » Faisons, comme le jeune Sénèque, la part de la piété filiale : peut-on croire toutefois qu'il se fût abusé au point de faire un écrivain remarquable d'un polygraphe sans valeur ? Dans sa vieillesse, ses fils lui demandèrent de rassembler en un recueil les paroles des déclamateurs dont il se souvenait encore. Ce travail, « qui le ramenait à ses anciennes études et le reportait à des années meilleures », lui souriait. Il compose donc un ouvrage intitulé : *Oratorum et rhetorum sententiae*, *divisiones*, *colores*, qui contenait dix livres de controverses et un ou deux livres de suasoires. On voit donc combien on a tort d'appeler rhéteur un homme qui ne s'est jamais posé comme tel, pour un ouvrage entrepris après plusieurs autres d'un genre différent, dans la dernière partie de sa vie, tâche qui, du reste, lui est vite devenue fastidieuse. Il ne se méprend pas non plus sur la valeur de la déclamation, qu'il ne confond point avec la véritable éloquence, et

(1) L'opinion de Rossbach (*De recensione*...) p. 161 sq.), qui attribue à Sénèque le Père la comparaison rapportée par Lactance (*Instit.* V, 15, 14) me paraît, en effet, la plus vraisemblable.

il raconte lui-même des anecdotes qui sont la condamnation de ce genre faux et puéril.

Ne nous y trompons pas toutefois. Sénèque le père avait aimé passionnément l'éloquence sous toutes ses formes, et cet amour de jeunesse ne lui était jamais complètement passé. S'il a pu, par un effort prodigieux de son extraordinaire mémoire, rapporter une quantité énorme de « traits », voire de longs fragments entendus un demi-siècle auparavant, il faut qu'ils aient fait sur lui une profonde et durable impression. Si la monotonie de l'ouvrage l'a rebuté, il l'a entrepris tout d'abord avec un véritable enthousiasme, et si ses fils aimaient les traits et la déclamation, c'est un goût qu'ils tenaient non seulement de l'esprit, mais aussi des leçons paternelles.

Des trois fils de Lucius, celui qu'il regarde volontiers comme l'héritier de ses goûts et le mieux doué intellectuellement est précisément celui qui a joué le rôle le moins brillant. Faut-il voir dans ce jugement l'effet d'une de ces préférences injustes mais fréquentes qu'un père témoigne parfois à l'un de ses enfants au point d'être complètement aveuglé sur ses qualités réelles ? Certainement il voyait avec déplaisir que les vues ambitieuses de Novatus et de Sénèque les engageaient dans une voie où il était entré jadis, mais qu'il avait quittée ensuite, je le crois, aigri et désabusé. Méla, au contraire, eut pour la déclamation un goût particulier. Son beau-père, Acilius Lucanus, était rhéteur ; rhéteur aussi fut sans doute le père de sa bru, Polla Argentaria. Il est possible, après tout, que Méla n'ait pas été un esprit ordinaire ; son effacement relatif, que nous attribuerions facilement à la médiocrité de son intelligence, a pu être calculé. Plus modeste, ou plus prudent, peut-être n'a-t-il pas voulu faire de

ses dons naturels un usage qu'il estimait dangereux ; d'ailleurs l'amour de l'argent, qui paraît avoir été un trait dominant de son caractère, a dû l'emporter sur toute autre disposition. En revanche, les espérances que Lucius mettait dans le fils se réalisèrent dans le petit-fils : un talent incontestable, une puissance déclamatoire au service d'une extrême facilité versificatrice, voilà ce qui se trouva, avec d'autres qualités peut-être, chez le jeune Lucain. Mais de toute façon (car l'influence de l'oncle fut, nous le verrons, décisive chez Lucain), c'est Sénèque qui fut le véritable continuateur de la tradition paternelle. Et à supposer que son père ait eu pour Méla une excessive partialité, elle n'a pas affaibli son autorité sur ses autres fils. Plus d'une fois Lucius, « le plus indulgent des pères », s'employa à modérer la fougue de Sénèque ; c'est par respect filial que celui-ci renonça au suicide (Ep. 78, 2), qu'il se laissa détourner des pratiques pythagoriciennes (Ep. 108, 17-22). Il ne partagea pas son aversion pour la philosophie : sur ce point sa mère, plus sans doute par affection pour son fils que par une connaissance réelle de la sagesse antique, encouragea mieux ses efforts ; peut-être, néanmoins, dut-il aux préjugés paternels un certain manque de profondeur philosophique. Il y a d'ailleurs entre le père et le fils des ressemblances frappantes et une grande similitude de goût. Et je ne parle pas seulement des rapprochements d'idées et d'expressions qu'on peut faire entre eux (1), c'est ce qu'il y a, malgré l'apparence, de moins probant. Ce sont pour la plupart des idées ou des expressions banales qu'on trouve ailleurs, ou qu'on eût trouvées si la littérature latine n'avait aujourd'hui d'irré-

(1) Voir à la bibliographie les études de Rolland et de Preisendanz.

parables lacunes. Et même, une ou deux réminiscences ne supposent pas nécessairement une influence très profonde. Mais ils portent sur les mêmes hommes des jugements identiques. Les appréciations sur Hatérius sont sensiblement les mêmes (*Controv.* IV, pr., 7, et Ep. 40, 10) ; l'idée que nous pouvons nous faire de Fabianus d'après les deux Sénèque est telle, que les deux passages où ils nous décrivent son éloquence (*Controv.* II, pr., 1, et Ep. 100) s'éclairent et se complètent ; mêmes caractéristiques de l'esprit d'Attale (*Suas.* II, 12 et N. Q., II, 50, 1), et, chose digne de remarque, celui dont les termes sont le plus franchement élogieux pour ce stoïcien n'est pas le philosophe. Au fond, le père et le fils sont beaucoup plus près l'un de l'autre que ne le ferait supposer la diversité de leurs études : chez l'un comme chez l'autre, même tour d'esprit, même forme de pensée. Peut-on discerner à première vue si une phrase comme *Hoc habent scholasticorum studia : leviter tacta delectant, contrectata et propius admota fastidio sunt* est du père ou du fils ?

Ainsi la rhétorique n'a pas été seulement chez Sénèque le père un péché de jeunesse. S'il n'a pas, comme beaucoup de ses compatriotes, pratiqué, d'une façon suivie tout au moins, cet art si applaudi, il l'a introduit dans son éducation, dans son intimité, dans sa famille. Pour ne citer que les Espagnols, le rhéteur Marullus fut son maître ; Porcius Latron, un des meilleurs déclamateurs, son ami intime ; Junius Gallion, théoricien de la rhétorique, le père adoptif de son aîné. Nous avons vu que son préféré, Méla, se maria et unit son fils à la fille d'un rhéteur. L'atmosphère que l'on respirait dans la maison des Sénèque était, si j'ose dire, imprégnée de déclamation, et le jeune Sénèque ne s'en dégagea jamais complètement.

Je ne veux pas entreprendre, après bien d'autres, l'histoire de la déclamation, de son caractère, du bien et du mal qu'elle a pu faire, ou de son influence (1). Je me borne à résumer certaines de ses caractéristiques, que nous n'aurons pas de peine plus tard à retrouver chez notre auteur. Tout d'abord une indifférence absolue pour le sujet traité : on cherche, non l'argument le plus probant et le mieux approprié, mais le développement le plus brillant et le plus capable d'enlever les applaudissements ; et celui qui répondra le mieux à ces exigences sera naturellement tiré de considérations très générales ; ce sera le « lieu commun » emprunté à quelque grande idée morale, que la foule n'applique pas toujours, mais qu'elle manque rarement d'applaudir. L'argumentation n'étant pas l'élément principal du développement, inutile d'introduire dans les idées une suite rigoureuse : elles se juxtaposent plutôt qu'elles ne se coordonnent ; le lien réel manque autant que le lien apparent. L'idée n'a au fond d'intérêt que pour elle-même, indépendamment de celles qui l'accompagnent ; ou plutôt ce qui importe, ce n'est pas l'idée même, c'est la façon de la faire ressortir. Banale (puisque le sujet traité, sec et vague, ne permet aucune détermination de temps, de lieu, de personnes), usée (puisqu'elle exprime des vérités admises et ressassées depuis des générations), la pensée n'intéressera l'auditeur qu'à condition de se présenter sous une forme neuve, piquante, imprévue. On la renouvellera par l'expression ; on lui donnera de la force par la concision ; on étonnera le lecteur par l'étrangeté du tour et surtout par une jolie chute

(1) Un excellent résumé en a été donné par R. Pichon dans son article de la *Revue Universitaire*.

qu'on n'attendait point. Tel est le « trait », la *sententia*, dont la littérature latine va être amoureuse pendant des siècles et dont Sénèque, pourrait-on dire, a pris le goût avec le lait de sa nourrice.

II

Cette formation d'esprit que Sénèque doit à son pays, à sa famille, à son milieu, fut-elle complétée, corrigée ou même combattue par ses premiers maîtres, voilà ce que nous aimerions à savoir. Malheureusement nous n'avons, pour nous renseigner sur ce point, que Sénèque lui-même ; et notre auteur, qui nous donne si volontiers, quoique incidemment, des détails sur sa vie privée, sur sa jeunesse, sur ses maladies, sur ses compagnons de jeux même, est à peu près muet sur les éducateurs de son enfance. Et nous ne pouvons suppléer à son silence que par des conjectures. Les biographes de Lucain s'empressent de nous prévenir que ce dernier eut les précepteurs les plus éminents ; nul doute qu'il en fut de même de son oncle. Des personnages considérés, riches, lettrés, comme l'étaient Lucius et Helvia, ont dû veiller à ce que leurs enfants reçussent une instruction des plus soignées. Où fut-il instruit ? Probablement à Rome, où il fut emmené très jeune par sa tante maternelle (Helv. 19, 2). Mais nous n'avons pas le moindre indice sur le nom, le caractère, l'esprit de ses maîtres. Quel profit tira-t-il de ses années d'études ? Rien, s'il faut l'en croire. Le temps passé — il dit même perdu (Ep. 58, 5) — chez le *grammaticus* paraît lui avoir laissé une profonde impression d'ennui et de dégoût. Il a un mépris de fils de famille pour une profession modeste (cf.

Ep. 87, 15 sqq.), d'esprit brillant et légèrement superficiel pour des travaux précis, mais parfois un peu massifs (cf. Ep. 88, 3 ; 108 pass.). A-t-il au moins un meilleur souvenir de l'instruction qu'il reçut ensuite? Il n'est pas tendre, dans tous les cas, pour les études libérales (cf. Ep. 88) et il est bien fâcheux qu'une lacune, dans le texte où il nous en parle, nous prive de connaître toute sa pensée. Nous voyons clairement, néanmoins, que Sénèque affecte d'ignorer les maîtres de son enfance et de ne leur rien devoir.

Il y a évidemment du parti pris. Sénèque écrit à une époque où il fait bon marché de tout ce qui n'est pas la philosophie. Rechercher pourtant, avec des données aussi vagues et incomplètes, en quoi ses maîtres ont pu contribuer à son tour d'esprit, à l'enrichissement de son intelligence, ce serait évidemment oiseux. Ils ne paraissent pas lui avoir donné dans tous les cas le goût de la recherche minutieuse et patiente, ni l'amour de l'exactitude et de la précision, ni l'habitude du limé et du poli dans le style. J'irai plus loin : soit qu'ils aient eu un élève peu docile, soit que des maladies fréquentes aient trop souvent interrompu leurs leçons, soit enfin qu'ils se soient montrés véritablement inférieurs à leur tâche, ils ne lui ont pas, semble-t-il, donné des connaissances très étendues, ni très profondes. Je sais bien que Quintilien (*Inst. or.* I, 128) dit qu'il avait une connaissance approfondie de ses sujets, mais il restreint la portée de son éloge en ajoutant qu'il a souvent été trompé par ceux à qui il confiait des recherches à faire. Il a possédé une riche bibliothèque (Ep. 45, 2), mais, sans être tombé dans le travers dont il se moque (Tranq. 9, 4), il n'a sans doute pas fréquenté assidûment tous les auteurs qui la garnissaient. Et tout d'abord on est frappé de voir

le peu de place que la littérature ancienne tient dans son œuvre. Certes, ce ne sont pas les citations qui manquent, mais les sources en sont peu nombreuses. Il possède mal, semble-t-il, la littérature pré-cicéronienne. A première vue, certains textes pourraient nous faire illusion, mais s'il est vrai que tous ceux qui citent chez nous : « La critique est aisée... » ou « Chassez le naturel... » ne connaissent pas nécessairement très bien Destouches, il ne suffit pas que Sénèque reproduise tel ou tel vers d'Ennius et de Térence pour qu'on en conclue qu'il a fait de ces auteurs sa lecture favorite. En fait, il tient tous les écrivains latins archaïques en piètre estime. Des cinq passages où il cite Ennius (Ep. 108, 33; Ben. IV, 27, 2 ; Pol. II, 2 ; Ap. 8, 3; Ep. L. XXII dans A.-Gelle, *N. A.* XII, 2, 3), il n'en est pas un seul où les vers rappelés ne soient déjà dans Cicéron, et il ne se fait pas faute de trouver ridicules des passages que Cicéron admirait fort. C'est aussi à Cicéron que Sénèque a pris l'antithèse de Naevius : *laudari a laudato viro* (1), le cri d'Accius : *oderint dum metuant*, d'ailleurs devenu banal, le vers de Térence : *homo sum, humani nihil a me alienum puto*, non moins connu d'ailleurs. Il est bien probable que c'est dans un recueil anecdotique qu'il a puisé l'exemple de dévouement de deux esclaves envers leur maîtresse, raconté Ben. III, 23, 2, et à un livre de proverbes ceux qu'il attribue à Caton le Censeur. De Pacuvius, de Plaute, pas un mot ; une mention très banale de deux ou trois orateurs que Cicéron a étudiés dans le Brutus : c'est maigre ! Vraiment si Sénèque a lu ces auteurs — il le dit (Ep. 59, 6), et nous n'avons pas de peine

(1) Ce n'est pas absolument certain ; le contexte (Ep. 102, 16) semblerait tout aussi bien indiquer un emprunt à quelque dissertation de grammairien sur *laudare*.

à le croire — il lui en est, du moins, resté bien peu de choses.

Ses connaissances littéraires commencent vraiment avec la génération de Cicéron. Il cite Lucrèce, rarement il est vrai (Tranq. 2, 14 ; Ep. 95, 11 ; 10, 68 ; 110, 6 ; N. Q. IV, 3, 4), plus rarement qu'on ne l'attendrait d'un philosophe qui fut poète et d'un stoïcien que n'effraie pas Epicure. Catulle n'est cité qu'une fois, et dans l'Apocolocyntose (II, 6), ce qu'explique bien le caractère de son œuvre. Sénèque a sans doute lu Hortensius (cf. Ir. III, 37, 5) Licinius Calvus (Ep. 94, 25) : il mentionne Salluste et lui emprunte des expressions comme quelqu'un qui le connaît bien (1). Quant à Cicéron, maître incontesté de l'éloquence latine, il s'imposait tellement à ses contemporains et aux générations qui l'ont immédiatement suivi, que le petit-fils d'Auguste, nous dit Plutarque (*Cic.* 49, 2), le lisait en cachette. On voit par les suasoires de Sénèque le Père la place qu'il tenait dans les déclamations des rhéteurs. Notre philosophe a pour lui une admiration un peu moqueuse quelquefois, mais plus sincère qu'on a coutume de le dire. Tout au plus lui reproche-t-il, comme son père (*Controv.* IV, pr., 9), — et c'est là ce qui excite la puérile indignation d'Aulu-Gelle (*N. A.* XII, 2 sqq.) — quelques archaïsmes. Malgré les divergences de fond et de forme qui séparaient le protecteur d'Octave du précepteur de Néron, on ne peut douter que Sénèque n'ait rendu justice à Cicéron et ne l'ait possédé à fond.

(1) Aux citations qu'on trouvera dans l'Index de Haase ou le travail de Mewis, il faut ajouter Ir. III, 34, 3 où l'allusion est probable, et la phrase sur M. Marius, Ir. III, 18, 1 (de *L. Sulla* à *vulneravit*), imitée d'un passage célèbre des Histoires (L. I, fr. 44, éd. Maurenbrecher).

Si nous descendons enfin aux prédécesseurs immédiats de Sénèque, nous voyons qu'ils lui furent évidemment plus familiers. Encore les emprunts qu'il leur fait ne sont peut-être pas de première main. Le seul vers de Varron d'Atax qu'il cite (Ep. 56, 6) se retrouve chez Sénèque le Père (*Controv.* VII, 16, 27). Il cite parmi les orateurs Messala Corvinus et Pomponius (cf. Hense[2], p. 6, l. 15 n.), parmi les historiens Tite-Live, Arruntius, Fenestella, parmi les savants Varron et Cécina. Il a lu la correspondance d'Auguste. Il possède mieux les poètes : sans doute il cite un vers de Tibulle comme étant d'Ovide ; mais c'est un lapsus sans importance ; il connaît plus ou moins Rabirius, Cornelius Severus, Messala, Valgius ; il admire beaucoup les maximes des mimographes : Labérius, Publilius Syrus, que d'autres, comme Cassius Severus, n'estimaient pas moins (cf. Sén. *Controv.* VII, 3, 8) ; il aurait pu, il est vrai les connaître par des recueils de sentences ; mais ces auteurs semblent avoir été joués du temps de Sénèque, et il a peut-être assisté à quelques représentations (1). J'ai mis à part Mécène, dont il a lu les étranges poésies et qu'il se plaît à critiquer ; je fais aussi une place spéciale pour les trois plus célèbres poètes de cette époque, Horace, Ovide et Virgile. Horace pourtant n'est mentionné que quatre fois, et Sénèque n'a pas pour lui une estime particulière. Ovide, lui, est le plus habile des poètes (*ille poetarum ingeniosissimus*, N. Q. III, 27, 13) ; non que notre auteur se fasse illusion sur ses défauts ; il le critique, et même assez durement. Cela ne l'empêche pas de l'appeler « mon poète » (N. Q.

(1) Les deux hypothèses ne s'excluent pas ; je suis persuadé que les vers cités Ep. 94, 28, y compris celui de Virgile avec l'hémistiche qui le complète, ont été empruntés par Sénèque à un recueil de maximes morales.

IV, 2, 2) et de lui faire près de trente emprunts. Ils sont, à deux ou trois près, puisés dans les *Métamorphoses* ; mais si l'on admet que les vers que nous possédons comme étant de Sénèque doivent effectivement lui être attribués, on y reconnaîtra facilement un imitateur du lyrisme ovidien (1).

Celui dont les poèmes emplissent toute l'œuvre annéenne, celui pour qui il professe une admiration presque sans limites et comme un véritable culte, c'est Virgile. On sait que le génie du grand poète épique a frappé ses contemporains ; il est devenu classique de son vivant. On conçoit quelle impression il a pu produire, dans tout le rayonnement de sa gloire, sur un jeune homme né quinze ans après sa mort. Aussi Virgile est-il pour notre philosophe l'inspiré des dieux (*maximus vates*, Brev. 9, 2) et il en parle avec le respect qu'on témoigne à un être sacré. Il l'appelle « notre Virgile », lui appliquant un qualificatif qu'il réserve d'ordinaire à ceux de sa secte. Il ne doute pas que l'immortalité promise à Nisus et à Euryale ne leur soit assurée (Ep. 21, 5) ; il constate que l'on fouille son œuvre tous les jours (Ep. 58, 5), et le nombre des citations qu'il en tire dépasse la centaine. Que cette influence virgilienne étende ses effets jusqu'à la prose de notre auteur, c'est ce que nous pouvons dès maintenant soupçonner.

Ainsi donc Cicéron, Ovide, Virgile, voilà, parmi les écrivains latins morts avant sa naissance ou sa maturité, les seuls dont il ait fait un usage courant. Les autres, il se contente de les effleurer incidemment. Il en est quelques-uns qu'il a ignorés, beaucoup qu'il a

(1) Par ex. dans les *Poetae latini minores* de BAEHRENS. Tome IV n° 25, 72 et 73 (= RIESE, *Anthol. lat.*, nos 415, 462, 463).

mal connus, beaucoup aussi qu'il a oubliés ou affecté d'oublier.

Sa culture grecque dut être assez étendue. La langue grecque lui était incontestablement familière, comme à tout jeune Romain de bonne famille, et lorsque, par hasard, il lui échappe de parler grec, il n'en paraît nullement embarrassé. Mais ses maîtres n'ont pas réussi à lui faire aimer l'hellénisme, loin de là ; car si certains écrivains ont affecté pour la littérature grecque un mépris de commande et de bon ton, il semble y avoir entre Sénèque et les Grecs une véritable incompatibilité d'humeur. Il y a là, je crois, un trait de caractère espagnol ; Grecs et Ibères se comprennent et s'entendent mal ; peut-être y a-t-il une légère pointe de jalousie de la péninsule ibérique pour son aînée en civilisation. Dans tous les cas, cette aversion chez les Sénèque est une tradition de famille. « L'orgueilleuse Grèce », telle est l'épithète qu'à plusieurs reprises (*Controv.* I, pr., 6 ; *Suas.* 7, 10) Sénèque le Père applique à la Grèce, dont il aime à rabaisser l'éloquence au profit des orateurs romains (1). C'est à chaque page que son fils manifeste ses sentiments hellénophobes. Il a pour l'esprit grec, subtil et volontiers dilettante, un mépris qui n'épargne même pas les maîtres du stoïcisme (cf. Brev. 13, 2 ; Ben. I, 3 et 4 ; Ep. 82, 8 et 9). Il parle dédaigneusement des mœurs grecques (Brev. 12, 2), du style grec (Ep. 40, 11). Faut-il croire que Phèdre lui-même n'était pas un génie suffisamment latin pour Sénèque (2) et que là est la cause de son singulier silence à l'égard du fabuliste ? C'est douteux ; mais ce qui ne l'est pas, c'est qu'il cherche de

(1) Cf. Bornecque. *Les déclamateurs...*, p. 17.

(2) Cf. Gréard, p. 46. Voir d'ailleurs sur l'attitude de Sénèque en face de l'hellénisme, p. 40-47 et 57 sqq.

propos délibéré ses exemples dans l'histoire de Rome. S'il mentionne des Grecs, c'est comme à regret. « Vis avec Caton, dit-il (Ep. 104, 21), avec Laelius, avec Tubéron ; et si même la société des Grecs ne te déplaît pas, fréquente Socrate, Zénon. » Aussi ne faut-il pas s'attendre à trouver chez lui de nombreuses citations grecques. Homère, « que connaît quiconque apprend les premières lettres » (N. Q. VI, 23, 4), n'est cité qu'exceptionnellement dans les œuvres philosophiques ; il l'est plus dans l'Apocolocyntose. Sénèque l'a donc banni délibérément de ses œuvres sérieuses : fait d'autant plus notable que les sectes philosophiques et en particulier les stoïciens ont, ce qui amuse d'ailleurs beaucoup Sénèque, fait d'Homère un des leurs. S'appuyer de son autorité ou parfois, au contraire, le corriger ou le critiquer est un procédé cher aux philosophes du Portique. Sans tomber tout à fait dans le même travers, Sénèque a certainement rêvé de substituer jusqu'à un certain point dans cet office Virgile à Homère. La plupart des autres poètes, Hésiode, Pindare, Aratus, sont cités de seconde main. Le théâtre grec — chose bizarre, s'il est vrai que Sénèque a écrit des tragédies — est passablement dédaigné. Eschyle, Sophocle sont à peine mentionnés (N. Q. IV, 2, 17), et, suivant toute probabilité, d'après un ouvrage sur le Nil ; Euripide l'est deux ou trois fois, notamment dans un passage où la tragédie grecque est quelque peu malmenée (Ep. 115, 14 sqq.) ; Ménandre l'est aussi, d'une façon assez désobligeante (N. Q. IV, pr., 19) et Aristophane uniquement comme adversaire de Socrate (V. B. 27, 2). Les historiens sont complètement négligés ; ils sont particulièrement mésestimés par Sénèque ; tout au plus, telle ou telle affirmation de Thucydide, d'Ephore, de Callisthène, pui-

sée sans doute dans quelque philosophe, se retrouve dans les *Naturales Quaestiones*. Des orateurs il n'est même pas question.

C'est de ses maîtres de philosophie, Attale, Sextius, Sotion, que Sénèque fait dater sa vie intellectuelle. Aux très rares exceptions près que nous avons mentionnées plus haut, il n'y a pour lui que les philosophes qui comptent. Le nombre de ceux qu'il cite est tel qu'on pourrait dire sans trop d'exagération qu'il est peu de ses prédécesseurs dont le nom au moins ne se trouve dans quelque passage. Mais si l'on veut entrer dans le détail et déterminer dans quelle mesure Sénèque les connaît, on tombe dans le plus grand embarras. Même pour ceux que nous serions le mieux fondés à considérer comme lui étant familiers, on est parfois amené à supposer qu'il les cite seulement de seconde main (1). Même dans cette science qu'il regarde comme la seule digne d'occuper nos loisirs, il ne paraît pas avoir poussé ses investigations aussi loin que le ferait supposer l'abondance des noms ou des

(1) On pourrait croire, par exemple, que lorsque Sénèque dit Ep. 89, 13 : *Ariston Chius non tantum supervacuas esse dixit naturalem et rationalem, sed etiam contrarias. Moralem quoque, quam solam reliquerat, circumcidit. Nam eum locum qui monitiones continet sustulit et paedagogi esse dixit, non philosophi*, il va puiser à la source cette information. Le doute vient lorsqu'on lit dans Sextus Empiricus : *Adv. math.* VII, 13 : καὶ Ἀρίστων δὲ ὁ Χῖος οὐ μόνον, ὥς φασι παρῃτεῖτο τήν τε φυσικὴν καὶ λογικὴν θεωρίαν διά τὸ ἀνωφελὲς καὶ πρὸς κακοῦ τοῖς φιλοσοφοῦσιν ὑπάρχειν, ἀλλὰ καὶ τοῦ ἠθικοῦ τόπου τινὰς συμπεριέγραφε καθάπερ τόν τε παραινετικὸν καὶ τὸν υποθετικὸν τόπον τούτους γὰρ εἰς τίτθας ἂν καὶ παιδαγώγους πίπτειν κ. τ. λ. Les indications plus complètes de Sextus excluent l'idée d'une imitation de Sénèque, mais l'analogie dans des mots qui ne peuvent appartenir à Ariston *(circumcidit*, συμπεριέγραφε*)* fait supposer que tous deux se sont référés à un ouvrage de seconde main.

opinions qu'il rapporte. Il a peut-être beaucoup lu, mais il ne possède vraiment qu'un petit nombre d'ouvrages. Il est difficile, par exemple, qu'il ait loué sans le connaître le « volume remarquable » de Démocrite περὶ εὐθυμίης ; il n'a pu ignorer Platon et Aristote ; il apprécie le style de Théophraste en homme qui l'a pratiqué. Parmi les stoïciens, Zénon, qu'il mentionne souvent, Chrysippe, dont il s'est fréquemment inspiré, notamment dans le *de Beneficiis*, Athénodore, dont il discute les maximes dans le *de Tranquillitate animi*, ont été attentivement étudiés par Sénèque ; mais c'est aux stoïciens éclectiques, à Panétius, à Hécaton (1), à Posidonius qu'il doit la plus grande part de son érudition. Nous verrons plus tard qu'Épicure n'a pas moins retenu l'attention de Sénèque que les maîtres stoïciens. Mais ces quelques grands noms mis à part, Sénèque ne paraît guère avoir puisé directement dans les œuvres de ses prédécesseurs.

A vrai dire, ce qu'il nous importe ici de savoir, ce n'est pas quelles doctrines ont été étudiées et discutées par Sénèque, ni par quelles voies il en a été instruit, mais d'où vient la façon assez spéciale dont Sénèque a conçu l'exposé philosophique et la forme qu'il lui a donnée, quels sont, parmi les philosophes même, les maîtres littéraires qu'il s'est choisis. Là-dessus aussi nous sommes assez mal informés. Peut-être cependant pourrions-nous reconstituer en quelque sorte la généalogie littéraire de Sénèque en remontant jusqu'au père de la philosophie. Car tous les philosophes postérieurs à Socrate procèdent, pour la forme, plus ou moins de lui. Professeurs, apôtres ou hommes

(1) H. N. Fowler (*Panaetii et Hecatonis fragmenta*, Diss. Bonn, 1885) considère Hecaton comme la source du *de Ben.*, tout au moins pour les quatre premiers livres, sans doute aussi pour les livres V et VI.

du monde, tous n'ont fait que développer une attitude, un aspect que l'on trouve déjà chez Socrate, que refléter certains côtés de son langage et de sa manière. Mais nous voyons surtout Socrate simple, familier, un peu ironique, aimant à passer des réalités les plus vulgaires de la vie aux vérités les plus sublimes, causeur infatigable pour qui les conversations ne sont qu'un prétexte pour gagner des disciples, et les événements quotidiens une occasion de réfléchir et de s'élever aux idées générales. Le ton suit les mouvements du dialogue, monte ou s'abaisse avec lui. Chez Platon, il a une tendance marquée à s'affiner, à se teinter d'une poésie brillante et subtile. Les Cyniques, au contraire, dans leurs gestes et dans le ton, exagèrent le côté « bohême » de Socrate. Leur exposé a quelque chose, pour ainsi dire, de plus démagogique ; il ne s'adresse plus à un particulier, ni à une élite, mais à une foule ; on s'en aperçoit à la trivialité des termes, à l'allure mouvementée de la phrase, à l'amour des proverbes, des hyperboles, des images, à cet interlocuteur multiforme et anonyme, tantôt docile, tantôt agressif, qui apparaît au milieu de la discussion. De tout cela sort un style violent et heurté, où les négligences ne comptent pas, puisqu'il s'agit avant tout de frapper fort. Telle paraît avoir été, autant qu'on en peut juger par quelques vestiges épars chez les écrivains, l'éloquence de Bion du Borysthène. Elle devait séduire les doctrines où la morale joue le premier rôle, qui veulent conquérir l'âme autant que la raison. De là chez Épicure, par exemple, un certain laisser-aller dans le choix des mots et la liaison des phrases (1), qui n'exclut pas un

(1) Cf. Usener, *Epicurea*, p. 88 sqq., et en particulier les jugements portés par Cicéron.

certain éclat et d'heureuses trouvailles d'expression. Mais les stoïciens surtout, prédicateurs populaires par excellence, semblent particulièrement sensibles à l'influence de la diatribe cynique, non pas tous évidemment, mais ceux chez qui la parénétique a une place prépondérante, comme Ariston de Chios ou Télès. Cette prédication populaire se poursuit à travers toute l'antiquité, concurremment avec l'exposé dogmatique et magistral ; ces deux courants, sortis tous deux de la même source socratique, coulent parallèlement, non sans parfois mêler leurs eaux. Du second dérivent les traités cicéroniens, malgré le goût de l'auteur pour le dialogue ; cette conversation de lettrés, qui trouvent dans la discussion abstraite un divertissement aux luttes politiques ou une consolation aux malheurs des temps, se tient loin de la foule et ne saurait intéresser qu'un petit nombre. On serait tenté de ranger dans la même catégorie les écrits d'Asinius Pollion, si tourmenté qu'en soit le style, et ceux de Tite-Live ; car Sénèque, bien qu'il leur attribue la seconde et la troisième place parmi les écrivains-philosophes de Rome, semble les avoir plus estimés que réellement suivis. Pourtant le Romain, peuple pratique, ne peut avoir méconnu la valeur de l'exhortation morale. Que les personnages dont le rang et les sentiments furent également élevés aient eu leurs « directeurs », c'est ce que nous apprend Sénèque lui-même (1). Mais les petites gens, comme nous l'apercevons à travers les railleries d'Horace, avaient aussi leurs prédicateurs. Certains savent se faire apprécier des grands comme des humbles. Démétrius le Cynique, qui a tout le laisser-aller

(1) Voir les premières pages de l'ouvrage bien connu de C. Martha. Consulter aussi la *Religion romaine* de Boissier. T. II, p. 1-13.

de sa secte, a exercé une action profonde sur Sénèque qui aime à en citer de longs fragments. A côté d'eux se placent les maîtres de philosophie, ceux qui, comme Attale, prétendent s'adresser à tous et n'ont pourtant qu'un cercle restreint d'auditeurs. Et précisément, au Ier siècle avant notre ère, se fonde une école, celle des Sextius, qui eut une durée éphémère, mais dont l'action fut grande sur les contemporains et sur Sénèque en particulier. Uniquement préoccupée d'action, elle met à profit tous les moyens propres à mener le bon combat, les ressources de la déclamation comme le prestige de la personne. Philosophiquement les Sextius et leurs adeptes, Sotion par exemple, se rapprochent du stoïcisme ; littérairement, ils sont voisins des rhéteurs (1) ; comme eux ils plaident une cause qu'ils se sont librement choisie. Il est vrai que c'est celle du bien et de la vertu ; mais il n'y a pas, extérieurement du moins, d'aussi grandes différences qu'on pourrait le croire entre un moraliste et un rhéteur : tous deux aiment à tonner contre les vices, et le plus souvent dans les mêmes termes. Avec Papirius Fabianus, la fusion est complète. Fabianus, rhéteur impénitent, puisque, au témoignage de Sénèque le Père (*Controv.* II, pr., 4), il déclamait encore étant disciple de Sextius, est certainement de tous les philosophes celui qui a exercé sur Sénèque le Jeune l'influence la plus profonde et la plus persistante. Toute sa vie, son attitude, ses écrits sont pour Sénèque l'objet d'une vive admiration et même d'une certaine partialité ; et si de profondes divergences s'accusent entre le style des deux écrivains, il ne me paraît guère douteux que Papirius

(1) Remarquons toutefois que les Sextius (le père du moins) parlaient grec (Ep. 59, 7).

doit être placé le premier parmi ceux dont l'exemple a décidé Sénèque à mettre son éloquence au service du bien et de la vertu.

CHAPITRE II

Les Œuvres en prose.

I. — Ouvrages antérieurs à 49. — II. Du retour d'exil à la retraite de Sénèque (49-62). — III. Son activité philosophique dans les dernières années de sa vie. — IV. Œuvres perdues.

I

Nourri de rhétorique par son père, de littérature et surtout de poésie par ses précepteurs, de philosophie par les maîtres auxquels il était venu spontanément, le jeune Sénèque, riche, considéré, merveilleusement doué, n'allait-il pas lui aussi entrer dans cette carrière que certains de ses compatriotes avaient avant lui parcourue avec succès et rechercher, en même temps que les honneurs, la gloire littéraire ?

Il la chercha un peu partout. La poésie, qu'il aimait tant, l'attira beaucoup. A quelle époque ? Nous l'ignorons ; certaines pièces se rapportent à son exil (cf. épigrammes 1, 2 et 9 dans le supplément de l'édition Haase), et vers la fin de sa vie sa passion pour cet art augmenta (cf. Tac., *Ann.* XIV, 52). Mais c'est jeune homme surtout qu'on aime à versifier, et il dut s'y exercer de très bonne heure. Quelques-uns de ses petits poèmes nous sont restés, du moins nous n'avons pas de raison sérieuse de douter que ceux qui nous sont

parvenus sous son nom et beaucoup d'autres anonymes soient de lui (1). Il n'y a pas lieu de contester non plus qu'il soit l'auteur de presque toutes les tragédies qu'on lui attribue (de toutes même, sauf vraisemblablement d'*Octavia*). Nous les laisserons de côté, bien qu'elles relèvent autant de la déclamation que de la poésie et que les rapprochements soient saisissants entre les vers et la prose de notre auteur. Sa vocation poétique fut assez vive pour inspirer plus tard à son impérial élève le désir de fréquenter, lui aussi, le Parnasse ; sa réputation assez grande pour qu'on pût y voir un moyen d'exciter la jalousie de Néron et que Quintilien mette plus tard ses poèmes à côté de ses dialogues. Il fut également orateur, et grand orateur, quoique ce ne soit pas avec les très rares indications recueillies sur ses discours qu'il nous soit possible d'apprécier ou son talent ou sa manière. Il débuta par le barreau, et son succès fut tel que Caligula, de fureur, songea à le tuer (Dion Cassius, LIX, 19, 7). Il renonça donc à cette gloire périlleuse ; peut-être cette décision était-elle provisoire dans son esprit, mais sa mauvaise santé la rendit irrévocable (Ep. 49, 2). Il dut se contenter d'être plus tard en quelque sorte le logographe du jeune empereur, qui, par un défaut de la nature ou de son éducation, était dépourvu d'éloquence. Mais, bien que

(1) Em. Baehrens, dans son édition des *Poetae latini minores*, a réuni sous le nom de Sénèque les 73 premiers poèmes du tome IV, dont trois seulement lui sont attribués par les manuscrits. La pièce 24 est de Varron d'Atax ; la pièce 43 *(est mihi rus parvum)* ne s'accorde guère avec ce qu'on sait de la richesse de Sénèque ; des poèmes érotiques, on ne peut rien dire : de ce qu'ils choquent dans la bouche d'un grave philosophe, on ne doit pas conclure qu'il n'en est pas l'auteur (cf. Pline le Jeune, *Ep. V*, 3) ; d'autres (cf. 7 à 16) ne peuvent guère être attribués qu'à Sénèque ou à Lucain ; certains enfin, par les idées (53, 54) ou par les détails qu'ils contiennent (épigr. de l'éd. Haase), sont presque certainement de lui.

personne ne se méprît sur l'auteur des discours impériaux, l'activité et l'ambition littéraires de Sénèque ne se seraient pas senties satisfaites d'une expansion aussi limitée de son génie. Après tout, la philosophie, que son père lui avait dépeinte comme si dangereuse, offrait-elle plus de périls que cette éloquence si vantée ? Il revint donc aux études qui l'avaient passionné pendant son adolescence, mais semble-t-il, assez tardivement.

S'il faut absolument préciser la date où Sénèque commença les travaux qui l'immortalisèrent (1), je crois qu'on pourrait la placer à la fin du règne de Caligula. C'est sans doute vers cette époque que Sénèque perdit son père. Je me rangerais volontiers à l'opinion de ceux qui présentent Sénèque comme occupé, dès sa mort, à recueillir pour l'éditeur une partie de ses œuvres et à composer sa biographie. Son père vivant, il a dû hésiter à heurter de front ses préventions contre les philosophes ; la disparition de celui-ci l'affranchissait de pareils scrupules, et c'est tout en remplissant ce pieux devoir, ou peu de temps après

(1) Là où je ne donne ni raison ni référence particulière, je suis la chronologie fort vraisemblable adoptée par Gercke, chez qui l'on trouvera, avec une courte bibliographie, l'indication des principaux moyens de dater les ouvrages de Sénèque. On pourrait reprocher à Gercke la manie de voir des allusions partout. Il est vrai que tous les commentateurs sont plus ou moins tombés dans ce travers. Depuis l'étude de Gercke, R. Waltz, dans sa thèse sur la vie politique de Sénèque, a essayé comme moi, mais d'un point de vue différent, de situer les ouvrages de Sénèque à leur place dans sa biographie. J'indiquerai en note les points sur lesquels je suis en désaccord avec lui. Il est impossible de mettre un point final à cette discussion. Les raisons qu'on peut tirer des changements dans la manière de Sénèque sont peu solides ; j'ai essayé (*Revue de philologie*, 1910) de dater les ouvrages par la proportion des clausules métriques, mais sans aboutir à des résultats décisifs.

l'avoir accompli, qu'il composa probablement ses premiers dialogues.

L'un d'eux paraît avoir été le traité « de la Colère » dont les trois livres sont dédiés au frère de Sénèque, Novatus. Ils sont d'un homme qui parle encore de l'exil sans déplaisir (cf. I, 16 sq.) et n'en a pas encore souffert. En revanche, ils trahissent une haine particulièrement vive, et, à mon sens, un ressentiment encore tout frais contre la folie furieuse de Caligula, sur laquelle il ne se lasse point de revenir. Le *de Ira* fut pour Sénèque dans une certaine mesure ce que sera plus tard pour Tacite la *Vie d'Agricola*, un cri de soulagement et de vengeance. Mais n'y cherchons pas une étude méthodique et suivie de la colère, de ses dangers, de ses remèdes. Sénèque annonce bien qu'il va traiter tous ces points ; mais il règne dans l'ensemble de l'ouvrage un désordre extraordinaire. Sénèque renvoie à des distinctions qu'il n'a pas faites (II, 31, 1), reprend d'une façon tout à fait inattendue des discussions terminées, ou revient pour les modifier sur des divisions déjà établies. Ce qui domine, c'est une série de lieux communs déclamatoires, tout à fait dans le goût des rhéteurs et qui reviennent jusqu'à trois fois (par ex. I, 1, 3 ; II, 35, 3 ; III, 4, 1). On a bien essayé d'atténuer cette incohérence en supposant que Sénèque avait écrit deux traités, l'un qui se composait du livre III et avait été compris dans un recueil de douze dialogues, tous composés d'un livre unique ; l'autre, en deux livres, aurait été, après la mort de l'auteur, préposé et rattaché artificiellement au troisième (1). Je n'en suis pas convaincu. Les raisons qui

(1) Cf. R. Pfennig : *De librorum quos scripsit Seneca de ira compositione et origine*. Diss. Greifswald, 1887.

motivent l'hypothèse d'une rédaction séparée du troisième livre conduiraient avec autant de vraisemblance à séparer le deuxième du premier. Et puis il n'est pas très facile d'expliquer pourquoi Sénèque — l'étroite parenté du mode de développement, de la langue et de la métrique le prouvent, et personne ne l'a sérieusement contesté — a composé deux ouvrages presque identiques à la même époque, ni comment ces deux ouvrages se sont fondus en un seul, quand et par qui ont été faits ces renvois qui unissent le troisième livre aux précédents. On finit par admettre, après avoir longtemps tourné autour de cette solution, que la fusion est peut-être due à Sénèque lui-même ; ce qui revient à dire, ou peu s'en faut, que Sénèque a composé chaque livre du *de Ira* sans trop se préoccuper de ce qu'il avait mis dans les précédents : et ceci est l'évidence même. On veut innocenter Sénèque des défauts particulièrement choquants qui éclatent dans cet ouvrage. C'est prendre une peine bien inutile ; car nous les retrouverons ailleurs — moins marqués sans doute, mais le *de Ira* appartient vraisemblablement à une époque où Sénèque débute dans la littérature philosophique, ou tout au moins subit plus fortement l'influence de la rhétorique. Voici comment on peut expliquer, ce me semble, la genèse du *de Ira*. Sénèque (cf. Buresch, p. 128 sq.) en a emprunté la substance au περὶ ὀργῆς de Sotion, que Sénèque, son élève, ne peut guère avoir ignoré ou négligé. Il a voulu amalgamer avec le περὶ ὀργῆς différents traités et n'y a réussi qu'imparfaitement. Encore plus orateur que philosophe, il a su, moins encore dans cette œuvre que dans les traités ultérieurs, suivre une discussion et refréner son ardeur déclamatoire ; peut-être aussi l'exil, survenant brusquement, l'a-t-il em-

pêché de faire les retouches nécessaires pour effacer les disparates et mettre dans l'ensemble un peu plus d'ordre et d'unité.

En 41 ou 42, en effet, un événement terrible frappa Sénèque. Il fut banni par Claude, à l'instigation de Messaline. Le coup fut rude pour un homme que la fortune avait jusque-là comblé de ses dons. Il réagit néanmoins avec vigueur et chercha un soulagement dans la philosophie. Sa mère Helvia souffrait cruellement de l'absence de son fils ; ce fut une occasion pour Sénèque, en faisant acte de piété filiale, de remonter son propre courage. On peut donc placer l'ouvrage avec quelque vraisemblance dans l'année qui suivit l'envoi en exil. Certains (1) ont jugé que l'influence directe des rhéteurs, tels que nous les connaissons par les *Controverses* et les *Suasoires*, y est plus sensible que dans la plupart des autres traités. Cela ne m'apparaît pas d'une façon absolument nette. Il est possible, après tout, que des réminiscences de l'ouvrage paternel se soient présentées plus souvent à son esprit. L'ouvrage de Sénèque le Père ne devait être antérieur que de trois ou quatre ans ; si l'on admet que son fils en soit l'éditeur, comme de certains autres, quoi d'étonnant que notre philosophe en ait été pénétré ? Mais je ne vois pas que la rhétorique l'ait dominé plus qu'ailleurs ; nulle part, au contraire, les arguments ne sont mieux appropriés au sujet, et s'ils n'ont pas tous une force également convaincante, ils sont tous également à leur place. Ce qui caractérise plutôt l'ouvrage, c'est la régularité de son développement, le choix et la majesté volontaires (cf. 1, 3) de l'expression, enfin une certaine allure périodique plus prononcée et plus

(1) Voir la conclusion de ROLLAND.

soutenue que dans les autres ouvrages. La situation était nouvelle ; on n'avait point eu d'exemple jusque-là qu'un affligé prît la peine d'écrire pour consoler les siens de son propre malheur, et Sénèque a soin de nous l'indiquer. Loin de lui nuire, l'originalité du sujet l'a plutôt servi. Car, après avoir parcouru la série des lieux communs et des consolations banales, il sait en imaginer d'autres mieux adaptées à la destinataire ; et, si elles ont dû l'émouvoir davantage, elles nous intéressent aussi particulièrement par ce qu'elles nous révèlent sur la vie de l'auteur, et elles ont encore, après tant de siècles, un accent profondément personnel et touchant.

Malheureusement, ce qui pouvait consoler le mieux Helvia, c'est-à-dire la présence des siens autour d'elle, devait aviver encore chez l'exilé la douleur de la séparation. Que pouvaient de froides et banales dissertations à côté de ce climat rude, de ce ciel âpre et inculte, de cette population farouche et sauvage (Helv. 7, 8 ; 9, 1) ? Sénèque avait des aspirations élevées, mais il lui manquait la persévérance et la constance. Le découragement triompha bientôt des raisonnements ou des occupations par lesquels il prétendait l'endiguer (1), et l'entraîna finalement à un acte de flatterie qui est une première tache sur son nom ; sous le couvert de cette philosophie qu'il prônait, il écrivit à Polybe, à l'occasion de la mort de son frère (probablement en 44) une consolation remplie d'assez basses flatteries qui ont indigné les plus chauds par-

(1) Comme on l'a justement noté (cf. LAFAYE dans la *Revue des cours et conférences*, 1896-7, 1re série, p. 258, et R. WALTZ, *Vie pol. de Sénèque*, p. 110), Sénèque, sentant le courage lui échapper, essaie dans la *Cons. à Helv.* autant de résister à l'abattement que de réconforter les siens.

tisans de Sénèque (1) au point de leur faire déclarer l'œuvre apocryphe. Ils ne peuvent admettre qu'après avoir trouvé de si beaux accents pour consoler sa mère, il tombe dans la plus dégradante courtisanerie, oubliant que la faiblesse de la volonté et l'inconséquence sont les traits saillants du caractère de notre philosophe. Ils tirent argument de ce que, à en croire Dion Cassius (ou son abréviateur Xiphilinos, LXI, 10), Sénèque aurait envoyé de Corse à Messaline et aux affranchis de Claude un livre qui contenait des éloges à leur adresse et qu'il détruisit plus tard. Dion Cassius groupe manifestement dans ce passage tous les griefs que les ennemis de Sénèque accumulaient sur sa tête. Comme on ne peut pas prendre à la lettre des racontars malveillants, ils prouvent tout au plus que les accusateurs de Sénèque, probablement aussi l'écrivain qui est la source de Dion et qui s'est fait leur écho, peut-être également Dion, n'ont point connu l'ouvrage dont ils parlaient. Mais cela ne prouve pas qu'il n'ait point existé, et à vrai dire, si hardis qu'aient pu être les ennemis de Sénèque, on admettra difficilement qu'ils aient inventé de toutes pièces cette histoire. Il y a eu un écrit de ce genre composé par Sénèque, et ceux qui veulent laver la mémoire de Sénèque d'une pareille bassesse risquent, en s'appuyant sur le témoignage de Dion, de la noircir encore davantage. Il est possible même que le bruit qui nous montre Sénèque, de honte, détruisant son œuvre, soit fondé ; mais rien

(1) Entre autres Diderot. Sur les arguments invoqués par les adversaires de l'authenticité, voir aussi Buresch, p. 114 sqq. Un seul, je crois (Th. Birt dans les *Neue Iahrb. für das class. Alterthum*, 1911, p. 596-601), a essayé de justifier Sénèque. Les arguments sont des plus médiocres. Ce qu'il dit du peu de vraisemblance des affirmations de Dion me semble mériter plus de considération.

ne prouve que cette destruction ait atteint tous les exemplaires de l'ouvrage (car sa flatterie eût été perdue, s'il ne lui eût donné une large publicité). L'un d'eux a pu survivre à l'insu de Sénèque et de ses détracteurs et, retrouvé être annexé, peut-être beaucoup plus tard, aux autres dialogues. Sénèque n'y fait pas mention de Messaline, c'est vrai, dans le texte que nous possédons, mais son nom peut figurer dans les premières pages qui sont perdues ; et puis comment des gens, qui ne parlaient de l'ouvrage que par ouï-dire ou de mémoire, en pouvaient-ils connaître exactement le contenu ? Qu'ils se soient plu, même sciemment, à exagérer l'abaissement de Sénèque n'a rien que d'assez naturel. De toute façon, nous avons une *Consolation à Polybe*, et il faut en expliquer la provenance. Si elle était l'œuvre d'un faussaire, on devrait tout au moins y trouver des contradictions avec les idées soutenues ailleurs par Sénèque, des silences inexplicables, des imitations flagrantes d'autres traités, des divergences et des maladresses de style. Or rien de tout cela n'existe. Sans vouloir entrer dans le détail (1), disons que les contradictions constatées sont apparentes et les rapprochements avec d'autres traités superficiels, que l'omission de Phèdre, bien que nous n'en saisissions pas très exactement le motif, est loin d'être un argument solide (2) ; quant au style, on y retrouve aisément jusque dans les plus petits détails

(1) Cf. Isleib (W.), *De Seneca dialogo undecimo qui est ad Polybium de Consolatione* (Diss. Marbourg, 1906). Etude complétée par Paula Stephanie dans les *Wiener Studien*, T. XXXII, (1910), p. 89-96.

(2) Phèdre paraît avoir été mal vu (Cf. Martial, III, 5) et considéré plutôt comme un pamphlétaire que comme un fabuliste ; c'était d'ailleurs un tout petit personnage, dont l'œuvre pouvait être considérée comme non avenue, quand il s'agissait de flatter un personnage tel que Polybe.

la manière annéenne, et jamais faussaire n'a poussé l'imitation jusqu'à cette perfection. Ce n'est pas qu'il ne soit facile de relever des gaucheries d'expression, bien des transitions lourdes et redondantes (1) dans la Consolation à Polybe ; mais Sénèque lui-même s'en excuse en disant que son esprit est troublé. Une certaine dépression mentale, accrue sans doute par la conscience de la bassesse qu'il commettait, explique très suffisamment la médiocrité de l'œuvre.

II

L'année 49 marque un revirement incroyable dans la fortune de Sénèque. Alors, dit Tacite (*Ann.* 12, 8), « Agrippine, afin de ne pas se rendre fameuse unique ment par des forfaits, demande en faveur d'Annaeus Sénèque le retour d'exil et en même temps la préture, pensant que ces propositions seraient bien accueillies du public à cause de sa réputation littéraire, et pour que l'enfance de Domitius grandît sous un tel maître ». Ne pressons pas trop les affirmations d'un historien plus soucieux de condenser en une phrase le plus grand nombre de faits et d'idées possible que de sacrifier à l'exactitude historique. Il a pu s'écouler des mois entre le rappel d'exil de Sénèque et son retour à la vie publique. Il avait d'ailleurs, si l'on en croit un scholiaste de Juvénal (V, 109), entrepris un voyage à

(1) On en trouverait d'ailleurs dans d'autres ouvrages du même auteur. — J. Lipse (*Elect.* I, cap. 26), considère, sans raison valable d'ailleurs, que les dernières lignes ont été interpolées. Il est pourtant assez naturel que Sénèque ajoute à son œuvre quelques lignes d'envoi, destinées en même temps à apitoyer sur le malheureux exilé le tout puissant affranchi.

Athènes au moment où Agrippine l'appela auprès de son fils. C'est à cette époque qu'on place généralement le traité « sur la Brièveté de la vie », en raison d'une allusion à l'introduction de l'Aventin dans le Pomœrium qui fut décrétée par Claude en 49. Mais surtout le développement et le ton correspondent à l'état d'esprit et à la situation que nous pouvons attribuer à Sénèque cette année-là. Il est assez repris par ses relations ou par les affaires pour sentir vivement la fuite des jours ; il est assez affranchi de la vie politique pour en détourner les autres ; il paraît jouir d'une grande tranquillité morale. Dans cette satire des diverses occupations dans lesquelles se perd l'existence humaine et auxquelles Sénèque oppose la sérénité du sage, on ne sent pas d'amertume ni de passion, mais le développement coule avec l'aisance que peuvent seules donner à la fois la sécurité de l'âme et la maturité de l'esprit. L'œuvre est adressée à Paulinus, dont le nom révèle un lien de parenté avec la belle et riche femme à laquelle Sénèque venait ou se proposait de s'unir par un brillant mariage (1). Paulinus, préfet de l'annone, était entré récemment en fonctions. Ainsi Sénèque retrouvait, avec la possession de son talent, la faveur et l'amitié des plus grands personnages de Rome.

En même temps que les personnalités politiques du

(1) R. Waltz a lui-même renoncé dans sa thèse à l'opinion qu'il avait soutenue précédemment (*Revue des études anciennes*, t. VII, 1905, p. 223-230) contre l'hypothèse, admise depuis J. Lipse, d'un double mariage de Sénèque. Mais il croit à tort (p. 94, n. 5) que Sénèque fait allusion (Helv. 18, 6) à sa première femme ; dans ce passage, *matri* comme *aviae* désigne Helvia. — Quant à Paulinus, la *Prosopographia imperii Romani* (T. III, p. 69) en fait le père ou l'aïeul de Paulina ; mais, comme nous ne savons de ce personnage que ce que nous en dit Sénèque, c'est impossible à prouver.

moment, Sénèque recherchait aussi la société littéraire contemporaine. Il connaissait Marcia, fille de l'historien Crémutius Cordus, laquelle avait bien mérité des lettres romaines. Car les œuvres de son père, à l'instigation de Séjan, avaient été brûlées et l'auteur lui-même avait dû se donner la mort. Dès que, sous Caligula, la mise à l'index de ces ouvrages fut levée, Marcia s'occupa d'en réunir les exemplaires échappés au bourreau et de répandre les écrits paternels ; elle trouvait une consolation dans ce pieux devoir et dans la pensée que son fils Métilius, élevé à la dignité sacerdotale, se montrerait digne de son aïeul. Mais elle fut frappée dans ses plus chères espérances, et, après trois ans d'une douleur inconsolée, elle reçut de Sénèque une Consolation d'une belle élévation morale. Cet événement coïncide-t-il avec le retour d'exil de Sénèque ? Je le croirais volontiers. Comme l'œuvre n'a pas été composée en Corse (cf. 16, 2), il faudrait, pour qu'elle pût être de 40 ou 41, que tous les faits précités, levée de l'index, publication des ouvrages, sacerdoce de Métilius, sa mort, aient eu lieu en moins d'un an : ce qui est possible, mais peu vraisemblable. Et puis, pourquoi Sénèque a-t-il attendu trois ans pour écrire à Marcia ? Sans doute parce que, exilé en Corse, il ne se sentait pas le courage, l'autorité, le talent nécessaires pour jouer le rôle de consolateur (1). La date de 49 me paraît donc la plus probable. Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, la *Consolation à Marcia* appartient par le fond et par la forme aux œuvres de la

(1) R. Pichon (*Les travaux récents*..., p. 221) suppose que Sénèque n'a connu Marcia qu'à son retour d'exil. Mais avec la réputation littéraire dont il jouissait sous Caligula, je doute qu'il n'ait pas été en relations avec la fille de Crémutius Cordus. Je préfère expliquer ce retard par l'exil.

première période. Le style a une ampleur que les œuvres ultérieures ne connaîtront guère, mais aussi plus d'emphase. Il y a une analogie frappante, et du reste assez naturelle, entre les consolations à Helvia et à Marcia. Dans l'une comme dans l'autre, on a cru distinguer une influence particulièrement marquée des rhéteurs prônés dans les *Controverses*. Pourtant les lieux communs tiennent dans celle-ci une plus large place, et la raison en est facile à découvrir, car Sénèque a trouvé des accents moins émus en s'adressant à une étrangère qu'en écrivant à sa mère. Il ne faudrait pas exagérer, d'ailleurs ; nous sommes déjà suffisamment portés à ne voir que ce côté de l'esprit annéen pour que nous ne relevions pas l'émouvant récit de la mort de Crémutius Cordus, et l'éloquente prosopopée où celui-ci essaie de consoler sa fille par le tableau de sa vie immortelle, de l'éternelle transformation des choses et de toutes les joies que la sagesse antique pouvait offrir à ceux qui vont mourir ou qui pleurent leurs morts.

L'année 49, si elle clôt une époque de la vie littéraire de Sénèque, est capitale aussi dans son existence politique. Nous avons vu qu'exilé dans une île sauvage et réduit à mendier la protection d'affranchis insolents, il se trouvait presque sans transition le favori et le conseiller de la toute puissante Agrippine, et du même coup rentrait dans la carrière des honneurs. Mais le fait qui devait décider de son avenir fut le choix qu'Agrippine fit de lui comme précepteur du jeune Néron dont les destinées, au moins dans l'esprit d'Agrippine et de ses partisans, s'annonçaient déjà comme devant être très brillantes. Dans les années qui suivirent cette élévation soudaine, l'éducation du jeune Domitius, les difficultés de la vie publique, les intrigues de cour

aussi occupèrent-elles Sénèque au point d'annihiler entièrement son activité littéraire ? C'est fort possible ; dans tous les cas, parmi les œuvres qui nous ont été conservées, nous n'en voyons aucune qui puisse être rattachée à cette époque.

Claude meurt (54) ; Agrippine, habilement secondée par Sénèque et ses partisans, a réussi à faire proclamer à la place de Britannicus son fils Néron. La vie politique étouffe chez Sénèque les études philosophiques. Il rédige plusieurs écrits officiels : l'éloge funèbre de l'empereur défunt (Tac., *Ann.* 13, 9), la proclamation à l'armée et au sénat (Dion, LXI, 3, 1) et divers autres discours pour Néron (Tac. 13, 11) ; il composa aussi une œuvre dont il aurait dû, par respect pour lui-même, s'abstenir (1), mais qui nous révèle un tout autre aspect de son talent, la satire sur la mort de Claude dont le titre est vraisemblablement ἀποκολοκύντωσις (Dion, LX, 35, 2).

La vocation philosophique de Sénèque se réveilla bientôt. Il résolut de faire connaître au public, en même temps qu'il rappelait à son ancien élève, les maximes de douceur et de clémence (2) qu'il avait enseignées à celui-ci et sur lesquelles le nouveau principat devait se fonder. Le traité, tel qu'il se présente aujourd'hui, est en deux livres ; mais le second est si

(1) Quoique les excuses et les explications que donne R. WALTZ de ce pamphlet *(Vie politique...*, p. 196 sqq.) méritent d'être lues, l'indulgence qu'il témoigne à Sénèque en cette circonstance me paraît excessive.

(2) Le *de Clementia* a fait l'objet de remarquables études de F. PRÉCHAC *(Mélanges Picot.* T. II, p. 569-581 — *Communication à l'Académie des sciences* publiée dans les *comptes rendus* de 1913, p. 385-392. — *Introduction* à l'édition du *de Clementia).* Je ne discuterai que les conclusions de cette dernière qui contient la formule définitive de sa thèse.

bref qu'il faut bien le supposer incomplet. Il est probable que le *de Clementia* en comprenait trois à l'origine (1), débutant sans doute tous trois par un éloge de Néron. Après avoir, dans le premier, montré que la clémence est une vertu essentiellement humaine et royale (2), il aborde, dans le deuxième, les définitions, s'inspirant ici plus étroitement du stoïcisme, particulièrement habile dans ces distinctions ; il expliquait enfin dans un troisième point « comment l'âme est amenée à la clémence, s'y confirme et la fait sienne par la pratique ». Il s'agit évidemment d'indiquer à Néron une méthode d'entraînement en quelque sorte, grâce à laquelle la clémence deviendra habituelle et naturelle chez lui (3). De cette partie il ne nous reste que quelques phrases conservées par hasard dans une lettre d'Hildebert du Mans (4). Mais nous en avons

(1) Il est certain, dans tous les cas, qu'il en avait au moins deux, puisque c'est ainsi que les manuscrits nous le présentent aujourd'hui. Ni l'*explicit* altéré du *Nazarianus* à la fin du traité, ni l'emploi de *volumen* (I. 9, 11) là où l'on attendrait plutôt peut-être *liber*, ne sauraient constituer d'indices sérieux contre cette division. Le second éloge de Néron, avec le nom du destinataire en première ligne, a tous les caractères d'un préambule ; rapproché, comme il l'est dans l'édition Préchac, du préambule du livre I, il donne une impression de redite véritablement choquante.

(2) Je maintiens ma correction *mansuetum* (ou *magnum*) *animum esse hominis*. Préchac propose *humanissimi* ou *manumitissimi Neronis*; la nécessité de cette introduction de Néron dans le sommaire, ainsi que l'abréviation de son nom par les copistes, me paraissent fort douteuses.

(3) Ce développement peut difficilement se confondre avec l'éloge de la clémence qui dans les manuscrits suit immédiatement le sommaire. Comment, d'ailleurs, se serait opérée cette interversion ? L'explication proposée par Préchac, fort compliquée, repose sur cette hypothèse, contredite par les autres ouvrages de Sénèque, que celui-ci aurait répété littéralement le sommaire en tête du troisième point.

(4) Il est possible qu'ADLER (*Senecas Schrift* de Clem. *und der Fragment des Bischofs Hildebert*, Wiener Studien, t. XXVII [1905], p. 242-250) ait raison lorsqu'il croit retrouver dans la partie conservée de

assez pour pouvoir juger le traité dans son ensemble ; nous en possédons sans doute la plus belle partie, celle que les anciens, qui le connaissaient tout entier, aimaient le plus volontiers à se rappeler et à reproduire (1). L'œuvre, par son plan et par certains développements, rappelle le *de Ira*, mais ce rapprochement même permet de mesurer le progrès accompli. Plus ou presque plus de ces digressions où l'on sente l'élève malhabile des rhéteurs, de déclamation pesante et prétentieuse, de transitions lourdes et monotones ; on y retrouve toutes les caractéristiques des œuvres précédentes, mais dégagées, allégées. Et le traité abonde en trouvailles ingénieuses et en mots inoubliables. Ce n'est pas que l'œuvre soit particulièrement soignée, mais Sénèque est en pleine possession de son talent. Sous l'apparente généralité des arguments, il sait découvrir ceux qui seront — peut-être — susceptibles de toucher son impérial élève. Faute de pouvoir s'appuyer sur une tradition de générosité qui ne manquait que trop chez Tibère et ses successeurs, il s'étend ingénieuse-

l'ouvrage la plupart des pensées rapportées par l'évêque du Mans ; mais ce n'est pas absolument certain. Il me semble que le compilateur a dû faire des emprunts d'expressions aussi bien que d'idées. Certaines phrases comme « *Virtus est ad vindictam necessitate trahi, non voluntate venire* » sont parfaites et paraissent remonter textuellement à l'ouvrage même. La dernière reproduit visiblement des procédés annéens *(inimici est... nocentis est)* ; comme elle correspond mal à ce qui nous reste du *de Clem.*, il faut, si l'on n'admet pas de mutilation, faire honneur soit à Hildebert, soit au compilateur, de ce pastiche dont ils me paraissent l'un et l'autre fort incapables.

(1) Il n'y a donc rien à tirer de la preuve *ex silentio* tirée du témoignage des écrivains anciens pour montrer qu'ils n'auraient pas connu un *de Clementia* plus étendu que nous (cf. Préchac., p. XLIX sqq.). Du reste, dans les rares passages où l'on peut retrouver nettement l'imitation de Sénèque, il n'est pas bien sûr que toutes les idées exprimées proviennent de la partie conservée du *de Clem.* (voir par ex. p. LIII init.).

ment et non sans force sur la clémence d'Auguste envers Cinna. Par un procédé qui n'est peut-être pas conforme aux doctrines pédagogiques de Sénèque, mais qui témoigne au moins d'une certaine psychologie, il fait appel à l'orgueil et à la vanité de Néron pour combattre sa cruauté. Car le but de Sénèque n'est pas douteux : il veut, comme on l'a déjà remarqué, retenir Néron sur la pente du crime. L'ouvrage est daté : Néron venait d'avoir dix-huit ans (le 15 décembre 55) (1). Or il avait déjà empoisonné son frère. Par une tactique assez fâcheuse que Sénèque renouvellera à la mort d'Agrippine, il passera l'éponge sur le crime, dans l'illusion que ce sera le dernier. Il ose proclamer l'innocence de Néron, et, jouant sur les mots, affirme que le jeune empereur n'a pas versé encore une seule goutte de sang humain. Il y a eu de tout temps de ces assassinats politiques qui ne sont un mystère pour personne et restent officiellement ignorés. D'ailleurs, peu importaient au public, et dans une certaine mesure à Sénèque lui-même, ces drames de famille que semblait excuser la raison d'état. Ce qu'il fallait, c'est que ces crimes ne franchissent pas le seuil du palais, que le peuple romain (le sénat particulièrement) n'en fût pas la victime. Considéré de ce point de vue, Néron était jusque-là véritablement innocent. Le serait-il toujours ? Sénèque avait quelque raison d'en douter. Au moins, s'il échouait dans son entreprise, aurait-il répudié publiquement toute com-

(1) Préchac, pour placer le traité avant la mort de Britannicus, propose de lire *duodevicen « simum ingressus annum. Vicen » simum egressus annum*, conjecture fort lourde, qui suppose chez Sénèque des scrupules chronologiques peu habituels (voir plus loin, p. 65, n. 1) et fausse l'idée de l'auteur : car il veut opposer, à âge égal, les crimes d'Auguste à la prétendue innocence de Néron.

plicité avec lui. Et il était temps, car déjà les ennemis de Sénèque faisaient entendre des murmures, qui devaient résonner douloureusement dans son âme sensible et prête à s'émouvoir.

Ces ennemis ne tardèrent pas à lancer contre lui les attaques les plus violentes et les plus précises (1). Suillius, menacé par ses ennemis, ne craignait pas de rappeler à Sénèque ses adultères passés et sa cupidité présente. Sans doute, celui-ci est assez fort pour lui susciter des accusateurs et le faire envoyer en exil (58). Mais il ne veut pas que sa seule puissance le blanchisse : il entreprend de se justifier devant l'opinion et peut-être même à ses propres yeux ; car il ne pouvait se dissimuler que le puissant conseiller de Néron était loin du fougueux disciple de Sotion et d'Attale. Et il adressa à son frère Novatus, devenu Gallion par adoption, une véritable apologie de sa conduite qu'il intitula « le Bonheur ». Les deux frères paraissent avoir été tendrement unis ; la communauté de leurs goûts, l'analogie de leur carrière, probablement aussi une certaine affinité de caractère les rapprochaient. Sénèque parle assez souvent de Gallion et toujours avec beaucoup d'admiration ; même l'affection qu'il lui témoignait avait rejailli sur sa fille Novatilla (2). Ajoutons à cela que l'ancien proconsul d'Achaïe devait sentir combien son sort était lié à celui de son frère. Sénèque ne pouvait donc choisir un arbitre plus favorable. Aussi peut-on croire sans peine que la recherche d'une règle de vie et du véritable bonheur

(1) C'est en 57 que Dion (LXI, 10) place ces accusations qui ont une connexion évidente avec celles dont Sénèque se défend, directement ou non, dans le *de Vita beata*.

(2) Cf. Helv. 18, 7 ; cf. aussi sur Gallion : Ep. 102, 4 ; N. Q. IV, pr., 10-12.

n'est pas le véritable but de l'ouvrage. On n'y sent pas la sérénité d'un Cicéron étudiant les principes du bien et du mal ; mais l'œuvre a dès le début une allure heurtée, dès le second chapitre un ton amer et dégoûté, puis, au milieu du traité, la discussion personnelle éclate, violente, passionnée. Sénèque ne peut nier que les attaques de ses adversaires n'aient un certain fond de vérité ; il s'excuse de n'être pas un sage. Mais tout aussitôt il passe à l'offensive, comme il faisait sans doute au barreau jadis. L'apologie est parfois hautaine et renferme des menaces à peine déguisées ; les arguments sont plus polémiques que convaincants ; mais on ne saurait leur dénier une certaine flamme qui éblouit et qui fascine.

Sénèque l'emportait, mais il avait été touché. Rien ne le montre mieux que le ton désabusé qu'il prend dans le *de Vita beata*. Mais j'en voudrais trouver une autre preuve dans le traité « de la Fermeté du sage » de date fort incertaine, mais que je n'hésiterai pas à placer, comme celui-là, aux alentours du procès de Suillius, c'est-à-dire vers 58. La thèse de Sénèque est que « le sage ne peut ressentir ni injure ni offense », parce qu'il est au-dessus d'elles. Le point de départ du traité serait, au dire de l'auteur, une conversation tenue entre lui et Serenus. Cette conversation a-t-elle eu lieu réellement ? On peut l'admettre, comme elle est peut-être aussi un procédé littéraire pour introduire la discussion. Dans tous les cas elle n'a été que l'occasion ou le prétexte pour réaliser le dessein que Sénèque avait conçu de s'affermir contre les attaques dont il était l'objet. Serenus, à qui il a dédié l'ouvrage, ne pouvait que profiter des conseils et des arguments du philosophe. Il y avait entre les deux non seulement des liens de parenté (que semble indiquer, du moins, l'i-

dentité du gentilice) et d'affection (que révèle la lettre 63 à Lucilius), mais une entente politique qui devait leur attirer les mêmes haines et les mêmes diffamations. Serenus était le confident, le complice même des amours impériales ; il ne devait pas être épargné par des adversaires assez audacieux pour s'exprimer librement, assez entreprenants pour tenter de remplacer les favoris ; et si, après une vie agitée, le jeune préfet des vigiles eut une mort prématurée et suspecte, il est possible que ceux-là n'y soient pas complètement étrangers. Si l'on suppose que le *de Constantia sapientis* est postérieur au *de Vita beata*, on s'explique assez facilement que Sénèque, désespérant malgré son crédit de réduire au silence leurs ennemis communs et las de lutter contre une hydre sans cesse renaissante, ait pu conseiller à son ami une patience qu'il jugeait pour tous deux plus digne et plus salutaire. Mais j'inclinerais plutôt vers une autre hypothèse. On se rappelle qu'au début de l'exil Sénèque s'était tout d'abord proposé d'accepter stoïquement son mal et qu'ensuite il avait fléchi. Le même phénomène s'est peut-être produit en 58. Sénèque, meurtri, aura cherché tout d'abord dans la philosophie un secours contre lui-même et résisté à la tentation d'avoir recours à l'invective et à la violence, comme autrefois à la prière et à la flatterie. Il écrit alors ce court opuscule où il appelle à son aide les grands exemples antiques, Caton, Socrate, où il déploie une subtilité assez rare chez lui pour démontrer que l'offense n'est rien et que le ressentiment est incompatible avec la sagesse ; mais exemples et arguments sont sans force. Une fois de plus, Sénèque, victorieux dans le premier engagement, a finalement succombé dans sa lutte contre ses passions. De là le *de Vita beata*, de là le procès à

Suillius, qui le débarrassait, il le croyait du moins, de ses ennemis.

Mais Sénèque avait à faire face de deux côtés à la fois. S'il était attaqué si violemment, c'est qu'on sentait que son crédit était mal établi. Néron était loin de répondre à ses espérances ; nombre de ses actes choquaient trop manifestement les principes moraux de son précepteur ; et par là non seulement l'enseignement, mais la personne même de celui-ci se trouvaient en péril. Sans vouloir trop presser l'argumentation de Sénèque, qui suit sans doute d'assez près quelque traité latin ou grec, sans vouloir découvrir dans chacune de ses phrases une allusion à telle ou telle des pratiques néroniennes qui nous sont révélées par Tacite, on est fondé à voir des traces d'amertume et d'inquiétude dans les ouvrages de cette époque. J'ai dit que le *de Clementia* me paraissait moins une apologie de la clémence impériale qu'une précaution contre un retour possible à la politique de rigueur et de férocité. Le *de Constantia sapientis* semble prémunir les deux interlocuteurs autant contre les blessures qu'ils pourraient recevoir d'en haut que contre celles dont ils seraient frappés d'en bas (1). Savons-nous

(1) R. Waltz, dans la préface de son édition du *de Otio* (p. 3 sqq.) place le *de Const. sap.* vers 41-42 et le *de Tranq. vitae* (comme la plupart des commentateurs) entre 49 et 55. Les diverses attitudes qu'il prête à Serenus, celle d'un épicurien dans le premier ouvrage, d'un stoïcien mal converti dans le second, d'un convaincu dans le *de Otio* sont très discutables. Surtout il faut bien se garder d'attribuer aux destinataires de Sénèque les sentiments ou les objections que fait paraître l'interlocuteur fictif, dont ils ne se distinguent pas, il est vrai, toujours très nettement. Je préfère rapprocher du *de Otio*, dont la date n'est guère douteuse, les deux autres ouvrages. Il me paraît plus naturel que Sénèque ait dédié ses ouvrages à Serenus, homme mûr et personnage en vue, qu'à un adolescent obscur. Enfin, aux dates que je propose, ils cadrent mieux avec les sentiments qu'on peut supposer à Sénèque et à Serenus.

quels furent, dans l'intimité, les procédés de Néron à l'égard de son favori et de son précepteur ? N'est-ce pas l'empereur actuel qui rappelle à Sénèque le souvenir, toujours amer, d'un autre empereur dont il eut jadis à souffrir ? Si Sénèque s'est hasardé, dans quelque entretien secret, à faire à son ancien élève quelques remontrances, elles ont dû être assez mal accueillies. Et en admettant qu'il n'ait pas eu à se plaindre d'une offense grossière, une allusion, un geste, un regard, un silence même ont pu blesser sa vive sensibilité. De toute façon, Sénèque n'a pas pris brusquement sa détermination de se tenir à l'écart de la vie publique, il se sentait une gêne, et gêner Néron, c'était signer son arrêt de mort. De là, avant la détermination, une période d'espoir et d'inquiétude, de dégoût et de regret, un bouleversement complet de l'âme merveilleusement décrit dans les premières pages d'un de ses traités et si contraire à cette tranquillité de l'âme qui en est l'objet et le titre. Il est téméraire d'affirmer, comme on l'a fait, que ce ne pouvait être l'état d'esprit de Serenus, mais on peut sans exagération admettre que Sénèque s'est peint autant que l'ami auquel il dédiait l'ouvrage. Certains traits représentaient assez bien le viveur blasé où l'on aimerait à reconnaître le compagnon de plaisir de Néron, certains autres le philosophe dégoûté des grandeurs où il a trouvé, avec les satisfactions de la vanité, bien des déboires et des tourments. Tout le discours porte la trace de profondes préoccupations : la disgrâce, la ruine, la mort passent devant les yeux de Sénèque, non plus comme des mannequins qu'on agite pour les besoins de la déclamation, mais comme des réalités menaçantes contre lesquelles il faut s'armer. Et Sénèque pose nettement la question de la retraite ; à

vrai dire, il ne la juge pas encore indispensable ; tout au moins ne la veut-il pas complète. Il faut, dit-il, l'opérer lentement et en bon ordre, mais ce n'est pas simplement une question de dignité, c'est aussi affaire de prudence ; et puis, on ne quitte pas si facilement une vie si brillante. Sénèque ose à peine se l'avouer à lui-même, mais il sent déjà la retraite inévitable.

Elle eut lieu à l'automne de 62 ; je n'en retracerai pas les circonstances, que Tacite a mises en lumière. Dans la situation délicate où Sénèque se trouvait placé, rester, c'était prendre sa responsabilité des crimes de Néron ; se retirer, c'était laisser le champ libre à tous ses corrupteurs. Il nous semble qu'il n'avait pas le choix ; il faut croire que ce n'était pas l'avis de ses amis et partisans, car Sénèque prend soin d'expliquer son attitude dans un traité spécialement consacré à « la retraite » et dédié vraisemblablement au même Serenus (1). Elle avait, en effet, besoin d'explication, puisque, nous l'avons vu, Sénèque, dans le traité précédent, n'admettait qu'avec les plus grandes réserves l'abstention des affaires publiques. Nous saisissons là, une fois de plus, un trait du caractère de Sénèque : il fait front tout d'abord au péril, mais c'est pour y céder presque aussitôt. Débordé par la multiplicité des vices de Néron et de ses conseillers, après quelques velléités de résistance il lâche pied. Mais il a besoin de se persuader, à lui-même ainsi qu'aux autres, qu'il a bien fait, que c'est là la vraie doctrine stoïcienne. Sa décision, d'ailleurs, est bien prise, il renoncera plutôt à l'orthodoxie stoïcienne qu'à la vie retirée qu'il médite. Il a besoin de détourner

(1) Du moins, le nom de Serenus se reconnaît, malgré un grattage, dans le meilleur manuscrit.

ses regards de ce monde atroce où il vit, pour contempler la mystérieuse harmonie de l'univers ; il croit fermement, du reste, que l'activité du sage n'est pas éteinte par la vie spéculative. S'il ne peut plus s'appliquer aux intérêts de l'Etat, il veillera à ceux de l'Humanité.

III

Sénèque tint parole. Il chercha dans les lettres, comme jadis Cicéron, un divertissement aux malheurs du présent, et dans la philosophie un moyen de se rendre utile. Vieillard malade, « décrépit » comme il le dit plaisamment lui-même, il ne se laisse pas abattre par les déceptions ; au contraire, son activité philosophique devient considérable. Rien ne l'entrave plus maintenant, ni les occupations, ni les soucis politiques, ni la gêne que faisait naître en lui l'opposition trop manifeste entre ses maximes et sa conduite. Sa manière originale s'est depuis longtemps dégagée, mais c'est alors qu'elle va s'épanouir en toute liberté. On a peine à s'imaginer ce qu'a pu produire à ce moment-là Sénèque, car ce que nous possédons de ses œuvres d'alors n'en représente certainement qu'une faible partie.

C'est à cette époque qu'appartient vraisemblablement le plus important traité de morale que nous ait légué Sénèque, celui où il discute différents problèmes relatifs aux bienfaits. Il y étudie successivement l'art de donner, l'art de recevoir, l'art de rendre ; puis dans un quatrième livre, il agite la question de savoir si donner et recevoir sont choses en soi désirables. Deux autres livres sont consacrés à des problèmes qui se rattachent moins étroitement au sujet et dont la

solution lui paraît plus amusante que véritablement nécessaire. Enfin un septième livre contient tout ce qui a échappé à Sénèque dans les précédents. L'œuvre, on le voit, est faite de pièces et de morceaux. Doit-on en conclure que Sénèque a remis plusieurs fois son ouvrage sur le chantier ? Pas nécessairement (1). C'est

(1) Gercke supposait que le livre VII avait été composé quelque temps après les autres. Cette hypothèse a été reprise, développée et précisée par F. Préchac dans une communication à l'Académie des Inscriptions (voir *comptes rendus de* 1914, p. 111-116). Selon Préchac, le livre VII fut le dernier ouvrage de Sénèque, celui que, d'après Dion (LXII, 25, 2), il retoucha avant de se tuer. Mais ses constructions sont plus brillantes que solides. On ne peut rien tirer de l'Ep. 81 qui traite une question dont le livre VII ne parle pas, ni des premières lignes du livre VII d'où on serait plutôt tenté de conclure qu'il n'y a aucune interruption entre la composition des six premiers livres (antérieurs à l'Ep. 81 et probablement par suite à l'été de 64) et celle du livre VII. Les allusions que croit trouver Préchac dans le contenu même du livre sont des plus douteuses. Ce sont déclamations qui n'ont aucune attache avec les événements contemporains. Phalaris n'a pas attendu les atrocités de Néron pour apparaître dans les traités annéens. Il est difficile de voir dans des phrases comme *ludibria regum in mari lascivientium* (20, 3) une allusion aux fêtes données sur l'étang de la Maison d'Or ; et *urbes haustas* (31, 5) qui est dit de quelque convulsion terrestre (cf. *eidem solo credimus*) n'a pas exactement le même sens que dans Tacite *haurirentur* (*Ann.* 15, 39) employé à propos de l'incendie de Rome, mais serait plutôt à rapprocher de *urbes... haurit.* N. Q. VI, 1, 7. Sénèque, s'il a pensé ici à quelque événement contemporain, devait songer au tremblement de terre de Pompéi. Certains passages ne disent manifestement pas ce que l'auteur de la communication veut leur faire dire. Ainsi *dicta sunt quae regunt mores* (1, 2) ne peut s'appliquer à la fois aux livres précédents du *de Beneficiis* et au traité de philosophie morale dont il n'est pas question. Enfin il est invraisemblable que Sénèque parle au ch. 20 de ses projets tyrannicides. Avant la découverte du complot, c'eût été de la folie ; après, le « *servabo filium ejus infantem* », où Préchac croit découvrir les intentions de Sénèque au sujet de l'enfant que Néron devait avoir de Poppée, n'aurait plus absolument aucun sens. — Rien ne prouve que nous ayons affaire à l'ouvrage dont parle Dion. Les fautes de plan, les incohérences même dont nous reparlerons à propos de la composition chez Sénèque, n'en sont point une preuve. Certaines transpositions proposées sont ingénieuses ; mais voulût-on

toutefois, me semble-t-il, celle des œuvres de Sénèque qui a le moins de brillant et le plus de solidité. Certes, l'auteur y cède comme ailleurs — moins pourtant qu'ailleurs — au désir de s'échapper dans des digressions déclamatoires sur les misères du temps ; il n'y résiste point non plus au désir de faire briller sa souplesse et son ingéniosité, mais ses conclusions, plus serrées, sont pleines d'une noblesse qu'elles empruntent autant à l'idée qu'à l'expression ; la variété est surtout cherchée dans l'insertion d'anecdotes différentes de sujet et de ton sur des personnages de tout caractère et de toute condition, depuis l'inévitable Alexandre aux propres lapidaires jusqu'à l'humble pythagoricien aux scrupules comiques et touchants.

De plus en plus confiné dans la retraite, il compose ces *Livres de morale* dont il nous parle dans ses Lettres et dont Lactance nous a conservé quelques extraits. Vers le même temps il ébauche un livre que nous ne connaissons que par des allusions de Sénèque lui-même (cf. 65 *init.*; Prov. *init.*) ; c'est un traité sur la divinité qui n'a sans doute pas été achevé (1) et dont, en tout cas, il ne reste plus aucune trace. Sénèque en a extrait la question suivante : « Comment peut-on

les adopter que le problème n'en resterait pas moins entier : il n'est pas certain, il est même douteux qu'un intervalle appréciable sépare, dans la composition du *de Beneficiis*, le livre VII des six autres.

(1) R. Waltz (*Vie pol...*, p. 101 n.) conteste, comme l'avait déjà fait Gertz dans ses *Studia critica* (p. 49-50) qu'il faille conclure du début du *de Prov.* à l'élaboration d'un grand traité sur la Providence. Il traduit, en effet : « Il me serait, en effet, plus aisé de répondre à cette question dans le corps d'*un* ouvrage où je prouverais, etc »... Cependant les expressions *in praesentia* et *suo ista tempori reserventur* semblent préciser que Sénèque avait au moins conçu le projet d'un traité plus ample. Il était peut-être en train de le composer lorsqu'il écrivait l'ép. 65 ; mais cet ouvrage n'a vraisemblablement rien de commun avec les *Livres de morale*.

concilier l'idée d'une providence divine avec ce fait que le malheur accable fréquemment l'homme sage et vertueux ? » Et vraiment, des doutes de ce genre s'élèvent si souvent dans les âmes religieuses aux époques où le vice semble triompher que les préoccupations actuelles n'ont pu être étrangères à la discussion de ce problème (1). Sénèque le traite en quelques pages avec une fougue juvénile ; on croirait entendre un de ces déclamateurs, dont nous avons tant de fois parlé, et qui tiennent du philosophe et du rhéteur. L'idée essentielle qui court à travers tout l'opuscule, c'est que la vie est un combat contre l'adversité, lutte glorieuse dont les dieux sont les spectateurs et les arbitres. Le *de Providentia* est dédié à Lucilius, l'ami des derniers jours, qui à ce titre mérite que nous en disions quelques mots.

Lucilius Junior appartient à cette classe de fonctionnaires qui firent longtemps la force et la prospérité de l'empire. Pauvre et d'origine modeste, il parvint, par son activité et ses talents, à être fait chevalier et chargé entre autres des fonctions de procurateur de la Sicile, où nous le trouvons aux environs de 62. Il est vrai que les intrigues y ont eu peut-être leur part : nous le voyons un jour inquiet au sujet d'un procès que lui intente un de ses ennemis. Mais certaines qualités le recommandent à notre sympathie : il fut un ami fidèle et sûr au temps des épreuves. Déjà

(1) L'idée que traite le *de Prov.* n'a pu venir à Sénèque qu'à deux époques : lors de son exil ou après sa disgrâce. La première date semble exclue par *a quo recens sum* (3, 3). Tout d'ailleurs, l'attribution à Lucilius, la maîtrise du style, la métrique semblent rapprocher cette œuvre des dernières qu'a composées Sénèque. A supposer même que le *de Const. sap.* ait été écrit en 41, les rapprochements entre les deux ouvrages ne signifieraient pas grand'chose. L'analogie du sujet amène l'analogie des développements, parfois même des expressions.

sous Caligula cette constance dans ses affections l'avaient mis en péril ; la disgrâce manifeste où vivait Sénèque ne paraît pas avoir refroidi son amitié, puisque son nom figure précisément à cette époque dans les dédicaces du philosophe. Il avait conservé de ses origines (il était né à Pompéi ou tout au moins dans cette région napolitaine, toute imprégnée de soleil et de civilisation hellénique) un caractère et un esprit aimables et faciles. Il se sentit porté vers la poésie, surtout la poésie descriptive ; rien ne s'oppose à ce qu'il soit l'auteur du petit poème sur l'Etna que nous possédons encore (1). Sa philosophie elle-même a plus de douceur que de souffle. Mais quelle consolation pour Sénèque vieilli et désabusé que cette union loyale et solide de deux cœurs capables de se comprendre et de s'estimer !

C'est à lui qu'est également dédié ce traité que l'on appelle parfois, par une traduction un peu trop littérale, les « Questions naturelles » et qu'on pourrait intituler : « Problèmes de physique » ou « Recherches sur la nature ». Cette œuvre est particulièrement curieuse et par les discussions qu'elle a soulevées (2) et par la physionomie toute particulière de l'ouvrage.

(1) E. Baehrens (*Poet. lat. min.* T. II, p. 29 sq.) attribue l'*Aetna* à un poète de l'école d'Auguste. Wagler (p. 40-44) a montré que ses arguments étaient médiocres, mais s'il admet que le poème a été écrit entre 65 et 79 après J.-C., il se garde bien de conclure que l'auteur est Lucilius. Vessereau (éd. de l'*Aetna*, Thèse Bordeaux, 1905) place la composition du poème peu après la mort de Lucrèce. — Nous avons d'un certain Λουκίλλιος dans l'anthologie grecque des épigrammes qui pourraient être de Lucilius (Cf. notamment *Anth. pal.* 9, 572, et O. Rossbach, *Neue Iahrbücher für Philologie*. T. 143 (1891), p. 100 sq.). Mais comme nous n'avons, pour constituer la biographie de Lucilius, que les allusions de Sénèque, nous en sommes réduits partout aux conjectures.

(2) Cf. en particulier Crouslé et la préface de l'édition Gercke.

Aussi y reviendrons-nous à plusieurs reprises. Contentons-nous de constater que pour la première fois Sénèque s'y présente à nous sous les traits d'un physicien. Ce n'était pourtant pas son premier traité de physique. Il renvoie lui-même à un opuscule sur les tremblements de terre qu'il avait composé dans sa jeunesse ; au témoignage de Pline, il avait traité des pierres et des poissons, sans que nous sachions si c'est dans deux ouvrages distincts ou dans une Histoire naturelle ; il avait également écrit un *de Forma mundi* dont nous ne possédons que le titre. Il n'entre pas dans le cadre de notre sujet d'étudier Sénèque comme physicien ; littérairement l'œuvre, dans son ensemble, est médiocre : c'est une compilation assez lourde et sèche, dans laquelle l'esprit de notre auteur est assez mal à l'aise. Par ses préfaces, par ses digressions, par ses citations poétiques, il parvient difficilement à égayer un sujet austère auquel il sait rarement donner la précision du savant ou l'ampleur et la majesté du philosophe.

Contemporaines des « Problèmes » sont les Lettres à Lucilius. Elles ont donné lieu à de nombreux débats dans lesquels il est impossible d'apporter un argument décisif (1). On s'accorde à en placer le plus grand nombre, sinon la totalité, entre 62 et 65, année de la mort de Sénèque. Les allusions à sa vieillesse et à sa retraite (cf. en particulier Ep. 8, 2) sont suffisamment abondantes et précises ; dans l'Ep. 70 (§ 26). Sénèque fait allusion à une naumachie qui fut sans doute celle

(1) Les conclusions que j'apporte ici ne diffèrent pas essentiellement de celles que j'ai publiées dans la *Revue de philologie*, T. XXV (janvier 1911), p. 42 à 55. Elles se rapprochent sensiblement de celles de PETER ; mais elles ont été contestées par R. PICHON (*Les travaux récents*..., p. 212 sqq.).

que mentionne Dion (62, 15, 1) et qui fut représentée en 64 ; l'incendie de Lyon qui est l'occasion de la lettre 91 se place après l'incendie de Rome (juillet 64) (1).

Il est moins certain que les Lettres se succèdent dans l'ordre où elles ont été écrites ; je le croirais volontiers néanmoins : l'analogie de fond et de forme qui existe entre celles d'une même série semble l'indiquer. On a quelquefois songé, il est vrai, à en intervertir quelques-unes, mais les raisons qu'on a invoquées ne sont nullement péremptoires. Il serait intéressant aussi d'en connaître le véritable caractère ; mais sur ce point les avis sont très partagés. Celui-ci y voit des lettres absolument authentiques, dont il veut déterminer la date et préciser les moindres détails, celui-là un traité en forme dont on peut (ce serait peut-être la première fois chez Sénèque) déterminer le plan exact. La vérité est certainement entre les deux ; si on croit y trouver les traces d'une correspondance réelle, on est bien forcé d'admettre qu'elle a un caractère tout spécial, qu'elle est écrite pour le public autant que pour Lucilius, et que Sénèque, près de les publier, y a apporté des modifications, des suppressions, de nature à leur enlever tout caractère d'intimité ; si d'ailleurs (et c'est l'opinion à laquelle je me

(1) Cf. Fabia, *Revue d'histoire de Lyon*, T. III (1904), p. 5-23. On sait que si l'on prenait à la lettre les affirmations de Sénèque, cet incendie aurait eu lieu cent ans après l'établissement d'une colonie dans cette ville par Plancus, soit en 58. Mais les anciens arrondissent volontiers les chiffres. Sénèque écrit (Brev. 20, 4) : *lex a quinquagesimo anno militem non legit, a sexagesimo senatorem non citat.* En réalité c'est à soixante-cinq ans que le sénateur était dispensé d'assister aux séances (cf. Sén., *Contrev.* I, 8, 4). On trouvera d'autres exemples de ces approximations dans Fabia et dans mon article.

rallie (1)) on incline à les considérer comme un simple artifice, si fréquent dans la littérature qu'il n'a rien que de très normal, il est difficile pourtant de ne pas croire que Sénèque a utilisé des lettres réelles et que ses indications concernant Lucilius et lui-même se rapportent à des faits exacts et contemporains des épîtres mêmes. D'ailleurs, réelles ou fictives, elles sont visiblement conçues à l'imitation d'œuvres similaires. Les lettres de Cicéron à Atticus paraissent avoir fait sur Sénèque une impression très vive (Ep. 21, 2). En outre, de tout temps, les anciens ont considéré la lettre comme un excellent procédé d'enseignement moral. Les Exhortations (on sait que Sénèque en avait écrit), les Consolations n'en sont que des dérivés (2). Un philosophe s'est particulièrement servi de la correspondance pour exposer sa doctrine ou exercer sur ses disciples une influence salutaire, c'est Épicure ; et précisément les lettres d'Épicure ont été lues par Sénèque à cette époque avec un intérêt particulier : les allusions à ce philosophe, les citations et imitations de ses ouvrages, de ses lettres surtout abondent dans les *Epîtres à Lucilius*. On peut croire sans exagération qu'il a été alors un des modèles de Sénèque. Cet enthousiasme que celui-ci a, un moment, professé pour Épicure est surtout perceptible dans les vingt-neuf première lettres, presque toutes terminées par une pensée empruntée le plus souvent à cet auteur, puis Sénèque renonce à cette habitude, qui deviendrait monotone, sans que toutefois l'aspect de ses lettres en soit sérieusement modifié. Vers le prin-

(1) C'est déjà l'opinion de Juste-Lipse : « *sunt cottidiani conceptus sive* μελετήματα » (p. 385 de l'éd. de 1632). Il ne nie pas qu'il y ait de vraies lettres, mais quelques-unes seulement.

(2) Cf. Peter, *Der Brief*..., p. 225 sq.

temps de 64 probablement, en tout cas pendant un voyage en Campanie, elles prennent plus d'ampleur et de gravité (Ep. 49, 87); celles que Sénèque écrit dans les derniers mois de 64 sont pour la plupart de véritables traités entre lesquels s'intercalent de courts billets. Mais dans leur ensemble, elles offrent une singulière variété de fond et de forme: métaphysique, morale, littérature, les sujets les plus divers s'y trouvent introduits, suivant la préoccupation du moment; à côté ce sont de petits tableaux de la vie italienne, c'est un épisode de voyage, surtout c'est Sénèque lui-même avec ses occupations, ses infirmités, ses souvenirs, et toutes les impressions que font sur une âme sensible et mobile des événements dont certains ne peuvent être mentionnés qu'à mots couverts et détournés. Et le style n'a pas une moindre valeur. Dégagé des entraves de la composition, Sénèque trouve dans le genre épistolaire, où toutes les audaces sont licites, où le laisser-aller est un charme de plus, celui qui s'adapte le mieux à son caractère et à son talent. D'autres œuvres recommandent Sénèque, mais celle-ci est de toutes celle qui a le moins vieilli; et lui-même a bien senti quels étaient les mérites de ses épîtres, lorsque, presque au début de ce vaste recueil, il osait promettre à son correspondant de lui assurer par elles l'immortalité.

IV

Elles ont, en effet, survécu pour la plupart au naufrage de la civilisation romaine. Quelques-unes, il est vrai, ont péri, puisque Aulu-Gelle nous cite un XXII[e] livre des Lettres à Lucilius, alors que notre recueil

s'arrête au XXe. Et elles ne furent pas les seules que l'antiquité ait connues de Sénèque. Sa correspondance avec Novatus comprenait au moins dix livres ; de celles qu'il adressa à Caesonius Maximus, il ne reste qu'une vague mention dans un épigramme de Martial (1) (cf. fr. 109). Combien d'œuvres, d'ailleurs, ont eu la même destinée ? Nous en avons cité quelques-unes au cours de ce chapitre, mais plusieurs nous sont parvenues soit remaniées, défigurées par les écrivains médiévaux, soit sous forme d'extraits plus ou moins longs chez les Pères de l'Église, soit réduites à une phrase ou à un titre. Parmi ces dernières apparaissent deux ouvrages géographiques : *de Situ Indiae* et *de Situ et sacris Aegyptiorum* (2) (qui doivent dater, le dernier du moins, de la jeunesse de Sénèque) et un *de Officiis* ; par Lactance nous avons quelques lignes des *Exhortations* et du *de Immatura morte* (3), par saint Augustin du dialogue *sur la Superstition*, par saint Jérôme du traité *du Mariage* (4). On peut y rattacher un fragment *sur l'Amitié*, découvert sur un palimpseste et publié en 1820 avec le début de la biographie que, dans sa jeunesse, Sénèque publia de son père. Beaucoup plus intéressants toutefois, en raison

(1) Sénèque écrivit aussi une Lettre consolatoire à Marullus sur la mort de son fils. Elle ne fut sans doute pas publiée ; il s'est contenté d'en donner un aperçu dans l'ép. 99.

(2) Gloeckner écrit *de ritu et sacris Aegyptiorum* et pense que c'est là un chapitre du *de Superstitione*. R. Pichon y voit une des sources de Lucain, cf. p. 112 n. 4.

(3) Le chapitre 4 du *de Opificio dei* paraît tiré du *de Immatura motre* (cf. éd. Brandt).

(4) Il est généralement assez difficile de se prononcer sur l'étendue et la fidélité des citations. Boeck (p. 12-16) a essayé, avec assez de vraisemblance, de dégager ce qui revenait dans saint Jérôme au *de Matrimonio* de Sénèque. C. Pascal (*Seneca*, Catane, 1906) a étudié (p. 67-73) d'en déterminer les idées essentielles.

des problèmes qu'ils soulèvent, sont les ouvrages qui nous sont parvenus sous le nom de Sénèque et dont il importe d'éclaircir, autant que possible, l'origine et les transformations.

Tertullien et les écrivains du moyen âge mentionnent un *de Fortuitis* ou un *de Remediis fortuitorum* qui aurait été composé par Sénèque. Et, de fait, nous possédons un ouvrage de ce nom, d'une forme assez particulière. Il débute par une préface obscure, embarrassée et d'un latin parfois barbare ; suivent quinze chapitres sous forme dialoguée ; l'un des interlocuteurs (qui est suivant les manuscrits Néron, Timor ou Sensus) expose d'un mot, toujours le même dans chaque chapitre, l'accident auquel nous nous trouvons sujets ; l'autre (c'est Sénèque, Securitas ou Ratio, suivant les textes), répond par une ou plusieurs phrases brèves et saisissantes, destinées à ruiner l'impression que ces accidents produisent sur nous et à nous en proposer le remède. Plusieurs de ces chapitres possèdent un appendice *(additio)* qui se présente sous la même forme que le reste de l'ouvrage.

On voit qu'il y a là matière à bien des discussions dans lesquelles il est difficile d'apporter de la lumière (1).

(1) H. Ilgen (*Animadversiones ad L. Ann. Sen. philosophi scripta.* Diss. Iéna, 1889, p. 3-18) voit dans le *de rem. fort.* une compilation faite au moyen d'emprunts soit à des ouvrages existants ou perdus de Sénèque, soit même aux *Tusculanes.* Mais ses rapprochements sont loin d'être probants. Sénèque a si souvent exprimé la même pensée sous une forme analogue dans des ouvrages différents, il a si souvent repris sans changement notable des idées présentées par ses prédécesseurs, qu'il faut une identité absolue d'expression pour pouvoir conclure à un emprunt direct. Or le cas se présente très rarement. Que certaines locutions ou constructions ne se trouvent pas dans ce qui nous reste de Sénèque, cela ne signifie pas grand'chose, si l'on n'est pas en mesure d'affirmer qu'il ne peut pas les avoir employées. Il est possible qu'on ne trouve pas dans ses écrits authentiques *dum non*

Mon impression (c'est tout ce qu'on peut avoir sur cette matière) est que Sénèque a composé un *de Remediis fortuitorum* qui existait encore au temps de Tertullien. Il a été abrégé, par suite d'une habitude chère aux anciens ; et l'abrégé, comme il est arrivé trop souvent dans la tradition des ouvrages de l'antiquité, a supplanté le traité lui-même. Pour le composer, l'abréviateur, généralisant un procédé annéen, a répété constamment l'objection à laquelle il faut répondre, la thèse qu'il faut ébranler ; ce qui donne nécessairement à l'œuvre une grande monotonie. L'ouvrage s'est enrichi ensuite : le moyen âge a voulu marquer davantage le dialogue et emprunté le plus souvent ses interlocuteurs à ces abstractions qu'il affectionne. Il a été orné d'une préface qui forme le premier chapitre, écrite dans un latin douteux et qui peut d'ailleurs avoir été composée en même temps que l'abrégé ; car il s'y retrouve, semble-t-il, quelques bribes de Sénèque. Enfin les additions qui ne se retrouvent que dans un manuscrit et un incunable de 1495 sont dues à un humaniste et très probablement tirées du *de Remediis utriusque fortunae* de Pétrarque (1). Il serait téméraire de chercher à en savoir davantage ; l'abréviateur a pu à notre insu en user librement avec Sénèque ou faire des emprunts à d'autres ouvrages (*non citamur ex censu* se retrouve Ep. 12, 6; *exhibetur etiam in lectulo virtus*, sous une forme plus expressive, Ep. 78, 21) ; de toute façon ces transformations nous avertissent de garder quelque défiance en face d'un texte qui a subi tant de vicissitudes.

qu'on lit Rem. 9, 1 ; mais il dit *dummodo non*, Tranq. 14, 1 ; Ben. V, 2, 1. Personne ne conteste, d'ailleurs, que l'abréviateur ait pu interpoler plus ou moins le texte qu'il mutilait.

(1) Cf. Hortis.

Mentionnons seulement le *de Moribus* dont le titre assez vague répond bien à la nature du recueil : c'est une suite de maximes empruntées pour la plupart à Sénèque, mais d'ouvrages différents (1), avec des corrections que trahit parfois l'emploi de mots chrétiens ; étroitement apparenté à celui-ci, sans qu'on puisse dire exactement le lien qui les unit, est le recueil des *Sententiae Rufi*, dont Wœlfflin a voulu faire, sans raisons bien solides, l'écrit que Sénèque, prêt à mourir, dicta à ses secrétaires (2). Enfin on connaît l'auteur du *de Formula honestae vitae*, c'est saint Martin de Braga, compilateur du VIe siècle, qui a dû suivre pied à pied, mais en prenant de grandes libertés avec le texte original, un ouvrage de Sénèque qui a fort bien pu porter le même titre (3).

J'arrête ici cette longue énumération des ouvrages de Sénèque ; elle atteste l'énorme fécondité de l'au-

(1) Voir là-dessus la préface de l'éd. HAASE, p. IX. La maxime 77 me paraît être une déformation de l'ép. 3, 4. L'ouvrage est quelquefois attribué à saint Martin de Braga ; mais cette attribution paraît être une erreur d'éditeurs modernes (cf. HAURÉAU, T. V., p. 176 sqq.).

(2) Les *proverbia Senecae*, fort souvent transcrits et utilisés, contiennent, avec des maximes de Sénèque, des sentences de Publilius Syrus.

(3) On trouve, mêlées aux chapitres essentiels de ce traité, des pensées tirées de quelques épîtres de Sénèque, sous le titre *de Copia verborum*. HAURÉAU (T. II, p. 195 sqq.) en avait conclu que ce dernier ouvrage est celui qui est mentionné dans la correspondance de Sénèque et de saint Paul, à laquelle il est fréquemment annexé dans les manuscrits, que l'auteur est le même que l'inventeur de cette correspondance, que, par conséquent, Martin de Braga s'était attribué un traité dont il avait écrit seulement la dédicace, trompant jusqu'aux littérateurs contemporains comme Venance Fortunat et Isidore de Séville. BICKEL, dont l'opinion paraît se rapprocher davantage de la vérité, croit que le titre *de Copia verborum* a été donné par erreur à l'ouvrage de Martin dont le vrai titre s'était perdu, et que l'anthologie qui joint au *de Formula honestae vitae* des extraits des épîtres a été composée à une date plus récente. — L'ouvrage de Martin de Braga figure souvent sous le titre *de IV virtutibus cardinalibus*.

teur. Tous ceux que nous possédons cependant, malgré certaines divergences qui tiennent au sujet adopté, au procédé, aux circonstances, sont, par le fond et la forme, étonnamment ressemblants. Aucun écrivain n'a été plus constamment lui-même. Peut-être que, si nous le trouvons dès ses premières œuvres en pleine possession de sa manière, cela tient à ce que ses traités philosophiques, tout au moins ceux qui nous sont restés, ont été écrits à l'époque de sa pleine maturité. Mais pendant les vingt-cinq années que nous pouvons suivre sa carrière littéraire, il a gardé intacte sa manière; ses qualités comme ses défauts, les singularités de sa langue et de son style, se retrouvent, sans altération sensible, à toutes les époques de sa vie. Usé par la maladie et par les soucis de son existence agitée, il conserve jusqu'à ses derniers moments l'enthousiasme, l'outrance et presque la gaucherie du jeune homme. D'un bout à l'autre de son œuvre, sa personnalité d'écrivain s'accuse avec un relief si puissant que, même dans les plus petits fragments, altérés et déformés par les citations et les commentateurs, on retrouve la marque distinctive de l'auteur et les caractéristiques de ce génie annéen que je vais essayer d'analyser.

CHAPITRE III

La Prose de Sénèque.

I. La théorie. — II. L'exposition et la disposition des idées. — III. Le vocabulaire. — IV. La syntaxe. — V. Le style.

I

Avant d'aborder directement l'étude du style de Sénèque, il est tout naturel de se demander quelle idée Sénèque lui-même s'est faite de l'art d'écrire. A vrai dire les passages où Sénèque s'est prononcé sur cette question sont rares et d'une étendue médiocre. Tous appartiennent aux Lettres à Lucilius — cela se conçoit, les autres ouvrages ne se prêtant guère à une discussion littéraire — et ils se concentrent à peu près dans cinq épîtres qu'il faut bien connaître et analyser soigneusement, si l'on veut saisir le sens exact et la portée des affirmations de Sénèque et ne pas prononcer sur elles, comme l'ont fait trop souvent des commentateurs pourtant avertis, un jugement insuffisamment fondé.

Dans l'épître 40, Sénèque critique la manière du philosophe Sérapion, que Lucilius définit ainsi : « Le flot de son éloquence lui arrache une masse de mots qui ne sortent pas en bloc, mais qu'il est obligé de refouler et de rentrer. Car il en vient plus que la

voix n'en saurait émettre d'un seul coup ». Il me semble bien reconnaître cette éloquence de l'homme qui veut en dire trop à la fois : c'est un de ces orateurs de réunion publique qui pèchent non par indigence, mais au contraire par surabondance d'expressions, dont la volubilité étourdissante manque d'ordre et de choix ; il est de ceux qui font dire aux ignorants : « Quel orateur ! Voilà une heure qu'il parle sans s'arrêter », mais qui choque et fatigue les auditeurs plus cultivés. Ce genre d'orateur fut de tous les temps, car il ne suppose ni une grande science, ni un sens artistique bien profond. Cicéron aussi (*Orat.*, ch. 16) nous parle de ceux qui affectionnent la volubilité et qui mettent l'éloquence dans la célérité du discours, et, chose étrange, il ne paraît pas les blâmer. Sénèque, lui, est catégorique : « Je n'approuve pas, dit-il, cette façon chez un philosophe, dont le débit oratoire, comme la vie, doit être réglé *(composita)* ». C'est donc avant tout du débit qu'il s'agit et accessoirement du style ; car à cette rapidité de l'action est liée étroitement celle de l'élocution, « cette cascade bruyante de mots qui se précipitent au hasard ». Il y oppose l'éloquence mesurée du philosophe : « Un discours qui a pour but la vérité doit être simple et sans apprêt *(incomposita)* ; ce discours populaire manque de vérité ». Simple, cela s'entend de soi : le terme s'oppose à la multiplicité des mots dont use Sérapion, mais quelle valeur donner à *incomposita* ? Évidemment, pas le sens de « déréglé », inverse de celui qu'a plus haut *composita*. Les théoriciens emploient généralement *incompositus* pour désigner le manque d'ordre dans la place des mots. En ce sens il ne saurait s'opposer à l'éloquence de Sérapion : c'est elle plutôt qui est désordonnée, car si les mots lui viennent si pressés qu'il n'a pas le loisir de

faire un choix, il doit avoir encore moins la facilité de les ranger. C'est pourquoi j'ai traduit conformément à l'opinion générale (certains mêmes écrivent *incompta*) « sans apprêt ». Mais cette interprétation voile la difficulté sans la résoudre. Car on ne voit pas non plus que l'éloquence de Sérapion soit apprêtée ni peignée. Et nulle part on ne constate que Sénèque défende un certain soin dans le style, pourvu toutefois qu'il n'y ait pas exagération. Certains ont vite fait d'esquiver la question : « Sénèque s'est contredit, voilà tout ». Sans pousser à l'extrême la précision et la cohérence des idées an‿éennes, il est difficile de lui imputer un mot qui ne cadre ni avec ses principes généraux, ni avec le contexte et qui est en contradiction un peu par le sens, tout à fait par la forme, avec un autre qu'il a placé dix lignes plus haut. J'aime mieux croire à une erreur des manuscrits, quoique leur unanimité soit un peu impressionnante, et écrire *composita* (1). Quelle que soit, d'ailleurs, l'interprétation donnée à ce mot, l'idée générale de la lettre n'en est pas altérée. Sénèque est ennemi déclaré de la volubilité et il explique pourquoi. Rapide, le discours ne laisse sur les auditeurs qu'une impression vague et fugitive ; emporté, il s'accorde mal avec la dignité morale du philosophe : « A peine, dit Sénèque, permettrais-je à l'orateur cette

(1) Cette erreur avait été admise par le correcteur de p qui porte *icomposita* et où l'*i* a été gratté ; l'origine en est due soit à une erreur sur le sens de *simplex*, soit à l'influence de la finale de *oratio* qui précède. — GERCKE (*Seneca Studien*, p. 135) s'appuie pour justifier la correction sur un passage du περὶ ἑρμηνείας (ouvrage attribué faussement à Démétrius de Phalère), § 15, où l'on trouve accouplés les adjectifs ἐγκατάσκευος et ἁπλοῦς, mais les deux passages n'ont aucun rapport; dans ce dernier il est question du style périodique et du style coupé : cf. le texte du traité au tome III des *Rhetores Graeci* de SPENGEL et la traduction de DURASSIER (*Demétrius de Phalère, de l'élocution* Paris, 1875).

vélocité de la parole qui, sans qu'on puisse la retenir, va au hasard ». Encore ne l'autorise-t-il que si elle n'est pas poussée à l'extrême ; celle qui n'admet, comme chez Hatérius, ni hésitation, ni arrêt est plutôt grecque que romaine. Et pour qui connaît le tempérament hellénophobe de Sénèque, on voit que c'est là une condamnation sans appel. Le philosophe, lui, peut se permettre une allure vive, comme celle de Fabianus, mais non pas emportée. Encore Sénèque préfère-t-il nettement autre chose ; il aimerait mieux, à la rigueur, l'excès contraire. « En résumé, dit-il à son correspondant, je t'invite à être lent parleur. »

Un style serré, surveillé, voilà ce qu'en définitive semble recommander Sénèque dans l'épître 40 ; dans l'épître 59, faisant l'éloge d'une lettre que Lucilius vient de lui adresser, il explique les motifs de sa satisfaction : « Tu es maître de tes mots, dit-il. Ton discours ne t'emporte pas au delà du but. Il en est beaucoup qui se laissent entraîner par la beauté d'un mot à des développements qu'ils n'avaient pas l'intention d'écrire. Ce travers n'est pas le tien; tout est serré et approprié au sujet. Tu dis juste ce que tu veux et tu en laisses entendre plus long que tu n'en dis. C'est l'indice d'une grande qualité ; il n'y a manifestement dans ton esprit ni vide ni enflure. Néanmoins je trouve des métaphores, non pas téméraires, mais osées ; je trouve des images, et défendre de nous en servir, les réserver aux seuls poètes, c'est n'avoir jamais lu les anciens, à l'époque où l'on ne cherchait pas encore à faire applaudir ses discours; eux qui parlaient simplement, et uniquement pour prouver, sont farcis de comparaisons, pas pour les mêmes motifs que les poètes, mais pour aider à notre faiblesse, pour bien mettre dans la situation l'orateur et l'auditeur ». Une méta-

phore de Sextius l'entraîne ensuite dans un développement philosophique qui remplit le reste de l'épître.

Au début de la lettre 75, en réponse à Lucilius qui se plaint que ses lettres sont insuffisamment soignées (1), Sénèque déclare vouloir qu'elles coulent aisément et sans effort, comme le serait sa conversation s'ils étaient assis ou se promenaient ensemble : « Ce n'est pas, s'empresse-t-il d'ajouter, que je veuille que les développements soient maigres et secs, quand ils traitent de grands sujets. La philosophie ne renonce pas au talent. Pourtant je ne veux pas qu'on se donne beaucoup de mal pour des mots ». Qu'avant tout notre style soit l'image de notre vie : ne cherchons pas à plaire, mais à être utiles. Soyons éloquents par surcroît, si on le peut sans trop de frais, mais que l'auteur s'efface devant la question qu'il traite. Un médecin n'a pas besoin d'être beau parleur ; or un philosophe est un médecin. Peu à peu la discussion dévie, et le reste de la lettre roule sur la distinction entre le *stulti* et ceux qui, sans être sages, approchent toutefois de la sagesse.

La lettre 100 est consacrée tout entière à l'éloquence de Papirius Fabianus. Nous connaissons mal ce maître de Sénèque, demi-rhéteur, demi-philosophe. Ce n'est pas par les courts extraits des déclamations (2) que nous pouvons nous faire une idée bien nette de son

(1) C'est déjà le sens que Lagrange donnait à *minus*, et c'est évidemment le bon ; il n'y a pas trace de négligences particulières dans les lettres précédentes, et la réponse de Sénèque s'applique à toutes sans exception.

(2) Cf. Sén. (trad. Bornecque), *Controv.* II, 1, 10-13; 2, 4 ; 3, 5 ; 3, 9 ; 4, 3 ; 5, 6-7 ; 5, 18 ; 6, 2 ; 6, 4 ; *Suas.* I, 9. Il paraît avoir eu pour les jeux de mots une affection fâcheuse dont héritera son élève. Il fait dire à un père qui raconte la mort de son fils : *in sinu meo et filium et animam deposuit* (II, 4, 3).

talent. Autant qu'on peut en juger, c'est un écrivain qui, par la simplicité de son vocabulaire, par la régularité de ses constructions, est encore assez voisin des classiques, tout au moins de Tite-Live. Il n'annonce que de loin en loin la phrase annéenne : chez lui, rien de nerveux ni de heurté. En ce qui concerne le fond, une préférence marquée pour les développements moraux ; dans le ton, une tendance très accusée à l'emphase ; dans la forme, un goût particulier pour les petits membres de phrase symétriques. Mais, somme toute, nous ne le connaissons guère que par les jugements que ses contemporains ont portés sur lui. Sénèque le Père nous en parle déjà comme d'un orateur de grande réputation, sobre de mots, parfois un peu obscur : « Il manquait de force et non d'éclat ; sa physionomie, lorsqu'il parlait, était douce et posée, comme son caractère (*Controv.* II pr., 1) ». Notre auteur le voit avec les mêmes yeux que son père, mais en même temps avec l'enthousiasme d'un disciple. Fabianus, pour lui, n'est pas un professeur de philosophie, mais on peut le ranger parmi les maîtres de l'antiquité (Brev. 10, 1), tant il était remarquable par sa vie, sa science et (mérite secondaire) par son éloquence (Ep. 40, 12). Il fut, semble-t-il, un peu physicien (N.Q. III, 27, 3 ; Pline, *N.H.* XXXVI, 24, 12), surtout moraliste et hostile à la dialectique (Brev. 10, 1), ce qui devait être un titre tout particulier à l'estime et à la vénération de son élève. Il n'était pourtant pas apprécié de tous les délicats, et, au dire de Sénèque, Lucilius en particulier le trouvait inférieur à sa réputation. On critiquait particulièrement la construction de ses phrases. Sénèque entreprend de le défendre sur ce point, et incidemment sur beaucoup d'autres. Les griefs qu'il retient contre Fabianus se résument ainsi : on

lui reproche une certaine négligence dans le choix des mots ; ceux qu'il emploie sont plats, même vulgaires ; il ne sait pas les arranger pour les mettre en valeur ; il ignore l'art de leur donner du relief en leur assignant dans la phrase une place insolite ; il ne les ramasse pas en un trait qui donne à la pensée de la force et de la vivacité ; par suite, son style manque de vigueur, il ignore les mouvements oratoires ou les effets dramatiques. Somme toute, c'est un écrivain terne, ou, pour mieux dire, selon le goût du jour, ce n'est pas un écrivain.

Les arguments que Sénèque oppose à ces critiques sont de diverse nature. Tout d'abord il n'est pas tout à fait d'accord avec Lucilius sur les épithètes à employer pour qualifier la manière de Fabianus (1) ; en gros il s'entend avec lui. Il concède d'autant plus volontiers à Fabianus un certain manque de puissance oratoire que son père l'avait déjà relevé ; mais il ne veut pas qu'on l'accuse de négligence dans le choix des mots ; il n'est pas minutieux, voilà tout ; ses termes sont triés, sans être recherchés, brillants, bien qu'empruntés au langage courant. Il tient aussi à bien préciser ce qu'est l'arrangement des mots chez Fabianus : il ne jette pas ses mots tous à la fois, comme Sérapion : c'est un fleuve abondant et rapide (2). Sans doute, de son propre aveu, il ne les tourne et retourne pas longuement, mais on ne saurait parler de désordre. Et puis, ses adversaires taisent certaines de ses qua-

(1) Ailleurs (Ep. 58, 6) il le dit : *disertum et elegantem.*

(2) Il me paraît manifeste, comme à MERCHANT, que dans ce passage Sénèque veut éviter toute confusion entre le style ou le débit de Fabianus et la manière de Sérapion. Il s'en était déjà préoccupé. Ep. 40, 12. Le soin qu'il prend de distinguer *fundere* de *effundere*, l'obstination qu'il met à écarter tout rapprochement entre l'éloquence de Fabianus et l'image d'un torrent, paraissent inspirés par ce souci.

lités, un vocabulaire riche, un style lumineux. Les défauts même, ou ce qu'ils tiennent pour tels, comme cet arrangement verbal un peu lâche, ne manquent pas d'une certaine grâce. Enfin, pour critiquer l'arrangement des mots, il faudrait s'entendre sur la règle qui doit en déterminer le placement. Veut-on quelque chose d'un peu rude, heurté, inattendu, comme chez Pollion, ou un style souple et harmonieux à la Cicéron ? Personne ne saurait le dire. Mais l'argument essentiel que Sénèque oppose à toutes les critiques, celui qu'il considère comme décisif, c'est que Fabianus n'est pas un styliste, mais un moraliste. Il ne perd pas son temps à ciseler la phrase. En cela il se montre vraiment digne d'un philosophe qui ne doit pas s'abaisser à se préoccuper constamment de mots. Les pensées de Fabianus sont nobles et magnifiques. Son style n'a pas de valeur par lui-même, il le tire tout entier du sujet (1). Quand, au lieu d'éplucher ses mots, on considère un développement de Fabianus dans son ensemble, on est alors saisi par l'élévation des idées ; on l'était encore bien davantage lorsqu'il parlait : « Si tu veux le fond de ma pensée, s'écrie Sénèque, qui ravit les suffrages est supérieur à qui les mérite ». Telle est l'impression que Sénèque a gardée de son maître ; il lui assigne dans la philosophie romaine un rang des plus honorables ; sans doute, il le met au-dessous de Cicéron, d'Asinius Pollion, de Tite-Live ; mais « combien il en laisse derrière lui, qui n'est vaincu que par trois écrivains et par les trois plus éloquents » !

La lettre 114 est un véritable petit traité sur les causes de la corruption du style à certaines époques.

(1) C'est le sens que me paraît avoir cette phrase énigmatique : *non habet oratio ejus, sed debet dignitatem* dont on ne peut modifier une syllabe sans en déranger la symétrie.

Lorsqu'elle est générale, c'est un indice de la corruption des mœurs. Le style est l'image de la vie. Mécène en est un exemple frappant ; les blasés recherchent l'excentricité partout, même dans leur langage : « Tantôt ils vont chercher des mots anciens et surannés pour les faire revivre, tantôt ils en forgent et en dérivent de nouveaux (1), tirés d'on ne sait où, tantôt (c'est une mode nouvelle) on considère comme un raffinement l'audace et la multiplicité des métaphores. Il en est qui coupent brusquement la phrase et cherchent une beauté dans l'inachèvement de la pensée qui laisse l'auditeur en suspens. Il en est qui en ralentissent le mouvement et l'étirent. D'autres ne se contentent pas de côtoyer ce défaut (cela arrive nécessairement à quiconque essaie de faire grand), mais qui aiment le défaut même. Aussi, partout où tu vois qu'un style corrompu est en vogue, sois bien certain que les mœurs aussi sont dévoyées ». Ces fausses beautés plaisent non seulement au vulgaire, mais aux esprits cultivés. Un génie a toujours quelques taches : on les lui pardonne, on va même jusqu'à les louer : « Les vices sont si bien impliqués dans les vertus, qu'il les entraîne avec elles. Ajoute que le style n'a pas de règles fixes : la coutume de la cité, qui ne reste jamais stable, les bouleverse. Beaucoup vont chercher leurs mots dans un autre siècle ; ils parlent la langue des XII Tables ; Gracchus, Crassus, Curion paraissent trop polis, trop modernes ; on en revient à Appius et à Coruncanius. D'autres, à force de ne rien vouloir qui ne soit rebattu et courant, tombent dans la platitude. Sous une forme différente, on trouve

(1) Je lis avec Rossbach *modo « nova » fingit*, l'addition de *nova* étant indispensable pour rétablir le parallélisme des membres de phrase.

la même erreur de goût, ou encore, certes, lorsqu'on ne veut se servir que de mots éclatants, sonores, poétiques, et éviter les mots habituels et qui s'imposent. Je prétends que celui-ci est aussi fautif que celui-là : l'un s'épile les jambes, l'autre ne s'épile même pas les aisselles. Passons à l'arrangement des mots ». On y trouve des exagérations, de la phrase brisée et raboteuse à celle qui tourne à la mélodie ; de celle où l'on attend indéfiniment les mots essentiels à la période cicéronienne si monotone. Quant à la pensée elle-même elle est ou puérile ou forcée, trop fleurie, creuse. Un écrivain introduit ces vices ; d'autres l'imitent ; c'est ainsi qu'Arruntius multiplie des tours de phrase qui étaient encore rares chez Salluste son modèle. De telles imitations ne dénotent pas un esprit corrompu ; les vices de style ne sont un indice du relâchement des mœurs que s'ils ont leur source dans l'homme même. Alors, pour assainir le style, il faut d'abord guérir l'âme, car c'est d'elle que viennent tous nos maux.

Telles sont, si l'on néglige quelques réflexions isolées et qui ne contiennent aucune idée nouvelle (par ex. Ep. 19, 9 ; 52, 14; 115, 1), les passages où Sénèque a été amené à nous donner sa théorie du style. Ils sont fort connus à coup sûr, mais, rapprochés, ils s'éclairent et se complètent. Les principes en sont simples et nets : l'écrivain doit approprier son style au but qu'il vise ; or le philosophe a pour fin la destruction des vices ; s'il attache trop d'importance aux mesquineries du style (cf. Ep. 100, 10), il détournera sur les mots l'attention de ses disciples qui doit se porter sur les idées ; il n'a donc pas à s'inquiéter outre mesure de la forme, mais une certaine élégance ne messied pas, pourvu qu'elle serve à son objet. Une éloquence

naturelle, c'est ce que paraît réclamer essentiellement notre théoricien.

Toutes ses idées littéraires découlent de ce principe. Il est l'ennemi déclaré de toutes les affectations, de l'enflure comme de l'obscurité, de la recherche de l'archaïsme comme du purisme, de l'arrondissement des périodes cicéroniennes comme de la phrase raboteuse à la Pollion : tous défauts qui lui paraissent autant moraux que littéraires. Et c'est pourquoi Mécène, le précieux par excellence, lui est particulièrement insupportable (cf. Ep. 19, 9 ; 114, 4 sqq.). Mais cette réserve faite, il n'est d'aucune école, « *oratio certam regulam non habet* », et Sénèque se garde bien de se prononcer entre les auteurs les plus opposés. Il prend son bien où il le trouve. Son éclectisme lui fait citer Caton ou Naevius, Salluste ou Cicéron, Térence ou Lucrèce, Virgile ou Ovide. Mécène lui-même est cité presque avec éloge dans la lettre 92 : « Mécène dit éloquemment : « Je me soucie peu d'un tombeau ; la nature ensevelit les abandonnés ». Tu pourrais croire ces mots écrits par un homme d'allure énergique. C'est qu'il eut un caractère noble et viril, mais la prospérité l'a énervé. »

On a nié que l'accord s'établisse si bien entre les différentes parties de ses dissertations critiques (1). Évidemment, en détachant certains passages du contexte, il n'est pas difficile de mettre Sénèque en contradiction avec lui-même. On peut prétendre qu'il y a de l'inconséquence à critiquer un orateur qui entraîne les auditeurs sans leur laisser le temps de se reconnaître (Ep. 40, 4) et de dire à propos d'un autre pour

(1) Merchant a déjà répondu à ce reproche d'incohérence, mais, versant dans l'excès contraire, il a peut-être un peu trop systématisé la pensée annéenne.

lequel on emploie presque les mêmes termes : « Il est plus beau d'enlever les suffrages que de les mériter (Ep. 100, 4) ». Mais si l'on regarde les textes de plus près, on s'aperçoit que Sénèque parle ici de la pensée qui transporte les auditeurs, là du débit qui les étourdit. Sans doute que si nous connaissions mieux le style de Fabianus et un peu celui de Sérapion, la pensée de Sénèque s'éclaircirait encore davantage. J'en dis autant des recommandations que fait Sénèque de parler lentement à la fin de la lettre 40 et de l'éloge qu'il fait du style rapide de Fabianus, au début de la lettre 100. La position de l'auteur n'est pas la même; dans l'une, il critique un genre dangereux, celui de Sérapion ; dans l'autre, il défend un maître estimé. Qu'il ait dans les deux cas légèrement forcé sa pensée, cela se peut. Mais son opinion, dans tous les cas, est facile à dégager. Le débit de Fabianus et l'ordre des mots qui s'y joint lui paraissent acceptables (Ep. 40, 12), agréables même (Ep. 100, 12) ; mais il n'en fait pas une règle et une obligation. Reste évidemment dans la lettre 40 l'emploi de *composita* et de *incomposita* dont j'ai parlé plus haut ; mais même si l'on n'adopte pas la leçon que je propose (*composita* dans les deux cas), la contradiction est plutôt dans l'emploi des expressions que dans le fond de la pensée. Le tort des commentateurs est de vouloir donner un caractère absolu à chacune des affirmations de Sénèque, quand chacune ne vaut qu'en fonction de l'idée que Sénèque est en train de développer. Nous aurions le droit d'agir ainsi, s'il avait fait un discours sur le style. Mais il s'en est abstenu : ce n'était pas dans sa nature. Si l'on veut éviter toute erreur d'interprétation, il faut voir dans quelle circonstance particulière Sénèque a émis telle ou telle opinion. C'est pour répondre à une appréciation, à

une critique, pour juger un ouvrage qu'on lui soumet, pour développer une idée morale autant qu'esthétique. Sénèque n'examine donc qu'un aspect de la question qu'il traite : faire entrer ces jugements relatifs dans une conception absolue de l'art de bien dire, c'est trahir sa pensée : « Donnez-moi dix lignes d'un homme, disait un policier célèbre, et je me charge de le faire pendre ». Isolez deux phrases de Sénèque et vous lui ferez dire tantôt blanc, tantôt noir.

Il en est bien un peu responsable. Son vocabulaire de critique littéraire manque parfois de netteté et de précision. Il s'évertue à nous faire comprendre ce qui caractérise tel défaut, et il n'y réussit pas toujours. Trop souvent, d'ailleurs, ses conclusions sont plus éblouissantes que claires ; elles tournent même facilement à l'énigme. Il n'est pas aisé de se reconnaître dans ce labyrinthe de jugements qui s'entrecroisent, qu'on perd un moment pour retrouver un peu plus loin. De quoi est-il exactement question, du choix des mots, de leur disposition, du moule de la phrase, du fond ou de la forme ? Cette réflexion n'est-elle là qu'incidemment ou résume-t-elle tout le développement qui précède ? Si l'on ajoute que les copistes (et ils sont bien excusables) se sont plus d'une fois perdus au milieu de ce dédale, on s'explique que les commentateurs n'aient pas réussi à s'y retrouver et à se mettre complètement d'accord.

Les principes, du moins, sont simples et indiscutables ; mais ils n'aboutissent guère qu'à des conclusions négatives. Sénèque affecte de n'attacher aucune importance à la forme ; celle-ci est l'humble esclave de sa pensée. Puisque l'élévation des sentiments, la beauté des idées peut emporter les suffrages des auditeurs qui ne s'aperçoivent plus ensuite des défauts de

l'écrivain, à quoi bon perfectionner son style, surtout que vous ne voulez pas plaire, mais seulement instruire ? Comme il peut y avoir plusieurs moyens d'arriver au même but, l'amélioration de ses semblables, en vertu de quelle règle préférera-t-on tel moyen à tel autre, si tous deux sont efficaces ? Au nom du goût ? Mais le goût est essentiellement instable ; le mauvais goût n'est que l'exagération d'un procédé, mais tous les procédés en eux-mêmes sont bons. Cet éclectisme si conforme à son tempérament, Sénèque l'a hérité de son père. Car celui-ci énonce (*Controv.* IX, 6, 11), dans des termes presque identiques, une idée analogue. Lui non plus n'a pas d'idéal bien net, et il admire un peu à tort et à travers les auteurs les plus opposés. Cette absence d'idées arrêtées n'en est pas moins une gêne pour nous, car elle nous empêche un peu de tirer des principes de Sénèque certaines applications pratiques. Nous avons pourtant quelque répugnance à nous en tenir à des considérations trop vagues, quand il s'agit d'un écrivain aussi fameux ; nous aimerions à le voir au moins résumer en quelques formules brèves, comme il sait si bien en trouver lorsqu'il le veut, les raisons qui l'ont déterminé à adopter sa manière d'écrire, si différente des grands prosateurs du siècle passé.

Résignons-nous pourtant à ne pas les trouver. Serons-nous plus heureux en recherchant vers lequel de ses prédécesseurs ont incliné ses préférences ? Nous pouvons éliminer tout de suite et les pré-cicéroniens qu'il connaît mal et les excentriques qu'il condamne. Mais que pense-t-il vraiment de l'époque qui l'a précédé et particulièrement de Cicéron (1) ? Beaucoup de bien,

(1) On trouvera dans la thèse de Chassang d'intéressantes indi-

si l'on en juge par les éloges qu'il en fait. Il ne manque pas de lui témoigner le plus profond respect. Il critique, il est vrai, l'uniformité de ses clausules ; mais c'est un reproche déjà traditionnel et qui pourrait bien remonter à Pollion;il le tempère, d'ailleurs, par l'éloge qu'il fait (Ep.100) de la phrase cicéronienne. En fin de compte, Cicéron est, pour lui comme pour son père, le plus haut représentant de la littérature philosophique latine ; avec lui l'éloquence a fait un bond (Ep. 40, 11) ; personne, semble-t-il, ne saurait lui être comparé. Cette appréciation n'est pas sans étonner quelque peu, si l'on considère l'incompatibilité qui existe entre le génie de Cicéron et celui de Sénèque. Un fait la rend d'ailleurs suspecte : c'est l'affirmation répétée par plusieurs écrivains de l'irrévérence de Sénèque à l'égard de ses prédécesseurs. Quintilien (X, 1, 126) mentionne ses sarcasmes incessants touchant ceux qui l'ont précédé ; Suétone (*Néron*, 52) prétend qu'il dénigra les anciens orateurs auprès de son élève. Qu'y a-t-il de vrai dans ces allégations dont la malveillance éclate aux yeux ? Aulu-Gelle (*N. A.* XII, 2) nous donne un échantillon des critiques de Sénèque, d'où il ressort que Sénèque goûtait peu Ennius (ce que nous soupçonnions sans peine) et blâme Cicéron et Virgile de l'avoir imité. Si vraiment Sénèque n'a jamais été plus méchant, on comprend sans doute l'indignation d'un archaïsant comme Aulu-Gelle ; on s'explique moins les affirmations de Suétone ou de Quintilien. On aurait beau jeu de les révoquer en doute, de les mettre sur le compte d'une tradition hostile à Sénèque. Mais, avant d'y voir de pures calomnies, il faut consi-

cations sur l'opposition entre l'éloquence de Cicéron et celle des déclamateurs ou de Sénèque. Mais Chassang exagère, au détriment de Sénèque, cette opposition.

dérer l'extrême indépendance des jugements de Sénèque. Il ne se fait pas faute de contredire et même de railler les maîtres de sa secte, lorsqu'il trouve chez eux à reprendre. Pourquoi serait-il plus déférent envers Cicéron ? « Aucun génie n'est sans tache (Ep. 100, 12). » Il y aurait donc chez Sénèque une admiration traditionnelle qui dissimulerait, en réalité, une indifférence et même un peu de dédain, et ce dédain aurait passé dans quelques propos qui ne sont pas arrivés jusqu'à nous ou dans certaines phrases de ses ouvrages perdus. Cette apparente contradiction se concilie fort bien avec sa conception évolutionniste du goût. Cicéron est pour lui un des plus brillants représentants de la littérature latine, mais c'est avant tout le premier écrivain de son époque. Or, comme les règles du beau ne sont point immuables, que certaines d'entre elles pouvaient valoir chez Cicéron et cesser d'être observées par ses successeurs, il est permis, après un siècle, de trouver chez lui non seulement des imperfections, mais des fausses beautés qui produisent maintenant une impression choquante et ridicule. Il est un grand génie, c'est entendu, mais l'idéal ayant changé, ce n'est plus un maître dans toute la force du terme.

On observe un phénomène analogue lorsqu'on examine les rapports de la théorie cicéronienne et des principes annéens. Il ne peut être question de les comparer ; l'auteur du *de Oratore* est incomparablement plus clair, plus complet, plus catégorique. Mais ce qui est curieux, c'est que Sénèque paraît être son continuateur et que pourtant, si l'on va au fond des choses, on sent un désaccord dont il est malaisé de préciser la nature. D'abord Cicéron conçoit un type d'orateur parfait, que l'on peut proposer à l'imita-

tion de tous, quels que soient leur temps et leur pays ; pour Sénèque, le goût est essentiellement variable et relatif. Conformément à son principe, Cicéron prétend instituer un système d'idées littéraires qui serviront de règles de critique et de style ; Sénèque se borne à mettre en garde contre certains excès, dont les inconvénients lui paraissent plutôt encore moraux que littéraires. Cicéron apporte dans son étude un grand esprit de finesse et de distinction ; la valeur et la place des mots, le terme isolé et la phrase complète, la pensée et l'expression, tout cela est au contraire un peu mêlé chez Sénèque. Enfin les deux écrivains ne sont pas au même degré sensibles aux mêmes qualités. Cicéron revient sans cesse sur cette idée qu'on doit parler latin : pureté, netteté du vocabulaire, voilà ce qu'il met au premier rang. Sénèque est moins soucieux de ces mérites que de l'éclat de l'expression ; il dit bien que Fabianus est un orateur « élégant », que ses termes sont « choisis », mais, pourvu qu'on évite la vulgarité ou qu'on n'aille pas chercher ses mots trop loin, il se déclare satisfait. Cicéron décrit minutieusement les procédés par lesquels on peut obtenir une phrase bien équilibrée, harmonieuse et rythmée ; Sénèque déclare qu'on n'est pas d'accord sur la question et évite soigneusement de se prononcer. En fait, nos deux auteurs ne pouvaient s'entendre que sur les généralités, et si Sénèque était entré dans le détail, les divergences n'auraient pas tardé à s'accuser. On sait comment, dans l'*Orator* (ch. 19), Cicéron définit l'éloquence philosophique : « molle, amoureuse des frais ombrages, elle n'est pas fournie en traits brillants, en mots propres à frapper le peuple, ni enchaînée par les lois du rythme. C'est une prose très libre. Elle n'a ni fureur, ni méchanceté, ni violence, ni charlata-

nisme, ni astuce ; c'est une vierge chaste, pudique, incorruptible pour ainsi dire. Aussi la dit-on une conversation plutôt qu'un discours ». Sénèque aussi veut que ses Lettres soient une causerie, mais c'est une causerie qui a changé de ton. Que dirait-il d'une éloquence dépourvue de traits et de mots frappants ? Ne rirait-on pas à l'idée de comparer son style à une vierge chaste et pudique ? Évidemment les termes de critique qu'il emploie sont souvent identiques à ceux de ses prédécesseurs, mais ils n'ont plus ni la même force, ni, à y regarder de près, tout à fait le même sens.

Cette équivoque est d'autant plus difficile à dissiper qu'elle est imputable à Sénèque lui-même. Il n'est pas très sûr qu'il ait mesuré l'abîme qui le séparait des grands classiques, mais, s'il l'a aperçu, il a cherché à le masquer. Au rebours de ce qu'ont fait chez nous les théoriciens des écoles nouvelles, il a dissimulé la rupture avec ses devanciers. Pourquoi ? C'est que Sénèque ne pouvait ni se poser en novateur, puisqu'il était le continuateur de déclamateurs réputés, ni se réclamer d'eux, parce qu'ils étaient tout de même trop au-dessous de Cicéron pour se poser en rivaux du grand orateur (1), ni enfin opposer théorie à théorie, parce qu'il n'avait qu'une médiocre confiance dans la supériorité de la sienne et qu'il avait même un certain sentiment de la corruption du goût. Fait plus grave : le stylisme, dont il est un des plus brillants représentants, contredit formellement ses principes qui subordonnent la forme au fond. Qu'on mette l'éloge qu'il fait du style de Lucilius dans la bouche d'un de ses détracteurs : qui ne songerait à y voir une satire dé-

(1) Il y avait quelques exceptions, d'ailleurs rares et ridicules, comme ce Cestius dont parle Sénèque le Père, dans la préface du livre III des *Controverses*.

tournée de Sénèque ? Celui-ci n'a pas été sans prendre conscience, dans une certaine mesure, qu'il prononçait sa propre condamnation. De là l'obscurité et l'embarras de ses idées littéraires : même dans la défense de Fabianus, si la vénération qu'il éprouve pour le caractère et l'élévation morale de son maître le pousse à entreprendre sa justification, on soupçonne qu'il a plus d'estime que d'admiration profonde pour l'écrivain. Il en est du stylisme comme de la richesse. Sénèque a passé sa vie à le maudire et à l'aimer.

Il faudrait bien se garder pourtant de pousser ces conclusions à l'extrême. Sénèque a eu beaucoup moins que nous la perception nette de ses contradictions, et peut-être aussi certains aujourd'hui sont-ils portés à grossir ses défauts. Sénèque ne soigne pas le style autant qu'on se plaît à le répéter ; il y a, au contraire, des négligences si manifestes dans ses ouvrages qu'on ne saurait les attribuer qu'à une extrême rapidité de rédaction. — Sénèque vise à l'effet, dira-t-on. — Ce n'est pas tout à fait exact. Il parle comme on parlait autour de lui. Tout ce qu'il écrit prend de soi-même la forme concise et antithétique chère à ses contemporains. Dans quelle mesure Sénèque s'est-il conformé aux principes qu'il avait posés, c'est une question à laquelle il ne faut pas répondre trop vite, mais que l'on sera mieux à même de résoudre en examinant dans le détail ses procédés littéraires, en analysant plus minutieusement cette prose qui a eu des détracteurs fougueux et des admirateurs passionnés.

II

Ce qui frappe tout d'abord dans la prose de Sénèque, c'est son unité, on pourrait presque dire son uniformité. Ce caractère tient d'ailleurs en grande partie à ce fait que, ses plaidoiries et ses discours politiques ayant disparu, nous n'avons plus de Sénèque que des ouvrages philosophiques (1). Quelle est la nature et la valeur de la philosophie annéenne, je laisse à d'autres le soin de l'examiner (2). Il convient toutefois de considérer le contenu des traités dans la mesure où il intéresse la mise en œuvre. Il concerne, à peu près exclusivement, la morale. C'est un fait si connu qu'il semblerait à première vue superflu de l'énoncer. Mais puisque nous avons perdu pas mal des œuvres annéennes, il aurait pu se faire qu'une sélection se fût produite parmi elles, soit par l'effet du hasard, soit en vertu de la préférence que l'antiquité chrétienne et le moyen âge ont accordée à la morale, la partie de la philosophie annéenne qu'ils pouvaient le mieux utiliser pour leurs fins particulières. Pourtant, à de très rares exceptions près, toutes celles dont nous connaissons les titres exacts ont le même caractère. De plus, si nous interrogeons Sénèque lui-même, nous découvrons sans peine la raison de cette particularité. Écrivant à Lucilius (Ep. 89, 9) il divise la philosophie en trois parties : la morale, la physique, la logique. L'or-

(1) Je mets à part l'Apocolocyntose, œuvre d'un genre mixte, qui demande une étude spéciale.

(2) Cf. par ex. ZELLER : *Philosophie der Griechen*, T. IV de la 2e édition. — Une courte bibliographie des ouvrages publiés sur la philosophie de Sénèque a été faite par BURNIER en tête de sa thèse sur *la Morale de Sénèque et le néo-stoïcisme*, édité à Lausanne en 1907.

dre même qu'il établit n'est pas absolument indifférent. Il énumère ensuite les subdivisions, et, terminant par la logique, il ajoute (§ 18) : « Je ne te détourne pas, mon cher Lucilius, de lire ces choses-là (1), pourvu que toutes tes lectures tournent au profit des mœurs ». Il n'est pas toujours tendre pour les dialecticiens : « Cicéron, dit-il ailleurs (Ep. 49, 5), déclare que si la durée de sa vie était doublée, il n'aurait pas le temps de lire les lyriques. Je mets au même rang les dialecticiens : ils sont plus lugubrement ineptes ». Sénèque effleure donc à peine la logique, et d'une façon tout à fait exceptionnelle. Il est un peu physicien. La métaphysique et la physique qu'il ne sépare guère lui paraissent propres à élever l'âme (cf. Ep. 65, 15 sqq.); la connaissance de l'univers n'est-elle pas d'ailleurs la suprême jouissance promise au sage après sa mort (cf. Marc, 25) ? Aussi ne dédaigne-t-il pas de s'occuper parfois de questions métaphysiques et nous a-t-il laissé tout un traité sur la nature dont, malgré toutes ses mutilations, il est facile de reconnaître le caractère. La subordination de la physique à la morale y est nettement marquée par les conclusions de chaque livre. Lucilius à qui, comme il arrive souvent, Sénèque fait exprimer ses propres idées, aime mieux apprendre à ne pas craindre la foudre qu'à en discerner la cause (II, fin). Les grands phénomènes physiques amènent naturellement l'esprit à de nobles réflexions morales : les tremblements de terre et la première catastrophe de Pompéi en 63 le tournent vers la mort que le sage ne doit pas redouter (VI, fin) ; les comètes nous révèlent la grandeur de la divinité et la beauté de la spécula-

(1) Haec s'applique soit à la classification des différentes parties de la philosophie, soit à la logique ; de toute façon Sénèque donne ici la prépondérance à la morale.

tion philosophique (VII, fin). Quelquefois le lien est plus lâche entre le sujet traité et la conclusion : la description du déluge universel, de la fin et de la résurrection du monde, étant à lui seul un enseignement moral, Sénèque se borne à ajouter une ou deux phrases sur la difficulté de la vertu et la rapidité avec laquelle naissent les vices (III, fin). Ailleurs c'est un mot qui déclanche tout un développement contre le luxe ; si certaines illusions d'optique sont comparables à celles du miroir, c'est assez pour que Sénèque parte en guerre contre l'abus qu'on a fait de cet objet (I, fin) ; mêmes invectives contre l'emploi de la neige qui a porté à des raffinements inouis (IV, fin) l'utilisation des vents qui a développé l'esprit de conquête (V, fin). Quelquefois, mais plus rarement, des digressions morales prennent place soit au début, soit dans le corps du livre, et Sénèque ne se donne même pas la peine de ménager les transitions. On a parlé des poissons : « Permets-moi, dit-il, de laisser de côté mon sujet pour châtier la dépravation du luxe » (III, 18 ; cf. V, 15). Ainsi les préoccupations morales débordent et submergent à chaque instant la recherche des causes naturelles.

Ce n'est pas non plus par un effet du hasard que nous avons surtout de Sénèque des œuvres de peu d'étendue. Il aime à traiter un point très particulier de la morale. Un sujet sur la Providence est bien gros, et peut-être néanmoins Sénèque l'a-t-il traité ; mais ce qui l'attire surtout, c'est la question de savoir si le fait que le sage est exposé à tous les maux est compatible avec l'idée d'une providence divine ; et c'est là uniquement l'objet de l'opuscule qu'on appelle commodément, mais assez inexactement, le *de Providentia* ; il montrera, de même, que le sage ne peut essuyer ni

offense, ni affront ou que la vie est assez longue si on sait bien l'employer. Le sujet choisi est-il trop ample ? Sénèque a vite fait de le réduire à des proportions plus modestes : le *de Vita beata* n'est pas une étude d'ensemble sur le souverain bien, telle que Cicéron l'a conçue dans le *de Finibus*; Sénèque, au moins dans la partie qui n'est pas polémique, y développe simplement ce principe fondamental des stoïciens : qu'il ne peut y avoir de souverain bien que la vertu, à l'exclusion du plaisir. Les grands traités ne diffèrent guère des opuscules : le *de Ira* se limite à peu près à deux questions : l'inutilité et les funestes effets de la colère, les remèdes contre la colère ; le *de Beneficiis* lui-même est plutôt une juxtaposition de menues questions sur l'art de donner et de recevoir ; enfin on a souvent regretté dans les *Naturales Quaestiones* l'absence d'une théorie d'ensemble et d'une conception générale de la science et de la nature.

Ainsi donc, qu'ils traitent de la physique ou de la morale, qu'ils soient brefs ou étendus, les ouvrages de Sénèque offrent identiquement les mêmes caractères. On peut ajouter que si quelques-uns d'entre eux seulement nous sont parvenus sous le nom de *dialogues*, même le *de Beneficiis* et le *de Clementia* qui ne portent point ce titre, même enfin le traité de physique et, dans une certaine mesure, les Lettres peuvent être rangés sous cette rubrique (1) ; et, en fait, c'est le nom que donne Quintilien à tous les écrits philosophiques de Sénèque, ceux du moins qui n'ont pas la forme épistolaire. Rien, par conséquent, qui ressemble à une

(1) Inversement on peut dire que les *dialogi* sont un peu des lettres, comme l'ont fort bien remarqué Gertz (*Stud. crit.*, p. 136) et R. Pichon (*Chronologie...*, p. 223).

démonstration *ex cathedra*. Ce dialogue n'a pas pourtant l'allure aisée de la conversation platonicienne, où les interlocuteurs gardent généralement leur indépendance et leur personnalité. C'est encore moins l'entretien à la manière de Cicéron où chacun expose, comme dans une assemblée sénatoriale, son point de vue dans un ample discours. Ce n'est pas enfin une prédication au sens où nous l'entendrions aujourd'hui, devant un auditoire silencieux et recueilli. Ce genre de dialogue n'a d'équivalent ni dans la littérature antérieure à Sénèque, telle du moins qu'elle nous a été conservée, ni peut-être dans les œuvres modernes. Toutes proportions gardées, le discours de réunion publique serait peut-être ce qui s'en rapprocherait le plus ; car il est, comme le dialogue annéen, tantôt exposé, tantôt altercation. Nous l'avons vu, ces orateurs populaires, qui ont été les ancêtres littéraires de Sénèque, devaient avoir un public bien mêlé. A côté des disciples avides de les écouter et de se pénétrer de leurs doctrines, il y avait des sceptiques qui riaient et posaient des questions insidieuses, des mécontents qui interrompaient brutalement, des auditeurs grossiers qui les huaient. Ce genre d'éloquence a conservé de ses origines le besoin de s'en prendre à un adversaire que l'on crée lorsqu'il ne se présente pas. Chez le Socrate de Platon, cette forme dialoguée est déjà si fort en faveur qu'il l'introduit même dans sa propre apologie. Les prédicateurs populaires, les Bion, les Télès, imaginaient également un interlocuteur fictif, d'ailleurs vague et impersonnel, représenté simplement par un « ἔφη » qui introduit l'objection ou la protestation. Chez Sénèque, qui compose ses discours dans le silence du cabinet et s'adresse à des lecteurs bienveillants, l'intervention de l'interlocuteur fictif

est encore plus nettement artificielle, et il est aussi impersonnel que l'avocat de la partie adverse chez les déclamateurs de controverses. Aussi est-il susceptible de jouer tous les rôles, et tantôt d'avoir une personnalité bien accusée, tantôt d'être pâle et effacé. Cette substitution progressive d'un contradicteur anonyme à l'interlocuteur naturel, j'entends le destinataire, se suit très bien dans les premiers chapitres des *Naturales Quaestiones* : « Aristote, dit Sénèque (I, 1, 2) à Lucilius, appelle chèvres un certain genre de météores : si tu me demandes pourquoi, il faut d'abord que tu m'expliques pourquoi on les appelle chevreaux ; mais s'il est convenu entre nous (et c'est le plus commode) de ne pas poser de questions dont (1) on sait ne pouvoir obtenir de réponse, mieux vaudra faire des recherches sur le phénomène lui-même que de t'étonner qu'Aristote ait nommé chèvre un globe de feu ». Lucilius se le tient pour dit. Il risque bien encore une objection quelques lignes plus loin ; mais au chapitre 3 il n'est plus représenté que par un simple *inquis* ; au chapitre 7, il cède la place à un vague « on » *(inquit)* ; parfois même l'objection est présentée sans qu'un mot indique son intervention (I, 11). On passe ainsi insensiblement du dialogue à la conférence et l'on y revient suivant le caprice de l'auteur ; c'est ainsi que, tour à tour, traité, discours, lettre, entretien familier, altercation, l'œuvre acquiert, sous son apparence uniforme, beaucoup de souplesse et de variété.

Insaisissable dans sa forme, elle l'est aussi dans sa structure. Rien n'est plus flou que la composition d'un traité de Sénèque. Qu'on ne cherche ni préambule ni conclusion, ou du moins qu'on ne s'applique pas à en

(1) Je lis avec Rossbach : *quo de scit*, cf. p. 202.

préciser les limites, ce serait perdre sa peine. Les péroraisons sont généralement inexistantes. Les dialogues entre eux sont si peu finis, qu'on peut se demander à propos de presque tous si c'est l'auteur ou quelque accident survenu à l'archétype de nos manuscrits qui a mis fin à l'ouvrage. Mais si l'on n'est pas tenu de finir un traité, il faut pourtant bien le commencer. Sénèque emploie pour cela les procédés les plus divers : dans ses ouvrages d'apparat, comme les *Consolations* et le *de Clementia*, il y a un exorde en forme, éloge des destinataires, raisons tirées de son caractère qui font adopter tel sujet ou tel procédé de discussion. Ailleurs, par exemple dans le *de Providentia*, Sénèque nous révèle son dessein, délimite son sujet, pose sa thèse. Mais très souvent aussi Sénèque préfère l'exorde *ex abrupto* (dialogues VII et X) ; quelquefois, et c'est plus choquant, Sénèque commence à traiter son sujet avant de l'avoir posé, ainsi au début du *de Beneficiis* ; il allait faire de même au premier livre du *de Clementia* ; mais il s'arrête : « Ces questions, dit-il, seront mieux traitées en temps et lieu ». Même diversité, mêmes anomalies au début des différents livres des *Recherches sur la nature*, sans qu'il soit nécessaire de faire intervenir pour les expliquer les avatars de la tradition manuscrite ou même l'inachèvement de l'œuvre. Le livre V commence brusquement : « Le vent est de l'air qui coule » ; le livre II contient quelques explications préliminaires à l'étude de la foudre et des phénomènes connexes ; certains (VI et VII) sont précédés de véritables introductions appropriées au sujet ; d'autres (I et III), d'amples préfaces destinées à exalter la grandeur des études de la nature et leur supériorité sur les occupations ordinaires de l'homme ; celle du livre IV est une dédicace très voisine, par le fond et la

forme, des *Epîtres*, et qui ne tient que par un lien très artificiel au reste du sujet.

Au préambule se rattache tant bien que mal la division de l'ouvrage. Elle n'a d'ailleurs pas grand intérêt, puisque Sénèque s'y conforme aussi peu que possible. C'est certainement le trait le plus saillant, mais aussi le plus irritant de l'œuvre annéenne, que ce désordre qui n'est pas toujours un effet de l'art. Est-ce incapacité ou négligence ? Sénèque pourrait, s'il le voulait, suivre un plan nettement tracé. La composition de la *Consolation à Helvia*, jusque dans ses subdivisions, est à peu près irréprochable ; dans le *de Constantia sapientis* où le lien est plus lâche entre les différentes parties du raisonnement, les distinctions établies au début sont observées et les divers points traités dans des proportions sensiblement égales. Mais ce sont là des exceptions. Tantôt Sénèque annonce un plan, et, comme un écolier malhabile ou paresseux, développe abondamment le premier point pour glisser rapidement sur les autres. Tantôt il ne précise pas les étapes de son argumentation ; on se perd dans des démonstrations qui s'entrecroisent et se pénètrent réciproquement. Il arrive aussi que la composition, assez rigoureuse dans une partie de l'ouvrage, soit négligée dans le reste. Tel est le cas du *de Beneficiis*, où Sénèque n'a pas eu la patience d'annexer à ses grands développements les petites questions qui peuvent s'y rattacher, ou de les grouper dans une quatrième partie ; il les a jetées pêle-mêle dans ses trois derniers livres et il s'en excuse gaiement (cf. VII, *init.*). Cette indifférence absolue de Sénèque à tout classement méthodique de ses idées a fait de tout temps le désespoir de ses commentateurs qui n'ont jamais pu comprendre comment on pouvait aimer à

ce point le désordre, et ont cherché à l'atténuer au moins par des corrections ou des conjectures plus ou moins ingénieuses(1). On veut, par exemple, — l'hypothèse remonte à Juste-Lipse (2) — que le *de Providentia* soit inachevé. Je ne connais pas de traité annéen où le dernier argument invoqué soit aussi justement l'argument final : quand on a démontré que le sage n'est pas atteint par l'adversité, si l'on n'a pas convaincu son contradicteur, on peut toujours déclarer qu'après tout le suicide (admis par la plupart des moralistes anciens) est une issue ouverte à tous les malheureux et l'ultime ressource des forts. Quoi de plus naturel que de terminer cette étude sur un des problèmes capitaux de la vie par des considérations sur la mort ? — Mais Sénèque a annoncé des développements qu'il a omis. — Il ne les a pas omis, mais il les a traités si brièvement, si incidemment qu'ils se perdent dans le reste du raisonnement. Dans d'autres œuvres l'incohérence et les redites excèdent vraiment toute licence ; encore faut-il s'y résigner et ne pas chercher, dans le *de Ira* par exemple, à distinguer plusieurs traités qu'un éditeur ou peut-être Sénèque aurait maladroitement fondus plus tard. Que l'on s'y prenne comme on voudra, on n'arrivera pas à mettre dans cette œuvre de l'ordre et de la clarté. Même difficulté dans les *Recherches sur la nature*. On

(1) Voir par ex. les critiques et les conjectures de Préchac (Introd. du *de Clem.*, p. LXXVII sqq.).

(2) Voir dans l'éd. de 1632 les notes 52 (p. 134) et 191 (p. 143) du *de Providentia*, et Aubert, *Adnotationes in Senecae dialogum I (Rheinisches Museum*, N. S. 36 (1881), p. 193-4. — Il est vrai qu'on lit dans Lactance (*Inst. div.* V, 22, 11) un passage du *de Providentia* qui ne figure pas dans le texte qui nous a été conservé. Je ne crois pas qu'il s'agisse d'une citation textuelle, mais plutôt d'un exposé de l'idée maîtresse de l'ouvrage.

peut admettre que le traité ait compris huit livres. Comme il a perdu dans ce qui fait aujourd'hui le livre IV un certain nombre de pages, les copistes ont pu recoller les tronçons de deux livres mutilés et n'en former qu'un. La reconstitution tentée par Gercke de l'ordre des livres dans l'archétype est acceptable; mais chercher s'il est bien celui que Sénèque a voulu ou s'il n'a pas été bouleversé après sa mort conduit à des conclusions plus ingénieuses que solides. En fait, personne ne s'entend plus quand il s'agit de déterminer le rang à assigner à chaque livre. D'autre part, tous à peu près conviennent que certaines lacunes, certaines imprécisions, certaines dérogations au plan primitif sont imputables à Sénèque lui-même. De là à supposer que Sénèque a écrit ses livres séparément, sans se préoccuper très sérieusement du lien qui les unirait, que son plan a varié pendant l'élaboration du traité et qu'enfin la satiété, ou la multiplicité de ses entreprises, ou la mort l'a empêché d'effacer ces taches, il n'y a qu'un pas. On n'en a pas fini, si on veut poser des points d'interrogation toutes les fois qu'on se trouvera en présence d'une anomalie de composition chez Sénèque (1). On se demandera ce que vient faire cette préface singulière du livre IV, si péniblement rattachée au reste ; pourquoi il a attendu au livre V du *de Beneficiis* pour faire l'éloge du destinataire, et pourquoi il revient un peu partout sur des développements qu'il semblait avoir épuisés.

C'est que Sénèque est essentiellement primesautier. Est-il séduit par une idée ? Il s'en empare, qu'elle cadre bien ou mal avec son œuvre. Quelquefois c'est

(1) C'est ainsi que l'hypothèse de Uhl (p. 6-22), qui voit dans le *de Brevitate vitae* un mélange de deux ouvrages distincts, me paraît peu vraisemblable.

cette idée, si menue soit-elle, qui donne naissance à un traité. Lorsqu'elle lui paraît vraiment trop mince pour former l'étoffe d'un ouvrage, il lui annexe d'autres arguments qu'il ne discutera peut-être pas, mais qui donneront à la dissertation l'allure d'un traité en forme. Ou bien il juxtaposera deux, trois, quatre questions qui l'intéressent sans en chercher le rapport intime, sans les fondre dans une conception d'ensemble. De là un décousu que ne voile même pas une habile transition. Sénèque étale avec une désinvolture extraordinaire les lacunes et les défectuosités de son plan, la maladresse des digressions, la disproportion de certains développements. « J'en reviens à mon dessein... Je passe à une autre question... » sont des phrases qui reviennent à chaque instant. Sénèque se laisse-t-il entraîner trop loin dans un développement? commet-il la faute qu'il vient de reprocher aux autres ? Il l'avoue ingénument, et il en rit tout le premier (1). Les adversaires lui ont reproché amèrement d'aimer tous ses défauts ; à coup sûr il n'a rien fait pour se guérir de celui-là. Mais il a senti pourtant qu'il lui faudrait un genre très libre, où il pût donner à l'idée qui le préoccupe le développement qui lui convient, la traiter pour elle seule, être affranchi de tous les soucis de la composition, entamer la discussion comme il lui plaît, s'en écarter à son gré, l'arrêter à sa fantaisie sans qu'on pût lui en faire grief. Et ce genre,c'était le genre épistolaire. Qu'il ait imaginé cet échange de lettres avec Lucilius pour exposer ses idées, qu'il ait (si l'on préfère cette hypothèse) senti au cours de la correspondance avec quelle aisance il s'y mouvait et voulu, en la publiant, révéler au public un aspect parti-

(1) Par ex. Ben. I, 4.

culier de son talent, c'est incontestablement par une merveilleuse intuition de son génie que Sénèque a vu le parti qu'il pouvait tirer de la *Lettre morale*. On voit par là que faire du recueil des *Epîtres à Lucilius* un énorme ouvrage en quatre volumes, ce n'est pas seulement entreprendre une tâche impossible, c'est méconnaître le tour d'esprit particulier à notre auteur. Il me semble voir Sénèque, à presque toutes les époques de sa vie, enflammé par un livre, une réflexion qui l'affectent agréablement ou péniblement, puis prenant ses tablettes et développant avec son abondance habituelle la pensée qu'ils lui suggèrent. Dans un traité, c'est un défaut, car il faudrait ensuite approfondir cette pensée, rechercher ses affinités avec d'autres semblables ou plus générales, étudier celles-ci, les grouper toutes, refondre l'ensemble, et ceci ne plaît guère à notre auteur. Dans la lettre, rien de plus naturel, et la facilité avec laquelle il passe du plus léger incident à des considérations d'un ordre plus élevé, saute d'une idée à une autre, n'est pas un des moindres charmes de sa correspondance philosophique.

Sénèque ne met pas plus d'ordre ni de suite dans l'intérieur d'une démonstration. On a vite fait de dire qu'il a pour unique souci de mettre bout à bout des traits brillants et de faire valoir son incomparable virtuosité à présenter vingt fois la même idée sous une forme constamment renouvelée. Il y a un art dans le développement à la manière de Sénèque, un art qui n'est sans doute ni aussi raffiné, ni aussi étudié que la manière classique, mais que méconnaissent tous ceux qui veulent voir dans Sénèque un rhéteur égaré dans la philosophie. Évidemment, si l'on veut chercher dans les raisonnements des dialogues la rigueur d'une démonstration scientifique ou d'une

déduction logique, on sera vite déconcerté et dégoûté. Qu'on les étudie plutôt à la manière d'une œuvre musicale. Ce qu'il faut leur demander, c'est l'unité d'impression ; l'idée est plutôt appuyée que démontrée : c'est un état d'âme qu'on veut faire naître chez l'auditeur plutôt qu'une conviction véritable, et ce qui créera cet état d'âme, c'est, avec toutes sortes de variations, la répétition du même thème, dans lequel reparaîtra de temps à autre un même mot, qui en sera le motif conducteur, en constituera l'unité, laissera dans l'oreille et dans la mémoire de l'auditeur une trace profonde. Prenons, par exemple, cette première partie du « Bonheur », celle où Sénèque dissimule ses desseins apologétiques sous des discussions d'une nature plus générale. Simples, pauvres même sont les idées qu'il y développe : nécessité de ne pas se régler sur la foule pour trouver le bonheur, définition du souverain bien, incompatibilité du vrai bien et du plaisir. A les examiner superficiellement, il semble que ces trois développements ne soient que la répétition perpétuelle des trois idées qui les dominent ; oui, sans doute, mais avec des nuances qui les éclairent et les précisent : « Ne suivons pas les chemins battus, dit Sénèque, nous nous égarerions ». Vient ensuite une étude de la foule, avec les traits essentiels qui la caractérisent : irréflexion, esprit d'imitation, action et réaction incessante des éléments qui la composent, inconstance et revirements subits. Et la conclusion reprend et renforce la thèse : « La foule est la preuve du pire ». Il va donc définir le souverain bien et nous sommes un peu étourdis par cette avalanche de définitions. Elles ne sont pas originales (et peu importe à Sénèque, car il veut seulement montrer qu'elles reviennent toutes au même), mais elles s'ex-

pliquent, se complètent, mettent en relief l'élément commun à toutes, le caractère purement moral de ce bonheur. Sénèque, sans nous en avertir, nous amène insensiblement à cette critique du plaisir, qui est le point culminant de tout le développement. Et cette question des rapports du bonheur et de la volupté, avec quelle ingéniosité Sénèque la conduit-il sous l'apparente incertitude de la discussion ! Après avoir stigmatisé le plaisir, il réfute la théorie qui considère le plaisir et la vertu comme indivisibles ; la distinction étant bien établie, il précise l'attitude de la raison envers le monde extérieur et, par voie de conséquence, à l'égard du plaisir. Une fois la primauté de la vertu assurée, il refuse au plaisir toute place dans la constitution du souverain bien, même en sous-ordre ; il montre le danger de présenter la morale sous l'étiquette du plaisir, et même d'y mêler, à un titre quelconque, cette idée dangereuse et équivoque. Ainsi, petit à petit, par de violentes poussées pour ainsi dire, il jette l'idée épicurienne hors de ses derniers retranchements. On peut, sans doute, concevoir une réfutation plus méthodique de la doctrine adverse (1) ; il est certain que celle de Sénèque plaira peu aux esprits amoureux d'ordre, de clarté, de logique en un mot ; mais elle ne s'adresse pas à eux ; elle est destinée à un public plus soucieux de sentiments forts que d'idées justes, qu'il faut impressionner beaucoup plus que convaincre. On ne met pas l'adversaire hors de combat d'un coup bien assuré, mais on multiplie les attaques, les feintes, les ripostes jusqu'à ce que, essoufflé, il demande grâce et s'avoue vaincu.

(1) C'est ce qu'a montré DESCARTES dans la lettre à la princesse palatine de 23 août 1645 (Ed. Adam et Tannery, T. IV, p. 263 sqq.). Voir p. 179 sq.

Évidemment, tout n'est pas parfait dans cette méthode : on risque bien souvent de redoubler sans utilité ou même de frapper à faux ; il faudrait une grande finesse de goût, une extrême sévérité de jugement pour démêler dans cette succession d'arguments ceux qui servent véritablement et ceux qui sont à peu près superflus. Il faudrait aussi un art délicat pour les disposer habilement, pour y dérouler le fil conducteur qui permettrait au lecteur attentif de se reconnaître dans ce dédale. Sénèque est trop indulgent pour lui-même, trop insoucieux de toute composition pour faire un choix dans les idées qu'il expose (1). Veut-il montrer, par exemple, que la colère est nuisible contre des ennemis (Ir. I, 11, 1), Sénèque nous cite l'exemple des barbares, des gladiateurs, des chasseurs, des Cimbres et des Teutons. Qui ne voit que le quatrième exemple n'est qu'un cas particulier du premier et que c'est à tort que l'auteur les a séparés (2) ? Sénèque se laisse guider par son inspiration : on conçoit que, suivant qu'elle sera plus ou moins heureuse, il pourra y avoir entre les œuvres, ou entre les diverses parties d'une même œuvre, une extrême inégalité. La lecture du traité de la Colère, où la recherche des tirades étouffe complètement la discussion, finit par produire un effet irritant. Telle lettre, au contraire, où Sénèque est soutenu par son sujet, lorsqu'il parle, par exemple, des combats de gladiateurs ou des esclaves, a un ac-

(1) Johann Mueller (tomes CXVIII, p. 9 sq. — CXXXVI, p. 15) a signalé chez Sénèque l'introduction de mots et d'idées qui n'ont avec le sujet qu'un rapport indirect ; ainsi Ir. II, 27, 2 : *prosunt* — Brev. 3, 4 : *omnia tanquam mortales timetis* — Ep. 83, 25 : *nec minor vino Cleopatrae amor.*

(2) Mais précisément parce que dans certains passages ce désordre est évidemment imputable à Sénèque, il faut être très circonspect dans les essais de transposition. Cf. ce que dit Hermes, p. 13, l. 18 (Prov. 4,12).

cent vibrant qui résonne dans l'âme des lecteurs de tous les siècles. Il est bien évident, d'ailleurs, que le génie de Sénèque n'est pas à l'aise dans toute espèce de sujet. Dans les discussions abstraites, il se montre véritablement insuffisant, qu'il pèche par lourdeur, par obscurité ou par faiblesse de raisonnement. Là où il est possible de donner à la pensée un tour concret, là où une idée, un argument peut s'éclairer d'une comparaison, Sénèque reprend son avantage ; il abuse même un peu de sa facilité à trouver des images. Mais surtout il se révèle un maître dans l'étude des souffrances et des travers du cœur humain. Il faudrait peut-être redescendre jusqu'aux temps modernes pour retrouver une peinture aussi saisissante du « mal du siècle » que Sénèque attribue à Sérénus, incapable de s'attacher à rien, partagé entre l'habitude de cette vie fastueuse dont il est blasé et le désir d'une vie plus noble qu'il n'a pas la force de mener assidûment. Il y a aussi un satirique chez Sénèque : les collectionneurs, les agités n'ont pas eu dans l'antiquité d'observateur plus pénétrant et plus incisif.

Le procédé de développement adopté par Sénèque offre d'ailleurs un gros danger : l'intérêt étant beaucoup plus dans la forme que dans le fond, dans l'éclat de la pensée que dans son contenu, tombera dès que cette pensée cessera d'être présentée sous une forme nouvelle, dès que la vivacité de la discussion s'alanguira. En un mot, la monotonie en est le grand écueil On ne peut pas dire que Sénèque l'ait toujours et partout évité, mais il est certain qu'il l'a aperçu. Il s'est efforcé de varier ses ouvrages par les procédés habituels. Il cède la parole à ses anciens maîtres, à Démétrius le Cynique par exemple, dont il aime à citer les nobles maximes (Prov. 5, 5 ; Ben. VII, 1). Il use par-

fois, sans exagération pourtant, de la prosopopée, classique depuis Platon, soit qu'il fasse parler des personnages réels (ce même Démétrius, Ben. VII, 9 ; Socrate, V. B. 25, 4-8 ; Caton, Prov. 2, 10) ou des êtres abstraits (la Nature, Marc. 17, 6 ; la Raison, Ep. 84, 11, etc.). La description ,chère aux rhéteurs, trouvait sa place chez un philosophe qui cherche plus à déterminer chez ses lecteurs des sentiments d'attraction ou de répulsion que de leur donner une notion raisonnée de ce qu'il faut admettre ou rejeter. Sénèque avait une prédilection particulière pour ce genre de développement : il en use jusqu'à satiété dans le *de Ira*, il le prodigue encore dans la *Consolation à Marcia* ; il en sera plus sobre dans la suite. Seule l'énumération, où il montre les différentes manifestations de la sottise humaine (cf. Brev. 2, 1-2), conservera jusqu'au bout ses faveurs. Quoique brillants, ces morceaux descriptifs ne seraient peut-être pas les parties les plus goûtées, si parfois, et dans les Lettres en particulier, sa verve ne s'était exercée sur des sujets profanes et ne nous faisait revivre avec une intensité saisissante quelques moments de la vie antique : l'arrivée si amusante de Sénèque dans sa villa (Ep. 12, 1-3), la maison de campagne de Servilius Vatia (Ep. 55), le voisinage importun des bains et d'ouvriers bruyants (Ep. 56), l'apparition des navires d'Alexandrie dans la baie de Naples (Ep. 77, 1-2), la visite à Egialus et ses commentaires horticoles (Ep. 86), et bien d'autres. Ici la description tourne à l'anecdote, car Sénèque aime conter ; il est rare néanmoins que ses récits ne servent pas à illustrer et à fortifier l'argumentation. A cette catégorie appartiennent principalement ceux qu'il emprunte au passé. Ils ne sont pas tous également intéressants pour nous : nous nous attachons assez peu

aujourd'hui à ceux qu'il a puisés dans la tradition des écrivains grecs, comme Xerxès et Alexandre, ou dans celle des déclamateurs, comme Caton et Brutus, mais il a su en trouver de neufs : Livie et Octavie, dans la *Consolation à Marcia*, Julius Canus dans le *de Tranquillitate animi*, Auguste à plusieurs reprises et notamment dans l'épisode, célèbre depuis notre Corneille, de Cinna. Ceux-là, il les développe avec ampleur et majesté ; d'autres sont plus succincts et contés avec finesse et esprit, comme celui du pythagoricien scrupuleux (Ben. VII, 21). Malgré tout, l'impression d'ensemble reste une : c'est partout, avec des nuances à peine perceptibles, la même idée de perfectionnement moral, les mêmes procédés d'exposition, le même mouvement de la pensée ; et si Sénèque dans cette tonalité générale éclatante, mais un peu uniforme, mérite cependant d'être lu d'un bout à l'autre, il le doit à la richesse et à l'individualité de sa langue, à l'incomparable virtuosité de son style.

III

Ce qui fait la richesse de la langue annéenne, c'est la diversité même des influences qu'elle a subies. Tout ce que nous avons dit de ses origines littéraires se reflète dans son vocabulaire et dans sa syntaxe. La prédication populaire à la façon d'un Bion, d'un Télès, d'un Démétrius a laissé dans son œuvre des traces profondes. Non pas que Sénèque affecte un laisser-aller de mauvais ton ; il cherche plutôt un moyen terme entre le débraillé du langage cynique et ce que le dialogue cicéronien a d'un peu gourmé dans son allure. Ce qu'il prétend réaliser, au moins dans ses

Lettres, c'est le langage de la conversation courante et intime. Les amis s'en étonnent ; Lucilius se fait le porte-parole de ces délicats qui trouvent les Lettres trop peu soignées, et Sénèque leur répond qu'il en a conscience : « Si nous étions ensemble, dit-il (Ep. 75), assis ou en promenade, notre conversation coulerait librement et sans effort ; je veux que mes lettres soient aussi coulantes ». Et non seulement les lettres, pourrait-il ajouter, mais tous ses ouvrages philosophiques, avec les nuances que comportent le sujet, le destinataire, les circonstances. Ici encore les *Recherches sur la nature* ne doivent pas être mises à part ; c'est de la vulgarisation scientifique, et le ton doit être celui du père qui explique à son enfant quelque phénomène physique. La formation de l'arc-en-ciel se comprendra mieux si l'on rappelle le foulon aspergeant d'eau avec sa bouche les étoffes qu'il vient de tendre (I,3,2) ; on peut rendre raison de la production de la foudre en la comparant à cet amusement puéril qui consiste à faire siphon en pressant ses deux paumes remplies d'eau (II, 16). De pareilles comparaisons n'appellent point un style grandiloquent ou recherché. Pourtant ce langage simple, parfois même vulgaire, de Sénèque a déplu, non seulement à Lucilius et aux contemporains, mais encore un siècle plus tard, où la préciosité, l'archaïsme, toutes les affectations sont devenues la règle chez les auteurs réputés. Fronton, dans un passage malheureusement fort altéré (p. 158, éd. Naber) et peu intelligible, déplore la bassesse du style annéen. Aulu-Gelle (*N. A.* XII, 2) révèle deux opinions au sujet de Sénèque : l'une lui reproche la vulgarité et la trivialité de son langage, l'autre, plus favorable pourtant, lui refuse l'heureux choix des mots.

Il est de fait qu'on peut relever chez notre auteur

bien des à peu près qui rappellent l'improvisation et le langage parlé ; il use volontiers des proverbes (1), procédé essentiellement populaire, et la précision nécessaire au philosophe manque bien parfois (2). Quant à juger exactement du degré de familiarité que présente le style de Sénèque, c'est une tâche bien délicate pour nous autres modernes. Il faut peu de chose pour qu'une expression commence à être admise dans le style châtié, dans la bonne société, ou cesse de l'être. Le moment où tel mot se déclasse est insaisissable. Pourtant nous sentons cette familiarité du style annéen. La prose de Sénèque nous produit parfois l'effet d'avoir été écrite de nos jours, tant ses locutions, ses tours se retrouvent dans nos langues modernes. C'est une remarque que plusieurs ont déjà faite, et non seulement des Français ou des Italiens, pour qui les analogies s'expliqueraient assez bien par la filiation des langues, mais des Allemands. Certaines de ses impressions se retrouvent si littéralement chez nous que si un élève de nos lycées s'avisait de les emprunter à Sénèque pour traduire les équivalents français, elles pourraient auprès d'un latiniste mal averti

(1) On en trouvera un certain nombre dans Otto : *Die Sprichwoerter und sprichwoertliche Redensarten der Roemer* (Leipzig, Teubner, 1890).

(2) Sénèque avoue N. Q. III, 18, 7, qu'il ne peut s'empêcher d'user d'alliances de mots hardies et impropres. Les exemples n'en sont pas rares. Ainsi il emploie Ben. V, 16, 4, *gratiam reddidit* qu'il condamne Ep. 81, 9. Certains termes, comme *mortalitas* employé Ir. III, 43, 5, au lieu de *mors*, étonnent un peu. Mais ce qui choque surtout chez un philosophe, c'est de lui voir employer un même vocable philosophique, et dans le même ouvrage, tantôt en un sens strict et précis, tantôt avec une signification plus vague et plus générale. Sénèque en arrive ainsi à parler de la colère chez les animaux (Ir. I, 1, 6) et à dire plus loin (*ibid.*, 3, 4) qu'ils en sont dépourvus, ou à employer *iracundia* (par ex. II, 14, 1) comme synonyme de *ira*, après avoir soigneusement distingué les deux termes.

passer pour gallicismes. Quelques-unes (« avoir bouche cousue », par exemple) trahissent par leur pittoresque tout particulier leur origine populaire. Certaines périphrases un peu prolixes et redondantes : « c'est pourquoi, c'est lui qui, etc. », devenues courantes chez nous, se sont développées particulièrement en latin dans le langage commun. Vulgaire aussi l'emploi de *res* à la place du pronom neutre, assez fréquent chez Sénèque ; et dans l'usage qu'il fait de *mittere* nous voyons poindre le sens que ce mot va prendre dans la basse époque, et qui sera celui de notre verbe *mettre*.

Sénèque va plus loin : si l'expression simple et familière lui plaît, il ne recule pas devant le mot bas. Il ne faut pas croire que la distinction du mot sénateur et du mot roturier date de Louis XIV. On n'a pas attendu Philaminte pour retrancher ces syllabes sales qui sont la terreur des prudes, puisque c'est par une raison de ce genre que Cicéron, dans l'*Orator* (ch. 45) nous explique l'anastrophe *nobiscum*. Sénèque le Père (*Controv.* IV pr., 9) nous révèle l'horreur de certaines écoles ou de certains rhéteurs, comme Hatérius, pour l'obscénité ou pour certains mots trop bas ou trop terre à terre. Le latin (qui le croirait !) avait de ces pudeurs. « Je serais bien sot, dit Sénèque (Ben. III, 26, 2), de chercher des circonlocutions pour dire qu'il avait pris le vase de nuit. » Le fait est qu'il ne se gêne pas, quoiqu'il soit rarement grossier, pour employer les mots qui désignent les êtres ou les objets les plus humbles. Ce sont les cyniques, semble-t-il, qui ont ici inspiré Sénèque. On tire parfois d'un terme un peu brutal un effet inattendu : « Je ne dirai jamais, écrit-il dans une lettre (87, 19) que la non-souffrance est un bien ; elle existe chez la cigale, chez le pou ». Et puis notre moraliste est un merveilleux peintre de la

vie contemporaine ; et il sait l'importance du mot précis pour mettre en valeur une description. Il s'en sert le plus souvent pour flétrir les excès de son temps, par exemple le luxe abusif de la table ; de là cette nomenclature des mets que l'on retrouve chez Juvénal, ces détails minutieux du raffinement et aussi de la grossièreté des festins, dans lesquels il ne le cède en rien, pour la crudité, au satirique. Mais quelquefois aussi Sénèque décrit par plaisir. Voulez-vous faire revivre ces édifices aujourd'hui ruinés et déserts, jadis pleins de vie et de mouvement qu'on appelle des thermes romains ? Lisez l'épître 56. Est-il tableau plus évocateur que celui-là ? Et comment Sénèque aurait-il pu le tracer sans nommer exactement tous les « camelots » qui se pressaient aux abords des bains, chacun avec son cri particulier ? Nous trouvons là des mots qui ne sont point connus par ailleurs : c'est que la littérature latine n'est pas prodigue de morceaux de cette espèce. Parfois même la vulgarité ne vient pas du sujet, mais de la préférence que Sénèque a accordée au terme trivial sur le terme littéraire. Dédaigneux du bon usage, il demande aux petites gens, à l'argot même, le mot qui frappe. Il n'est pas nécessaire de montrer quel effet on peut tirer de ces emprunts, surtout si on ne les multiplie pas ; et Sénèque, qui en use relativement peu en dehors des Lettres, même dans celles-ci n'en fait pas habitude. A défaut de goût (et Sénèque n'en est pas aussi dépourvu qu'on veut bien le dire), son attitude philosophique, sa situation sociale le lui eussent interdit.

La langue de la conversation suppose l'exclusion à peu près complète des archaïsmes. Il déplairait à Sénèque de « parler comme les XII Tables », et par là

il se distingue nettement des contemporains de Marc-Aurèle qui ne peuvent lui pardonner ce dédain. Parmi les quelques mots qui ont un air archaïque chez Sénèque, certains peut-être étaient plus en usage qu'on ne le croit, d'autres vraisemblablement ont été pris chez des grammairiens tels que Varron, « le plus savant des Romains »(Helv. 8, 1. Cf. N. Q. V., 16, 3). Qui sait si ce n'est pas Varron qui lui a soufflé cette petite dissertation de l'épître 89 sur *sophia ?* Dans tous les cas, cette espèce de mots est rare, et une connaissance plus parfaite de l'antiquité nous la ferait paraître plus rare encore.

Sénèque n'est même en aucune façon traditionaliste. S'il parle très librement, nous l'avons vu, des maîtres de la littérature qui l'ont précédé, il est tout aussi indépendant à l'égard de leur vocabulaire. Son style est essentiellement « moderne ». D'ailleurs, comment le vocabulaire relativement restreint des écrivains classiques suffirait-il à un styliste qui a besoin d'une large provision de mots pour faire briller tour à tour toutes les facettes d'une même idée ? Ce n'est pas qu'il ne regrette point parfois la disparition d'un terme aboli. Il dit bien (Ep. 39, 1): « Prends garde qu'un exposé complet te sera plus utile que ce qui maintenant s'appelle couramment *breviarium* et qu'autrefois, quand on parlait latin, on nommait *summarium* ». Mais si Sénèque se croit obligé d'user d'une ou deux formules de regret banales et polies, ses hommages au passé s'arrêtent là. Dans les termes qu'il emploie et dans le sens qu'il leur donne, il est bien de son temps.

Il partage avec son siècle l'amour de la poésie. L'utilisation des poètes est d'ailleurs dans la tradition philosophique. Cléanthe a comparé la puissance du vers à celle de la trompette, et Sénèque, commentant

cet ingénieux rapprochement (Ep. 108, 8 sq.) déclare que « les maximes sont moins attentivement écoutées et frappent moins quand elles sont énoncées en prose, que lorsque le nombre s'y ajoute et qu'une belle pensée est reserrée dans les limites du vers. » C'est pourquoi il arrive quelquefois qu'un fragment poétique s'insère dans les passages les plus strictement philosophiques. Ici (Marc. 21, 5) Virgile appuie de son autorité cette doctrine que la vie a son terme immuablement fixé par le destin ; là (Prov. 5, 10) Ovide nous offre Phaéton comme le symbole du sage aux prises avec les difficultés d'une tâche surhumaine. Mais Sénèque ne voit pas seulement dans la poésie un recueil de sentences morales. Elle est aussi un divertissement dans les œuvres qui demandent plus de liberté et d'enjouement ou dans les discussions trop austères qui ont besoin d'être égayées ; elle donne aux lettres du piquant et de la variété ; elle enlève aux discussions et aux énumérations des *Recherches sur la nature* un peu de leur sécheresse. Quoi de plus aride que la nomenclature des vents ? N'est-ce pas une bonne précaution que de prémunir le lecteur contre la satiété par quelque vers d'Ovide ou de Virgile ? Pourtant la citation n'est pas chez lui péniblement amenée ; elle tombe naturellement comme un fruit mûr. Sénèque est si imprégné de poésie, surtout de poésie virgilienne, que les vers rayonnent pour ainsi dire sur sa prose. Ce n'est pas seulement celui qu'il cite qui se présente à son esprit, mais tout le passage du poète se reflète dans la pensée ou l'expression du contexte (ainsi Marc. 21, 5 et *En.* X, 467-72 ; Ep. 41, 2 et *En.* VIII, 352 sq.). Le style de Sénèque ne se façonne pas toujours aussi franchement sur son modèle, mais pourtant lui emprunte très souvent comme une certaine couleur poéti-

que. Dans le *de Ira*, par exemple (II, 9, 2 sqq.), il cite le passage où Ovide (*Mét.* I, 144 sqq.) décrit les malheurs de l'humanité, puis le rhéteur-philosophe éprouve le besoin de rivaliser avec le rhéteur-poète : *Non descripsit castra ex una parte contraria...* Il y a là toute une déclamation dont la forme n'est pas sensiblement différente de celle du modèle. — Veut-il nous peindre la Colère sous l'aspect dont les poètes ont revêtu les monstres infernaux (II, 35), il va de soi qu'il empruntera aux poètes leurs procédés de style ; prose et poésie sont ici si bien fondues que les vers qui terminent le développement en sont l'aboutissement naturel. Même mode de développement dans les épîtres (95, 67) où au portrait du cheval de race (Virg., *Georg.* III, 75 sqq.) Sénèque oppose celui de Caton : *inter fragores bellorum civilium inpavidus et primus incessens admotos jam exercitus Alpibus civilique se bello ferens obvium* ; — *fragores*, *inpavidus*, *incessens*, autant de termes empruntés à la poésie et destinés à ramener insensiblement de la citation virgilienne à la prose du philosophe. Même en dehors de ces citations les mots poétiques abondent. Sénèque, d'ailleurs, était poète, non pas versificateur malhabile à la manière de Cicéron, mais poète estimé. Quoi d'étonnant que les termes poétiques soient montés tout naturellement à ses lèvres et qu'il n'ait pas hésité à en émailler ses entretiens !

Il n'y a pas, d'ailleurs, entre la poésie et la prose chez les anciens une antinomie aussi grande que pourrait le faire croire la distinction généralement établie entre les deux. Cicéron n'admet, il est vrai, que très exceptionnellement l'emploi du mot poétique chez l'orateur (cf. *de Or.* III, 38), mais il croit utile néanmoins de discuter tout au long (*Or.* 20) la question

des rapports de la poésie et de la prose oratoire, et il reconnaît que le style d'un Platon ou d'un Démocrite est plus voisin de la poésie que la langue des comiques même. Après son époque la fragile barrière qui séparait les deux langues s'est rompue. Velleius Paterculus (1) puise largement dans le vocabulaire des poètes, et Sénèque, à l'exemple de ses prédécesseurs immédiats, ne s'en fera pas faute. Il est incontestable que l'emprunt fréquent à la langue poétique donne à son style une vie, une couleur, un relief qui a dû plaire singulièrement à sa génération, aux jeunes surtout, plus sensibles à ce qui étonne et à ce qui brille. Au reste, ce caractère de la prose annéenne n'a rien de choquant pour un lecteur averti, même moderne. Les développements oratoires à la façon des rhéteurs, aussi bien que le concetto, demandent des vocables qui s'écartent un peu de l'ordinaire. De plus, si par hasard quelque mot poétique vient se heurter à un terme populaire, l'effet n'est pas aussi surprenant pour un Romain que pour nous. La langue poétique latine ne s'est-elle pas créée en effet, partiellement du moins, à l'aide d'expressions et de tours empruntés au peuple ? Ne croyons pas non plus que la langue de Sénèque fasse l'effet d'un poème en prose, sauf dans ces passages que j'ai déjà signalés où Sénèque passe insensiblement du discours à la poésie et inversement. Ailleurs, le mot poétique est simplement jeté çà et là pour donner de la couleur au style, assez fréquent pour ne pas détonner, pas cependant au point de donner l'impression d'un style uniformément poétique. De plus, les emprunts à la langue poétique n'apparaissent pas

(1) Tite-Live aussi probablement : cf. Riemann, *Etudes sur Tite-Live*. Introd. p. 13, note 2.

également fréquents dans toutes les œuvres ou même dans les différentes parties d'une œuvre. Il est des discussions abstraites, serrées, auxquelles convient mieux une langue précise, même un peu sèche. Le *de Beneficiis*, l'ouvrage le plus dialectique de Sénèque, est peut-être moins abondant en expressions poétiques. Les Lettres, où la plus grande diversité est permise et même requise, sont sensiblement plus riches à cet égard que les Dialogues ; mais l'ouvrage qui se distingue nettement de tous les autres, c'est le traité des *Recherches sur la nature*. Nous autres modernes, nous concevons moins facilement des études de physique traitées sous forme poétique ; chez les anciens, c'est, peut-on dire, la règle. Faut-il rappeler les nombreux poèmes περὶ φύσεως et l'œuvre de Lucrèce dont la doctrine pourtant, excluant tout surnaturel, semblait particulièrement rebelle à la poésie ? Sénèque, quoique prosateur, a subi manifestement l'influence de la tradition. Je ne crois pas exagérer en affirmant que dans cet ouvrage les expressions poétiques se rencontrent deux fois plus souvent que dans n'importe lequel de ceux qui nous ont été conservés.

Cette fréquentation continuelle des poètes a tout naturellement développé chez Sénèque le goût des comparaisons et des métaphores. Il est d'ailleurs conforme à la tradition latine. Cicéron vante à plusieurs reprises l'utilité des métaphores qui trouvèrent grâce même devant l'éloquence sévère et volontiers un peu sèche des Attiques. Ce goût s'accorde encore mieux avec les habitudes de style des rhéteurs. Quoi de plus commode, en effet, que la métaphore pour renouveler par l'expression une idée déjà présentée ? Aussi voyons-nous, dans les controverses, les déclamateurs en user sans vergogne et en imaginer parfois d'assez

saugrenues (1). Sénèque, lui, répudie tout excès, mais il réclame pour les prosateurs, et précisément au nom de la tradition, le droit qui est reconnu aux poètes de recourir aux images, et par conséquent aux métaphores. Ce principe cadrait trop bien avec ses procédés d'exposition, par lesquels il essaie plutôt d'éclaircir l'idée que de la démontrer, pour qu'il n'ait pas (suivant l'expression cicéronienne) constellé de métaphores la plupart de ses ouvrages. Un catalogue fort judicieux et assez complet a été dressé par Steyns, ce qui dispense d'y insister très longuement. Ce que l'on regrette pourtant de ne pas voir suffisamment indiqué dans cet ouvrage, c'est le degré d'originalité de Sénèque. Il faut bien l'avouer : Sénèque n'a fait souvent que puiser dans le trésor si libéralement grossi par ses prédécesseurs. Et s'il a pu parfois renouveler telle comparaison en lui donnant une forme plus concise et plus vive, il n'en est pas moins certain que le fond même en a été tiré de quelque auteur latin ou grec. Il traîne même chez lui, rarement il est vrai, de ces métaphores si usées, si banales qu'elles ont perdu toute valeur concrète et qu'on finit, pour peu qu'on soit négligent, par employer à tort et à travers. « Les hommes adonnés au vin, dit-il (Ep. 12, 4), aiment le coup suprême, celui qui noie, qui met la dernière main à l'ivresse (2). » En revanche, il faut admettre qu'un auteur, dont l'imagination se révèle parfois si éclatante, a bien dû en inventer quelques-unes. « Il est temps,

(1) Cf. *Controv.* VII, préf., 9. — Taine (*Essai sur Tite-Live*, p. 321) note très justement que « le meilleur instrument de l'exagération oratoire est la métaphore, parce qu'en fondant deux idées en une seule, elle enfle la plus faible jusqu'au niveau de la plus forte ».

(2) Cf. encore Brev. 5, 2 : *filio... fracta arma refovente* — Ir. I, 8 *init.*, etc.

écrit-il dans le *de Beneficiis* (III, 35, 1), de te donner quelque monnaie, si je puis dire, qui soit sortie de mon atelier. » Au reste, que Sénèque soit ou non l'inventeur des comparaisons ou métaphores qui ornent ses ouvrages, il a généralement la main heureuse, et il est difficile d'oublier des phrases comme celles-ci : « Les malheurs mêmes du sage lui tiennent lieu de bandelettes sacrées. *Ipsas miserias infularum loco habet* », variante expressive de l'hémistiche dont on ne peut guère lui refuser la paternité : *Res est sacra miser.*

Ici encore le traité de physique qui nous est resté de Sénèque occupe une place toute spéciale, non seulement pour les images que peut inspirer à une âme élevée le spectacle de la nature, par le secours précieux qu'offrent les comparaisons pour éclaircir des explications difficiles, mais parce que nous voyons traités comme des êtres animés des objets qui ne sont pas généralement présentés comme tels (1). Par nous, du moins ; car pour des hommes nourris de la mythologie ancienne, dont ils étaient d'ailleurs incomplètement dégagés, la personnification des phénomènes naturels était à peine une figure. Celle des astres, du moins, ne l'est pas pour le panthéisme stoïcien, qui voit en eux des êtres vivants, raisonnables, divins. Même pour nous à qui ces idées sont moins familières et même légèrement étranges, cette vie dont Sénèque anime les manifestations de la Nature donne aujourd'hui à un ouvrage où abondent les explications pénibles et parfois puériles une certaine puissance il convient de ne pas méconnaître.

Mais la langue populaire et le vocabulaire des poè-

(1) Cf. en particulier N. Q. II, 58, 1 ; III, 7, 2 ; VI, 18. Les vers de Virgile (VI, 18) prouvent que ce poète a beaucoup contribué à ces personnifications.

tes sont encore des sources insuffisantes pour alimenter ce fleuve immense qu'est la prose annéenne. Ce sont scories ou paillettes d'or qu'elle charrie dans son cours, mais qui n'en augmentent pas sensiblement le volume. Jamais la langue latine, même telle que l'ont faite Cicéron, Tite-Live ou Virgile, ne parviendra à rendre les multiples nuances de la pensée philosophique et particulièrement stoïcienne ; jamais surtout elle ne suffira pour permettre ce renouvellement continuel de l'expression qui est le principe même du développement annéen. Il faut avoir, pour user de ce procédé, une réserve de mots inépuisable, et on ne peut l'avoir qu'à condition de l'enrichir de créations nouvelles. Sénèque n'y a pas manqué. Théoriquement toutefois, il ne paraît pas très favorable à l'innovation en matière de vocabulaire. Témoin ce passage de la lettre 114 où il voit dans le néologisme un symptôme de décadence. Mais il faut toujours prendre garde que c'est l'abus, l'exagération du procédé que Sénèque incrimine. Sans doute il use de précautions pour risquer *ens* et *essentia* (1), mais je soupçonne qu'il ne faut pas prendre au sérieux tant d'ambages. Il y a un certain nombre de mots rares ou un peu barbares, traduction généralement de mots grecs, dont Sénèque n'use pas sans réserve (2) ; pourtant il n'est guère vraisemblable qu'il soit sérieux lorsqu'il emploie une page pour justifier un mot, peu conforme sans doute au génie de la langue latine, mais déjà employé par Cicéron et Fabianus. Il veut seulement s'amuser un peu, aux dépens peut-être de Lucilius, qui plus d'une fois

(1) Voir ce que Quintilien dit de *ens*. (*Inst. or.* VIII, 3, 33).

(2) Par exemple, *unitus* (N. Q. II. 2, 4) auquel il préfère *unus* malgré l'équivoque.

nous est dépeint comme un puriste. Si le passage précité de l'épître 114 nous permet de croire *a priori* que Sénèque ne s'est pas posé en néologiste, il ne nous défend pas de penser qu'il a pu toutefois, lorsqu'il le jugeait utile, hasarder une création. Comme bien d'autres écrivains latins, il avait conscience de la pauvreté de la langue (cf. Ep. 58) ; comment aurait-il reculé devant une innovation, lui si peu superstitieux du passé, quand Quintilien, tout conservateur qu'il est, réclame (VIII, 3, 30) pour l'orateur le droit de forger les mots dont il a besoin ?

Je sais bien que Sénèque est probablement beaucoup moins novateur qu'il ne le paraît. Comment pouvons-nous, avec notre connaissance insuffisante de la langue latine, attribuer à Sénèque la paternité de tel ou tel mot ? Admettons un moment que nous ayons — et ce n'est pas le cas — des lexiques complets et exacts des prédécesseurs de notre écrivain ; supposons qu'un dictionnaire colossal (1) contienne un inventaire complet des richesses de la langue latine qui se sont conservées jusqu'à nos jours, nous ne sommes pas pourtant autorisés à dire que Sénèque a créé tel ou tel mot. Si la chose avait besoin d'être démontrée, qu'il me suffise de rappeler que des quatre philosophes, Cicéron, Asinius Pollion, Tite-Live et Fabianus, que Sénèque cite comme les plus éminents, un seul, et encore incomplet, nous est parvenu. Pourtant si, dans le détail, on peut contester la nouveauté de tel ou tel mot, il paraît bien que dans l'ensemble l'impression que nous avons d'un Sénèque créateur de termes est justifiée. Nombreux

(1) Il avait été entrepris avant la guerre par les académies allemandes ; les premières lettres seules ont paru.

sont dans tous les cas les mots où les commentateurs et les lexicographes n'ont pu découvrir d'exemples antérieurs à Sénèque. Fait plus caractéristique encore : certains d'entre eux n'apparaissent que chez lui ou sont tout au moins d'une extrême rareté. Ainsi l'examen attentif de la prose annéenne, tout comme l'idée qu'on peut s'en faire par une lecture rapide, justifie la croyance que Sénèque, suivant le précepte d'Horace (*A. P.* 58 sq.) et l'exemple des grands écrivains, ne s'est point interdit une liberté que personne ne lui aurait sérieusement refusée.

Cette création, d'ailleurs, est faite avec un sens parfait de la langue latine et la plus grande circonspection. Pour être philosophe, il ne s'en croit pas moins tenu de parler latin : « Nos philosophes, dit-il (Ep. 117, 5), sont forcés d'estropier les mots et d'intercaler dans *expelere* une syllabe que notre langue ne permet pas d'y insérer. Je l'ajouterai pourtant, s'il te plaît. Est à désirer *(expetendum)*, disent-ils, ce qui est un bien ; est désirable *(expetibile)*, ce qui nous échoit quand nous avons poursuivi le bien ». Ces adjectifs en *bilis*, si commodes pour exprimer certaines nuances de la pensée, sont donc peu conformes au génie de la langue latine. Et, de fait, il n'y en a guère qu'une vingtaine qu'on puisse attribuer à Sénèque avec quelque vraisemblance ; encore ne faut-il pas oublier qu'*expetibilis*, dont il ne veut pas endosser la responsabilité, ne nous est connu que par le passage précité. Plus fréquents sont les mots en *or* et surtout en *io* qui ont un aspect moins choquant, moins barbare. Quant aux suffixes dont l'emploi se justifie par les nécessités du raisonnement philosophique, on aurait tort, je crois, d'en faire honneur ou grief à Sénèque. Les diminutifs, assez nombreux,

principalement dans les Lettres, sont des emprunts au langage courant, au style des précieux (Ep. 23, 4), parfois sans doute une parodie de ce style ou un simple amusement. La plupart des mots en *arius*, *arium*, qui ne sont pas connus avant lui semblent appartenir à la langue des métiers et des affaires et nous montre combien tout ce qui se meut autour de Sénèque, le courant même de la vie quotidienne, circule jusque dans son œuvre.

En dehors même de ces dérivés, l'usage des mots techniques n'est pas exceptionnel chez Sénèque. Le sujet parfois le réclame. Dans la lettre 90, Sénèque en vient à discuter des inventions que Posidonius attribue à la philosophie : il faut bien entrer dans le détail. Dans les *Recherches sur la nature*, non seulement le vocabulaire scientifique est tout à fait à sa place, mais la clarté de l'exposé peut exiger des comparaisons empruntées aux métiers usuels. Ailleurs l'utilité des expressions techniques apparaît moins ; mais elles proviennent de ce que Sénèque, fidèle en cela à la méthode socratique, ne dédaigne pas de partir, pour s'élever jusqu'à la philosophie, des incidents les plus simples de l'existence. Enfin il faut tenir compte du tempérament propre de Sénèque. Cet esprit étonnamment souple et varié a-t-il pu rester complètement fermé aux manifestations de la vie pratique ? Du moins, des morceaux comme la seconde partie de l'Ep. 86, où il raconte sa visite à l'agriculteur Egialus, semblent indiquer que non ; ce passage est d'autant plus caractéristique que Sénèque ne cherche pas à tirer de son récit une conclusion morale. Il ne faudrait pas exagérer pourtant la portée de ces textes et en conclure que Sénèque aimait à fréquenter les campagnards ou les artisans.

Cette curiosité est chez lui délassement de lettré ; ce sont les écrivains, et les poètes en particulier, qui la lui inspirent ; et si Sénèque se perd rarement dans des développements techniques et dans le jargon des spécialistes, ce n'est pas seulement délicatesse d'artiste, c'est qu'il est avant tout un homme du monde, qui ne prend aux occupations des petites gens qu'un intérêt tout superficiel. On ne trouvera donc, indépendamment des termes que la poésie a introduits dans la littérature, qu'un nombre assez restreint de mots techniques ; encore sont-ils tels qu'ils puissent être facilement entendus des moins compétents ; à plus forte raison Sénèque, comme on doit s'y attendre, bannira-t-il les termes barbares qui choqueraient chez un bon écrivain.

Il reste enfin une source où Sénèque aurait pu puiser largement. Horace (*A. P.* 52 sq.) ne conseille-t-il pas de latiniser les mots grecs ? Et le vocabulaire philosophique ou scientifique latin, dont Sénèque sentait mieux que personne la pénurie (Ep. 58, 1 sqq.), n'aurait-il pas gagné à utiliser les ressources d'une langue plus souple et plus riche, auxquelles il avait eu déjà recours au temps de Cicéron ? Enfin le genre épistolaire, auquel appartient la plus étendue comme la plus variée des œuvres qui nous soient restées de Sénèque, comporte par tradition l'emploi fréquent du terme grec. Et pourtant Sénèque n'est pas allé dans cette voie aussi loin qu'on s'y attendait. Son tempérament d'Espagnol latinisé n'a pu triompher de sa répugnance pour ce qui, dans la Grèce, n'est pas du domaine de l'humanité. Aussi ne peut-on s'étonner qu'il s'en tienne le plus souvent au vocabulaire latin. Il se résigne difficilement à adopter des termes que pourtant il trouvait

déjà chez ses prédécesseurs. Le Léthé, tant célébré par les poètes, devient chez lui *Oblivio amnis* (Marc. 19, 4). « Volesus, dit-il ailleurs (Ir. II, 5, 5), s'écria en grec : *O rem regiam* ! » ; et Ep. 107, 11, il nous donne (à l'exemple de Cicéron, ajoute-t-il) une belle traduction des vers justement fameux de Cléanthe. Il évite *physica* et *logica*, déjà admis par son devancier, pour y substituer *pars philosophiae naturalis et rationalis*. Toute une série de mots rares ou inconnus avant lui dans l'emploi qui leur est donné par Sénèque ont été adoptés par lui pour traduire des termes grecs correspondants ; ce sont d'ailleurs, en général, des synonymes approximatifs plutôt que des calques. « L'idée à exprimer, dit Sénèque (Tranq. 2, 2), doit être désignée par un mot qui ait la valeur, non l'aspect du nom grec. » Malgré tout, un philosophe romain ne peut se soustraire complètement à la tyrannie du grec. Sénèque s'y soumet de mauvaise grâce et à la dernière extrémité. Il ne saurait évidemment se montrer plus puriste que les grammairiens qui ont donné droit de cité au mot *analogia* (Ep. 120, 4) ; mais pour d'autres, *sophisma* par exemple (Ep. 111, 1), il s'assure, avant d'en user, qu'aucun équivalent latin satisfaisant ne peut leur être opposé. Ne pouvant éviter les emprunts, il les a réduits au minimum. Il n'y a pas, dans tout ce que nous connaissons de son œuvre, cinquante mots qu'on puisse considérer comme latinisés et que nous ne trouvions pas avant lui. Encore, plus des trois quarts appartiennent-ils aux Lettres et aux *Recherches sur la nature*. Dans un ouvrage de physique, de semblables créations étaient indispensables, devant l'insuffisance du latin et l'impossibilité de trouver des équivalents ; là même Sénèque n'use que très modéré-

ment du droit incontestable qu'il a d'helléniser. Dans les lettres l'emploi des termes grecs est un peu plus fréquent ; ne cherchons pas pourtant chez Sénèque des phrases telles que « *Simul tu hoc* διευκρινήσεις πρόβλημα *sane* πολιτικόν ». (Cic. *ad Att.* VII, 9) ; Sénèque s'est même interdit d'employer des adjectifs grecs non latinisés. De plus, les exemples se limitent à un petit nombre de lettres. Quelques-uns sont des termes philosophiques ; d'autres sont introduits là où Sénèque veut nous décrire la vie grecque ou hellénisée, soit pour égayer son ouvrage, soit pour blâmer les goûts exotiques de ses compatriotes. Rien de mieux amené que l'accumulation des mots grecs dans certains passages. Fait-il du *sport* avec son jeune esclave de Pharos (Ep. 83, 4), les mots grecs abondent : *progymnastes*, *crisis*, *hiera*, *psychrolutes*, *euripus*. Mais Sénèque revient à sa vie austère et recueillie, et toute trace d'hellénisme disparaît. Entre Naples et Baies peut-on mieux faire que de parler grec : « *Totum* athletarum *fatum mihi illo die perpetiendum fuit. A* ceromate *nos* haphe *excepit in* crypta *Neapolitana* ». (Ep. 57, 1.) Là comme en mainte autre circonstance, Sénèque sait allier à la diversité du style le sens parfait des convenances et de l'appropriation au sujet.

Tel est le vocabulaire annéen, un peu trouble et limoneux, mais dans lequel on découvre, quand on l'examine de près, deux ou trois grands courants très nets. Sans doute, ce sont ceux que l'on remarque chez les contemporains, mais ils sont intéressants à étudier par cela même, parce qu'on les voit mieux chez Sénèque et que le prestige de l'éloquent philosophe contribuera, par une série d'actions et de réactions, à déterminer ce que sera, dans le cours des

siècles qui suivront, la langue latine. On y aperçoit même ce mouvement irrésistible qui la rapproche, à mesure que le goût devient moins sûr, du langage de la foule, jusqu'au moment où, dans le naufrage de la culture et de la civilisation, elle s'engouffrera complètement en lui.

IV

Les mêmes caractères que nous avons remarqués dans le vocabulaire se retrouvent dans la syntaxe annéenne. C'est pourtant là peut-être que le lecteur à première vue se trouve le moins étonné. Sans doute il démêle sans peine qu'il n'a plus affaire à la rigueur et à la finesse des constructions cicéroniennes ; mais il n'est pas non plus en présence d'un auteur qui, de propos délibéré et par originalité, déforme la langue, comme le fera plus tard Tacite. Je ne connais pas un tour dont on puisse lui attribuer avec quelque certitude l'invention ou la propriété exclusive. Sénèque n'est en syntaxe ni traditionaliste ni révolutionnaire. Il parle simplement comme son temps, et, si connues que soient les différences qui séparent la langue de Cicéron et de César d'avec celle que parlent leurs successeurs, il est bon, puisque Sénèque fut le principal artisan du changement qui se produisit à cette époque, que nous en disions quelques mots.

Ce qui caractérise un prosateur classique d'une manière générale, c'est le soin qu'il apporte à la pureté de la langue, son amour de la règle et d'un principe nettement déterminé : rejet de ce qui est désuet et obsolète, respect toutefois de ce qui est consacré

par l'usage, réserve extrême à l'égard des innovations audacieuses et du caprice individuel. La syntaxe se réduit pour lui à un certain nombre de prescriptions rigoureuses ; l'application de ces prescriptions même peut se limiter à un certain nombre de mots ou de locutions. Le classique a aussi le goût des distinctions : différenciation du langage parlé et du langage écrit, de la poésie et de la prose, des divers genres de prose littéraire qui admettent plus ou moins de sévérité ou de relâchement dans les constructions. Au surplus, la perfection lui paraît résider dans une langue épurée, moderne sans doute, mais sensible aux nuances traditionnelles où se retrouvent, à son insu peut-être, de profondes différences originelles. C'est la conception que Cicéron et César semblent avoir essayé de réaliser.

Elle exige de l'auteur une grande abnégation ou une grande confiance en soi. Car la pureté et l'élégance sont des qualités plutôt négatives et bien minces, s'il ne s'y ajoute les dons du génie. Elle demande aussi un goût sévère et sûr, une surveillance de tous les instants. Beaucoup d'écrivains, d'ailleurs remarquables, n'ont pas résisté au désir de se singulariser en se créant une langue à part ; ce fut le cas de Salluste qui fit école avec Arruntius et dont Tacite fut un des plus brillants imitateurs. D'autres, par faiblesse ou par un sentiment moins sûr de la langue, laissent déjà entrer dans leurs œuvres des tours que les maîtres n'eussent pas admis, c'est le cas de Cornelius Nepos, c'est surtout celui de Tite-Live. Avec ce dernier le sens des distinctions primordiales s'atténue ; on mélange les genres et les langues. Bien que les libertés qu'il s'est données soient restreintes, bien qu'il ait eu assez peu conscience de l'éloigne-

ment où il se tenait du classicisme, c'est lui qui va, involontairement sans doute, ouvrir la porte à toutes les innovations. Ses contemporains et ses successeurs immédiats le suivent nettement dans cette voie. C'est une langue nouvelle qui se crée, inférieure à coup sûr, instrument moins délicat de la pensée, mais conséquence inévitable de l'éternelle évolution.

Deux circonstances contribuent à accélérer la déformation de la syntaxe classique au Ier siècle de l'empire. L'une fut le brillant essor de la poésie romaine. Tenue nécessairement à plus de souplesse et de variété, perpétuellement en lutte contre les difficultés que présente, tant pour la versification que pour l'expression de l'idée ou du sentiment, l'austère et rude langue latine, la poésie ne triomphe qu'après bien des efforts que l'on appréciera si l'on songe aux résultats déjà obtenus par Lucrèce et à la distance qui le sépare pourtant de Virgile. C'est ce dernier qui semble avoir fixé autant qu'elle pouvait l'être la langue poétique ; d'autres à côté de lui, Ovide en particulier, avec sa prodigieuse facilité, pourront l'assouplir encore, la plier à toutes sortes d'acrobaties : ils n'en modifieront pas la physionomie. Plus accueillante que la prose littéraire, elle est acquise à toute construction qui n'est point barbare ; elle emprunte aux modèles grecs les hellénismes qu'elle peut sans trop de peine acclimater, elle se risque aussi à de timides innovations. Le second élément qui entre dans ce qu'on peut appeler la syntaxe de l'époque impériale, c'est la langue populaire à laquelle, du reste, la poésie doit beaucoup. Dépourvue d'esprit critique et plus soucieuse de commodité que de correction, elle a confondu les règles, dédai-

gné l'étymologie, établi des analogies plus ou moins justifiées et troublé la belle et simple ordonnance du langage classique (1).

Toutes les raisons qui expliquent l'évolution de la syntaxe latine valent pour Sénèque. Son aversion pour la dialectique, si justifiée qu'elle soit à certains égards, est d'un homme qui ne s'embarrasse guère de distinctions subtiles, et il a dû apporter dans l'application de la grammaire, qu'il paraît dédaigner d'ailleurs, l'indifférence qu'il témoigne aux raffinements de la philosophie. Peut-être aussi tous ces rhéteurs, et Sénèque lui-même, venus de divers points de l'empire, n'avaient-ils pas ce sens instinctif de la langue que la culture et l'intelligence ne remplacent pas toujours. Dans tous les cas, bien des libertés que se permet le philosophe se présentent déjà chez son père. Elles étaient indispensables à la manière annéenne. Le renouvellement de l'idée par l'expression comporte un grand choix, non seulement dans le vocabulaire, mais dans les constructions. L'ample phrase cicéronienne se plie aisément à toutes les exigences d'une syntaxe rigoureuse : il n'en est pas ainsi de la petite phrase, du trait. Dans tel passage la construction du verbe avec l'infinitif donnera un tour plus vif et plus bref ; ailleurs, au contraire, une conjonction évitera l'équivoque ou l'accumulation des infinitifs : on trouvera donc les deux constructions toutes voisines, presque accolées. A quoi bon de vains scrupules quand on veut éblouir ? Quelquefois les temps, les modes différents sont employés côte à côte sans aucune raison apparente, ou même

(1) Sur cette transformation de la langue latine après Cicéron, voir Riemann : *Etudes sur Tite-Live*, p. 9 et 10.

manifestement par pure variété (1). C'est ainsi que la prose latine à son déclin éprouve les mêmes besoins que la poésie de prendre toute licence et d'avoir ses aises. Est-il besoin de noter que Sénèque, avec le penchant que nous lui connaissons pour la poésie, lui a emprunté plus d'une particularité de syntaxe aussi bien que de vocabulaire (2) ? Si l'on veut se bien pénétrer des motifs qui l'ont inspiré dans ses emprunts, qu'on voie, par exemple, l'usage qu'il fait d'un nom au génitif pluriel comme complément d'un adjectif neutre ; cet usage procède de deux sentiments : l'un, qu'il faut trouver une construction pour remplacer au pluriel les substantifs abstraits, assez rares en latin (et c'est une idée de philosophe), l'autre, que ces tours ont quelque chose de plus saisissant, de plus emphatique que l'emploi de l'adjectif épithète (et c'est une invention de rhéteur). Même facilité à adopter les tours populaires (3). Avec un vocabulaire aussi mêlé, une syntaxe trop châtiée détonnerait véritablement. Il est parfois difficile de dire jusqu'où Sénèque a poussé la licence, mais, quoique les opinions puissent différer sur l'attribution de tel ou tel tour à notre auteur, on peut

(1) Significatif est le passage N. Q. III, 10, 2, où *miraris* est employé dans trois phrases consécutives, avec *quod* et le subjonctif, avec *quod* et l'indicatif, avec l'infinitif.

(2) Parmi les exemples de syntaxe poétiques que nous étudierons plus loin, on peut citer l'accusatif avec certains verbes marquant une affection de l'âme — l'emploi du datif au lieu d'une préposition — le génitif avec certains adjectifs — l'extension de l'aoriste d'expérience — l'infinitif après les adjectifs.

(3) Parmi les tours dont la langue populaire paraît responsable, on peut citer l'interrogation indirecte avec l'indicatif — la confusion des conjonctions *quamvis, licet, quanquam* — le mélange des démonstratifs qui est peut-être un provincialisme — l'emploi pléonastique d'adverbes synonymes.

affirmer qu'il est allé assez loin dans cette voie. Y a-t-il beaucoup d'écrivains, anciens ou modernes, à qui il ne soit échappé au moins une fois un lapsus ou une phrase anormale ? C'est, parmi les écrivains latins, chez Sénèque qu'on s'étonnerait le moins d'en rencontrer : la conversation n'a-t-elle pas de ces tours hardis, parfois même incohérents, qui déroutent la logique et brave les lois grammaticales ? Sénèque n'est point, d'ailleurs, un écrivain minutieux ; il a pris soin de nous en avertir, et nous nous en douterions sans cela. Je crois que non seulement ses Lettres sont écrites la bride sur le cou, mais bon nombre aussi de ses traités. Sénèque a plus d'abondance que de soin, plus de facilité que de précision. Si ses meilleurs ouvrages portent les traces de son laisser-aller (1), comment ne se serait-il pas manifesté dans sa syntaxe ? Ne nous hâtons donc point, en présence de quelque tour étrange, d'incriminer les copistes. Sénèque, dans plus d'un cas, a tout l'air d'être le vrai coupable.

On voit qu'il ne saurait être question, en ce qui concerne Sénèque, de distinction des genres. Les différences de fond et de forme, nous l'avons vu, sont chez lui peu sensibles d'un ouvrage à l'autre. Pourrait-on cependant trouver, dans l'application des règles grammaticales, des nuances qui tiendraient à

(1) Les preuves en sont nombreuses : tantôt Sénèque (Ep. 74, 16) omet un terme indispensable à la continuité du raisonnement, tantôt (voir page 106, note 1) il introduit une idée sans rapport avec le reste du sujet (répétition vicieuse de la même idée : N. Q. I, 16, 4 : *inventa sunt specula, ut homo ipse se nosset, multa ex hoc consecuturus, primum sui notitiam.* Cf. Clem. II, 7, 1 et 3; Pol. 9, 4; voir aussi IOH. MUELLER *Kritislhe Studien...* vol. 130, p. 5 sqq. ; vol. 136, p. 14 sqq.). D'ailleurs nous constaterons encore à propos du pléonasme le peu de soin avec lequel Sénèque écrit.

la date, aux circonstances, au destinataire ? J'avoue que je n'arrive pas à les découvrir ; les anomalies syntactiques ne se répartissent pas également sur tous les ouvrages, parce que quelques-uns, comme le *de Ira*, ont été écrits avec moins de soin ou d'aisance, mais elles apparaissent un peu partout. Les différences de ton n'impliquent pas nécessairement des différences de correction. Evidemment on pourrait trouver des passages où prédomine l'inspiration poétique ou l'influence de tel ou tel philosophe antérieur et où la syntaxe, comme le vocabulaire et le style, en gardent certaines traces. Mais on n'en saurait tirer aucune conclusion générale, si ce n'est peut-être que la syntaxe annéenne est non pas amorphe, mais du moins très malléable et qu'elle se prête plus facilement qu'aucune autre à toutes les adaptations. C'est là où Sénèque s'est montré le moins original et le moins personnel ; il n'a rien fait pour arrêter ni pour précipiter l'altération de la langue latine. Mais, parce qu'il l'a parlée sans idée préconçue et tout bonnement comme on la parlait de son temps, même dans la haute société, il est le meilleur représentant de son époque, et à ce titre, pour le linguiste, particulièrement intéressant.

V

Un vocabulaire d'une richesse en quelque sorte infinie, puisque la création même n'y est limitée que par les besoins de l'auteur, une syntaxe d'une souplesse absolue, puisque le souci de l'élégance, du bon ton, de l'unité et de la règle fixe est rejeté au second plan, voilà les éléments dont Sénèque dispose pour

se constituer un style. Celui-ci est sans doute fort intéressant à examiner ; toutefois je ne crois pas qu'on puisse espérer d'y découvrir quelque chose de nouveau. Non seulement il a été fort étudié, loué, critiqué ; mais, comme il est fait de procédés assez gros, il n'a de secrets pour personne. Ce fou spirituel que fut l'empereur Caligula l'a caractérisé de deux mots incisifs qui ont fait fortune. Il détestait cordialement Sénèque, lequel le lui a bien rendu, et s'il ne l'a pas mis à mort, il l'a tué, du moins, dans l'esprit de bien des lecteurs. Ses discours étaient, disait-il, de « pures tirades théâtrales », et cette formule résume bien la thèse des adversaires de Sénèque. Quant à son style il l'appelle « du sable sans chaux », et quelque opinion qu'on se fasse de notre écrivain, on est forcé de convenir qu'on ne saurait trouver rien de plus vif à la fois et de plus concis pour rendre l'impression que produit le style annéen et en montrer la caractéristique essentielle. Manque de liaison, nous l'avons vu, à l'intérieur d'un ouvrage, d'une argumentation, d'une phrase même. Les pensées se juxtaposent, les mots aussi. Lorsque par hasard une locution, un tour quelconque établit un lien entre deux phrases, il est vague, lourd et monotone. C'est l'éternel *adjice nunc quod...* ; c'est *quid ergo est ?... quidni ?* ou une expression interrogative analogue. C'est la répétition pompeuse d'un même mot (*aspice*, Ir. I, 2, 2 ; *videtis,* Marc. 17, 3 ; *quid est praecipuum*, N. Q. III, pr., 10 sqq. etc. (1). Quant aux phrases elles-mêmes, elles se morcellent, se raccourcissent, se réduisent le plus souvent à quel-

(1) Autres exemples d'anaphore. Ir. II, 31, 5 ; Ben. III, 38, 3 ; Ep. 94, 53, 54 et 63 ; 95, 5 ; 97, 11 ; 123, 2, etc. — Anaphore et épiphore, Ep. 92, 22 ; cf. aussi RAUSCHNING, p. 22 sqq.

ques termes significatifs. Sénèque, il faut bien le reconnaître, est passé maître dans le style lapidaire. On pourrait essayer d'entasser plus d'idées dans une seule phrase, pousser plus loin la suppression de tout ce qui n'est pas indispensable au sens ; on pourra faire plus concis, on ne fera pas plus bref.

Si banal que soit le rapprochement, il me semble difficile de ne pas jeter les yeux sur la période cicéronienne pour mesurer le chemin parcouru jusqu'à Sénèque. En un siècle à peine, la transformation est complète. Que l'on compare ce que devient entre les mains de Sénèque cette phrase du *Pro Milone* (92) : *In gladiatoriis pugnis et in infimi generis hominum condicione atque fortuna timidos atque supplices, et, ut vivere liceat, obsecrantes etiam odisse solemus, fortes atque animosos et se acriter morti offerentes servari cupimus eorumque nobis magis miseret qui nostram misericordiam non requirunt quam qui illam efflagitant* ». Ce n'est plus qu'un corps maigre et nerveux (Tranq. 11, 4) : « *Gladiatores (ut ait Cicero) invisos habemus, si omni modo vitam impetrare cupiunt, favemus, si contemptum ejus prae se ferunt.* » Encore Sénèque s'est-il appliqué, autant qu'il était en lui, de conserver quelque chose de l'allure du style cicéronien. Dirons-nous que Sénèque n'est pas, après tout, l'élève de Cicéron, que l'éloquence asiatique, dont l'influence est si visible dans le passage précité du *Pro Milone*, devait lui être plutôt antipathique, qu'il procède littérairement aussi bien que philosophiquement d'autres écoles ? C'est exact ; mais l'instrument dont il se servait était, à tout prendre, celui que Cicéron avait perfectionné. C'est de lui que se réclamaient Sénèque et, avant lui, les rhéteurs, soit qu'ils croient l'imiter, soit qu'ils pré-

tendent s'en écarter. D'autres écrivains, contemporains de Cicéron, ont pu contribuer à faire concevoir une forme différente de la sienne, avoir même des imitateurs ; mais ce n'est ni de César, ni de Salluste ni d'aucun autre auteur connu ou inconnu que relève Sénèque. En ce qui concerne la construction de la phrase, il est l'héritier des grands philosophes et orateurs romains, encore qu'il ait fait de cet héritage un usage assez particulier ; et l'on peut suivre assez bien, de Cicéron à lui, cette évolution rapide, mais progressive, qui amènera la décomposition de la période et la prédominance du trait.

Tite-Live, évidemment, n'est pas un élève des rhéteurs romains ; mais il a subi les mêmes influences que ses contemporains ; et tout s'en ressent chez lui, les procédés d'exposition, comme le moule de la phrase. Que sont au livre XL les discours de Démétrius et de Persée, sinon les deux thèses d'une controverse à laquelle ne manque même pas la monstruosité du sujet (1) ? Comment appeler (XXIII, 9) les paroles de Pacuvius Calavinus à son fils qui a entrepris de tuer Hannibal, sinon une courte suasoire (2) ? C'est une des raisons, sans doute, pour lesquelles Tite-Live, si profond admirateur qu'il soit de Cicéron, n'est plus un aussi habile constructeur de périodes. Il en est, sans doute, que n'eût pas désavouées le grand orateur, mais trop souvent elles sont mal closes, surchargées de participes, redres-

(1) Je ne méconnais pas toutefois les différences qui séparent de pareils discours des véritables controverses. D'abord Tite-Live ne les a pas inventées ; il les a trouvées chez Polybe. Ils servent, d'ailleurs, à éclaircir la situation politique de la Macédoine et la mentalité de ses dirigeants. Mais le fait que Tite-Live s'est complu dans ce procédé assez artificiel n'en est pas moins significatif.

(2) Cf. Tivier, p. 115, n. 2.

sées, au moment où elles allaient tomber, par quelque particule qui les fait rebondir. Parfois il en exagère la longueur ; ailleurs, c'est dans l'intérieur de la phrase même que la proportion des différents membres n'est pas bien observée (1). Après lui et chez des historiens de second ordre, ces différences s'accusent plus nettement. La plupart d'entre eux n'ont pas renoncé à l'ampleur cicéronienne et livienne, mais ils échouent presque toujours dans leurs tentatives. La phrase de Velleius Paterculus est traînante, confuse, alourdie par l'enchevêtrement des participes ou l'intercalation maladroite de longues parenthèses (2) ; celle de Valère-Maxime se perd dans l'accumulation des compléments ou des propositions (3) ; l'une et l'autre montrent combien la période peut devenir pénible et obscure aux mains d'un écrivain malhabile, qui ne sait plus lui donner un agencement lumineux. Quelques-uns pourtant, soit modestie, soit dédain, ont définitivement adopté la phrase menue et hachée ; parmi eux se range Pomponius Méla qui, il est vrai, écrivant vers 43, a déjà pu subir l'influence de son brillant compatriote, quelques-uns disent même son parent.

Le style de Sénèque est le triomphe du trait ; il admettra encore la période dans quelques parties de son discours et dans les préambules ; encore sera-t-elle le plus souvent une juxtaposition de propositions faciles à détacher. C'est par une apposition,

(1) C'est le cas de la phrase que cite TAINE pour donner un exemple de l'ampleur exagérée des périodes liviennes.

(2) Cf. au livre II la phrase sur la fuite de Livie (ch. 75) ou le début du chapitre 17.

(3) Abus des accusatifs, I, 1, 2 ; des ablatifs, au paragraphe suivant ; accumulation des propositions, VI, 2, 3 (*C. Carbo, tribunus plebis*, etc.).

un adjectif, un participe que Sénèque ranime trop souvent la phrase qui se meurt. Il en tire parfois des effets originaux (1) ; parfois aussi elle donne à la phrase quelque chose de languissant (2). Ce qui a remplacé le plus souvent la période, c'est l'énumération (cf. Marc. 18) qui est plutôt un procédé de rhéteur que d'orateur. Quels que soient, d'ailleurs, les moyens que Sénèque emploie pour exprimer sa pensée avec plus d'ampleur et de gravité, il revient très vite à la phrase courte dans laquelle il est un maître. Ce n'est point, certes, qu'on ait ignoré la pointe avant lui. Cicéron lui-même nous en fournit des exemples ; mais généralement il en forme la clausule d'une période et non une phrase distincte (3). Pourtant il connaissait ce style stoïcien avec ces *interrogatiunculae* qui agissent comme des piqûres. Sans vouloir l'adopter, il a, traitant des paradoxes chers aux stoïciens, pris quelque chose de la manière propre à cette secte. Il a des phrases comme « *illa haec ludibria fortunae ne sua quidem putavit quae nos appellamus etiam bona* ». (*Parad.* I, 1) ou comme « *reviviscat M' Curius aut eorum aliquis quorum nihil splendidum, nihil ornatum fuit praeter ipsum* (5, 2) » que l'on pourrait, sans invraisemblance, attribuer à Sénèque. Des antithèses de cette nature se retrouvent

(1) Voir le début du *de Prov.* et en particulier cette clausule : « *hanc inoffensam velocitatem procedere aeternae legis imperio tantum terra marique gestantem, tantum clarissimorum luminum ex disposito relucentium* ».

(2) Par ex. N. Q. I, 17 *init.*

(3) En voici quelques exemples empruntés au début du *de lege Manilia*, § 8 : *ut ab illo insignia victoriae, non victoriam reportarent*... § 9 : *propterea quod ab eo bello Sullam in Italiam victoria, Murenam Sulla revocavit*... § 13 : *ut ii beatissimi esse videantur, apud quos ille diutissime commoratur.*

déjà plus fréquentes chez Tite-Live (1), qui s'en est servi pour résumer sous une forme saisissante la situation ou l'idée générale d'un morceau. Elles ne sont pas étrangères même à la poésie classique : Virgile en offre des exemples fameux. Après ces deux écrivains, elles forment la trame même des développements littéraires : Ovide les affectionne, Velleius Paterculus en met un peu partout ; il en échappe même à l'austère et sec Pomponius Méla.

Cette brièveté, nécessaire pour donner à la pointe son maximum d'éclat, Sénèque l'obtient quelquefois en ne présentant qu'un côté de la pensée et en laissant au lecteur le soin de le compléter. Mais l'ellipse grammaticale lui est aussi familière. Généralement la clarté n'en souffre pas trop, parce qu'il ne supprime que des mots ou des membres de phrase faciles à suppléer, qu'il ne condense pas plusieurs idées en une seule proposition, que les différents traits, en répétant la même idée, s'éclairent les uns les autres, qu'enfin la pensée n'est ni très profonde ni très abstruse. Il en résulte néanmoins un certain manque de netteté, dont on fait retomber la faute sur l'infortuné copiste. Ce n'est pas qu'il n'y ait quelquefois, si contradictoire que cela paraisse au premier abord, une certaine redondance d'expres-

(1) Par ex. le discours de Scipion à ses soldats avant la bataille du Tessin (XXI, 40) § 6 : *nec nunc illi quia audent, sed quia necesse est pugnaturi sunt* — § 10 : *reliquias extremas hostis, non hostem habetis ; ac nihil magis vereor quam ne, cum vos pugnaveritis, Alpes vicisse Hannibalem videantur.* Ces antithèses sont parfois inopportunes et forcées et Taine (*Essai*... p. 293-295) a déjà relevé des traces de mauvais goût dans Tite-Live. Ce qu'il appelle ailleurs (p. 32) de « belles faussetés », ce sont, à tout prendre, des antithèses où l'idée est bien en rapport avec l'expression.

sion (1). Elle tient à des causes diverses : d'abord à une certaine emphase qui fait redoubler les mots pour grossir l'effet (2), — ensuite à cette négligence dont nous nous sommes déjà aperçus, parfois voulue lorsque Sénèque veut reproduire le laisser-aller de la conversation, le plus souvent involontaire (3) ; — enfin au désir d'insister sur telle ou telle nuance de la pensée, qu'on présente deux fois dans la même phrase au moyen de deux termes différents, comme on la reproduit identique dans plusieurs phrases successives (4). Voilà un genre de répétition fort différent, on le voit, de la redondance cicéronienne qui consiste à décomposer une idée en deux termes coordonnés et très voisins par le sens. Ce dernier procédé ne se retrouve plus guère chez Sénèque ; car il a dû déplaire d'assez bonne heure aux Romains. S'il arrive assez fréquemment à notre auteur d'employer côte à côte plusieurs expressions équivalentes pour désigner un seul et même objet, il prend soin, pour en masquer la synonymie, qu'elles ne soient pas symétriques. Ce n'est pas qu'il recherche l'asymétrie constamment et par principe comme Salluste, mais il s'en sert volontiers pour introduire dans la phrase une certaine variété (5). L'asymétrie, c'est l'inat-

(1) Cf. P. Thomas, *Morc. choisis*, p. 40, n. 2, et Ioh. Mueller, *Kritische Beitraege*... vol. 118, p. 21 sq. ; 130, p. 5 et 34.

(2) Par ex. Ir. III, 31, 1 : *quantum sequatur a tergo ingentis invidiae* ; Ben. IV, 23, 2 : *tantum stellarum innumerabilium* qui ont choqué les commentateurs.

(3) Notons encore l'expression étrange, Marc. 16, 2 : *equestri insidens statuae... Cloelia*, que Hermes restitue justement à Sénèque.

(4) Par ex. Ep. 56, 14 : *si inani sono vana circumstrepit* ; Ep. 95, 16 : *inde incerti labantium pedes et semper qualis in ipsa ebrietate titubatio.* Ailleurs (Tranq. 12, 1) : *ne aut labor inritus sit sine effectu aut effectus labore indignus*, c'est la symétrie qui motive le pléonasme.

(5) Const. 1, 1 : *cum... altera ad obsequendum, altera imperio nata*

tendu ; et l'inattendu est avant tout l'effet cherché par le rhéteur.

Quant à l'antithèse qui constitue le second élément de la *sententia*, on la trouvera abondamment chez Sénèque avec toutes ses variétés. C'est l'opposition de deux mots analogues ou identiques : Ir. I, 2, 2 : *adspice nobilissimarum civitatum fundamenta vix notabilia* — Clem. I, 13, 2 : *scelera enim sceleribus tuenda sunt* — Ep. 56, 8 *quies inquieta*, procédé auquel Sénèque doit d'heureuses trouvailles et peut-être une partie de sa fortune littéraire (1). D'autres fois (et nous y découvrirons davantage l'indice d'un goût douteux), l'antithèse porte sur la forme du mot seulement et Sénèque jouera sur le sens. Il dira, par exemple, Marc. 16, 4: *acerbam mortem filii tam magno animo tulit quam ipse leges tulerat.* C'est que Sénèque tient moins peut-être à l'opposition des idées que des mots ; il aime surtout le cliquetis des sons, et voilà pourquoi les paronomases lui sont si chères (2). Il les affectionne à un tel point qu'il va chercher des formes populaires ou désuètes lorsque la langue littéraire ne lui fournit pas les consonances dont il a be-

sit — Ir. I, 14, 1 : *vide ne contra placidior solutusque affectibus et cui nemo odio sit* — Ben. IV, 6, 3 : construction de *unde* successivement avec l'accusatif et avec le nominatif — N. Q. I, pr., 6 : *nec avaritia quae quicquid omnibus abstulit sibi ipsi neget, nec luxuria pecuniam turpiter perdens quam turpius reparet, nec ambitio quae te ad dignitatem nisi per indigna non ducet* — N. Q. VI, 2, 4: *et ob hoc nisi mundi partibus motis, nisi caelum intonuerit, nisi terra subsederit, perire non possumus.* cf. Ioh. Mueller, vol. 127, p. 4 ; 136, p. 16.

(1) Inutile de dire qu'il n'en est pas l'inventeur. Ovide, qui l'affectionne, écrit, par ex., Trist. III, 11, 49, *munus munere penses*, et Sénèque après lui, Ben. IV, 40, 4, *munus munere expungere.*

(2) Brev. 12, 2 : *quorum non otiosa vita dicenda est, sed desidiosa occupatio*; Ep. 52, 15 : *potest in penetralibus suis ostendi, si modo non institorem, sed antistitem nancta est.*

soin (1). Est-il nécessaire d'ajouter que l'allitération (2), l'homœoteleuton (3), et ces gentillesses dont les Latins, même les plus délicats d'ailleurs, ont été friands à toute époque, font les délices de notre auteur. Et s'il peut greffer sur ces figures celle que les théoriciens ont dénommée l'ἀντιμεταβολή (4), c'est le comble de l'art, le fin du fin de la rhétorique (5).

Autre conséquence du morcellement de la phrase et de la prédominance du trait : l'ordre des mots va changer. Ici encore, en apparence, le principe est resté le même : pour Sénèque, comme pour ses prédécesseurs, la première et la dernière place restent les plus importantes ; mais, en fait, une disposition toute nouvelle s'établit. L'ordre cicéronien est fondé sur l'impression d'ensemble, sur l'importance relative des différents termes de la phrase, sur la nécessité de donner à la fin de la période cette sensation

(1) Ep. 66, 30 : *bona vera idem pendent, idem patent* (cf. Ep. 93, 4); 95, 2 : *historiam ingentem attulit minutissime scriptam, artissime plictam.*

(2) RAUSCHNING p. 28. Quelques allitérations sont de simples ornements oratoires. D'autres sont d'origine populaire, comme *siccus ac sobrius* (V. B. 12, 4; Ep. 18, 4 ; 114, 3) que l'on retrouve déjà chez Afranius (dans Nonius, 22, 3). Cicéron joint d'ailleurs (*opt. gen.* 8 ; *Brut.* 202) *siccus* à *sanus* (comme Sénèque, Ep. 66, 6), et Quintilien (cf. II, 4, 6) à *severus.* Dans quelques passages enfin, au chap. 18 de la *Consol. à Marc*, par ex., Sénèque a manifestement cherché à tirer de l'allitération des effets imitatifs.

(3) V. B. 3, 4 : *quae aut irritant nos aut territant*, cf. Ir. I, 11, 8; RAUSCHNING, p. 27.

(4) Ot. 1, 3 : *petita relinquimus, relicta repetimus.*

(5) Sénèque use, bien entendu, de beaucoup d'autres figures et, comme tous les grands prosateurs romains, avec une conscience parfaite de leur nature et de leur emploi. Quoiqu'on pût supposer le contraire, étant donné son éducation oratoire, il n'est le plus souvent dans l'emploi de ces figures ni moins naturel ni plus exagéré que les autres écrivains. Aussi une étude détaillée de cette question serait-elle, je crois, plus fastidieuse que véritablement utile.

d'achèvement que produit le mieux en général le terme essentiel de la proposition, le verbe. Ce que demande le rhéteur, au contraire, ce n'est pas une fin, c'est une chute. L'effet d'ensemble est subordonné à la mise en valeur des détails ; et si la période n'est pas exempte d'une certaine monotonie, combien la phrase courte serait-elle plus monotone encore si elle était toujours façonnée dans le même moule ! Le dernier mot sera donc le plus piquant, le plus inattendu, qu'il soit verbe, nom, participe ou même adverbe ; au verbe toutefois est le plus souvent dévolue une place de choix, la première, par exemple. Mais toutes les combinaisons sont permises, jusqu'à cette construction des langues analytiques qui donne au latin quelque chose de languissant et d'amorphe (1). S'il faut, pour les besoins de la cause, faire violence aux habitudes latines, peu importe. On dira donc (Ep. 63, 12) : *turpissimum autem est in homine prudente remedium maeroris lassitudo maerendi* ou encore (Ep. 47, 3) : *magno malo ulla voce interpellatum silentium luitur.* Sénèque en arrive fatalement à user de procédés inconnus des classiques. On fera de la disjonction, ce moyen si commode dans les langues anciennes pour mettre un mot en relief, un usage immodéré et souvent bizarre (2). Si Sénèque n'avait rompu avec la tradition classique qu'exceptionnellement, il faudrait le louer sans réserve d'avoir organisé la phrase latine d'après des dispositifs

(1) Ep. 13, 8 : *illi quos pulvis motus fuga pecorum exuit castris aut quos aliqua fabula sine auctore sparsa conterruit,* où les deux formes de construction verbale, sans doute par pure variété, apparaissent dans deux membres de phrase symétriques.

(2) Sur ces disjonctions et sur certains placements de mots particuliers à Sénèque, voir la fin de la deuxième partie.

nouveaux, fussent-ils un peu hardis. Mais Sénèque, soit par abus de l'effet, soit simplement par horreur des chemins battus, adopte dans le placement des mots des procédés particuliers sans doute, mais si fréquents chez lui qu'ils peuvent fournir, pour certains passages contestés, un critérium excellent de leur authenticité ; et malheureusement, si ces procédés sont moins clairs et moins logiques que l'ordre classique, ils restent tout aussi monotones. Sans doute, on peut toujours imaginer un motif qui justifie tel ou tel ordre de mots, mais par le fait même que les raisons trouvées sont de nature diverse et parfois même opposée, elles perdent singulièrement de leur force et de leur valeur.

Parmi ces raisons, une pourtant mérite de retenir particulièrement notre attention, c'est la métrique. Car Sénèque a le souci du nombre et du rythme. On sait quelle importance Cicéron attachait à la terminaison métrique des périodes. La doctrine a naturellement ses partisans et ses adversaires ; elle aura sa répercussion pourtant jusqu'à la fin de la latinité (1). Sénèque se place, ici comme ailleurs, parmi les modérés. Dans la lettre 100 (§ 6), il déclare qu'on n'est pas d'accord sur la *compositio* ; dans la lettre 114 (§ 15), il blâme franchement ceux qui, de parti pris, brisent la phrase et ceux qui en font, au contraire, « une mélodie ». Pratiquement il se rapproche plutôt de ces derniers. Il aime à terminer ses phrases par un double crétique (la dernière syllabe étant, comme dans les vers, indifférente) ou tout au moins

(1) Sur cette question, voir Bornecque, *Les clausules métriques latines*... et particulièrement, en ce qui concerne Sénèque, les pages 86 et 516. J'ai publié également sur cette question un court article dans la *Revue de philologie*, t. XXIV (1910), p. 167 sqq.

à placer un crétique en dernière place ou en avant-dernière (1) ; il évite, au contraire, l'accumulation des spondées ou les fins d'hexamètre, et en vertu de ce principe qu'une longue vaut deux brèves, il recherche ou rejette les pieds qui, par substitution de la longue aux brèves, arrivent à former des groupes semblables (2). Si l'on veut se rendre compte de l'importance que peut prendre la métrique chez Sénèque, qu'on lise le début du *de Providentia* ou ce passage du *de Brevitate vitae* (ch. 2) : « *Alium insatiabilis tĕnĕt ăvārĭtĭa, alium in supervacuis laboribus operōsă sēdŭlĭtas ; aliūs vīnō mădet, alius inērtĭā tōrpet ; alium defatigat ex alienis judiciis suspensa sēmpĕr āmbĭtĭo, alium marcandi praeceps cupiditas circa omnis terras, omnia maria spē lŭcrī dūcit ; quosdam torquet cupido militiae nunquam aut alienis periculis intentos aūt sŭīs ānxĭos ; sunt quos ingratus superiorum cultus voluntaria servitūtĕ cōnsūmat ; multos aut affectatio alienae fortunae aut suae querēllă dētĭnŭit ; plerosque nihil certum sequentis vaga et inconstans et sibi displicens levitas per nova consĭlĭă jāctāvit ; quibusdam nihil, quo cursum dērĭgānt, plăcet, set marcentis oscilantisque fātă dēprēndunt, adeo ut quod aput maximum poetarum more oraculi dictum est, verum ēssĕ nōn dŭbĭtem.* » *Exigua pars est vitae qua vivimus.* » *Ceterum quidem omne spatium non vītă, sēd tēmpŭs est. Urgent et circumstant vitia undique nec resurgere aut in dispectum veri attollĕre ŏcŭlōs sĭnunt. Et inmersos et in cupiditatem infixos*

(1) Près de 47 0/0 des phrases qui terminent les différents chapitres de Sénèque ou les Lettres contiennent un crétique final ou pénultième.

(2) Ainsi il mettra très souvent un péon 4 (= crétique) devant un spondée, rarement deux anapestes (= dispondée) en fin de phrase.

premunt, nunquam illis recŭrrĕre ăd sē lĭcet. Si quando aliqua fortuitō quĭēs cōntĭgit, velut profundum mare, in quo post ventum quoque volutātĭo ēst, flūctŭāntur nec unquam illis a cupiditatibūs sŭīs ōtĭūm stat. » On ne saurait nier qu'il y ait là un art assez raffiné qui se traduit jusque dans le parallélisme des phrases finales et l'identité métrique des derniers mots *(volutatio est fluctuantur, cupiditatibus suis otium stat).* Il est un point, sans doute, où Sénèque s'écarte franchement de Cicéron ; il n'admet pas comme lui qu'on donne vers la fin de la phrase plus d'ampleur à la période, car le trait y perdrait de son acuité. Mais chez l'un comme chez l'autre, le rythme est au service de la ponctuation. Ce balancement symétrique des membres de phrase n'est pas non plus étranger au grand orateur ; si les écrivains postérieurs l'ont poussé jusqu'à la minutie, il ne faut pas leur en faire de trop vifs reproches ; la correspondance entre les éléments, qui est aisément perçue dans une période ample, ne se sent dans le style haché que si elle est rigoureuse. Loin d'être un défaut, c'est un heureux correctif au morcellement du style ; la parité des membres souligne la liaison des idées ; bien équilibrées, ces petites phrases se passent aisément de ciment. Aussi Sénèque use-t-il largement du procédé. Il suffit d'ouvrir le recueil des dialogues pour en trouver dès les premières pages de nombreux exemples. Mêmes clausules, même nombre de syllabes, Prov. 2, 5 : *at matres fovere in sinu, continere in umbra volunt.* Plus loin (3, 4), plusieurs membres de phrase se groupent deux à deux : *ignem experitur in Mucio,* | *paupertatem in Fabricio, exilium in Rutilio,* | *tormentum in Regulo, venenum in Socrate,* | *mortem in Catone* (cf. 3, 6 de *quod rus* à *gerit* ; 4, 7 de *magis urgent*

à *jugum*). On remarquera que le déplacement du verbe, qui se fût mis fort bien en tête de la phrase, eût rendu symétriques le premier et le dernier membre. Sénèque l'a intentionnellement évité ; fidèle à ses principes, il n'a pas voulu pousser le procédé jusqu'à l'exagération ; il faut, je crois, en faire honneur à son goût ; d'autres fois, il est vrai, c est sa négligence qui l'empêche de s'astreindre à de pareilles minuties (1).

Il y a, en effet, entre ses ouvrages des différences notables ; dans quelques-uns le souci du nombre est poussé très loin, dans d'autres il est peu sensible. Si l'on compare au point de vue métrique les ouvrages qu'on a de bonnes raisons pour croire contemporains, on en arrive à cette double conclusion : Sénèque a été plus habile ou plus minutieux dans la terminaison de ses phrases vers les derniers temps de sa vie ; d'autre part, c'est à l'époque de sa puissance qu'il a attaché le moins d'importance aux clausules. Pourquoi ? Apparemment parce qu'il s'est trouvé plus pressé. Aussi le *de Clementia* et aussi le *de Constantia sapientis* sont-ils les ouvrages les moins parfaits à cet égard, bien qu'ils soient à certains autres remarquables. Les autres ouvrages, jusqu'à la retraite de Sénèque, n'offrent pas de différences bien appréciables ; mais le traité de physique, le *de*

(1) On trouvera d'intéressants aperçus sur le groupement des κῶλα dans les *Seneca-Studien* de Gercke, p. 155 sqq., sur l'accumulation des spondées succédant aux crétiques pour certaines descriptions dans Rossbach, art. Florus, *Realencyclopaedie* de Pauly-Wissowa, t. VI, col. 2768. Ces aperçus doivent être accueillis avec une certaine réserve. Que Sénèque mette le rythme au service des effets de style, même dans l'intérieur d'une phrase, cela peut être admis *a priori* ; que nous soyons capables de connaître à fond ces procédés, à plus forte raison de les codifier, cela me paraît extrêmement douteux.

Providentia, les Lettres, tout différents qu'ils soient par le sujet ou le genre dont ils relèvent, offrent une profusion de crétiques finals ou pénultièmes jusque dans les plus petits membres de phrase. Ainsi les derniers ouvrages de Sénèque, loin de refléter l'épuisement qu'ont provoqué en lui une santé toujours chancelante et aggravée par les ans, une vie singulièrement agitée, les déceptions et les préoccupations morales de toute sorte, dénotent un renouvellement d'ardeur et de vigueur intellectuelle ; jamais Sénèque n'a été plus maître de son génie ; jamais il n'a mieux su en atténuer l'imperfection et en faire ressortir l'originalité. Il semble que la conscience d'avoir rempli son devoir en quittant au péril de sa vie un rang qu'il ne pouvait conserver sans rougir, la certitude aussi de sa valeur littéraire, de cette immortalité qu'il osait par avance partager avec Lucilius, aient donné un éclat nouveau à son œuvre et lui aient inspiré, avec des pensées plus hautes, une forme littéraire plus forte encore et plus saisissante.

CHAPITRE IV

L'Influence de Sénèque.

I. L'antiquité. — II. Le moyen âge et les temps modernes.

I

Personne n'a été plus discuté que Sénèque : homme privé, personnage politique, précepteur, écrivain, moraliste même, il a excité tantôt des admirations, tantôt des antipathies profondes. Sa valeur littéraire, la seule qui nous occupe ici, a été très diversement appréciée : si les critiques sont à peu près d'accord pour caractériser son tour d'esprit et son talent, ils sont divisés sur la place qu'il convient de lui donner et parmi les grands prosateurs de l'antiquité et parmi les éducateurs du goût moderne. Aujourd'hui on a une tendance marquée, me semble-t-il, a le sous-estimer, et je voudrais précisément, en esquissant à très grands traits l'historique de son influence littéraire à travers les âges, montrer que les esprits les plus différents se sont nourris de ses ouvrages, qu'ils n'ont pu, même en le critiquant, se défendre de l'imiter, et qu'enfin, quelque sentiment que l'on ait personnellement sur sa manière d'écrire, on est obligé de le considérer (qu'on me pardonne ce mot un peu usé !) comme un des classiques de l'humanité.

C'est un fait bien connu que la réputation de Sénèque fut, de son vivant, considérable. Orateur, son succès faillit lui être funeste ; philosophe, sa renommée n'eut pas de bornes. Ceux qui plus tard le goûtèrent peu et combattirent son influence sont forcés d'en convenir. Ses contemporains, Columelle (III, 3), Pline l'Ancien (XIV, 4) en parlent comme d'un maître incontesté. L'opinion de Pétrone est plus difficile à discerner. Son aversion pour les abus de la rhétorique, son attitude à l'égard de Lucain, tout permet de supposer qu'il jugeait Sénèque assez défavorablement. Mais les rapprochements que l'on peut faire entre le *Satyricon* et les traités de Sénèque sont nombreux et, quelque signification qu'on leur attribue, la conclusion pour nous sera la même. Ceux qui y voient des parodies me semblent approcher de la vérité, mais ces parodies sont un nouveau témoignage de la vogue de Sénèque : on ne parodie que les auteurs en renom. Si c'était, comme le veulent certains (1), des réminiscences plus ou moins conscientes, il serait curieux de constater la couleur annéenne que prendraient tout naturellement les développements philosophiques chez un contemporain. Parmi les jeunes son influence fut considérable. Bien peu y résistèrent alors : Perse, avec sa raideur philosophique et littéraire, est une de ces exceptions (2). Mais d'autres s'y soumirent totalement :

(1) Cf. A. COLLIGNON, *Etude sur Petrone,* Thèse Paris (Hachette), 1892, p. 252 sqq.

(2) On sait ce que dit une vie de Perse : *Sero cognovit Senecam, sed non ut caperetur ejus ingenio* (cf. p. 10 de l'édition CARTAULT). La lecture des Satires confirme cette indication ; les rapprochements qu'on peut faire sont superficiels (ainsi *Ilias ebria,* I, 51 sqq., et *sermo ebrius,* Ep. 19, 5 — *mens bona* 11, 8 et Ep. 94, fin) ou dus très probablement à une source commune (cf. V, 16 et V. B. 16 fin).

le petit poème de l'*Etna* offre avec le traité de physique des analogies qui ont été relevées (1) et qui rendent vraisemblable l'attribution de ce petit poème à Lucilius, l'ami de Sénèque. Un surtout a lu avidement les ouvrages du grand philosophe et s'en est profondément imprégné, c'est Lucain (2). Tout contribuait à rapprocher l'oncle et le neveu : les liens de l'affection d'abord : Sénèque s'est trouvé de bonne heure sans enfants et a reporté sa tendresse sur ceux de ses frères ; et je vois dans le Marcus dont Sénèque parle avec tant d'émotion dans la Consolation à Helvia et dans une épigramme le jeune Lucain lui-même (3). Sa merveilleuse précocité faisait l'étonnement de sa famille, et sans doute Sénèque a dû prévoir d'assez bonne heure que son neveu, comme lui-même, immortaliserait la *gens Annaea*. L'esprit, comme le caractère de l'un et de l'autre, offrent bien des analogies : petit-fils de rhéteur par sa mère, gendre de rhéteur, nourri de déclamation dès sa plus tendre enfance, Lucain ne pouvait manquer d'admirer profondément l'œuvre de son oncle. Ajoutons qu'ils étaient tous deux stoïciens et que leur stoïcisme, jusque dans ses flottements et ses divergences avec la doctrine officielle, offre une certaine concordance. Tous deux admirent profondément Virgile et Ovide. Dans cette communauté de pensée et de goût l'action de Sénèque se remarque déjà. Aussi plus tard l'auteur de la Pharsale n'hésitera pas à

(1) Cf. l'étude de Wagler (p. 45-60) et l'édition Gercke. Sur l'attribution à Lucilius, voir page 63, note 1.

(2) Une étude très détaillée et aussi complète que possible des rapports de Sénèque et de Lucain a été faite par R. Pichon dans son ouvrage sur « les Sources de Lucain » (Paris, Leroux, 1912).

(3) C'est aussi l'opinion motivée de J.-D. Duff, page L de son édition des trois derniers dialogues (Cambridge, 1915).

emprunter à son oncle toute une dissertation sur le Nil (1). Lui a-t-il pris aussi des effets de style, autant du moins que la différence des genres le permettait ? Je n'en doute point. Sans doute il n'est pas étonnant que deux parents aussi proches parlent la même langue, qu'on retrouve chez tous les deux nombre de mots et de tours qui leur sont particuliers, et ces ressemblances ne sont pas toutes absolument caractéristiques. Mais il y a de-ci de-là des analogies d'expression qui ne peuvent guère s'expliquer que par une imitation directe et montrent que Sénèque a été pour le jeune Marcus un maître, non seulement de philosophie, mais de style (2).

(1) R. Pichon (p. 48) croit que cette dissertation (*Phars.* X, v. 194 sqq.) est empruntée non pas aux *Naturales Quaestiones,* comme on l'admet généralement, mais au *de Situ et sacris Aegyptiorum*, auquel Lucain aurait pris des indications sur la religion, le luxe des Egyptiens et les expéditions vers le Haut-Nil. Cette hypothèse ne me paraît pas nécessaire.

(2) Je m'écarte ici quelque peu des conclusions de R. Pichon. « Les rapprochements purement littéraires entre Sénèque et Lucain, dit-il (p. 261), sont assez peu nombreux. On a quelquefois comparé à l'antithèse de Sénèque sur la foudre (« on ne la craint que lorsqu'on y échappe », N. Q. II, 59, 30) les vers légèrement obscurs de Lucain sur Méduse (IX, 636 sqq.). On a comparé l'épithète que le poète donne à César : *impellens quidquid obstaret* (I, 149-150) à une phrase du *de Beneficiis* (VI, 31, 11). On a relevé deux *sententiae* analogues l'une à l'autre, l'une dans la Pharsale (III, 145-146) : *libertas libertate periit*, l'autre dans le *de Tranquillitate animi* (5, 3) ». Après tout ce que nous venons de voir de la parenté intellectuelle de Sénèque et de Lucain, le fait paraîtra *a priori* bien étonnant. D'après Pichon lui-même, il y a entre les tragédies de Sénèque et la Pharsale des analogies frappantes et de nature à fortifier l'opinion qui attribue ces pièces au Philosophe ; comment la prose de Sénèque n'aurait-elle pas influencé la poésie de son neveu ? En fait, Hosius (*Lucanus und Seneca* dans les *Neue Iahrbücher für Philologie und Paedagogik*, T. 145 [1892], p. 337-356) a relevé entre l'oncle et le neveu bon nombre de rapprochements dont une vingtaine paraissent concluants. Certains même sont de nature à jeter quelque lumière sur les sources de Lucain. La phrase fameuse de Lucain (I, 125) et de Florus (IV, 2, 14), qui met en parallèle Pompée

Une individualité aussi marquée devait rencontrer une vive opposition. Sénèque, dit-on, s'était montré sévère pour ses prédécesseurs ; du moins il s'était posé résolument en moderne, il devait subir lui-même la loi qu'il avait établie. Le goût change, et une mode littéraire amène fatalement une réaction. Qu'on greffe sur ces divergences de goût des différences de doctrine, des antipathies politiques, et l'on s'explique le mouvement anti-annéen qui paraît s'être manifesté d'assez bonne heure et dont Quintilien a été le plus illustre représentant. Il est bien vraisemblable, comme le veut Rocheblave (1), que les critiques que présente Quintilien dans son traité sur l'éducation oratoire sans nommer personne, quand il se plaint des « fioritures modernes » (II, 5, 22) de « cette manière séduisante qui passionne les jeunes esprits » (I, 8, 9) visent particulièrement Sénèque. Mais le jugement capital est exprimé au livre X (ch. 1, § 125-131). Il est trop connu pour que je le rapporte ici. Je me bornerai, des discussions auxquelles il a donné lieu, à tirer les conclusions qui me semblent se rapprocher de la vérité. L'opinion de Quintilien est celle d'un homme qui, à vrai dire, n'aime pas Sénèque, mais qui fait effort pour porter sur lui un jugement objectif. Nous connaissons trop mal les jeunes imitateurs de Sénèque pour apprécier si Quintilien dit vrai quand il affirme que le grand philosophe plaisait uniquement par ses

et César, est déjà en germe dans Sénèque (Marc. 14, 3) et l'anecdote de Caton, buvant le dernier dans la traversée des déserts libyens (*Phars.* IX, 591) a peut-être été suggérée par une phrase de l'Ep. 104, 33 ; s'il y a confusion avec Alexandre, la faute n'en est pas imputable à Lucain, mais à son oncle ou à un écrivain antérieur.

(1) *De M. Fabio Quintiliano L. Annaei Senecae judice.* Thèse Paris (Hachette), 1890 ; voir ch. 3, p. 39 sq.

défauts et qu'on se croyait un Sénèque quand on les avait imités ; mais cela n'a rien que de très vraisemblable. Imiter un pareil écrivain sans en avoir le génie, c'était se condamner fatalement à cette médiocrité d'où il n'est point de degré jusqu'au pire. Quintilien, défenseur du goût par profession, ne pouvait pas, semble-t-il, parler autrement qu'il ne fait. Ce que je lui reprocherais toutefois, c'est trop de vague dans les expressions. Il le blâme, sans doute, « d'affaiblir sa pensée en la morcelant dans de petites phrases », mais le reste est d'une affligeante imprécision, au point que certains commentateurs, pris d'un beau zèle, ont voulu corriger le texte traditionnel. Mais lorsque Quintilien dit : « Si Sénèque avait méprisé certaines choses, s'il n'en avait recherché pas mal d'autres, s'il n'avait aimé tout ce qui venait de lui... » il y a une gradation qu'on ne saurait modifier sans la détruire. Evidemment nous aimerions à savoir ce que sont ces *aliqua*, ces *partem* dont nous parle Quintilien ; mais il faut renoncer à contenter jamais notre curiosité. Peut-être cette imprécision, qui permet aux esprits les plus divers de se rallier à l'opinion du célèbre maître d'éloquence, est-elle pour quelque chose dans l'autorité dont elle a joui dans le cours des siècles. Ce qui est bien certain, c'est qu'à toutes les époques, ceux qui ont voulu apprécier le style de Sénèque ont pris pour base, explicitement ou non, le jugement de Quintilien ; c'est, si j'ose dire, le pivot sur lequel tourne depuis dix-neuf siècles la critique du style annéen.

Longtemps même la sentence de Quintilien restera indiscutée : après lui il sera de bon ton de parler de Sénèque avec une moue dédaigneuse. Tacite nous mentionne bien sa réputation littéraire (*Ann.* XII,

8), mais il indique plus loin que son talent « agréable » était « approprié aux oreilles de ce temps ». Et un demi-siècle au plus sépare Tacite de Sénèque. Juste retour des choses d'ici-bas ! Mais c'est à tort que les écrivains de cette époque pensent se soustraire à l'influence du précepteur de Néron. Déjà Quintilien lui-même s'en rapproche beaucoup plus qu'il ne le croit (1). L'auteur du *dialogue des Orateurs*, qui, s'il n'est pas Tacite, est dans tous les cas un de ses contemporains, ressemble plus à Sénèque qu'à Cicéron et même à Quintilien : il a de Sénèque les expressions, les tours, les constructions syntactiques (2). Celui-ci n'est pas davantage absent des ouvrages historiques de Tacite ; les *Annales* même, quoique plus profondément originales, n'échappent pas à l'influence annéenne. Sans doute, il ne faut pas conclure nécessairement d'un rapprochement, si saisissant qu'il soit, à une imitation ou une réminiscence (3) ; certains peuvent être accidentels ou banaux ; d'autres, en assez grand nombre, proviennent d'un modèle commun, historien (4), poète ou rhéteur. Ce qui n'est pas douteux, c'est qu'il y a entre Sénèque et Tacite de grandes affinités. Evidemment le goût a changé ; on s'attache à certains auteurs, tels que Salluste, dont Sénèque raillait déjà les imitateurs, mais le fond du style, comme de l'éduca-

(1) Cf. ROCHEBLAVE (pp. 62 et 71). Les passages qu'il cite sont en effet probants ; toutefois les analogies métriques qu'il croit trouver entre Sénèque et Quintilien ne sont nullement caractéristiques.

(2) Cf. la préface de H. GOELZER, grande édition du ***dialogue des Orateurs***, page XXXV sqq.

(3) La plupart des rapprochements ont été faits par ZIMMERMANN : *De Tacito Senecae philosophi imitatore.* Diss. Breslau, 1889.

(4) Ainsi *fatigare deos* est dans Tite-Live, XXVII, 50, 5, dans Sénèque, Ep. 31, 5, et dans Tacite, ***Hist.*** I, 29, 1.

tion, reste essentiellement déclamatoire (1). N'eût-on vu dans Sénèque qu'un déclamateur de génie, comment Tacite aurait-il pu se défendre de le lire et de s'en inspirer ? En fait, il y a dans les alliances de mots, dans les formes de phrase, des analogies si nombreuses qu'elles ne peuvent être toutes fortuites. Tacite a trop lu et relu les traités et les lettres de Sénèque pour s'en dégager complètement, et, lorsqu'il écrira, ce sera souvent avec des termes, avec des tours du célèbre philosophe.

Son contemporain et ami Pline le Jeune présente les mêmes contradictions. Il partage les goûts et sans doute les préventions de son maître Quintilien, et il ne cite (*Ep.* V, 3) que tout à fait incidemment Sénèque, au milieu d'une foule d'écrivains graves qui ont composé des poésies légères. Cicéronien de goût, et, croit-il, de talent, il est pourtant plus près, lui aussi, de Sénèque que du grand orateur (2). La mention des traitements humains qu'il accorde à ses serviteurs rappelle ce que disait Sénèque de ses « humbles amis ». Est-ce bien un hasard que tous deux se soient rencontrés pour exprimer dans leur correspondance leurs sentiments sur les esclaves ? D'ailleurs, si différentes que soient généralement leurs épîtres et par le sujet et par le ton, un examen attentif permettrait de découvrir dans les Lettres de Pline le Jeune quelques-uns des procédés qui furent chers à l'ami de Lucilius.

C'est que Sénèque est non seulement dans toutes les mains, mais dans toutes les mémoires. Il est célé-

(1) Cf. R. Pichon, *L'éducation romaine*... p. 165 sqq.

(2) Cf. ce que dit Paul Morillot, *De Plinii Minoris eloquentia* (thèse Paris, 1888), de l'abus des sentences (p. 50-51), des antithèses, du style poétique (p. 60-63) dans le Panégyrique de Trajan.

bré à l'envi par les poètes, par Stace (*Silves*, II, 7, 30) et par le besogneux Martial (*Ep.* I, 62, 7 ; IV, 40, 1 ; VII, 45, 1), protégé de la famille *Annaea* et dont on peut douter, à vrai dire, s'il fut admirateur sincère ou flatteur intéressé ; dans tous les cas, le genre qu'il avait adopté ne permettait guère l'imitation du philosophe tant vanté. Tout autres à cet égard sont les satires de Juvénal qui, malgré quelques divergences dues au tempérament des auteurs et à la nature des genres adoptés, ont avec les œuvres annéennes un certain nombre de points communs : le goût de la satire, qu'ils concevaient tous deux comme la flagellation des vices généraux de leur temps, l'amour de la déclamation, avec son emphase et ses hyperboles. Aussi Sénèque et Juvénal se coudoient sans cesse dans les thèmes de leurs dissertations, dans les exemples choisis, dans les comparaisons employées, dans le détail même des expressions (1) ; et pourtant rarement, bien rarement, on peut conclure à une imitation directe. Ces thèses d'école variaient si peu et la façon de les traiter était si uniforme ! Certaines analogies frappantes s'expliquent par une influence commune (2). Sénèque, sans doute, est mentionné par

(1) Cf. Gercke, *Seneca-Studien*, p. 103, et R. Schuetze, *Juvenalis Ethicus* (Diss. Greifswald, 1905).

(2) Par ex. les réflexions sur Pompée, *Sat.* 10, 283, et Marc. 20, 4, ont leur origine commune dans Cicéron, *Tusc.* I, 35, 85 sqq. ; l'expression *fumosos... magistros* (*Sat.* 8, 8) peut être aussi bien prise à Cicéron (*Pis.* 1, 1) qu'à Sénèque (Ep. 44, 5), bien que celui-ci, dans le même passage, emploie comme Juvénal le mot *stemma* (*Sat.* 8, 1 ; Ep. 44, 1) ; l'expression *monstrum nulla virtute redemptum* (*Sat.* 4, 2) est plutôt un emprunt au père (*Controv.* IV, pr., 11) qu'au fils (N. Q. I, 17, 4) chez qui la pensée est sensiblement différente ; le seul rapprochement intéressant que je connaisse est *Sat.* 10, 25 et Tranq. 15, 2 ; encore pourrait-on supposer une source inconnue ; ajoutons que certains commentateurs regardent cette satire comme apocryphe. Enfin Boeck

Juvénal ; mais celui-ci n'en parle que pour faire allusion à sa richesse (10, 16) ou à sa générosité (5, 109) ou encore pour l'opposer à Néron. Il serait téméraire d'affirmer que Juvénal ne doit rien au grand moraliste ; il est probable toutefois qu'il ne lui doit pas beaucoup.

Mais c'est dans le cours du IIe siècle que la gloire de Sénèque subit une éclipse complète. On ne fait plus mention de lui que pour le mépriser. On sait avec quelles insinuations malveillantes en parle Suétone. Il le présente comme un auteur en vogue *(tum maxime placentem)* au temps de Caligula (dont l'historien rapporte complaisamment les jugements spirituels), et comme un auteur qui entretient sa réputation avec un soin jaloux (*Néron*, 52). Suétone effectivement paraît avoir complètement échappé à son influence. A cette époque, les plus bienveillants lui pardonnent en faveur de sa personne, mais aucune, semble-t-il, ne défend plus son style. Comment, d'ailleurs, un auteur mort depuis moins d'un siècle, et par surcroît « moderne », aurait-il pu plaire à un Fronton ou à un Aulu-Gelle pour qui Cicéron et Virgile étaient déjà trop récents ? Aussi n'en parlent-ils que pour l'accabler (1). Tantôt c'est une atteinte légère lancée en passant, comme cette préface où Aulu-Gelle reprend, parmi d'autres titres prétentieux, celui d'*Epîtres morales*, ou le fragment de la lettre à Marc-

(p. 14 sq.) et après lui SCHUETZE rapprochent de Juvénal certains passages du *de Matrimonio* rapportés par saint Jérôme. Dans leur introduction (p. VIII) les derniers éditeurs de Juvénal (P. DE LABRIOLLE — F. VILLENEUVE, Paris, les Belles-Lettres, 1921) expriment quelques doutes sur l'influence directe de Sénèque sur Juvénal.

(1) Il est assez difficile d'accorder ce que les textes nous apprennent de l'opinion de Fronton sur Sénèque avec l'éloge que nous rapporte Jean de Salisbury (*Polycrat.* l. VIII, ch. 13, col. 764 Migne).

Aurèle *de Feriis Alsiensibus* où Fronton parodie certaines expressions favorites de notre auteur. Ailleurs, c'est une exécution en règle ; celle d'Aulu-Gelle (*N. A.* XII, 2 sqq.) est bien connue, celle de Fronton l'est moins. Dans un passage qui paraît faire partie d'un traité *de Orationibus* adressé à Marc-Aurèle (p. 155 sqq., éd. Naber), Fronton détourne son impérial élève d'une éloquence composite où entrerait le style « fiévreux » de Sénèque. On aimerait à connaître le fond de sa pensée ; mais sous le verbiage prétentieux de ce pédant personnage, que l'incertitude et les lacunes du texte obscurcissent encore, on ne démêle que deux critiques, d'ailleurs assez fondées : un certain charlatanisme chez Sénèque et la répétition des mêmes idées poussée jusqu'à la satiété. On pourrait croire, en lisant ses appréciations, que Fronton est loin de Sénèque. Pas si loin qu'il se l'imaginait lui-même. Comme on l'a déjà remarqué (1), la réponse qu'il fait aux condoléances de Marc-Aurèle sur la mort de son petit-fils est bien voisine des *Consolations* annéennes par les procédés de style et le morcelé de la phrase. Cela tient, il est vrai, moins à l'influence personnelle de Sénèque qu'à celle de la rhétorique, en général. Mais ceux qui restent en dehors des archaïsants subissent encore l'attraction de Sénèque. Florus, par sa naissance, est peut-être de la *gens Annaea* ; littérairement ce n'est guère douteux. On a relevé chez lui l'imitation de Lucain ; directement ou indirectement il procède de son oncle. Le dialogue intitulé : *Virgilius orator an poeta* qu'on lui attribue assez généralement est étroitement apparenté aux œuvres philosophiques

(1) P. MONCEAUX, *Les Africains* (Hachette, 1894), p. 218.

de Sénèque par le fond, par certaines particularités du vocabulaire, le morcellement du style, les procédés rythmiques (1). Un autre écrivain, de la même époque, mais bien différent, pourrait justement lui être comparé, c'est Apulée (2). Le romancier de l'*Ane d'or* a subi certainement bien des influences diverses, africaines, helléniques, orientales même, qui sont étrangères à Sénèque. Il reste dans une certaine mesure en dehors de la tradition littéraire, et l'on ne peut relever chez Apulée de réminiscence sûre (3), moins encore de mention de Sénèque. Je crois pourtant que, si l'on voulait chercher à Apulée dans la littérature romaine un ancêtre, c'est encore Sénèque qu'il faudrait choisir. Ces tableaux si bien brossés de la vie romaine, qui sont un des charmes d'Apulée, ne les aperçoit-on pas déjà dans ces courtes esquisses des Lettres à Lucilius dont nous avons parlé ? Mais c'est dans le style du romancier, dans ce chaos où toutes les langues semblent se rencontrer et se heurter, qu'on découvre le plus de vestiges annéens : la hardiesse dans le néologisme, la recherche des mots de métier, le choix habile du terme expressif et pittoresque, l'utilisation ingénieuse de l'adjectif soit comme nom, soit comme qualificatif avec un substantif auquel il ne semble guère convenir (4), tout

(1) Cf. O. Rossbach, art. *Florus* dans la *Realencyclopaedie* de Pauly-Wissowa, t. VI, col. 2.767 sq.

(2) Cf. P. Monceaux, *Apulée* (Paris, Quantin), et en particulier p. 204 sqq.

(3) La même idée se trouve exprimée dans Apulée : *de deo Socr.* 23, et Sén., Ep. 80, 9 ; mais il n'y a pas entre les deux passages de rapport de filiation. Les deux auteurs ont puisé à la même source ou simplement traité un lieu commun.

(4) Une expression comme *fatigatio sedentaria* (*Métam.*, init.) est à rapprocher, pour l'effet de contraste, de *desidiosa occupatio* (Brev. 12, 2) ou d'autres analogues.

cela est en germe dans Sénèque, et il n'est guère croyable que le rhéteur de Madaure ait ignoré l'élève des rhéteurs cordouans. L'influence de celui-ci, d'ailleurs, quoique affaiblie, ne cessa jamais complètement de se faire sentir. Une preuve curieuse en est fournie par une inscription qui figure sur la tombe d'une certaine Agileia Prima (1) et qui contient, avec des fragments de vers, des sentences qui se retrouvent dans les *Lettres* et le *de Remediis fortuitorum*. Qu'une circonstance imprévue ranime la gloire de Sénèque et elle brillera d'un éclat nouveau.

C'est le christianisme qui remettra Sénèque en honneur. Son monothéisme et ses irrévérences à l'égard du culte traditionnel, sa morale dont les accents semblent annoncer la doctrine chrétienne, son allure de prédicateur, son emphase et son penchant à la déclamation l'imposèrent comme un modèle aux Pères de l'Eglise, soucieux de concilier le style des écrivains païens avec les exigences de la foi nouvelle. Une légende ne tarda pas à traduire l'impression que produisait sur eux la lecture de Sénèque : elle lui prêtait une adhésion secrète au christianisme et des relations avec saint Paul ; une correspondance fut fabriquée pour lui donner corps, et parmi les chrétiens, plus d'un écrivain, qui crut naïvement à l'authenticité de ces lettres, se jugea autorisé à prendre comme modèle celui qu'il considérait comme le premier et le plus brillant d'entre eux. Déjà le maître de l'apologétique chrétienne, Tertullien, est par delà

(1) *Corp. inscr. lat.* VI, 11. 252 ; cf. Hosius, *Rheinisches Museum*, t. XLVII (1892), p. 462-5 et Buecheler, *Carm. lat. épigr.*, t. II, p. 757 sq., n° 1567. L'inscription qui utilise aussi les distiques de Caton ne peut guère être antérieure à la fin du IIe siècle. (Buecheler, *ibid.*, *corrigenda*, p. 858).

Apulée l'héritier littéraire de Sénèque. Tout ce que l'on peut dire de son vocabulaire ample et touffu, de ses créations verbales, de son amour de l'antithèse et des comparaisons, de son style à facettes, souvent symétrique et assonancé (1), tout cela, sans doute, ne date pas de Sénèque, mais c'est lui qui l'a en quelque sorte intronisé dans la littérature romaine. A dire vrai, Sénèque, quoique si souvent « nôtre » selon l'expression de Tertullien (*de Anima*, ch. 20), est rarement cité, rarement imité aussi dans le détail ; car Tertullien, dans certains sujets où l'inspiration annéenne se fût presque imposée, est resté indépendant. Mais il y a entre le rhéteur chrétien et le rhéteur philosophe une étroite parenté intellectuelle, et bien des passages pourraient, pour le fond comme pour la forme, appartenir à l'un ou à l'autre. Un autre littérateur chrétien, sans doute Africain lui aussi, doit beaucoup à Sénèque, c'est Minucius Félix. « Il y a dans l'*Octavius* non seulement beaucoup de traits empruntés à Sénèque, mais encore beaucoup de pages écrites d'après la même formule, des phrases courtes où se concentre et s'irradie la pensée, en un mot beaucoup de *sententiae* (2). »

(1) Cf. P. MONCEAUX, *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, t. I, p. 343 sqq. Pour l'influence des Lettres de Sénèque sur la correspondance chrétienne, voir aussi PETER, p. 239. « Il a exercé une profonde influence sur les lettres des Pères de l'Eglise ; saint Jérôme dicte *quicquid in buccam venerit* (*Ep.* 85, 1 ; cf. aussi Aug. *Ep.* 3, 5) ; Nébridius loue les lettres de saint Augustin *propter eloquentiam dulces* (*Ep.* 6, 1). Saint Cyprien mentionne treize lettres aux prêtres et aux diacres de Rome, dans lesquelles il n'a pas manqué de *revocare ad praecepta.* » Dans le *de Cibis judaicis* traité en forme de lettre, Novatien s'élève contre ceux qui s'inondent de vin pur au sortir du sommeil ; cf. Sen., Ep. 122, 6 (cité par P. de LABRIOLLE, *Hist. de la litt. lat. chrét.*, Paris [Les Belles-Lettres], 1920).

(2) MONCEAUX, I, 506 ; cf. aussi BÜRGER, *Minucius Felix und Seneca.*

Plus d'une particularité de la syntaxe et du style annéens reparaît dans l'*Octavius*. Quant aux emprunts, ils sont faits un peu partout, même dans des ouvrages qui sont aujourd'hui perdus, tronqués ou défigurés, mais Minucius s'est attaché surtout, comme on peut le supposer, aux traités tels que le *de Providentia* où il espérait trouver une brillante confirmation de sa doctrine.

Plus exclusivement chrétien, admirateur et élève de Tertullien, avec quelque chose de plus calme, de plus pondéré qui le rapproche de la tradition cicéronienne, saint Cyprien a moins subi l'influence de Sénèque (1) ; mais l'auteur du *de Spectaculis* et du *de Bono pudicitiae*, œuvres qu'on lui a faussement attribuées, « pérore à la façon de Sénèque en phrases courtes, hérissées d'antithèses, sur le mépris du plaisir, sur la joie de l'homme qui dompte ses passions (2) ». Arnobe, sans doute, ne doit pas beaucoup à Sénèque, mais il n'en est pas ainsi de Lactance (3),

Diss. Munich (Beck), 1904. Certains rapprochements avaient été déjà faits par V. CARLIER dans le tome I (1897) du *Musée belge* (p. 258-293), mais celui-ci s'est surtout préoccupé de marquer les différences de doctrine qui séparent l'apologiste chrétien du philosophe païen.

(1) Il ne l'ignore pas cependant. Dans l'écrit *ad Donatum*, ouvrage de début et tout plein encore de réminiscences païennes, apparaissent des souvenirs de Sénèque, par ex. § 12 : *vigilat in pluma* (= Prov. 3, 12 : cf. BAYARD, *Le latin de saint Cyprien*, thèse Paris [Hachette], 1921, p. XXI). Le passage du *de Zelo et livore*, ch. 8 (T. IV, col. 644 A, Migne) : *hinc vultus minax, torvus aspectus, pallor in facie, in labris tremor, stridor in dentibus, verba rabida, effrenata convicia, manus ad caedis violentiam prompta* semble inspiré du *de Ira* (I, 1, 3 sq.) — P. DE LABRIOLLE (ouv. cité, p. 209) a remarqué l'analogie qui se manifeste dans la pensée et dans l'accent entre *ad Demetrianum*, § 8, et Ep. 47, 6. Il est vrai que saint Cyprien emploie des expressions toutes différentes.

(2) MONCEAUX, t. II, p. 110.

(3) Cf. MONCEAUX, R. PICHON (*Lactance*, thèse Paris [Hachette], 1901) et l'index de l'éd. BRANDT et LAUBMANN.

son élève. Non que son tempérament le porte du côté de la déclamation ; sa phrase est plus ample, moins éclatante, d'allure plus classique que celle des rhéteurs, mais son érudition l'incite à emprunter aux auteurs profanes tout ce qui peut servir d'argument contre les païens. Or il a une profonde admiration pour Sénèque, le plus fougueux, dit-il, le plus pénétrant des stoïciens, dont les expressions sont d'un sage et presque d'un Dieu. Aussi le retrouve-t-on dans presque toutes les œuvres de Lactance : les *Exhortations*, aujourd'hui perdues, et le *de Providentia* sont largement utilisés dans les *Institutions divines* ; le *de Ira* dans le *de Ira dei*, enfin l'expression *de Immatura morte*, titre d'un ouvrage que nous ne connaissons que par Lactance, et peut-être une partie du développement qu'il renfermait, apparaissent au chapitre 4 du *de Opificio dei*. L'œuvre annéenne revit ainsi chez les grands docteurs de l'Eglise : saint Jérôme qui y puise une partie de ses informations sur la philosophie païenne (cf. *Apol. ad libros Rufini* = Migne, t. XXIII, col. 484) nous fournit de longs fragments du *de Matrimonio* (1), saint Augustin du traité *de la Superstition* (2). Et plus tardi au v[e] siècle, tandis que la prose de Sénèque reparaît dans celle d'un de ses compatriotes, Mérobaude (3), Sidoine Apollinaire célèbre encore dans ses vers, du

(1) Suivant Boeck (p. 50), saint Jérôme aurait tiré ses citations d'un traité *de Nuptiis* dont l'auteur est inconnu et pourrait être Tertullien. Mais son hypothèse est combattue par Grossgerge, Diss. Koenigsberg, 1911.

(2) Je n'ai pu découvrir où saint Augustin avait pris la phrase qu'il cite dans l'Ep. à Macédonius (= Migne, Ep. CLIII, § 14, p. 33, col. 659) : « *Omnes odit qui malos odit* ». L'idée est d'ailleurs courante chez Sénèque.

(3) Bickel, *Rheinisches Museum*, t. LX (1905), p. 316.

fond de l'Auvergne, l'écrivain-philosophe et le précepteur de Néron (*ad Felicem*, v. 227 sqq.). De leur côté, les païens n'ont pas oublié l'illustre stoïcien. Macrobe, sans doute, ne le cite pas parmi les maîtres de l'éloquence (*Saturn.* V, 1) qui sont pour lui Cicéron, Salluste, Pline le Jeune et Fronton : cela ne l'empêche pas de piller imprudemment l'Epître 47 et de reproduire textuellement, sans le nommer, les belles paroles de Sénèque (*Saturn.* V, 7). Ammien Marcellin utilise les *Recherches sur la nature* (1), et peut-être certains vers de Claudien (Ed. Koch, poème 17, v. 217-219) s'inspirent-ils d'un passage analogue du *de Ira* (I, 16, 5) (2). Ainsi l'antiquité expirante payait à Sénèque ce même tribut d'hommages que ses contemporains lui avaient accordé.

II

Même l'éclipse que subissent au VIe siècle les lettres latines ne font pas oublier Sénèque (3). Saint Martin, évêque de Braga, écrit à cette époque un *de Ira* qui n'est autre qu'une transcription du traité annéen (4). L'auteur y suit de si près son modèle qu'on n'y retrouve que deux idées importantes qui

(1) Il en est de même d'Isidore de Séville, cf. PIER LUIGI dans la *Rivista di filologia*, t. XLI (1913), p. 601-607.

(2) Sur une imitation possible du *de Clem.* par le même Claudien, voir l'introduction de l'éd. PRÉCHAC, p. L et suiv.

(3) Une trace de la réputation de Sénèque à cette époque apparaît dans une épître en vers adressée par un certain Honorius à l'évêque Jordanis (Jornandes). Elle renferme une comparaison entre le rôle que Jordanis joue auprès d'Honorius et celui que Sénèque s'était attribué auprès de Lucilius. Il semble qu'Honorius a effectivement lu les *Epîtres morales*.

(4) Cf. BICKEL, *Die Schrift des Martinus*... p. 533 sq.

n'apparaissent pas dans le texte de Sénèque ; aussi est-on fondé à croire, puisqu'on peut, par ailleurs, admettre une lacune à l'endroit correspondant, qu'elles appartiennent à un passage aujourd'hui perdu. Le même a écrit un *de Formula honestae vitae*, dans lequel on reconnaît, avec des arguments qu'on pourrait faire remonter à Cicéron, des idées morales très voisines de celles de Sénèque et des particularités de vocabulaire très voisines de celles de cet auteur. Martin de Braga a-t-il, comme pour le *de Ira*, refait un ouvrage de Sénèque ? C'est assez vraisemblable (1). On lui attribue aussi quelquefois le recueil de pensées annéennes réunies sous le titre *de Moribus*. La basse latinité a été friande d'abrégés ou de compilations, et Sénèque a été, plus que tout autre, morcelé.

Mais le malheur des temps anéantit toute littérature ; dans le naufrage de la civilisation antique une partie des ouvrages annéens est engloutie : quelques-uns surnagent et sont recueillis par les clercs ou les lettrés soucieux de sauver les épaves de cette catastrophe (2). Aux IXe et Xe siècles déjà apparaissent pour nous quelques manuscrits, copiés avec plus de conscience que d'érudition, ce qui est à nos yeux une garantie précieuse. Au XIIe et au XIIIe siècle se pro-

(1) HAURÉAU (T. V, p. 184 sqq.) doute, comme pour le *de Formula honestae vitae*, que le vrai compilateur du *de Ira* soit Martin de Braga. Son scepticisme vient évidemment de ce qu'il a cru pouvoir démontrer que Martin de Braga s'est attribué faussement le premier de ces ouvrages. Le doute tombe si nous restituons à l'évêque portugais la paternité du *de Formula* (cf. p. 71, n. 3).

(2) Cf. ROSSBACH, *De recensione*... p. 2sqq. Les chroniques du Mont Cassin nous apprennent que Didier, roi des Lombards, ordonna aux moines de ce monastère de copier, entre autres ouvrages, ceux de Sénèque. Trois ou quatre citations des traités *des Bienfaits* et *de la Clémence* apparaissent dans les *Praeloquia* de Rathier de Vérone.

duit une première renaissance des lettres latines. Les manuscrits se multiplient et portent déjà la trace d'un sérieux travail, qui témoigne d'une connaissance approfondie de notre auteur. Hildebert le Vénérable (T. CLXXI de la Patrologie de Migne) nous rend dans une épître à Adèle, comtesse de Blois (col. 145), quelques fragments du *de Clementia*, tirés de la partie aujourd'hui perdue (1) ; dans la compilation intitulée : *Moralis philosophia de honesto et utili*, dédiée à Henri I[er] d'Angleterre, il donne une place importante aux œuvres de Sénèque, tout au moins au *de Beneficiis*, aux *Epîtres*, au *de Remediis fortuitorum*, au *de Paupertate* (2). Connaissait-il, du moins de première main, les ouvrages dont il tire des extraits ? J'ai sur ce point de sérieux doutes. Les inexactitudes et même les erreurs véritables qui se manifestent sur l'étendue des citations qu'il faut attribuer à Sénèque (3) paraissent plutôt imputables à l'ignorance d'Hildebert qu'à la négligence de son copiste. Le problème se pose tout différemment avec Jean de Salisbury (T. CXCIX, Migne). Celui-ci avoue qu'il emprunte, sans le dire, à divers auteurs. Ecrivain assez élégant, il paraît surtout s'inspirer de Cicéron, mais il connaît aussi Sénèque qu'il cite à plusieurs reprises et qu'il considère même (*Polycrat.* I, 4 = col. 395, Migne) comme un des plus grands philosophes de l'antiquité. Il a porté sur lui deux juge-

(1) Voir page 50, n. 4.

(2) Les écrivains de cette époque, soit qu'ils énumèrent les ouvrages de Sénèque (Jean de Salisbury, t. CXCIX, col. 764, Migne ; — Vincent de Beauvais, éd. de Douai, t. IV, p. 309), soit qu'ils en fassent des extraits, omettent toujours les dialogues et ne paraissent pas les avoir connus, non plus que la deuxième partie des Epîtres.

(3) Voir dans l'édition Migne l'avertissement de l'éditeur, p. 1.005 sq.

ments assez détaillés. Au livre VII, chap. 13, du *Polycraticus* (col. 703 sqq.), il fait quelques réserves sur son style, car le jugement de Quintilien l'impressionne visiblement, mais il le loue sans réserve comme moraliste. Au livre I, ch. 22 (col. 852), du *Metalogicus*, il est plus catégorique : il déclare nettement que Sénèque ne peut déplaire à ceux qui aiment ou la vertu ou l'éloquence ; et il ajoute cette remarque, presque naïve, parce qu'elle nous livre le secret des préférences du moyen âge pour Sénèque, « qu'il est peu ou point de moralistes païens dont les mots puissent servir plus facilement en toute circonstance ». Aussi profite-t-on largement de cette facilité. Prédicateurs et érudits, théologiens ou hommes d'action aiment à étayer leurs thèses au moyen d'une maxime annéenne. Le second concile de Tours lui-même, tenu en 567, ne craint pas de mentionner une phrase de Sénèque, d'origine inconnue, sur les adultères « qui soupçonnent chez les autres ce dont ils se sentent eux-mêmes coupables ». Gerbert, qui fut pape sous le nom de Silvestre II, cite, dans ses Lettres, celles de l'ami de Lucilius (1). Dans sa correspondance, Abailard se souvient, lui aussi, des épîtres de celui qu'il appelle « le plus grand, l'unique philosophe (2) » et c'est Sénèque aussi qu'invoque son illustre amante pour expliquer le plaisir que causent les lettres des absents. Un pape hésite-t-il à proclamer la croisade ? Saint Bernard lui répond avec Sénèque que la vaillance de l'homme courageux croit avec les obstacles (3). Et l'auteur de l'*Imitation*

(1) Norden, *Die antike Kunstprosa*... T. II, p. 710.

(2) T. I, p. 14 de l'éd. Cousin. On trouvera aux *indices* les renvois aux passages où Sénèque est mentionné.

(3) Littérature de Schanz, 8e vol., p. 421.

remarque : « *Dixit quidam : Quotiens inter homines fui, minor homo redii* (1) ». Alain de Lille dans le *de Arte predicatoria* cite fréquemment les épîtres de Sénèque et quelquefois aussi le *de Clementia* (2). Pierre de Blois s'excuse des citations dont il a bourré ses épîtres par une citation de Sénèque (Ep. 84, 3). On s'étonnerait de ne pas trouver notre auteur dans la vaste compilation de Vincent de Beauvais. En fait, on reconstruirait une bonne partie de l'œuvre annéenne en recousant les fragments épars dans la *Bibliotheca mundi* (3). Le *Speculum naturale* fait largement appel aux *Naturales Quaestiones* ; le *Speculum doctrinale* emprunte quelquefois au *de Beneficiis*, au *de Clementia*, aux 88 premières lettres. Dans le *Speculum historiale*, Vincent de Beauvais donne, à propos de la mort de Claude, avec le catalogue des ouvrages de Sénèque tels qu'il les connaissait, une ample moisson de « fleurs » qu'il y a cueillies. Nul doute que des recherches approfondies apporteraient sur l'influence annéenne au moyen âge des aperçus nouveaux et curieux. Ce qui est certain, c'est que Sénèque jouit, pendant toute cette époque et dans toute l'Europe civilisée, d'un prestige égal à celui de Virgile. Tous deux ont leur légende : si Virgile est le prophète, Sénèque est le sage. Le poète de Mantoue conduit les pas de Dante dans la *Divine Comédie*, mais le *Seneca morale* n'est pas pourtant

(1) Corneille dans sa traduction ajoute « ...et plus brutal », montrant ainsi qu'il n'ignorait pas la source où la citation avait été puisée (cf. Ep. 7, 3).

(2) Cf. Mayor, *Seneca in Alain de Lille*, Journal of Philology, t. XX (1892), p. 1-6.

(3) Ed. des Bénédictins de St-Vast, Douai, 1624 (4 vol. in-f°). Le troisième volume contient le *Speculum morale* qui n'est sans doute pas de Vincent de Beauvais et ne contient aucune citation de Sénèque.

oublié. Sa réputation s'étend jusqu'aux milieux les plus populaires. Son nom est synonyme de sage, en portugais vulgaire. Sa mort tragique a frappé l'imagination des foules ; elle a été représentée jusqu'au commencement du XVIIIe siècle en Espagne, d'une façon assez fantaisiste sans doute, par certains théâtres de marionnettes ; et l'on dit encore dans le dialecte istrien, en parlant d'une personne vive, mais un peu décharnée : « *Guarda che Seneca svenala* (1) ». Comment s'étonner, dès lors, de l'enthousiasme des lettrés ? « On copie et recopie ses proverbes, et dans les listes que nos anciens écrivains, comme Guyot de Provins et Alain de Cambrai au XIIIe siècle, donnent des auteurs qu'ils ont étudiés, il n'en est pas d'un peu étendue où Sénèque ne figure en bonne place (2).» Pour Eustache Deschamps, le nom de Sénèque est synonyme de vertu, et le philosophe est dans son œuvre maintes fois cité ou utilisé.

Suivre Sénèque à partir de la Renaissance dans tous les temps et dans tous les pays serait un travail immense (3). Rien que pour l'Espagne il embrasserait sa littérature tout entière (4). En ce qui concerne celle-ci, il suffira de citer deux témoignages, l'un du grand critique contemporain Menéndez y Pelayo, l'autre d'Angel Ganivet, un des penseurs les plus originaux et les plus profonds de l'Espagne moderne. Les traits caractéristiques du génie espagnol, Me-

(1) Cf. C. Martha, *Comptes rendus de l'Ac. des sciences morales*, Nouv. Série, t. CXXXV (1891), p. 394, et Hortis, p. 299.

(2) Counson, p. 134.

(3) On trouvera quelques renseignements complémentaires dans Norden, *Die antike Kunstprosa*, t. I, p. 313, n. 1.

(4) Je tiens à remercier ici mon éminent collègue, le professeur d'espagnol Romain Thomas, à l'obligeance duquel je dois ces indications.

néndez y Pelayo les reconnaît chez les auteurs latins nés en Espagne, chez Martial, Lucain, et surtout chez Sénèque, « d'un côté l'emphase et la vaine pompe des mots, de l'autre la subtilité, l'ingéniosité, les concepts raffinés ». Ainsi se marquent les deux défauts opposés qui, avec les siècles, risqueront de tuer la littérature espagnole : « à savoir, l'abus de la couleur et des ressources pittoresques et l'abus de certains éléments intellectuels qu'on désigne du nom un peu vague d'*ingenio* et d'ingéniosité ». (De là le *cultéranisme* de Góngora et le *conceptisme* de Quevedo, qu'il faut bien se garder de confondre), « l'un caractérisé par la recherche des éléments les plus extérieurs de la forme, et commençant par la revêtir d'une incomparable richesse d'ornements et par l'inonder de lumière, pour finir par l'étouffer sous le feuillage et l'écraser sous les ténèbres », l'autre « créant un monde nouveau d'allégories, d'ombres et de représentations fantastiques, où l'élément intellectuel, s'il ne prédomine pas, sert au moins de contrepoids au pouvoir de l'imagination ». Celui-ci « se perd par la profondeur comme l'autre par le brillant (1) ». Auparavant (2), Menéndez y Pelayo avait déjà noté l'influence morale de Sénèque. « A la recherche de la forme et à la subtilité de la pensée, l'âme espagnole joindra toujours cette énergie, cette vigueur morale, cette rigidité stoïcienne qu'on admire chez Sénèque » ; Sénèque « dont la lecture, plus que celle d'aucun autre auteur classique produit l'effet de fortifier, de tremper et d'élever l'âme, a été

(1) *Ideas estéticas*, t. II, vol. II, p. 490. Voir, dans les livres de Boris de Tannenberg : *L'Espagne littéraire*, l'étude sur Menéndez y Pelayo, p. 157 sqq.
(2) *Ideas estéticas*, t. I, p. 162.

le grand éducateur de la race espagnole ». Mais l'action de la pensée annéenne a été plus nettement mise en relief par Ganivet dans son livre intitulé : *Idearium español* : « Quand on examine, dit-il, la constitution idéale de l'Espagne, l'élément moral et en quelque sorte religieux qu'on y découvre..., c'est le stoïcisme, non pas le stoïcisme brutal et héroïque de Caton, ni le stoïcisme serein et majestueux de Marc-Aurèle, ni le stoïcisme rigide et extrême d'Epictète, mais le stoïcisme naturel et humain de Sénèque. — Sénèque n'est pas un Espagnol né en Espagne par hasard ; il est Espagnol par essence... Toute la doctrine de Sénèque se condense en cet enseignement : « Ne te laisse vaincre par rien d'étranger à ton esprit ; pense, au milieu des accidents de la vie, que tu portes en toi une force-mère, quelque chose d'indestructible, semblable à un axe diamantin, autour duquel tournent les faits mesquins qui forment la vie quotidienne ; et quels que soient les événements qui fondent sur toi, qu'ils appartiennent à la catégorie de ceux qu'on appelle heureux, ou de ceux qu'on appelle malheureux, ou de ceux qui semblent nous avilir par leur contact, maintiens-toi ferme et droit, de telle sorte qu'on puisse dire de toi que tu es un homme ». Ceci est espagnol, et si espagnol que Sénèque n'eut pas à l'inventer, car il le trouva inventé déjà ; il n'eut qu'à le recueillir et qu'à lui donner une forme éternelle, en agissant comme agissent les hommes de génie véritables. — Elle est immense, ou pour mieux dire incommensurable, la part qui revient au sénéquisme dans la formation religieuse et morale, et même dans le droit ordinaire de l'Espagne, dans l'art et dans la science vulgaire, dans les pro-

verbes, les maximes, et même dans certaines branches de la science élevée. »

Pour les autres pays, où l'influence de Sénèque, pour considérable qu'elle paraisse, a été moins décisive, nous nous contenterons de mentionner à travers des siècles quelques noms illustres, qui ne sauraient être passés sous silence. Ils montreront suffisamment que pour l'humaniste Sénèque est sans conteste un des plus grands noms de la littérature antique. L'attitude de Pétrarque (1) à l'égard du philosophe est celle qu'adopteront les érudits du XVI[e] siècle. On cite souvent le passage où Pétrarque, écrivant à Sénèque, reproduit un soi-disant jugement de Plutarque (2) où l'auteur grec avouerait ne trouver aucun de ses compatriotes à opposer au moraliste romain. A un ami qui manifeste pour Valère-Maxime un engouement exagéré, Pétrarque oppose Sénèque en compagnie de Platon, d'Aristote et de Cicéron, et à côté de ces deux derniers les ouvrages annéens appartiennent au fonds ancien de sa bibliothèque. Dans les notes marginales que Pétrarque a ajoutées çà et là dans ses manuscrits, la confrontation avec Sénèque, quel que soit l'auteur commenté, n'est jamais omise. Dans les *Epistolae de rebus familiaribus*, il est cité plus de soixante fois, et la citation de Sénèque vient si naturellement sous sa plume que lorsqu'il fait le catalogue de ses livres elle sert à justifier le peu de place qu'y tiennent les ouvrages

(1) Cf. P. DE NOLHAC, *Pétrarque et l'humanisme*, Paris (Champion). Nouv. éd. (1907), 2 vol. On trouvera à l'*index* du deuxième volume les passages où Sénèque est mentionné.

(2) Suivant HORTIS et DE NOLHAC, Pétrarque, qui ne connaissait pas les ouvrages authentiques de Plutarque, aurait puisé ce jugement dans l'apocryphe *Institutio Trajani*.

religieux (*peculiares (libros) ad religionem non transfuga, sed explorator transire soleo*; cf. Sén., Ep. 2, 5). Quoique dépouillé de l'auréole dont l'avait paré la légende médiévale, Sénèque n'en exerce pas moins sur Pétrarque un charme mystérieux, d'autant plus étrange que, préférant Cicéron, l'écrivain italien semble avoir essayé d'y résister. Sans chercher, comme on l'a fait quelquefois, l'origine ou l'aggravation de la mélancolie de Pétrarque dans certaines peintures trop vives de Sénèque, quelques-unes de ses antipathies ont été suscitées ou fortifiées par la lecture de cet auteur. Il parle des dialecticiens du moyen âge dans les mêmes termes qu'employait Sénèque contre ceux de l'antiquité. « J'aime, dit-il, attaquer des personnages si dédaigneusement négligés et si froidement curieux. Pourquoi oublier la réalité des choses pour veiller sur des mots, et, avec des cheveux blancs et un front ridé, nous occuper toujours d'enfantillages (1) ? Il partage également la prévention du père et du fils (qu'il ne distingue pas) contre l'esprit grec. C'est de Sénèque qu'il tire en partie son goût de l'observation intérieure ; c'est à lui qu'il doit même quelque chose de son talent. On sait qu'inspiré par la lecture du *de Remediis fortuitorum*, il a entrepris de refaire cet ouvrage sous une forme plus complète. Si sa poésie renferme des réminiscences des ouvrages annéens, sa prose « est nourrie de Sénèque au moins autant que de Cicéron et cherche des effets semblables aux siens. Les générations suivantes qui avaient appris à s'y bien connaître ne s'y trompèrent pas, et un des anciens biographes de Pétrarque, s'appuyant sur l'examen de

(1) Cité par de Nolhac, t. I. p. 7; cf. Sén., Ep. 45, 6 ; 48, 5 ; 49, 5.

son style, alla jusqu'à l'appeler le *Sénèque moderne* (1) ». Dans son entourage, même admiration pour le philosophe romain. Ecrivant à Dionigi da Borgo san Sepolcrao ou à Luca Cristiano il accompagne toujours le nom de Sénèque de l'épithète *tuus*, comme plus tard Boccace dira *noster* (2). Pour les lettrés italiens du *trecento*, Sénèque est non pas peut-être le premier, mais à coup sûr le second des prosateurs latins.

Dès les premiers temps de l'imprimerie le prestige de Sénèque est attesté par de nombreuses publications. En 1475 à Rome, à Naples, à Paris paraissent simultanément trois éditions partielles ou totales de ses écrits, et de 1490 à 1524, il ne se passe guère d'année sans que l'invention nouvelle ne vulgarise ses œuvres authentiques ou apocryphes. Au XVIe siècle il n'est pas un humaniste qui n'ait consacré une partie de sa vie à la publication et à l'amélioration des textes annéens. Si Erasme juge assez sévèrement Sénèque (3), il ne se lasse pas d'en publier les œuvres. Mais c'est Juste-Lipse peut-être qui a fait le plus pour la renommée de Sénèque. Il en donne trois éditions et, presque mourant, annote encore les méditations du grand philosophe. Il écrit ses *Manuductiones ad stoïcam philosophiam* en trois livres, destinés principalement à éclairer la doctrine de Sénèque, et où il fait de lui un magnifique éloge (4). Il compte même parmi ces imitateurs, car son

(1) DE NOLHAC, p. 126.
(2) HORTIS, p. 271.
(3) Cf. *Epistola in Senecam ad Petrum Tomitium episcopum Cracoviensem*, éd. FLESHER ET YOUNG (Londres, 1642), col. 1663 sqq.
(4) L. I, diss. XVIII (cf. éd. LEMAIRE des œuvres de Sénèque. T. I, p. LXXXIII).

constantia semble inspiré par le désir de rivaliser avec l'illustre stoïcien ; certaines pages (1) sont d'un mouvement tout annéen, et, malgré la richesse et la diversité des emprunts à l'antiquité, on serait tenté, même lorsque le nom de Sénèque ne vient pas sous la plume de Juste-Lipse, de mettre en regard une maxime du philosophe romain. Enfin n'oublions pas le nom de Bacon. Bien que son jugement sur le style de Sénèque, au livre I du *de Dignitate et augmentis scientiarum*, soit assez dur pour Sénèque, son nom et ses maximes reviennent souvent au cours du traité.

En France, Sénèque est particulièrement goûté. Déjà Charles V avait chargé Bauchant de faire une traduction de ses écrits. Au XVIe siècle, sa gloire atteint chez nous son apogée. François Benci, élève de Muret, reproduit dans la préface de son édition adressée au cardinal Contarini l'opinion de Muret qui voyait dans Sénèque le plus sage des philosophes et le plus éloquent des auteurs. Montaigne (*Essais* II, 10) le compare à Plutarque, ce qui pour nous serait un assez mince éloge, mais en est un grand au XVIe siècle pour les admirateurs du moraliste grec et de son récent traducteur ; il le met fort au-dessus de Cicéron. Il faut relire l'éloge que notre grand penseur de la Renaissance fait de Sénèque « ondoyant et divers », qui « vous échauffe et vous émeut », et de ses ouvrages, particulièrement de ses épîtres qui en sont « la plus belle partie et la plus profitable ». Au début du même chapitre, il ne craint pas d'avouer qu'en le critiquant on risque « d'injurier Sénèque en lui ». Il n'est pas le seul à subir profondément son influence. « Aucun écrivain ne se trouve plus exac-

(1) Par ex. l. I, ch. 2.

tement aux sources du classicisme français (1) » que Sénèque. Vers la fin du XVIe siècle un auteur bien différent de Sénèque par la nature de ses ouvrages et son tempérament littéraire subit profondément son influence, je veux parler de Malherbe. Nous avons de ce précurseur des classiques une traduction partielle des ouvrages annéens qui fut publiée après sa mort, mais qui date de sa jeunesse. Déjà, en 1590, avait paru à Rouen le « *Bouquet des fleurs de Sénèque* », huit paraphrases en vers de quelques maximes annéennes, si proches parentes des œuvres de Malherbe qu'on l'a cru quelquefois l'auteur du *Bouquet*. Fréquemment les stances du gentilhomme normand développent en des termes analogues les lieux communs du chevalier cordouan ; fréquemment ses goûts et même ses boutades procèdent de celui-ci. Mais un fait contribuera particulièrement à la gloire de Sénèque : c'est la résurrection de la tragédie. C'est sur le modèle des tragédies de Sénèque que se feront les œuvres de collège ; et lorsque le théâtre, sorti du berceau, abordera librement la scène, Sénèque, même en tant que philosophe, ne cessera jamais d'en être l'inspirateur. On ne s'étonnera pas trop de trouver parmi les imitateurs de Sénèque notre grand Corneille, « qui jamais de Lucain n'a distingué Virgile », sauf peut-être pour préférer le neveu de Sénèque, et qui à son exemple a tiré de l'oncle quelques-uns de ses plus beaux traits (2).

(1) COUNSON p. 136. Je cesserai désormais de renvoyer à l'article un peu confus, mais remarquablement documenté que cet érudit a publié dans le *Musée belge*. Il me suffira de déclarer que je lui dois un grand nombre des indications éparses dans les paragraphes qui vont suivre.

(2) Cf. TIVIER, p. 151 sqq. Citons dans *Cinna*, outre le discours d'Auguste, acte I, sc. 2 (Ep. 4, 8) ; a. II, sc. 1 (Brev. 4, 1) ; a. IV, sc. 2 (Clem. I,

Mais « le doux Racine » lui-même a, comme le prouve une édition elzévirienne de 1694, lu et annoté Sénèque de sa propre main ; il l'a cité dans la préface d'*Alexandre*, il a emprunté au *de Clementia* une de ses plus nobles scènes de son *Britannicus*, et, s'il n'a pas osé représenter Sénèque, il a du moins mis ses paroles dans la bouche de Burrhus (1). Qu'après cela l'on trouve Boileau parmi les imitateurs de Sénèque, c'est ce qui ne paraîtra plus étonnant. Ce lieu commun contre les conquérants (*Sat.* XI, v. 71 sqq.), qu'on s'accorde à juger hardi, comme si Boileau avait vu l'application qu'on en pouvait faire à Louis XIV, il l'a pris, de son propre aveu, chez Sénèque ; et dans tout le développement qui précède se reconnaît le procédé énumératif cher au moraliste romain. C'est ainsi qu'à la belle époque du classicisme Sénèque se trouve le créancier de trois des plus grands poètes de notre littérature.

La célébrité de Sénèque n'est guère contestée. Elle est attestée jusque dans les réflexions des comiques (2). Déjà Descartes, écrivant à Mme Elisa-

8, 7). L'expression énergique « un tas d'hommes perdus de dettes et de crimes » est peut-être une réminiscence de *acervus ignobilis* (Ben. III, 38, 1). Comparer aussi *le Cid* (outre le trait bien connu, acte II, sc. 2, v. 434, et Prov. 3, 4) ; acte III, sc. 4, v. 1328, et Clem. I, 12, 1.

(1) L'antithèse « J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer » semble être aussi une réminiscence de Sénèque, Ep. 5, 1 fin. A côté de ces rapprochements à peu près certains, il est des rencontres qui sont peut-être fortuites, mais pourtant bien curieuses. C'est ainsi qu'un vers d'Andromaque (a. III, sc. 8) : « Figure-toi Pyrrhus, les yeux étincelants » se retrouve à un mot près dans une description de la colère (Ir. II, 35, 5), et que la fin du même développement : *omnium odio laborantem, sui maxime, si aliter nocere non possit, terras, maria, caelum ruere cupientem* nous fournit le thème des imprécations de Camille.

(2) Cf. *les Fâcheux*, acte II, sc. 3 ; *le Bourgeois gentilhomme*, acte II, sc. 4 ; *le Joueur*, acte IV, sc. 13.

beth, princesse palatine (1), et désireux « que ses lettres ne soient pas entièrement vides et inutiles », prend pour base de ses discussions le *de Vila beala*. Son choix lui est dicté par « la réputation de l'auteur et la dignité de la matière », quoique la façon assez particulière dont Sénèque discute déconcerte un peu l'auteur du *Discours de la Méthode*. Mais avec le développement de la critique va renaître la vieille querelle, assoupie depuis des siècles, de la valeur de Sénèque comme philosophe, comme écrivain, comme formateur de la jeunesse. Et chacun, suivant sa doctrine, son tempérament littéraire ou simplement les circonstances, de prendre parti pour ou contre Sénèque. Si La Mothe le Vayer, dans le dessein peut-être de trouver au christianisme des précurseurs païens, en parle avec le plus grand respect et a peine à se défendre de le vénérer comme un saint (2), le fougueux Malebranche (3), avec la passion qu'il met à combattre tous ceux qu'il juge dangereux pour ses théories, s'emporte contre l'esprit d'orgueil et de vanité qu'il croit découvrir chez le plus brillant représentant de la philosophie stoïcienne. Comment, d'ailleurs, un esprit aussi imaginatif que Sénèque pourrait-il trouver grâce devant cet ennemi de l'imagination ? Il est vrai que son stoïcisme a fait tort à Sénèque auprès de beaucoup d'autres penseurs au XVIIe siècle. Pour La Rochefoucauld aussi, c'est un orgueilleux (maxime 589) et longtemps, sur le frontispice de ses œuvres, le nom de Sénèque a figuré comme le symbole de l'hypo-

(1) Voir au tome IV de l'éd. ADAM et TANNERY les lettres CCCXCII (21 juillet 1645), CCCXCIII & CCCXCIX (4 et 18 août).

(2) *De la verlu des palens*, 2e partie (Ed. de 1669, t. V, p. 247).

(3) *De la recherche de la vérité*, l. II, 3e partie, ch. 4.

crisie. C'est pour des raisons analogues qu'il déplaît à l'aimable épicurien qu'est Saint-Evremond. Mais celui-ci, en le jugeant, semble surtout avoir pris plaisir à développer un paradoxe et à scandaliser ses contemporains. « Je vous avouerai, dit-il, (1) avec la dernière impudence, que j'estime beaucoup plus sa personne que ses écrits. » Sénèque eût sans doute médiocrement goûté le compromettant éloge que Saint-Evremond fait de sa conduite. « J'estime beaucoup le précepteur de Néron, l'amant d'Agrippine, l'ambitieux qui prétend à l'empire. » Mais il s'empresse d'ajouter : « Du philosophe et de l'écrivain je ne fais pas grand cas, car je ne suis touché ni de son style ni de ses sentiments ». Et Bossuet (2), qui se rencontre peut-être sur ce seul point avec Saint-Evremond, est d'accord avec lui pour s'élever contre Sénèque et « ses superbes opinions ». Plus modérés et moins franchement hostiles, les puristes et les maîtres de la jeunesse, le P. Bouhours, Nicolle, Rollin (3) se rallient toutefois à l'opinion de Quintilien. A dix-sept siècles d'intervalle le même souci d'assurer le goût suscite le même jugement.

Au XVIIIe siècle, une querelle de Sénèque, moins bruyante que celle des anciens et des modernes, mais tout aussi passionnée, met aux prises quelques-uns des esprits les plus fameux du temps. Sénèque ne gagne rien à cette polémique violente où le souci

(1) *Jugement sur Sénèque, Plutarque et Pétrone* (1664). Ed. Giraud, T. II, p. 272 sqq.

(2) Voir C. MARTHA, *Comptes rendus de l'Ac. des sc. morales*, 1891, p. 400.

(3) Voir les opinions de ces trois critiques dans le *Traité des Etudes*, l. IV, ch. 3, art. II, § 2 (éd. Letronne. T. II, p. 133-147). Leurs jugements n'empêchent d'ailleurs ni Bouhours ni Rollin de citer Sénèque assez fréquemment.

d'une critique large et impartiale s'efface devant le désir d'écraser ses adversaires. Lagrange, à la prière de d'Holbach, avait entrepris une traduction de l'œuvre annéenne que publia Naigeon. Diderot écrivit, en 1778, pour cette édition un *Essai sur la vie de Sénèque le philosophe, sur ses écrils et sur les règnes de Claude el de Néron*, travail qui n'est pas dépourvu de solidité. Mais la traduction et l'étude sur Sénèque provoquèrent de la part de certains ennemis des philosophes des critiques si véhémentes que Diderot publia, en 1782, un second essai presque double du premier, dans lequel il répondait à ses détracteurs, œuvre violente, emphatique, panégyrique de Sénèque et de Diderot (1) tout ensemble, où le souci de la mesure et même de la logique manque parfois totalement. Plus oubliée aujourd'hui et peut-être à tort (car elle fut très lue des contemporains) est la réplique que La Harpe publia dans le *Lycée*. On y trouve, pour ravaler Sénèque, les mêmes arguments sophistiques, le même parti pris que Diderot avait montré pour le défendre, avec quelque chose de plus étroit et plus mesquin dans le jugement. Toutes ces appréciations, ces controverses sont une preuve de la place que, en dépit de ses adversaires, Sénèque tient toujours dans la littérature. Les aveux que laissent échapper quelques-uns de ceux qui lui sont le moins favorables paraissent des plus significatifs. Malebranche concède, comme sous la poussée de l'opinion, qu'il « se peut lire avec profit par ceux qui ont l'esprit juste » et que « de grands hommes s'en sont servis utilement ». La Mothe le Vayer

(1) Diderot n'est pas le seul à mélanger la cause de Sénèque et celle des philosophes du XVIIIe siècle. Marmontel aussi compare Voltaire à Sénèque et ses ennemis à Suillius.

affirme, sans doute avec quelque exagération, que « tous les jours le nom de Sénèque » est « ouï dans nos chaires catholiques (1) ». Rollin en permet la lecture à ceux qui ont l'esprit formé et reconnaît qu'il en fait personnellement grand usage. Qui donc fournirait mieux à point nommé une pensée vive, une image ingénieuse ? Balzac, écrivant à Scudéry à propos de la querelle du Cid, applique à Corneille le mot sur Fabianus (Ep. 100, 3). Pascal prend à Sénèque la comparaison des enfants qui s'effraient d'un visage qu'ils ont barbouillé (2). Le Persan Rica lui-même, sous les traits duquel se déguise mal le spirituel président de Montesquieu, ne dédaigne pas de faire des pointes où se retrouve le génie annéen (3). Sénèque est aussi le livre de chevet des âmes hautes qui cherchent encore dans la philosophie païenne des maximes fortifiantes. Déjà au XVI[e] siècle la ferveur religieuse de Casaubon ne l'empêchait point de lire les *Lettres à Lucilius* avec l'idée d'y découvrir des exhortations morales et des règles de conduite (4); plus tard, Sénèque a eu sur l'esprit de Vauvenargues « une influence décisive (5) ». Garat lui-même, dont la sincérité, il est vrai, est toujours assez suspecte,

(1) Comparer, par exemple, le morceau sur les avares dans les *Conférences ecclésiastiques* de Massillon (T. XIII, p. 152 sq., éd. de 1825) avec le *de Ira*, et notamment I, 1, 5.

(2) Ed. BRUNSCHVIGG, N° 88 (= Const. 5, 2) ; cf. aussi n° 363.

(3) *Lettre persane* CXXX (= Brev. 12, 2) « Lorsqu'il arrive malheur à un Européen, dit Usbek à Rhedi (Lettre XXXII), il n'a d'autre ressource que la lecture d'un philosophe que l'on appelle Sénèque. » On voit que si Montesquieu raille la manie de recourir sans cesse à Sénèque, il n'y échappe pas complètement.

(4) Voir « *le Journal de Casaubon* » dans les *Causeries du Lundi* de SAINTE-BEUVE, t. XIV, p. 385 sqq.

(5) Cf. SAINTE-BEUVE, ouvr. et tome cités, et LEBRETON, *Revue des Deux Mondes*, 1919, T. t, p. 430.

prétend avoir trouvé à lire Sénèque, au temps de la Terreur, un intérêt particulièrement vif (1) : ce qu'il dit, en tout cas, de l'influence du moment sur l'appréciation de certains auteurs est, sinon très original, du moins fort judicieux. Auprès des âmes pieuses, Sénèque profite toujours de cette tradition qui en fait le disciple et le correspondant de saint Paul. Tenue pour suspecte par l'Eglise catholique, rejetée par les humanistes, la légende est vivace et se perpétue jusqu'à nos jours. Un petit livre, le *Sénèque chrétien*, se distribue, au début du XIXe siècle, dans les écoles, et les élèves y puisent, avec leurs textes de version, le sentiment que Sénèque fut une des plus brillantes recrues du christianisme. C'est l'impression qu'il produit à Joseph de Maistre qui, malgré certaines réserves, en parle à peu près comme les Pères de l'Eglise (2). Cela ne l'empêche pas de le juger avec une certaine finesse. « Sans doute, dit-il, il ne voit rien comme les autres, mais, avec ses tournures originales, avec ses traits inattendus, il pénètre profondément les esprits

Et de tout ce qu'il dit laisse un long souvenir ».

Je ne poursuivrai pas plus loin cet aperçu (3). Au XIXe siècle, Sénèque est encore fréquemment dis-

(1) Voir l'éd. LEMAIRE des œuvres de Sénèque, t. V, 2, p. 798 sqq.

(2) *Soirées de Saint-Pétersbourg*, 9e entretien (T. V, p. 134 sqq. de l'édition *ne varietur*).

(3) Dois-je signaler une fois de plus l'insuffisance d'un exposé qui laisse de côté des écrivains comme Voltaire et Rousseau ? Voltaire paraît avoir peu goûté Sénèque : il en parle, du moins, assez dédaigneusement, mais ne craint pas de l'utiliser à l'occasion. L'influence sur Rousseau serait moins surprenante. PAUL THOMAS (*Bull. de l'Ac. de Belg.*, classe des Lettres, 1900, p. 391-420) a noté de curieuses analogies entre le rôle, les idées, l'action des deux philosophes. Elles ne sont peut-être pas fortuites et pourraient s'expliquer autrement que par la ressemblance des époques où ils vécurent.

cuté comme écrivain et comme modèle de style (1). En général, il est « relégué parmi les moralistes ; toutefois il n'a pas cessé d'avoir des lecteurs parmi les écrivains français et on peut trouver jusqu'en ces derniers temps la trace discrète de ses réflexions et de ses conseils (2) ». Comment expliquer cette influence persistante d'un orateur si fréquemment critiqué ? On en a trouvé bien des raisons qui toutes ont leur valeur. Sénèque, mêlé à l'une des plus sombres tragédies dont l'Occident ait conservé le souvenir, précepteur, conseiller et victime du plus fameux des monstres, a tiré avantage du renom sinistre qui s'attachait à la personne de Néron ; de plus, placé aux derniers temps de la belle époque du paganisme, annonçant par certaines tendances le christianisme naissant, il représente mieux que personne la transition entre les deux mondes, ancien et moderne, et il s'impose à quiconque s'intéresse soit à l'un, soit à l'autre. Mais ce sont ses œuvres qui lui ont valu son crédit, sans qu'on puisse préciser ce qui dans ses ouvrages a assuré son succès. Ce sont ses pointes, disent les uns (3). — Mais elles seraient oubliées si

(1) Particulièrement peut-être en Italie; cf. U. Nottola, *La prosa di Seneca il filosofo,* Bergame, 1904.

(2) Counson, p. 166. L'auteur cite avec raison un passage de l'*Etape* (p. 300) où P. Bourget met dans la bouche d'un professeur cette maxime de l'Ep. 101, 10 : *singulas horas, singulas vitas puta.* Le célèbre romancier l'affectionne sans doute, car il la reproduit encore dans *Voyageuses* (p. 44). On trouverait, d'ailleurs, plus d'une phrase de l'éminent romancier, dans laquelle se fait entendre l'accent d'un Sénèque, par ex. dans ce même recueil intitulé *Voyageuses* (p. 287) : « On sait trop cela, que les heures sont comptées à l'homme qui doit mourir, et on agit comme si le trésor de ces heures était inépuisable, l'occasion indéfiniment renouvelable, et nos amis éternels ».

(3) « Ce sont les symétries du style de Sénèque qui le font citer », dit Joubert (éd. de Raynal, titre XXIV, pensée 381), cité par P. Thomas.

elles ne contenaient de fortes, d'utiles vérités — C'est sa morale, prétendent d'autres. — Mais elle serait froide et toucherait peu, si elle n'était condensée en des formules vigoureuses et saisissantes. En réalité, la forme et le fond chez Sénèque, comme chez tout écrivain digne de ce nom, sont inséparables ; l'un et l'autre se sont prêté un mutuel appui, et leur union a fait de Sénèque non plus seulement le précepteur d'un empereur romain, mais celui du genre humain tout entier.

DEUXIÈME PARTIE

OBSERVATIONS LEXICOLOGIQUES ET GRAMMATICALES

CHAPITRE PREMIER

La Tradition manuscrite.

La transmission des œuvres de Sénèque. — I. Les manuscrits anciens. — II. Rôle des *deteriores*. — III. Les *Naturales Quaestiones*. — IV. Importance du *Querinianus*.

« Dans l'état actuel du texte, disait en 1913 un savant français parlant des *dialogi* (1), il est impossible de faire aucune étude sur la langue de Sénèque. » C'est, à mon sens, exagérer l'incertitude où nous sommes de ce texte, mais c'est nous inviter à mêler la critique verbale à l'examen des particularités linguistiques ou grammaticales ; c'est aussi rendre nécessaire la détermination des principes qui serviront de base au choix des leçons. Il serait trop long, sans doute, de faire l'historique complet des circonstances grâce auxquelles une partie de l'œuvre de Sénèque a survécu, d'inventorier les ressources dont nous disposons aujourd'hui pour la bien connaître, et surtout d'essayer de trancher d'une façon décisive toutes les questions de critique verbale qu'elle soulève. Je me contenterai d'esquisser les grandes lignes de cette histoire, de poser le problème, d'indiquer où il faut chercher, à mon sens, la solution.

(1) J. Marouzeau, *Revue de philologie*, p. 51.

Sénèque, de l'aveu d'un écrivain qui ne l'aimait pas, a été très lu après sa mort. Les critiques aigres-douces de Quintilien, les attaques plus violentes de Fronton ont peut-être ralenti, mais non arrêté la diffusion de ses œuvres. Chez les écrivains chrétiens, son succès, nous l'avons vu, est très grand. Pour les mêmes raisons il devait plaire au moyen âge. Soutenu par l'approbation des Pères de l'Eglise, favorisé aussi par la légende qui en faisait l'ami et le confident de saint Paul, il a été aux XIIe et XIIIe siècles, non seulement transcrit, mais étudié, cité, commenté. Sa fortune ne s'est pas démentie aux XIVe et XVe siècles. Il a eu, aux premiers âges de l'imprimerie, de nombreuses éditions ; et les grands humanistes du XVIe siècle, les Erasme, les Juste-Lipse, les Muret ont tenu à honneur de le commenter et de le publier.

Seulement, si la gloire de Sénèque a profité de ce long enthousiasme, son œuvre en a quelque peu souffert. Je ne parle pas ici des pertes qu'elle a subies et dont sont seuls responsables le temps et le déclin de la civilisation, ni des mutilations qui ont métamorphosé certains de ses ouvrages, au point qu'il est fort difficile, complètement impossible parfois, d'en retrouver la forme originale. Mais les écrits même qui n'ont pas été remaniés dans leur ensemble ont été fortement retouchés dans le détail. Les manuscrits de Sénèque sont nombreux, presque trop nombreux, car les éditeurs les plus intrépides reconnaissent qu'il faut se délester d'une partie du bagage manuscrit. Dès le XIIe et le XIIIe siècle, les textes fourmillent de corrections, d'additions, au milieu desquelles il n'est pas aussi facile qu'on le dit parfois — la preuve en est dans le désaccord des éditeurs —

de retrouver ce qu'il faut attribuer à Sénèque ou laisser à ses admirateurs médiévaux. Longtemps les éditeurs s'en sont reposés sur leur science du latin, sur leur connaissance de Sénèque du soin de démêler le vrai du faux. Ce n'est guère qu'au XIXe siècle qu'on a véritablement entrepris une révision méthodique du texte ; d'abord préoccupés d'accumuler les témoignages, les philologues se sont ensuite efforcés d'en déterminer la valeur et d'établir des classifications. Des recherches auxquelles ils se sont livrés, on peut retenir les résultats suivants :

Les œuvres en prose de Sénèque, si on laisse de côté les fragments et l'*Apocolocyntose*, qui, en raison de son caractère spécial, n'entre pas dans le cadre de cette étude, peuvent se diviser en cinq groupes : les XII *Dialogues*, le *de Beneficiis* avec le *de Clementia*, les *Lettres* 1-88 *à Lucilius*, les *Lettres* 89-124, enfin les *Naturales Quaestiones*. Pour la commodité de l'exposition nous classerons ces groupes en deux catégories : 1° les textes qui nous sont fournis par des manuscrits antérieurs au XIIe siècle ; 2° les *Naturales Quaestiones* dont aucun manuscrit n'est antérieur à cette époque.

I

A la base du texte des *Dialogues* se place un archétype (1) qui avait perdu plusieurs feuillets contenant quelques chapitres du *de Ira*, la fin du *de Vita beata*, le commencement du *de Otio* et très proba-

(1) Il est probablement à peine moins ancien que A et, comme lui, en minuscule lombarde ; cf. MAROUZEAU, p. 47.

blement le commencement de la *Consolation à Polybe.* Juste-Lipse pensait que la fin du *de Otio* ne nous avait pas été conservée non plus (1) ; il faut y ajouter, ce me semble, le commencement du *de Tranquillitate animi* ; car outre qu'en tête de cet ouvrage, le meilleur manuscrit ne porte pas d'*incipit*, j'ai peine à croire que le début du traité ait été écrit par Sénèque sous la forme dialoguée très spéciale que lui ont donnée, en ajoutant les noms propres, les copistes et les éditeurs modernes, et il est étrange qu'il ne présente pas dans les premières lignes, suivant l'usage à peu près constant de Sénèque, le nom du destinataire.

Celui qui semble nous rapprocher le plus de cet archétype est sans contredit l'*Ambrosianus* C nº 90 (A), du xᵉ ou du xıᵉ siècle. Non qu'il soit exempt de fautes, mais il l'est, semble-t-il (sous sa forme primitive, car il a subi de nombreux remaniements), d'interpolations. Si le texte qu'il nous offre est dans certaines parties peu intelligible, ce n'est pas, en général, la faute du copiste, puisque les autres manuscrits ne nous renseignent pas mieux. Peut-être même le fâcheux état dans lequel nous est parvenue la *Consolation à Marcia* existait-il antérieurement à l'archétype et provenait de ce que, à une époque d'ailleurs impossible à déterminer, le recueil actuel des *Dialogues* a été formé à l'aide de manuscrits d'origine différente et inégalement soignés. Antérieur d'au moins un siècle aux plus vieux manus-

(1) R. Waltz, le dernier éditeur du *de Otio*, considère cette opinion comme très vraisemblable. — Gertz (Introd. des *Dial.*, p. VII) explique l'absence d'*explicit* après le *de Otio* par l'embarras du copiste, qui l'ayant fusionné avec le *de Vita beata*, ne s'expliquait pas pourquoi le traité qu'il copiait n'avait pas le même titre à la fin qu'au début.

crits des *Dialogues*, il occupe parmi eux une place toute spéciale. Mais il a perdu les seize premiers chapitres du texte actuel de la *Consolation à Polybe* et cette lacune n'est comblée que par des manuscrits des XIVe et XVe siècles.

Pour le *de Beneficiis* et le *de Clementia* la situation est à peu près la même. D'une part, un bon manuscrit, le *Nazarianus* (*Vaticano-Palatinus*, 1547), qui a été écrit au plus tard au Xe siècle. Moins maltraité que l'*Ambrosianus* A des dialogues, il a été retouché toutefois par des correcteurs anciens (que Hosius désigne sous le nom de *primus corrector* et de N^2) et par deux autres du XIIIe et du XIVe siècle (N^3) dont les leçons sont suspectes. Du même archétype que celui de N, plus probablement encore de N même (1), émanent les autres manuscrits connus, sensiblement inférieurs, mais dont certains, le *Reginensis* 1529 surtout, qui n'est guère postérieur à N, méritent d'être pris en considération.

Le recueil des *Lettres à Lucilius* nous a été transmis par de très nombreux manuscrits (on en connaît aujourd'hui quatre-vingts environ), et en deux parties (2). Ceux des manuscrits qui nous offrent les vingt livres réunis ne sont pas antérieurs au XIIe siècle et paraissent avoir été transcrits de deux manuscrits différents. Pour la première partie des Lettres (1-88), il faut placer, avant tout, les manuscrits de Paris no 8540 (p, commencement du Xe siècle), 8658 A

(1) Cf. l'introduction de l'édition PRÉCHAC, pages VI-XLII.

(2) ROSSBACH (*De... recensione*, p. 32) dit bien que la division en deux parties s'est opérée *avant* le IXe siècle, mais il ne donne pas le *terminus post quem*... Hense fixe, sans donner de raisons d'ailleurs, cette division au IXe siècle dans sa première édition (praef., p. III) et au Xe dans la seconde (p. VI).

(P, IXe ou Xe siècle), deux manuscrits italiens, le *Laurentianus* pl. LXXVI, 40 (ce manuscrit, de la fin du IXe siècle ou du commencement du Xe, était désigné précédemment par la lettre F ; nous lui attribuerons la lettre L avec Hense), le *Marcianus*. 270 (V, IXe siècle), enfin le *Guelferbytanus Gudianus* 335 (g, Xe siècle.). Tout ce groupe remonte à un archétype de date incertaine (1), mais probablement antérieur aux réformes carolingiennes, comme tendent à le montrer les erreurs de p. Lequel représente le mieux l'archétype ? C'est certainement p ; pourtant, outre qu'il est incomplet (il lui manque les épîtres 7 et 8 et il s'arrête aujourd'hui à l'ép. 71, 7), il offre quelquefois des leçons moins bonnes que ses congénères.

Dans la seconde partie des Lettres, on n'a plus aujourd'hui comme manuscrit de valeur que le *Bambergensis* V. 14 (B, fin du IXe siècle ou commen-

(1) HENSE le déclare postérieur au IVe siècle, parce qu'il omet, Ep. 47, 17, *omnes spei*, que donne Macrobe, *Saturn.* I, 11, 8. La raison me paraît médiocre, car si le manuscrit que consultait Macrobe avait *omnes spei*, cela ne veut pas dire qu'il n'existait pas dès ce moment-là un autre manuscrit qui omettait ces deux mots. J'irai plus loin : je ne crois pas à leur authenticité. Macrobe, qui a bouleversé l'ordre des phrases et changé les mots, peut fort bien avoir ajouté ces deux-ci, soit pour donner à la phrase plus de symétrie, soit parce qu'il a vu ailleurs (Ep. 5, 7 ; Ben. IV, 11, 5, etc.) ces deux mots réunis. De ce que la disparition de *omnes spei* soit paléographiquement explicable, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'il faille le rétablir. Pour moi je trouve que la phrase *alius libidini servit, alius avaritiae, alius ambitioni. omnes timori* est plus vigoureuse, plus tranchante. J'ajoute que, s'il est naturel de dire qu'un homme est esclave de ses vices ou de la peur, l'expression *omnes spei (serviunt)* demanderait au moins quelques éclaircissements. — En revanche, contrairement à l'opinion de STUDEMUND et de ROSSBACH *(De... recensione*, p. 66, n. 63), *timori* s'explique par tout l'ensemble du passage : *timor* et *servitus* étant deux idées connexes : cf. Ep. 17, 6 : *perpetua libertas, nullius nec hominis nec dei timor.*

cement du xe). Du manuscrit de Strasbourg, si voisin de B qu'on l'a cru quelquefois une copie de celui-ci, il ne reste depuis 1870 que la collation, très soignée il est vrai, de Bücheler.

II

On voit donc que, pour tous les ouvrages susmentionnés, nous avons, d'une part, des manuscrits datant des xe et xie siècles, où les altérations semblent dues principalement à l'inadvertance des copistes, d'autre part, des manuscrits moins anciens où les modifications conscientes du texte traditionnel sont plus ou moins nombreuses. Quelle part faut-il faire aux manuscrits récents, aux ς, comme on les appelle souvent ? Sur ce point, deux écoles sont en présence : l'une, représentée principalement par Rossbach, prétend retrouver dans presque tous les manuscrits, même très récents, la trace de leçons originelles, l'autre, celle de Gertz, prétend s'attacher presque exclusivement à la meilleure classe de manuscrits, n'eût-elle qu'un seul représentant. D'ailleurs, aucune des écoles n'a poussé jusqu'au bout ses théories (1), elle a résolu empiriquement les difficultés qui se présentent, avec quelques fluctuations. Sans vouloir instaurer un nouveau débat, je renvoie pour l'étude de la question aux derniers éditeurs et je me contenterai d'indiquer les grandes lignes de la méthode que j'ai adoptée dans le cours de ce travail.

(1) Gertz (*Studia critica...*, p. 98), quelque partialité qu'il ait pour A des dialogues, avoue son embarras en présence de *robur accipiat* (Ir. III, 8, 6) que A omet, mais que présentent le *Laurentianus* et un certain nombre de manuscrits.

Tous les manuscrits actuellement connus et existants ne dérivent pas nécessairement de ceux qui, parmi eux sont les plus anciens. Personne ne songe à contester que des manuscrits ont pu disparaître au cours du moyen âge, de même que le manuscrit A des Lettres fut brûlé en 1870, lors du siège de Strasbourg. Les partisans les plus ardents des manuscrits anciens admettent assez volontiers qu'ils ne sont pas les originaux de tous les manuscrits plus jeunes. Cependant l'étroite parenté de tous les manuscrits ne me paraît pas douteuse. Les adversaires les plus déclarés du manuscrit A des dialogues, qui ne lui attribuent d'autres mérites que son ancienneté, classent les manuscrits en deux familles, toutes deux dérivant d'un archétype à peine plus ancien que A. Enfin j'ai déjà noté que si la fidélité des manuscrits anciens n'est pas toujours absolue, celle des jeunes est encore beaucoup plus sujette à caution, car il est incontestable qu'ils fourmillent d'interpolations.

A la base de l'établissement du texte demeurent donc les manuscrits antérieurs au XII[e] siècle. Plus voisins de l'archétype, écrits à une époque où la culture latine était moindre (1), ils ne peuvent guère, semble-t-il, avoir subi que des déformations relativement faciles à discerner. J'estime en revanche qu'on ne doit utiliser les manuscrits récents qu'avec une extrême prudence. Il serait souhaitable, tout d'abord, que les études faites par certains érudits (2)

(1) Encore convient-il de ne rien exagérer. Servatus Lupus, abbé de Ferrières (diocèse de Sens) de 842 à 862, fut, dit Ampère (*Hist. litt. de la France avant le XII[e] siècle*, 1841) un véritable humaniste à la manière des humanistes du XV[e] et du XVI[e] siècle ; cf. Norden, *Die antike Kunstprosa*, t. II, p. 699 sq.

(2) Voir à la bibliographie les études de Bartsch, Chatelain, Marouzeau, Rossbach, et la préface de l'éd. du *de Ira* par A. Barriera

fussent continuées et complétées, que tous les manuscrits anciens fussent groupés en familles, de façon qu'on eût quelques éclaircissements sur l'origine des leçons qu'ils offrent. Je ne me dissimule pas qu'en raison des croisements qui se sont produits entre les différentes familles, il est assez difficile de classer bien des manuscrits. Mais plus le manuscrit est hybride, si je puis dire, plus il doit, semble-t-il, inspirer de défiance. En attendant que ce travail soit fait, il est d'une sage méthode de considérer toutes les variantes des manuscrits récents, même si elles ont quelque chance de reproduire le texte original, comme des restitutions. Marquer dans les éditions critiques d'un signe spécial tous les passages où l'on s'écarte du texte primitif des manuscrits anciens (les corrections étant traitées comme les manuscrits dont elles sont contemporaines) est un devoir impérieux. Trop souvent la croyance à l'authenticité d'une leçon présentée par un manuscrit récent repose sur l'idée fausse qu'on se fait de la valeur des correcteurs médiévaux. Certaines corrections, dit-on, n'ont pu être faites au moyen âge par des gens peu au courant de la latinité classique et tout à fait ignorants des méthodes paléographiques. Sur ce point je me range complètement à l'opinion de Gertz (1) : je suis persuadé que les contemporains de Jean de Salisbury étaient capables de corriger adroitement Sénèque (2). A côté de latinistes médiocres qui ont introduit des interpolations malheureuses ou même complètement ineptes, il a pu, il a dû y avoir des hommes instruits et intelligents qui ont sur leurs

(1) C'est également l'opinion de Préchac.

(2) Voir ce que dit Norden, *Die antike Kunstprosa*, p. 715 sqq., de ce qu'il appelle l'école de Chartres.

exemplaires inscrit des corrections ingénieuses que les copistes ont ensuite adoptées. L'addition (Ep. 66, 25) *quam recalvum* est si heureuse que certains éditeurs l'ont acceptée. Mais le fait qu'on ne connaît pas d'autre exemple du mot *recalvus* chez Sénèque qu'un fragment rapporté par saint Jérôme en rend fort suspecte l'authenticité. Même la vraisemblance paléographique ne me paraît pas bien souvent justifier une leçon ; car il est extrêmement probable que des gens qui ne connaissaient, comme livres, que des manuscrits, n'ont pas ignoré certaines causes d'erreurs que les érudits postérieurs ont étudiées plus méthodiquement. Bref, ce que les savants de nos jours reconstituent par des procédés scientifiques, les lecteurs médiévaux ont pu le retrouver d'intuition. L'*Amplonianus Erfurtensis*, par exemple, donne pour les *Lettres* quelques leçons intéressantes ; ainsi il écrit, Ep. 41, 3, *protegentium umbra summovens*, qui jusqu'ici reste la seule leçon acceptable. On ouvrira donc jusqu'à nouvel ordre les ς comme une édition moderne qui peut offrir d'heureuses, mais toujours d'hypothétiques suggestions. Non seulement on accueillera celles-ci avec réserve, mais on se défiera de ses tendances personnelles à corriger. Changer, comme le fait Studemund dans le passage précité de l'Ep. 47, *timori* ou *amori*, puis, parce que *libidini* gêne la correction, y substituer *abdomini*, ce n'est plus de la critique, c'est un tour de passe-passe philologique. De même, lisant (Ep. 9, 18) *Demetrio, cui cognomen ab exitio urbium Poliorcetes fuit*, il faut, avant de considérer *ab exitio urbium* comme une glose (1), se demander pourquoi le glossateur a

(1) Hense, se rangeant à l'avis de Rossbach, a supprimé les crochets dans sa seconde édition.

employé *exitium* au lieu de *obsidio*, qui pourtant s'imposait. On s'aperçoit alors que *exitium* a une nuance péjorative et que le mot, par suite, doit être attribué à un ennemi des conquérants, c'est-à-dire à Sénèque lui-même. Nous avons vu dans l'étude précédente que Sénèque était certainement responsable de bien des vices de fond et de forme qui déparaient ses ouvrages, et nous aurons l'occasion de constater, dans les observations qui vont suivre, que certaines anomalies qui nous choquent proviennent tantôt des libertés que prend notre auteur avec la syntaxe, tantôt des préjugés déjà vieux de ses commentateurs sur les exigences grammaticales de son temps.

Se trouve-t-on en présence d'un texte manifestement corrompu, on tâchera de restreindre le champ des conjectures en essayant de reconstituer le texte de l'archétype commun à tous les manuscrits, ce qui, dans plus d'un cas, est possible. Il me semble, par exemple, qu'il devait y avoir, Ben. IV, 32, 3 : *at ego scio ali me istud dare, ali olim debitum solvere.* Le second *ali* s'est devant *olim* facilement corrompu en *alio* (et l'on a ainsi le texte de N), ce qui a entraîné la corruption du premier dans tous les autres manuscrits (Pincianus lisait *alii* dans un de ses manuscrits, mais c'est vraisemblablement déjà une correction). Reste à savoir si *ali* pour *alii* est une forme à conserver, mais pourquoi n'écrirait-on pas *ali* et aussi *alis* (qui est Ep. 71, 5 dans p) (1) comme on admet dans Sénèque des génitifs en *i* pour *ii*, ou des parfaits en *it*. — Autre exemple : Tous les manuscrits, sauf un, portent, Ben. II, 14, 1 : *nec dispicere quam perni-*

(2) C'est du moins l'avis de CHATELAIN (*Etude critique*... p. 158). *Alis* est attesté par les inscriptions d'Espagne (CARNOY, p. 231).

ciosa sunt licet. Comment ne pas considérer comme une correction du texte traditionnel, ne pas marquer d'un signe spécial une leçon — justifiée ou non — qu'on ne lit que dans un seul manuscrit interpolé (1) ? Et non seulement la comparaison des différentes leçons d'un même passage aidera puissamment à obtenir un résultat, mais il faut réunir tous les passages analogues et voir s'il ne serait pas possible de solutionner de la même manière les différents problèmes qu'ils soulevaient. Je crois, par exemple, que si on lit avec le manuscrit de Wurzbourg, *ecquis* ou mieux *etquis*, Ep. 26, 4, où L a *et quis* et p *hec quis*, il faut lire également *ecquid* ou *etquid* avec le même manuscrit, Ep. 17, 6 où L a *et quid* et p *hec quidem*. On peut aussi comparer, non plus les manuscrits d'un même ouvrage, mais ceux de plusieurs ouvrages différents. Il me paraît d'une mauvaise méthode de corriger, comme l'a fait Hense, *cogitatum* en *concitatum* (Ep. 78, 17) et *cogitatione* en *agitatione* (Ep. 109, 3). N'est-il pas préférable de corriger de la même façon dans les deux passages et aussi Ir. I, 1, 7 ; III, 27, 4 et ailleurs ? Or si l'on considère que la confusion de *co* et de *a* sont fréquentes en écriture lombarde, que *illi aves* a été transformé (Ir. III, 20 4) en *illic oves* par un correcteur ancien de A, que L et Q (le *Querinianus* de Brescia dont nous parlons plus loin) écrivent (Ep. 9, 16) *agitationibus* au lieu de *cogitationibus*, on sera tout naturellement conduit à la conjecture la plus plausible. Enfin, loin qu'il faille attendre pour étudier la langue de Sénèque que le texte de ses ouvrages soit établi, l'examen des par-

(1) C'est ce que fait GERCKE dans son édition des N. Q., par ex. V, 17, 1.

ticularités de sa syntaxe et de son style est une aide précieuse pour la critique verbale.

Enfin, si aucun des moyens précités ne peut être utilisé, les corrections à adopter doivent être les plus simples et les plus courtes. Par exemple, Ep. 100, 8 j'écrirais, en simplifiant la conjecture de Bücheler, *non sunt enim tenuia, sed in tenorem*, correction suffisamment claire, qui rend compte de l'erreur (le copiste ayant sauté de *tenuia* à *tenorem*) et qui cadre bien avec le contexte, car si à *depressa* correspond un qualificatif, on ne voit pas pourquoi à *tenuia* en correspondraient deux.

III

J'ai laissé momentanément de côté les *Naturales Quaestiones*, parce que ce traité se présente à nous sous un aspect tout différent. Aucun manuscrit n'est antérieur au XIIe siècle, aucun n'est exempt d'interpolations. Des recherches de Gercke qui a étudié sans relâche la tradition manuscrite de cet ouvrage, il résulterait que l'archétype a été copié à deux reprises, que de la plus ancienne copie (Φ) découlent les meilleurs manuscrits, mais que de l'autre source (Δ) nous vient aussi parfois la bonne leçon. Gercke est quelquefois tombé dans le même travers que les autres éditeurs : il s'est fait trop souvent de la langue et du style de Sénèque un idéal au nom duquel il a prétendu corriger le texte de l'archétype, là où l unanimité des manuscrits permettent de le restituer ou lorsque certains indices le font soupçonner (1). Peut-être ne s'est-il pas soucié suffisam-

(1) Sur le mode de l'interrogation indirecte, par exemple.

ment d'expliquer les divergences des manuscrits. Je crois, par exemple, qu'il faut lire, comme l'avait déjà fait Rossbach, N. Q. I, 1, 1, *quo de scit* (1) qui explique facilement *quod discit* de certains manuscrits dont les autres ont fait *quod dicit* et un seul *quod scit*, se rapprochant de la vraie leçon, sans en expliquer l'altération. Mais ces réserves faites, il faut reconnaître que l'édition de Gercke est un exemple de ce qu'on peut tirer de manuscrits médiocres... et aussi de l'incertitude où ils nous plongent bien souvent.

IV

Il faut traiter à part, en raison de son importance particulière, une découverte faite en 1913 par A. Beltrami qui semble apporter un sérieux renfort aux partisans des manuscrits récents. Cet érudit a trouvé, en effet, dans la bibliothèque de Brescia, fondée par le cardinal Querini un manuscrit qu'il date de la deuxième moitié du xᵉ siècle (C. Cipolla qui l'a vu le fait remonter au début du xᵉ siècle, peut-être même à la fin du ixᵉ). Il offre avec les manuscrits contemporains trois divergences essentielles : 1° il a contenu les deux recueils des Lettres (il s'arrête aujourd'hui au milieu de la 120ᵉ) ; — 2° les livres IX, X et XI sont numérotés ; — 3° certaines additions qui ne se trouvaient jusque-là que dans les ς sont fournies par ce manuscrit.

On trouvera aux tomes XLI (1913) et XLII (1914)

(1) L'anastrophe ne se trouve couramment, il est vrai, que dans l'expression *quo de agitur* (cf. Const. 16, 3), mais pourquoi Sénèque ne l'aurait-il pas faite ici par analogie ?

de la *Rivista di filologia e d'istruzione classica* les renseignements relatifs à cette découverte. L'*Ateneo* de Brescia devait éditer ce manuscrit ; il est probable que la guerre a ajourné son dessein (1). Ce manuscrit est proche parent de L, ainsi que l'a signalé Beltrami, et on en peut juger d'après les variantes suivantes, tirées des vingt-neuf premières Lettres et communes seulement à L et à Q.

1, 4 *venit* — 4, 1 *quod* — 6, 3 *potest* — 7, 4 *partibus* — 7, 9 *intelligerere* — 8, 1 *conscientiae* — 8, 7 *adhunc* — 9, 11 *effectus* — 9, 16 *agitationibus* — 11, 6 *nam magis* — 12, 10 *sint* — 14, 10 *praestande* (il semble y avoir eu *praestandae* dans L, en tout cas il y a un grattage après *praestanda*) — 15, 9 *fortuita* — 17, 1 omission de *et* — *expediunt* — 19, 7 *majus* — *alienae felicitati* — 19, 12 *erga* — 20, 1 *probo* — 20, 7 *pascit* — 20, 8 *proprior* — 20, 11 *existimanda* — 21, 10 *ecce quid* — 22, 1 *quomodo hic id* — 22, 3 *eniendum* — 22, 4 *cursus* — 24, 2 *aliam te ad securitatem viam* — 24, 4 omission de (*publicae*) — 24, 8 : *idest (ideest)* — 24, 19 *sed jam* — 24, 22 *quos expectes* — 25, 4 *involvamus* — 27, 2 *turpidas* — 27, 9 *dicitur* — 28, 9 omission de *si* — 29, 3 *nec apud eos habet* — 29, 12 *finies* — *celebre.*

Quelle est la portée de cette découverte ? Il est encore difficile de l'établir avec certitude. En ce qui concerne la date du manuscrit, nous ne pouvons que nous en rapporter à ceux qui l'ont vu. Sur la valeur de ses leçons, je conserve de forts doutes. J'ai peine à croire qu'un manuscrit qui reproduit jusqu'aux

(1) A. Beltrami a publié en 1916 à Brescia une édition des treize premiers livres des Epîtres. Je n'ai malheureusement pas pu me procurer cette édition dont le texte, fondé sur le manuscrit Q, s'écarte en 400 endroits de celui de l'édition Hense.

plus petits lapsus de L ne dérive pas d'un proche parent de ce dernier, et, dès lors, comment s'expliquer que, sur certains points importants, il s'en écarte pour remonter à une tradition plus ancienne ? Tout s'éclaircit, au contraire, si, postérieurement à L et antérieurement à Q, tout un travail analogue à celui dont les manuscrits plus jeunes portent la trace a été fait pour fondre en un seul les deux recueils de lettres, y établir des divisions, en compléter le texte. Mais alors il faut, comme dans les plus récents manuscrits, examiner de près les additions avant de les admettre. Les objections que Hense, dans sa première édition (p. XXIII), élevait contre certaines leçons du *Vaticanus-Urbinas* valent contre Q ; et le même éditeur, dans un compte rendu des articles de Beltrami (1), ne pouvait s'empêcher, tout en reconnaissant l'intérêt de certaines leçons, d'admettre que plus d'une fois un demi-savant avait introduit dans le *Querinianus* quelques variantes de son cru. Je n'en donnerai qu'un exemple. Ep. 66, 32, on lit dans VPb : *ergo et virtus non aliud quam recta ratio.* Il est certain qu'entre *virtus* et *non aliud* quelques mots ont sauté, probablement parce que *virtus* en était le dernier. On pourrait donc écrire : *ergo et virtus virtuti. Est enim virtus non aliud quam recta ratio.* Or Q porte : *ergo et virtus virtuti* ; *nihil aliud est virtus quam...* On est donc placé dans l'alternative ou de considérer la leçon de Q comme une correction ou de renoncer à s'expliquer l'omission de VPb. Si l'âge que Beltrami (2) et Cipolla ont attribué

(1) *Berliner philologische Wochenschrift*, 1913, col. 125-127 ; 1914, col. 604-8 et 635-40.

(2) BELTRAMI croit trouver dans son manuscrit les caractères qui distinguent la minuscule carolingienne du X[e] siècle et renvoie à l'ou-

à ce manuscrit se trouve confirmé, il faudrait en conclure qu'il s'est trouvé, beaucoup plus tôt qu'on ne l'eût pensé, des latinistes avertis et ingénieux.

En résumé, aucune découverte récente n'est venu bouleverser le texte traditionnel de Sénèque. Il ne faut pas désespérer absolument qu'elle se produise. Il y a encore, particulièrement dans la patrie de Sénèque, paraît-il, bien des bibliothèques inexplorées, et au XVIe siècle son compatriote Pincianus (Fernando Nuñez de Pincia ou Valladolid) a utilisé plus de quinze manuscrits, quelques-uns très anciens, dont aucun ne semble connu jusqu'à ce jour. Mais tant que cette découverte n'aura pas été réalisée, il faut se résigner à n'apporter au texte de notre auteur que de légères améliorations, le plus souvent péniblement acquises. Limiter les conjectures aux passages qui les réclament impérieusement, se fier moins, pour les former, à son ingéniosité qu'à une connaissance approfondie des ouvrages de l'auteur, mettre plus d'ordre, d'unité, de méthode dans la critique verbale, voilà à quoi doivent se borner les efforts des commentateurs modernes et ce que cette étude essaiera de faciliter.

vrage de FRANZ STEFFENS (*Paléographie latine,* éd. fse par RÉMI COULON, Paris [Champion], 1910). Mais il convient de faire remarquer avec Steffens (p. XVII) « qu'il y avait des copistes, des écoles calligraphiques, voire même des contrées entières qui souvent conservaient d'anciennes formes d'écriture qu'on avait ailleurs abandonnées... Il s'ensuit... que l'on ne peut donner des règles absolues pour déterminer la date des manuscrits d'après leurs caractères paléographiques ».

CHAPITRE II

Le vocabulaire de Sénèque.

Difficultés d'un travail lexicologique sur Sénèque. — I. Les expressions familières. — II. Les archaïsmes. — III. La langue de l'époque impériale. — IV. Le vocabulaire poétique. — V. Les métaphores. — VI. Les néologismes. — VII. Les termes techniques. — VIII. Les hellénismes.

A l'appui de ce que nous avons dit du vocabulaire de Sénèque, je donne ici un certain nombre d'exemples, sans avoir la prétention d'être partout exact et complet, heureux si ce travail peut servir de base à d'autres études qui le grossiront et le rectifieront (1). Les éléments s'en trouvent un peu partout ; mais aucune recension méthodique du vocabulaire de Sénèque n'a été faite jusqu'ici. Le besoin s'en fait pourtant sentir. Studemund, Mayor, Woelfflin ont uni leurs voix pour réclamer l'élaboration d'un lexique annéen ; il avait été projeté par un Français il y a une douzaine d'années, mais son entreprise n'a pu être menée à bonne fin. Aussi, quoique les œuvres de notre auteur n'aient pas une étendue considérable, je n'ai pas la prétention de croire qu'au-

(1) Plusieurs études, surtout celles de Boehmer, de Hoppe, d'Opitz, de Rauschning (voir la bibliographie en tête de l'ouvrage) ont été utilisées pour ce chapitre.

cune omission n'ait été faite, d'autant plus que très souvent, outre les termes isolés, j'aurais dû noter quantité de tours ou d'alliances de mots qui sont chez Sénèque au moins aussi intéressants. D'autre part, pour déterminer le caractère propre d'un mot, il faut nécessairement en suivre l'histoire chez les différents écrivains, ce que l'insuffisance des lexiques spéciaux et l'inachèvement du Thesaurus rendent actuellement presque impraticable. Enfin le fait que l'incertitude plane sur un nombre assez considérable des passages de Sénèque rend nécessaire quelquefois une discussion du texte qui ne saurait être, nous l'avons vu, définitive.

Il va sans dire qu'un catalogue de ce genre est naturellement artificiel. Il est impossible de parquer un terme dans une catégorie quelconque d'où il lui soit interdit de sortir. Un mot poétique est très souvent aussi un mot archaïque ou populaire ; un terme usité seulement à l'époque impériale pourrait être aussi rangé dans une de ces trois classes ; je me suis efforcé pourtant de pénétrer la raison qui l'avait fait adopter par Sénèque et la source où il l'a puisé, sans me faire illusion sur les résultats obtenus. Puissent-ils seulement éclairer davantage le génie de la langue latine et celui de notre auteur !

Je suivrai dans ce chapitre l'ordre que j'ai adopté dans la première partie de cet ouvrage. J'étudierai successivement chez Sénèque les expressions familières — les archaïsmes — la langue de l'époque impériale — le vocabulaire poétique — les métaphores — les néologismes — les termes techniques — les hellénismes.

I

Nous avons noté précédemment (page 111) que certaines expressions de Sénèque présentaient une analogie frappante avec des tours familiers en usage dans les langues modernes. J'en citerai un certain nombre d'exemples qui, pris individuellement, ne sont pas tous également probants (car on en retrouve dans la prose classique), mais dont l'accumulation montre bien le caractère propre du style annéen (1).

amoena *positio*, Helv. 6, 4.
apud *se esse*, Ep. 83, 26 (all[d] : bei sich sein). Expression de Térence qui se retrouve aussi dans Pétrone.
blandiri *sibi inepta spe*. Tranq. 14, 4 ; cf. Brev. 11, 1.
eo nos loco constituamus, *quo ille est*, Ir. III, 12, 3.
consuere *os*, Ep. 47, 4.
hoc est cur, V. B. 12, 5 ; N. Q. III, 25, 6.
hoc adhuc defuerat *tibi*, Helv. 2, 5 ; cf. Rem. 16, 8, ou Ilgen et P. Thomas (*Revue de philologie*, 1890, p. 173) lisent très justement : *hoc unum deest ut illum lugeas annum*.
desiderat *explanationem illa vox*, Ep. 23, 10 ; cf. Ep. 88, 35 ; 89, 10 ; 94, 71 ; 95 passim.
cogitationibus mediis intervenit ; *sic intervenit*, dico, *tanquam aliquando discedat*, Ep. 83, 1 ; Clem. I, 21, 1 — *Cum dico...* V. B. 3, 2 ; 11, 1 ; Ben. II, 18, 7 ; cf. Ben. IV, 12, 1 — *Dicere sibi*, Ir. III, 12, 2 ; Ben. II, 3, 3 ; IV, 37, 3.
cum esuriente panem suum dividat, Ep. 95, 51.

(1) Les expressions se suivent d'après l'ordre alphabétique des termes les plus intéressants.

ille est *qui...*, Ep. 14, 8 ; cf. Ot. 6, 4 — *quid mihi futurum sit...*, Ep. 12, 1 — *quod si est...*, Ben. V, 12, 4.

triginta dies in exspectatione *mortis exegit*, Ep. 70, 9.

id extra *humanam potentiam jacet*, Helv. 8, 4.

filios in exercitu habent, Marc. 24, 2.

quod intra *nos sit*, Ep. 12, 2, locution où *intra* est mis à la place de *inter*.— Une certaine confusion entre les deux prépositions semble s'établir aussi, Ir. I, 2, 2.

nullum illa (tristitia) inveniet *accessum*, Pol. 8, 1 ; cf. 18, 1 — *illa finitio contradictiones inveniet*, Clem. II, 3, 2.

nec miror ista sic ire, Ep. 5, 8. — Madvig lit aussi, Prov. 3, 1 *his adiciam fato sic ire et...* (A *sic ej recte*).

non quia mihi legem *dixerim contra dictum Zenonis committere*, Ot. 3, 1.

mittere mérite une place particulière, car on y voit poindre le sens populaire de « mettre » qu'il prendra dans les langues romanes. Ainsi Ir. III, 2, 2 : *in pecuniam... tota civitas suam spem misit* (et avec un complément analogue, Ep. 24, 3 ; 58, 27 ; 62, 2 ; 66, 6 ; 91, 17 ; 93, 10). Le sens de « envoyer » est beaucoup moins apparent dans des expressions telles que Ben. III, 7, 7 : *quem census... in album misit* — Ben. IV, 13, 3 : *non est beneficium quod in quaestum mittitur* (cf. Ben. II, 10, 4) et surtout Ir. II, 2, 6 dans *manum in arma misisse*. — Très différente et peut-être poétique est l'expression *se mittere*, Ben. VII, 2, 4 ; Ep. 53, 3.

multum est *non corrumpi divitiarum contubernio*, Ep. 20, 10 ; 24, 10 ; 52, 3 ; 100, 3.

haec ipsa insula saepe jam cultores mutavit, Helv. 7, 8.

haec (philosophia) quieta et sui negotii, Ep. 14, 11.
grammatici oculis *carmen istud legit*, Ep. 108, 28.
non ubique se mors tam prope ostendit, Ep. 49, 11.
... *si beneficia a deteriore* parte *spectaveris*, Ben. II, 28, 4.
nec per omnia *nos similes esse pilleatae turbae voluisses nec per omnia dissimiles*, Ep. 18, 3.
permitte *mihi aliquid interloqui*, Ben. IV, 26, 1 ; l'expression *permittere sibi* est courante chez Sénèque, V. B. 24, 4 ; Pol. 7, 4 ; Ep. 13, 17 ; 80, 1.
multum temporis res non magno aestimandae poposcerunt, Tranq. 1, 11.
quid prohibet *nos beatam vitam dicere*, V. B. 4, 3 ; cf. 15, 1 ; N. Q. I, 11, 3.
res est, semble-t-il, plus fréquemment employé que chez les écrivains antérieurs à la place d'un pronom neutre, V. B. 13, 5 ; cf. Ben. IV, 30, 2 — *illa quoque res morti nos alienat, quod...*, Ot. 82, 15 ; cf. V. B. 1, 3 : *nulla res... magis quam quod...* — *non est res magna vivere..., magnum est honeste mori*, Ep. 77, 6 ; cf. Ben. II, 17, 2 ; III, 7, 2. — Quelquefois, il est vrai, l'emploi de *res* est nécessité par des raisons de clarté (par ex. Ot. 7, 2), mais dans les derniers exemples que nous avons cités, l'emploi simultané du neutre et de l'expression analytique semble bien indiquer qu'il y a déjà dans la prose de Sénèque concurrence entre les deux tours.
in scholam *eo*, Ep. 76, 1.
nescio quod est, quod eum, cui tantum debuit, ferre non potuit : subest *aliquid*, Ben. VII, 30, 2.
ultimum suspirium, N. Q. VI, 32, 8.
tantum *erogatur : si redit aliquid, lucrum est*, Ben. I, 2, 3.
voluptaria *peregrinatio*, Pol. 6, 4.

On pourrait, sans doute, multiplier les exemples, mais il est plus intéressant de noter ceux qui appartiennent effectivement à la langue populaire, soit par la nature même des objets qu'ils désignent, soit parce qu'ils ne sont employés que chez les auteurs dont le style est comique ou familier.

Un certain nombre d'animaux que les littérateurs n'ont pas souvent l'occasion de nommer témoignent de la variété des exemples et des comparaisons de Sénèque ; tels sont : *anguilla*, N. Q. III, 19, 3 — *araneus*, Ep. 121, 22 — *cicada*, Ep. 87, 19 — *luscinius*, Ep. 76, 9 — *pulex*, Ep. 87, 19 — *vermis*, Ep. 76, 9 ; 87, 19 ; N. Q. II, 31, 2.

D'autres mots désignent des objets qui, par leur vulgarité, ne trouvent guère place dans des œuvres littéraires d'un genre relevé ; certains même, comme le mot *malella* (Ben. III, 26, 2), dont nous n'avons effectivement qu'un petit nombre d'exemples, sont condamnés par la bonne société. On peut ranger dans cette catégorie certains mots que nous reverrons plus loin : *epigri* (?), *fililla*, *tubus* — *acetabulum*, *arcula*, *draco*, *fidicula*, *latrunculus*, *linea*, *sigillarium*, *spatha*, *tendicula*, *tormentum*. Joignons-y *boletus* (Ep. 95, 25 ; 108, 15 ; N. Q. IV, 13, 10), qui, comme le mot *rhombus* (Ep. 119, 13) ou *garum* (Ep. 95, 25 ; N. Q. III, 17, 3), est employé par les satiriques pour ridiculiser le luxe et les raffinements de la table : *cisterna*, Ep. 86, 4 — *crustulum*, Ep. 99, 27, — *focale*, N. Q. IV, 13, 10 — *furnus*, Ep. 90, 23 — *gerulus*, Ben. III, 28, 5 ; N. Q. III, 18, 2 — *halica*, Ep. 122, 16 — *loculus*, N. Q. II, 31, 1 ; 52, 1 ; Rem. 10, 3 — *malleus* et *forceps*, Ep. 90, 13 — *muscipulum*, Ep. 48, 6 — *pelvis*, N. Q. I, 3, 6 ; 12, 1 — *placenta*, Ep. 63, 6 — *polenta*, Ep. 18, 10 ; 21, 10, etc.

— *pupulus*, Ep. 12, 3 où Sénèque joue évidemment sur le double sens du mot (*poupée* et *petit garçon*) — *sera*, Ep. 90, 8 — *sputum*, Const. 1, 3 ; Brev. 12, 5 ; Ep. 14, 13 ; 47, 5 — *stercus*, Ir. III, 17, 3 ; N. Q. III, 26, 5 — *testa*, Ep. 90, 23 et 25.

Certains noms d'artisans, que nous rencontrerons encore, sont, par leur humilité même, du domaine de la vie populaire : *alipilus*, *botularius*, *crustularius*, *dissignator*, *fullo*, *libitinarius*, *pararius*, *pausarius*, *pilicrepus*, *stabularius*, *statuarius*, *vitrearius*, *vocator*. A ceux-ci s'ajoutent : *aenator*, Ep. 84, 10 ; Ap. 12, qu'on ne rencontre avant Sénèque que dans les inscriptions — *cellarius*, Ep. 122, 16 — *circulator*, Ben. VI, 11, 2 ; Ep. 29, 7 — *marmorarius*, Ep. 88, 18 ; 90, 15 — *ostiarius*, Ir. III, 37, 2 ; Ben. III, 28, 5 — *serrarius*, Ep. 56, 4 (1) — *tector*, Ep. 90, 9 — *venefica*, Ep. 9, 6.

Sénèque use volontiers d'expressions elliptiques qu'affectionne surtout la langue parlée, par ex. :

aerata, *cubiculata*, *lusoria* avec ellipse de *navis*. Ben. VII, 20, 3.

calda et *frigida* sont employés plusieurs fois avec ellipse de *aqua*, ellipse qui, il est vrai, devient fréquente à l'époque impériale, Ir. I, 12, 4 ; II, 2, 1 ; Ben. II, 14, 2 ; Ep. 53, 3 ; 67, 1 ; 77, 9 ; 83, 5 ; N. Q. III, 24, 1 et 3 ; IV, 13, 7.

compendiarium, Ep. 73, 12, et *compendiaria*, Ep. 27, 6 ; 119, 1 ; Ap. 13, 2, avec ellipse de *iter* et de *via*.

missilia (dona), Ep. 74, 6.

(1) Ce mot est écorché dans les manuscrits (L a *serarius*, V *ferrarius*) et ne se rencontre ailleurs que dans les inscriptions (*Corp. inscr. lat.*, t. I, n° 1108) et les glossaires.

scortea (vestis), N. Q. IV, 6, 2.
Cf. encore *linguarium*, p. 252 et *aculae gravesque*, p. 296.

Enfin voici des mots proprement familiers qu'on ne trouve pas chez les puristes, non pas à cause de ce qu'ils désignent (certains ont leur équivalent dans la langue relevée), mais parce qu'ils n'appartenaient pas au bon usage :

adradere, Ep. 114, 21, verbe archaïque qui paraît s'être conservé dans la langue populaire.
capsula, Ep. 115, 2.
colaphus, Ep. 13, 5.
conspuere, V. B. 19, 3.
crepare, en parlant d'une porte, Ep. 80, 1. Sénèque emploie assez volontiers ce mot, cf. Ep. 9, 8 ; N. Q. II, 12, 5 et page 228.
cutis est très fréquemment employé ; certaines expressions sont même curieuses. Ainsi, Ep. 9, 13 : *sapientem intra cutem suam cogunt* — Ep. 72, 5... *posse ingenium fortissimum ac beatissimum sub qualibet cute vivere* — N. Q. VI, 22, 3 (où il faut, je crois, conserver la leçon des manuscrits) : *assiduus umor commissuras lapidum extenuat... et illam, ut ita dicam, cutem qua continetur abradit.* — On pourrait peut-être lire Ep. 67, 13 : *aspice M. Catonem sacro illi pectori purissimas manus admoventem et vulnera parum in cutem (*p *parum autem) demissa laxantem.*
decrepitus, Brev. 11, 1 ; Ep. 26, 1 ; fr. 36 (Aug. *civ. dei*, VI, 10).
fornix au sens de *lupanar*, V. B. 7, 3. Terme employé par les satiriques.

hemina, Ir. II, 33, 4 ; Tranq. 14, 3.
latrare et ses composés, appliqués aux personnes, V. B. 19, 2 ; 17, 1 ; Ir. III, 43, 1.
malaxare, Ep. 66, 53 ne paraît être que dans Labérius.
male mihi esse malo quam molliter ; *male nunc sic excipe, quemadmodum a populo dici solet : dure, aspere, laboriose*, Ep. 82, 2.
medulla, entrailles, Ep. 94, 6.
loca aedilem metuentia, V. B. 7, 3.
narrare, parler de... Marc. 5, 3 ; Ep. 24, 6.
pauculus, V. B. 17, 2.
pumilio, Ep. 76, 31.
pusillum, Ep. 15, 9 ; 26, 8 ; 99, 2.
quaerere verba, Ep. 23, 1.
quid ergo ? Expression fort usitée.
scabere aures, Ep. 75, 7.
scordalus, Ep. 56, 2 ; 83, 12.
siccare (en buvant), Ir. II, 33, 5.
siccus panis, Ep. 83, 6.
summa summarum, Ep. 40, 14.
trossuli, sobriquet des chevaliers romains, Ep. 76, 2 ; 87, 9.
venter, employé dans une série d'expressions énergiques et triviales, par ex. : Prov. 3, 6 ; Tranq 8, 8 ; Ep. 17, 4.

II

On trouvera ci-après un certain nombre de mots que je range parmi les archaïsmes. S'ils en étaient effectivement, on pourrait estimer que la liste en est assez longue, surtout quand on considère que j'ai éliminé les mots que je savais être dans

Cicéron Mais il n'est guère douteux, bien qu'on ne puisse apporter de cette affirmation aucune preuve positive, que très rares sont ceux qui ont été délibérément empruntés par Sénèque aux anciens. La plupart ont repris vie à l'époque impériale ou se sont conservés dans la langue populaire. On remarquera, d'ailleurs, que si quelques-uns sont vieillots, aucun ne donne l'impression de sonner mal aux oreilles des contemporains de Claude et de Néron ou de leur être inintelligibles.

cicatricosus, Ir. II, 35, 5 ; Helv. 2, 2. — Columelle et Pline (1) appliquent ce mot aux arbres.
compeditus, Tranq. 10, 1.
concinnare, que Sénèque emploie dans les sens les plus variés, Brev. 12, 2 ; Ben. VII, 8, 2 ; Ep. 7, 6 ; 49, 8 ; 117, 1.
condecorare, Ep. 66, 8. Mot des vieux auteurs qu'on retrouve chez Vitruve et dans la latinité postérieure.
consulere. L'expression *consulere boni* (Prov. 2, 4 ; Ben. I, 8, 1 ; Ep. 9, 20, etc., cf. Quintilien, I, 6, 1) semble reprise aux anciens par les prosateurs de l'époque impériale.
creper, Ben. V, 12, 2.
desidere, Ep. 7, 2 ; fr. 36 (Aug. *civ. dei*, VI, 10) — Phèdre.
expandere, Ben. VII, 9, 2 ; Ep. 59, 7 ; 94, 70 — Columelle, Pline.
explementum, Ep. 110, 12.

(1) Dans les paragraphes qui vont suivre, je mentionnerai, avec les passages de Sénèque, les noms des contemporains qui ont employé les mêmes mots dans des conditions analogues. Pline désigne donc Pline l'Ancien.

explodere (sens propre), Marc. 10, 6.
expungere, Ben. IV, 40, 4 ; Ep. 9, 20 — Pline.
ferratus, N. Q. III, 2, 1 ; cf. *sulfuratus*, p. 220.
fistulosus, N. Q. III, 25, 10 ; V, 12, 1.
frigescere, N. Q. III, 9, 1.
fulguritus, Ir. III, 23, 6. — Terme conservé sans doute par la langue religieuse.
fullonius, Ep. 15, 4 — Pline.
gradarius, Ep. 40, 11.
halucinatio, V. B. 26, 6.
herculaneus, Ep. 83, 23 ; 87, 38.
indere, Ep. 95, 52 ; N. Q. I, 7, 2.
inpos, Ep. 83, 10.
insiticius, Helv. 7, 10 (*insiticia* Pincianus ; *institula* A) — Varron, cf. Woelfflin, *Archiv. für lat. Lex.* V (1888), p. 432.
interloqui, Ben. IV, 26, 1 ; Clem. I, 9, 9.
introcurrere, N. Q. II, 12, 3.
luxare, Ep. 104, 18 — Pline.
manducare, Ep. 95, 27.
manuleatus, Ep. 33, 2.
morticinus, Ep. 122, 4.
munde, Ep. 70, 20.
obdere, Ep. 31, 2 — Pline.
obsonator, Ep. 47, 8.
obstrigillare, Ep. 115, 6 (*obstigillare* B A) — Varron.
perbibere Ir. 16, 3 ; Ep. 36, 3 ; 71, 31 ; 94, 11 — Repris déjà par Ovide.
perspectare, Ep. 66, 51.
petra, N. Q. IV, 2, 7 ; VI, 22, 2 — Pline.
praeloqui, N. Q. II, 11, 3.
praemordere, Clem. I, 5, 5 — Lucain.
praestigiator, Ep. 45, 8.

praeterere, Ep. 57, 9 (*praeteri* Bücheler ; *praeter* p et corr. de V ; *propter* VL).
presse, près, Ep. 114, 21 *(pressius)*.
propitiare, Marc. 13, 1 ; Ep. 95, 50 ; 110, 1.
puerperium, Ep. 24, 14 ; N. Q. III, 27, 2 — Varron, Pline, Columelle.
pulmentarium, Ep. 87, 3 — Varron.
ramentum, N. Q. I, 1, 8 — Pline.
recalvus, Ep. 66, 25, est presque certainement une addition des manuscrits inférieurs (d'autres ont *recalvastrum*) cf. Hense[1], *praef.*, p. XXVIII sq. — Ce mot est aussi fr. 62 (saint Jérôme, *adv. Jovin.* T. XXIII, p. 279, Migne).
referire, Ir. II, 34, 5 ; N. Q. II, 9, 3 — Rare.
repudium, Rem. 16, 5 ; fr. 61 (saint Jérôme, *ibid.*, p. 273).
saturitas (sens propre), Ep. 18, 10 ; 19, 7 ; 119, 14 — Pline. Les classiques préfèrent *satietas* et *saturitas* n'a qu'un exemple, et au figuré, chez Cicéron.
saxatilis, N. Q. III, 18, 4.
scapulae, Ir. III, 12, 5.
siligineus, Ep. 119, 3 ; 123, 2 — Varron, Pline.
sorbitio, Ep. 78, 25.
subducere supercilia, Ep. 48, 7.
terricula, ae, Rem. 1, 3 (passage dont l'origine est douteuse).
tonitrum et tonus, N. Q. II, 56, 1 : *Tonitrua nos pluraliter dicimus, antiqui autem tonitrum dixerunt aut tonum.*
transerere, Ep. 123, 8 (Hense ; mss : *transeunt* ; Pincianus (d'après un ms ancien) *transferunt*).
umbraticus, Ben. IV, 2, 1 — Pétrone.
unguentatus, Ep. L. XXIII (A.-Gelle, XII, 2, 11). Dans la même phrase se trouve *hircosus* qu'on

ne rencontre avant Sénèque que dans Plaute. Deux conclusions sont possibles : ou Sénèque a voulu imiter, non sans quelque ironie, le style archaïque, — ou Aulu-Gelle a voulu enjoliver le style de celui qu'il citait.

veniri=venire (être vendu), Ep. 95, 42, est plutôt populaire qu'archaïque.

veternosus, Ir. I, 20, 3 ; Ep. 82, 19.

vomitus, Prov. 3, 13 ; Ep. 95, 21.

III

Si les classifications de mots ont le défaut d'être un peu artificielles, rien n'est plus arbitraire et équivoque que la dénomination de « terme de l'époque impériale ». Il importe, par suite, de définir l'usage qu'on en fera. Je classerai donc sous cette rubrique les termes postérieurs à Tite-Live, dont l'origine est incertaine, que l'on lit déjà avant Sénèque chez des prosateurs plus obscurs et qui se retrouvent un peu partout dans la littérature contemporaine :

Formes :

clostrum sing., Ben. VII, 21, 2.

rictus, us (=rictum), Clem. I, 25, 1.

Substantifs dérivés :

adjutorium, Ep. 27, 5, serait, si la citation de Columelle (XII, pr., 1) est exacte, déjà employé par Cicéron.

admirator, Ep. 94, 71 ; 115, 15.

caldarium, Ep. 86, 11.

coctura, Ep. 90, 33.
contradictio, Prov. 1, 1 ; Clem. II, 3, 2 (au plur.) ; N. Q. I, 5, 11.
conversatio, très fréquent.
curvatura, Ep. 90, 32 ; N. Q. III, 28, 5, comme *fultura* et *junctura*, est déjà employé en poésie au temps d'Auguste.
derisus, Ben. II, 27, 2 ; Ep. 76, 4.
exsecutio, Ep. 52, 15 ; 94, 34.
fultura, Ben. VI, 15, 7 ; N. Q. III, 27, 6.
gestatio, Brev. 12, 6 ; Ep. 55, 1 ; 104, 18.
interemptor, Ep. 70, 14.
junctura, V. B. 13, 5 ; Ep. 30, 2 ; 76, 13 ; 102, 6 ; 114, 15.
marcor, Tranq. 2, 10 ; Ep. 104, 6 ; N. Q. III, 27, 4.
multiplicatio, Ep. 12, 6.
portio, qui n'est classique que dans l'expression *pro portione*, est un mot cher à Sénèque qui en fait un usage assez varié ; il l'applique parfois aux personnes (Tranq. 14, 10) et lui donne (Ben. VI, 33, 2) le sens de « échelon ».
positus, Tranq. 2, 12 ; N. Q. VI, 30, 4.
praecipitatio, Ir. I, 7, 4 ; Ep. 72, 9 ; N. Q. III, 27, 9 ; VII, 14, 3.
profectus, Marc. 24, 2 ; Brev. 20, 5 ; Ep. 11, 1, etc.
unitas, V. B. 8, 6 ; Clem. I, 4, 2 ; Ep. 66, 35 ; 84, 8 ; N. Q. II, 2, 1 etc.
valetudinarium, Ir. I, 16, 4 ; Ep. 27, 1 ; N. Q. I, pr., 5.
versatio, Tranq. 11, 12.

Quelques-uns de ces mots sont déjà dans Sénèque le Père ; ainsi *adjutorium*, *contradictio*, *conversatio*, *derisus*, *exsecutio*.

Adjectifs dérivés :

callosus, Ir. III, 17, 4 ; Ep. 78, 23, est surtout un mot de médecin.
favorabilis, Ir. III, 2, 4 ; Clem. I, 10, 2.
murreus, Ben. VII, 9, 3 ; Ep. 119, 3. Le mot est nouveau, la chose aussi. On dit également *murrhinus*, Ep. 123, 7.

Adverbes :

prompte, Ep. 74, 31 (mais Cicéron, *Verr.* II, 176, emploie le comparatif).
secure, Ben. VI, 41, 1 ; Ep. 16, 3 ; 72, 8 ; 85, 25 ; 105, 4 ; au comparatif, voir p. 268.

Il n'est pas douteux que de nombreux comparatifs et superlatifs d'adjectifs ou d'adverbes, tels que *adstrictius* (Ep. 8, 10), *animosius* (Ir. II, 23, 2, etc.), *circumspectius* (Ben. III, 14, 1), *altissime* (Ep. 110, 10) ne se trouvent que chez les prédécesseurs immédiats de Sénèque.

Verbes dérivés :

adnotare, Ep. 120, 9 ; N. Q. IV, 3, 3, etc.
cuneare, Ep. 118, 16 (*cuneavit* est donné par le *Harleianus*, du XIIe siècle, les autres ont *cenavit*).
curvare. Deux ex. des dial., 5 des ép.; au participe passé N. Q. I, 9, 2.
indurescere, Ep. 112, 3 ; 121, 15 ; N. Q. III, 25, 12.
infestare, V. B. 5, 3 ; Ep. 68, 7 ; 71, 19 ; Ben. IV, 35, 2 ; N. Q. V, 17, 5.
sulfuratus, N. Q. III, 2, 1 et 20, 4.

Composés :

adcognoscere, Ben. VI, 9, 3 ; Ep. 118, 12.

conluctari, Prov. 2, 7, etc. — Sénèque le Père.
conversari, Ir. III, 8, 1 ; V. B. 4, 2 ; Ep. 41, 5, etc. — Sénèque le Père.
convivere, Ben. I, 12, 2 ; Ep. 104, 21 ; 123, 15 — Sénèque le Père.
decolorare, N. Q. II, 40, 6.
dispungere, Brev. 7, 7 ; Ben. IV, 32, 7.
enervis, V. B. 7, 3 ; 13, 4 ; Ep. 71, 23 ; 92, 8 ; 99, 17 ; cf. Woelfflin, *Archiv.* XIII (1902), p. 438.
incomprensibilis, Helv. 10, 11 ; Ep. 94, 14 ; N. Q. VI, 32, 11.
innutrire, Pol. 2, 5 ; Ep. 2, 2.
inpatiens, Ir. I, 10, 4 ; Tranq. 6, 2 ; N. Q. VI, 23, 2.
inprobabilis, Ep. 75, 12.
inputare, très fréquent.
insecabilis, Ep. 118, 17 = ἄτομος. Cicéron dit *individuus*.
praenavigare, Ir. III, 21, 5 ; Marc. 18, 7 ; Ep. 51, 12 ; 70, 2.
praerapidus, Ir. I, 12, 5 ; N. Q. I, 1, 1.
reformare, Tranq. 2, 6 (conjecture de Koch ; A a *formando*), Ep. 94, 51.
repensare, Ir. II, 32, 1 ; N. Q. V, 18, 5.
subrubicundus, Ir. III, 4, 1.
subterfluere, N. Q. III, 30, 4.
superfluere, V. B. 16, 3 ; Ben. I, 4, 2 ; 11, 5 ; VI, 7, 3. Dans Cic. *Brutus*, 316, on lit plutôt *supra fluentes*.

Divers :

frivolus, Marc. 12, 2 ; Ep. 4, 4 ; 31, 7.
obesus, Ep. 87, 10.
sabbatum, Ep. 95, 47.

ventilare, Tranq. 2, 12 ; Ep. 117, 25 ; N. Q. V, 18, 3 — Sénèque le Père. Cicéron l'emploie aussi *pro Flacco* 54, mais seulement au sens de « souffler la discorde ».

Significations propres à l'époque impériale :

admissio (prima, secunda), les grandes et les petites entrées, Ben. VI, 33, 4 ; Clem. I, 10, 1. L'usage, à en croire Sénèque, s'est créé sous la République et généralisé sous l'Empire ; le mot ne se retrouve en ce sens que dans les inscriptions de l'époque impériale et ne lui est peut-être pas antérieur : cf. Daremberg et Saglio, t. I, p. 71.

adstrictus, avare, Brev. 3, 1.

advocatus, avocat, Ir. II, 7, 3, etc.

aequalitas appliqué à un seul objet : à une surface plane, Ep. 53, 2 ; N. Q. I, 5, 3 — ou sphérique, N. Q. III, 28, 5 ; IV, 11, 2 — à une chose abstraite (au sens de uniformité), Ep. 31, 8 ; 59, 16 ; 120, 19 *(codex Velzensis* ; A B *qualitas)* ; N. Q. VI, 14, 2 ; VII, 25, 6.

censura fig., Brev. 10, 3 — Sénèque le Père.

commodare manus, Ir. III, 11, 4 ; 12, 2 ; Ep. 8, 6, etc. (cf. *accommodare*, Ir. II, 23, 1) — *se* Ben. II, 34, 2 ; Ep. 62, 1, etc.

confinis, fig., Ep. 120, 8.

confinium, fig., Ep. 70, 2 ; N. Q. II, 14, 2 ; VI, 30, 2 ; VII, 17, 1.

digerere, sens propre, N. Q. II, 28, 2 ; VII, 22, 1.

fomentum, sens propre, Ep. 122, 8 ; N. Q. IV, 13, 5.

frigus, brouille, Ep. 122, 11.

gustus, avant-goût, Clem. I, 1, 6 ; Ep. 11, 1 ; 85, 1 ; 114, 18.

hebetare, au sens propre dans Tite-Live. — L'emploi

figuré, qui n'apparaît sous Auguste que chez les poètes, se trouve V. B. 15, 3 ; Pol. 18, 9 ; Clem. I, 11, 2 ; Ep. 78, 9 ; N. Q. I, 17, 2.
inpar, incapable de, Ir. III, 6, 6.
intelligere, apprécier, Prov. 4, 5 ; Const. 1, 3 — trouver bon (prop. inf.), Ben. V, 22, 2.
pila, jetée, Ep. 77, 1.
planta, plante des pieds, Ep. 111, 3.
principalis, au sens de « impérial », Pol. 2, 4 ; Ben. II, 8, 2 ; VI, 32, 1.
recitator, lecteur public, Ep. 95, 2. — Ce sens, comme le précédent, correspond à des faits nouveaux.
respondere (absolument), réussir, Ir. I, 6, 2.
sequester, médiateur, Helv. 12, 5.
strangulare, asphyxier, N. Q. VI, 2, 5.
subtilitas, sens propre, Ep. 57, 8.
suspicio, semblant, Ir. I, 16, 7 ; III, 30, 2.

On trouvera dans la syntaxe des prépositions, des adverbes, des conjonctions certaines significations des mots invariables qui apparaissent seulement après Cicéron.

Sénèque enfin, comme Tite-Live et ses contemporains, emploie parfois le verbe simple pour le composé, par ex. *ponere vestem* (Helv. 16, 4), *trahere frontem* (Ben. VI, 7, 1), mais il ne me paraît offrir à cet égard aucune particularité notable.

IV

Le nombre des mots qui peuvent être considérés comme des emprunts de Sénèque au vocabulaire poétique est très grand. Son œuvre regorge d'imita-

tions de poètes connus et inconnus. Pour les imitations virgiliennes je renvoie à l'étude très consciencieuse de Wirth, mais j'en ajoute ici quelques-unes d'autres auteurs qui presque toutes ont été déjà relevées par les éditeurs ou les commentateurs, mais pour lesquelles les indications sont éparses dans leurs ouvrages :

Ir. II, 2, 5 : *adridemus ridentibus* (cf. Clem. II, 6, 4) est peut-être un souvenir d'Horace, *A. P.* 101.

Ir. II, 15, fin : *ingenia immansueta suoque simillima caelo* : hexamètre d'un poète inconnu découvert par Bentley.

Ir. II, 35, 3 : *linquit decor omnis*, me paraît, contrairement à l'opinion de Gertz et de Hermes, plutôt un fragment d'hexamètre emprunté à un poète inconnu qu'un effet du hasard. On notera que dans la première description de la colère (Ir. I, 1, 3 sq.), on trouve déjà un fragment de vers iambique que l'ignorance où nous sommes de son origine rend peu intelligible. Cette dernière description rappelle, d'une façon toute fortuite il est vrai, celle du sanglier de Calydon dans Ovide, *Mét.* VII, v. 257 sqq.

Marc. 17, 1 : *jam matri, jam patri praesidium et decus*, cf. Hor., *Od.* I, 1, v. 2.

V. B. 21, 3 : *illud saeculum in quo censorium crimen erat paucae argenti lamellae* se rapproche d'Ovide, *Fastes*, I, v. 208 : *et levis argenti lamina crimen erat.*

Ot. 5, 4 : *sublime fecit illi caput*, cf. Ov., *Mét.* I, v. 85.

Tranq. 4, 3 : *temperantem convivam agit* est à rapprocher d'Horace, *Sat.* II, 6, v. 111.

Tranq. 4, 5 : *stat tamen et clamore juvat* est considéré

par C. Weyman (*Archiv. für lat. Lex.* T. XV, p. 574) comme le commencement d'un hexamètre.

Brev. 12, 4 : *quorum, cum ad res serias etiam saepe tristes adhibiti sunt, exauditur tacita modulatio* : cf. Manilius, V, v. 335-6.

Helv. 6, 3 : *unde domo* n'est peut-être pas un emprunt à Virgile, *En.* VII, v. 114, mais paraît être un tour poétique (Hor., *Ep.* I, 7, v. 52).

Ben. IV, 17, 2 : *ut insitum sit etiam malis probare meliora...* (4) *etiam qui non secuntur illam vident*, cf. Ov., *Mét.* VII, 21.

Ben. V, 16, 1 : *diu debitas inferias Gallicis bustis duces Romanos persolverit*, cf. Hor. *Od.* II, 1, v. 25 sqq.

Ben. VI, 4, 4 : *qui segetem ejus proculcavit* rappelle, probablement par hasard, Ov., *Mét.* VII, v. 290.

Ep. 28, 1 : *animum debes mutare, non caelum* est rapproché avec raison par P. Thomas de Hor. *Epît.* I, 11, v. 27. Il renvoie pour la suite du passage à *Od.* II, 16, v. 21 sqq. ; III, 1, v. 37 sqq., où l'analogie des expressions est moins sensible

Ep. 86, 5 : *ille Carthaginis horror* est une évidente allusion à Lucrèce, III, v. 1032.

Ep. 115, 4 : *fas sit vidisse*, cf. *Poet. lat. min.* T. III, p. 61, v. 26. Baehr. (voir la note de l'éd. Hense à ce passage).

Ep. 123, 11 : *istos tristes et superciliosos alienae vitae censores assis ne feceris*, cf. Catulle 5, v. 2.

N. Q. VI, 32, 4 : *frangatur licet caelum*, cf. Hor., *Od.* III, 3, v. 7.

D'autres réminiscences poétiques souvent difficiles à déterminer se laissent entrevoir dans la trame de la prose annéenne. Par ex. : N. Q. III, 27, 5, *pabula laeta* rappelle par le choix et l'ordre des mots une

fin de vers chère à Lucrèce et à Virgile. — N. Q. II, 8, *magnas cum populis urbes* forme, peut-être par hasard, un hémistiche d'hexamètre. — N. Q. III, 16, 5, *stagna obsessa tenebris et locis amplis* me paraît une réminiscence poétique. Il suffit dans tous les cas de changer l'ordre des mots *(stagna locis amplis... obsessa tenebris)* pour y trouver un fragment d'hexamètre.

En revanche, certains rapprochements qu'on peut faire entre Horace et Sénèque viennent de ce qu'ils traitent tous deux des idées philosophiques banales ou stoïciennes, par ex. : Ir. III, 8, 5 et 7, et Hor., *Sat.* II, 1, 20 ; Ir. III, 31, et *Sat.* I, 1, 1 sqq. ; Tranq. 1, 10 et *Epît.* I, 1, v. 18 ; Tranq. 6, 3 (1) et *A. P.* 38 sqq. ; Ep. 12, 8 et *Epît.* I, 4, v. 13. Dans les passages de ce genre les expressions sont trop différentes pour qu'on puisse établir entre eux une filiation.

Voici maintenant les termes que l'on peut considérer avec quelque certitude comme poétiques ; j'y joins ceux qui ne sont pas connus en prose avant Sénèque, alors même qu'ils seraient d'un usage trop peu fréquent pour qu'on pût avec vraisemblance les réserver aux poètes.

abscondere, dans la phrase *jam pugiones in sinum amicorum absconderat*, Clem. I, 9, 1. — L'expression est peut-être unique, mais *abdere* est employé par les poètes avec des mots analogues.

acidus, appliqué aux personnes, Ir. III, 43, 1 — Pétrone.

(1) Ici Sénèque reproduit visiblement Démocrite; cf. Stob, *Floril*, CIII, 25.

adfricare, Ep. 7, 7 ; N. Q. II, 30, 2 (Gronov lit également, N. Q. II, 23, 2, *adfricta*. Les mss ont *adflicta*, *astricta* et *attrita* (cf. *adfrictus*, p. 263) — Columelle, Pline.

adfundere, Ben. IV, 11, 6 ; Ep. 11, 3 ; 92, 21, etc.

adsidere, S'occuper de..., Ir. III, 21, 3 ; Ep. 72, 3 ; Ep. 100, 10.

adstupere, Tranq. 8, 5.

adurere, détruire, Pol. 17, 3.

aestuare, appliqué à la mer, N. Q. III, 14, 3 ; 26, 7 — en parlant de l'échauffement du sol, N. Q. IV, 2 29.

albere, Ep. 122, 4.

alternare (qui n'est pas connu au passif avant Sénèque), Tranq. 17, 3 ; N. Q. IV, 2, 29 — Columelle, Pline.

alta oblivio, Ep. 21, 4.

alveus, lit d'un fleuve, Ir. III, 21, 3 ; Helv. 9, 1 ; Ep. 120, 7 ; N. Q. IV, 2, 8 ; VI, 17, 2.

angustare, Tranq. 5, 1 (*angustabatur* Gertz ; *angusta* A) ; 8, 9 ; Pol. 10, 3 ; Helv. 6, 1 ; 11, 3 — est peut-être dans Cic., *Rép.* VI, 21.

annosus, Ep. 86, 20.

arbitra, Ep. 66, 35.

arere, être altéré, Ben. III, 8, 3.

arietare, très fréquent.

audens, adj. Ep. 82, 19, ne fait que reprendre une citation de Virgile.

barbaricus, Ep. 95, 70 — Columelle, Pline.

bellum=exercitus, Ep. 14, 6.

caballus, Ep. 87, 10.

cacumen, N. Q. II, 24, 2, etc.

caeles, Ep. 115, 14 (dans une traduction d'Euripide).

calcare, très fréquent.

caligare, V. B. 1, 1 ; Ep. 57, 4 ; 71, 24 ; 122, 4 ; N. Q. III, pr., 11.
cardo fig., Ben. IV, 22, 1.
carpere viscera, Ep. 24, 18 ; cf. Ov., *Mét.* X, 40.
cathedra, Clem. I, 9, 7.
cedere bene, Tranq. 17, 1 ; Ep. 101, 4.
circumfremere, Marc. 7, 2, est déjà chez Virgile (*En.* VI, 715 ; VII, 589), mais avec Tmèse.
circumstrepere, V. B., 11, 1 ; Ep. 56, 4 et 14 ; 82, 4 ; 91, 19.
circumvolitare, Ir. II, 9, 3.
clivus, fig., V. B. 15, 5 ; Ep. 31, 4 ; 92, 15.
cogere, coaguler, N. Q. II, 53, 1.
cognatus, dans l'expression *perfusi amore cognato*, Ben. V, 15, 5.
comprecari, Ep. 99, 16.
conlabi, Brev. 6, 2 ; 20, 2 ; Pol. 5, 4 ; Helv. 2, 3 ; Ep. 99, 17.
contagium=contagio, Ep. 13, 6.
contractus, avare, Ben. II, 34, 4.
contremere, Rem. 1, 2 — mot rare.
contristare, Ir. II, 2, 5 ; 7, 1 ; Tranq. 16, 1, etc.
coturnatus, Const. 18, 4 ; Ep. 76, 31.
crepare, au sens de « s'effondrer », Ep. 96, 1 ; cf. Herc. Oet. (1) 1016 : *aula tectis crepuit excussis*, et Ep. 103, 2.
crepitare, Ep. 45, 9 — Pétrone, Pline.
crinis, queue de comète, N. Q. VII, 26, 1.

(1) Il serait intéressant de rapprocher, plus souvent que je n'ai pu le faire, le vocabulaire des tragédies de celui de la prose annéenne. La chose serait facile aujourd'hui pour qui aurait entre les mains le lexique des tragédies de Sénèque publié par un groupe de savants américains (*University of Illinois studies in language and litterature*, vol. IV, fasc. 2-4 (1918).

crinitus (puer), Ep. 119, 14 — *(cometa)*, N. Q. VII, 6, 1.
culpare, Ep. 31, 4.
decolor, Ep. 95, 16.
dedignari, Pol. 17, 2 ; Helv. 12, 7 — Q.-Curce.
degener, Ep. 90, 4 ; 92, 26 ; 107, 12 et au sens de « dégradant », Clem. I, 16, 5.
dehiscere, Ep. 30, 2, en parlant d'un navire ; cf. Ov., *Tristes*, V, 12, 27.
depasci, V. B. 27, 4 : *quem fera* (1) *rabies depascitur*, et, en parlant du feu, Ep. 91, 1 ; N. Q. VII, 23, 1.
depectere, N. Q. I, 17, 7.
derisor, Ep. 27, 7 (cf. *adrisor*, p. 260), Ben. V, 6, 6, est peut-être une réminiscence d'Horace, *Epît.* I, 18, 11.
desaevire, Ir. III, 1, 1 ; Ep. 15, 8.
deterere, fig., Tranq. 2, 11 ; N. Q. VII, 24, 2.
diffluere, s'effondrer, Ep. 91, 11.
diluvium, N. Q. III, 27, 1 ; 30, 4.
dinoscere, Brev. 2, 4 ; Ep. 45, 7 ; 124, 5 — Pline.
dirus (terme emprunté par la poésie à la langue religieuse), Ir. II, 35, 6 ; III, 4, 2 ; Clem. I, 1, 3 ; N. Q. III, 27, 10.
discordia animi, Ben. III, 28, 6 ; cf. Ov., *Mét.* IX, 630 — avec un nom de chose pour complément, N. Q. II, 59, 12 ; V, 12, 1 ; VII, 8, 1 ; — de même *discors* appliqué aux choses, N. Q. I, 5, 8 ; VII, 27, 4.
dissilire, Clem. I, 4, 2 ; Ep. 71, 9 ; 72, 3 ; 113, 26 ; N. Q. II, 28, 2 ; III, 27, 2.
dissultare, Ep. 45, 9.

(1) *Fera*, leçon de A, est avec raison conservé par R. Pichon pour la continuité de la métaphore.

distendere, gonfler, N. Q. II, 6, 6 ; IV, 13, 6.

distringere, au sens propre, Ep. 101, 12 ; N. Q. VII, 15, 1. Ailleurs Sénèque l'emploie au figuré, mais en conservant la valeur de la métaphore ; ainsi V. B. 16, 3 ; Ep. 74, 8 ; N. Q. II, 44, 2. Le plus souvent il n'a que le sens très général, classique, d'ailleurs, d' « occuper ».

diverberare, N. Q. VI, 15 — Q.-Curce.

ducere colores, Ep. 71, 31 ; 108, 5.

duritia, sens propre, Ep. 85, 5 ; 90, 22 ; au sens d' « insensibilité », Const. 17, 3 ; Ep. 99, 15 et 26.

educare, faire vivre, N. Q. IV, 2, 12 ; VI, 16, 1.

educere tempus, Ep. 122, 3.

efferus, Clem. I, 13, 4 ; Ep. 88, 7.

eloquium, Ir. III, 2, 4.

eluctari, appliqué à l'eau. N. Q. IV, 2, 5 ; cf. N. Q. VII, 6, 3.

enarrabilis, Ep. 121, 10.

eradere, fig., Ben. VI, 2, 3 ; VII, 19, 5 ; Ep. 11, 6 ; 91, 10 ; 104, 20 ; fr. 93 (De Am. II).

erro, semble un mot archaïque conservé en poésie, Ben. VI, 11, 2.

evalescere, Ep. 94, 31.

evanidus, Ep. 35, 3 ; 122, 4 ; N. Q. I, 14, 2 ; III, 13, 1 ; fr. 94 (De Am. II).

everberare, N. Q. V, 12, 2 ; VI, 27, 3 — Q.-Curce.

eviscerare, sens propre, Rem. 5, 3 — fig. (appliqué à la terre), N. Q. IV, 2, 10.

evitabilis, N. Q. II, 50, 2.

exercere, mettre en mouvement, N. Q. VI, 28, 3 ; VII, 24, 3.

exerere caput, Ep. 21, 5 — *se*, Ep. 124, 11 — *manum*, Ben. II, 31, 1 et (dans un autre sens), N. Q. VII, 14, 1.

exhalare, avec un sujet de chose, N. Q. VII, 6, 1.
exosus, Marc. 2, 5 — Q.-Curce.
expirare, sens propre, N. Q. I, 1, 7.
exstimulare, Ep. 52, 14.
exsuperare, gravir, Ep. 31, 4.
exsurdare, Ep. 94, 59.
exundare, Ir. I, 7, 1 ; Ep. 99, 21 ; N. Q. IV, 2, 29 — Columelle.
fabricare=fabricari, Ep. 16, 3 : *animum format et fabricat, vitam disponit, actiones regit.* — L'allitération semble avoir dicté cette forme.
facere ad, être utile à, Tranq. 6, 2 ; Ep. 68, 13 ; 92, 6 — *bene*, Ep. 36, 8.
fastidiosus, fastidieux, Tranq. 7, 6.
favilla, N. Q. II, 13, 1 — Pline.
ferinus, Clem. I, 25, 1.
fila aranei, Ep. 121, 22.
flagellare, Ep. 97, 15 — Pline.
flavescere, Ep. 121, 15 ; N. Q. VII, 12, 6 — Pline.
flexilis, Ot. 5, 4.
fluvidus, est employé comme dans Lucrèce, Ep. 52, 5 ; 58, 24 et 27, à côté de la forme usuelle *fluidus*, Marc. II, 1 et 3, etc.
formidabilis, Ep. 85, 28 ; 104, 25 ; 123, 15.
fossor, N. Q. III, 7, 1 — Columelle.
frons voluminis, Tranq. 9, 6 — (=*species*), Helv. 5, 6.
fulminare, Ir. III, 6, 1 ; N. Q. II, 23, 1 ; 44, 2 ; VI, 32, 4 ; VII, 4, 2. Dans certains de ces passages, c'est le désir de distinguer nettement la chute de la foudre des phénomènes qui l'accompagnent qui a déterminé Sénèque à employer ce mot. — L'emploi du passif n'est peut-être pas antérieur à Sénèque [Thulin, *Arch. für lat. Lexic.*, t. XIV (1906), p. 334]. On lit, en effet, deux fois *fulmi-*

nandum soit impersonnellement (N. Q. II, 44, 2), soit avec un pronom neutre comme sujet dans une tragédie (Herc. Oet. v. 7) ; quant à la forme *fulminantur* (Ir. III, 6, 1), elle ne se trouve pas dans la plupart des manuscrits et n'a été introduite dans le meilleur que par un correcteur postérieur.

fulvus, N. Q. I, 10 ; 14, 2.

fumidus, N. Q. I, 15, 5 ; II, 54, 1 (à côté de *fumosus*) ; 57, 3 ; VII, 17, 3.

funerare, Helv., 2, 5 ; 12, 5 — Pétrone, Pline.

funus acerbum, expression fréquente dans Sénèque, est sans doute empruntée au vers de Virgile (*En.* VI, 429 ; XI, 28), souvent reproduit dans les épitaphes (cf. Wirth, p. 17) — *funus*, cadavre, Ep. 70, 10.

fuscare, N. Q. II, 40, 3 et 6.

garrulitas, Helv. 18, 5 — Pline.

gemma, vase, Prov. 3, 13 ; Ben. VII, 9, 3. Ce n'est peut-être pas, d'ailleurs, une métonymie, car ces vases pouvaient être effectivement une pierre creusée. Cf. Apulée, *Mét.* II, 19.

generose, Ep. 67, 4.

gestamen, Ben. III, 37, 1 — Pline.

glaber, Brev. 12, 5 ; Ep. 47, 7.

glaciare, N. Q. IV, 5, 2.

glomerare, N. Q. IV, 3, 3.

gravare, Brev. 7, 6.

halitus, Marc. 26, 6 ; N. Q. fréquent — Columelle, Pline.

harenosus, N. Q. IV, 2, 9.

hiare, en parlant de la terre, N. Q. VI, 17, 3.

ilia, V. B. 7, 1 (*in iliis* Gertz ; *in illis* A).

immolare, fig., N. Q. I, 16, 9.

implere lunam, N. Q. VII, 1, 3.
inaequalis, fréquent.
inausus, Pol. 16, 5 ; Ep. 91, 15.
incomitatus, Ep. 22, 9.
indigestus, Ben. VI, 31, 4.
indurare, Helv. 2, 3, etc. — Pline.
ineluctabilis, N. Q. III, pr., 16 ; VI, 7, 2.
inextricabilis, Ir. III, 22, 3 ; Ben. VII, 9, 1 — Pline.
infaustus, Ep. 122, 3 — Pline.
informis, Ir. II, 35, 3 ; Ep. 94, 58 ; 124, 8 ; N. Q. III, 16, 5.
infragilis, V. B. 9, 4.
initus, Ep. 123, 9 (Bücheler a corrigé *initium* des manuscrits en *initum*. La correction est séduisante, sans être absolument nécessaire). — Le mot, en un sens différent, est dans Pline.
injussus, adj., Ep. 57, 6 ; 66, 17.
inlaesus, Marc. 22, 2 ; Ep. 9, 19 ; 66, 25 ; N. Q. II, 26, 5 ; Rem. 16, 9. Il est généralement rejeté, N. Q. II, 31, 1, *loculis integris ac illaesis* ; car on ne trouve *ac* devant une voyelle chez Sénèque que dans un passage corrompu, V. B. 22, 2.
inlidere, fréquent — Pline.
inluvies, Ir. III, 17, 3.
inmansuetus, Ir. I, 15, 2 ; II, 15, 5 ; Ben. I, 2, 5.
inmori, Brev. 20, 2 — Pline.
inmotus, Ir. II, 12, 6 ; V. B. 4, 5 ; Ep. 71, 32 ; 122, 4 ; N. Q. I, 2, 7, etc.
innasci, sens propre, N. Q. II, 4, 2 ; V, 5, 2.
innectere, Ep. 95, 55.
inobservatus, Ep. 40, 13.
inoffensus, Prov. 1, 2 ; N. Q. II, 45, 2.
inperburtatus, Ep. 66, 6 ; 73, 10 ; 85, 2 sqq. ; N. Q. VI, 14, 2.

inplectere, Ben. I, 3, 2 — Pline.
inprecari, Ep. 110, 2 — Pétrone, Pline.
inreparabilis, Ep. 123, 10 — Columelle.
inrequietus, Brev. 10, 6 ; Pol. 7, 2 — Pline.
inrevocabilis, Ir. I, 7, 4.
inriguus, Ep. 104, 15 — Pline.
insertare, Ep. 85, 41 — Pétrone.
insignire (à l'infinitif), Ep. 18, 4.
insurgere, Helv. 20, 1 ; N. Q. IV, 2, 5.
intepescere, Ep. 67, 1 ; 78, 23 ; N. Q. III, 24, 1 — Columelle, Pétrone.
interritus, non effrayé, Ir. III, 2, 6 ; V. B. 4, 3 ; Ep. 41, 4 ; 59, 9 ; 74, 30.
intractabilis, Ep. 25, 1 — Pline.
intrepidus, Brev. 3, 3, etc.
intumescere, Pol. 17, 5 ; N. Q. III, 1, 1 ; 28, 1 ; IV, 2, 19 — Columelle.
inviolabilis, Ep. 58, 18 ; Ben. V, 5, 1 ; fr. 31 (Aug., *Civ. dei*, VI, 10).
jactatus, Marc. 11, 3 — Pline.
laborare, s'éclipser, N. Q. VII, 1, 2.
lactere, être en sève, Ep. 124, 11 — Pline.
lancinare, Ir. I, 2, 2, etc.
laniare, fig., Ep. 51, 13.
lanugo, Ep. 95, 24. — Dans Columelle, au sens de « copeaux ».
lapidosus fig., Ben. II, 7, 1 : *Fabius Verrucosus beneficium ab homine duro aspere datum panem lapidosum vocabat.*
lapillus, N. Q. I, 2, 7 — Pline.
laquear, Ep. 90, 15 et 42 — Pline.
lassare, fréquent.
latus praebere, au sens figuré de notre expression « prêter le flanc », N. Q. IV, pr., 3.

letalis, N. Q. III, 21, 1 — Pline.
levare, sens propre, N. Q. VII, 7, 3 ; 8, 1. — Columelle, Pline.
levis, agile, N. Q. VII, 32, 4.
lex, loi physique, Marc. 18, 1 ; N. Q. III, 29, 3, etc.
limosus, Ep. 95, 25 ; N. Q. VI, 8, 4 ; 26, 1.
livere, N. Q. VI, 28, 1.
lividus, sens propre, Ir. II, 35, 5 ; N. Q. VII, 27, 1.
luctator, Ben. V, 3, 1 ; VII, 1, 4 ; Ep. 88, 18.
ludere, en parlant d'un navire, Ep. 4, 7. — Cf. Ov., *Trist.* II, v. 329.
lues, Ep. 95, 29. — Sans doute, mot de la langue religieuse.
lugubria, vêtements de deuil, Helv. 16, 2.
lumen (au plur., les yeux), V. B. 20, 6.
luridus, Ep. 95, 16 ; N. Q. III, 2, 2 (correction de G. Müller pour *lucidus*).
lusor, Ben. II, 17, 3 ; 32, 1.
lutulentus, sens propre, Ep. 86, 11 ; N. Q. V, 15, 4.
madere, être ivre, Brev. 2, 1 ; Ep. 83, 15.
mango, Ben. IV, 13, 3 ; Ep. 80, 9.
mannus, Ep. 87, 10.
mansuescere, Ir. II, 8, 3 ; III, 8, 3 ; Ep. 71, 5 ; 82, 6 ; 85, 9.
marcidus, Ep. 92, 10.
massa, Ep. 82, 14 ; N. Q. II, 17 — Pline.
meare, Helv. 8, 6 ; N. Q. II, 17, etc.
meatus, Marc. 25, 2 — Pline.
mendicare, Tranq. 11, 10 ; Brev. 11, 1.
mentem malam habere, Ben. III, 27, 2 ; cf. Tibulle II, 5, v. 104.
mersare, N. Q. IV, 13, 10.
metiri, parcourir, N. Q. VI, 26, 1.
mica, Ben. IV, 19, 3 — Pétrone, Pline.

mirator, V. B. 8, 3 — Pline.
mitis, appliqué à l'eau, N. Q. III, 14, 3.
molaris, Ep 82, 24
monstrator, Marc. 25, 2.
nexus, sens propre, Ben. VII, 1, 4 — Pline. Dans le passage de Sénèque, ce doit être un terme de lutte.
ningere, N. Q. IV, 4, 1 — Columelle.
nitor, sens propre, Ep. 114, 9 ; N. Q. I, 17, 6.
niveus, N. Q. II, 36.
nodosus, Ep. 12, 2 ; 85, 1.
notescere, Ben. III, 32, 2 ; N. Q. VII, 25, 3.
nubilum, Ep. 107, 8 ; N. Q. II, 59, 11.
nutrire, développer, Ep. 25, 2 ; 31, 4 (cf. Ov. *Pont.* IV, 2, 25) ; N. Q. V, 14, 3 ; VI, 16, 3. (Dans cet exemple avec une signification très voisine du sens propre).
obducere frontem, rider, Marc. 1, 5 — *faciem*, mettre comme un voile, fr. 96 (De Am. III).
oberrare, N. Q. VI, 31, 1.
obhaerescere, Tranq. 8, 3 ; N. Q. I, 16, 4. — Le 1er ex., figuré, est exceptionnel, ainsi que la construction du verbe avec le datif.
obliquare, Ep. 121, 8 ; N. Q. I, 15, 8.
obluctari, Ep. 107, 12. — Columelle, Q.-Curce.
obnoxius, exposé à, N. Q. VI, 26, 4. — Chétif, Ep. 65, 21.
olidus, Ep. 102, 27.
onerosus, Ben. II, 2, 1 ; Ep. 42, 5 — Pline.
palmes, Ep. 41, 7 — Pline.
palpare, Ir. III, 8, 7.
pelagus, Prov. 1, 4 ; N. Q. III, 27, 1, etc.
pendere, surplomber, N. Q. VI, 20, 3. — Q.-Curce.
penetrabilis, Const. 3, 5 (cf. Ov., *Mét.* XII, 166) ; Ir. III, 5, 8 ; Ben. IV, 23, 1 ; Ep. 64, 5 ; N. Q. VI, 20, 4.

perambulare, Brev. 14, 3 ; Ben. VI, 16, 2.
percussus, Ir. III, 25, 3 ; N. Q. I, 7, 1 (où Gercke a adopté avec certains manuscrits *repercussu*, mais *percussu* semble plus autorisé) ; 13, 2 ; II, 6, 3.
perdurare, Ir. II, 33, 4, etc.
pererrare, Brev. 2, 4, etc. — Columelle, Pétrone.
perfluere, N. Q. VI, 14, 2 ; 18, 7.
perfusus cruore, Ir. II, 33, 5.
perpremere, Ep. 99, 18.
perstrepere, Ir. II, 35, 5.
piger, qui engourdit, Ir. II, 19, 2 — lent (appliqué aux choses), N. Q. I, 2, 6 ; III, 9, 1 ; VII, 2, 3 ; 21, 1.
pigritia, avec un complément de choses, Prov. 3, 6 ; N. Q. VI, 27, 2.
pinguescere, Helv. 11, 3 ; Ep. 110, 13 ; 122, 4 — Columelle, Pline.
pinguis, paisible, Ep. 73, 10.
piscosus, Ben. VI, 7, 3.
plaga, au sens général de « région », N. Q. IV, 5, 2 ; VII, 15, 2.
plicare, Ep. 95, 2.
pluvialis, N. Q. III, 7, 4 ; 11, 6 ; V, 9, 1 (*pluvialibus*, corr. de Gercke pour *pluribus*).
polus, Ep. 107, 11.
populus, appliqué à des objets, N. Q. VII, 24, 3.
portitor, batelier, Ben. VI, 18, 1.
positus, subst., N. Q. VI, 30, 4.
praecingere, fig., Ep. 12, 6. — Pline (le sens propre [Ben. I, 3, 7] est classique).
praecoquis, Brev. 6, 2 — Pline.
praelabi, N. Q. III, 24, 3 ; IV, 2, 4 — Columelle, Pétrone.

praesagus, N. Q. V, 18, 10.
praesumere, Ir. III, 37, 3 ; Brev. 4, 4 ; Ep. 24, 2, etc.
praetermeare, N. Q. VII, 6, 1. — La construction active est nouvelle et d'ailleurs fort rare.
praetervolare, sens propre, N. Q. VII, 5, 2 ; 23, 2.
praetimere, Ep. 98, 7.
premere lacrimas, Pol. 15, 5 — *secretum*, Ep. 3, 4 — *viam*, Ep. 23, 7 ; N. Q. VII, 4, 2 ; 21, 2.
proculcare, Ben. VI, 4, 4 (cf. p. 225) ; Clem. I, 12, 5.
procursus, Ep. 24, 24.
prorepere, N. Q. VI, 8, 1.
prosilire, avec un sujet de choses, N. Q. I, 14, 5 ; II, 18.
provenire, avoir lieu, N. Q. VII, 31, 1.
puerpera, Ben. IV, 35, 2.
pulpitum, Marc. 9, 5 (*e pulpito exiret*, conjecture douteuse de Haupt ; *e populo eri et* mss) ; N. Q. VII, 32, 3.
pumex, N. Q. II, 26, 5.
quadra, morceau de pain, Ben. IV, 29, 2.
querulus, Ir. III, 35, 5, etc.
rabere, Ep. 29, 7.
rabidus, Ir. II, 19, 5 (*tabidi*, correction de Gertz, adoptée par Hermes, qui ne s'impose pas) ; 35, 3 ; Ep. 83, 26 ; 99, 24.
radiare, sens neutre, Ep. 115, 7.
ramalia, Ep. 90, 10.
rapina, au singulier, Ep. 14, 13 ; 104, 12.
receptare, Ep. 92, 10.
reciprocus, Pol. 9, 6 ; N. Q. IV, 2, 6 — Pline.
refluere, N. Q. II, 7, 2 ; VII, 6, 2.
refrigescere, sens propre, Ep. 82, 14 — Columelle.
relabi, Brev. 6, 3 ; Ep. 75, 13.

relegere, Ep. 102, 20.
remoliri, N. Q. VI, 13, 4.
remollire, Ep. 90, 20 — Columelle.
reparabilis, Brev. 6, 4.
repere, appliqué aux choses, Ep. 95, 17 ; N. Q. VII, 21, 2 — Columelle.
repurgare caelum, Ep. 66, 46 ; cf. Ov., *Mét.* V, 286.
resolvere : 1° dissoudre, détacher, ameublir, N. Q. V, 12, 5 ; VI, 10, 1 ; 22, 2 ; — 2° au fig., détacher, amollir, Tranq. 17, 5 ; Ep. 36, 1 ; — 3° traduire, Pol. 11, 5.
resupinus, Ep. 80, 7 — Pline.
retegere, fig., Tranq. 1, 1 (lecture incertaine, mais fort probable) ; Ep. 102, 28. — Le sens propre (N. Q. V, 10, 3) est classique, mais peu fréquent avant Sénèque.
retemplare, Brev. 10, 3 ; Ben. VII, 31, 5 (correction à peu près certaine de Madvig) ; Ep. 72, 1.
retorquere, fig., Brev. 10, 3 ; Ben. III, 3, 4.
revocabilis, Ir. I, 6, 3.
rigare, fig., Ben. IV, 24, 1.
rigere, en parlant du visage, Ep. 99, 15.
rigor, fig., Ir. I, 18, 3 ; V. B. 9, 4 ; Helv. 17, 3 ; Ep. 99, 26. — Au sens propre, en parlant du froid et de la gelée : fréquent.
roscidus, N. Q. I, 3, 11 ; II, 26, 7.
rotare, V. B. 28 ; N. Q. II, 35, 2 ; III, 27, 7 ; VII, 8, 3 — Columelle.
rubere, sens général, Ir. II, 19, 5 ; N. Q. I, 5, 8 ; 17, 2 ; VII, 27, 1. — Pline.
rubicundus, N. Q. I, 5, 2 ; VII, 11, 3 ; 12, 6 ; 15, 1.
rugosus, Ep. 113, 26. — Columelle.
rusticitas, Ben. II, 3, 2 ; Ep. 86, 11 ; 90, 19 ; N. Q. IV, pr., 5.

salebrosus, Ep. 100, 7.
saliva, fig., Ep. 79, 7 — Pétrone, Pline
sanies, fig., Ep. 95, 25.
scaber, raboteux, Ir. III, 35, 3.
secare viam, Ben. VI, 15, 6 ; cf. N. Q. VII, 17, 2 ; 23, 2.
secessus, Brev. 12, 5 ; Ben. IV, 12, 3 ; N. Q. VII, 30, 4.
sedere, avec un sujet abstrait, Ep. 2, 2 ; 46, 3 : *parum mihi sedet judicium*.
sericus, Ben. VII, 9, 5 — Pline.
sibilare, avec un sujet de choses, N. Q. II, 28, 3.
sistere gradum, Ep. 40, 7.
situs, poétique au sens de « rouille, moisissure », Ben. III, 2, 3 ; Ep. 72, 1 ; 91, 12 ; N. Q. V, 18, 5 — ou d' « immobilité », N. Q. III, 16, 5. — Déjà chez les historiens au sens de « oubli, abandon », Clem. I, 1, 4 ; Ep. 58, 5.
smaragdus (ou *zmaragdus*, graphie de B), Ep. 90, 33 — Pline.
solaris, N. Q. I, 10.
solidare, N. Q. III, 25, 10. — Pline.
solvere (au passif), mourir, Ep. 66, 43.
sopor, Ep. 78, 9 ; N. Q. III, 20, 5. — Déjà dans Cornelius Nepos au sens de « narcotique », Ben. V, 13, 4 ; Ep. 83, 27.
sorbere, sens propre, Marc. 17, 2 et *passim* ; Ep. 4, 7 ; 30, 4 ; N. Q. III, 7, 2, etc.
sospes, Marc. 23, 3.
spatiari, se déployer, Tranq. 4, 7 ; Brev. 14, 1 — Pline.
spatiosus, Brev. 11, 2 ; Ep. 74, 28 ; 88, 33 ; 117, 19 — Columelle, Pline.
spirare, appliqué au vent, N. Q. VI, 17, 3 — Pline.

spissus, sens propre, fréquent — Pétrone, Pline.
spumare, intransitif, N. Q. II, 26, 4 ; VI, 11.
stabulare, N. Q. III, 26, 7 — Varron.
stagnare, N. Q. III, 3, etc.
stamen, Ep. 90, 20 ; cf. Ov., *Mét.* VI, 55.
stipula, Ep. 90, 17.
strangulare, fig., V. B. 14, 1 ; Tranq. 2, 10 ; cf. Ep. 51, 13 et p. 223.
stratus, calme, Marc. 17, 2 — Pline.
strepitare (d'après p qui porte *strepitat*), Ep. 17, 3.
stridere, Ir. III, 3, 6.
stridulus, Ep. 56, 2.
strigare, fig., Ep. 31, 4.
stringere, effleurer, Ben. II, 6, 1 ; V, 6, 4 ; Ep. 72, 5, etc.
sublabi, Ir. III, 10, 3 ; Ep. 71, 35 ; 79, 10 ; N. Q. V, 14, 2.
subnasci, Ir. II, 10, 8 Brev. 4, 6 — Pline.
subsilire, Ep. 13, 3 ; Clem. I, 3, 5.
substringere, Ben. VI, 15, 6 — Pline.
succutere, sens propre, N. Q. V, 1, 1 ; VI, 21, 2 ; 23, 1.
sulfureus, N. Q. III, 20, 5 — Pline.
superba limina, Ep. 4, 10, qui paraît imité d'Hor., *Epod.* 2, v. 7-8.
supereminere, N. Q. V, 15, 1 — Columelle, Pline.
supernus, N. Q. VI, 8, 3 — Pline.
supini manus, mains suppliantes, Ben. I, 15, 3 — *supinus*, nonchalant, Ep. 49, 1.
surgere, avec un sujet de choses, Ep. 33, 1 — naître, N. Q. III, 13, 1.
suspectus, subst., Ir. III, 5, 7 ; Marc. 5, 2 ; Ben. II, 26, 1 ; IV, 23, 2 — Pline.
telum, défenses du sanglier, Ir. III, 4, 2.
temperies, N. Q. II, 11, 2 — Pline.

tenuare, Ep. 64, 8 ; N. Q. III, 9, 2 ; IV, 2, 26 ; V, 3, 3 ; 9, 4.

textor, Ep. 90, 19.

textura, Ep. 121, 22.

thasius, Ep. 86, 6.

torquere, brandir, Ir. III, 2, 4.

torosus, N. Q. I, 7, 1 — Columelle, Pline.

torus, muscle (sens propre), Ep. 90, 4.

torvus, Ir. II, 35, 3 et 5.

tractim, Ep. 40, 9 : *Cum quaereretur quomodo P. Vinicius diceret, Asellius ait* « *tractim* ». Cf. Virg., *Georg.* IV, 260.

tractus (ignium), Helv. 8, 6 ; Ep. 94, 56.

trahere, absorber, respirer, Ir. II, 10, 8 ; III, 43, 5 ; N. Q. VI, 24, 2 ; 27, 4.

translucere, N. Q. I, 3, 3.

tremor, tremblement de terre, Marc. 26, 6 ; Ep. 91, 9 ; N. Q. III, 11, 2. Le mot *tremor*, si l'on se réfère N. Q. VI, 21, 2, paraît être ancien dans la langue et désigner une vibration particulière du sol.

tribus=tributes, Ep. 27, 5.

tuber, Ben. II, 18, 8 ; Ep. 101, 14 (reprend un vers de Mécène cité plus haut).

tumere, au sens propre, N. Q. I, 8, 5.

tumescere, sens propre, Helv. 16, 3 ; N. Q. IV, 1, 2.

tumidus, fig., Ir. III, 11, 3 ; Ep. 84, 11 ; 90, 28 ; N. Q. I, 3, 1.

tumor, renflement de terrain, N. Q. II, 26, 8.

tutela, divinité tutélaire, Ep. 76, 13 — Pétrone. — — Même sens avec la correction de Bücheler admise par Hense, Ep. 90, 38. — Sur ce passage et le sens de *tutela*, voir Capel, *Mnemosyne*, nouv. série, t. XXXI [1903], p. 35.

udus, N. Q. II, 25 — Pline.
ultrix, Clem. ap. Hild. Cen. (p. 259, Hosius).
umescere, N. Q. III, 15, 7 — Pline.
vaporare, N. Q. II, 30, 4 — Columelle, Pline.
vastator, Ben. I, 13, 3.
velociter, au positif, Ep. 89, 2 ; 110, 7 ; N. Q. I, 14, 5.
venenatus, fig., V. B. 27, 2.
ventosus, sens propre, N. Q. VII, 4, 2.
verberare, avec un sujet et un complém. de choses, Ep. 83, 7 ; 92, 31 ; N. Q. IV, 2, 23 ; IV, 8 ; VI, 7, 4 — au fig., Ep. 97, 15 ; 115, 7.
verniliter, fig., Ben. II, 11, 3.
vertex, tourbillon, au fig., Ep. 82, 3.
vigor corporis, N. Q. VI, 18, 7.
vitalia, les organes vitaux, Ir. II, 1, 2 (Pincianus ; *ut alia* mss.) ; Ben. III, 19, 2 — au sens de « toilette funèbre », Ep. 99, 22.
vitreus, N. Q. I, 6, 5.
vivarium, Clem. I, 18, 2 ; Ep. 90, 7 ; N. Q. III, 18, 4.
vivax, Marc. 21, 3 (*mihi vivaces* Ruhkopf ; *mihi vaces* A).
vomere, fig., N. Q. VI, 7, 2 — Pétrone.

V

Pour ce qui est des métaphores, l'ouvrage de Steyns, que j'ai déjà signalé, facile à lire et à trouver, me dispense de longs développements. Ce n'est pas, bien entendu, qu'il échappe à toute critique (1). Il n'est pas complet et ne pouvait pas l'être ; il fau-

(1) Voir sur ce point le compte rendu de BLUEMNER, *Berl. phil. woch.*, 1908, col. 644 sqq.

drait citer tout Sénèque si l'on voulait reproduire toutes ses métaphores, surtout que Sénèque ne fait parfois que les esquisser : ainsi, N. Q. II, 58, 1, il compare discrètement à un soldat le souffle producteur de la foudre et s'amuse de ce rapprochement jusqu'au jeu de mots (cf. le double sens de *fortius*). Il est pourtant dans l'ouvrage de Steyns quelques expressions que l'on regrette de ne pas rencontrer, ne serait-ce que le joli mot de l'Ep. 19, init. : *incipiamus vasa in senectute colligere.* Il mentionne la comparaison du sage avec un coureur de vitesse, mais il néglige celle du vieillard avec un coureur de fond (Ep. 12, 5). *Civitate donare*, appliqué aux mots, se trouve N. Q. V, 16, 4 ; Ep. 120, 4. On pourrait multiplier les exemples. A vrai dire on risque soi-même de faire erreur en signalant les omissions, car, quelque effort qu'ait fait l'auteur pour mettre de l'ordre dans son étude, il n'y a pas complètement réussi. Il y trouvait, sans doute, des difficultés particulières, mais des tables analytiques de mots et de références auraient du moins aidé beaucoup le lecteur à s'y retrouver. Le défaut capital, c'est l'indistinction de ce qui est banal et de ce qui est original dans Sénèque. Si le départ n'est pas toujours facile à faire entre les deux, on n'a pas de peine à établir que certaines métaphores sont déjà usées. Beaucoup d'expressions que Steyns admire sont proverbiales, celle du gladiateur qui s'instruit dans l'arène (p. 46), des malades qui s'entretiennent de leurs maux à l'hôpital (p. 62), de la paille et de la poutre (p. 63), et c'est de leur vulgarité même qu'elles tirent parfois leur énergie.

Sans prétendre compléter l'ouvrage de Steyns, auquel je renvoie (car il reste, malgré tout, une mine

précieuse de renseignements), je me contente d'indiquer quelques emplois métaphoriques de mots latins dont je n'ai pu trouver d'exemple avant Sénèque.

adfigere animo, Ep. 11, 8 ; 113, 32 ; cf. aussi Clem. I, 8, 3.
adorare virtutem, V. B. 18, 2 ; cf. Ep. 67, 11.
album, Ep. 59, 2 : *si ad nostrum album* (corr. d'Agricola ; *alvum* mss.) *verba derigimus.*
cereus, mou, Ep. 86, 18.
concurrere cum dolore, Helv. 2, 1.
congiarium, Marc. 22, 4 : *Sejanus patrem tuum clienti suo... congiarium dedit.*
convulnerare, Const. 17, 1 : *maledicta... vitam convulnerantia.* Il est vrai que le mot est peu fréquent avant Sénèque.
coquere, Ep. 70, 4 : *alios vita velocissime adduxit quo veniendum est... alios maceravit et coxit.*
crusta, N. Q. III, 7, 1 : *omnis umor intra primam crustam (terrae) consumitur.* — Prov. 6, 4 : *non est ista solida et sincera felicitas : crusta est* (c'est du plaqué) *et quidem tenuis.*
deductio, Ben. II, 4, 3. Le bienfait est assimilé à un héritage soumis à l'impôt du vingtième.
defodere se, Marc. 2, 5 : *defodit se et abdidit.*
defringere, Ep. 92, 2 : *id... unum bonum est, quod nunquam defringatur.*
despumare, Ep. 99, 27 : *cum aliquid lacrimarum adfectus diffuderit et, ut ita dicam, despumaverit.* — Ir. II, 20, 3 ; Ep. 68, 13 (*despumavit* Pincianus et un ς ; *disputavit* mss).
exactor (beneficii), Ben. I, 1, 4.
exauctoratus ac liber qui vivit vita peracta, Ep. 32, 5.

hiare, V. B. 20, 6 : *infelicem linguam bonorum exercete convicio, hiate, conmordete* (texte incertain).
incurvare, rabaisser, Ir. III, 5, 8 ; Pol. 7, 1 ; Ep. 71, 26 ; 82, 11 ; 104, 24. Le mot, qui se trouve encore Ep. 90, 13 ; N. Q. I, 8, 1 ; V, 15, 3 est poétique.
infula, Helv. 13, 6 : *ipsas miserias infularum loco habet* ; cf. Ep. 14, 11.
interjungere, proprement « dételer » ; ici « se reposer », Tranq. 17, 7.
juba, chevelure, Brev. 12, 3.
ludere, Marc. 26, 6 : *nec hominibus solum... sed locis, sed regionibus, sed mundi partibus ludet (vetustas)*.
membrana dignitatis, Ep. 115, 9.
moneta, Ben. III, 35, 1 : *quasdam ex nostra, ut ita dicam, moneta proferre*.
mordere, tenir ferme, Ep. 78, 29.
parentare luxuriae, V. B. 11, 4.
perforatus animus, Ep. 99, 5.
petaurum, appliqué à l'existence, Ep. 98, 8.
procinctus, dans l'expression *in procinctu* employée au figuré, Pol. 11, 3 ; Clem. I, 1, 4.
quadriplator beneficiorum, Ben. VII, 25, 1.
rebellare, appliqué aux sentiments, Ep. 69, 4.
reditus, ce qui revient d'un bienfait, Ben. II, 31, 3.
sidere (pessum), appliqué à la cité, Const. 2, 2 ; Marc. 24, 5.
statura virtutis, Ep. 71, 8.
sufficere, N. Q. I, 5, 12 : *nubem sole suffectam*. Métaphore empruntée à la teinture des étoffes, Cf. Cic. dans Nonius (éd. Quicherat, p. 446).
suppurare (lucrum), Brev. 12, 1 ; *(voluptates)*, Ep. 59, 17 ; *(subpurata tristitia)*, Ep. 80, 6.

Sénèque aime à personnifier les vertus et les vices, les joies et les misères humaines ; il dira, par exemple : Ep. 23, 4, *paupertati domum aperire* — Ep. 18, 12 : *cum paupertate habere commercium*. Les vices sont des ennemis ; de là des expressions comme : Ep. 90, 8 : *avaritiae signum dare*. — Prov. 4, 1 : *calamitates terrorésque sub jugum mittere*, ou, au contraire, Ep. 87, 23 : *magna (sacrilegia) in triumphis feruntur*. Mais ce sont les phénomènes naturels, les corps physiques qui sont le plus souvent personnifiés, tantôt pour donner à la phrase plus de vivacité, de gaieté (par ex. Ep. 55, 6 : *tempestas piscatoribus dedit ferias*), généralement pour produire une impression de grandeur et de majesté que favorisent les idées religieuses et philosophiques du temps. Voici quelques emplois métaphoriques qui relèvent de ce procédé :

alimentum ignis ou *siderum*, Ep. 14, 5 ; 79, 2 ; 117, 19 ; N. Q. I, 1, 8, etc. — *nemorum*, N. Q. III, 11, 3 — *terrae*, N. Q. III, 15, 6.
coetus caelestium, N. Q. VI, 16, 2 ; VII, 1, 2.
conventus stellarum, N. Q. VII, 12, 4.
erodere, appliqué au feu, Ep. 91, 11.
furere, appliqué à la mer, N. Q. III, 30, 7 — Pline.
gerere rem, appliqué aux vents, N. Q. VI, 12, 3.
iners, avec des objets concrets, mais inanimés, N. Q. III, 12, 2 ; V, 15, 1 ; VII, 24, 3.
inexercitata densitas, N. Q. III, 9, 2. — Cet adjectif, qui n'est généralement appliqué qu'aux hommes, est joint par Sénèque à *animalia*, N. Q. III, 19, 2.
inpotens cursus, N. Q. VII, 8, 3.
inrepere (spiritus), N. Q. VI, 14, 4.
insania Nili, N. Q. IV, 2 6.

insanire (aer), N. Q. VI, 17, 1. Tout ce passage est un exemple intéressant de personnification ; la couleur poétique en est soulignée par la citation virgilienne.

limes stellarum, N. Q. VII, 24, 1 ; cf. Ov., *Mét.* XV, 849.

luctatio spiritus, N. Q. V, 12, 5 ou *ventorum*, N. Q. VII, 9, 2.

pascere ignem, N. Q. I, 15, 2 ; VII, 1, 7 — et au passif N. Q. VII, 20, 2 ; 21, 2.

pastus, appliqué aux astres, N. Q. II, 5, 2 ; VI, 16, 2. — Toutes les expressions employées dans ce passage *(exercita, avida, in opere)* ne s'appliquent guère qu'à des êtres vivants.

pertinacia frigoris, N. Q. III, 25, 12.

pertinax frigus, ventus, N. Q. III, 27, 1 ; IV, 4, 2 ; 13, 8 ; V, 7, 2 ; 11, 1.

rixa spiritus, N. Q. VI, 13, 1 ; — *rixari*, N. Q. VI, 25, 1.

satiare terram, N. Q. III, 7, 2.

satur locus, N. Q. V, 9, 1.

torpere (aqua), N. Q. III, 16, 5.

vapulare, N. Q. IV, 7, 2 ; VI, 7, 6.

vexatio aeris, N. Q. I, 1, 5 ; V, 18, 1.

viritim, appliqué aux vents, N. Q. V, 7, 1.

vulnus, appliqué à la terre, N. Q. VI, 18, 3.

Même procédé, mais plus rare avec des phénomènes physiologiques : Ep. 78, 9, *dolor interquiescit* (cf. N. Q. IV, 13, 6) — N. Q. III, 1, 2 : *querela viscerum*. — N. Q. VI, 32, 3 : *cibus parum obsequens stomacho*, etc.

VI

On trouvera ci-dessous les mots et les tours dont je n'ai pas trouvé d'exemples avant Sénèque. Dans aucune partie de l'étude lexicographique de plus grandes réserves ne doivent être faites sur le degré de certitude qu'on peut attendre de ce genre de recherches.

Formes :

Citons d'abord quelques formes qui ne paraissent pas antérieures à Sénèque :

balneolum, au sing. Ep. 86, 4.

consonare, au parfait, Ep. 84, 10.

deliciolum, Ep. 12, 3. Cicéron dit *deliciolae*.

essedae=esseda, Ep. 56, 4. C'est sans doute une reformation de ce mot gaulois, analogique de *bigae* et de *quadrigae*. J'attribuerais cette forme, quoique unique, à la langue populaire plutôt qu'à Sénèque. — On trouve *esseda*, fr. 48 (St Jér., *Adv. Jov.*, t. XXIII, p. 276 Migne).

interpungere, Ep. 40, 11.

lucifuga=lucifugus, Ep. 122, 15.

obirasci, Ir. III, 40, 1 ; Tranq. 2, 11 ; Ben. V, 24, 2 ; Ep. 56, 9. — Le participe *obiratus* est dans Tite-Live.

pereger=peregre, cinq fois attesté par le *Salmasianus* dans Rem. (3, 2 sqq.), est défendu par M. Bonnet (*Revue de philologie*, 1889, p. 27 sq.).

praepostero=praepostere, Ep. 3, 2 : *isti vero praepostero officia permiscent.* Cette forme insolite est peut-être une faute de copiste amenée par *vero.*

praetervehere, Ep. 58, 23. — Ex. unique ; le verbe ne s'employant, en général, que comme déponent ; cf. Ep. 93, 7.

restringere, restreindre, contenir, au gérondif, Marc. 1, 8 ; Ben. I, 4, 2. —Le participe passé, seul usité en ce sens avant Sénèque, se trouve N. Q. VII, 17, 1. — Pline emploie souvent ce verbe dans le même sens aux formes personnelles.

semisomnis=*semisomnus*, Brev. 14, 4 : *hesterna crapula semisomnes et graves.*

sputus, us, Clem. I, 25, 4 (correction de Gertz ; N a *putu*, les autres mss *potu*).

verminare, N. Q. II, 31, 2, au lieu de *verminari* (cf. V. B. 17, 2), forme d'ailleurs rare et archaïque.

Dérivation :

Certains mots ont changé d'espèce par *dérivation impropre* ; quelques adjectifs ou participes sont devenus substantifs, ainsi :

augurale, Tranq. 11, 9, dans le sens tout à fait exceptionnel de *lituus*, bâton augural.

crustallinum, est employé au pluriel, Ben. VII, 9, 3, et Ep. 123, 7, comme dans Pline, et, ce qui est exceptionnel, au singulier, Ir. III, 40, 2.

equestria, Ben. VII, 12, 3 et 4.

fatua, Ep. 50, 2 : *Harpasten, uxoris meae fatuam.*

matutinum, N. Q. V, 8, 3 ; VII, 12, 6 — Pline. — *Vespertinum*, employé dans le dernier de ces passages, est déjà dans Varron.

mensum, N. Q. IV, 4, 1 : *bene mensum dabo.*

praeceps, Ep. 94, 73 : *despexerunt in illud magnitudinis suae praeceps* (également nouveau comme adverbe, V. B. 13, 4).

veneriae, Ep. 95, 26, qu'on trouve aussi dans Pline, est sans doute un terme savant.

Au contraire, quelques substantifs sont employés comme adjectifs ; ainsi *actuarius*, Ep. 33, 9 (Pétrone) — *beneficiarius* (voir p. 285) — *bestiarius*, Ep. 70, 22 : *in ludo bestiario.* Exemple unique, Sénèque lui-même a écrit-*ibid.* § 20, *in ludo bestiariorum.*

Le nombre des mots nouveaux *dérivés par suffixe* est considérable ; voici ceux que j'ai pu découvrir :

Suffixe-*arius*, avec des noms propres :

ennianus, Ep. 108, 33, et page 615 Hense[2] (=A. Gelle, XII, 2, 10).

gaianus, Tranq. 11, 12 ; 14, 10.

phryxianus, employé par Pline avec *toga*, se lit : Ben. I, 3, 7, sans être accompagné d'un nom.

sallustianus, en parlant d'un imitateur de Salluste, Ep. 114, 17.

Tous ces mots, sauf *phryxianus*, qui est peut-être un terme de métier, sont tellement dans l'esprit de la langue que, si quelques-uns doivent être attribués à Sénèque, c'est que jusque-là on n'avait pas eu l'occasion de s'en servir.

Suffixe-*aris*,-*arius*,-*arium*.

blattarius, Ep. 86, 8 : *nunc blattaria vocant balnea, si qua non ita aptata sunt ut totius diei solem fenestris amplissimis recipiant.* L'expression semble donc un qualificatif plaisant, couramment appliqué aux bains. — Pline désigne par le même mot une herbe (*N. H.* XXV, 108).

botularius, Ep. 56, 2. Malgré l'absence de tout autre témoignage, il est douteux que Sénèque ait inventé

les termes de cette plaisante énumération ; le caractère populaire de ces petits marchands leur a valu d'être négligés par les écrivains (cf. p. 211).

breviarium, Ep. 39, 1, *Haec (ratio), quae nunc vulgo breviarium dicitur, olim cum latine loqueremur, summarium vocabatur* — Pline.

consuetudinarius, Mor. 122=Monita, éd. Woelfflin, 166. Ce mot de basse époque n'appartient sans doute pas à Sénèque.

crustularius, Ep. 56, 2 (*clustularium*, p LV ; *dustularium* Pb). — Ex. unique, cf. *botularius*.

effractarius, Ep. 68, 4. — Ex. unique.

elementarius, Ep. 36, 4.

incendiarius, N. Q. II, 42, 1 (*incensis aris* mss ; *incendiariis* Schultess ; mieux vaudrait encore *incendiaris*). — Est dans Pline comme adjectif.

kalendarium, Ben. I, 2, 3 ; VII, 10, 3 ; Ep. 14, 18 ; 87, 7. — Terme de banque.

latruncularius, Ep. 117, 30.

libarius, Ep. 56, 2 (texte douteux : au lieu de *libarii* donné par Coelius Rhodiginus, les mss ont *biberari*) ; cf. *botularius*.

libitinarius, Ben. VI, 38, 4.

linguarium, Ben. IV, 36, 2 : *quod dicere solemus, linguarium dabo*. Ces mots semblent indiquer que cet exemple, pourtant unique, est une expression courante. — Draeger (t. I, p. 65) y voit un adjectif et sous-entend *tributum*.

pararius, Ben. II, 23, 2 ; III, 15, 2. — Dans Sénèque le Père, *Controv.* II, 9, 35, ce n'est qu'une conjecture sans vraisemblance ; cf. Havet, *Pararius subst.* dans l'*Archiv. für lat. Lex.* X (1896), p. 522-7.

pausarius, Ep. 56, 5.

pugillares, Ep. 15, 6 ; 87, 3 ; 108, 6 — Pline.

quaestuaria, Ben. VI, 32, 1. Le mot ne se retrouve guère dans la basse latinité ; je ne connais pas d'autre exemple de l'adjectif féminin sustantivé.
refractarius, Ep. 73, 1.
specularia, pl. neut. Prov. 4, 9 ; Ep. 90, 25 : *quaedam nostra demum prodisse memoria scimus, ut speculariorum usum perlucente testa clarum transmittentium lumen* — *specularibus*, Ep. 86, 11 ; N. Q. IV, 13, 7.
stabularius, Ben. I. 14, 1. — Dans Columelle il a le sens non de « logeur », mais de « palefrenier ».
statuarius, Ep. 88, 18 — Pline.
stilarium, Ep. 97, 2 (*salarium* qu'on lit dans l'incunable de 1492 et qu'admet Bücheler est certainement une correction, peut-être heureuse du reste).
summarium, dont je ne connais d'autre exemple que Ep. 39, 1, est pourtant archaïque ; cf. *breviarium*.
superficiarius, Ep. 88, 28. — Terme de droit.
tabularius, Ep. 88, 10. — Inscriptions.
tolutarius, Ep. 87, 10. — Ex. unique.
vestiarium (les vêtements), Tranq. 8, 8 ; Ben. III, 21, 2 — Columelle.
veterarium, Ep. 114, 26 ; N. Q. IV, 13, 3. — Pas d'autres exemples.

Suffixe-*bilis*.

cogitabilis, Ep. 58, 16.
consummabilis, Ep. 92, 27.
eluctabilis, N. Q. VI, 8, 4.
expetibilis (cf. p. 123).
explanabilis, Ir. I, 3, 7.
explicabilis, Ep. 101, 8. — Hense maintient avec quelques réserves la leçon de B A contre celle des

manuscrits inférieurs *(inexplicabili)*. Le mot, très rare, est dans Pline.

gubernabilis, N. Q. III, 29, 2. — Ex. unique.

inclinabilis, Ep. 94, 40. — Ex. unique.

indeclinabilis, Ep. 66, 13 ; 74, 29.

indefatigabilis, Ir. II, 12, 4. — Ex. unique.

inexcitabilis, Ep. 83, 15. — Ex. unique.

infatigabilis, V. B. 7, 3 ; Ep. 65, 7 ; 66, 38 — Pline.

insolubilis, Ben. IV, 12, 1.

intellegibilis, Ep. 124, 2 et 12.

invulnerabilis, Const. 3, 3 ; Helv. 13, 2 ; Ben. V, 5, 1 ; Ep. 9, 2.

Nous retrouverons dans les composés d'autres adjectifs en-*bilis* précédés du préfixe *in*, mais dont les contraires sont antérieurs à Sénèque.

observabilis, Ben. IV, 23, 1.

remediabilis, Ep. 95, 29. — Ex. unique. Peut-être terme de médecine ; cf. Bücheler, *Archiv. für lat. Lex.* II (1885), p. 118.

vectabilis, N. Q. III, 25, 9.

versabilis, Tranq. 11, 10 ; N. Q. VI, 16, 4.

vulnerabilis, Ep. 82, 24 : *ne Pythio quidem vulnerabilis erat.*

Suffixe-*bundus*.

nauseabundus, Ep. 47, 8 ; 108, 37. — Seuls exemples.

reptabundus, V. B. 18, 2. — Ex. unique.

ructabundus, V. B. 12, 3. — Ex. unique (corr. de J.-Lipse pour *ruptabundus*).

Suffixe-*eus*.

adterraneus (graphie de E : *att* mss et Gercke), N. Q. II, 49, 1 : *(Caecina) ait esse postulatoria quibus sacrificia intermissa aut non rite facta repetuntur,*

monitoria, quibus docetur quid cavendum sit, dentanea, quae speciem periculi sine periculo afferunt, peremptalia, quibus tolluntur priorum fulminum minae, attestata, quae prioribus consentiunt, adterraneae quae incluso † fiunt.

dentaneus, que conserve Thulin (*Archiv. für lat. Lex.*, t. XIV, p. 386) en lui donnant un sens équivalent à *tri-*ou *quadrisulcus*. Gercke écrit avec Schmeisser *ostentaneus*, N. Q. II, 49, 1. — Voir le précédent.

praesentaneus, Ep. 95, 25 — Pline.

subitaneus, N. Q. VII, 22, 1 — Columelle.

timoneus, Ep. 18, 7 (*timoneas cenas*, corr. de Turnèbe : *temoneas* mss.).

Suffixe-*ia*.

displicentia, Tranq. 2, 10. — Ex. unique.

minutia, Ep. 90, 23.

substantia, Ep. 87, 40 ; 98, 15 ; 113, 4 ; N. Q. I, 6, 4 ; 15, 6.

vafritia, Ep. 49, 7. — Ex. unique.

Suffixe-*icius* (cf. Woelfflin, *Archiv...*, t. V, p. 427 sqq.)

emendicaticius, Const. 18, 1 (conjecture de Gertz : A a *emendacitatis* : ς *emendicatis*).

invecticius, Ep. 23, 5 (*invecticium*, conjecture de Muret pour *inventicium*) — Pline.

perpessicius, Ep. 53, 6 ; 104, 27. — Ne se trouve que chez les glossateurs.

postulaticius, Ep. 7, 4. — Ex. unique.

Suffixe-*io*.

acervatio, N. Q. II, 2, 3 — Pline.

arietatio, N. Q. V, 12, 5. — Ex. unique.

aversatio, Tranq. 2, 11 ; Ep. 97, 16.
aversio, Clem. I, 25, 3, est chez Quintilien comme terme de rhétorique, mais ne se retrouve que dans la latinité chrétienne avec le sens d' « aversion » qu'il a ici. Il n'est donné d'ailleurs que par un seul ms. (N et les autres ont *aeversio* : Gertz et Préchac lisent *eversio*).
boletatio, Ep. 77, 18. — Ex. unique.
cenatio, Prov. 4, 9 ; Tranq. 9, 5 ; Helv. 9, 2 ; Ep. 78, 23 ; 90, 9 et 15 ; 115, 8 ; N. Q. IV, 13, 7 — Pétrone, Columelle, Pline.
circumlitio, Ep. 86, 6. — Pline.
commigratio, Helv. 6, 7. — Ex. unique.
comperendinatio, Ep. 97, 5. — Sans doute, terme de droit.
conatio, N. Q. II, 12, 1 : *Fulguratio ostendit ignem ; fulminatio emittit. Illa (ut ita dicam) comminatio et conatio sine ictu, ista iaculatio cum ictu.* Passage caractéristique ; car c'est la nécessité de la précision dans l'abstraction qui produit ici l'accumulation des termes en-*io*.
concussio, N. Q. III, 27, 3 ; VI, 20, 2 ; 25, 4 — Columelle, Pline.
conflagratio, N. Q. III, pr., 5 ; 28, 7 ; 29, 1 et 2.
congelatio, qui se trouve dans tous les manuscrits, N. Q. IV, 3, 6, a été effacé par Madvig et par Gercke ; il est de fait qu'il ne peut entrer dans la phrase telle qu'elle se présente aujourd'hui ; le mot est dans Columelle et dans Pline.
conglobatio, N. Q. I, 15, 4 ; V, 12, 5.
conluctatio, Const. 19, 1 ; N. Q. III, 18, 1.
deploratio, Marc. 9, 1.
diductio, N. Q. II, 9, 1 ; III, 13, 2. — Seuls ex.
diffusio, V. B. 4, 5.

diruptio, N. Q. II, 15.
discursatio, Brev. 3, 2.
discussio, N. Q. VI, 19, 2.
divulsio, Ep. 99, 15.
duplicatio, N. Q. IV, 8.
elisio, Ep. 99, 19.
enarratio, Ep. 88, 3 ; N. Q. VII, 13, 2.
evagatio, Ep. 65, 16 — Pline.
evaporatio, fréquent dans les N. Q. ; (au plur.) V, 5, 1.
evitatio, N. Q. II, 39, 3.
excavatio, N. Q. IV, 3, 4.
exundatio, Ben. IV, 5, 3 — Pline.
fulguratio, mot très fréquent, chez Sénèque, mais qu'on ne trouve nulle part ailleurs. — Cf. *conatio*.
fulminatio, N. Q. II, 12, 1 (cf. *conatio*) et 2 (au pluriel).
hebetatio, Tranq. 17, 5 — Pline.
inprecatio, Ep. 94, 53. Les éditeurs modernes l'ont effacé de Ben. VI, 35, 4, pour écrire avec les mss *precatio* — Pline.
inspectio, Ep. 57, 5 ; 65, 19 et 23 ; 89, 14 ; N. Q. II, 53, 3 ; IV, 13, 2 ; VI, 4, 2 — Columelle.
intentatio, Ir. II, 4, 2.
inundatio, Ep. 71, 15 ; N. Q. III, pr., 5 ; 29, 1 et 3; N. Q. VI, 8, 3 ; 30, 3 ; (au plur.), Marc. 26, 6 — Columelle, Pline.
jaculatio, N. Q. II, 12, 1 (cf. *conatio*) — Pline.
mendicatio, Ep. 101, 13.
modificatio, Ep. 88, 3.
murmuratio, Ben. V, 15, 2 ; Ep. 107, 9 — Pline.
numeratio Ep. 18, 14 ; 26, 8 — Columelle.
nutatio, N. Q. VI, 2, 6 — Pline.
offensatio, Ben. V, 25, 6 (au plur.) — Pline.
olitio, Ep. 91, 21. Le mot est écorché dans les ma-

nuscrits ; mais la lecture n'en est guère douteuse (cf. Bücheler, *Archiv.* II [1885], p. 118). On n'en connaît pas d'autre exemple.

orbatio, Ep. 87, 39 : *Paupertas non per possessionem dicitur, sed per detractionem vel, ut antiqui dixerunt, per orbationem, Graeci* κατὰ στέρησιν *dicunt.*

oscitatio, Ir. II, 4, 2 ; Brev. 14, 4 ; Clem. II, 6, 4 ; Ep. 74, 33 — Pline.

palpitatio, Ep. 95, 16. (Dans ce passage *palpitatio corporum* me paraît s'opposer à *nervorum... torpor* et désigner le tremblement alcoolique) — Pline.

perscrutatio, Helv. 10, 5.

pisatio, Ep. 86, 17 : *(Aegialus) terram non adgessit solum, sed calcavit et pressit. Negat quicquam esse hac, ut ait, pisatione efficacius.* Le mot est évidemment de l'invention d'Egialus.

positio, Helv. 6, 4 ; Ep. 51, 11, etc. — Columelle, Pline.

praestatio, Brev. 13, 9.

proculcatio, Tranq. 11, 9 — Pline.

propinatio (au sing.), Ben. II, 21, 5 ; (au plur.), Ir. II, 33, 6 ; Ep. 83, 24 — Pétrone.

reformatio, Ep. 58, 26.

refrenatio, Ir. III, 15, 3.

repercussio, N. Q. VII, 19, 1.

scrutatio, V. B. 23, 2.

sparsio, N. Q. II, 9, 2.

succussio, N. Q. VI, 21, 2.

suffocatio, Ep. 54, 3 — Pline.

sulfuratio, N. Q. III, 15, 4. — Ex. unique.

transportatio, Helv. 7, 5 (au plur.). — Ex. unique.

ulceratio, Const. 6, 3 (ex. unique au plur.). — Pline.

vagatio, N. Q. III, 18, 1.

vaporatio, N. Q. VI, 11 — Pline.

vectatio, Tranq. 17, 8.
vellicatio, Ir. III, 43, 5 ; V. B. 5, 3 (les deux ex. au plur.).
verminatio, Ep. 78, 9 ; 95, 17. — Pline.

Suffixe -*itare*.

incursitare, Ir. II, 35, 5 ; III, 6, 4 ; V. B. 27, 1 ; Ep. 110, 7. — Seulement dans Sénèque.
vomitare, Ep. 18, 4 ; 83, 24 ; 108, 37 — Columelle.

Suffixe -*itas*.

austeritas, Pol. 8, 4 — Columelle, Pline.
captivitas, Tranq. 11, 6 ; N. Q. VI, 2, 2. — Pline et peut-être Sénèque le P., *Controv.* VII, 4, 5 (mss *castitatis*).
densitas, N. Q. I, 8, 2 ; III, 9, 2. — Pline, Columelle.
diversitas, Ep. 81, 31 ; 85, 16 ; N. Q. I, 3, 9 — Pline.
generositas, Mor. 86 — Columelle, Pline.
opacitas, Ben. VI, 7, 3 ; Ep. 41, 3 — Columelle. Pline.
parcitas, Clem. I, 22, 2.
rotunditas, N. Q. IV, 11, 3 — Pline.
sublimitas, V. B. 4, 5 ; Ep. 92, 33 — Columelle, Pline.
torvitas, Ep. 85, 8 — Pline.
vernilitas, Ep. 95, 2 — Pline.

Suffixe -*ivus*.

activus, Ep. 95, 10.
contemplativus, Ep. 95, 10 et 11.
enuntiativus, Ep. 117, 13 (deux fois).
praeceptivus, Ep. 94, 16 ; 95, 1 : *haec pars philosophiae quam Graeci paraeneticen vocant, nos praeceptivam dicimus.*

prorogativus, N. Q. II, 47 : *aiunt aut perpetua esse fulmina aut finita aut prorogativa... Prorogativa sunt quorum minae differri possunt, averti tollique non possunt* (cf. 48, 1). — C'est donc un terme de la langue augurale.

Suffixe *-lis*.

corporalis, fréquent dans les lettres, ainsi que son contraire *incorporalis*.
larvalis, Ep. 24, 18.
peremptalis, N. Q. II, 49, 2 ; cf. page 254, *adterraneus*.
specialis, Ep. 58, 12 et 16 ; 94, 31.
temporalis, N. Q. VII, 23, 2.
tonsilis, N. Q. I, pr., 8 — Pline.

Suffixe *-mentum*.

concitamentum, Ir. III, 9, 2.
duramentum, Tranq. 1, 3 — Columelle, Pline.
indumentum, N. Q. IV, 13, 10.
initiamentum, Ep. 90, 28.
mollimentum, Tranq. 10, 2. — Ex. unique.
piamentum, Helv. 18, 6 — Pline.
spissamentum, Ep. 31, 2 — Columelle.

Suffixe *-nus*.

internus, Ep. 95, 17 ; N. Q. VI, 24, 6 ; 27, 2.

Suffixe *-or*.

adrisor et *adrosor*, Ep. 27, 7. — Ex. uniques.
affectator, Const. 19, 3.
conputator, Ep. 87, 5.
dispositor, N. Q. V, 18, 5. — Ne se retrouve que chez Lactance.
fabulator, Ep. 122, 15.

formator, Helv. 8, 3 ; Ep. 65, 19 — Columelle, Pline.
inputator, Ben. II, 17, 6. — Ex. unique.
inritator, Ep. 108, 8.
inspector, Ben. I, 9, 3 — Pline.
nausiator, Ep. 53, 4. — Ex. unique.
notor, Ep. 39, 1 ; Ap. 7, 4 — Pétrone.
observator, Ep. 41, 2.
ordinator, Ep. 109, 14.
pacator, Ben. I, 13, 3 ; V, 15, 6 ; cf. Herc. Oet., v. 1990.
stabilitor, Ben. IV, 7, 1.
sumministrator, Ep. 114, 25.
tractator, Ep. 66, 53.
vocator, Ir. III, 37, 4 — Pline.
vomitor, Ep. 88, 19. — Ex. unique.

Suffixes *-orium*, *-orius*.
auditorium, Ep. 52, 11 — Pline.
deceptorius, Helv. 5, 6. — Ne se retrouve que dans la basse latinité.
decretorius, Clem. I, 14, 1 ; Ep. 102, 24 ; 117, 25 — Pline.
lusorius, Ben. VII, 20, 3, etc. — Pline.
monitorius, N. Q. II, 39, 2 et 4 ; 49, 1. — Voir p. 254 *adterraneus*.
opertorium, Ep. 87, 2.
perfusorius, Ep. 23, 5.
postulatorius, N. Q. II, 49, 2. — Voir p. 254 *adterraneus*.
repositorium, Ep. 78, 24. — Pline, Pétrone.
sudatorium, V. B. 7, 3 ; Ep. 51, 6.
textorius, Ep. 113, 26 — Columelle.

Suffixe *-osus*.
gulosus, N. Q. III, 18, 7.
noxiosus, Ep. 70, 27 — Pétrone.
superciliosus, Ep. 123, 11.

Suffixe *-scere.*

adlucescere (au parfait), Ep. 92, 5.

crassescere, N. Q. III, 9, 3 — Columelle, Pline.

experisci, Ep. 121, 19. — Mot connu par les inscriptions, cf. Bücheler, *Archiv* II (1885), p. 118.

inficisci, Ep. 102, 12. — Ex. unique. Les manuscrits inférieurs ont *inficitur* au lieu de *infisciscitur.*

pigrescere, N. Q. V, 18, 1 — Pline.

radicescere, Ep. 86, 20. — Ex. unique.

revilescere, Tranq. 17, 2. — Ex. unique.

Suffixe *-trix.*

exprobratrix, Ben. VII, 22, 2. — Ex. unique. Cf. *exprobrator*, p. 288.

rectrix, Ep. 85, 32 — Columelle, Pline.

vastatrix, Ep. 95, 19.

Suffixe *-trum.*

fulgetrum, N. Q. II, 56, 1 : *Heraclitus existimat fulgurationem esse velut apud nos incipientium ignium conatum et primam flammam incertam, modo intereuntem, modo resurgentem : haec antiqui fulgetra dicebant.* — Pline.

Suffixe *-ulus* et autres diminutifs.

ancillariolus, Ben. I, 9, 4.

complulus, Ep. 115, 2 (*complulos* mss. : *comptulos*, Bücheler).

crispulus, Ep. 66, 25 ; 95, 24.

disputatiuncula, Ep. 117, 25.

exceptiuncula, Ep. 20, 5. — Ex. unique.

hilariculus « *ut isti delicati locuntur* », Ep. 23, 4. — Ex. unique.

maniculus, V. B. 25, 2. — Voir *Archiv* XII (1905), p. 30.

motiuncula, Tranq. 2, 1 ; Ep. 53, 6.
procuratiuncula, Ep. 31, 9. — Ex. unique.
punctiuncula, V. B. 15, 4 ; Ep. 53, 6. — Seuls ex.
pusula, Ir. III, 43, 4 ; Ep. 72, 5 — Pline.
socculus, Ben. II, 12, 1 — Pline.
summula, Ep. 77, 8.
tessella, N. Q. VI, 31, 3 — Pline.
tirunculus, Ep. 108, 23. — Columelle, Pline.
tubula, Ep. 56, 4 : *tubulas experitur et tibias* (corr. de Gruter pour *tabulas*). — Ex. unique.
turturilla, Ep. 96, 5. — Ce mot, qui ne se retrouve que dans une glose, paraît être une appellation populaire, cf. Bücheler, *Archiv* II (1885), p. 117.
vernula, Prov. 1, 6 ; Tranq. 1, 7 — Pline.
virguncula, N. Q. I, 17, 9 — Pétrone.

Suffixe *-ura*.
caelatura, Ep. 5, 3 — Pline.
conciliatura, Ep. 97, 9. — Ex. unique.
concisura, Ep. 100, 6 — Pline.
conditura, Ir. III, 15, 1 ; Ep. 84, 4 ; 95, 15 — Columelle.
pressura, N. Q. III, 15, 7.
sartura, V. B. 25, 2 (au pluriel) — Columelle.
scissura, N. Q. III, 15, 5 ; VI, 2, 5 (Pline). Hermes, avec Schultess, lit Marc. 16, 7 : *in scissuram*. Je préfère *inmissa earum* (A : *in missarum*) : cf. *Revue de philologie*, 1913, p. 107.

Suffixe *-us*.
adfrictus, N. Q. V, 14, 4 (*affrictu*, conjecture de Gronov ; *afflictu* A ; *adflictu* Z) — Pline.
adgestus, Ep. 84, 12.
adtritus, Ir. III, 4, 2, etc. — Pline.

antecessus, Ben. IV, 32, 4 ; Ep. 7, 10 ; 118, 1 ; toujours dans l'expression *in antecessum dare* ou *accipere*, qui est sans doute de la langue commerciale.
caelibatus, Ben. I, 9, 4.
circumactus, Ben. IV, 23, 1 ; Ep. 70, 23 ; N. Q. II, 10, 2 ; VII, 2, 2 — Pline.
collisus, N. Q. VI, 9, 1 — Pline.
dispectus, Ir. II, 10, 1 ; Brev. 2, 3 ; Ep. 94, 36 ; 109, 16 — Pline.
efflatus, N. Q. V, 14, 3. — Ex. unique.
egestus, N. Q. III, 30, 4.
inspectus, Ep. 92, 6.
intellectus, très fréquent. — Pline et peut-être déjà Cic., *Inv.* II, 22.
planctus, Marc. 6, 2 ; se lit dans un vers Ap. 12 et fréquemment dans les tragédies — Pétrone.
propulsus, N. Q. V, 14, 3. — Ex. unique.
relatus, N. Q. VII, 16, 1.
repercussus, Ben. IV, 30, 4 — Pline.
traditus, Pol. 7, 1. — Ex. incertain (D E ont *traditus favor*).

Adjectifs et participes au comparatif et au superlatif (1) :

acceptatus, comp. Ben. II, 7, 3. — Ex. unique.
actuosus, comp., Ep. 39, 3. — Ex. unique.
adfabilis, comp., Ep. 79, 9.
adtractus, comp., Ben. IV, 31, 4. — Ex. unique.
aerumnosus, comp., Ir. II, 7, 1. — Sur Clem. I, 13, 2, voir plus bas *noxius*.

(1) Bien que beaucoup de ces comparatifs et superlatifs ne se lisent probablement que chez Sénèque, je ne mentionne comme uniques que ceux que j'ai pu vérifier dans le *Thesaurus*.

agilis, comp., Ep. 74, 16 ; N. Q. II, 10, 1 ; VI, 17, 2 — Columelle.
agitatus, comp., Ep. 108, 22.
aversus, comp., Ir. II, 24, 1.
circumspectus, comp., N. Q. V, 1, 5.
comptus, comp., Brev. 12, 3.
confusus, comp., Ep. 95, 28 *(confusior)* — Pline. Le sup. adverbial est déjà dans Cicéron.
dispositus, comp., N. Q. I, pr., 14.
edax, sup., Ep. 60, 3.
efferatus, sup., Ep. 121, 4.
efficax, comp., Ep. 94, 44 — Pline. Cf. plus bas *efficaciter*, comp.
effrenatus, sup., Ep. 85, 4 ; 88, 19.
enixus, comp., Ben. VI, 17, 1 — Pline. Le neutre adverbial est déjà dans Tite-Live.
excusatus, comp., Ep. 95, 8. Cf. *excusate*, comp. — sup., Ot. 2, 1.
excussus, comp. Ep. 108, 10 (*lacerto excussare*, mss ; *excussiore*, Gertz. Correction heureuse, cf. Ben. II, 6, 1). — Le comp. ne se rencontre pas ailleurs, le sup. est dans Pétrone, *Sat.* 95.
exorabilis, comp., Clem. I, 20, 2.
facundus, comp., Ep. 79, 9.
fervens, sup., N. Q. IV, 2, 18 ; V, 10, 4 — Columelle.
fragilis, comp., Ep. 91, 16 — Pline.
fulgens, comp., Ep. 115, 4.
incredibilis, comp., N. Q. III, 17, 2.
induratus, comp., Ir. I, 11, 3.
informis, comp., Ep. 94, 58 ; cf. p. 233.
inmansuetus, comp., Helv. 6, 5.
inmundus, comp., N. Q. V, 4, 2. Pline — sup., Ep. 86, 12.
inprudens, sup., Ep. 90, 33.

inquietus, sup., Ben. VII, 26, 5.
insipiens, sup., N. Q. II, 59, 7.
involutus, sup., N. Q. VI, 5, 3.
iracundus, sup., Ir. II, 6, 4 ; Ep. 94, 9 ; fr. 37 (Aug. *Civ. dei*, VI, 10).
mundus, sup., Ep. 70, 21 — Columelle.
notabilis, comp., Ep. 56, 2.
noxius, comp., Clem. I, 13, 2 (mss *omnibus reum noxior* : mais Kock a corrigé avec vraisemblance *omnibus reis aerumnosior*).
obsequens, comp., Ep. 50, 6.
ordinatus, comp. Ep. 74, 25 — sup., Ep. 66, 6.
otiosus, comp., Ir. II, 13, 2 ; Ep. 87, 19.
patens, sup., N. Q. VI, 7, 2 — Columelle.
pernix, sup., Ep. 108, 27.
perturbatus, sup., N. Q. VII, 10, 2.
portentuosus, comp., Ep. 87, 23 — sup., Ep. 114, 7. — Tous deux dans Pline.
provectus, comp., Ep. 94, 15.
proximus, comp., Ep. 108, 16.
pugnax, sup., Ep. 104, 30 — Pétrone.
rusticus, comp., Ep. 88, 38. — Neutre adverbial dans Hor. *Sat.*, I, 3, 31.
sacratus, sup., Ben. II, 18, 5 — Pline.
satur, comp., N. Q. I, 5, 12 — Columelle.
secretus, comp., V. B. 3, 1 ; N. Q. I, pr., 3. — Cf. plus bas *secreto*, comp.
siccus, comp. N. Q. VII, 4, 3, Pline — sup., N. Q. II, 10, 2 ; III, 7, 3, Columelle.
solidus, comp., N. Q. I, 2, 11 ; II, 30, 3 — Columelle.
speciosus, sup., Ben. III, 7, 1 ; N. Q. II, 59, 9.
spissus, sup., Ep. 81, 22 ; N. Q. IV, 10 — Pline.
suspectus, sup., Ep. 59, 8.
tritus, sup., V. B. 1, 2.

tumidus, sup., Ben. II, 16, 2.
turbatus, comp. Ir. II, 35, 3.
umbrosus, sup. N. Q. III, 11, 4 — Pline.
umidus, comp. N. Q., VII, 21, 4 — Columelle.
veternosus, sup., Ep. 82, 19.
vocalis, comp., N. Q. II, 29.

A ces exemples on peut joindre ceux des comparatifs et superlatifs d'adverbes.

avare, sup., Ot. 5, 7. — Ex. unique.
care, sup., Brev. 8, 2. — Ex. unique. Le comp., de cet adverbe est courant dans la latinité (cf. Ben. II, 1, 4 ; Ep. 115, 8) ; le positif (Brev. 16, 5 ; Ben. VI, 38, 1) est plus rare.
citra, comp., Ir. I, 17, 7.
concitate, comp., V. B. 1, 1 ; voir plus loin le positif.
contemptim, comp., Brev. 12, 1.
contracte, comp., Tranq. 9, 3.
cruente, comp., Ben. V, 16, 5. — Le positif ne se trouve pas avant Lucain.
delicate, comp., Ir. III, 9, 1.
dementer, sup., Ben. IV, 27, 5.
depresse, comp., Helv. 9, 2 — Columelle.
efficaciter, comp., Ep. 80, 7. — Cf. *efficax*, comp.
effuse, sup., Ep. 99, 24.
excusate, comp., Ir. II, 32, 1 — Pline.
exercitate, comp., Ep. 90, 33.
indecenter, comp., Ep. 27, 5.
indulgenter, comp., Ben. IV, 32, 1 — sup., Helv. 5, 4.
inpotenter, sup., Ben. IV, 17, 2.
lente, sup., N. Q. VII, 29, 1 — Columelle.
lucide, comp., Ep. 71, 16.
maligne, comp., Ep. 44, 1 ; N. Q. VII, 23, 2 — Q.-Curce.
minute, sup., Ep. 95, 2 — Columelle.

morale, comp., N. Q. VI, 14, 2. (C'est la leçon des mss ; Gercke lit avec Muret *moderatius* ; d'autres proposent *mordacius*, *morantius*, etc.).
neglegenter, sup., Ep. 63, 9.
operose, comp., Brev. 9, 1.
pacate, comp., Marc. 9, 1 — Pétrone.
parce, sup., Ep. 58, 6 ; 99, 24 — Columelle, Pline.
pie, sup., Pol. 15, 4.
pigre, comp., Ben. VII, 32 — Pline. Cf. plus loin le positif.
plene, sup., Ben. VII, 14, 5 — Pline.
quaestuose, sup., Ben. IV, 3, 3.
rare, sup., N. Q. IV, 2, 13 — Columelle.
secreto, comp., N. Q. V, 4, 2. — Cf. *secretus*, comp.
secure, comp., Tranq. 10, 6 ; Ep. 18, 8 ; 115, 2 ; N. Q. VI, 1, 11.
simpliciter, comp., Ep. 82, 19 — Pline.
sollicite, comp., Ir. II, 13, 3 — sup., Ep. 93, 12 — Pline. Cf. plus loin le positif.
tranquille, comp., Ep. 71, 16.
valde, sup., Brev. 8, 4.
viriliter, comp., Brev. 7; 1.

Adverbes :

Les adverbes en *e* dont je ne connais pas d'exemple avant Sénèque sont assez nombreux :
amare, Ben. V, 23, 2, dont il y a chez Plaute un exemple douteux.
circumspecte, Tranq. 11, 2 ; mais on trouve cependant des exemples du comparatif, que Sénèque emploie, Ben. III, 14, 1 ; Ep. 110, 7.
compte, Ep. 75, 6.
concitate, Ep. 40, 12 — Columelle. Voir plus haut le comparatif.

excuse, Ben. II, 17, 4. — Ex. unique.
indisposite, Ep. 124, 19. — Ex. unique.
inoffense, Ep. 52, 11.
inverecunde, Ep. 114, 1.
mendice, Ep. 33, 6.
pigre, Ir. III, 17, 1 ; Ep. 82, 17 ; 114, 3 — Columelle, Pline. Voir plus haut le comparatif.
sollicite, Ep. 116, 4 ; 119, 15. — Voir plus haut le superlatif.
spatiose, Ep. 89, 21 — Pline.
supine, Ben. IV, 24, 3. — Ex. unique.
temerarie, N. Q. III, 18, 7.

Plus rares sont les adverbes en *ter*.

enormiter, N. Q. I, 7, 3 ; II, 1, 4.
jugiter, N. Q. IV, 2, 20.
pluraliter, N. Q. II, 56, 1.
principaliter, Pol. 17, 4.
rationaliter, Ep. 109, 11.

Mentionnons enfin *cessim* (Ep. 71, 28), qui est peut-être déjà chez Varron.

Verbes dérivés :

apologare, Ep. 47, 9. — Ex. unique.
bratteatus, Ep. 41, 6 ; 115, 9.
cernulare, Ep. 8, 4. — Ex. unique.
circitare, Ep. 90, 19. — Ex. unique.
cubiculatus, Ben. VII, 20, 3. — Ex. unique.
gausapatus, Ep. 53, 3 (J. Lipse lit aussi, V. B. 25, 2, *gausapatus* au lieu de *causatus*) — Pétrone.
gelare, N. Q. II, 52, 2 ; 53, 1 ; IV, 3, 1 ; 5, 2 — Columelle, Pline.
hospitari, V. B. 23, 3 ; Ep. 31, 11 ; 108, 19 — Pline.
nepotari, Ben. I, 15, 3.

nivatus, N. Q. IV, 13, 10 — Pétrone.
rigidare, Ep. 71, 20. — Ex. unique.
soccatus, Ben. II, 12, 2. — Ex. unique.
taxare, Marc. 19, 1 ; Clem. II, 7, 3 ; Ep. 24, 2 ; 81, 8 — Pline.
vegetare, Tranq. 17, 8.

Mots composés :

abhorridus, Ep. 86, 19. — Ex. unique.
abnoctare, V. B. 26, 6.
adlicefacere, Ep. 118, 8 (conj. de Gronov. Les mss ont *adlicer*, *facit* ou *adicer. facit*).
adnuntiare, V. B. 28. — Pline, Q.-Curce.
adsiccare, Pol. 6, 5 ; Ep. 85, 29 ; N. Q. IV, 2, 28 — Columelle, Lucain.
aequilibrium, N. Q. III, 25, 6 — Columelle.
alipilus, Ep. 56, 2. Cf. *botularius*, p. 25. Ici le caractère d'appellation courante semble confirmé par ce fait qu'on retrouve ce mot dans les inscriptions
aliquatenus, Ep. 30, 2; 35, 4; 116, 4; N. Q. VII, 27, 2.
circumlucere, Marc. 2, 5.
concadere, N. Q. VI, 1, 9, anormal à cette époque, me paraît un composé formé par Sénèque, *concidere* ayant perdu le sens de « tomber avec... ».
conlatrare, V. B. 17, 1. — Ex. unique.
conrivare, N. Q. III, 19, 4. — Pline.
conrotundare, Ep. 113, 22 ; N. Q. IV, 3, 5 ; VII, 26, 2 — Pétrone.
converberare, Ir. III, 19, 5 ; Ep. 121, 4 — Pline, Q.-Curce.
convolutari, Ep. 114, 25 ; N. Q. VII, 9, 2. — Seulement dans Sénèque.

decollare, Ir. III, 18, 4 ; Ap. 6, 2.
decondere, Marc. 10, 6. — Ex. unique.
desaevire, Ir. III, 1, 1 ; Ep. 15, 8.
discursare, Brev. 14, 3.
effocare, voir *offocare*.
effricare, Ep. 95, 36.
emaceratus, Marc. 10, 6. — Ex. unique.
emarcescere, Ep. 112, 3 — Pline.
emundare, Ep. 70, 20 — Columelle.
enormis, Brev. 12, 5 ; Ep. p. 615 Hense[2] (A. Gelle, *N. A.* XII, 2, 10).
enotescere, Ep. 79, 16.
exacerbare, Ir. II, 25, 1 ; Ben. VII, 30, 2.
exarmare, Helv. 19, 7 ; Ep. 30, 3 ; 85, 34 ; 104, 31 — Pétrone.
excrescere, N. Q. VI, 7, 4 — Columelle, Pline.
exluberare, N. Q. VI, 4, 1 — Pline.
fructifer, Ep. 98, 2 — Columelle, Pline.
grandiscapius (ut ita dicam), Ep. 86, 21. — Ex. unique.
inagitabilis (1), N. Q. V, 5, 2. — Ex. unique.
inanimalis, V. B. 5, 2 *(inanimalium*, conj. de Reitzenstein pour *animalium)*.
inconcussus, extrêmement fréquent — Pline.
inconfusus, Ir. I, 12, 2 ; N. Q. III, pr., 13.
indefatigatus, Marc. 18, 1. — Ex. unique. Cf. *indefatigabilis*, p. 254.
indemnis, V. B. 16, 2 ; Ep. 9, 19 ; N. Q. VI, 1, 2. — Peut-être terme de droit.
indepravatus, Ep. 76, 19. — Ex. unique.
indubitatus, Marc. 20, 4 — Pline.

(1) Il arrive aussi que Sénèque se serve de la négation *non* pour former de véritables juxtaposés ; ainsi dans l'Ep. 92 *non nostra* (2), *non honesta* (4), *non beatum* (23).

inebriare, Ep. 83, 27 — Pline.
inefficax, Ir. I, 3, 7 ; Ben. IV, 4, 2 ; Ep. 82, 24 ; 94, 39 ; 95, 34 — Pline.
inelaboratus, Tranq. 1, 13.
inemendabilis, Ir. III, 41, 3 ; Ep. 97, 10 ; 106, 6.
inevitabilis, très fréquent ; aussi Q.-Curce.
inflexibilis, Ep. 66, 14 ; 95, 62 — Pline.
infrunitus, V. B. 23, 3 ; Ben. III, 16, 3.
infulcire, Ep. 24, 22 ; 106, 5 ; 114, 19.
ingenitus, Ben. V, 16, 1 ; Ep. 11, 1 — Columelle, Pline.
inhonorificus, Const. 10, 2.
inlaboratus, Ep. 75, 1 ; 90, 40.
inlicitus, Ep. 108, 14.
inmorari, Ep. 40, 4 ; 88, 1 — Columelle, Pline.
inobsequens, N. Q. I, pr., 16. Cf. Hippol., v. 1068.
inopertus, Ot. 3, 1 (A a *utinam... inoperta confessa veritas esset* ; Hermes a corrigé d'après Klammer *in aperto confessa* ; la correction est douteuse).
inpatientia, Ep. 9, 2 : *in ambiguitatem incidendum est, si exprimere* ἀπάθειαν *uno verbo cito voluerimus et inpatientiam dicere.* Le passage prouve que le sens attribué au mot était nouveau ou tout au moins anormal ; mais il est impossible d'y voir si le mot, lui, était inusité avant Sénèque.
inperpetuus, Ep. 72, 7. — Ex. unique.
inquietare, très fréquent — Columelle, Pétrone.
inrationalis, Ep. 71, 27 ; 92 *passim* ; 113, 17 (le mot manque dans A B ; mais il est indispensable au sens) ; 118, 14 ; 124, 9.
insalubris, Marc. 17, 5 — Columelle, Pline.
inseparabilis, Ep. 66, 10 ; 85, 18 ; 118, 10.
intervellere, Ep. 114, 21 — Columelle, Pline.
intracurrere, Ep. 124, 17.

lucrificare (au lieu de l'expression courante *lucri facere* qui se trouve dans les ς), Ep. 37, 2.
oblatrare, Ir. III, 43, 1. — Draeger considère comme unique l'emploi du datif avec ce verbe.
oblenire, Ir. III, 9, 1. — Ex. unique.
occallatus, N. Q. IV, 13, 10. — Ex. unique.
ocliferius, Ep. 33, 3. — Ex. unique.
offocare, Brev. 2, 4 (Leçon de Georges, d'après ς ; *effocantur* A).
peringratus, Ep. 98, 11. — Ex. unique.
perlibrare, N. Q. III, 28, 5 — Columelle.
permadescere, Prov. 4, 9 ; Ep. 20, 13 — Columelle.
persanare, Ep. 8, 2 — Pline.
pilicrepus, Ep. 56, 1. Cf. *botularius*, p. 251.
praedomare, Ep. 113, 27. — Ex. unique.
progener, Ep. 21, 4.
recorrigere, Ep. 50, 5. — Pétrone.
refrigidire, N. Q. IV, 2, 27, donné par le ms K (*refrigidiunt*, d'autres ont *refrigidunt*) a un défenseur dans Emil Thomas, *Studien zur lateinischen Sprachechichte*, p. 11.
replumbare, N. Q. IV, 2, 18.
repullulare, Clem. I, 8, 7 — Pline.
retrogradus, N. Q. VII, 25, 5 : *hoc illi* (à la planète de Jupiter) *nomen imposuere cedenti* — Pline.
satagius, Ep. 98, 8.
segregis, Ben. IV, 18, 2 ; cf. Hippol., v. 1208.
semiorbis, N. Q. I, 8, 4.
subjacere, N. Q. II, 14, 1 ; IV, 2, 20 ; VI, 22, 2 — Columelle, Pline.
subnotare, Ep. 108, 30.
subpraefectus, N. Q. V, 16, 3. — Inscriptions.
subtervacans, N. Q. VI, 25, 1.
superadornatus, N. Q. IV, 2, 18. — Ex. unique.

superfluus, N. Q. III, 14, 3.
supergredi, Brev. 10, 4 ; Ep. 32, 5 — Columelle, Pline.
superlabi, Ep. 90, 42.
supernatare, N. Q. III, 23 : *aliae (aquae) sunt ut ita dicam supernatantes, quae in summa humo repunt* — Columelle, Pline.
tardilocus, Ep. 40, 14. — Ex. unique.
transfigurare, Ep. 6, 1 ; 94, 48 ; N. Q. III, 20, 1 — Pline.
transforare, Ben. II, 6, 1. — Ex. unique.
tyrannicida, Ir. II, 23, 1.

Quelques mots enfin n'entrent pas dans les catégories précédentes, ainsi :
fitilla, Ben. I, 6, 3 — Pline.
fullo, N. Q. I, 3, 2 — Pline.
niloticus, N. Q. III, 25, 11 ; IV, 2, 22 ; cf. Lucain, IX, 130.
tubus, Ep. 90, 25 ; N. Q. III, 24, 3 (*per tubos*, conj. de Muret ; *pertusos* Φ) — Columelle, Pline.
unio, Ben. VII, 9, 4 — Columelle (au sens de « oignon ») ; Pline (au sens de « grosse perle »).

Il y a un autre genre d'innovation que Sénèque paraît avoir pratiqué, celui-là plus difficile à saisir : les mots prennent chez lui une signification qu'on ne leur trouve pas chez les devanciers ; nous n'en citerons qu'un nombre relativement restreint, ceux où la transformation apparaît le plus nettement.
abnegare, nier un dépôt, Ben. IV, 26, 3. — Mot poétique, du reste, avant Sénèque.
acervus, appliqué à la plèbe, Ben. III, 38, 1.

acetabulum, gobelet d'escamoteur, Ep. 45, 8. — Ex. unique.

adlegare, Ben. V, 25, 4, a le sens habituel de « mettre en avant, faire valoir ». C'est à tort que le *Thesaurus* lui donne ici le sens particulier de *tribuere*, *destinare*.

adludere (spei), favoriser, Tranq. 10, 5.

adminiculum, s'il faut le lire avec Pichon (*Revue de philol.*, 1913, p. 258 sqq.), V. B. 25, 2 aurait le sens de « oreiller, coussin ». — Mais les éditeurs lisent *amiculum*.

adumbrare, dissimuler, fr. 96 (De Am. III),

anulus, boucle de cheveux, Brev. 12, 3.

auctoramentum, engagement d'un gladiateur, Ep. 37, 1. — Le mot n'est pas, du reste, très répandu ; on le trouve ailleurs chez Sénèque au sens habituel de « salaire », tantôt tout à fait dans son sens propre, comme Ben. IV, 37, 1 ; tantôt dans un sens plus ou moins fig., Ir. II, 12, 5 ; Ep. 69, 4 ; 104, 34. Ce dernier sens est à rapprocher de Cic., *de Off.* II, 42, 150.

auscultatio, espionnage, Tranq. 12, 7. — Mot d'ailleurs qui ne se trouve que dans les glossaires et dans Plaute, *Rudens*, 502.

brevis, opposé à *longus conlusor*, Ben. II, 17, 3, semble bien avoir le sens, exceptionnel il est vrai, de « rapproché », plutôt que celui de « petit » qui lui est attribué par le *Thesaurus*.

calculus, muscade, cf. *acetabulum*, Ep. 45, 8.

caliga, service militaire, Brev. 17, 6 ; Ben. V, 16, 2. — Métonymie sans doute courante ; car on la retrouve dans les inscriptions.

capillamentum, appliqué aux herbes, Ep. 86, 20 — Columelle, Pline.

caro (=*corpus*, σάρξ chez les Epicuriens ; cf. Pascal, *Bollettino di filol. class.*, p. 83-84) ; Marc. 24, 5 ; Ep. 65, 22 ; 74, 16 ; 92, 10.

caudex, Brev. 13, 4. *Plurium tabularium contextus caudex aput antiquos vocatur.*

cavillator, sophiste, Ep. 102, 20. — Déjà Cicéron avait tenté de traduire σόφισμα par *cavillatio* (cf. Ep. III, 1).

circulari, faire le charlatan, Ep. 40, 3 ; 52, 8 (Ep. 88, 40, les meilleurs mss ont *circumlatus* ; Hense, d'après un ms de Juste-Lipse, a *circulatus*).

circumagere, affranchir, Ep. 8, 7. — Le *Thesaurus* ne donne pas ce sens qui est manifestement celui qu'a ce verbe dans le passage.

circumtonsus, appliqué au style, Ep. 115, 2. — Le mot est d'ailleurs assez rare et ne se trouve avant Sénèque que dans Varron, cité par Nonius.

color, Ep. 52, 4, est intéressant ; car Sénèque emploie, sans nuance appréciable dans ce passage, *sors*, *nota*, *genus* et *color*. Ce dernier a bien déjà avant Sénèque des significations analogues, mais nulle part il n'est si complètement dépouillé de son sens primitif.

coloratus, mensonger, Ep. 16, 2.

conceptus, réservoir, N. Q. III, 15, 8 ; V, 15, 1.

conchyliatus, Ep. 62, 3, comme *pellucidus*, est généralement traduit par « vêtu de pourpre ». Le *Thesaurus* y voit un substantif féminin : *conchyliata* (s.-ent. *vestis*), mais l'antithèse y perd en vigueur.

congeries, tas d'or, Ir. III, 33, 4

conpellare, nommer, Ben. IV, 7, 1. — Ex. unique.

conpetere, dans l'expression *si ita conpetit ut...* dont le sens exact est « s'il se rencontre que... », Ep.

75, 6 ; N. Q. I, 12, 1. Le sens de *conpetere*, Ep. 84, 8, paraît également assez particulier, quoique l'incertitude du texte ne permette pas de le dégager nettement.

constitutum, loi physique, N. Q. III, 16, 3.

convenire, s'accoupler, ne se dit pas au temps de Sénèque en parlant d'êtres humains. On le trouve dans la citation de P. Sadolet (p. 88), mais il me paraît douteux que ce soit là une citation de Sénèque (cf. Haase, praef., p. IV).

corpusculum, corps chétif, V. B. 4, 4 ; Helv. 11, 7 ; Ep. 23, 6.

creta, le but de la lice, Ep. 108, 32, *hanc quam nunc in circo cretam vocamus, calcem antiqui dicebant* — Pline.

curatio, malade en traitement, Ben. VI, 16, 5. — Ex. unique.

denotare, flétrir, Ben. IV, 30, 2.

destringere, enlever avec le strigile, Ep. 122, 6.

dictare, prescrire, Ep. 121, 21.

differtus, engraisser, Helv. 11, 3.

diripere, s'arracher quelqu'un, Ir. III, 23, 5 ; Brev. 7, 8.

dispositio, économie, V. B. 22, 1.

distorquere, torturer, Ben. VII, 19, 8 ; et au fig., Ben. VII, 2, 4 ; Ep. 74, 2 ; 122, 17.

draco, chauffe-bains, N. Q. III, 24, 2. — Ex. unique. Cf. *miliarium*.

editio, publication, Ben. IV, 28, 4.

ejuratio spei, renonciation, V. B. 26, 5.

excaecare, fig., Helv. 13, 5 ; Ep. 109, 16 ; 119, 11 — Pétrone.

excessus, champ d'action, Tranq. 4, 7.

exsibilare, murmurer, Ir. III, 4, 2 — Pétrone.

exsiccare, dissiper l'ivresse, N. Q. III, 20, 5 — momifier le corps, Rem. 5, 3.

fastigium (au plur.), les grands personnages, Ben. VI, 30, 3 ; cf. Ep. 108, 13.

fidicula, instrument de torture, Ir. III, 3, 6 ; 19, 1 ; Marc. 20, 3.

finire, faire mourir, Marc. 3, 3 ; au passif, Ep. 74, 26.

finitio, définition, Ir. I, 3, 3 ; Ep. 118, 12.

formatio, formation, Ep. 117, 19. — Le mot ne se trouve guère avant Sénèque que dans Vitruve.

frugalitas, sobriété de l'écrivain, Ep. 114, 17.

generare, fig., Ep. 38, 2.

gestare, en parlant de la mère, Marc. 11, 1 — Pline.

grassari, exercer des brigandages, Ben. IV, 17, 4 — Pétrone.

gregalis, commun, Ben. I, 12, 4 ; Ep. 86, 10 — Pline.

inaedificare, fig., *ut ita dicam*, Marc. 2, 3.

inhabile iter, Ot. 3, 4, se retrouve dans le Digeste.

inritatio, penchant, Helv. 6, 6 ; Ep. 9, 17.

intempestivus, pédant, Ep. 88, 37.

intentio, accroissement, Ep. 78, 7.

intercipere, en parlant de la mort, Pol. 3, 1 — Columelle.

interversus, perverti, Marc. 22, 2.

latrunculus, pièce d'un échiquier, Tranq. 14, 7 ; Brev. 13, 1 ; Ep. 106, 11.

libramentum, équilibre, Ben. VI, 22 ; N. Q. III, 29, 5 ; d'où « axe », Ben. V, 6, 4 — Columelle.

linea, filet de chasse, Ir. II, 11, 5 ; Clem. I, 12, 5 ; cf. Hippol. 46 — Pline.

loculamentum, rayon de bibliothèque, Tranq. 9, 7.

longus, éloigné, Ben. II, 17, 3. Cf. *brevis*.

manubia, terme de la langue augurale, N. Q. II, 41, 1 et 2.

meritorius, lucratif, Brev. 14, 3 ; Ep. 88, 1.
mica, Ep. 51, 12. Les mss ont *inimica* d'où J.-Lipse a tiré *in mica*. Faut-il comprendre « petite salle à manger » comme dans Martial, II, 99, 1 ? — J'y verrais plutôt un quartier de Baies d'où le nom signifierait peut-être « Le Bijou » ou « Les Délices » (cf. la note de Friedlaender dans son édition de Martial).
miliarium, chauffe-bains, N. Q. III, 24, 2 ; IV, 9. Cf. *draco*.
ministeria, au sens concret, Ep. 26, 2 ; N. Q. I, 16, 8 — Pline.
munimentum, cuirasse, Ep. 76, 14.
nausia, dégoût, Ep. 16, 3.
nota, espèce, Brev. 13, 2 ; Ep. 15, 3, etc. Le mot devient tout à fait synonyme de *genus* (cf. plus haut *color*).
notabilis, qu'on peut distinguer, Ir. I, 2, 2 ; V. B. 12, 2 ; Ep. 56, 2 ; 84, 4 ; N. Q. III, 25, 1 ; fr. 94 (De Am. II). — Sénèque l'emploie fréquemment aussi au sens classique de « remarquable » ; cf. Ep. 5, 1 ; 33, 1, etc.
numerus, terme de lutte (prise ?), Ben. VII, 1, 4.
observatio, action d'honorer, Brev. 15, 1 — règle, Ben. IV, 6, 5 — recette médicale, Ep. 95, 29 — Pline.
obvius, prévenant, Ep. 108, 3 — Pline.
opstrepere, s'opposer à, Ep. 121, 4 — Pline.
orbita, orbite lunaire, N. Q. VII, 10, 2 — *Etna*.
ordinare, gouverner, Ot. 6, 4 ; Ep. 71, 8 ; 94, 33.
patientia=perpessio, Prov. 4, 13 ; Const. 5, 3 ; Ep. 14, 6 etc. Le sens, du reste, est un peu flottant, et dans l'ex. du *de Prov.*, Sénèque joue légèrement sur le mot.

perlucidus, vêtu d'un costume transparent, Const. 18, 3.
pernegare, refuser énergiquement, Ben. V, 17, 2.
perpetitus=*perpetuatus*, Ep. 90, 28. Bücheler y voit un mot emprunté aux formules des apothéoses.
persuasio, croyance, Ep. 95, 34 et 44 — Pline.
piscina, piscine, Ep. 86, 6.
poena, souffrance, Marc. 18, 8 ; Clem. (apud Hild. Cen., *Ep.* 1, 3), p. 260, Hosius. Cf. Emil Thomas, *Iahrbücher f. class. Phil.*, t. CXXIX [1884], p. 592 — Pline.
politura, en parlant d'une œuvre littéraire, Ep. 100, 5. — Le mot, qui ne semble se trouver avant Sénèque que chez Vitruve, se lit aussi, N. Q. VII, 31, 2.
popularis, celui qui appartient à la même secte philosophique, V. B. 13, 1.
praejudicium, préjudice, Ben. IV, 35, 2. — Sans doute, terme de droit.
praeponderare, sens neutre, Ben. VI, 4, 1 ; Clem. I, 2, 2 ; Ep. 81, 4 ; N. Q. III, 10, 3.
praeruptus sermo, Ir. I, 1, 4.
principalis, principal, Ep. 121, 13 — pris substantivement au neutre, Ir. 3, 7 ; Ep. 102, 7 ; 121, 10. — Remarquer le rapprochement avec *regius*, Ir. I, 3, 7, et le sens tout particulier que prend le mot, N. Q. II, 49, 2.
probatio, démonstration, Ben. IV, 16, 2 ; Ep. 83, 8 ; 94, 10 et 27 ; 95, 61 — Pline.
proceres, les maîtres de la philosophie, Ep. 33, 1 — Pline.
profligatus, en parlant de l'âge, Ot. 2, 2.
promovere, promouvoir, Ep. 101, 1 — Pline.
prosa oratio, Ep. 94, 27 ; L. XXII (A.-Gelle, *N. A.* XII, 2, 6) — Columelle, Pline.

prospicere, jeter un coup d'œil sur, Marc. 21, 1 ; Ep. 33, 7 ; 49, 6 ; cf. Gertz, *Studia critica...*, p. 118.
proventus, abondance, Tranq. 7, 5.
publica, prostituée, Ep. 88, 37.
publicare, publier, Ben. IV, 28, 4 ; Clem. I, 13, 4 ; Ep. 79, 17 ; fr. 36 (Aug. *Civ. dei*, VI, 10).
puerilitas, enfantillage (distingué de *pueritia*), Ep. 4, 2 ; cf. Const. 12, 1.
pulvinar, opposé à *privata domus*, désigne, Pol. 16, 4, la maison impériale.
quadragenarius, quadragénaire, Ep. 25, 1.
rapum, souche de l'arbre, Ep. 86, 17 (et 18 où L. de Ian corrige *parum* en *rapum*).
reiculus, fig., Brev. 7, 7 (Rossbach lit *reicula mancipia*, Ep. 47, 9).
remetiri, vomir, Prov. 3, 13 ; Ep. 95, 21 — repasser dans sa mémoire, Ir. III, 36, 3.
repercutere, que les poètes et les prosateurs de l'époque impériale emploient au sens propre, comme Ben. II, 17, 4 ; N. Q. V, 13, 2, est employé aussi au fig., Ir. I, 8, 7 ; Ep. 115, 6 — Pline.
retractatio, souvenir, Ep. 63, 6. Vraisemblablement Sénèque emploie ce mot pour traduire un terme grec, tel que ἀνάμνησις.
saliaris, fig., *saltus... ille, ut ita dicam, saliaris*, Ep. 15, 4 (Erasme ; *salutaris* mss).
scaturire, regorger de sources, N. Q. III, 29, 7 — Columelle.
siparium, la comédie, Tranq. 11, 8.
socialis, sociable, Ben. V, 11, 5. C'est le mot dont Sénèque se sert pour traduire ζῷον πολιτικόν, Ben. VII, 1, 7 ; Clem. I, 3, 2.
sors, sorte, Ep. 36, 4 ; 52, 3 (voir plus haut *color*).
spatha, battant d'un métier à tisser, Ep. 90, 20.

studium (au plur. et sans autre détermination), les belles-lettres, Marc. 1, 3 et 6 ; 2, 5 ; Tranq. 1, 13 ; 9, 4 et 5.

succidere, fig., être abattu (en parlant de l'esprit), Clem. II, 5, 1 (*succedere* mss) ; Ep. 71, 26 ; N. Q. VI, 2, 6 — (en parlant des choses), Ep, 71, 35.

supprimere « engloutir » n'est pas classique et n'est employé par Tite-Live qu'en parlant d'un navire ; Sénèque l'emploie en parlant d'une île, N. Q. VI, 24, 6 ; ou même de montagnes qui s'engouffrent dans le sol, Marc. 26, 6 — au fig., *supprimere se*, s'abaisser, Const. 10, 3. Cf. Troad. 262.

suspicax, badaud, Ir. II, 29, 2. Cf. *Revue de philologie*, t. XXXVII (1913), p. 96.

tabellarius, Ep. 77,1 : *Alexandrinae naves apparuerunt quae praemitti solent et nuntiare secuturae classis adventum : tabellarias vocant.*

talaria, brodequins de torture, Ir. III, 19, 1 ; cf. *fidicula* — chevilles du pied, Ep. 53, 6.

tendicula, tendeur de foulon, N. Q. I, 3, 2.

terminatio, délimitation d'un terrain, Ben. VII, 4, 3. — Inscriptions.

tormentum, rouleau pour presser les étoffes, Tranq. 1, 5. — C'est du moins ainsi qu'on traduit en général ; mais il est possible que Sénèque veuille dire que l'on torture l'étoffe pour la faire briller *(splendere cogentibus)* comme un accusé pour le faire avouer.

traditio, enseignement, Ben. VI, 17, 2.

traductio, humiliation, Ir. I, 6, 4 ; Ep. 85, 1.

transferre aliquem in se, Helv. 18, 7, semble vouloir dire « se concilier l'affection de quelqu'un ».

transmittere (mot que Sénèque emploie volontiers), passer le temps, Brev. 12, 3 ; Ep. 19, 3, Pline —

prolonger, Ep. 102, 4 — oublier, Rem. 16, 9. — Voir plus haut *permittere*.

umbraculum, au fig., Ben. VII, 10, 3 : *video istic diplomata..., vacua habendi simulacra, umbracula avaritiae quaedam* (correction très incertaine de Haase ; *umbra* mss ; *verba* ?).

vastitas, immensité, N. Q. VI, 19, 2 — Columelle, Pline.

velamentum, voile, Marc. 15, 3 — enveloppe, Ep. 102, 25 et 27 ; N. Q. V, 18, 3 (cf. Celse, VII, 18) et en particulier « vêtement », Helv. 11, 1 — fig., « moyen de dissimuler », V. B. 12, 4 ; Ep. 21, 9.

vellicare, réveiller, Ep. 20, 13 — ennuyer, Ep. 63, 1.

vestiarum, les vêtements, Tranq. 8, 8 ; Ben. III, 21, 2 — Columelle.

vindicta, vindicte publique, N. Q. I, 16, 1 — Pétrone, Pline.

Dans certains passages, l'expression est à signaler, moins à cause du sens que de l'alliance de mots qui s'y trouve, par exemple :

agitare ruinas, N. Q. VI, 1, 5.

altitudo temporis, Ep. 21, 5.

auferre pedes, Const. 19, 1 ; N. Q. IV, pr., 10.

claritas luminis, Ep. 66, 20 et 46 ; 92, 17 ; N. Q. I, 1, 11 ; VII, 15, 1.

concursatio mentis, Ep. 3, 5.

conplicare se, se blottir, Ep. 90, 14.

conprehendere limitem, V. B. 1, 2.

cultus parietum, Tranq. 9, 7.

dare se bene, se bien trouver, Ep. 36, 3 — *dare latus*, danser, N. Q. VII, 32, 3.

defectus amnium, N. Q. III, 1, 1.

disponere se, disposer de soi, Ep. 28, 6.

eruptio amnis, Ep. 41, 3 — *calidi*, N. Q. VI, 13, 6 — *vocis*, Ir. II, 35, 3 ; cf. p. 295.

facere (=agere) dies, Ep. 66, 4 — *metum*, Ep. 29, 9.

filia familiae, Helv. 14, 3. — Sans doute, terme de droit.

frequentare memoriam, Marc. 3, 2. Quoique le texte soit douteux, l'expression semble bien être telle — et dans un autre sens *frequentare aliquem*, Ep. 79, 17.

ictus sententiarum, Ep. 100, 8.

indicere, est employé avec plusieurs compléments dont certains paraissent construits par analogie avec *indicere bellum*, comme *simultates*, Ir. III, 37, 5 ; *iras*, Ir. III, 42, 2 ; *odium*, Ben. II, 17, 2 ; dans d'autres le sens est à peu près celui de « imposer », Ep. 55, 1 ; 79, 17 ; 123, 5.

ire in obscurum, Prov. 4, 3, semble à Aubert (*Rhein. Mus.* N. S. t. XXXVI [1881], p. 186), une création de Sénèque pour faire antithèse à *ire in saecula* (Silius, 32, 212 ; Pline, *Paneg.* 55).

lora patricia, les courroies du *calceus patricius* (cf. Daremberg et Saglio, art. *calceus*), Tranq. 11, 9.

occupare tempus, Tranq. 1, 13.

paria facere, Tranq. 7, 2 ; Ep. 9, 6, etc., Columelle — *reddere*, Ben. V, 6, 2 et 6.

parsimonia sanguinis, N. Q. V, 18, 9.

permittere aciem, Marc. 25, 2 (cf. Const. 3, 3) — de même *transmittere*, N. Q. VII, 26, 1.

praemittere animum, *cogitationes*, etc., Ben. VI, 23, 4 ; Ep. 5, 8 ; 91, 4.

raucus sonus, N. Q. II, 27, 2.

recondere se, Ep. 8, 1 ou *recondi* avec le sens moyen, Ep. 9, 16.

relatio gratiae, Ben. V, 11, 1 ; Ep. 74, 13 ; 81, 10.

transitus. *In transitu*, Ben. II, 8, 1 ; N. Q. III, 27, 7.

Dans certaines de ces expressions, Sénèque ne fait que donner une forme abstraite à des expressions courantes ; ainsi *claritas luminis*, *relatio gratiae*, correspondent à des verbes et à des adjectifs employés fréquemment dans le même sens. Il tient compte, en somme, de la valeur étymologique des termes employés, sans se préoccuper des significations dans lesquelles ils ont été spécialisés. C'est un souci du même genre que nous retrouvons dans un certain nombre de mots que Sénèque emploie avec leur signification propre ou générale, contrairement à l'usage des classiques et parfois même des contemporains :

aequitas, au sens mathématique, N. Q. III, 10, 3.
beneficiarius, Ep. 90, 2. Voir, p. 251.
coacervatio, V. B. 1, 3, n'est classique que comme terme de rhétorique.
coactor, Ep. 52, 4 : *quibus non duce tantum opus est, sed adjutore, et, ut ita dicam, coactore.* — Ex. unique.
concutere (manus), N. Q. II, 28, 1. — Ex. unique.
conjunctio, N. Q. II, 2, 2 ; VII, 19, 1.
contortus (turbo), Marc. 16, 7.
decurtatus (Telesphorus), Ir. III, 17, 3 — Pline.
eliquare, N. Q. III, 26, 6. — Columelle l'emploie également au sens propre ; le mot est aussi chez Perse. Les autres exemples qu'on en connaît sont postérieurs à Sénèque.
exolescere, N. Q. VII, 12, 8 — Columelle, Pline.
explendescere, N. Q. II, 23, 1 — Pline.
extenuatio, N. Q. II, 57, 2. — Habituellement, comme *coacervatio*, terme de rhétorique.
facilitas (aquarum), N. Q. II, 7, 2 — Pline.
grandinare, N. Q. IV, 4, 1. — Terme très rare.

igniculus, Ep. 92, 5 et 17 ; N. Q. VII, 30, 4 — Pline.
intemperantia (caeli), Const. 9, 1 ; N. Q. VII, 28, 1 — Columelle.
intercurrere, N. Q. VII, 13, 1 — Pline.
laxamentum, N. Q. V, 3, 3 ; VI, 18, 3.
nutrimentum, N. Q. III, 27, 2 ; VII, 9, 1.
obdurare, N. Q. III, 20, 3.
permeare, N. Q. II, 9, 4 — Columelle, Pline.
petitor, Ot. 1, 3 — Lucain. Dans Aug. *Civ. dei*, VI, 10 (fr. 39), il a le sens de « prétendant » qui ne se trouve pas avant Apulée.
praescriptum, Ep. 94, 9 et 51.
punctum, piqûre, Ep. 70, 16.
quaesitor, Ep. 119, 5.
titubatio, Ep. 95, 16.
transcursus, Ben. V, 6, 4 ; N. Q. II, 7, 1 ; III, 24, 1 ; VI, 3, 3.

* * *

Certains mots que l'on croirait nouveaux sont attestés par Sénèque lui-même comme existant avant lui. La différence qui s'établit entre un terme qualifié néologisme et un mot rare ne provient donc souvent que de la disparition d'un texte. Au contraire, si un mot ne se lit que sporadiquement chez les prédécesseurs, les contemporains, les successeurs immédiats d'un écrivain, on ne risque pas trop de se tromper en le jugeant rare à cette époque, au moins dans la langue écrite. J'ajoute donc à la liste précédente un petit nombre de mots déjà connus avant Sénèque, mais qui, de Cicéron à Tacite, apparaissent chez un seul auteur réputé, le plus souvent une fois, ou dans deux ou trois passages d'écrivains de second ordre.

Formes rares :

alienigenus, Ep. 108, 22, est sans doute une forme archaïque refaite ou reprise à l'époque impériale, peut-être à Valère-Maxime, qui l'affectionne.
conversare, Ep. 62, 1, est déjà dans Cicéron, *Timée* 8 (27).
inceptus, subst., Ep. 108, 15.

Dérivation impropre :

diurnum, subst. *(=diarium)*, Ep. 80, 8, est déjà dans Sénèque le P., *Controv.* V, 33.
unguentarius, adj., Ep. 108, 4.

Substantifs dérivés :

aqualiculus, Ep. 90, 22, a été rejeté par Bücheler et par Hense qui écrivent d'après *B aequali ejus*. Je préfère la leçon de ς adoptée par Haase, d'abord parce que je ne vois pas ce que vient faire *aequali*, ensuite parce qu'il me paraît plus facile d'expliquer d'où vient la leçon *aequali ejus* que la glose *culi*.
aspernatio, Ep. 82, 15 ; 121, 21. — Cic., *Tusc.* IV, 31.
centunculus, haillon, Ep. 80, 8.
conditivum, Ep. 60, 4 ; 82, 2. N'apparaît comme substantif que dans les inscriptions.
conploratio, Pol. 14, 2. — Mot de Tite-Live.
consectatio, Ep. 88, 37.
contemptrix, Ben. IV, 2, 4 ; Ep. 88, 29.
dehonestamentum, Const. 19, 3, qui est déjà dans Salluste (*Hist.* I, fr[ts] 55, 21 et 88, éd. Maurenbrecher) pourrait avoir été repris à celui-ci par Sénèque, car il est fréquent chez Tacite.

dominator, Ep. 107, 11. — Si l'on compare le passage avec celui de Cicéron, *de Nat. deor.*, II, 4, il semble que le mot, appliqué par les deux écrivains à Jupiter, appartient au style élevé et probablement à la poésie.

exprobrator, Ben. I, 1, 4, est dans Sénèque le P., *Controv.* 21.

flexura, Ben. III, 28, 2 ; Ep. 71, 20.

fluctuatio, Ir. II, 35, 3 ; Tranq. 1, 17 ; Ep. 120, 20.

honestamentum, Ep. 66, 2.

intercursus, Ben. V, 6, 5 ; N. Q. I, 3, 3 ; III, 27, 10.

lamella, V. B. 21, 3 ; Brev. 12, 2.

quassatio, N. Q. III, 11, 1 ; 15, 4.

temperator, V. B. 14, 1.

tralatus, Tranq. 1, 8.

vestigator, Ben. III, 26, 2. L'expression a, d'ailleurs, quelque chose d'original.

Adjectifs dérivés :

aditialis, Ep. 95, 41 (123, 4, Erasme a corrigé *adiali* que donnent les mss en *aditiali*).

aeruginosus, Brev. 12, 2, semble emprunté à Sénèque le P., *Controv.* I, 2, 24.

clamosus, Ir. I, 4, 2 : *cetera quae pluribus aput Graecos nominibus in species iram distinguunt, quia aput nos vocabula sua non habent, praeteribo, etiam si amarum nos acerbumque dicimus, nec minus stomachosum, rabiosum, clamosum, difficilem, asperum, quae omnia irarum differentiae sunt.* Le mot semble donc moins rare que les textes ne le feraient supposer.

collecticius, N. Q. III, 7, 3 ; VII, 23, 2.

conlaticius, Marc. 10, 1 ; ne se trouve avant Sénèque que dans les inscriptions.

controversiosus, Ep. 85, 24.
hircosus, Ep. l. XXII (=A.-Gelle, XII, 2, 11).
imaginarius, Ep. 20, 13 ; 58, 27.
licentiosus, Mor. 15=Woelfflin, 133.
sensibilis, Ep. 124, 2.
verticosus, N. Q. VII, 8, 2.

Les **comparatifs et superlatifs d'adjectifs** ou d'adverbes, d'un emploi rare avant Sénèque, paraissent assez nombreux, mais il n'est guère utile de les relever, car rien ne peut être plus accidentel que l'absence de telle ou telle forme de ce genre chez les bons écrivains ; je ne citerai donc que le superlatif *tutissime*, Ep. 104, 23, parce que la forme la plus fréquente est *tutissimo*.

Adverbes dérivés :

laboriose, Ep. 82, 2.
nasute, Ben. V, 6, 6.
particulatim, Ep. 24, 14 ; 94, 3 et 31.

Verbes dérivés :

focillare (ou peut-être *refocillare*), Ep. 13, 14.
forare, Ep. 79, 3 ; Brev. 10, 5 (ce dernier dans un sens métaphorique exceptionnel).
linteatus, V. B. 26, 8.
saccare, Ep. 86, 11.

Composés :

adtemperare, Ep. 30, 8.
conmordere, V. B. 26, 6. Mot très rare qui n'apparaît avant Sénèque que chez son père, *Controv.* IX, 6 (29), 2.

consipere, Ir. III, 13, 4 ; N. Q. VI, 29, 2 (Const. 16, 3 : *consipiente*, Ruben ; *conspiciente* A).
inagitatus, Ep. 75, 17 ; N. Q. III, 11, 5. — Sén. le P., *Suas*, 1.
incoactus, Ep. 66, 17.
inconveniens, V. B. 12, 3.
inexuperabilis, V. B. 27, 3 ; Ep. 85, 19 ; 111, 2. — Paraît avoir été emprunté à Tite-Live.
pertritus, Ep. 63, 12, avec le sens de « banal » qui est déjà dans Sénèque le P., *Controv.* VII, 3 (18), 7.
suboriri, Pol. 12, 3.
subputare, Ep. 88, 26.

Sens ou expressions rares :

conlatio, réunion, fusion, Brev. 15, 5.
dissignator, ordonnateur des pompes funèbres, Ben. VI, 38, 4 ; cf. p. 212.
inpendium, fig., dans les expressions *inpendio vitae*, *temporis*, Marc. 5, 2 ; Ep. 45, 12.
inprobus est appliqué par Sénèque à certains substantifs avec lesquels on ne le trouve guère ailleurs, tels que *imber*, N. Q. IV, 4, 3 ; *lumen*, Ep. 94, 20 ; *color*, Ep. 114, 21 ; *translatio*, Ep. 108, 35.
inquisitor, chercheur, N. Q. VI, 13, 2 ; VII, 3, 3 ; cf. *quaesitor*, p. 286.
magisterium, royauté de la table, Ep. 15, 3, comme dans Cicéron, *De Sen.* 14 (46).
obdurescere, sens propre, N. Q. III, 11, 5.
ordinarius, n'apparaît guère avant Sénèque que dans des expressions consacrées par la langue politique et juridique. Sénèque l'applique à toutes sortes de mots et lui donne un sens plus général, soit « de premier ordre », Ep. 110. 1 *(deus)* ;

53, 9 *(philosophia)*, — soit « régulier », Ep. 7, 4 *(paria gladiatorum)* ; 39, 1 (*ratio*, procédé, méthode) ; N. Q. VII, 2, 3 *(ignes)* ; 30, 2 *(sidus)*.

pervius, fig., Ben. II, 29, 5 ; Ep. 102, 22.

probare, éprouver, Prov. 5, 10 ; Ep. 9, 9.

raritas, plur., cavités, N. Q. VI, 23, 1.

remiscere, sens propre, Const. 7, 4 — fig., Ep. 71, 16 ; N. Q. IV, 5, 2.

replicare, refléter, N. Q. I, 3, 7 (traduit ἀνακλᾶσθαι, Aristote, *Météor.*, 3, 4) ; II, 10, 3.

strictus, énergique, Ben. IV, 37, 3.

VII

La liste qui va suivre contient quelques exemples de mots techniques. Ce ne sont pas à beaucoup près tous ceux que l'on pourrait extraire de l'œuvre de Sénèque. D'abord quelques-uns figurent sous d'autres rubriques. La poésie notamment s'est constitué, grâce au vocabulaire des métiers et de la religion, des trésors dans lesquels plus d'une fois Sénèque est allé puiser. Mais pour déterminer si Sénèque a pris directement ou par l'intermédiaire des poètes tel ou tel mot aux artisans ou aux prêtres, c'est une tâche bien souvent impossible. D'autre part, certaines disciplines, le droit et la religion en particulier, occupent une place si grande dans la vie des Romains que le vocabulaire spécial dont elles usent leur est assez familier et ne leur fait pas comme à nous l'effet d'un jargon déplacé dans la conversation des honnêtes gens. De très bonne heure, la littérature s'en est emparée ; des écrivains illustres, Cicéron, Tite-Live en ont donné l'exemple,

si bien que les termes techniques ne peuvent guère choquer les contemporains de Sénèque ; certains, même dans leur sens propre ou métaphorique, sont trop bien passés dans l'usage courant pour qu'il me paraisse utile de les mentionner ici.

Très rares sont les termes empruntés soit aux **travaux domestiques**, soit aux **professions très humbles** ; on peut classer toutefois parmi eux :

discoquere, Ep. 122, 3.
excaecare, boucher un trou, cf. p. 277.
excoquere, terme emprunté à la teinturerie, N. Q. I, 3, 13.
figulus, Ep. 90, 31.
fornicatio, Ep. 95, 53.
percolare, N. Q. I, pr., 4.
striatus, N. Q. I, 7, 1 (conjecture de Gronov ; *stricta* mss).
subtemen, Ep. 90, 20, appartient aussi bien à la poésie qu'au tissage.
subula, Ep. 82, 24 ; 85, 1.
suspensura, Ep. 90, 25.
trama, Ep. 90, 20, est surtout employé au fig.

Il n'en est pas de même de l'**agriculture**, la profession des anciens Romains, qui fut toujours honorée de leurs descendants et eut pour chantre Virgile. Sénèque, l'opulent propriétaire de Nomentum, se déclare lui-même « viticulteur passionné » (N. Q. III, 7, 1). Les termes propres à la vie rustique ne sont donc pas rares chez lui ; mais je n'en citerai que quelques-uns qui me paraissent moins répandus et plus caractéristiques :

circumfodere, Ep. 12, 2.

coalescere, au sens propre, se dit surtout des plantes ; mais Sénèque lui donne plus d'extension, Ep. 84, 4 ; 124, 10 ; N. Q. III, 25, 10 (*colluerunt* mss).
defricare, terme d'élevage, Ep. 87, 10.
folliculus, Ep. 124, 11 ; N. Q. V, 18, 13 : *(velamenta frugum) folliculos agricolae vocant.*
frutex, N. Q. II, 28, 2.
milium, Ep. 86, 16.
proscindere, V. B. 9, 2 ; Ep. 90, 21.
retorridus, Ir. III, 15, 4 ; Ep. 12, 2 ; 86, 18. Sénèque l'applique aussi, sans doute par métaphore, à la main, Ep. 66, 51 ; 95, 16.

Sénèque n'est pas un soldat ; il connaît seulement du métier des armes ce que personne, parmi les maîtres du monde, n'a le droit d'ignorer ; et s'il use souvent des expressions de la **langue militaire,** c'est des plus connues et des plus banales ; je ne vois guère à citer que :

causarius, avec le sens général de « débile », Marc. 11, 4 ; Ep. 68, 7 ; N. Q. I, pr., 4.

En revanche, Sénèque fut avocat ; d'ailleurs la loi écrite et la loi morale, la jurisprudence et l'ethique se coudoient si fréquemment, que les emprunts à la **langue du droit et des affaires** abondent chez lui. Il parle à la fortune comme à un contractant (Tranq. 11, 3) : « *quia ita imperas, do, cedo gratus libensque*... ; *ego vero factum signatumque argentum domum familiamque meam reddo restituo.* » Voici, à titre d'exemples, quelques mots qu'on ne trouve pas chez Cicéron, ou tout à fait exceptionnellement :

advocatio, est bien chez le grand orateur, mais il prend souvent chez Sénèque le sens non classique de « délai », Marc. 10, 4 ; Ep. 22, 11 ; N. Q. VII, 10, 1.

cedere, N. Q. II, 1, 5 : *haec quaestio cedet superioribus et, ut ita dicam, meliorem condicionem sequetur.*

circumscriptor, Tranq. 8, 4.

curator, curateur, Ben. IV, 16, 2.

delegatio, Ep. 27, 4.

dominium, Sénèque lui donne un sens juridique, Ben. VII, 5, 1 (cf. 6, 3) ; mais il le prend le plus souvent comme synonyme de *dominatio* ; ainsi Ben. IV, 18, 3 ; Ep. 66, 23 ; 90, 27 ; 92, 32 ; N. Q. II, 32, 8 ; une fois même au sens exceptionnel de *dominus*, V. B. 4, 4.

ejurare liberos, Marc. 19, 2 ; Ben. VI, 4, 2.

exolutio, Marc. 19, 5.

obponere, hypothéquer, Ben. VII, 15, 1.

proprietas, Ep. 73, 7 ; Ben. VII, 4, 2 ; 6, 2 (et comme terme de grammaire, N. Q. III, 18, 7).

siremps, Ep. 91, 16 (correction de Cujas ; les mss ont *seremiles*).

taxatio, évaluation par l'accusé ou l'une des parties, Ben. III, 10, 3.

transcribere (au fig.), Ep. 4, 2 ; N. Q. I, pr., 17.

vis major, Ben. IV, 39, 4 ; Ep. 22, 5.

Termes de médecine :

Les moins fréquents chez les auteurs non spécialistes sont les suivants :

accessio, accès de fièvre, Ben. II, 14, 3 ; Ep. 72, 6 ; 85, 12 ; N. Q. VI, 18, 6.

alienatio, égarement, Ep. 78, 9.
angina, Ep. 101, 3.
collectio, amas d'humeurs, Ep. 68, 8.
coloratus, qui a bon teint, Const. 13, 2.
comitiale vitium (l'épilepsie), Ir. III, 10, 3.
compositio remediorum, Ben. IV, 28, 4.
dejectio, Ep. 120, 16.
destillatio, Ep. 75, 12 ; 78, 1 et 19 ; 120, 16.
digerere, Ep. 95, 19.
eruptio pusularum, Ep. 72, 5 — et au fig., Clem. I, 2, 2.
exsaniare, Ep. 86, 6.
febricitare, Ben. IV, 39, 3 ; Ep. 85, 4.
lancinatio, Clem. II, 4, 2.
mucus, N. Q. III, 15, 2.
phtisis, Ep. 75, 12 ; 91, 5.
purulentus, Ep. 57, 5 ; 95, 25.
refectio, Tranq. 17, 6 ; Ep. 78, 17.
secundae, Ep. 92, 34 (Ep. 102, 27, Bücheler lit : *pereunt secundae* (mss *saepe*) *velamenta nascentium*).
suffusio, Ep. 85, 5 ; 94, 19 ; 95, 16.
suppuratio, Ep. 14, 6.
ulcusculum, Ep. 72, 5.
vertebra, Ep. 78, 9.
vitiligo, N. Q. III, 25, 11.
vulva, N. Q. III, 25, 11.

Termes empruntés à la religion :

attestatus, N. Q. II, 49, 2. Voir le passage au mot *adterraneus*, p. 254.
auspicari, fig., Marc. 11, 4 ; Ep. 47, 10 ; 83, 5.
dedicare se, fig., Pol. 7, 2 ; Ep. 53, 8 ; cf. Brev. 10, 4.

operari, fig., Brev. 12, 4.
pollingere, fig. V. B. 7, 3.
sacrilegium, Ben. VII, 7, 3 ; Ep. 87, 22 sqq. — au fig. ,V. B. 27, 1 ; Ben. I, 4, 4.
tripudiare, fig., Tranq. 17, 4 ; N. Q. VII, 32, 3.

Termes scientifiques :

bullire, N. Q: VI, 31, 3.
cardo, point cardinal, N. Q. V, 17, 2.
congelare, N. Q. II, 53, 1.
fermentum, Ep. 84, 4 : *quidam existimant conditura et dispositione in hanc qualitatem verti (mel)... non sine quodam, ut ita dicam, fermento, quo in unum diversa coalescunt.*
glutinare, N. Q. VI, 26, 1.
gypsum, N. Q. III, 25, 1.
minium, N. Q. III, 18, 5.
nitrum, N. Q. III, 20, 2 ; 24, 4.
Enfin *acutae gravesque* (s.-ent. *voces*), Ep. 88, 9, peut être considéré comme une ellipse familière à la langue des musiciens.

VIII

Sénèque emploie très souvent des mots latins auxquels il donne un sens précis équivalent à un terme grec qui a pris, lui aussi, une valeur technique. Dans quelle mesure est-il l'inventeur de ces significations spéciales ? C'est ce qu'il est bien difficile de déterminer, puisque la plus grande partie de la littérature philosophique qu'ont produite les Romains avant Sénèque est perdue pour nous.

Voici, du moins, quelques mots que Cicéron n'emploie pas avec cette valeur.

Termes scientifiques :

Ils sont surtout fréquents dans les N. Q. où Sénèque a besoin de désigner différentes espèces de météores.

area = ἅλως, N. Q. I, 2, 3.
capra = αἴξ, N. Q. I, 1, 2.
clipeus, N. Q. I, 1, 15 ; VII, 20, 2.
columna = κίων, Ep. 94, 56 ; N. Q. VI, 26, 3 ; VII, 20, 2.
corona = ἅλως, N. Q. I, 2, 1 ; 15, 6 et 7.
finitor = ὁρίζων, N. Q. V, 17, 3 : *hunc circulum Graeci* ὁρίζοντα *vocant, nostri finitorem esse dixerunt.*
haedus = ἔριφοι (la constellation des chevreaux), N. Q. I, 1, 2.
puteus, N. Q. I, 14, 1 (conj. de Gercke et de Rossbach ; mss : *ut ei*).
trabs = δοκός, Ben. III, 29, 5 ; Ep. 94, 56 ; N. Q. I, 1, 5, etc.
tuba = σάλπιγξ, N. Q. VII, 21, 1.
virga = ῥάβδος, N. Q. I, 9, 1 ; 10 ; 11, 1.

Quelques-uns de ces mots, comme *area* ou *capra*, sont uniques en ce sens ou exceptionnels ; d'autres, au contraire, se lisent aussi chez Pline : ainsi *clipeus*, *corona* ; d'autres enfin, tels que *columna*, *trabs*, sont déjà avant Sénèque chez les poètes, et en particulier chez Manilius.

Certains termes traduisent des noms scientifiques de maladies, par ex. :

suffusio = ὑπόχυσις, Ep. 94, 19. Voir p. 295.

suspirium = ἆσθμα, Ep. 54, 1 et 6 (ou λειποψυχία suivant Bickel qui renvoie à Rohde, *Psyche*[3] p. 8, Rem. 3). Il semble bien, d'après le passage, être de l'invention de Sénèque.
vis subita et umor = ἐπιφορά, Ep. 64, 8.

Mettons à part, Ep. 88, 20 : *litteratura* « *ut antiqui vocabant* » = *grammatice* et Ep. 8, 9 : *magistratus* = *archon*, qui pourtant avait été employé par Cicéron.

Termes philosophiques :

Sénèque s'applique à rendre par des expressions ou des mots latins autant que possible synonymes de ceux qu'employaient les Grecs des notions précises de la philosophie, et en particulier de la doctrine stoïcienne ; ces mots ne sont pas toujours ceux que Cicéron a employés avant lui ; on trouvera ici les plus caractéristiques que nous ayons pu identifier. La plupart de ces identifications ont déjà été faites par von Arnim (*Stoicorum veterum fragmenta*, Leipzig, 1903-5).

adfectus, Ir. I, 16, 7 = πάθος, Diog. Laerce, VII, 110.
circumstantia. Hanc (aquarum facilitatem) circumstantiam nostri, graeci ἀντιπερίστασιν *appellant*, N. Q. II, 7, 2.
civilis (pars philosophiae), Ep. 89, 10 = τὸ πολιτικόν, Diog. VII, 41 ; cf. p. 126.
communis sensus, Ep. 5, 4 = τὸ κοινωνικόν, Orig. *Cont. Cels.* VIII, 50, ou ὁμόνοια Clem. Al. *Strom*, p. 451 — *communes sensus*, Ep. 9, 21 ; 95, 61 = κοιναί ἔννοιαί Al. Aphr., *De mixt.*, p. 216, 14, Bruns.
conposita (corpora), Ep. 102, 6 ; N. Q. II, 2, 3 =

συναπτόμενα, Plut., *Praec. conj.* 34 ; Sext., *Adv. math.* IX, 78.

conposita mens, Ep. 2, 1 = εὐταξία, cf. Zeller, t. IV, p. 157, n. 1.

constantia, Ep. 67, 10 = καρτερία, Andronicus περί παθῶν, p. 28, 1, Schuchardt.

continua (corpora), Ep. 102, 6 = ἡνώμενα. Sext., *Adv. math.* IX, 78.

cupiditas doloris reponendi, Ir. I, 3, 3 = ὄρεξις ἀντιλυπήσεως. Arist. περὶ ψυχῆς, p. 403 à 30.

elementa, Ir. II, 19, 1 = στοιχεῖα, Aetius, I, 3, 25 (Diels, *Doxogr. gr.*, p. 289).

emittere se, Ep. 70, 5 = ἐξάγειν ἑαυτὸν, Plut. *Stoic. rep.* 18, 5.

enuntiatum, *enuntiativum*, *effatum*, Ep. 117, 13 = λεκτόν, Sext. *Adv. math.* VIII, 11.

essentia, Ep. 58, 6 = οὐσία, cf. p. 121.

facere = ποιεῖν τι, Sext. *Adv. math.* VIII, 263 ; cf. Plut., *Commun. notit.*, 45, 2. — Sénèque dit aussi, Ep. 113, 2 : *agere aliquid.*

fieri : *ex quibus omnia fiunt... unde fiat aliquid... a quo fit*, Ep. 65, 2 = ἀρχαί... τὸ πάσχον... τὸ ποιοῦν, Diog. VII, 134.

firmitas animi, Ep. 20, 1 = καρτερία, Stob., *Ecl.* II, 60, 9, W. Cf. *constantia.*

formare, Ep. 65, 2 = σχηματίζειν, Plut., *Stoic. rep.* 34.

fundamenta virtutis, Ep. 108, 8 = ἀφορμαὶ πρὸς ἀρετήν, Stob., *Ecl.* II, 116.

generalis, Ep. 58, 12 = γενικώτατος, Diog. VII, 61 — *genus magis principale*, Ep. 58, 13 = γενικώτερος, Alex. Aphrod., *Top.* IV, p. 155.

humanitas, Ep. 5, 4 = φιλανθρωπία, Clem. Al. *Strom.*, p. 451.

inane, N. Q. II, 7 = τὸ κενόν, ne mériterait guère une

mention, si Sénèque ne semblait y substituer *vacuum* aux cas obliques ; cf. *ibid. (multum vacui)* et Ot. 5, 6.

inopinata, Ep. 81, 11 = παράδοξα.

inpatiens, Ep. 9, 1 = ἀπάθης. Cf. *inpatientia* dans le même passage.

inpetus, Ir. II, 3, 4 ; Ep. 113, 2 et 18 = ὁρμή, Stob., *Ecl.* II, 86, 17.

intentio, N. Q. II, 8 ; VI, 21, 1 ; cf. Helv. 8, 3 = τόνος Plut., *Commun. notit.*, 49, 2.

mixtura elementorum, Ir. II, 19, 1 = μῖξις, Diog. VII, 142.

(materia) patiens (dei), Ep. 65, 23 = τὸ πάσχον, Diog. VII, 134.

certa rerum (mss *certarum*) *persuasio*, Ep. 95, 62 = φαντασία καταληπτική, Sext. *Adv. math.* VII, 248.

possessio, Ep. 87, 39 = ἕξις, Simplicius *in Aristot. cat.*, f. 100 B, éd. Bas.

potestas, Ir. II, 19, 1 = ποιότης — *fervida* = τὸ θέρμον *frigida* = τὸ ψυχρόν — *arida* = τὸ ξήρον, Galien, *Introd. seu medicus*, 9 vol. XIV, p. 698, Kuehn.

praecedens (causa), Ep. 87, 31 = προκαταρκτικὸς (αἰτία), Clem. Al., *Strom.* VIII, 9.

praesumptio (omnium hominum), Ep. 117, 6 = πρόληψις (ἡ κοινή), Plut., *Commun. notit.*, 3, 1.

principale, Ir. I, 3, 7 ; Ep. 113, 23 = τὸ ἡγεμονικόν, Diog. VII, 159 ; Aetius, *Plac.* IV, 21 (Diels, p. 410 sq.).

producta « *ut nostra lingua utar* », Ep. 74, 17 = προηγμένα Diog. VII, 10, 5 ; cf. Cic., *de Fin.* III, 15 sq.

profectus, Ep. 20, 1 ; 72, 9 = προκοπή ; cf. Plutarque, p. 76 D.

proprietas, Ep. 118, 14 = διάθεσις. Simplicius, *in Arist. cat.* f. 61 B, éd. Bas.

quodammodo se habens, Ep. 113, 2 = πως ἔχων, Simplicius, *ibid.*
res quae dicuntur, Ep. 89, 17 = πράγματα dans le *Catalogue des ouvrages de logique de Chrysippe* (Diog. VII, 190).
secundum naturam vivere, Ep. 5, 4, etc. = τὸ ὁμολογουμένως ζῆν, Stob., *Ecl.* II, p. 75, 11 W.
significationes, Ep. 89, 17 = σημαινόμενα, Diog. VII, 62.
structura verborum, Ep. 89, 9 = συνταξις, Denys d'Hal., *de Comp. verb.*, p. 31 K.
studium (virtutis), Ep. 89, 8 = ἄσκησις (ἀρετῆς). Aetius, *Plac.* I, procem. 2 (Diels, p. 273).
tenor vitae per omnia consonans sibi, Ep. 31, 8 = διάθεσις ὁμολογουμένη Diog. VII, 89.
tranquillitas = εὐθυμία ; cf. Tranq. 2, 3.
profunda vastitas, Ot. 5, 6 = τὸ κένον ἄπειρον. Diog. VII, 140.
verba, Ep. 89, 17 = σημαίνοντα, Diog. VII, 62.
versare, Ep. 65, 2 = τρέπειν, Sext., *Adv. math.* IX, 11.
vis omnium seminum, Ep. 90, 29 = σπερματικὸς λόγος, Diog. VII, 135.
vocabula quibus dicuntur, Ep. 89, 17 = λέξεις. Cf. plus haut *res quae dicuntur*.

Il serait sans intérêt de reproduire tous les termes grecs employés par Sénèque ; on en trouvera la liste complète dans l'article de Bickel ; quelques-uns, d'ailleurs, avaient obtenu depuis plus ou moins longtemps droit de cité à Rome, par exemple *aer*, *syllaba*, *theatrum*. Je me contenterai de citer ceux qui ne se trouvent pas avant Sénèque ; encore laisserai-je de côté ceux qu'il mentionne expressément comme grecs (les dérivés nouveaux de mots grecs déjà employés figurent dans la liste des néologismes).

aetiologia (ou *ethimologia ?* que donnent les mss), Ep. 95, 65, est accepté par Sénèque, parce que des grammairiens l'avaient déjà adopté.

analecta, Ep. 27, 6.

apyrinus, Ep. 85, 5 : *apyrina dicuntur non quibus nulla est duritia granorum, sed quibus minor* — Columelle, Pline.

archimimus, fr. 36 (Aug., *Civ. dei*, VI, 10).

astronomia, Ep. 95, 10 — Pétrone.

boletus, Ep. 95, 25 ; 108, 15 ; N. Q. IV, 13, 10 - Pétrone, Pline.

ceroma, Brev. 12, 2 ; Ep. 57, 1.

ceryx, Tranq. 4, 5. — Ex. unique.

chalazophylax, N. Q. IV, 6, 2, n'est rapporté ni par Bickel, ni par aucun dictionnaire latin. Il est probable pourtant, les manuscrits le donnant en latin et à peu près intact, qu'il était en caractères romains dès l'origine.

characterismos, Ep. 95, 65 : *quidam (descriptionem cujusque virtutis) characterismon vocant.*

chasma, N. Q. I, 14, 1 ; VI, 9, 2 — Pline.

colossus, Ep. 76, 31 — Pline.

crisis, Ep. 83, 4.

crustallinus, Ep. 119, 3 — et comme substantif pluriel (Pline), Ben. VII, 9, 3 ; Ep. 123, 7 — au sing. (exceptionnel), Ir. III, 40, 2.

cyparissias (texte douteux), N. Q. I, 15, 4.

diadumenos, Ep. 65, 5.

ectypus, Ben. III, 26, 1 — Pline.

epigrus, que Scaliger lit, Ben. II, 12, 2, où les mss ont *pigros*.

euronotus, N. Q. V, 16, 6 (εὐρόνοτος suivant Gercke).

haphe, Ep. 57, 1.

hiera, Ep. 83, 5.

hippoperae, Ep. 87, 9.
hyperbole, Ben. VII, 23, 1 et 2.
iconismus « *ut publicanorum utar verbo* », Ep. 95, 66. — Ex. unique.
lychnobius, Ep. 122, 17. — Ex. unique.
mathematice, Ep. 88, 28.
megistanes, Ep. 21, 4.
paedagogium, V. B. 17, 2 ; Tranq. 1, 8 ; Ep. 123, 7 — Pline.
pantomimicus, Ep. 29, 12. — Ex. unique.
pantomimus, Ir. I, 20, 8 ; Ep. 47, 17 ; 95, 56 ; N. Q. VII, 32, 3. — *Pantomima* (Ex. unique), Helv. 12, 6.
parabola, Ep. 59, 6.
parhelion, que Sénèque emploie faute de mieux, N. Q. I, 11, 3 ; 13, 1. — Seuls exemples.
pausarius, Ep. 56, 5.
phaecasium, Ben. VII, 21, 1. Pétrone ; — *phaecasiatus*, Ep. 113, 1.
pithias, N. Q. I, 14, 1 ; 15, 4.
pogonias, N. Q. I, 15, 4.
progymnastes, Ep. 83, 4. — Ex. unique.
proxeneta, Ep. 119, 1.
psychrolutes, Ep. 53, 3 ; 83, 5 — Seuls exemples.
sciron, N. Q. V, 17, 4, nom d'un vent, auquel on peut joindre ce vent apulien, que les manuscrits appellent *cagreus*, et les éditeurs *crageus* ou *cataegis*.
sophisma, qui est dans Cicéron, *Ac.* II, 75 n'est intéressant que parce que Sénèque lui a cherché vainement un équivalent latin, Ep. 111, 1 ; en désespoir de cause, il l'a adopté, Ep. 45, 8 ; 87, 38.
sphaeromachia, Ep. 80, 1.
spondylus, Ep. 95, 26.

stemma, Ben. III, 28, 2 ; VII, 3, 1 ; Ep. 44, 1 — Perse.
stomachicus, Ep. 24, 14.
struthocamelus, Const. 17, 2 : *cum illum Corbulo struthocamelum depilatum dixisset.*
syllogismus, Ep. 83, 18 ; 108, 12 ; 113, 26. — Sén. dit également *collectio*, Ep. 48, 6 ; 82, 9 ; 85, 3 ; N. Q. V, 8, 2 ; ou *interrogatio*, Ep. 82, 9.

En dehors de ces mots dont nous ne trouvons pas trace chez les auteurs latins avant Sénèque, on peut en citer quelques-uns qui, employés précédemment, mais pas par des écrivains classiques, pourraient aussi bien se placer dans les chapitres précédents :

aesopeus (logus), Pol. 8, 3 — Phèdre.
chamaeleon, N. Q. I, 5, 7 — Celse, Pline.
crypta, Ep. 57, 1 — Varron, Vitruve.
graphium, Clem. I, 15, 1 ; N. Q. IV, 6, 3 — Pline.
machaera, Ben. V, 24, 3 — Plaute.
naumachia, Ep. 70, 26 — Lucilius.
phoenicopterus, Ep. 110, 12 — Celse, Pline.
platanon, Ep. 55, 6 — Vitruve, Pétrone (*platanus*, Cic.).
pycles, N. Q. IV, pr., 8 — Phèdre. Le mot latin est *pugil*, mais il s'agit ici d'un Grec ; le mot n'est pas cité dans Bickel.
stigma, Ben. IV, 37, 3 — Vitruve, Pétrone, Pline, Cicéron (*de Off.* II, 7, 25) dit déjà *stigmatias.*
stropha, Ep. 26, 5 — Phèdre.

Terminons par quelques mots qui, employés déjà avant Sénèque, n'ont cependant pas le même sens chez lui que chez ses prédécesseurs :

diploma, papier garantissant une créance, Ben. VII, 10, 3.

lampas, météore, N. Q. I, 15, 4.

malacia « bonace, calme plat » est dans César (*B. G.* III, 15) au sens propre ; ce mot, d'ailleurs rare, et qui est sans doute un terme de marine, est pris métaphoriquement, Ep. 67, 14.

organum, orgue, Ep. 84, 10 ; 87, 12 et 14.

siparum, partie de la voile d'un navire, Ep. 77, 1 et 2.

CHAPITRE III

La syntaxe de Sénèque.

Dans une étude détaillée de la syntaxe annéenne, ce serait d'une méthode défectueuse de séparer les tours propres à l'époque impériale, les constructions d'origine poétique et ce qui est imputable à la langue poétique. On en arriverait à placer sous des rubriques différentes des particularités syntactiques de même ordre ; surtout on établirait une distinction trop souvent factice et arbitraire. Car il n'est pas douteux que la poésie ait fréquemment emprunté ses tours aux habitudes populaires et que les déformations qui se produisent dans la syntaxe latine au I[er] siècle aient pour origine à la fois l'influence poétique et l'invasion de la langue populaire dans la littérature.

Je me bornerai donc à passer en revue les différentes parties de la syntaxe (1), en marquant à propos de chacune d'elles quelle a été la position adoptée par Sénèque à une époque où la syntaxe tend précisément à s'altérer profondément. Tantôt nous le

(1) J'ai suivi, en général, l'ordre adopté dans la Syntaxe comparée de Riemann et Goelzer. Excellent pour une histoire de la syntaxe, il l'est moins pour qui se préoccupe de l'étudier à un moment déterminé ; je m'en écarte donc parfois (notamment dans l'étude des propositions circonstancielles) pour prendre celui de la grammaire latine de Riemann.

verrons hardi et profondément moderne, tantôt, au contraire, timide et respectueux de la tradition. Dans certains cas ce sont les divergences, dans d'autres les ressemblances avec la génération de Cicéron qu'il conviendra de noter avec plus de soin.

Un des points les plus intéressants d'une pareille étude, c'est la détermination des cas où il faut conserver la leçon des bons manuscrits, quelque étrange et incorrecte qu'elle puisse paraître. C'était jadis chose fort simple. On corrigeait résolument toutes les constructions trop dures, trop hardies, trop insolites ; et les derniers éditeurs, quoique plus prudents, se sont montrés encore imbus de préjugés, ou plus exactement de la conception qu'on s'est faite de la latinité à la belle époque de la littérature. Dans les derniers temps, le fils du célèbre philologue hollandais, Walther-Emile Baehrens, s'est appliqué à bouleverser systématiquement les notions jusqu'ici admises, avec l'appui d'une documentation très étendue et très précise. Les conclusions sont, en général, plus troublantes que véritablement convaincantes. De ce que de bons manuscrits, dans divers passages d'un même auteur ou chez des auteurs différents, reproduisent la même anomalie grammaticale, il n'en résulte pas nécessairement qu'elle ne soit pas la répétition d'un même lapsus de copiste ou l'introduction dans les textes d'une incorrection de la latinité postérieure. Baehrens nous avertit pourtant de ne pas nous endormir dans un dogmatisme trop confiant, de ne pas adopter sans précaution les corrections les plus vraisemblables, et surtout de ne jamais négliger une leçon ancienne dont la défectuosité ne soit pas absolument incontestable.

I. — Syntaxe d'accord.

1. Accord d'après le sens. — Les règles d'accord suivies par Sénèque sont celles des plus purs écrivains classiques. A peine peut-on signaler quelques exemples curieux de construction κατὰ σύνεσιν. On comprend sans peine que notre philosophe ait, dans la chaleur de ses déclamations, oublié le mot exact ou la forme du mot employé. Il écrira, par exemple, Ep. 17, 3 : *non circumstat illum...*, *illum* représentant *pauperem* contenu dans *paupertas* qui est plus haut ; Ep. 48, 11 : *hos philosophia in integrum restituit... hos* rappelant *eum quem interrogatis* ; Ben. I, 2, 5 : *nec ullum tam inmansuetum animal est, quod non cura mitiget et in amorem sui (=curantis) vertat.* Qu'il ait également, dans l'accord du verbe, sacrifié la correction grammaticale au mouvement de la pensée, rien de plus naturel ; et pourtant, dans la plupart des passages, les éditeurs ont corrigé les manuscrits.

On sait, par exemple, que Sénèque désigne la divinité tantôt par *deus*, tantôt par *dii*, souvent sans nuance appréciable (1). Aussi Sénèque écrit-il, Ep. 31, 11 : *non potest ex hac materia imago deo exprimi similis : cogita illos* (c'est-à-dire *deos*), *cum propitii essent, fictiles fuisse.* Il a donc pu, par une syllepse analogue, mettre ailleurs le verbe au pluriel, après avoir employé *deus* dans la phrase précédente, ou inversement. Pour cette raison, Hermes n'a pas hésité à écrire avec Pincianus (Prov. 2, 7) : *aliquando*

(1) Voir sur cette question L. Lévy-Bruhl, *Quid de deo Seneca senserit.* Thèse Paris, 1884, p. 7 sqq.

impetum capiunt spectandi, etc., en donnant à *capiunt* comme sujet le *deus* de la phrase précédente (1). Mais ici le ms. A porte *spectant dii*, qui, malgré la dureté de la construction, est admissible et a ses défenseurs. En revanche, pourquoi ne pas écrire, avec tous les bons manuscrits, Ep. 90, 1 sq., *cujus scientiam nulli dederunt (dii), facultatem omnibus. Nam si hanc quoque bonum vulgare fecisset...* ?

Ep. 104, 15, on lit dans B A : *peregrinatio notitiam dabit gentium, novas tibi formas ostendet..., ceterum neque meliorem facient neque saniorem*. Hense, dans ses deux éditions, a hésité entre le singulier et le pluriel. Dans la seconde, après avoir écrit *faciet* dans le texte, il reconnaît (p. 633) que j'ai peut-être raison de préférer le pluriel. En effet, *facient* est dans l'édition Hense, séparé de *peregrinatio* par huit lignes, où figurent d'autres verbes au singulier dont le sujet est différent. Sénèque a pu sous-entendre comme sujet à la phrase un mot tel que *itinera* ou *haec mirabilia*, et préférer un pluriel qui donnerait à la phrase plus de clarté qu'une construction grammaticale. — Non moins probable me paraît, Ep. 91, 15 : *itaque formetur animus ad intellectum patientiamque sortis suae et sciant nihil inausum esse fortunae*, car *animus*=*animi* ou *homines*. — Plus naturel encore est, Ot. 5, 5 : *ut inquisitio transeat ex apertis in obscura et aliquid ipso mundo inveniant antiquius*. Car ce n'est pas la recherche qui trouve, ce sont les chercheurs.

Il faut être plus circonspect quand l'accord gram-

(1) Ioh. Mueller, dans ses *Kritische Studien*... vol. 118, p. 4 sqq ; à propos de ce passage, cite de très nombreux exemples de cette construction chez Sénèque ; ils ne sont pas tous également caractéristiques, mais quelques-uns sont à rapprocher de ceux-ci. — Cf. aussi Uhl, p. 47.

matical est négligé dans l'intérieur d'une proposition. Dans la phrase *pupulus etiam delicium meum factus est* (Ep. 12, 3), l'accord n'est pas fait avec l'attribut, puisqu'il n'est pas placé entre le sujet et le verbe, mais avec l'idée de *puer* contenu dans *delicium* — Ep. 90, 5 : *horum prudentia ne quid deesset suis providebant, fortitudo pericula arcessebat*, etc. (l'*n* de *providebant* est exponctué dans B, A manque pour ce passage). Le pluriel me paraît vraisemblable, à cause de l'intercalation d'une subordonnée entre le sujet et le verbe, car non seulement elle masque l'irrégularité de la construction, mais *deesset* étant au singulier avec un sujet différent, l'emploi du pluriel *providebant* donne à la phrase plus de netteté. — Ep. 90, 32 : ...*ut lapidum curvatura paulatim inclinatorum medio saxo alligarentur*. Il est vrai que *n* est exponctué dans B où *rent* semble avoir été ajouté après coup en fin de page ; mais le sujet est si évidemment *lapides* que la construction n'a rien de choquant. — Plus suspecte me semble la leçon de A[1] (Prov. 4, 6) : *quicquid illis inciderint* (le second *n* exponctué) *novum veniet*, où Baehrens voudrait voir l'origine d'un solécisme familier à la latinité postérieure, mais pourquoi Sénèque aurait-il écrit *veniet* ?

Même si l'on admet ces infractions aux règles de l'accord, on voit que les hardiesses de Sénèque sont bien peu de chose, en comparaison de celles que se permet Tite-Live et qu'eût autorisé ce langage de la conversation que Sénèque revendiquait comme sien.

2. Attraction du relatif et du démonstratif. — Contrairement à l'usage classique, cette attraction n'a pas lieu, Prov. 4, 13 : *hoc quod tibi cala-*

mitas videtur, tot gentium vita est, et Tranq. 2, 4 : *id tranquillitas erit*. D'autres sont moins caractéristiques ; ainsi Tranq. 9, 5 ; Ben. II, 8, 2 ; 33, 1, le démonstratif est dans une proposition négative — Ep. 117, 25 : *hoc est sapientia, hoc est sapere*, la symétrie suffirait pour expliquer l'absence d'attraction. D'ailleurs Sénèque suit habituellement la règle classique ; cf. Ir. II, 3, 4 ; V. B. 15, 3 ; Ep. 3, 5 ; 76, 16, etc., et surtout 108, 32 : *hanc quam nunc in circo cretam vocamus, calcem antiqui dicebant*.

II. — Syntaxe des cas.

3. Nominatif. — Sénèque fait un emploi assez étendu du nominatif là où on attendrait soit un génitif, soit un datif. Ir. I, 15, 2 : *nec ira sed ratio est a sanis inutilia secernere* (cf. III, 14, 6 ; V. B. 3, 3 ; 6, 1 ; Ben. V, 9, 2 ; 15, 4) — V. B. 25, 8 *(virtutes) quarum experimentum sanguis et sudor est*. — Ep. 78, 24 : *totas (aves)... videre fastidium est*. — Clem. I, 18, 1 : *servis imperare moderate laus est*. — Ep. 87, 4 : *quod argumentum est ista quae probo... nondum habere certam sedem*.

4. Accusatif. — Sénèque construit avec l'accusatif certains verbes qui sont intransitifs chez les prosateurs classiques ou chez Tite-Live, ainsi :

habitare, Ep. 70, 11 : *domum habitaturus*.

loqui, au sens de « parler de »..., Clem. I, 1, 6 : *nemo jam divum Augustum nec Ti. Caesaris prima tempora loquitur*, Ben. VII, 26, 4 : *quid contumaciam in perversa nitentium, quid levitatem semper aliquo transilientem* (certains manuscrits inférieurs ajoutent ici *loquar* en fin de phrase ; les derniers édi-

teurs mettent *dicam* après *contumaciam*, mais que l'on sous-entende *dicam* ou *loquar*, pourquoi ne pas conserver la leçon des bons manuscrits ?)

nocere, Ep. 103, 4 : *sic vivendo quid consequaris? Non te ne noceant, sed ne fallant* (cf. Bücheler, *Archiv.* II [1885], p. 118). Bien que la construction de *nocere* avec l'accusatif se retrouve au temps d'Hadrien, elle est sans doute amenée ici par la symétrie.

Ce complément à l'accusatif devient quelquefois le sujet des verbes employés passivement. On trouve ainsi :

debellare, Ben. III, 32, 5 : *post debellata civilia arma* —Ep. 45, 9 : *tela quibus genus humanum debellatur.*

fulminare. Sur l'emploi de ce verbe au passif, voir p. 231.

penetrare, Ben. VII, 3, 3 : *animo quo etiam remota... penetrantur.*

Sénèque emploie couramment avec l'accusatif les verbes marquant une affection de l'âme ; je ne citerai que les exemples poétiques et inconnus à Tite-Live :

contremescere, Ep. 65, 24 : *non contremescamus injurias.*

expavescere, Prov. 4, 6 : *nolite... expavescere ista.* Cf. Ep. 13, 4 ; 18, 6 ; 94, 7. — Mais le complément est toujours un pronom neutre.

gravari, Ir. II, 8, 2 : *majorem gravantur.* — Clem. I, 13, 1 : *illum necesse est graventur stipatores sui.*

Le passif se trouve avec *fastidire*, Brev. 17, 6 : *post fastiditos a juvene diis aequos honores*, mais Tite-Live emploie déjà ce verbe avec l'accusatif.

5. *Double accusatif.* — *Celare* est construit au passif avec l'accusatif de la chose dans Marc. 22, 6 : *filia... hoc unum celata.* Il est vrai que l'accusatif est un pronom neutre.

6. *L'accusatif de qualification* est d'un emploi assez limité, V. B. 11, 1 : *hilarem insaniam insanire.* — Ep. 16, 9 : *viam eunti.* — Ir. I, 20, 2 : *altum quiddam et sublime spirare se credunt.* Cf. III, 3, 6 ; 4, 2.

7. Un *emploi anormal* de l'accusatif se trouve Ir. II, 35, 5 : *talem nobis iram figuremus, flamma lumina ardentia, sibilo mugituque... perstrepentem.* On attendait, semble-t-il, le génitif ou l'ablatif. Il y a plutôt une sorte d'anacoluthe, de rupture de phrase, par laquelle Sénèque a voulu éviter l'emploi équivoque ou lourd de l'un de ces deux cas.

8. Enfin dans certains passages isolés et d'ailleurs discutés, on trouve des accusatifs insolites là où on attendrait ce même cas précédé d'une préposition. Tel est l'*accusatif de but*, Ep. 94, 53 : *nulla aures nostras vox... perferlur* (leçon de A, mais B a *ad aures*). — Ben. III, 29, 7 : *nec hanc emergere nominis claritatem* (N[1]). — Ben. VII, 15, 1 : *etiamne si* (mss *etiam nisi*) *vincula incidi.*

9. Si les exemples qui suivent étaient tous incontestés, il faudrait admettre un *accusatif de cause*, Ep. 78, 18 : *hoc ipsum irati.* — 90, 33 : *lapides hoc utiles* (*in hoc* Schweighaeuser). — 94, 37 : *primum omnium hoc illae non persuadent quia minantur* (leçon de A ; B a *ob hoc*). — 114, 11 : *sunt qui sensus praecidant et hoc gratiam sperent, si sensus pependerit* (*ex hoc* Madvig). — N. Q. VII, 14, 4 : *rari autem cometae et hoc mirabiles sunt* est donné par la famille λ. Les autres ont *ob hoc.* — Marc. 14, 2 :

(Bibulus) qui toto honoris sui anno invidiam collegae domi latuerat (leçon de A, F a *ob invidiam*). — N. Q. VI, 30, 3 : *hanc inundationem... ab Italia Sicilia resecta est* (Φ— δJ[2]T ont *per hanc*). L'emploi d'un semblable accusatif avec un substantif est tellement singulier que j'aime mieux croire à une erreur des manuscrits ; mais l'emploi de *hoc* comme accusatif non de cause, mais de relation est parfaitement admissible, et je l'admettrais au moins, avec Hense[2], là où tous les bons manuscrits sont d'accord.

10. Datif. — Sénèque fait du datif un emploi extrêmement étendu. On le trouve (exceptionnellement il est vrai) *accolé à des substantifs* qui équivalent à une proposition relative tout entière. Marc. 17, 1 : *juvenem, jam matri, jam patri praesidium ac decus.* — 20, 1 : *(mors) omnibus finis, multis remedium, quibusdam votum.*

11. Nombreux sont les *verbes construits avec le datif* et en particulier :

abducere (Sénèque dit généralement *abducere ab*, par ex., Pol. 5, 2 ; Ep. 90, 30), Ep. 62, 2 : *cum me amicis dedi, non tamen mihi abduco.* — Ep. 88, 34 : *corpori abductus.* — Dans plusieurs passages la leçon est douteuse. Pol. 5, 4 : *pietatem tuam nihil aeque lacrimis tam inutilibus abducet* (c'est la leçon du manuscrit B, le meilleur, et de H, rejetée par l'éditeur, sans doute parce que Sénèque écrit au § 2 : *abducere ab occupationibus tuis, id est a studio et a Caesare*, ce qui n'est pas une raison péremptoire, car la forme de la phrase est toute différente). — Ep. 65, 19 : *ac toto abductum redigis in partem* (leçon de V P b ; les autres ont *a toto*). — Ep. 90, 20 : *abducat vero* (leçon de

B A admise par Hense[2]). On peut avoir affaire, dans ces textes controversés, à des ablatifs de séparation, de même que dans l'exemple indiscuté, Ep. 78, 20 : *me omnibus abduxit officiis.*

adquiescere, Ep. 24, 1 : *ut ... adquiescas spei blandae* (Déjà *Bell. Afr.* 10).

alienare, Ep. 82, 15 : *illa quoque res morti nos alienat* — de même *alienus* : N. Q. IV, pr., 1 : *ambitioni alienus.*

auferre, Pol. 14, 4 : *viatoris manibus fratrem abstulerat (manibus* pourrait être également un ablatif de séparation).

concordare, Ep. 20, 2 : *ut verbis opera concordent* (cf. *concors*, n° **12**).

defluere, Tranq. 1, 15 : *cui (bonae menti) ne paulatim defluam vereor.* Mais J.-Lipse et après lui Hermes écrivent *quin ne.*

dissentire, Ep. 20, 2 : *ne orationi vita dissentiat* ; au contraire, Ep. 28, 7 : *dissentio ab his.*

dominari, N. Q. III, 28, 7 : *terrenis dominantur* — au contraire, Ir. II fin : *in quem ira dominetur.*

educere, V. B. 2, 3 : *ut me multitudini educerem.*

esse, avec le datif du gérondif, N. Q. VI, 22, 3 : *ut desinant esse ferendo oneri.* Cf. Ep. 71, 26.

exceptus, Ir. II, 9, 3 : *ne os quidem libidini exceptum.*

excerpere, Tranq. 13, 3 : *non illum casibus hominum excerpimus.* — Brev. 18, 1 : *excerpe ... te volgo.* — Ep. 5, 2 : *nos hominum consuetudini ... excerpere,* — au contraire, Pol. 17, 3 : *ex omni Caesarum numero excerpendum.*

excutere, N. Q. II, 22, 3 : *tanta vis ignem excutit vel aliunde vel sibi.* Cf. Ben. VII, 22, 1.

eximere, Ir. III, 25, 3 : *quin se exemerit turbae* ; cf. Marc. 3, 3 ; Ep. 95, 49.

incumbere, Marc. 2, 3 : *cui... incumbere coeperat.* Cf. Quint. IX, 3, 1 ; se trouve déjà d'ailleurs avant Sénèque.

infigere, Ep. 95, 59 : *(praecepta) infigi volunt sectae.*

interesse (datif=*inter* acc.), N. Q. I, pr., 10 : *quid illis et nobis interest.*

laborare, V. B. 1, 2 : *etiamsi ... bonae menti laboremus* ; cf. V. B. 9, 1 ; Ep. 114, 9. — Se construit aussi avec *in* et l'accusatif, Ir. III, 41, 1 : *nil in famam laboremus* ; cf. Tranq. 12, 6 ; Ep. 65, 6 ; 90, 16.

obhaerescere et *oblatrare*, cf. p. 236 et 273.

occupare, Brev. 7, 1 : *nulli rei nisi vino ac libidini vacant : nulli enim turpius occupati sunt.* — La symétrie a dû déterminer Sénèque à employer ici le datif ; car il use généralement de propositions : *ad* (avec un gérondif), Ep. 88, 21 ; *circa*, Ben. VII, 28, 2 ; Ep. 33, 1 ; Ep. 89, 10 ; 95, 8 ; *inter*, Ep. 15, 3 ; *ab* (avec une nuance un peu plus marquée et le sens de « s'emparer de... ») V. B. 11, 1. — Ir. III, 14, 6 *poculis* est vraisemblablement un ablatif dépendant de *occupari*, pris au sens propre.

renuntiare, renoncer à quelque chose, N. Q. VI, 1, 10 : *qui Campaniae renuntiaverunt* ; cf. V. B. 14, 3 ; Tranq. 3, 7.

sparsus gentibus, N. Q. IV, 2, 3.

12. Avec les *adjectifs* renfermant une idée de bienveillance Sénèque emploie volontiers le datif, alors même que l'on attendrait plutôt une préposition ; il dit, par ex., V. B. 8, 5, *potestas concors sibi* (cf. Ep. 89, 15). — Helv. 19, 1 : *animum omnibus nobis maternum.* — V. B. 20, 5 : *inimicis mitis et facilis.* — Ir. II, 31, 6 : *ursorum leonumque ora placida tractantibus.*

13. Sénèque emploie le *datif d'intérêt* pour marquer la personne au profit de qui se fait une condamnation. Ben. VI, 4, 4 : *debitori suo creditor saepe damnatur.* Par analogie, il met au datif le motif pour lequel a lieu la condamnation ou l'acquittement, Clem. I, 1, 4 : *alium dignitati donavi.* — Plus extraordinaire est, Ben. VI, 8, 3 : *quosdam ipsa quae premebat potentia eripuit et judices quem damnaturi erant causae, damnare gratiae noluerunt* (1). — Ep. 97, 9 : *qui damnabatur uni adulterio absolutus est multis.* Cf. Gertz, *Notes critiques* de l'éd. du *de Ben.*, p. 245 sq.

14. L'emploi du *datif équivalent à* l'usage classique de *ab et l'ablatif* après les verbes passifs n'est pas exceptionnel chez Sénèque ; ainsi l'on trouve : Ir. II, 31, 6 : *taurorum pueris pariter ac feminis persultantibus terga impune calcata* (on pourrait considérer à la rigueur *pueris ... persultantibus* comme un ablatif absolu). — Marc. 4, 2 : *in illo acerbo et defleto gentibus funere* (ici *gentibus* est construit, il est vrai, avec *acerbo* et avec *defleto*). — Marc. 14, 2 : *Aegyptio ... militi ludibrio habiti* (ici il y a influence marquée de la construction du double datif). — V. B. 26, 6 : *quibus nihil aliud actum est quam ut...* — Ot. 3, 3 : *(respublica) occupata est malis* (leçon incertaine ; cf. d'ailleurs n° **11**, *occupare*). — N. Q. VI, 8, 2 : *cum vides Alpheon celebratum poetis.* — Certains commentateurs se sont autorisés de ces passages pour proposer leurs corrections ; ainsi Brev. 10, 3 : *quoi* (Gruter ; *quo* A) *omnia acta sunt.* — Ben. IV, 8, 1 : *quoi* (mss *quod*) *primum inventa*, etc.

(1) Notons à propos de *damnare* que Sénèque dit *damnare morte*, Ep. 71, 15.

Cet emploi n'est d'ailleurs pas limité aux participes ; voici des exemples où le verbe est à un temps simple : Ot. 3, 4 *(virtutes) quae exerceri etiam quietissimis possunt.* — Ep. 53, 4 : *nautis terram timeri.* Const. 15, 5 ; Ir. II, 5, 2 ; V. B. 20, 2 ; Brev. 12, 3. Dans l'exemple Ir. III, 3, 1 : *(Aristoteles) vetat illam (iram) nobis execari*, le sens oscille entre le datif d'intérêt et celui qui nous occupe. — Le passage, Tranq. 5, 1 : *infelix curia tyrannis angusta*, a été corrigé par Gertz en *angustabatur* ; on pourrait lire aussi *a tyrannis.* — Ep. 75, 15, les manuscrits hésitent entre *a* et *et quam multis salutetur*, et G. Gemoll a sans doute raison de supprimer *a* et *et.*

15. W. Baehrens (*Beitraege...*, p. 497) attribue à Sénèque l'emploi du datif instrumental après un verbe passif avec un nom de chose et lit avec les mss : N. Q. IV, pr., 3 : *proditioni si capieris* et non *proditione*, comme la plupart des éditeurs. Il s'appuie sur Ben. VII, 16, 3, où le texte est incertain.

16. Le *datif de relation* (Ben. VII, 21, 2 : *ille tibi vivit*) est d'un usage particulièrement hardi chez Sénèque ; il l'emploie sans nom ou pronom exprimé avec un participe présent au singulier, Helv. 6, 5 : *quid ad copias respicienti jejunius* ? — ou au pluriel, Ir. II, 8, 3 : *illa (animalia) mansuescunt alentibus* — ou même futur, Ir. II, 25, 1 : *tepidior aqua poturo* — ou sans participe avec un nom de chose, Ep. 78, 23 : *ne quid palato ... parum ferveat* ; Ep. 43, 2 : *gubernaculum, quod alteri navi magnum, alteri exiguum est.*

17. Le *datif de destination*, substitué au tour classique de *ad* et l'accusatif, est fréquent chez Sénèque. Il l'emploie avec des substantifs accompagnés ou non du participe gérondif en *-ndus* :

Const. 12, 2 : *tutelae corporum inventa in periculum verterunt.* — V. B. 5, 2 *(ratio) prava et malo suo et in perversum sollers.* — Ot. 5, 1 (cf. 5, 3 et 4 ; Ep. 84, 4) : *natura nos ad utrumque genuit et contemplationi rerum et actioni.* — Tranq. 1, 13 : *morti natus est* (cf. 10, 2 ; Ep. 28, 4 ; 76, 8 ; avec *paratus*, Tranq. 17, 1 ; Ep. 16, 3 ; 90, 9 ; *idoneus*, Tranq. 6, 2 ; Ben. III, 8, 1). — Ep. 78, 16 : *tubicen praedicationi nominis nostri silentium faciens.* Plus singulier encore est, Ben. VI, 42, 2 : *qui famae, non conscientiae gratus est* où l'idée de but paraît se confondre avec l'idée de cause.

Ir. I, 16, 4 : *civitati curandae adhibitus sum.* — Marc. 2, 5 : *carmina celebrandae Marcelli memoriae composita.* — V. B. 26, 2 : *quibus consumendis satis virium habeat fortuna* (cf. Ir. I, 18, 1 ; Helv. 10, 11 ; N. Q. I, 16, 6). — Tranq. 7, 2 : *utiliorem (Ephorum) componendis monumentis historiarum* (cf. *aptus* dans le même passage, etc., N. Q. VII, 30, 2 ; *idoneus*, Ep. 108, 27 ; N. Q. II, 22, 1 ; *inefficax*, Ep. 94, 39). — Plus libre est le tour, Helv. 19, 5 : *illa simplex admirandis virtutibus antiquitas.*

18. Génitif. — L'usage du *génitif du pronom personnel* chez Sénèque me paraît mal connu des grammairiens.

Je ne vois que très peu d'exemples où Sénèque l'ait employé sans différence appréciable à la place de l'adjectif possessif, Prov. 2, 6 : *ipso sui onere.* — Ep. 11, 2 : *illo vitio sui* (1). Dans ces deux exemples

(1) Je croirais volontiers que l'*Amplonianus Erfurtensis,* en écrivant *illo sui vitio,* a conservé ou retrouvé la bonne leçon : elle se serait réduite par haplographie à *illosuitio* ; un correcteur aurait exponctué l'*s* et récrit *sui* au-dessus de *vitio* ; enfin un copiste aurait conservé l'*s*, sans tenir compte de l'exponctuation et mal placé *sui.* Autrement je ne m'explique pas la leçon fautive des meilleurs mss : *illos vitio.*

Sénèque a voulu sans doute bien détacher le possessif de *ipso* ou de *illo*. — N. Q. II, 1, 1 : *et infra sese sidera habeat an in contextu sui fixa. Sui* s'oppose mieux que *suo* a *sese*.

Mais il use presque à chaque page, et d'ailleurs très correctement, du génitif objectif des pronoms personnels. La brièveté et la précision y gagnent ; le styliste comme le philosophe y trouvent leur compte. La nuance entre ce génitif et le génitif possessif, si faible soit-elle, est toujours perceptible, par ex., Ep. 102, 25 : *velamentum tui*. De même *finis sui* signifie chez Sénèque « la fin de soi-même, le suicide » (Ep. 93, 9) ou simplement « la mort » (Ep. 61, 3 ; 71, 14 ; N. Q. III, 27, 2 ; VI, 32, 8 ; cf. *initium sui*, Ep. 124, 6 ; VI, 15), tandis que *suus finis* signifie « la fin que l'on poursuit » (par ex., Ep. 124, 23). — Il n'en reste pas moins vrai que Sénèque a une préférence pour ce génitif, là où les classiques usent plutôt de l'adjectif. Que l'on compare ces deux ex. : Cic. *Rep.* IV, 1 : *eadem objectu suo umbram noctemque efficiat*, et Sén. Ben. V, 6, 4 : *luna ... illum (solem) objectu sui abscondit*. — Je mentionne, sans y insister, l'emploi fréquent du génitif partitif, par ex. *pars sui*.

L'emploi de l'adjectif possessif au lieu du génitif objectif est très rare. Mais il y en a quelques exemples ; ainsi N. Q. III, pr., 16 : *servitutem suam effugit* (cf. § 17 *sibi servire*). On peut en rapprocher la substitution insolite d'un adjectif qualificatif au génitif du nom correspondant, Marc. 26, 6 : *fortuitae potentiae* ; cf. encore V. B. 21, 4, *muneribus fortuitis* à côté de *munus fortunae* (23, 3).

19. Sénèque met volontiers un *génitif partitif après un adjectif*. Celui-ci est rarement un singulier,

V. B. 17, 4 : *in alto vitiorum omnium.* — Ben. VI, 33, 1 : *in summo humanarum opum*, plus souvent au pluriel. Schmidt (p. 72 sqq.) cite ainsi *ambigua* (Ep. 90, 29), *deserta* (Ep. 31, 9 ; 87, 7 ; 94, 66), *infesta* (Ep. 8, 5), *prava* (Ep. 98, 3), *pretiosa* (Ep. 93, 4), le comparatif *altiora*, N. Q. VII, 17, 2, les superlatifs *inbecillissima* (Ep. 59, 12), *extrema* (fréquent et d'ailleurs classique), *summa* (Ep. 90, 32 ; N. Q. VI, 24, 1). — Mais il y en a d'autres ; ainsi Ir. III, 20, 3 : *tenerrima frondium* ; N. Q. II, 59, 2 : *per occulta naturae* ; VI, 8, 2 : *in obscura* (12, 1 *concava*) *terrarum.* En revanche, dans l'ex. Ep. 66, 52, *secura et intemptata fortunae*, le substantif est au datif (cf. Marc. 18, 7 ; Pol. 8, 3).

20. Parmi les nombreux adjectifs construits avec le génitif, on peut citer :

adtentus, Clem. II, 5, 3 : *communis boni adtentior.*
anxius futuri, Ep. 98, 6.
capax beneficii, Ben. V, 19, 1 — *cibi*, N. Q. IV, 13, 5. Cf. Ben. VII, 18, 1 ; Ep. 124, 8 ; N. Q. VI, 8, 4.
certus consilii, Brev. 3, 3 ; cf. Ep. 45, 9.
curiosus, V. B. 3, 3 : *corporis sui pertinentiumque ad id curiosa.* — Ben. IV, 19, 2 : *nostri curiosus.*
dubius, Ben. VI, 28, 2 : *praesidii dubium.*
efficax, dans l'ex. Marc. 8, 1 : *efficacissimum mitigandae ferociae tempus*, où je vois plutôt un datif qu'un génitif. Sénèque emploie ailleurs *ad* (Ben. II, 7, 3 ; Ep. 85, 1) ; cf. toutefois *inefficax.*
ferax arborum, Helv. 9, 1.
fertilis, N. Q. II, 10, 4 : *fertiles rerum.*
fugax, Ben. IV, 32, 4 : *gloriae sequentis fugacissimum.*
immunis vitiorum, V. B. 26, 5.
inanis, Ep. 22, 17 : *inanes omnium bonorum.*

incertus sui, Ep. 23, 2.
incontinens cupiditatium, Const. 14, 1 — *sui*, N. Q. III, 30, 6.
inefficax verborum, Ir. I, 3, 7.
inexplebilis, Helv. 15, 1 : *conloquia quorum inexplebilis eram.*
inpatiens laboris, Marc. 11, 3.
insatiabilis, Helv. 8, 6 *(spectaculum) cujus insatiabiles sunt.*
manifestus novarum virium Nilus, N. Q. IV, 2, 8.
maturus, Brev. 17, 6 : *tantae maturus rei*, mais *rei* pourrait être aussi bien un datif de but.
nimius animi, Ben. V, 6, 1.
potens sui, V. B. 8, 4 ; Marc. 20, 2 — *omnium*, Helv. 8, 3 ; Ben. VII, 8, 1. — N. Q. IV, 7, 1 : *potentem avertendae nubis ac repellendae*, cf. I, 17, 2.
rectus judicii, V. B. 6, 2.
securus futuri (cf. *sollicitus*), V. B. 26, 4 ; cf. Ep. 115, 18 ; N. Q. VI, 1, 2.
socius, Ep. 104, 29 : *nisi forte Cn. Pompeium et Caesarem et Crassum putas libertatis socios fuisse.* Ici le génitif semble à peu près l'équivalent de *ad libertatem.*
sollicitus futuri, Marc. 19, 6.
tenax recti, Ep. 7, 6 ; cf. Ben. IV, 11, 1 ; Ep. 66, 32 ; 92, 3 ; 120, 6.
timidus, Ir. III, 24, 4 : *timidum offensarum*, cf. V. B. 20, 6 ; Ep. 22, 14.
totus, Ben. III, 4, 2 : *praesentium totus ac futurorum*, cf. VII, 26, 4.
vacuus, Brev. 4, 3 : *requiem vacuam dignitatis.*

21. Rappelons aussi l'emploi, rare en général, du *génitif avec les participes-adjectifs* qui se rattachent à des verbes intransitifs. Ben. IV, 11, 1 : *alieni*

abstinentem. — Marc. 11, 3 : *alienae opis indigens* (cf. Ben. I, 15, 3 ; II, 30, 2). Autrement Sénèque met toujours l'ablatif avec *indigere* ; cf. V. B. 16, 2 ; Ben. III, 22, 4 ; 35, 3 ; IV, 3, 2 ; VI, 27, 1 et ailleurs.

22. Ablatif. — Sénèque fait un large emploi de l'*ablatif de séparation* sans préposition. Il est inutile de mentionner les exemples où il l'emploie avec des verbes, tels que *elabi*, *ejicere*, *excidere*. Je ne citerai donc que les verbes où cet ablatif me paraît intéressant :

abducere, Voir n° **11**.

coepisse, Helv. 12, 4 : *Zenoni quo coepit* (A. Un correcteur du XIIe s. a ajouté *a*).

degenerare, V. B. 13, 4 : *videtur enervis, fractus, degenerans viro, perventurus in turpia* (lecon de A¹ parfaitement acceptable, où il n'est même pas nécessaire d'écrire avec Muret *a viro*).

deterrere, Ir. I, 19, 7 : *non ut pereant ipsi, sed ut alios pereundo deterreant* — avec *ad*, Ben. VII, 31, 5 — ailleurs avec *ab*.

diducere, Ep. 49, 11 : *quo morte vita diducitur* est donné par tous les manuscrits.

dimittere, Brev. 19, 1 : *nos corporibus dimissos.* A¹ a ajouté *a* dans l'interligne.

exigere, Marc. 3, 4, *poenas se infelicitatis exigere.* La correction de A² *(a se)*, paléographiquement plausible, est à peu près indispensable pour la clarté de la phrase ; cf. d'ailleurs, Prov. 3, 5 ; Ben. V, 8, 2 ; Ep. 24, 5. Sénèque dit aussi : *poenam exigere* (Ir. I, 9, 4) et sans doute par analogie *vitam exigere* (I, 6, 4) où la leçon de quelques manuscrits : *damnatis ... vitam exigit* est la plus probable. Mais *damnatis* ne peut guère être qu'un

datif. On pourrait voir aussi plutôt un datif qu'un ablatif, Ep. 70, 18 : *nunquam nobis exigit*, si l'on adopte la leçon de p.

quaerere, N. Q. II, 42, 2 : *si me quaeris quid sentiam* (leçon de la famille Φ ; la famille Δ a *quaeris a me*) est vraisemblablement la leçon de l'archétype ; je la crois d'ailleurs fautive ; cf. Ep. 7, 11.

recedere, Marc. 24, 2 : *nunquam conspectu tuo recessit* (A ; F a *e conspectu* ; la vulgate *a*).

Notons aussi *contrario* pour *e contrario* donné par tous les manuscrits, Ep. 94, 2 et N. Q. VI, 13, 4 (et par L, Clem., I, 13, 4), — de même *intervallo* pour *ex intervallo*, Ep. 46, 2 — *toto* pour *ex toto*, Ep. 123, 7 (après *quae*). On lit aussi, N. Q. I, 3, 10 : *et ingenti spatio intuentibus* ; mais Gercke intercale *ex* après *et*.

Il est bien difficile de se prononcer sur tous ces textes controversés ; d'une part, l'omission par les copistes de prépositions aussi courtes que *a* ou *e* (surtout de *e* devant *c*) est tout à fait possible ; d'autre part, ces constructions, loin d'être barbares, sont assez conformes aux habitudes de la langue à l'époque impériale ; dans certains cas (ainsi Ep. 49, 11) elles donnent à la phrase plus d'harmonie et de légèreté.

A cet emploi de l'ablatif se rattache l'expression bien connue : *invidere aliquid aliqua re*, qu'on trouve V. B. 23, 3 : *quid ... est quare illis bono loco invideat.* — N. Q. IV, pr., 7 : *nec invidebo... vobis hac arte.*

Sénèque emploie également, suivant l'usage classique, *liberare* avec l'ablatif sans préposition devant un nom de chose. Il dit bien, Ir. III, 5, 2 : *quemadmodum nos ab illa (ira) liberemus*, mais il person-

nifie volontiers la colère : cf. nº **24**. — En revanche il dit : *immunis ab* ... Pol. 2, 7 ; Clem. I, 19, 1 ; Ep. 95, 18 ; N. Q. VI, 1, 12 (ou le génitif, par ex. V. B. 26, 5) et même *impurus ab* ... N. Q. I, 16, 2.

23. L'*ablatif de matière* sans *ex* se trouve probablement Tranq. 9, 6 : *armaria citro et ebore.* Sans doute, il est facile de suppléer *e* devant *citro* ; mais comme cet ablatif se rencontre chez les prosateurs contemporains de Sénèque (1) et que celui-ci ne fait pas difficulté de rattacher assez librement un substantif à un autre substantif (cf. nº **93**), il est préférable de s'en tenir au texte des manuscrits.

24. L'*ablatif* sans *ab* après les *verbes passifs* ne se trouve qu'exceptionnellement avec les noms de personnes. Marc. 9, 3 : *obsessum multo hoste locum* est plutôt un ablatif d'instrument. — Pol. 16, 1 : *nisi eo quo victus est* (leçon de plusieurs mss et, en première main, du meilleur) est explicable par l'influence de *eo* et par des raisons d'harmonie. — Moins faciles à justifier sont, Ben. II, 21, 5 : *pecuniam Fabio Persico missam* (Leçon de N). — Clem. I, 24, 1 : *dicta est aliquando senatu sententia* (Leçon de N R).

En revanche, Sénèque emploie *ab* et l'ablatif avec des noms de choses, non seulement lorsqu'il personnifie ces choses (ainsi, Ir. III, 27, 4 : *ab ira relinqui.* — Ben. V, 9, 1 : *naturae suae paret a qua ad caritatem sui conpositus est.* — Ep. 83, 24 : *vinceris a dolio*) ; mais dans certains tours familiers que César d'ailleurs connaît déjà (*B. G.* III, 13, 9). Ben. VI, 31, 8 : *recipi ab... regionibus* ; cf. Ep. 49, 1. — Ben. III, 20, 1 : *ab hoc... carcere teneri.* — N. Q.

(1) Voir Riemann et Goelzer, § 152 1º.

VII, 9, 4 : *(turbo) ab eo motu qui universum trahit solveretur.*

25. L'*ablatif de lieu* sans *in* est employé à la façon des poètes, Marc. 18, 4 : *et summis cacuminibus nemore nutantia.* — Ben. III, 7, 6 : *regno liberrimo (judicem) positura.* — N. Q. IV, 2, 13 : *Heracleotico ostio Nili.*

26. L'*ablatif de durée* se trouve Helv. 20, 2 : *quod fuit futurumque est... omnibus saeculis.* — Clem. I, 9, 11 : *diutius... quam duabus horis locutum esse constat.* — N. Q. VI, 17, 3 : *non exiguo tempore.*

27. Il faudrait créer enfin un *ablatif de relation* (=*de* ablatif), si l'on conservait les exemples suivants donnés par tous les bons manuscrits : Const. 9, 2 : *cogita injuriarum latissime patere materiam illis (in illis* Madvig) *per quae periculum nobis quaesitum est.* — Ben. II, 27, 2 : *inde Augusto solebat queri.* La vulgate *de Augusto* est paléographiquement plausible. — Ben. IV, 40, 1 : *idem etiam illa* (*in illa* un seul ς) *quaestione responsum existima.* — Ep. 33, 2 : *sed illo magis adnotatur* (*in illo* Erasme ; mais peut-être faut-il comprendre « quand il s'agit de lui »). — Ep. 46, 3 : *libro plura scribam, cum illum retractavero.* — Ep. 89, 16 : *ipse elementis locus.*

28. Sénèque emploie, tout au moins dans l'exemple suivant, *à la fois comme datif et comme ablatif*, un mot qui a la même forme dans les deux cas. Ir. II, 36, 5 : *gladiis et pugnare et incumbere.* Cf. Lactance, *Instt.* VI, 20, 9 (cité par R. Pichon, p. 312, n. 5) : *iis et delectantur et intersunt.*

III. — Le Verbe.

Personnes et voix. — Quelques constructions isolées seulement sont dignes de remarque.

29. Deux *verbes, impersonnels* dans la langue classique, sont employés *avec un sujet personnel* ; ce sont : *pudere*, Const. 17, 3 : *qui assiduis conviciis pudere didicerat* — et *licere*. Clem. I, 18, 2 : *cum in servum omnia liceant* ; cf. Pol. 6, 4 ; 7, 2 ; Ben. VII, 7, 3.

30. Le verbe *servire* mérite une mention particulière en raison des discussions auxquelles il a donné lieu (cf. J. Lipse, éd. 1623, note à V. B. 17, 3 : *Ego olim « struitur » et vix muto* ; Madvig, *Adv. crit.*, t. II, p. 370 et 379 ; R. Pichon, *Revue de philologie*, 1897, p. 10 ; Emil Thomas *Studien zur lateinischen Sprachsgechichte* [Berlin, Weidmann 1912], p. 56 sqq.). On lit, en effet, Tranq. 9, 3 : *adsuescamus ergo cenare posse sine populo et servis paucioribus servire et vestes parare in quod inventae sunt et habitare contractius.* — V. B. 17, 2 : *quare ars est aput te ministrare nec temere et ut libet conlocatur argentum, sed perite servitur et est aliquis scindendi obsonii magister.* — Dans le premier texte, la vulgate a *serviri.* On peut observer en faveur de la vulgate que *servis paucioribus servire* introduit une idée particulière sans rapport avec le contexte, et que *servire aliquem* est dans Turpilius (Ed. Ribbeck[3] V, 39 et 99). Mais le texte de A se comprend fort bien : l'idée que le maître est l'esclave de ses propres esclaves est tout à fait conforme à l'opinion de Sénèque (cf. Ep. 47, 8 sq.), et c'est assez dans les habitudes de cet auteur d'émettre une réflexion qui ne cadre pas

exactement avec l'idée générale du morceau. Remarquons, d'ailleurs, qu'elle est préparée dans une certaine mesure par *cenare posse sine populo*. Il n'y a donc pas lieu d'adopter *serviri*. — Dans la seconde phrase, l'hypothèse de J. Lipse *(struitur)* est séduisante, mais non indispensable (cf. Apulée, *Mét.* V, 3). Sénèque peut opposer à *conlocatur argentum* un terme plus général dont la signification serait « le service est fait ». Mais si l'on garde *servitur*, mieux vaut y voir, je crois, un impersonnel passif et un sens spécial, mais intransitif, de ce verbe.

31. Certains *participes actifs ou déponents* sont employés *avec une signification passive* ; ainsi, Ep. 5, 2 : *negligentiorem barbam* (cf. Quint. XI, 3, 147). — Ep. 67, 7 : *quaedam vota aperta et professa sunt* (cf. *ex professo*, Ep. 14, 8). — Ep. 110, 13 : *ista sollicite scrutata varieque condita*. — N. Q. II, 38, 2 : *hoc quoque protinus adfatum est.*

Il en est de même du participe en *-ndus* de certains verbes dont l'emploi transitif est rare : *invidendus*, Const. 13, 3 ; *dicendus* (avec un sujet de personne), Tranq. 14, 10.

32. Temps. — Une action qui non seulement s'est faite, mais continue à se faire s'exprime tout naturellement par le présent ; voilà pourquoi Sénèque écrit, N. Q. V, 18, 13 : *non queri possumus de auctore nostri deo, si beneficia ejus corrumpimus et ut essent contraria efficimus*. La nuance de passé est indiquée par l'emploi, dans la complétive, de l'imparfait du subjonctif ; mais il n'y a pas lieu, comme certains l'ont fait, de corriger les manuscrits.

33. Le *parfait-aoriste d'expérience*, non accompagné d'un adverbe de temps, est si fréquent que

je me contente d'en citer quelques exemples caractéristiques : Const. 11, 3 : *nam et pueri os parentium feriunt et crines matris turbavit laceravitque infans.* — Ir. II, 11, 5 : *cuniculi motus rotarumque versata facies leones redegit in caveam, elephantos porcina vox terret.* — V. B. 14, 1 : *at ei qui voluptati tradidere principia utroque caruere ; virtutem enim amittunt*, etc. Cf. encore, Brev. 2, 2.

34. L'expression cicéronienne *non putaram*, « je n'aurais pas pensé », est remplacé chez Sénèque par *non putavi*, Ir. II, 31, 4 ; Marc. 9, 4 ; Tranq. 11, 9, « *non putavi hoc futurum* » *et* « *umquam tu hoc eventurum credidisses* ? »

35. L'emploi du *futur* a été généralement assez négligé des grammairiens. Il serait bon pourtant qu'il fût mieux connu. Je mentionnerai seulement à titre d'indication quelques exemples caractéristiques.

Sénèque use assez volontiers du futur de vraisemblance qui atténue ce qu'une affirmation présentée au présent a de trop catégorique et de trop précis. Ainsi, Ir. II, 27, 3 : *quaedam esse diximus quae nocere non possint, quaedam quae nolint. In iis erunt boni magistratus parentesque...* — N. Q. VII, 25, 2 : *habere nos animum... omnes fatebuntur.* — N. Q. VII, 2, 2 : *si omnino terrena sidera sunt, his quoque eadem sors erit* (en antithèse avec *possunt*, qui est deux lignes plus bas) — Ir. I, 12, 4 : *non pietas illam iram, sed infirmitas movet, sicut pueris qui tam parentibus amissis flebunt quam nucibus.* — Ce futur tient, somme toute, le milieu entre le présent de l'indicatif et le subjonctif potentiel : Ir. II, 26, 3 : *fortasse ipsi quoque artifices excusationes justas afferent.* — Brev. 7, 6 : *nec est quod putes non illos*

aliquando intellegere damnum suum : plerosque certe audies, etc. — Ep. 81, 22 : *cito inerti otio vita torpebit, si relinquendum est quicquid offendit.*

36. Sénèque, quand il raisonne sur les faits historiques, aime à s'y reporter par la pensée et à présenter au futur ceux qui en sont la suite ou la conséquence logique. Ce n'est pas, comme le veut Draeger (t. I, p. 281, n° 136), l'équivalent d'un subjonctif hypothétique ; car les événements présentés au futur sont absolument certains. En voici des ex., N. Q. V, 18, 10 : *Quousque nos mala nostra rapuerunt ? Parum est intra orbem suum furere ... Sic Crassum avaritia Parthis dabit, non horrebit revocantis diras tribuni.* — Brev. 17, 6 : *Marius caligam dimisit : consulatum exercet. Quintius dictaturam properat evadere : ab aratro revocabitur. Ibit in Poenos nondum tantae maturus rei Scipio.* Cf. encore, Ep. 71, 9 : *sed Cn. Pompeius amittet exercitum.* — Ep. 9, 5 : *amissum aequo animo fert. Sine amico quidem numquam erit. In sua potestate habet quam cito reparet. Quomodo si perdiderit Phidias statuam, protinus alteram faciet : sic hic faciendarum amicitiarum artifex substituet alium in locum amissi.*

Sans doute, ces futurs sont surtout des artifices de style ; ils ne sont d'ailleurs particuliers ni à Sénèque, ni au latin ; mais leur valeur propre ne mérite pas moins d'être dégagée.

37. Une des singularités de la langue de Sénèque réside dans la *confusion* complète *des temps* que Sénèque emploie côte à côte évidemment pour donner à ses phrases plus de variété. Nous en avons vu quelques exemples à propos de l'aoriste d'expérience ; en voici d'autres dans des phrases d'une nature très différente.

Mélange du présent et du parfait : N. Q. II, 32, 3 : « *quomodo ergo significant, nisi ideo mittuntur ?* » *Quomodo aves non in hoc motae ut nobis occurrerent dextrum auspicium sinistrumque fecerunt.* — Très différent, mais plus singulier encore, est le mélange du présent et de l'imparfait, Ep. 51, 11 : *Literni honestius Scipio quam Bais exulabat : ruina ejus non est tam molliter conlocanda*, que l'on a plusieurs fois essayé de changer. Peut-être la seconde phrase a-t-elle une portée plus générale que la première.

Mélange du futur simple et du présent : N. Q. VI, 1, 5 : *si quod proprium habet terra perdidit* « *stare* », *ubi tandem resident metus nostri ? Quod corpora receptaculum invenient, quo sollicita confugient, si ab imo metus nascitur et funditus trahitur... ? Quam latebram prospicimus, quod auxilium, si orbis ipse minas agitat ?* Cf. Ir. II, 19, 2 : *faciet... facit* et ailleurs.

Hammelrath (p. 9) a réuni un grand nombre d'exemples de ces variations de temps ; certains sont peu concluants, soit que les propositions ne soient pas rigoureusement symétriques, soit que la différence des temps semble marquer une nuance dans la pensée de l'auteur ; d'autres se trouvent dans des propositions subordonnées ; nous les retrouverons au chapitre de la concordance des temps, où se confirmeront un grand nombre des observations faites ici.

38. *A l'infinitif* l'emploi du *parfait* où nous attendrions plutôt le *présent* se remarque dans des phrases telles que Ir. II, 29, 2 : *fingit injuriam ut videatur doluisse factam.* — Ep. 66, 43 : *(mors) habet... eundem in omnibus modum, finisse vitam.* — Ep. 94, 63 : *quibus eundi finis est jacuisse.* Il est

possible que Sénèque ait voulu marquer ainsi plus expressément le résultat présent d'une action passée. Voici quatre autres exemples empruntés à des ouvrages très différents, où le verbe employé est *carere*, Ir. I, 12, 6 : *illis caruisse melius est.* — Ep. 5, 3 : *non putemus frugalitatis indicium auro argentoque caruisse.* — Pol. 9, 4 : *an hoc te movet quod videtur ingentibus et cum maxime circumfusis bonis caruisse ?* — N. Q. I, pr., 6 : *per se beatum est malo caruisse.* Si l'on rapproche ces passages de celui que j'ai cité nº **33** *(utroque caruere)*, on est autorisé à croire que Sénèque avait une préférence pour les formes du parfait de *carere*, sans qu'il soit bien facile d'en découvrir la raison.

39. Modes. — W. Baehrens (*Glotta*, t. V, p. 79 sqq.) croit trouver un indicatif pour un impératif dans l'expression *vides enim*, N. Q. VIII, 27, 4, et renvoie à Pline, *Panég.* 70, 6. — Je crois plutôt qu'il faut sous-entendre (comme dans la locution *at enim*) « mais cette dénégation est fausse » ; dans tous les cas, l'expression *vides enim* pour opposer un fait indubitable à une dénégation injustifiée se retrouve V. B. 18, 3, et doit être conservée aussi dans le premier de ces deux passages.

40. Il est possible néanmoins que, pour donner à un ordre un caractère plus catégorique, Sénèque ait employé parfois l'indicatif au lieu de l'impératif ou du subjonctif ; ainsi Prov. 4, 12 : *verberat nos et lacerat fortuna ? Patimur* (*patiamur* Muret) — 5, 8 : *ad hoc parati sumus* (leçon de A diversement corrigée : *simus* Michaelis et Koch ; *parti* Hermes, etc.). On pourrait également lire, Ben. IV, 30, 3 : *non una aetate grati sumus* avec tous les bons manuscrits.

41. L'usage latin d'employer l'*indicatif* de cer-

tains verbes là où nous mettons le *conditionnel*, bien qu'en fait l'action exprimée par eux soit inconditionnée, a été respectée par Sénèque. Il écrit donc, Const. 18, 1 : *inmensum est, si velim singula referre.* Cf. *infinitum est*, N. Q. V, 17, 5, ou *erit*, Ben. VI, 16, 1. — Même construction avec *possum* (Ben. VI, 3, 1 ; N. Q. II, 2, 4) avec *multum est* (Helv. 19, 6). — Sénèque étend ce tour, en dehors des locutions habituelles, à des propositions où il veut marquer que l'action exprimée par le verbe est, dans une certaine mesure du moins, en dehors de la condition énoncée. Ex., Ir. II, 33, 6 : *dignus fuit cui permitteretur a convivio ... discedere* ; *ne hoc quidem permisit ... adulescens.* — Ben. VII, 9, 4 : *non satis muliebris insania viros superjecerat, nisi bina ac trina patrimonia auribus singulis pependissent* (la folie des femmes n'avait pas assez dépassé celle des hommes, sans mettre encore...) — Ep. 92, 35 : *habuit... ingenium et grande et virile, nisi illud secundis discinxisset* (cf. Ep. 114, 4). — Mécène avait bien ces dispositions, seulement il les a gâtées). — N. Q. I, 17, 6 : *et id (ferrum) impune homines eruerant, si solum eruissent* (il n'y avait pas de danger à extraire le fer, mais les hommes ne se sont pas contentés de l'extraire). — Autres ex., Brev. 1, 3 ; Ben. IV, 23, 2 ; Ep. 97, 16. — Sur l'expression *non putavi*, voir n° **34**.

Mais Sénèque, suivant un usage d'ailleurs classique, emploie l'indicatif là où la grammaire demanderait le subjonctif avec *potui* (Marc. 12, 1 ; 20, 5), avec l'adjectif verbal (Marc. 22, 5 ; Ben. V, 25, 3 ; Ep. 4, 3 ; 76, 26, etc.). — Enfin, dans quelques passages Sénèque l'emploie avec d'autres locutions, pour produire un effet oratoire. Ben. III, 18, 2 :

quid... erat tuti adversus repentina, quid animus magnum promitteret sibi, si certam virtutem fortuna amitteret. — N. Q. I, pr., 4 : *nisi ad haec admitterer, non tanti* (1) *fuerat nasci.* — Ir. II, 33, 6 (cf. Ir. I, 11, 5) : *perierat alter filius, si carnifici conviva non placuisset.*

Une seule fois on trouve le subjonctif là où on attendrait l'indicatif, V. B. 25, 6 : *an dubium sit...* ? à côté de *non aeque manifestum est* ? Cette variation des modes est à rapprocher de Ben. V, 23, 2 : *quare desperes...* ? *quare properas...* ?

42. W. Baehrens (*Beitraege*, p. 501 sq.) croit également découvrir, chez les meilleurs écrivains, les traces d'un subjonctif-optatif avec les verbes marquant un souhait, une obligation, et conserve la leçon de A dans deux passages des dialogues, Ir. II, 20, 2 : *ne cibis quidem implendi sint.* — Tranq. 17, 3 : *miscenda tamen ista et alternanda sint.*

43. Sénèque a souvent l'occasion, dans ses préceptes, d'exprimer la défense. Le tour classique de *noli* avec l'infinitif n'est pas très usité par lui. *Noli existimare*, par exemple, est souvent remplacé par *non est quod...* ou des locutions de ce genre. Exceptionnel est le tour poétique : *ne* avec l'impératif. Je n'en connais que cet ex., Const. 19, 4 : *ne repugnate vestro bono et hanc spem... alite (excipite, juvate)* où l'infinitif est sans doute conservé pour la symétrie. — Par contre, l'emploi de *non* avec un subjonctif au lieu de *ne* est assez fréquent. Ainsi, Tranq. 4, 2 : *non statim aversus inermisque fugiat.* Cf. Ir. III, 43, 5 ; Ep. 5, 3, etc. — Suivant la remarque de P. Thomas (*Morceaux choisis...* Rem

(1) *Tanti* est une addition de Leo et de Rossbach.

96, p. 33), dans Ir. III, 42, 1 : *iram non temperemus, sed ex toto removeamus*, la négation indique plutôt une rectification de la pensée qu'une défense.

44. Il serait superflu de mentionner l'emploi du *subjonctif présent* (équivalent à l'impératif ou au subjonctif parfait) *avec un sujet indéterminé*, si Sénèque ne l'affectionnait tout particulièrement. Cf. Ir. II, 30, 1 ; Brev. 12, 9 ; Ben. VII, 16, 4 ; Clem. I, 21, 4 ; Ep. 18, 6 ; 47, 11, etc.

IV. — Syntaxe de la phrase.

45. Coordination. — La préférence de Sénèque pour la coordination et la juxtaposition est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'y insister. Il n'est pas de proposition subordonnée qui ne soit chez lui susceptible de se transformer en principale. Bien qu'on en puisse trouver des exemples dans tous les ouvrages, le *de Prov.* est, semble-t-il, celui où la phrase est le plus morcelée.

46. Sénèque aime également les parenthèses (cf. Ep. 95, 4 et dans bien d'autres passages, surtout des Lettres) et plus encore les incises (1). Il emploie aussi *puto* (Helv. 4, 1 ; Ep. 22, 7, etc.) — *scio* (Ep. 66, 50) — *mihi crede* (Ep. 8, 6, etc.) — *fateor* (Helv. 3, 1, etc.) — *concedo* (Ep. 95, 40 ; N. Q. I, 5, 4) — *inquam* (N. Q. I, 6, 4, etc.) — *dico* ou *non dico* (Tranq. 1, 3 ; Ep. 92, 7, etc.) — *id est* (Ep. 82, 10, etc.) — *hoc est* (Ep. 110, 1) — *obsecro* (Ben. III, 38, 3, etc.)

(1) Toutefois il emploie fréquemment l'expression *i nunc et...* où l'adjonction de *et* lui est assez particulière ; il dit aussi Pol. 1, 2 : *eat nunc aliquis et...*, sans doute pour éviter ce que cette locution adressée à Polybe aurait de trop familier.

— *oro* (Ben. I, 2, 2, etc.), mot que Sénèque emploie (ce qui ne se trouve guère ailleurs que chez lui) dans les interrogations, par ex. Ep. 90, 14 — *ita est* (Ep. 97, 13, etc.) — *sic est* (Ep. 10, 1) — *ita dico* (Ep. 66, 29, etc.) — *ita fac* (Ep. 1, 1, etc.) — *video* (Ben. V, 20, 4 ; Ep. 121, 1).

47. Interrogation indirecte. — Les particules employées par Sénèque dans l'interrogation indirecte sont les suivantes :

Pour l'interrogation simple, presque toujours *an*, quelquefois *num* (mais pas après *dubitare*), exceptionnellement *ne* (Ir. III, 14, 2). — Notons aussi les expressions chères à Sénèque : *quid (hoc) est cur...*, *quid (hoc, non) est quare* (1)...

Pour l'interrogation double, *ne* est rare dans le deuxième membre et n'est opposé à aucune particule (V. B. 24, 3 ; Ot. 4, 2). Sénèque ne dit pas *necne*, mais *annon* (Ben. II, 18, 7 ; Ep. 88, 4 et 34) ; le second membre est généralement introduit par *an* qui s'oppose rarement à *ne* (Marc. 26, 2 ; N. Q. II, 1, 1 ; IV, pr., 18), plus souvent à *utrum* (ou *utrumne*, Ir. III, 1, 1 [incertain] ; Ot. 4, 2 ; 5, 6 ; Pol. *passim*, fr. 22=Lactance, *Institt.* III, 23, 14). Parfois aucune particule n'est placée en antithèse à *an* dans la première phrase ; exceptionnellement c'est *an* même. Je ne connais de ce dernier qu'un exemple sûr, c'est Marc. 22, 1 : *unde ... scis an diutius illi expedierit vivere an illi hac morte consultum sit* ? Dans les autres exemples le texte est douteux (N. Q. II, 14, 2, où certains manuscrits suppriment *an aer* ; Ep. 109, 14) ; dans d'autres, il y a bien répétition,

(1) *Cur* est le plus souvent employé dans l'interrogation indirecte, au contraire les exemples de *quare* dans l'interrogation directe ne sont pas rares.

mais non opposition de *an* ; ainsi Tranq. 7, 1 ; N. Q. I, 1, 4 ; Ep. 88, 8 (si l'on garde avec les meilleurs mss *impudica*). — Notons enfin la construction, très rare chez d'autres, de la locution *in quantum* (que nous reverrons nº **94**) avec l'interrogation indirecte, Ben. VI, 23, 6.

48. L'emploi de l'*indicatif avec forsitan* est habituel chez Sénèque qui en fait parfois un équivalent de *fortasse* (*primo forsitan aspectu*, Ir. III, 41, 2 ; cf. Const. 7, 1) ; d'ailleurs, cet auteur emploie quelquefois *l'indicatif dans l'interrogation indirecte* : il ne me paraît guère possible d'en douter. Voici un certain nombre d'exemples où tous les manuscrits autorisés ont l'indicatif : Ben. II, 29, 1 : *vide quam iniqui sunt.* — Ep. 14, 17 : *...ut scias quam benigni sumus.* — Ep. 116, 8 : *scis quare non possumus ista.* — N. Q. II, 22, 3 : *vides enim quantum fervorem sensura sunt corpora.* — N. Q. V, 18, 12 : *unde scio an nunc aliquis magnae gentis in abdito dominus... non contineat intra terminos arma, an paret classes ignota moliens ? Unde scio, hic mihi an ille ventus bellum invehet ?* Le futur (« ne va pas m'apporter ») convient mieux ici que le présent, et si l'indicatif futur est peu correct, le subjonctif présent serait impropre. — N. Q. II, 53, 3 : *ostendere quam omnia a philosophia parente artium fluxerunt.* — N. Q. VII, 23, 1 : *an cometae alii fecerunt, nescio.* — N. Q. VII, 25, 1 : *qualia sunt ignoramus* (1).

En voici d'autres qui sont donnés par une partie notable des meilleurs manuscrits : Ben. II, 14, 1 : *dispicere quam perniciosa sunt* (b seul a *sint*). —

(1) De même chez Sénèque le P., *Controv.* IX, 3, 9 : *nihil autem refert... per quem ille necesse fuit.* — X, 2, 1 : *videtis quemadmodum in hoc quoque judicio opera sua jactat.*

Ben. VII, 22, 1 : *oblitus es quemadmodum inter vos officia divisa sunt* (tous les bons mss, sauf N). — Ep. 83, 2 : *quid facturi sumus cogitavimus* (P b). — N. Q. II, 2, 3 : *numquid dubium est, quin... quaedam sunt composita* (*sint* δ et peut-être H) — N. Q. III, pr., 9 : *inveniri non potest numerus quam multa ab aliis fracta sunt* (*sunt* et *sint* se trouvent dans les mss de toutes les familles). — N. Q. II, 29 : *vides... quanto vocaliora sunt vacua quam plena* (*sint* P Z). — N. Q. III, 10, 2 : *cum videris quanta sunt, rursus ex quanto prodeant adspice* (*sint* P Z). Le subjonctif *prodeant* est loin d'être un indice que Sénèque ait écrit *sint*, car nous verrons (nº 89) que Sénèque a aimé dans les subordonnées la variation des modes. — N. Q. III, 20, 2 : *...interest, utrum transierunt* (*-ierint* δ E : *-eant* ε).

Autres ex. plus douteux : Ep. 14, 9 : *circumspiciendum ergo nobis est, quomodo a vulgo tuti esse possumus* (leçon de p). — Prov. 2, 5 : *non vides quanto aliter patres, aliter matres indulgent* (corrigé par le copiste lui-même en *indulgeant*). — Ep. 58, 18 : *...quae sunt interrogas* (seulement b ; le subjonctif dans une phrase identique apparaît, Ep. 106, 3). — N. Q. II, 48, 2 : *quae inspicienda sunt in fulgore passim et vage dicunt* (leçon de δ E H[1]).

49. Propositions complétives. — Elles sont fréquemment introduites par *quod*=le fait que (cf. la locution *inde est quod...* Ir. II, 28, 8 ; Ep. 74, 11) (1), très régulièrement d'ailleurs, très naturellement aussi ; car cette tournure donne souvent à l'argumentation plus de clarté et de précision. Ainsi,

(1) *Si* est souvent à peu près l'équivalent de *quod*. Ainsi Tranq. 16, 2 : *quid enim est turpius quam si maximi viri timidos fortiter moriendo faciun*

Ben. II, 3, 3 : *malo quod illum talem inveni, quam si multiplicatum hoc ad me de quo loquebar alia via pervenisset*, veut dire : « Je préfère cette circonstance dans laquelle je lui ai trouvé ces dispositions à celle où le service que je demandais m'aurait été rendu plus grand encore, mais d'une autre manière ». L'infinitif aurait un tout autre sens.

50. Mais *ut* se rencontre, le plus souvent, sans nuance appréciable, avec des verbes ou locutions verbales que la prose classique construit autrement. Il introduit notamment, avec les verbes suivants, une proposition complétive. :

abest, Ir. I, 10, 2 : *apsit hoc a virtute malum, ut umquam ratio ad vitia confugiat.* Ioehring (1) (p. 23) n'en connaît pas d'autres exemples avant Apulée.

deest, Ben. III, 15, 4 : *hoc unum deest avaritiae, ut beneficia sine sponsore non demus* (cf. au contraire avec l'infinitif Helv. 2, 5). — On peut lire aussi avec Ilgen (2), Rem. 16, 8 : *hoc unum deest, ut illam lugeas annum.* (La substitution de *ut* à *utrum* avait déjà été proposée par Max Bonnet (3).

difficile est, Pol. 8, 3 : *difficile est quidem ut ad haec hilariora studia tam vehementer perculsus animus tam cito possit accedere.* Le subjonctif avec *ut* introduit, semble-t-il, cette nuance : Il est difficile d'obtenir que...

naturale est, Pol. 18, 7 : *...ut semper animus ab eo refugiat ad quod cum tristitia revertitur* — et avec

(1) I. Ioehring, *De particularum* ut ne quin quominus *apud L. Annaeum Senecam phil. vi atque usu. (Prager Studien aus dem Gebiete der class. Alterthumswissenschaft,* fasc. I (1894).

(2) H. Ilgen : *Animadversiones ad L. Annaei Senecae philosophi scripta.* Diss. Iéna (Hombourg), 1889.

(3) *Revue de philologie,* 1889, p. 30.

une double construction, Ep. 116, 2 : *...ut desiderio amici torquear... opinionibus hominum tangi.*

prius est, Ben. V, 8, 1 : *natura prius est ut quis debeat, deinde ut gratiam referat.*

prope est, Clem. I, 14, 3 : *...ut libenter damnet.* — II, 6, 4 : *...ut lamentationem exigat.* — Ep. 120, 21 : *multos dixi : prope est ut omnes sint.*

superest, Ep. 89, 17 : *...ut rationalem partem dividam.*

Voici quelques cas notables où la proposition introduite par *ut* (1) est complétive directe :

concupiscere (sperare), Pol. 18, 6 : ... *ut quidem nullum omnino esse eum (dolorem) patiatur, nec sperandum ulli nec concupiscendum est* — *sperare ut* est très rare dans la latinité, *concupiscere ut* peut-être unique.

minari, Ep. 90, 12 : *nihilque rex majus minari male parentibus posset, quam ut abiret e regno* ; — *abiret*, leçon de B, donne une clausule et un sens plus intéressants que *abirent.* Sans doute, cet emploi de *ut* est insolite, mais Sénèque l'a trouvé probablement plus clair et moins traînant que l'infinitif.

negare, refuser, Helv. 1, 4 : *huic hoc utique te non esse negaturam... spero, ut desiderio tuo velis a me modum statui.*

pati ut ne se trouve chez Sénèque que Prov. 1, 5 : *neque enim rerum natura patitur ut umquam bona bonis noceant.*

praestare est construit fréquemment soit avec *ut*, soit avec *ne*. N. Q. IV, pr., 20 : *hoc tibi ... praestare temptabo, ut subinde te injecta manu ad meliora*

(1) L'emploi de *ut* avec une proposition infinitive, Ep. 40, 3, que W. Baehrens *(Beitraege,* p. 468) rétablirait volontiers, me paraît des plus douteux.

ducam. — Ir. III, 5, 3 ...*ne irascamur praestabimus*, et dans bien d'autres passages.

Sénèque a employé *ne* dans un passage où l'on attendrait l'infinitif, Clem. I, 17, 2 : *mali medici est desperare ne curet.* Haase et Ioehring, que cette construction scandalise, veulent, dans l'impossibilité de la changer, supprimer *ne curet* comme une glose. Mais : 1° *ne curet* complète heureusement la phrase ; 2° *desperārĕ nē cūrĕt* forme une excellente clausule ; 3° la construction, tout anormale qu'elle soit, peut être rapprochée de celle de *timere.* On peut même écrire *cures* avec Préchac et tous les bons manuscrits (N a *nec ures*), la 2e personne du singulier, surtout au subjonctif, prenant souvent un sens indéfini (cf. Ben. V, 20, 2, ou encore, Brev. 12, 8).

51. L'emploi de *quin* dans la phrase, Ben. VI, 7, 2 : *nam si quis coactus aliquid boni fecit, quin nos non obliget manifestius est quam ut ulla in hoc verba impendenda* est tout à fait insolite, car dans les exemples de Tacite et d'Apulée généralement cités par les grammairiens (Riem. et Goelz., p. 514, n. 6) où *quin* est rattaché à une proposition affirmative de forme et de sens, le verbe de cette proposition contient du moins une idée d'empêchement.

Rien ne montre mieux que ces constructions *(desperare ne..., manifestius est quin...)* la tendance à considérer comme absolument équivalentes : 1° la proposition infinitive et la complétive avec *ut* ; — 2° les particules *quin* et *ut non*. Autant qu'on en peut juger d'après les exemples donnés par Hand (t. IV, p. 330), tandis que les écrivains archaïques et Cicéron disent *nunquam (fit) quin*, Sénèque, et plus tard Suétone, par une substitution inverse de la précédente, remplacent dans les expressions de

ce genre *quin* par *ut non* (cf. Ep. 40, 1, et avec *nusquam*, Ir. II, 7, 2).

52. Sénèque fait de *quominus* un usage relativement étendu. Il l'emploie non seulement après les verbes contenant nettement l'idée d'empêcher (1) *(non deprecari, non deterrere, impedire, non morari, non est mora, obesse, obsistere, obstare, prohibere* (interrogatif), *resistere, non temperare, non teneri)* ou après *per aliquem non stare, non recusare*, mais après des verbes où cette idée est moins nettement contenue et où le lien est plus lâche entre la complétive et la principale. Ainsi :

deesse, Ep. 117, 10 : *unum enim illi deerat quo minus bonum esset, quod incorporale erat* (cf. Sén. le P., p. 296, 6, éd. Kiessling ; Tacite, *Ann.* XIV, 39).

fulcire, Ben. V, 19, 1 : *qui domum meam quo minus ruat fulcit.*

nocere, N. Q. IV, 11, 3 : *non multum illi (pilae lusoriae) commissurae et rimae earum nocent quo minus par sibi ab omni parte dicatur.*

persuadere, Ir. II, 2, 1 : *nulla quo minus fiant ratio persuadet.*

vetare, Ep. 95, 8 : *at haec (sapientia) quae artem vitae professa est nulla re quominus se exerceat vetari potest.*

53. Propositions causales. — Parmi les conjonctions causales, Sénèque semble avoir une prédilection pour *quia* ; il dit volontiers *ob hoc quia* (Ep. 51, 1 ; N. Q. II, 39, 3 ; III, 5 et *passim*) ; *ideo quia*

(1) Les autres constructions employées par Sénèque avec les verbes signifiant « empêcher » sont : *interdicere ne*, Helv. 16, 6, ou l'infinitif, V. B. 18, 3 ; Ep. 116, 1 — *prohibere ne*, Ben. V, 22, 2 (à côté de l'infinitif), ou l'inf. (prop. inf.), 25 ex. d'après Iœhring — *vix temperare quin*, N. Q. III, 18, 7 — *non recusare* avec l'inf., Pol. 2, 1 ; Ben. V, 1, 5.

(Ir. II, 11, 2 ; Ep. 59, 11 ; 61, 2 ; 76, 16 ; N. Q. III, 7, 2, etc.), de préférence à *ideo quod* (Ep. 88, 30) ; *eo magis quia* (Ben. VI, 29, 2 ; Ep. 80, 6 ; N. Q. IV, pr., 12).— Il écrit aussi *ideo quoniam* (Ben. V, 12, 7 ; Ep. 76, 5), ou encore *ob hoc si* (Ep. 98, 5) ; *ideo si* (Const. 3, 3 ; Ir. II, 15, 3 ; Ep. 66, 23 ; N. Q. V, 18, 5) ; *eo magis si* (Ir. I, 15, 3) et enfin *utpote cum* (avec le subjonctif, Ir. III, 22, 2 ; Marc. 21, 2).

54. L'emploi de *non quia* avec l'indicatif pour énoncer un fait qui n'est pas reconnu exact est courant chez Sénèque (Const. 12, 3 ; V. B. 24, 3 ; Helv. 20, 1 ; Ben. I, 3, 7 ; Ep. 79, 2 ; N. Q. I, pr., 6 et 16, etc.), mais il n'est pas de règle (Ir. I, 6, 4 ; Ot. 3, 1).

55. Il semble, en outre, que Sénèque ait employé *cum* dans des propositions causales avec l'indicatif, Ep. 77, 3 : *praeserlim cum eam viam sumus ingressi.* — Ep. 83, 26 : *cum saepe apud se non sunt.* — Ben. V, 9, 3 : *cum per hoc ipsum... beneficium dat.* C'est la leçon de tous les bons manuscrits. — N. Q. IV, 2, 30 : *cum pertusa sunt* est peut-être la leçon exacte.

56. Propositions finales et consécutives. — Parmi les emplois de *ut* final, je citerai l'expression elliptique d'allure toute familière *ecce ut doleat tibi* (Ben. IV, 36, 1), ainsi que les locutions *in hoc ut* (une trentaine d'ex.) ; *ad hoc ut* (Ep. 9, 8 ; 78, 17 ; cf. Ep. 20, 8 ; N. Q. I, 5, 9) ; *ob hoc ut* (Ep. 35, 1) ; *propter hoc ut* (Ep. 22, 12), qui se trouvent à peu près exclusivement chez lui. Il faut en rapprocher les locutions *in hanc rem ut* (Ep. 68, 14), *in hunc usum ut* (Ep. 90, 9) et Ben. IV, 3, 1 : *turpissimum id causa alterius rei dare quam ut datum sit.*

57. Locutions consécutives notables : *adeo ut*, employé seul (Ir. III, 4, 5 ; Brev. 1, 1, etc. ; cf. le discours de Sénèque dans Tacite, *Ann.* XIV, 53) —

non (nemo, nunquam) aliter quam ut (N. Q. II, 41, 1; Ep. 34, 1 ; 55, 4) — *non (nemo) nisi ut* (Ben. II, 11, 2 ; IV, 11, 2 ; Clem. I, 8, 5 ; Ep. 81, 20 ; 104, 33. — *tantum... quantum*, N. Q. V, 14, 3 : *cum tantum virium fecerint quanto... terrae obstantiam auferant*, et avec ellipse de *tantum*, N. Q. VII, 15, 1.

58. Propositions concessives. — L'emploi et le sens de *etsi* chez Sénèque a soulevé de nombreuses controverses dans lesquelles je n'entrerai pas (cf. *Revue de philologie*, 1913, p. 99). Je me bornerai à apporter et à discuter les textes. Les manuscrits sont unanimes à donner *etsi* dans cinq passages, Brev. 13, 3 : *etiamnunc ista, etsi ad veram gloriam non tendunt, circa civilium tamen operum exempla versantur.* — N. Q. IV, pr., 20 : *hoc tibi etsi dividimur mari praestare temptabo.* — Ir. I, 16, 5 : *etsi perversa induenda magistratui vestis... est, procedam in tribunal non furens.* — N. Q. II, 55, 1 : *etsi colliduntur inter se... nubes, fit is quem desideras ictus.* — N. Q. IV, 5, 1 : *cetera etsi vincunt litigant.* — Dans les deux premiers exemples, *etsi* a nettement le sens de *tametsi* et de *tamenetsi* (conjonctions dont on ne connaît pas d'ex. chez Sénèque) ; dans les trois autres, le sens se rapproche de *etiamsi*. On peut lire avec la famille θ qui contient de bons mss, N. Q. V, 8, 3 : *et si violentiores flavere*, avec la valeur de *etiamsi* ; plus probable est *etiamsi*, N. Q. VII, 20, 1, quoique certains mss donnent *etsi* ; enfin Hermes, après Schultess, introduit *etsi*, V. B. 23, 4 : *pauper etsi poterit esse dives volet.*

59. Ce qu'il y a de plus intéressant dans l'emploi et la construction des particules concessives chez Sénèque, c'est qu'on y surprend la confusion naissante des différentes conjonctions, sans souci de

leur valeur propre et de leur rôle primitif. C'est ainsi que *quamvis* est employé fréquemment chez Sénèque dans le même sens que *quamquam* et cinq fois avec l'indicatif : Brev. 6, 4 : *spatium quod quamvis natura currit ratio dilatat.* — Ben. II, 2, 2 : *quamvis leve et volgare beneficium est* (Leçon de N, *sit* N[2] et les autres mss). — Ben. III, 32, 5 : *quamvis illum umbra adoptivi patris abscondit.* — Ben. VI, 15, 3 : *aliquid mihi extra pro illis quamvis empta sunt debes* (Leçon de N ; N[2] et les autres mss ont *sint*). — Ep. 92, 17 : *quamvis aliquid interjacet quod nos prohibeat ejus (solis) adspectu.* — On peut y joindre fr. 16 (Lactance, *Instit.* I, 5, 27) *quamvis ipse per totum se corpus intenderat.*

Licet est employé avec un adjectif à la façon de *quamvis*, Marc. 8, 1 : *licet contumacissimum, cotidie insurgentem et contra remedia effervescentem, tamen illum efficacissimum mitigandae ferociae tempus enervat.* — De plus, on lit dans les deux meilleurs mss, Ben. VII, 6, 2 : *possum donare sapienti quod viritim meum est, licet illius sunt omnia* ; incorrection qui a peut-être échappé à Sénèque, bien qu'on ne la retrouve dans des œuvres littéraires qu'avec Apulée. — Je ne vois pas d'autres exemples où Sénèque donne à *licet*, qu'il emploie volontiers, une construction anormale.

En revanche *quamquam* est généralement employé avec le subjonctif, Ir. III, 19, 1 : *ad rem pertinet scire, quamquam aberrare aliqui possimus videri* (leçon de A) ; V. B. 26, 7 ; *quamquam ista me nihil laedant* ; Ben. VI, 23, 4 : *quamquam majus illis propositum sit* ; Ben. VII, 5, 3 : *quamquam sis dominus* ; N. Q. II, 52, 1 : *quamquam flammis opportuna videantur* ; N. Q. IV, pr., 14: *quamquam paupertas*

alia suaderet. — Peut-être faut-il y joindre : Ot. 8, 4 : *hic me vetat navem solvere, quamquam laudet navigationem* (*quam* A ; *quamquam laudat* vulgo ; *quum*, Erasme) ; Ep. 121, 24 : *quamquam in cetera torpeant* (*quam* A B p) ; N. Q. VI, 30, 5 : *latera magnarum turrium quamquam solida sint, scindit* (les mss ont *quam*, *qua*, *quoniam* ou *quamvis* ; ce dernier, pour le sens, est évidemment préférable). — Il convient de mettre à part les exemples où le verbe est au potentiel du parfait, Ep. 95, 42 : *quamquam illum quoque reprehenderim* ; N. Q. V, 9, 3 : *quamquam ego ne illud quidem concesserim.* — Avec l'indicatif *quamquam* n'a une valeur nettement concessive que dans trois passages (Marc. 25, 2 ; Ben. VII, 2, 5 ; Ep. 109, 17) ; ailleurs il introduit une parenthèse (Ben. V, 2, 2 ; N. Q. II, 59, 3) ou il a une valeur adverbiale (Ben. III, 18, 1 ; Ep. 87, 23 ; 94, 19).

Quant à *cum* concessif, Sénèque l'emploie régulièrement avec le subjonctif. Toutefois dans certaines phrases où l'idée temporelle et l'idée concessive se mêlent, Sénèque emploie l'indicatif (1). Tranq. 1, 8 : *cum bene ista placuerunt, praestringit animum apparatus alicujus paedagogii*, où Sénèque marque autant la succession que la contradiction des sentiments. — Analogue est l'ex., Ep. 21, 1 : *cum proposuisti tibi illam securitatem ad quam transiturus es, retinet te hujus vitae ad quam recessurus es fulgor.* — Même dans les exemples suivants, où le sens est précisé par *tamen* dans la proposition

(1) Sénèque le Père emploie également l'indicatif dans une phrase où l'on peut donner à *cum* une valeur temporelle, causale ou concessive, mais où ce dernier sens prédomine : *Controv.* VII, 7, 1 : *redde rationem quemadmodum redieris tutus, senex solus cum auro, cum etiam imperatores capiuntur* (les *Excerpta* ont le subjonctif).

principale, l'idée temporelle n'a pas complètement disparu, Tranq. 2, 1 : *cum reliquias effugerunt, suspicionibus tamen inquietantur.* — Ep. 62, 2 : *cum me amicis dedi, non tamen mihi abduco.* — Ben. VII, 8, 1 : *cum animum sapientis intuemur potentem omnium et per universa dimissum, omnia illius esse dicimus, cum ad hoc jus cottidianum, si res ita tribuit, capite censebitur.* Exemple d'autant plus curieux que le subjonctif avec *censere* eût permis de préciser la différence de sens qui existe entre les deux *cum.*

60. Propositions conditionnelles. — Elles ne présentent chez Sénèque aucune particularité vraiment remarquable. Notons que Sénèque aime à joindre une proposition conditionnelle au subjonctif avec une principale à l'indicatif. Clem. I, 1, 4 : *hodie dis inmortalibus, si a me rationem repetant, adnumerare genus humanum paratus sum.* — Ep. 66, 16 : *si hoc concesseris, omne honestum periit.* Les exemples abondent.

61. Il aime aussi à unir une conditionnelle au présent ou au parfait de l'indicatif avec une principale au futur, lorsqu'il ne veut pas insister sur l'idée temporelle. Par ex. Prov. 3, 2 : *si miraris haec pro aliquo esse, miraberis quosdam ferro et igne curari... Sed si cogitaveris tecum remedii causa quibusdam et radi ossa et legi..., hoc quoque patieris probari tibi quaedam incommoda pro is esse quibus accidunt.* La différence des temps *(miraris, cogitaveris)* n'est peut-être pas due uniquement à l'amour de Sénèque pour la variété. On pourrait interpréter la phrase ainsi : « T'étonner que ces disgrâces se produisent dans l'intérêt de quelqu'un... Mais quand tu auras réfléchi... »

62. Propositions temporelles. — L'usage de Sénèque a été étudié par Waldaestel, *De enuntiatorum temporalium structura apud L. Annaeum Senecam*, Diss. Halle, 1888). Il semble ressortir de sa dissertation (1) qu'il n'offre rien de véritablement particulier, sauf, comme nous le verrons plus loin, en ce qui concerne la concordance des temps.

Certaines conjonctions de temps se font rares, du moins dans quelques-uns de leurs emplois. Ainsi *cum* temporel avec l'imparfait de l'indicatif ne se trouve que N. Q. IV, 5, 4 (où certains mss ont *erit*) — *exspectare donec* (Tranq. 1, 3 ; 5, 5 ; Ben. IV, 33, 1 ; Ep. 19, 6 ; 119, 1) semble préféré à *exspectare dum.* — Sénèque décompose la locution *ante quam*, de façon à faire de *ante* une préposition, Helv. 15, 2 : *ante tertium demum diem quam perculsus sum*, construction post-classique et d'ailleurs rare ; — enfin Sénèque emploie *quandoque*, Brev. 11, 2 ; Helv. 11, 6 ; N. Q. III, 29, 1 et 5, et peut-être Ben. IV, 8, 1.

63. L'usage de Sénèque en ce qui concerne les conjonctions *antequam* et *priusquam* (cette dernière

(1) Un singulier contresens s'est glissé dans cette dissertation à propos de Ep. 25, 6 : *interim aliquorum te auctoritate custodi aut Cato ille sit aut Scipio aut Laelius aut talis cujus interventu perditi quoque homines vitia supprimerent, dum te efficis eum cum quo peccare non audeas.* Waldaestel, qui commence sa citation à *aut ille Cato sit*, comprend sans doute « peu importe que tu prennes Caton ou Lélius pour juge, pourvu que... », car il voit là un exemple tout à fait anormal de l'indicatif avec *dum* conditionnel ; mais il suffit de regarder tout le passage de près pour ne pas douter que *dum te efficis* ne reprenne *interim* et ne se lie à la proposition principale. Le sens est donc : « Place-toi sous la sauvegarde d'un sage pendant le temps que tu mets à faire de toi, etc. ». Une erreur analogue paraît avoir été commise par un correcteur médiéval du ms P qui a mis un *a* au-dessus de la syllabe finale de *efficis*.

est assez rare chez lui) mérite d'être précisé, puisque la construction de ces conjonctions a été longtemps assez mal connue. On peut la résumer dans la formule suivante.

Sénèque les fait suivre habituellement du subjonctif, sauf lorsque la préposition principale est négative de forme (c'est le cas le plus général) ou de sens (c. Ep. 54, 5.).

Les exceptions sont très rares (1) : l'une d'elles, Ep. 117, 4 : *adversus hos quid ab illis respondeatur audi, antequam incipio secedere*, etc., est peut-être un reste de la vieille formule cicéronienne (cf. *Synt.* de Riemann, p. 367, n° 1), les sept autres (Brev. 10, 6 ; Ben. V, 8, 6 ; VI, 23, 5 ; Ep. 13, 5 ; 82, 11 ; 90, 3 ; 98, 8+Helv. 15,2, cité au n° **62**) s'expliquent soit par la nécessité de mieux marquer l'antithèse et la symétrie avec d'autres verbes à l'indicatif, soit par le désir d'appuyer sur la réalité du fait exprimé dans la temporelle. Cette dernière explication est peut-être la meilleure pour les verbes *debent* (Ep. 13, 5), *necesse est* (Ep. 98, 3), bien que la première soit également valable dans ces passages.

Enfin Sénèque emploie le futur passé d'une façon tout à fait régulière avec *antequam*, Ep. 98, 5, et *priusquam*, Marc. 11, 1. Rarissime, au contraire, est le futur simple, employé pour la symétrie, Ep. 104, 21 : *alter te docebit mori si necesse erit, alter antequam necesse erit.*

(1) Aussi écrirais-je avec Waldaestel, Ep. 90, 36 : *secutast fortunata tempora, cum in medio jacerent beneficia naturae promiscue utenda. Antequam avaritia atque luxuria dissociavere mortales et ad rapinam ex consortio discurrere, non erant illi sapientes viri, etiamsi faciebant facienda sapientibus.* En mettant la ponctuation forte après *utenda* plutôt qu'après *discurrere*, on obtient non seulement une construction plus régulière, mais une meilleure clausule.

64. *Quotiens* n'est jamais construit avec le subjonctif uniquement pour marquer une idée de répétition. Ainsi, Ep. 55, 9 : *conversari cum amicis absentibus licet, et quidem quotiens velis, quam diu velis*, nous avons affaire à un potentiel à sujet indéterminé. — N. Q. I, 13, 1, le subjonctif *exsistant* n'est donné que par la famille Δ et n'a pas été adopté par Gercke ; il pourrait s'expliquer, d'ailleurs, par le style indirect.

65. Propositions relatives. — Sénèque emploie parfois l'indicatif dans les propositions relatives à sens consécutif. Ex., V. B., 21, 2 : *divitias quidem ubi tutius fortuna deponet quam ibi unde sine querella reddentis receptura est* ; cf. Brev. 15, 4 ; Ep. 45, 5 ; 75, 9 ; 85, 2 ; 110, 3 ; 111, 4. — Ce n'est pas, d'ailleurs, le cas le plus fréquent, et la locution favorite de notre auteur *non est quod* est toujours suivie du subjonctif.

66. Propositions comparatives. — W. Baehrens (*Beitraege*, p. 510) croit trouver le subjonctif dans deux passages. Dans le premier (Brev. 17, 4 : *quoque altius surrexerit, opportunius est*), le verbe de la proposition subordonnée est plutôt au futur antérieur (cf. nº **87**) ; dans l'autre (V. B. 26, 3 : *sicut barbari... spectant nec... intelligant*), il est difficile de ne pas croire à une confusion de lettres de la part du copiste.

67. Infinitif. — Sénèque a fait un emploi extrêmement étendu de l'infinitif substantivé. Il est d'ailleurs extrêmement commode, soit pour préciser la pensée, soit pour donner à la phrase un tour vif et rapide. Il est donc naturel qu'il apparaisse fréquemment chez un écrivain à la fois philosophe et rhéteur. On voit, par ex., ce qu'une phrase comme

Ben. III, 22, 2 : *ubi vero id praestitit quod nolle licuit, voluisse laudandum est* gagne de force et de finesse à l'emploi de l'infinitif. Un des « traits » chers aux rhéteurs revêt la forme suivante : *genus est rogandi rogare non posse* (Arellius Fuscus dans Sén., *Controv.* X, 4, 6) ; il n'est pas moins goûté de notre auteur (cf. Clem. I, 1, 1 ; Ep. 14, 10 ; 74, 4 et ailleurs).

L'infinitif substantivé remplace le substantif dans toutes ses fonctions : comme sujet, Ep. 98, 11 : *habere eripitur, habuisse nunquam* (cf. N. Q. IV, pr., 5 ; et ailleurs) — comme attribut, Tranq. 5, 4 : *non est enim servare se obruere* — comme apposition, V. B. 15, 7 : *ad hoc sacramentum adacti sumus, ferre mortalia* (cf. Tranq. 2, 3 ; Ben. I, 15, 6 ; N. Q. VI, 1, 4) — comme complément direct, Ben. III, 9, 2 : *beneficium vocas potentis populi dedisse civitatem* (cf. Prov. 3, 4 ; Ep. 5, 3 ; N. Q. II, 59, 7, etc.). Les exemples sont légion. — Comme complément circonstanciel on peut citer, Ben. V, 10, 2 : *multum interest inter dare et accipere*, construction dont on retrouve l'équivalent exact chez Cicéron (*de Fin.* II, 13, 43).

Sénèque fait accompagner parfois, comme Cicéron, l'infinitif substantivé d'un adjectif déterminatif, comme N. Q. VI, 32, 5 : *ipsum perire non magnum est*, mais l'emploi par lui du génitif possessif avec cet infinitif est contesté. Les grammairiens s'autorisaient pour le lui attribuer d'un texte fautif, encore reproduit dans l'édition Haase, Ep. 101, 13 : *quid autem hujus vivere est ? diu mori.* Mais Hense écrit *quod* (d'après BA ; *quid* ς) *autem vivere est diu mori ?* et ne fait pas mention de *hujus*. — Pol. 16, 2 : *hoc fuit ejus lugere viginti legionum sanguine fratri*

parentare est la leçon des mss ; mais la vulgate écrit *ei* et Hermes n'admet *ejus* qu'avec hésitation.

Un peu différent de cet emploi est celui où l'infinitif a un sujet exprimé ou sous-entendu. Chez les Grecs, l'existence de l'article rend cet emploi fort commun ; en latin il me paraît assez rare, quoique les grammairiens le distinguent mal de l'infinitif pur et simple ou des propositions infinitives employées avec des verbes ou locutions verbales consacrées par l'usage. Quelques exemples feront ressortir les particularités et la hardiesse de cet emploi. Ir. II, 34, 3 : *nihil est iniquius quam aliquem heredem paterni odii fieri.* — Marc. 12, 4 : *ut nostrorum funerum levamentum esset etiam divina concidere.* — Marc. 20, 6 : *hoc certe secum tulisset, neminem ausurum coram Catone peccare.*

68. A plus forte raison Sénèque construit-il l'infinitif (avec ou sans sujet exprimé), équivalent à une complétive, avec des verbes ou locutions verbales plus ou moins courantes. Je me bornerai à citer tous les verbes avec lesquels la construction infinitive me semble peu classique ou ceux pour lesquels, l'usage étant flottant, il est intéressant de connaître celui de Sénèque.

A. Verbes avec lesquels l'infinitif tient lieu de sujet :

contingit est employé 5 fois avec *ut*, 32 fois avec l'infinitif. Sénèque choisit, semble-t-il, l'une ou l'autre construction, suivant qu'elle lui est plus commode. Ainsi il écrit, Ep. 22, 11 : *ut sine perpetua sollicitudine id tibi facere contingat*, et, Ep. 22, 17 : *cum omnibus possit contingere ut bene vivant, ut diu, nulli.*

deesse, Ben. VI, 7, 4 : *cum utrique velle defuerit.*

delectare, est employé impersonnellement, tantôt avec un complément suivant l'usage de Cicéron, cf. Ep. 12, 3 — tantôt sans complément à la manière d'Ovide, Ben. II, 10, 2 ; 14, 2 — *juvat* est employé de même, à la façon des poètes, sans complément, Ir. III, 42, 2 ; Ben. I, 15, 3 ; II, 13, 1 ; Ep. 106, 3.

nocere, Ir. III, 27, 2 : *hominem esse ad impetrandam veniam nocet* ; cf. Ir. I, 6, 5 ; Marc. 20, 4 ; V. B. 1, 4 ; Ben. VII, 1, 5 ; Ep. 14, 10.

sequitur, se trouve, très régulièrement, d'ailleurs, avec la proposition infinitive, Ep. 99, 17. — Mais ailleurs, et fréquemment, Sénèque emploie *ut* et le subjonctif.

vacare, impersonnel (nombreux ex.), mais aussi employé personnellement.

Il arrive plusieurs fois chez Sénèque que le verbe *esse* est construit avec *licet* sans sujet exprimé, mais pourtant avec un attribut (sur cette construction, voir Lease, dans *Archiv*, t. XI [1900], p. 23). Des trois exemples que j'ai relevés, on pourrait conclure que Sénèque aime mieux mettre cet attribut au datif qu'à l'accusatif, Ot. 8, 1 : *e lege Chrysippi vivere otioso licet.* — Ben. V, 1, 4 : *per quos esse etiam ingratis licet.* — VII, 25, 2 : *efficere ut ingratum esse aut liceat aut juvet.* Dans ce dernier exemple, l'infinitif étant construit à la fois avec *licet* et avec *juvat*, l'attribut ne pouvait être qu'à l'accusatif.

B. Verbes avec lesquels l'infinitif tient lieu de complément :

adigere, Ir. II, 36, 6 : *ira adacta opes suas spargere.* Cf. V. B. 15, 7.

certare, Ben. I, 9, 5 : *rapta spargere, sparsa... recolligere certant.*

dare, Ep. 124, 5 : *subtilior adhoc acies nulla quam oculorum... daret bonum malumque dinoscere.* Dans ces constructions, Sénèque emploie généralement *dare* sous la forme impersonnelle et passive à la manière de Virgile, Clem. I, 8, 3 : *illis descendere datum est.* — Ep. 124, 20 : *quibus datum est scire* — N. Q. V, 8, 3 : *illis datur fluere.*

dignari, Brev. 2, 5 ; Helv. 10, 3 et *dedignari*, Const. 13, 2.

dubitare (non), « ne pas douter », se construit généralement avec *quin*, moins souvent avec l'infinitif. Cf. toutefois, Ep. 100, 12 : *talia esse scripta ejus non dubito* ; Brev. 2, 2 ; Helv. 1, 1 ; Ben. VI, 27, 3 ; Clem. I, 13, 5 ; N. Q. II, 37, 1 ; IV, pr., 1. — Même observation pour *non est dubium* employé avec l'infinitif, Ben. II, 17, 3 ; Ep. 52, 15 ; 114, 11.

exprobrare, Marc. 16, 2 : *Cloelia exprobrat juvenibus nostris in ea illos urbe sic ingredi...*

hortari, Const. 16, 3 : *illud quo de agitur... utraque exempla hortantur, contemnere injurias.* — Mais *hortari ut...* se lit 10 fois. — De même, *adhortari*, Ir. III, 15, 3 : *non consolabimur tam triste ergastulum, non adhortabimur ferre imperia carnificum.*

imperare, Ep. 8, 1 : *imperant in actu mori* ; cf. Clem. I, 9, 7 — avec l'infinitif passif, Ir. I, 16, 5 : *cervicem noxio imperabo praecidi* ; cf. Ir. III, 19, 3 et 4 ; 40, 4 — avec *ut* et le subjonctif, Ep. 18, 3 ; 78, 2 ; Ben. III, 24.

interdicere, voir la note du n° **52**.

laborare, Ep. 121, 1 : *quod ne nunc quidem fieri laborabo* (avec *ut*, Helv. 5, 1 — *ne*, Ben. VI, 35, 4 ; N. Q. VII, 32, 3 ; joint à *agere*, Ep. 108, 27.

luctari, N. Q. II, 17 : *luctatur per obstantia vadere.*

mandare, Ben. VII, 22, 1 : *tibi meminisse mandavimus* (avec *ut*, Ir. III, 13, 5 ; Ep. 79, 2).

mereri, Ir. I, 17, 6 : *perire meruerunt* (cf. Clem. I, 6, 2 ; 5, 6 ; Ep. 93, 10) ; avec *ut*, Ep. 7, 5.

monere, Ep. 24, 16 : *quod facere te moneo, scio certe fecisse* (1), *nunc admoneo ut...* (*monere* avec *ut*, 6 ex. ; avec *ne*, Ben. I, 12, 3, et joint à *firmare*, Ep. 24, 24 ; *admonere* est toujours construit avec *ut* et *ne*).

optare, est construit généralement avec *ut* (26 ex. suivant Ioehring), plus rarement avec l'infinitif (par ex. Ep. 115, 17 ; 117, 24) ou la proposition infinitive (Ir. III, 28, 6 ; Tranq. 3, 6).

permittere n'est construit qu'avec l'infinitif ; cf. en particulier, Marc. 8, 3 : *interest utrum tibi permittas maerere an imperes.*

persuadere, est construit avec *ut*, Ben. III, 15, 1 ; Ep. 53, 1 ; 108, 22 ; N. Q. V, 4, 2 — avec l'infinitif, Brev. 13, 4 : *quis Romanis primus persuaserit navem conscendere* — avec la proposition infinitive (construction insolite), Clem. I, 12, 1 : *quotiens id fieri publica utilitas persuaserit.*

praecipere, V. B. 8, 1 : *praeceperunt veteres optimam sequi vitam* — avec *ut*, 5 ex., — avec *ne*, Ir. II, 14, 3 ; Ep. 13, 4.

proponere, V. B. 20, 5 : *haec facere proponet* ; cf. Tranq. 10, 1 ; 14, 9; de même, *propositum habere*, Tranq. 3, 1. — Je n'en connais pas d'ex. avec *ut.*

quaerere, Ir. I, 16, 3 : *mori quaeris* ; cf. Ep. 109, 8 ; 118, 6.

recusare (non), Voir n° **52** et la note.

(1) Sur l'ellipse de *te* devant *fecisse*, voir mon article *Revue de philologie*, 1913, p. 104, et plus bas, n° **122**.

suadere, est construit indifféremment avec l'infinitif ou *ut*.

subigere, Ep. 85, 41 : *saevissima animalia... hominem pati subigunt.*

sustinere = *audere*, mais, semble-t-il, toujours accompagné d'une négation ou d'une interrogation, Helv. 9, 6 : *non sustinent videre deformatum virum* ; cf. Ir. I, 10, 3 ; Ben. IV, 15, 3 ; Clem. I, 19, 5 ; Ep. 47, 8.

vitare, Brev. 14, 4 : *prodire vitabunt* ; cf. Ep. 81, 22 ; 114, 4. — Mais *evitare ne*, Ben. II, 1, 2.

Il y a lieu de faire une place à part aux verbes marquant un sentiment, bien que l'infinitif seul avec ces verbes marque tantôt la cause, tantôt l'action résultant de ce sentiment, et dans ce dernier cas se rapproche de l'infinitif avec les verbes de volonté.

abominari, Ben. VII, 8, 2 : *haec universa habere... abominabitur.*

erubescere, Marc. 25, 3 : *erubesce... tuos flere* ; cf. Clem. I, 17, 1 ; Ep. 25, 2 ; 50, 5 ; 76, 2.

fastidire, Clem. I, 21, 4 : *a quibusdam te vindicare fastidias* ; cf. Ir. III, 32, 1.

gaudere, Ir. III, 2, 6 : *gaudent feriri et instare ferro* ; cf. Const. 13, 5 ; Ir. III, 36, 4 ; Ep. 102, 18.

indignari, Ben. III, 28, 4 : *beneficia a servis indignemur accipere.*

timere et les verbes marquant la crainte, suivis de l'infinitif, ont fréquemment les deux sens, tantôt de « ne pas vouloir par crainte », tantôt de « être effrayé par suite de telle circonstance ». Dans le premier cas, c'est le verbe *vereor* qui est habituellement employé par les écrivains ; mais Sénèque dit aussi, Ben. VII, 28, 3 : *nemo id esse*

quod jam videtur timet (n'a pas peur d'être) ; cf. Ir. III, 32, 1 ; Clem. II, 6, 2 ; Ep. 3, 3 ; 29, 1. — Tranq. 17, 1 : *deprendi aliter ac solet metuit.*

Dans le second sens, la construction habituelle chez Sénèque est *ne* ; mais on trouve l'infinitif dans quelques cas où une certaine confusion peut s'établir entre les deux sens ; ainsi N. Q. I, 5, 14 : *sunt quae videre extimescas* (*extimescere ne*, N. Q. VI, 2, 5). — Ep. 65, 24 : *nec desinere timeo.* — Ep. 77, 19 : *mori times.* — N. Q. VI, 32, 8 : *ego perire timeam.*

La construction, plus régulière que l'infinitif seul, de la proposition infinitive avec des verbes marquant un sentiment, prend chez Sénèque une extension particulière.

irasci, Ir. II, 21, 11 : *non irascetur aliquem sibi comparari.*

rumpere, passif, Marc. 22, 5 : *non rumperetur (theatrum) supra cineres Cn. Pompei constitui Sejanum.*

torquere, passif, Tranq. 16, 1 : *necesse est torqueri tam iniqua praemia fortunam persolvere.*

69. Avec les verbes signifiant « dire » et « croire », l'*ellipse du pronom sujet de la proposition infinitive* est fréquente chez Sénèque, lorsqu'il est le même que celui de la principale (voir d'ailleurs n° **122**). Ainsi, Ep. 1, 4 : *non possum dicere nihil perdere* (cf. Marc. 12, 1 ; Ben. VII, 26, 3 ; Clem. I, 1, 7). — Marc. 13, 1 : *quam mortem ille exaudisse dissimulavit.* — Ben. II, 6, 2 : *si dedisse, dum dat, oblitus est.* — Marc. 21, 7 : *ut non putemus ad mortem, nisi senes inclinatosque, jam vergere.* — On trouve aussi *sperare* construit avec l'infinitif présent seul, quand on attendrait *se* et l'infinitif futur, Ep. 102, 30 : *quidni non timeat qui mori sperat.* Cette leçon, que justifie

la vivacité de la phrase, n'est pas absolument certaine. Dans la phrase, Ir. II, 31, 1 : *iniqua quaedam judicant homines, quia pati non debuerint, quaedam quia non speraverint*, il faut sous-entendre *pati* avec *speraverint*.

70. A l'emploi de l'infinitif avec les verbes se rattache celui de l'*infinitif avec des substantifs*, après lesquels on attendrait plutôt le gérondif en *-di*. La construction est classique avec certaines locutions, comme *consilium capere*. On trouve de même dans Sénèque, Ir. III, 30, 5 : *mori votum habuerant*. — Const. 13, 3 : *cui in magna familia cura optigit aegros insanosque compescere*. Virgile a considérablement étendu ce tour, et c'est sans doute pour l'imiter que Sénèque écrit, N. Q. V, 15, 3 : *a tergo lucem relinquere quae tanta spes fuit*.

71. *Avec certains adjectifs*, Sénèque fait un usage assez hardi, ou tout au moins peu classique de l'infinitif.

acerbus, Ben. II, 7, 1 : *panem... esse acerbum*. J'ai peine à croire, quoique cette construction soit généralement grecque et poétique, que nous n'ayons pas affaire ici à un tour populaire.

contentus, se trouve une vingtaine de fois avec l'infinitif.

dignus, Ben. I, 1, 9 : *dignus est decipi* ; cf. Ben. IV, 23, 2 ; N. Q. VI, 4, 2 ; 30, 5 ; mais Sénèque connaît aussi la construction avec *qui* ; cf. Ir. III, 14, 4 ; Tranq. 1, 17.

facilis, Ep. 18, 15 : *corripi facilia*, cf. N. Q. I, 17, 2 : *aspici facilior*.

horridus, N. Q. III, 19, 1 : *turbam horridam aspici*. — Lucain dit de même, III, 347 : *horridus cerni*.

idoneus, Ep. 102, 23 : *idonei spiritum trahere*. — N. Q. I, 15, 1 : *idonea accendi*.
insolitus, Tranq. 1, 11 : *animum insolitum arietari*.
natus, Ep. 95, 21 : *pati natae*. — N. Q. II, 9, 2 : *nata defluere*.

On trouve également la proposition infinitive avec *memor*, Const. 19, 3 : *memor in prima acie altos ordines stare*.

72. W. Baehrens (*Beitraege...*, p. 473 sqq.) croyait découvrir l'existence d'un infinitif-impératif dans les quatre passages qui suivent : Pol. 18, 1 : *nunc itaque te studiis tuis immergere acrius, nunc... circumda* (*immerge altius* Pincianus). — Ep. 20, 3 : *observare itaque* (et plus loin *prende*, *exaequa* ; Hense : *observa te*). — Ep. 87, 38 : *bonum animum habere* (Pincianus, d'après un ms. ancien, *habe*). — Ben. VI, 42, 1 : *tam convicium est « recipere quod debes »* (ici N a *recipe* ; Haupt a corrigé *quam*). Ces exemples, sauf le dernier où les copistes, par inintelligence du texte, l'ont altéré, sont intéressants. J'ai quelque peine toutefois à croire à l'existence de cet impératif.

73. L'*infinitif exclamatif* tel qu'on le trouve, Const. 18, 2 : *di boni ! Hoc virum audire, principem scire...* ; Brev. 12, 8, etc., appartient surtout au langage familier.

74. Gérondif. — L'emploi du gérondif ne donne pas lieu à de grandes observations. Remarquons seulement la construction rare, N. Q. II, 21, 4 : *non ad exercendum verba diutius hoc idem pertracto*, où *exercenda* serait plus régulier.

75. Participe. — Je laisse de côté l'emploi du *participe présent comme adjectif* soit épithète (V. B. 22, 3 : *secundus et ferens ventus*), soit attribut (Ir.

I, 21, 1 : *cum videtur... vehemens et deos hominesque despiciens*) (1).

76. Le *participe* remplace parfois une *proposition* subordonnée *circonstancielle* ; en ce cas, le sens est souvent précisé par une particule. *Tanquam* est ainsi employé tantôt au sens de « comme si », tantôt avec la valeur de *ut*. Ir. III, 42, 2 : *quid juvat tanquam in aeternum genitos iras indicere.* — Ir. III, 3, 5 : *cum sit aliquis... qui... tanquam utilem ac spiritus subministrantem (iram) in proelia vocet.*

77. Sénèque fait un emploi assez peu fréquent, mais très libre, du tour cher à Tite-Live : *angebant Sicilia Sardiniaque amissae.* Ainsi Pol. 12, 4 : *nonne protinus ipse conspectus per se tantummodo cogitatusque Caesar maximo solacio tibi est*, « la seule vue de César » ; cf. Marc. 3, 4. Sénèque étend ce tour à l'adjectif, Marc. 12, 6 : *deorum quorum illud crimen erat, Sulla tam felix*, et au substantif, Ep. 21, 4 : *nihil illi propuisset gener Agrippa.* cf. Pol. 3, 1 : *te fratre* ; voir aussi n° **137**.

78. L'adjectif verbal en *-urus*, employé couramment par Tite-Live sans être accompagné de *sum*, est particulièrement affectionné par Sénèque, qui y trouve un moyen de donner à l'expression un raccourci saisissant. Il en use exactement comme d'un autre participe. Il l'emploie comme adjectif, Ir. II, 18, 1 : *educatio maximam diligentiam plurimumque profuturam desiderat* ; cf. V. B. 5, 3 ; Ben. III, 38, 2 (2), etc. — comme substantif masculin ou neu-

(1) Ce qui sera dit plus loin (n° **94**) des emplois de l'adjectif s'applique également aux participes.

(2) Comme adjectif, il peut signifier « susceptible de », Ir. III, 21, 4 : *hic iratus fuit genti et ignotae et inmeritae, sensurae tamen* ; *Cyrus flumini.* Le sens est « doué de sensibilité » ; cf. celui de *mansurum* dans la prose de l'époque impériale.

tre, soit au pluriel, Ir. I, 3, 1 ; *verum est irasci nos laesuris.* — Ep. 6, 5 : *profutura sectaris* ; cf. 15, 9, etc. — soit au singulier, Ot. 3, 5 : *illis profuturum parat* (τὸν ὠφελήσοντα, traduit Waltz). — Ep. 5, 9 : *nos et venturo torquemur et praeterito* — à la place d'une proposition complétive, Marc. 14, 3 : *in oculis erat jam Cn. Pompeius non aequo animo laturus aliquem esse in re publica magnum* — ou d'une proposition qui tient souvent par des liens assez lâches à la principale ; ainsi, V. B. 27, 5 : *mihi ipsi Alcibiaden et Phaedrum objectate, evasuri maxime felices, cum primum imitari vitia nostra contigerit.* — Sénèque l'emploie tout particulièrement avec la valeur d'une proposition finale, Ir. I, 18, 4 : *damnatum ad Pisonem reducit redditurus Pisoni innocentiam*, cf. § 5 ; III, 40, 2, etc. Le sens est alors « avec la pensée que » ; ce sens est parfois précisé par *tanquam* ; par ex. Marc. 17, 7 : *sic te para, tanquam in ignem impositurus vel puerum vel juvenem vel senem*, ou par *quasi*, Marc. 9, 4 : *quis umquam res suas quasi periturus aspexit.* — Il n'est pas rare non plus qu'il lui donne la valeur d'un plus-que-parfait du subjonctif pour marquer une hypothèse contraire à la réalité, N. Q. VII, 16, 1 : *lectorem aliud acturum, si per cottidiana duceretur, miraculo excitant.*

79. Sénèque emploie de même l'adjectif verbal en *-ndus* comme substantif, Ep. 2, 6 : *non adquisita, sed adquirenda computat* ; cf. Ep. 88, 35, etc. — Mentionnons également à propos de l'adjectif verbal la phrase, Ir. II, 6, 2 : *iram ipsam castigandam habet*, souvent citée par les grammairiens. C'est le premier exemple que nous ayons de ce tour avec un autre cas que le neutre.

80. Style indirect. — Le style indirect n'est

employé le plus souvent chez Sénèque que dans des phrases assez courtes ; il lui substitue volontiers le style direct qui s'accorde mieux avec son goût pour les phrases courtes, coordonnées ou juxtaposées. J'ai déjà signalé les incises *puto*, *dico* ; mais, de plus, Sénèque passe fréquemment du style indirect au style direct sans avertir personne, et nous expose à considérer comme son opinion personnelle des théories qui sont celles de ses adversaires. Le cas se présente particulièrement dans les N. Q. (cf. III, 5 ; III, 6 ; II, 47, et Hammelrath, p. 11 sq.).

On s'étonnera moins par suite que Sénèque, dans les propositions subordonnées du style indirect, n'ait pas toujours cru devoir distinguer, par l'emploi de modes différents, ce qu'il prend à son compte et ce qu'il prête aux autres, N. Q. III, 24, 1 : *Empedocles existimat ignibus, quos multis locis terra opertus tegit, aquam calescere, si subjecti sunt ei solo per quod aquis transcursus est.* — L'indicatif prédomine même dans les propositions temporelles du style indirect, N. Q. VII, 30, 1 : *egregie Aristoteles ait numquam nos verecundiores esse debere quam cum de dis agitur.* Elles sont également soustraites à l'attraction modale. Les exceptions sont rares (avec *cum*, Ep. 98, 17 ; N. Q. IV, 6, 1 (1).

81. En revanche, il semble bien que Sénèque ait employé l'infinitif par attraction modale dans les deux exemples suivants, Ir. II, 36, 3 : *qualesque esse*

(1) Cf. Waldaestel, p. 17 sqq. (ne pas tenir compte des prétendues exceptions signalées par lui, p. 43, car Ep. 83, 27, Hense avec tous les bons mss a *transcenderunt*, et N. Q. V, 13, 1, Gercke a adopté *incurrerunt* avec la plupart des mss. J'ai quelque peine en revanche à faire avec lui de *cum... venerit*, N. Q. III, 27, 1, un futur antérieur, mais j'y vois plutôt un subjonctif parfait.)

etiam videri volunt. — Marc. 22, 1 : *quereris, Marcia, non tam diu filium tuum vixisse quam potuisse.* Muret a corrigé *potuisset*, mais ce plus-que-parfait du subjonctif ne convient guère ici, où l'on attendrait *potuit* ou *potuerit.*

82. Concordance des temps (1). — L'emploi du *présent dans les propositions subordonnées* impliquant une idée de répétition et *dans des cas où les Latins mettent habituellement le parfait* se rencontre quelquefois dans les manuscrits de Sénèque, sans qu'il y ait lieu de les corriger. Ex. N. Q. III, 30, 3 : *quotiens nos aut avaritia defodit aut aliqua causa altius penetrare cogit, eruendi finis aliquando est (umor)* ; cf. N. Q. IV, 5, 4 ; V, 8, 1 ; VI, 18, 2.

83. Sénèque dans les récits ne marque pas nécessairement l'antériorité d'un fait par rapport à un autre déjà passé, pas plus d'ailleurs que les historiens (cf. Draeger, § 130, t. I, p. 258). Dans la fameuse anecdote sur Cinna (Clem. I, 9), il marque bien par le plus-que-parfait les actes d'Auguste avant la conspiration de Cinna, en précisant d'ailleurs au moyen de *jam.* De même dans Marc. 3, 1, il écrit : *Livia amiserat filium Drusum*, et tous les faits antérieurs aux funérailles de Drusus sont également au plus-que-parfait, sauf un (*et ibi signa Romani fixerunt, ubi vix ullos esse Romanos notum erat*) présenté sous forme de « trait » et entièrement détaché du contexte. En revanche, au chapitre précédent (§ 3), on lit dans les manuscrits : *Octavia et Livia... amiserunt filios juvenes.* Si facile que soit la correction de *ami-*

(1) Pour ce chapitre et le suivant, voir Hammelrath, qui a traité ces questions avec beaucoup d'ampleur et de précision. On remarquera toutefois que ses citations ne concordent pas toujours avec le texte et l'apparat critique de Gercke. — Voir également Uhl, p. 31-43.

serunt en *amiserant*, elle ne paraît pas nécessaire ; car même dans les propositions subordonnées qui énoncent un fait antérieur à une action déjà passée, Sénèque emploie non seulement le plus-que-parfait, mais aussi le parfait. Ainsi, Ep. 21, 6 : *quoscumque in medium fortuna protulit... horum gratia viguit.* — N. Q. III, 11, 3 : *quibus (nemoribus) eversis umor qui desiit in arbusta consumi superfusus est* (1).

84. L'emploi du plus-que-parfait au lieu du parfait pour représenter l'action comme déjà terminée avant le moment dont parle l'auteur se trouve exceptionnellement dans les propositions principales. Helv. 19, 1 : *maximum adhuc solacium tuum tacueram* (A *taceo eram*) (2). — Ep. 122, 15 : *Pedonem Albinovanum narrantem audieramus* — un peu plus souvent dans des subordonnées, lorsque la principale est au présent. Ex. Marc. 12, 1 : *minus enim homines desiderant ea, ex quibus nihil gaudi laetitiaeque perceperant* ; cf. Ir. I, 17, 7 ; N. Q. VI, 18,7 ; VII, 12, 4 ; 22, 1 ; 32, 4 — et même au futur, Marc. 17, 4 : *videbis, ubi tot milia captivorum ille... carcer incluserat.*

85. Le *futur* offre des particularités plus intéressantes :

Il s'établit, en effet, chez Sénèque une véritable confusion du présent et du futur. Ainsi le présent est souvent employé dans des propositions subordonnées, lorsque la principale est au futur. Il est

(1) L'ex. Ben. VI, 36, 2 : *nihil Deciis (debet Roma) quod morte patriam servaverunt si prius optaverunt...* serait plus curieux encore si l'on adoptait la leçon d'un manuscrit, mais les meilleurs ayant *optaverant*, il y a lieu de les suivre.

(2) Non seulement la correction s'impose, mais elle est confirmée par le fait que Sénèque le Père emploie fréquemment le plus-que-parfait pour le parfait avec les verbes *dicendi* (Draeger, t. I, p. 260).

vrai que parfois le verbe *(debeo, volo)* ou la forme employée (adjectif verbal en *-ndus*) implique déjà l'idée du futur, mais ce n'est pas toujours le cas. Ex. N. Q. I, 3, 7 : *ubi vero acies hebes et infirma est, qualislibet aeris ictu deficiet.* — Inversement (mais le cas est plus rare) on trouve le futur dans la subordonnée, le présent dans la principale, N. Q. VI, 21, 2 : *nisi celeriter ex altera parte properabit motus, qui inclinata restituat, ruina necessario sequitur* ; de même, III, pr., 15 ; V. B. 3, 4 (cf. 8, 3).

86. Sénèque emploie de même le parfait dans une proposition subordonnée, à côté d'une principale au futur ; par ex. N. Q. VI, 32, 4 : *hanc qui contempsit, securus videbit* ; cf. III, 29, 9 ; Prov. 3, 13. On pourrait en citer d'autres, mais tous ne sont pas au même degré caractéristique. Ainsi, Ep. 94, 5 : *offusus est* équivaut à un présent *(discutitur)* ; au contraire, Ep. 108, 4, c'est le futur *colorabitur* qui a la valeur d'un présent (cf. *ferunt*).

87. Un procédé cher à Sénèque est l'emploi du futur antérieur à côté du présent comme Ben. V, 1, 5 : *succumbunt vitia virtutibus, si illa non cito odisse properaveris.* — On trouve même N. Q. III, 27, 14 : *magnifice haec (dixit), si non curaverit quid oves et lupi faciant.*

88. Variation des temps et des modes. — Le grammairien qui étudierait d'une façon méthodique et suivie les variations des temps et des modes chez les divers écrivains ferait sans doute une ample moisson ; nulle part, toutefois, il ne trouverait autant que chez Sénèque de passages où l'auteur a mélangé les temps et les modes pour rompre l'uniformité de la phrase. Nous en avons vu (n° **37**) des exemples dans les propositions principales ; ils sont

aussi nombreux et plus caractéristiques encore dans les subordonnées.

Dans bien des cas, sans doute, il y a une nuance entre le présent et le parfait. Par ex., Ir. I, 12, 4 : *sed idem faciunt, si calda non bene praebetur, si vitreum fractum est, si calceus luto sparsus est.* Le sens est : « Mais ils s'irritent tout autant lorsqu'ils s'aperçoivent qu'on ne leur présente pas bien l'eau chaude, qu'on a brisé un objet de verre, éclaboussé, etc. » Et il en est ainsi dans un certain nombre de passages où un parfait indique le résultat présent d'une action passée. Mais cette explication n'est pas valable partout ; par ex. N. Q. VI, 18, 3 : *deinde cum circa perlustravit omne quo tenebatur nec potuit evadere inde quo maxime impactus est, resilit et aut per occulta dividitur ipso terrarum motu raritate facta aut per novum vulnus emicuit.* — On s'étonne que certains commentateurs et éditeurs, après avoir admis cette phrase sans discussion, croient devoir corriger, neuf chapitres plus haut (9, 1), *rumpit*, donné par tous les manuscrits, en *rupit* à cause de ce même *emicuit*. Autres ex. du mélange des temps : N. Q. II, 49, 3 : *tangitur... exilivit ignis* (il est vrai que certains mss ont *exiliunt ignes*) ; III, 25, 10 : *coaluerunt... solidatur* ; V, 13 sq. : *feruntur... obstitit* ; et ailleurs.

Mélange de l'imparfait et du plus-que-parfait : N. Q. VI, 18, 7 : *tunc (spiritus) parum potens in perferendis his quae suo vigore tendebat, deficiens concutit quicquid integer tulerat* ; cf. 7, 6.

Mélange du parfait et du plus-que-parfait, N. Q. III, 25, 3 : *intra certum tempus, quae fuerunt nigrae albam ferunt lanam, quae albae venerant nigrae abeunt.* Il y a, il est vrai, une légère nuance de sens :

le parfait *fuere* indique un état qui a duré un certain temps, le plus-que-parfait *venerant* un acte de courte durée.

Mélange du présent et du futur simple : N. Q. II, 59, 10 : *male scilicet actum erit tecum, si sensum mortis tuae celeritas infinita praeveniet, si mors tua procuratur* ; cf. Ben. IV, 36, 1 : *si exiguum est, dabo...* ; *si majus erit, non committam...*

Mélange du présent et du futur antérieur, N. Q. II, 37, 3 : *si futurum est, fiet, etiamsi vota non suscipis* ; *si non est futurum, etiamsi susceperis vota, non fiet.*

Mélange du futur simple et du futur antérieur, Ep. 82, 17 : *quae (mens) nunquam ad virtutem exsurget, si mortem malum esse crediderit* ; *exsurget si putabit indifferens esse* ; cf. Marc. 1, 3 ; N. Q. III, 29, 5 ; Ir. II, 7, 2, où Sénèque écrit *poscet*, alors que quelques lignes plus haut (6, 4) il a mis, dans une phrase presque identique de fond et de forme, le futur antérieur.

89. Même variation dans l'emploi des modes, N. Q. III, 10, 2 ; cf. nº **48** — 11, 6 : *plura invenimus quae propter aquas coli coeperunt quam quae aquas habere coeperint, quia colebantur.* — V. B. 15, 5 : *illo ergo summum bonum escendat unde nulla vi detrahitur, quo neque dolori neque spei nec timori sit aditus nec ulli rei quae deterius summi boni jus faciat* (la fidélité de A[1] *timoris ita ditus* est garantie par l'absurdité de son texte, et il semble que la correction de A[5] s'impose ; cf. encore les leçons de A, Ir. II, 27, 1 ; Tranq. 2, 6, et celles de p, Ep. 4, 4 ; 30, 12). — Brev. 1, 1 : *conqueritur quod... gignimur, quod... decurrant* (leçon de A ; de même, Ir. III, 30, 2 : *concepimus... tulerint* ; 35, 2 : *loquantur... est*). — Ben.

IV, 8, 1 : *hunc et Liberum patrem et Herculem ac Mercurium nostri putant, Liberum patrem quia... sit, Herculem quia... sit, Mercurium quia... est.* — Ir. II, 14, 2 : *cum athletae... ictus doloresque patiantur, ut vires caedentis exhauriant, nec, cum ira suadet, feriunt, sed cum occasio.* L'indicatif est à conserver pour la clarté, soit qu'on fasse, avec certains éditeurs, de *nec feriunt* une proposition indépendante, soit qu'on y voie une variation de temps comme dans Sénèque le P., *Controv.* II, 7, 1 : *cum ego iamdiu peregrinatus sum, nullum periculum terra marique fugerim* (leçon de tous les mss). — Ben. VI, 5, 2 : *quamvis numeravimus* (leçon de N R)... *quamvis non intervenerint* — avec double variation, N. Q. II, 42, 1 : *(credere) illa laeta esse et placata fulmina quae solus excutiat, perniciosa quibus mittendis major turba numinum interfuit.*

V. — Emploi des parties du discours

Les observations qui vont suivre relèvent pour la plupart autant de la lexicographie et du style que de la syntaxe. La distinction, souvent difficile à faire entre eux, a l'inconvénient de morceler à l'infini les remarques sur une seule espèce de mots. On les trouvera donc ici confondues.

90. Substantif. — L'abus des *substantifs au pluriel*, où se trahit le goût de la déclamation ou l'imitation de la poésie, est particulièrement sensible chez Sénèque.

C'est ainsi qu'il affectionne l'emploi au pluriel des noms abstraits les plus inattendus (cf. P. Thomas, *Morc. choisis*, Rem. 59), comme *gestationes*

(Brev. 12, 6), *hilaritates* (1) (Ep. 23, 3). Ce passage du *de Ira* (II, 9, 4) suffira amplement, s'il est nécessaire, à montrer le caractère déclamatoire du procédé : *adde nunc publica perjuria gentium et rupta foedera et praedam validioris quidquid non resistebat abductum, circumscriptiones, furta, fraudes, infitiationes*. Ce dernier pluriel ne se trouve que chez lui. Ailleurs (V. B. 8, 2), il écrit *auxilia et armaturae leves*, texte que Gertz voulait corriger, sous prétexte qu'on ne trouve pas le pluriel de l'expression *armatura levis*.

91. Il aime à employer le pluriel pour désigner un objet unique, à la façon des poètes. Il est imprudent, d'ailleurs, de déclarer poétiques, comme le fait Schmidt, tous les pluriels qui équivalent à un singulier. Il a pu se faire que certains pluriels aient été ainsi employés dans la langue châtiée, sans que les poètes en aient eu l'initiative. Tels seraient, par ex., *ignes, nives, frondes, semina* qu'on trouve déjà chez Cicéron. Mais dans une phrase comme, Ep. 14, 8 : *temerarius gubernator contempsit austri minas ; ille est enim qui Siculum pelagus exasperet et in vertices cogat ; non sinistrum petit litus, sed id a quo propior Charybdis maria convolvit*, la couleur poétique du passage décèle l'origine du pluriel *maria*. Même explication du pluriel *regna Arcadum* (Helv. 7, 6) dans un passage tout plein de réminiscences virgiliennes.

92. Sénèque emploie, comme Tite-Live et les écrivains postérieurs, le singulier collectif : *miles, victor* (Ben. III, 23, 2), *hostis* (Marc. 9, 3). Draeger

(1) Un peu différent est le cas où ces mots abstraits ont un sens concret, comme Ep. 26, 2 : *vitiorum ministeria*.

cite encore, Helv. 11, 2 : *multo conchylio*, mais le sens paraît être « par force teinture », plutôt que « par beaucoup de coquillages ».

Mais Sénèque emploie le singulier dans des cas où l'on attendrait le pluriel. On ne s'explique guère, par exemple, qu'il fasse dépendre un génitif possessif au singulier d'un nom au pluriel. Il est vrai que les cas sont rares et contestés. Ce sont, Ir. II, 2, 5 : *(timor) lectoris percurrit animos*. — Marc. 16, 1 : *quis... dixit naturam maligne cum mulieris ingeniis et virtutes illarum in artum contraxisse*, leçons de A que W. Baehrens (article de *Glotta*, t. IV [1913], p. 271 sqq.) veut conserver, malgré l'étrangeté du tour et de *illarum* ainsi rapporté à un singulier. On peut y joindre, Ir. I, 16, 4 : *si intrassem... domus divitis*. La construction inverse, qui met avec plusieurs possesseurs le nom de l'objet possédé au singulier, n'est guère plus dans les habitudes latines, mais elle nous choque moins et se rencontre dans plusieurs passages incontestés ; ainsi, Ben. VI, 43, 1 : *plurium sinum ac domum implere* ; cf. Clem. I, 1, 2 ; 9, 1 ; N. Q. I, 17, 7 ; II, 27, 3. Construction analogue, Ir. II, 17, 1 : *iratum bene agentes*. Il n'y a pas lieu de changer, Ep. 4, 8, la leçon des mss : *exemplum eorum*.

93. On ne peut considérer comme incorrecte l'*adjonction à un substantif d'un adverbe ou d'un complément accompagné d'une préposition*, mais il n'est pas inutile de signaler l'usage extrêmement étendu que Sénèque fait de ce tour, qui aide beaucoup à la concision de la phrase.

Adjonction de l'adverbe : Ben. IV, 20, 1 : *quamvis habeat aliqua extra commoda* (cf. avec un adjectif pris substantivement, Ben. V, 12, 7). — Ben. V,

6, 5 : *istam velut nubem.* — N. Q. VII, 17, 2 : *non est illi (cometae) palam cursus.*

Adjonction d'un complément avec préposition : Peu intéressant est un ex. comme Brev. 15, 5 : *omnium temporum in unum conlatio* (cf. Helv. 6, 7 : *aliunde alio commigratio*) où le substantif a une valeur verbale. Mais Sénèque fait dépendre des compléments analogues de toute espèce de noms ; ainsi Marc. 17, 4 : *videbis nullum diem sine interventu solis.* — Ir. II, 6, 1 : *laetitia ob recte factum clara magnificaque est, ira ob alienum factum sordida et angusti pectoris est* ; cf. Tranq. 10, 3 ; etc. Enfin, tout à fait anormal est cet ablatif sans préposition, Ir. III, 14, 3 : *dii illum male perdant animo magis quam condicione mancipium.*

94. Adjectif (1). — L'emploi que fait Sénèque de l'adjectif pris substantivement mérite quelques explications.

1° Au pluriel masculin, ces adjectifs désignent souvent non plus toute une classe d'individus, mais quelques individus, et cela sans qu'aucun autre adjectif en limite le sens (comme dans Cicéron, *de Fin.* III, 34, 11 : *illi veteres* ou *Tusc.* III, 24, 57 : *multi pauperes*) : Ep. 55, 8 : *vidi ego in villa hilari et amoena maestos* (= des gens tristes), *vidi in media solitudine occupatis similes.*

2° Au singulier masculin, ils peuvent désigner également un individu déterminé, Ep. 86, 13 : *descripturus infamem et nimiis notabilem deliciis Horatius Flaccus quid ait ? « Pastillos Buccillus olet ».* L'emploi du singulier masculin, même au nominatif,

(1) Les observations relatives à l'adjectif intéressent aussi pour la plupart les différents participes.

est fréquent chez Sénèque, au rebours des autres classiques, V. B. 20, 4 : *numquam id mihi multum erit, quod dignus suscipiet* ; cf. Ir. I, 4, 1 ; III, 8, 1 ; V. B. 24, 4 ; Ben. II, 17, 4 ; VII, 26, 2, etc.

3° L'emploi de l'adjectif neutre au pluriel est extrêmement répandu. Il peut aussi servir à désigner un nombre limité d'objets, Ep. 95, 30 : *saeva* (des cruautés) *exercentur et publice jubentur vetata privatim*.

4° L'adjectif neutre au singulier est rare en dehors des termes passés dans la langue ; notons pourtant des expressions comme, Ep. 4, 2 : *majus exspecta*. — Ir. III, 5, 1 : *plus in illis mutat*. — Const. 9, 1 : *omne fortuitum circa nos saevit et in vilia* ; cf. Ben. I, 10, 2.

Ce que Sénèque affectionne particulièrement, c'est l'adjectif neutre précédé d'une préposition. Voici la plupart des locutions de ce genre qu'on trouve chez lui :

A (**b**) *duro*, Ir. III, 5, 8. — *imo*, Ir. I, 20, 6, etc. — *infimo*, N. Q. III, 30, 5 ; VI, 13, 1. — *ingrato* (?), Ben. I, 10, 4 (cf. éd. Gertz, p. 198). — *longinquo*, Ir. III, 15, 4. — *lubrico*, Ep. 116, 6. — *medio*, Ep. 100, 5. — *perfecto*, N. Q. VI, 5, 3. — *pernicioso*, Ep. 121, 20. — *primo*, N. Q. III, 30, 1. — *recto*, Ep. 122, 5. — *solito*, Tranq. 17, 11.

Ad *certum*, N. Q. VII, 25, 3. — *extremum*, Ep. 104, 28. — *imum*, Ir. I, 7, 4, etc. — *liquidum*, Ep. 71, 32. — *parvum et exile*, V. B. 13, 1. — *perfectum*, Ep. 36, 6. — *postremum*, V. B. 22, 5. — *summum*, Ben. III, 38, 1 ; Ep. 90, 46. — *ultimum*. Sénèque emploie cette locution tantôt avec le sens temporel (Marc. 12, 4 ; Ben. VI, 24, 1), tantôt, ce qui lui est assez particulier, à la fin d'une énumération (Ir. II, 26, 3 ; N. Q. VI, 6, 4).

De *cetero*, Ir. III, 36, 4 ; Brev. 7, 9. L'expression est déjà chez Cicéron, mais Sénèque l'emploie, comme Q.-Curce, plus librement avec un impératif. — *integro*, N. Q. III, 29, 5. — *medio*, N. Q. VII, 14, 3. — *plano*, N. Q. I, 4, 1.

E(x) *abdito*, Ben. IV, 32, 1 ; N. Q. IV, 13, 8 ; V, 4, 1. — *abundanti*, Ben. I, 11, 5. — *adventicio*, Marc. 10, 1. — *adverso*, N. Q. I, 8, 7. — *aequo*, Marc. 16, 1 et 6, etc. (*et bono*, Ben. IV, 14, 3). — *albo*, N. Q. III, 25, 11. — *alto*, fréquent. — *aperto*, Ep. 104, 12 ; N. Q. VI, 1, 1 (à côté de *palam*, IV, pr., 5) ; au sens local joint à *abdito*, N. Q. III, 30, 5. — *commodo*, Ep. 46, 1 ; 49, 6 ; N. Q. V, 18, 8. — *communi*, Clem. II, 6, 2. — *condito*, N. Q. VI, 16, 3. — *conducto et locato*, Ben. III, 7, 1. — *confesso*, Ep. 76, 12. — *confragoso*, Ep. 51, 10. — *contrario*, fréquent et d'ailleurs classique. — *crastino*, Ep. 1, 2. — *denso*, Ep. 121, 22 (*coactoque*, N. Q. V, 6). — *denuntiato*, Ep. 79, 18 ; N. Q. III, 30, 1. — *destinato*, Ir. III, 6, 4, etc. — *difficili*, Ben. VII, 3, 2 ; Ep. 23, 2. — *disposito*, Prov. 1, 2 ; Marc. 26, 6. — *dissimulato*, N. Q. IV, pr., 5. — *diverso* (sens local), Brev. 7, 10 ; Ben. V, 10, 2 ; N. Q. II, 14 ; (figuré), Ir. III, 8, 2 ; Ben. VI, 21, 4 ; 25, 1. — *dubio*, Ep. 118, 11. — *dulci*, Ir. III, 35, 3. — *duro*, N. Q. VII, 1, 7. — *edito tranquilloque*, Ben. VII, 3, 2. — *facili*, Marc. 25, 3, etc. — *firmo mansuroque*, Ir. I, 20, 2. — *florentissimo*, Ep. 91, 4. — *horrido*, Ep. 41, 6 ; 100, 6. — *humili*, Ep. 77, 2 ; N. Q. I, 8, 3 ; VII, 8, 4. — *ignoto*, Ep. 83, 23. — *immenso*, Ep. 90, 38. — *imo*, Ben. VI, 15, 7. — *improviso*, Marc. 11, 4. — *inani*, Ep. 90, 28 (précédé de *ventoso*, N. Q. III, 25, 10). — *infimo*, Marc. 26, 6 ; Ben. III, 38, 1 ; N. Q. III, pr., 9. — *inopinato*, Ir. I, 12, 6. — *insolito*, N. Q. VI, 3, 2. — *integro*, N. Q.

III, 30, 8 (cf. de). — *intimo*, N. Q. III, 11, 4 ; 26, 6 et 8 ; VI, 8, 3. — *languido fluidoque*, Ep. 114, 23. — *lento ac destinato*, Ir. I, 11, 8. — *longinquo*, Prov. 3, 10, etc. (*tutoque*, Ir. II, 29, 2). — *medio*, Ben. VI, 36, 1. — *mollissimo*, N. Q. IV, 2, 21. — *obliquo*, Ben. IV, 9, 1. — *occulto*, Ir. II, 10, 8, etc. — *omni*, Ep. 95, 33. — *pari*, Ep. 59, 14. — *plano*, Ep. 89, 21. — *pleno*, V. B. 24, 3 ; N. Q. III, 29, 1. — *praeparato*, Ep. 11, 1. — *praeterito*, Ep. 83, 2. — *privato, publico, profano, sacro*, Ben. VII, 27, 2. — *professo*, Ep. 14, 8, etc. — *promisso*, Marc. 21, 6. — *proximo*, Ben. IV, 20, 3, etc. — *recondito*, N. Q. III, 4. — *recto*, N. Q. I, 3, 11. — *remoto*, Ben. VII, 1, 5. — *reposito (multoque)*, N. Q. VI, 7, 3 *(adquisitoque)*, Ben. IV, 20, 2. — *solido*, Clem. I, 1, 6 *(ac sereno*, Ben. VII, 1, 7) ; N. Q. IV, 13, 8. — *solito*, Ep. 78, 12. — *sordido*, Marc. 23, 4 ; N. Q. I, 8, 3. — *subtili tenuique*, N. Q. II, 1, 1. — *summo*, N. Q. IV, 13, 8. — *supervacuo*, Tranq. 12, 1 ; Ep. 94, 32. — *tenuissimo*, Ep. 57, 8. — *terreno*, N. Q. VI, 16, 2. — *toto*, dont on trouve des ex. partout. — *transverso*, V. B. 15, 6 ; Ep. 117, 21. — *turbido*, Clem. II, 6, 1. — *turpi*, Ep. 87, 25. — *umido*, N. Q. II, 26, 2 ; III, 27, 4. — *uno*, Ep. 120, 3 ; N. Q. III, 29, 2. — *vero*, Marc. 25, 2. — *vicino*, N. Q. I, 5, 10. — *vivo*, fr. 94 (de Am. II).

In *adversum*, N. Q. III, 3, etc. — *aeternum*, Prov. 5, 6, etc. — *altum*, Marc. 1, 8, etc. — *angustum*, Ep. 90, 38, etc. — *arduum*, Clem. I, 24, 2 ; Ep. 123, 14. — *artum*, Marc. 16, 1 ; Tranq. 9, 3 ; Brev. 6, 4 (au superl.). — *cassum*, Brev. 11, 1. — *ceterum*, Ep. 78, 16. — *commune* (dans l'intérêt commun), Marc. 14, 3 (pour le public, en commun), Ben. VI, 16, 6 ; Ep. 90, 38 ; 95, 53 ; 119, 1 ; (en général),

N. Q. II, 2, 1 ; VII, 16, 2. — *contrarium*, Ir. I, 3, 8, etc. (au pluriel, N. Q. VI, 13, 2). — *crastinum*, Ep. 47, 8 ; 91, 16. — *deterius*, Tranq. 3, 2, etc. — *dextrum*, N. Q. VII, 21, 4. — *directum*, N. Q. VI, 20, 2. — *diversum*, Ep. 6, 6, etc. (au plur. Helv. 7, 2 ; Ep. 82, 18). — *dubium*, Ben. VII, 2, 4. — *flexum*, N. Q. VII, 7, 3. — *futurum*, N. Q. VI, 1, 11. — *immensum*, N. Q. VII, 15, 2. — *imum*, Ep. 92, 26 (corr. de Bücheler : *infirmum* mss ; *infimum*, vulg.) ; N. Q. III, 27, 6, etc. — *incertum*, Ben. IV, 39, 3 (joint à *immensum*, Tranq. 10, 6). — *infinitum*, Marc. 18, 4 ; N. Q. I, 15, 8 ; III, 16, 4. — *inritum*, Ben. VII, 31, 5. — *integrum*, Marc. 22, 3 ; Ep. 98, 14. — *longinquum*, Tranq. 10, 5. — *longum*, Ep. 58, 37. — *lubricum*, Ep. 92, 10. — *majus*, Const. 12, 1, etc. — *medium*, Const. 6, 2, etc. — *melius*, Ir. I, 8, 3, etc. — *obscurum*, Prov. 4, 3. — *pejus*, Ir. I, 8, 3 ; N. Q. I, 5, 14. — *perpetuum*, Ep. 95, 39. — *perversum*, V. B. 5, 2. — *placidius*, joint à *melius*, Clem. I, 5, 4. — *planum*, Tranq. 10, 6. — *plenum*, Ep. 91, 8. — *praeceps*, Ir. I, 7, 4, etc. — *pravum*, Ep. 94, 40 et 54 ; N. Q. I, 15, 8. — *proclive*, Ep. 90, 10. — *pronum*, N. Q. V, 12, 1. — *propinquum*, N. Q. IV, 11, 4. — *proximum*, N. Q. V, 17, 5 ; VII, 28, 2. — *publicum*, Ben. V, 20, 5, etc. — *rectum*, Ir. II, 13, 1, etc. — *reliquum*, Clem. I, 21, 1. — *rotundum*, N. Q. III, 28, 5, etc. ; *(ac leve)*, Ep. 90, 25. — *secretum*, Ben. VI, 34, 2. — *sinistrum*, N. Q. VII, 21, 4. — *solidum*, N. Q. VI, 26, 1. — *sublime*, Marc. 18, 4, etc. — *summum*, Const. 5, 4, etc. — *supervacuum*, Ir. II, 11, 1, etc. — *suum*, N. Q. III, 5. — *totum* (= entièrement), très fréquent ; ne pas confondre avec des passages comme, Ep. 71, 16, où *totum* signifie « le Tout » au sens panthéistique du

mot. — *transversum*, N. Q. I, 7, 1 ; VI, 3, 3 (au pluriel, N. Q. V, 17, 3). — *tutum*, Marc. 22, 3, etc. — *universum*, Helv. 13, 4, etc. — *unum*, Ir. III, 16, 2, etc. — *vacuum*, Ir. I, 1, 6 ; Ep. 122, 6. — *vanum*, Tranq. 9, 3. — *vicinum*, Ir. III, 7, 2 ; Tranq. 10, 5 (Helv. 5, 2, l'adjectif, ce qui est exceptionnel, est accompagné d'un complément *(deo)*. — A ces constructions se rattachent *in solutum*, terme de la langue commerciale, et les locutions *in tantum* et *in quantum*, d'un emploi courant chez Sénèque (cf. Ben. III, 32, 2 ; 33, 4 ; Ep. 14, 11 ; 15, 7 ; N. Q. III, 24, 1) ou encore *in quantumcumque* (Const. 15, 2).

In *abdito*, Ir. I, 1, 5, etc. — *aequo*, Ir. III, 28, 4, etc. — *alieno*, N. Q. III, 28, 3. — *alto*, Prov. 6, 9, etc. — *ancipiti*, Tranq. 10, 6. — *angusto*, Tranq. 2, 10, etc. — *aperto* (à découvert), Ep. 41, 3, etc. *(=facile)*, Ben. IV, 32, 1 ; Ep. 70, 24. — *arduo*, Tranq. 17, 11, etc. — *arto*, Ep. 78, 8. — *averso*, Ep. 79, 13. — *clauso*, N. Q. VI, 18, 5. — *communi*, Clem. I, 9, 1. — *concavo*, N. Q. VII, 20, 3. — *confesso*, Brev. 2, 4, etc. — *conspicuo*, Brev. 20, 5. — *defosso*, Ep. 90, 17. — *devexo*, N. Q. III, 3 *(convexo* Leo*)*. — *dubio*, Pol. 5, 3. — *edito*, Ep. 101, 3. — *excelso*, Ep. 64, 5. — *expedito*, Clem. II, 6, 1 ; Ep. 94, 29 ; N. Q. VI, 32, 5. — *extremo*, Ir. I, 11, 5. — *facili*, Clem. I, 7, 3. — *imo*, Ir. III, 15, 4, etc. — *incerto*, N. Q. V, 18, 4 (attribué à Tite-Live). — *integro*, Ot. 3, 4 ; Ep. 108, 21. — *liquido et immoto*, N. Q. I, 12, 1. — *lubrico*, Marc. 9, 2. — *medio*, Const. 7, 6, etc. — *obscuro*, Marc. 26, 4, etc. *(et condito*, N. Q. II, 10, 4). — *occulto*, Clem. I, 3, etc. — *operto*, Ep. 97, 2. — *optimo*, Ep. 95, 57. — *parvo occultoque*, N. Q. III, 29, 3. — *perdito*, Ben. III, 3, 4 ; VII, 30, 1. — *plano*, Clem. I, 5, 3 ; N. Q. VI, 2, 8 ; (joint à *devexo*,

N. Q. III, 3). — *praecipiti*, Ep. 23, 6. — *praerupto*, Ep. 84, 12. — *primo*, N. Q. V, 14, 1. — *privato*, Tranq. 3, 2 ; Ep. 52, 8. — *proclivi*, V. B. 25, 6. — *promiscuo*, Const. 19, 1. — *propinquo*, N. Q. I, 11, 2. — *proximo*, Prov. 6, 9 ; Ep. 110, 10. — *publico*, Marc. 26, 4, etc. — *pusillo*, Ep. 91, 17. — *recto*, Ir. I, 5, 2. — *remoto*, N. Q. III, 26, 1. — *seducto*, Tranq. 3, 2. — *sicco*, V. B. 14, 1, etc. ; *(solidoque)*, Ben. IV, 5, 2. — *solido*, Const. 5, 4, etc. ; *(ac sereno)*, Ben. VII, 1, 7. — *sublimi*, Const. 3, 3, etc. — *summo*, Marc. 25, 3, etc. — *suspenso*, Ir. II, 22, 4 ; Ep. 97, 14. — *tranquillo*, Tranq. 14, 6 ; Ep. 98, 7. — *turbido*, Prov. 5, 9 ; Ep. 3, 6. — *tuto*, V. B. 3, 4, etc. — *umido*, Ben. IV, 15, 2 ; N. Q. I, 6, 5. — *uno*, Ben. V, 10, 1 ; — *vicino*, Tranq. 9, 1 ; Brev. 15, 4 ; N. Q. V, 3, 2.

Per *angustum*, N. Q. III, 27, 9 (au pluriel VII, 6, 2). — *apertum*, N. Q. V, 12, 2. — *arduum*, Prov. 1, 6. — *caecum*, N. Q. V, 15, 4. — *devexum*, V. B. 25, 7 ; N. Q. VI, 20, 2 (au plur. Ep. 90, 17). — *immensum*, N. Q. VII, 14, 3. — *obscurum*, Ep. 19, 3 ; 101, 5. — *occultum*, Ben. IV, 23, 4 ; N. Q. II, 6, 5 ; VII, 13, 1. — *proclive*, Ep. 40, 7. — *pronum*, Ep. 123, 14. — *rectum*, Ep. 66, 35. — *secretum*, N. Q. VII, 30, 3. — *sublime*, Ben. IV, 5, 2. — *totum*, Ot. 5, 6 ; Ep. 102, 25. — *vastum*, Marc. 18, 5.

Praeter *solitum*, N. Q. VII, 11, 3.

Pro *certo*, Pol. 5, 3 ; Ep. 90, 1. — *indiviso*, Helv. 19, 1.

Super *debitum*, N. Q. IV, 2, 9. — *solitum*, Ben. VI, 36, 1 ; N. Q. III, 28, 3 (au plur. Ir. III, 19, 1).

Dans un certain nombre de ces locutions, la valeur propre de la préposition est plus ou moins apparente ; quelques-unes cependant pourraient être remplacées par un adjectif ou un adverbe sans que

le sens en fût sérieusement modifié, par ex. *in sublimi* ou *in summo* ; dans d'autres enfin (*ad postremum*, *ex aequo*, *ex* ou *in facili*, *ex toto*, *in totum*, etc.), la valeur de la préposition s'affaiblit encore davantage et elles finissent par être à peu près l'équivalent d'un adjectif ou d'un adverbe. Un exemple fera bien saisir cette équivalence, Ep. 95, 57 : *voluntas non erit recta, nisi habitus animi rectus fuerit... Habitus porro animi non erit in optimo...* Il semble que Sénèque eût pu aussi bien écrire *in recto* (cf. Ir. I, 5, 2) ou *optimus*.

Ces locutions sont particulièrement nombreuses dans le discours de Démétrius rapporté au livre VII du *de Beneficiis* ; il est d'ailleurs difficile d'en conclure que ce maître de Sénèque (qui sans doute s'exprimait en grec le plus souvent) en ait fait un fréquent usage.

95. Par les exemples précédents on voit que Sénèque, tant au singulier qu'au pluriel, emploie l'adjectif neutre pris substantivement aux cas obliques sans aucune préoccupation de l'amphibologie possible (1). On pourrait multiplier les exemples (2). En voici, du moins, quelques-uns, Ir. I, 11, 5 : *quo alio Fabius affectas imperii vires recreavit quam quod...* ; cf. Ben. II, 25, 1 ; IV, 18, 1. — Ir. II, 9, 1 : *expulso melioris aequiorisque respectu.*

96. Sénèque traite indifféremment ces adjectifs

(1) Dans la traduction de la *stylistique* de Berger par Max Bonnet et Gache (3[e] éd., § 13 4° a), on saisit nettement toute la différence qu'il y a entre les habitudes cicéroniennes et celles des écrivains de l'époque impériale. Dans les exemples cités de Cicéron il y a un mot *(genera-pestifera)* qui nous éclaire sur le genre de l'adjectif aux cas obliques ; rien de pareil chez Tite-Live, Sénèque ou Quintilien.

(2) On en trouvera dans P. Thomas (*Morc. choisis*, Rem. 65) et dans Draeger, *Hist. Synt.*, t. I, p. 51 (§ 21) et p. 55 (§ 23).

pris substantivement comme des adjectifs ou comme des substantifs, suivant qu'il préfère tel ou tel tour. Ainsi il dira, Ir. I, 13, 5 : *invalidum omne natura querulum est.* — V. B. 1, 2 : *non sine perito aliquo.* — Ep. 27, 7 : *stultorum divitum arrosor.* — Ep. 78, 9 : *inter angusta corporis.* Mais il leur adjoindra tout aussi bien un adverbe, Ep. 7, 7 : *malignus comes quamvis candido et simplici rubiginem suam adfricuit* — ou un complément approprié, Ep. 55, 8 : *vidi in media solitudine occupatis similes.*

97. L'emploi de l'*adjectif avec la valeur d'un adverbe* n'est pas rare chez Sénèque. Il ne semble pas que ce soit chez notre auteur une pure imitation des poètes ; mais l'adjectif, en même temps qu'il exprime la manière d'être de l'action, qualifie également l'état ou l'attitude du sujet pendant cette action, comme le montrent les exemples suivants, Marc. 23, 1 : *leviores ad originem suam revolant* (cf. *agilis*, Ir. III, 29, 1 ; *gravis*, Tranq. 2, 2). — Ir. III, 25, 3 : *sic immanis fera ad latratum canum lenta respexit, sic inritus ingenti scopulo fluctus adsultat.* — Marc. 22, 4 : *tacitus ferre non potuerat.* — Marc. 22, 2 : *sera eoque foedior luxuria invasit.*

98. Pronom. — L'emploi du *réfléchi là où l'on attendrait le démonstratif* se trouve dans l'expression *quantum in se est* (Ben. VI, 11, 2 ; VII, 15, 3) et dans des phrases telles que, Ir. III, 21, 5 : *C... Caesar villam... quia mater sua aliquando in illa custodita erat, diruit* (cf. Ir. II, 10, 5 ; Brev. 12, 3 ; Clem. I, 18, 2) où la proposition qui contient le réfléchi, bien qu'elle ne soit pas au subjonctif, représente la pensée du sujet de la proposition principale. — L'inverse se produit, Ep. 48, 8 : *rogant... ut illos extrahas.* — Ep. 98, 10 : *obliti... quo illos singuli dies turbent.*

Sénèque emploie également à la place du réflécni et sans nuance appréciable, le pronom *ipse*, Ben. IV, 16, 1 ; Ep. 98, 10 ; N. Q. VI, 1, 10 ; 5, 1.

99. Sénèque *mélange* complètement *les pronoms démonstratifs*. Ce n'est pas qu'il ignore la distinction qui existait à l'époque classique ; il dit, par ex., Ep. 43, 1 : *non est quod te ad hunc locum* (Rome où je suis) *respiciens metiaris : ad istum respice in quo moraris. Quicquid inter vicina eminet, magnum est illic ubi eminet.* — Mais il la néglige généralement.

C'est ainsi que *hic* remplace fréquemment *is* antécédent d'un relatif (1) ; ainsi V.B. 26, 5 : *hi qui aras evertunt.* — Ep. 4, 2 : *et hoc quidem pejor res est, quod.* — L'expression *quo magis... hoc magis* est courante et d'ailleurs classique ; cf. Pol. 2, 7 ; Ben. I, 11, 3 ; Ep. 7, 2 ; N. Q. IV, pr., 9. Sénèque dit de même, Ir. I, 1, 5 : *quantoque major, hoc effervescit manifestius.* De même *ob hoc... quia* a remplacé le plus souvent *ideo* et *propterea quod* ; c'est la locution favorite de Sénèque. Il a écrit, semble-t-il, *ob id quod*, N. Q. V, 14, 2 ; mais la forme lui est si peu familière que l'archétype des manuscrits δ a corrigé *ob hoc quia.* — *quia* est également annoncé par *hoc* dans cette phrase : *magnumque hoc argumentum est dandam (adversus ingratum actionem) non fuisse quia*, etc. (Ben. III, 6, 2). On trouve également *et hic* (Ir. III, 37, 2) et *sed haec* (Ir. I, 6, 1).

Exceptionnellement *hic* peut remplacer *iste*, Ep. 10, 3 : *dixi « non a summis labris ista venerunt, habent hae voces fundamentum. Iste homo*, etc. ».

Quelquefois c'est *ille* qu'on attendrait plutôt que

(1) Ainsi peut-on hésiter très souvent, là où la leçon des manuscrits est incertaine, entre *hi* et *ii* entre *his* et *iis* (ou *is*).

hic ; par ex., Ir. I, 7, 1 : [*Ira*] *extollit animos et incitat nec quisquam sine illa magnificum fortitudo gerit, nisi hinc flamma subdita est et hic stimulus peragitavit misitque in pericula audaces.* — *hic... hic*, Ep. 88, 37. — *hinc... hinc*, Ep. 89, 22 ; 92, 25, etc.

Iste est peut-être de tous les démonstratifs celui que Sénèque affectionne le plus, et dans les sens les plus divers : 1° Avec la valeur de *is*, Ir. II, 12, 5 : *istis quos paulo ante rettuli aut nulla tam pertinacis studii aut non digna merces fuit* ; *quid enim magnificum consequitur ille qui meditatus est per intentos funes ire* ? (cf. N. Q. VI, 20, 1). — N. Q. II, 44, 2 : *illos... altissimos viros error iste non tenuit, ut existimarent...* — 2° Avec la valeur de *hic*, V. B. 13, 5 : *si placet ista junctura (virtutis et voluptatis)*, *si hoc placet ad beatam vitam ire comitatu.* — Ep. 1, 4 : *qui tibi ista praecipio* ; cf. Ep. 8, 4 ; N. Q. II, 12, 1, etc. — 3° Avec la valeur de *ille*, Tranq. 16, 4 : *ego Herculem fleam... aut Regulum... aut Catonem. Omnes isti levi temporis impensa invenerunt, quomodo aeterni fierent.* Cf. V. B. 18, 1 ; Pol. 14, 3 ; Ep. 41, 4. — Marc. 26, 7 : *felicem filium tuum... qui ista* (ces vérités éternelles) *jam novit.* — Marc. 20, 4 : *Gn. Pompeium, decus istud firmamentumque imperii* (1).

Ille pour *hic*, Marc. 18, 8 : *ut ad illa* (ce spectacle) *venias, per illa* (ces dangers) *exeundum est* ; cf. Ben. III, 24 ; Ep. 66, 41 ; 93, 1 — pour *is*, Ir. II, 12, 5 :

(1) « L'Espagne occupe une place à part dans les langues romanes par la prédominance qu'elle a donnée aux démonstratifs *iste* et *ipse* sur *ille* qui n'existe que comme article et sur *hic*, rare déjà dans les inscriptions privées à l'époque impériale. M. Obermeier (*Sprachgebrauch des M. Annaeus Lucanus*, p. 15) remarque que déjà dans Lucain *iste* a supplanté à peu près tous les démonstratifs. » (Carnoy, p. 247.)

ille qui meditatus est... (voir l'ex. à *iste*). — Ben. IV, 39, 2 : *illud quod dici solet* (1).

100. A *hic... ille* correspondent également certains adjectifs pronoms indéfinis ; ainsi *quidam*, Ot. 4, 1 : *quidam eodem tempore utrique reipublicae dant operam, majori minorique, quidam tantum minori, quidam tantum majori*, cf. Ep. 11, 2, etc. — *aliquis*, Ep. 51, 2 : *quemadmodum aliqua vestis sapienti ac probo viro magis convenit quam aliqua* ; cf. Ep. 87, 28.

Il règne, d'ailleurs, une certaine confusion dans l'emploi de ces adjectifs.

Aliquis (2) remplace quelquefois *quisquam*, Ep. 41, 2 : *an potest aliquis supra fortunam nisi ab illo adjutus exurgere* ; cf. Ep. 49, 6. En revanche, *quisquam* remplace *aliquis* dans des phrases affirmatives, telles que, Ep. 33, 4 : *omnia quae quisquam in illo contubernio locutus est*. — Ep. 71, 35 : *si quicquam ex studio et fideli intentione laxaverint, retro eundum est*. On trouve aussi dans le même emploi *ullus*, Ben. V, 1, 3 : *jam tua bonitas eo usque prolapsa est, ut tibi dari putes beneficium quod ulli datur* ; cf. Prov. 2, 10 ; Brev. 4, 2 ; Ep. 16, 7 ; 47, 3 ; 101, 7 ; N. Q. IV, 2, 30.

Quicumque et *qualiscumque* sont employés comme adjectifs indéfinis, Ben. VI, 3, 1 : *in quacumque sortis humanae levitate*. — Ep. 28, 4 : *illa qualiscumque sedes* ; cf. Const. 7, 6 ; Helv. 8, 5 ; Ep. 44, 5 ;

(1) Un emploi assez particulier de *ille* se trouve Clem. I, 16, 5 : *idem facit ille venator*, où *ille* semble signifier « le chasseur digne de ce nom ». Gertz rapproche avec raison cette expression de *ille caelator*, Ep. 58, 25.

(2) Notons aussi que Sénèque emploie comme pronom le féminin *aliqua*, V. B. 26, 8, à l'exemple de son père, *Controv.* X, 3, 2; et 4, 20.

123, 4 ; N. Q. I, 3, 8. On peut en rapprocher les constructions de *undecumque*, Ep. 87, 26 ; de *utcumque*, Helv. 1, 4 ; de *ubicumque*, N. Q. VI, 2, 7.

Sénèque dit *alius* pour *alter*, Ep. 66, 22 : *pone ex alia parte virum bonum divitiis abundantem, ex altera nihil habentem* (mais l'autre exemple que cite Draeger, N. Q. V, 10, 4, n'est mentionné dans aucun ms. par Gercke, qui écrit *alteram* dans les deux cas). — De même *alii* pour *ceteri* n'est pas rare, Marc. 2, 5 : *carmina aliosque studiorum honores* ; Ir. I, 1, 7 : *alii affectus apparent, hic eminet.* Sénèque dit aussi *omnes alii*, peut-être avec une légère nuance de sens, Const. 1, 3 : *quod ... voces improbas et sputa et omnes alias insanae multitudinis contumelias pertulisset.*

On trouve enfin *duo* pour *uterque*, Ben. VI, 13, 1 ; VII, 1, 5 ; 19, 1 ; N. Q. I, pr., 2 ; VII, 12, 1.

101. Une particularité de l'emploi du *pronom relatif* chez Sénèque consiste à lui faire représenter l'idée de son antécédent, indépendamment du sens défini que peut avoir celui-ci dans la phrase où il se trouve. R. Waltz, qui maintient avec raison dans son édition du *de Otio* (ch. 3, 2) le texte de A : *res ipsa patitur me ire in illorum sententiam quam si quis semper unius sequitur...* en cite d'autres ex., Ir. II, 27, 2 ; Marc. 1, 1 ; Ep. 122, 13 ; Clem. I, 9, 1 ; Ot. 6, 4.

102. Préposition. — On ne trouvera ici que les sens les plus notables et les plus éloignés de l'usage classique.

Ab : a quelquefois le sens de « à la suite de », Ep. 55, 2 : *erat... a recenti tergo spissum* ; cf. Brev. 17, 1 ; Ep. 11, 5 ; Clem. I, 20, 1 : *a duobus causis* — s'emploie devant un nom de chose, non seulement après les verbes passifs (voir nº **24**), mais après cer-

tains substantifs avec le sens de « du côté de, de la part de », ces noms pouvant être considérés comme personnifiés ; ainsi, Ir. II, 20, 4 : *non est ab ira periculum*, Marc. 16, 5 : *(casus) a quibus nulli longa pax, vix induliae sunt* — se substitue à *ex*, Brev. 12, 1 : *quos a basilica... canes ejecerunt*, Ep. 122, 16 : *a balneo exisse* (1) ; Ep. 100, 5 *(verba) splendida... quamvis sumantur a medio* (leçon des bons mss qu'il n'y a pas lieu de changer).

Ad : au sens local dans les expressions *ad latus* (Marc. 9, 3), *ad manum* (Ep. 4, 11) — « en présence de » ou « à la suite de », Const. 9, 3 : *ad offensionem rerum hominumque non contrahitur* (cf. V. B. 19, 2 ; 20, 6 ; Ep. 8, 3, etc.). Cet emploi de *ad*, très fréquent, accompagne le plus souvent des verbes ou des adjectifs marquant un sentiment ou la manifestation de ce sentiment ; on trouve pourtant quelques cas où cette nuance s'atténue au point que *ad* apparaît comme l'équivalent de *ob* ; ainsi, Ep. 22, 12 : *ad hoc unum excusati*, Ep. 25, 4 : *ad haec pauper*. — Sens divers : *ad ancoram*, V. B. 19, 1. — *ad lucernam*, Ir. III, 18, 4 (2).

Ante = *supra*, Ep. 104, 9 : *tantus erit ambitionis furor, ut nemo tibi post te videatur, si aliquis ante te fuerit.*

(1) Les exemples de Sénèque me paraissent prouver que la distinction établie par HAND (t. I, p. 12) entre *a balneo* (Celse, I, 3) *venire* (venir de se baigner) et *e balneo exire* est peu fondée. — Dans une épigramme attribuée à Sénèque *(P. L. M.*, éd. Baehrens, t. IV, n° 72, v. 20), le *Vossianus* donne *a manibus mittere tela*, et les éditeurs, avec Scaliger, y substituent *e* sans vraisemblance.

(2) Dans la phrase, Ep. 18, 11 : *quanta est animi magnitudo ad id sua sponte descendere quod ne ad extrema quidem decretis timendum sit*, la construction *decernere aliquem ad* paraît étrange. Il y a peut-être une paronomase *(descendere... decernere)* qui accentue la symétrie des deux *ad*, mais je crois plutôt qu'il faut adopter, avec R. WALTZ, *secretis*.

Circa, « vers le temps de » ou « un peu avant », N. Q. VII, 17, 2 : *circa undecimam horam* ; N. Q. VI, 26, 3 : *Thucydides ait... (Delum) circa Peloponnesiacum bellum tremuisse* (Thucydide, II, 8, 2 : Δῆλος ἐκινήθη ὀλίγον πρὸ τούτων) — au fig. « autour de », Tranq. 10, 4 : *quicquid habet circa se commodi* ; cf. Ben. I, 4, 1 — et simplement « au sujet de », mais pourtant avec l'idée d'une certaine approximation ; aussi, Ep. 7, 10 : *egregie dicta circa eundem fere sensum* ; cf. Ep. 115, 1 — substitué à *in* avec *versari*, Ep. 88, 44 : *circa eadem fere Pyrrhonei versantur* ; cf. Brev. 13, 3, et *occupari*, Ben. VII, 28, 2 ; Ep. 75, 7 ; 89, 10.

Citra, « sans aller jusqu'à », Ir. II, 20, 3 : *labor illos citra lassitudinem exerceat*, cf. N. Q. VII, 4, 3 — et par suite « sans », Ep. 101, 14 : *cui multae moriendi causae etiam citra crucem fuerant* ; cf. Clem. I, 25, 1, et Lucain, IV, 728; VI, 211.

De, La locution *de genu*, Prov. 2, 6, est manifestement calquée (peut-être par Sénèque lui-même, car elle est exceptionnelle) sur l'expression *de gradu*. Cette dernière, qui n'est employée par Cicéron qu'avec *dejici* ou *depelli*, finit par signifier chez Sénèque, Ep. 29, 6, « à pied » (cf. déjà T.-Live, XXIV, 39, 3).

In est parfois suivi de l'*ablatif* chez les écrivains dans des cas où l'on attendrait plutôt l'accusatif (cf. Hand, t. III, p. 297). C'est ainsi que Sénèque met une fois l'ablatif avec *usque in*, N. Q. V, 15, 3 : *fuere qui pecuniam in altissimis usque latebris sequerentur*. Peut-être faut-il conserver aussi la leçon de A dans deux passages du *de Ira*, I, 12, 5 : *in quo properat* ; III, 1, 5 : *in se ipsa morsus suos vertit* ; mais Sénèque construit habituellement *in* avec l'ac-

cusatif après *vertere* et ses composés (cf. Ir. III, 14, 4 ; Ep. 90, 41 ; Ben. V, 15, 4, etc.). On pourrait lire de même avec les mss, comme le veut Gertz, N. Q. VI, 10, 2 : *in stagnantibus aquis delatae sunt.* — Parmi les emplois curieux de l'ablatif avec *in*, on peut citer deux exemples où il a nettement un sens causal ou instrumental, Ben. II, 18, 7 : *nemo in id accipiendo obligatur quod illi repudiare non licuit* ; Ep. 90, 20 : *has nostri temporis telas in quibus vestis nihil celatura conficitur.* Les commentateurs suppriment, contre l'unanimité des manuscrits, la préposition, nuisant ainsi, dans le premier exemple, à la clarté, dans le second, à la symétrie de la phrase (1).

Rien n'est plus varié que l'emploi fait par Sénèque de cette préposition *avec l'accusatif* (2). Je ne citerai que les exemples les plus remarquables.

A. *Sens local. a*) Elle apparaît dans des locutions où l'idée de changement de lieu n'apparaît qu'au second plan et où l'ablatif semblerait plus normal ; ainsi, Marc. 2, 3 : *in quem onus imperii reclinare (coeperat)* (cf. Ep. 36, 9) ; Brev. 13, 7 : *cum in conspectum populi Romani multum sanguinis funderet* (sous les yeux et pour donner un spectacle) ; Ep.

(1) En revanche, l'emploi de *pro* instrumental que croit retrouver BAEHRENS (*Beitraege*, p. 441). Ep. 113, 30, me paraît des plus douteux. Je me rallie à l'explication paléographique proposée par Hense[2]. Il faut reconnaître aussi que les additions de *in* qui semblent imputables aux copistes ne sont pas très rares dans les manuscrits de Sénèque, particulièrement dans l'archétype des Lettres. Voici par ex. trois passages où la suppression de *in* par les éditeurs, sans être absolument certaine, paraît cependant justifiée : Ep. 94, 21 : *in isto modo* ; 95, 73 : *in milliens conflatum* ; 108, 26 : *in aliis.*

(2) Une étude détaillée a été faite par RECH : *Observationes grammaticae. De* in *praepositionis cum accusativo junctae apud Senecam usu* (Progr. Fribourg, 1895).

95, 72 ; *Tuberonis ligneos lectos, cum in publicum sternerent* (quand on venait dresser). Sénèque dit aussi, Marc. 1, 5 : *(dolor) quem tibi in filii locum (= filii loco) superstitem fecisti.*

Avec certains verbes, c'est l'usage latin lui-même qui est flottant. Ainsi Sénèque construit habituellement *ponere* avec *in* et l'ablatif, sauf dans un passage douteux (Ir. III, 23, 6) où A a l'accusatif, L l'ablatif et où Koch écrit *imposuit* comme Clem. II, 4, 1. — *imponere* avec *in* et l'accusatif, sauf Marc. 17, 7, et seulement dans A (on trouve aussi *imponere ignibus* ou *flammis*, Ep. 24, 5 ; 76, 20) — et *reponere* avec les deux cas indifféremment.

collocare, *sistere*, *statuere*, *constituere*, sont construits avec l'ablatif.

abdere, ne se trouve que, V. B. 20, 6, et avec l'accusatif. J'ai déjà proposé (*Revue critique*, 1914 [t. LXXVIII], p. 113) de lire, Ep. 90, 17 : *vetustas* (les hommes primitifs) « *se in* » *multa abdidit loca.* — *condere* et ses composés admettent les deux cas, ainsi que *claudere*, *includere*, *mergere*, qui se construisent, en outre, avec l'ablatif instrumental (*demergere* n'a que deux ex. de Pol. [1, 2 et 13, 1] et tous deux avec l'accusatif).

considere est suivi de l'accusatif, N. Q. VI, 14, 4.

admittere, *coire*, *congerere*, *conjicere* sont suivis de l'accusatif, sauf, N. Q. III, pr., 14 : *admittere in animo mala consilia* ; Ben. V, 10, 1 : *duo contraria in uno coeunt* ; Ben. V, 16, 3 : *in angulo congestas contrucidavit.* — *colligere*, *cogere*, *desinere* admettent les deux cas.

b) fréquemment substitué à *ad*, Pol. 12, 3 : *illos (oculos) in Caesarem derige* (1), particulièrement

(1) Il n'y a donc aucune difficulté à écrire avec tous les mss; Pol.

dans la locution *usque in* qu'on lit, N. Q. I, 15,1 : *non potest fieri ut aer vim igneam usque in aethera elidat*, et dans une vingtaine d'autres passages. Cette confusion de *in* et de *ad* est à rapprocher de celle de *ab* avec *ex*.

c) au lieu de *per* ou de *inter*, Ep. 31, 10 : *in populos nominis dimissa notitia* (mais, Ir. III, 19, 5 : *dimissis per domos centurionibus*). Cet emploi, d'ailleurs classique, apparaît une fois avec *distribuere*, Ep. 85, 22 ; mais il est beaucoup plus fréquent après *discribere*, Ir. III, 22, 5, etc., et *dividere*, Const. 2, 2 ; Ir. II, 35, 5, etc. (verbe que Sénèque construit aussi avec le datif, Marc. 20, 5 ; Brev. 15, 3, etc.). — Il faut distinguer cette construction de celle où *in* employé également avec certains verbes composés de *dis* semble désigner plutôt la direction, d'une façon très hardie du reste. Ainsi, N. Q. II, 28, 2 : *nubes... in aliquas partes montis... ita diducuntur* (« poussées contre » ; *actae* a été exprimé plus haut) ; cf. Ep. 71, 9 ; N. Q. V, 13, 4.

B. *Sens temporel. a)* = *ad*. Ep. 102, 23 : *ab infantia patet in senectutem* ; Ot. 5, 7 : *licet... usque in ultimum aetatis humanae terminum procedat* — *b)* = *per*. Ep. 108, 16 : *in omnem vitam*. Cf. *in diem* = *cotidie*, V. B. 26, 7 ; Ben. VI, 15, 8 ; Ep. 31, 11 ; 79, 6 ; *in annum* = *quotannis*, N. Q. IV, 2, 9.

C. *Sens figuré*. Nous retrouvons ici une partie des emplois déjà signalés au sens propre : *a*) au changement de lieu correspond le changement d'é-

9, 6 : *in omnes tempestates exposito*, quoique Sénèque dise partout ailleurs *expositus ad*. En admettant, comme le suppose Rech (p. 69) ; que *at* (= *ad*) ait disparu après *et*, on ne s'expliquerait pas pourquoi le copiste n'aurait pas songé à rétablir cette préposition dans une locution aussi courante, plutôt que de choisir *in*.

tat, N. Q. III, 20, 1 : *(spiritus) in aquam transfiguratus est.* — *b*) sens distributif, Ir. II, 18, 1 : *ea in educationem et in sequentia tempora dividentur.* — *c*) au sens de « contre », très fréquemment et de la façon la plus libre, V. B. 27, 1 : *in caelum insanitis* ; Clem. I, 11, 2 : *quantum sibi in cives suos liceat experiendo temptare* ; cf. Const. 11, 3. — *g*) pour marquer jusqu'à quel point s'étend une action (usité depuis Virgile), N. Q. II, 26, 5 : *saxum illud in magnitudinem insulae crevit*, Ep. 66, 46. — *e*) pour marquer le point de vue, Ir. I, 11, 3 : *in alia neglegentibus* ; Const. 12, 2 ; V. B. 22, 3 ; Ep. 59, 11, etc. — *f*) *in*, marquant le but, se rencontre à chaque page, Ir. III, 3, 5 : *in proelia, in actus rerum, ad omne quodcumque calore aliquo gerendum est*, V. B. 26, 5 ; Helv. 10, 1 ; Ep. 90, 5. Cf. *in hoc ut* et aussi *in quid*, Ben. III, 15, 3 ; IV, 12, 5 ; Ep. 9, 10 ; 15, 11 : *in quam rem*, Ep. 68, 14. — *h*) marquant le résultat d'une action (tour virgilien), Marc. 18, 5 : *litora in portum recedentia* ; Ep. 101, 14 : *in foedum scapularum ac pectoris tuber elisus.* — *i*) par analogie avec les locutions telles que : *in modum* ou *in vicem.* Sénèque emploie *in orbem*, *in morem alicujus* (Ep. 40, 2 ; 114, 1 ; N. Q. VII, 11, 2), *in cultum* (Ot. 5, 6 ; Ben. III, 28, 5) ; *in particulas* = *particulatim* (Ep. 95, 44). — *k*) marquant la condition = *secundum* : *in hanc conditionem* (texte douteux), Marc. 18, 9 : *in hanc legem* ; Marc. 10, 5 ; exemples qui autorisent à conserver l'accusatif, Ben. VI, 23, 1 : *sua illis in legem aeterna voluntas est*, « leur volonté s'exerce éternellement dans le sens de la loi universelle ».

Par suite de la valeur finale ou consécutive donnée à *in*, Sénèque emploie *in* avec beaucoup de verbes dont certains se construisent régulièrement avec

ad, ainsi *accendere*, Ep. 9, 11 ; *cogere*, fig., Ir. III, 17, 4 ; *evocare*, Ir. II, 20, 4 ; III, 5, 1 ; *fremere*, Ir. III, 20, 2 ; *furere*, Ir. III, 3, 2 ; Marc. 2, 5 ; *insanire*, N. Q. VII, 31, 1 ; Ep. 94, 71 (avec un sens différent de V. B. 27, 1) ; *laborare*, (voir nº **11**) ; *monere*, Ep. 24, 24 (*in utrumque... monendi ac firmandi sumus, et ne nimis amemus vitam*, etc.) ; *procedere*, V. B. 1, 2 ; *proficere*, Ir. III, 19, 2 (*ad*, Marc. 1, 6) ; *ruere*, Ir. III, 6, 2 ; Ben. VII, 27, 1 — *tendere*, Marc. 20, 2 ; 23, 2, etc. — de même avec les adjectifs *paratus*, V. B. 8, 3 ; *proclivis*, Ir. II, 20, 1.

Inter = *in*, Ep. 98, 13 : *simus inter exempla.*

Intra : sens local, Ir. III, 20, 2 : *intra primum iter.* — avec le sens de *in* suivi d'un pronom personnel, Ir. II, 1, 1 : *(vitia) quae intra nos... oriuntur*, cf. 31, 3 — avec la valeur de *inter*, cf. p. 209 — au fig. = *citra* au sens de *sine*, Ep. 97, 5 : *illius tibi noctem promitto nec differo, intra comperendinationem fides promissi mei stabit.*

Ob, « à cause de », avec toute espèce de mots est si fréquent chez Sénèque qu'il est superflu d'en donner des exemples.

Per est employé plus librement qu'à l'époque classique : *a*) « d'endroit en endroit » au fig., Brev. 14, 3 : *per officia discursant* ; cf. Ep. 95, 24. — *b*) « par le moyen de », Brev. 13, 1 : *satis jam per laboriosa et inquieta documenta exhibita virtus est.* — *c*) « à cause de », Ir. III, 21, 5 : *fecit... ejus (villae) per hoc notabilem fortunam* ; cf. Ir. I, 16, 4 ; Ep. 66, 34 : *per illud quo boni sunt pares sunt.* A ce sens se rattache l'expression *per omnia*, « partout, sous tous les rapports » (cf. p. 210). — *d*) dans la phrase, Ir. III, 18, 1 : *paulatim et per singulos artus laceravit*, la préposition a à la fois un sens local et un sens mo-

dal. L'expression est d'ailleurs imitée de Salluste (*Hist.*, l. I, fr. 44, éd. Maurenbrecher) : *ut per singulos artus exspiraret.*

Post = *infra*, voir *ante*.

Super = au fig. « au delà de », Ir. III, 19, 1 : *irae super solita saevientis* — « en plus de », Ir. III, 17, 4 : *callosis super haec genibus manibusque.*

Ultra : 1° *ultra magnum mare*, N. Q. V, 18, 10. Thielmann (*Archiv*, t. IV [1887], p. 360) note que l'on dit habituellement *trans mare* (cf. Ep. 113, 30) et que *ultra* ne se retrouve que beaucoup plus tard. — 2° Sens temporel, Ep. 102, 4.

103. Adverbe. — *Sens*. Les particules adverbiales prennent chez Sénèque un sens qu'elles n'avaient pas à l'époque classique.

adeo, à plus forte raison, Ep. 7, 6.

adhuc = *etiam*, suivi du comparatif, Ep. 57, 8 et ailleurs. *Et adhuc*, Ir. I, 2, 3 ; Ep. 49, 3 ; 122, 1 — = *insuper*, *praeterea*, N. Q. II, 52, 1 et ailleurs.

alioquin, autrement, Pol. 18, 5 ; Ben. I, 2, 3 et *passim* ; Ep. 11, 6 ; N. Q. I, 15, 7 ; VII, 12, 3.

bene, fort, Ir. III, 27, 5 ; Marc. 11, 3 ; Brev. 14, 3 ; Ben. VI, 15, 4.

cum maxime, Sénèque fait de cette locution un usage, sinon original, du moins très étendu et très varié. Tantôt il s'en sert pour appuyer sur l'idée exprimée par le verbe, Ep. 55, 11 : *video te, mi Lucili, cum maxime audio* ; cf. Ir. I, 16, 3 ; Ep. 61, 2 ; Ben. VII, 2, 4 ; tantôt il l'utilise pour marquer plus particulièrement que l'action est précisément en train de se faire, Ben. III, 3, 4 : *nemo nostrum novit nisi id tempus quod cum maxime transit* ; cf. VII, 27, 1, et la locution finit par être à peu près l'équivalent de *nunc maxime*, Ben. I,

3, 10 ; Ep. 113, 26 ; 120, 18. Elle indique aussi parfois que l'action ne fait que s'accomplir, Ep. 23, 8 ; 55, 1 ; 95, 14 ; ou qu'elle est près de s'accomplir, Ep. 107, 5.

denique = *demum*, Ep. 27, 2.

ecce, Ep. 58, 7 : *quid proderit facilitas tua, cum ecce id nullo modo latine exprimere possim propter quod linguae nostrae convicium feci.* Koehler (*Archiv*, t. V, p. 32) rattache *ecce* à *id* et y voit l'équivalent de *id ipsum* ; je le ferais retomber plutôt sur toute la phrase, mais on ne peut guère trouver de construction analogue avant l'époque de Sénèque. — Sur *ecce ut*, voir n° **56**.

etiamnunc = *etiam*, V. B. 9, 4 ; Ben. V, 10, 2 ; Ep. 113, 22 et même avec un passé, Ben. V, 6, 2 ; — suivi d'un comparatif, Ep. 87, 13 et 35 ; 97, 2 ; 102, 21 et ailleurs.

immo = *vel potius*, Ep. 58, 1.

inde = *ideo*, Ep. 95, 19 ; cf. *inde est quod*, n° **49**.

interim, quelquefois, Ir. I, 16, 3 ; Ben. I, 11, 1 ; Ep. 8, 1, etc. — néanmoins, Ir. II, 33, 6, etc. — *cum interim* = *cum tamen*, Tranq. 12, 4 ; Ep. 1, 3.

jamdudum = *statim*, Ep. 70, 26.

longe, suivi d'un comparatif, Ep. 95, 13 ; N. Q. II, 53, 3, etc.

male, avec un sens voisin de *vix*, Marc. 11, 3 — *male haerere*, est déjà dans T.-Live, XXIII, 24, 9.

maligne, peu, difficilement, Ben. VI, 34, 3 ; Ep. 18, 9 ; N. Q. VI, 14, 3.

minime, encore moins, Ben. I, 2, 1 : *nullius rei, minime beneficiorum, honesta largitio est* ; cf. Ir. II, 28, 4 ; V. B. 20, 5.

mox, est employé avec le parfait, N. Q. IV, 2, 22. — Emil Thomas (*Archiv für Geschichte der Phi-*

losophie, t. IV [1891], p. 557 sqq.), maintient intégralement la leçon de E *(quacumque mox potuit inconcessus erumpit)* et rapproche cet emploi de Columelle, III, 20, 3 : *quod mox proposueram*, mais *mox* retombe en réalité, malgré sa place, sur *erumpit*.

novissime, à la fin. Extrêmement fréquent.

nunquam, Helv. 6, 6 : *mobilis enim et inquieta mens homini data est : nunquam se tenet*. Hand (t. IV, p. 329), qui rejette la correction d'Heusinger, voit dans *nunquam* un synonyme de *nusquam*. Bien que Donat (éd. Wessner, t. I, p. 496), à propos de Térence, *Eun*. V, 8, v. 62, nous dise que *nunquam* a le sens local en même temps que le sens temporel, je préfère conserver à *nunquam* son sens usuel et traduire *se tenet* par « se tient en place ».

olim = *jamdiu*, Ir. I, 16, 3 ; Ben. II, 3, 2, etc.— *olim jam*, Ep. 77, 3.

omnia, au sens de *omnino*, est donné par tous les bons mss. Ben. V, 2, 3 ; il est conservé par W. Baehrens (*Glotta*, t. V, p. 85) qui renvoie à N. Q. VII, 2, 2, où le texte est douteux, et à plusieurs passages d'autres écrivains.

postea=*posthac*, Ben. II, 3, 2.

praecipue = *prius*, Ep. 15, 2 : *hanc praecipue valetudinem cura, deinde et illam secundam*. Le sens est plus fort que ne le serait celui de *prius*, mais l'opposition à *deinde* est très rare.

protinus (non) = *non continuo*, Ep. 118, 12 ; cf. *statim* — « du même coup, *ipso facto* », Ep. 40, 1 : *nunquam epistulam tuam accipio ut non protinus una simus*.

quantum ad, Ep. 66, 14, etc. (à côté de la locution

complète, cf. N. Q. II, 10, 2) — *quantum in illo* (leçon de N[1] G), Ben. II, 32, 4, est une construction analogique qui doit être conservée.

simul, fig., remplacé par *eodem tempore*, Ir. II, 12, 2.

statim, avec une négation = *non continuo* (cf. *protinus*), Ep. 13, 10 ; 45, 10 ; 100, 9, et sans négation avec un sens voisin de « pourtant », Ep. 82, 12.

susum ac deorsum, sens dessus dessous, Tranq. 11, 12. Le passage du sens premier à celui-ci est bien marqué, N. Q. VII, 21, 2.

tamen, Ir. III, 23, 1, sans doute par suite d'une ellipse de pensée, finit par signifier « et encore ».

tanquam « par exemple », Ben. I, 10, 5 ; VI, 4, 2 ; Ep. 82, 10.

tantum non, Ben. V, 16, 3 ; N. Q. I, 16, 1.

ubique, dans une proposition affirmative, Ir. III, 16, 4 ; Pol. 4, 2.

utique, Ir. II, 28, 4. — *non utique*, Ben. I, 1, 12 ; Ep. 87, 12. — *utique non*, Ben. I, 1, 8 ; V, 6, 2 ; N. Q. VII, 12, 8. — *utique cum*, Tranq. 2, 1 ; Ben. VI, 40, 1. — *utique ubi*, Tranq. 2, 10 ; N. Q. III, 27, 2 ; VII, 1, 1. — *utique si*, Ir. II, 28, 6 ; Clem. I, 12, 3 ; N. Q. VII, 31, 3.

Sénèque se plaît à insister sur le sens de l'adverbe, soit en le répétant, soit en joignant deux particules de sens voisin ; ainsi *modo modo*, Brev. 18, 5 (voir éd. Gertz) ; Helv. 2, 5. — *deinde tunc*, Ep. 117, 1 et inversement, Ep. 95, 35 ; 115, 4 ; *(tum)* Ep. 101, 4. — *post deinde*, Ben. II, 34, 1. — *etiam quoque*, N. Q. I, 3, 9.

104. *Place.* — Sénèque place quelquefois avant le mot qu'ils modifient les adverbes qui se placent communément après ; ainsi *tantum*, Ir. I, 6, 2 ; II, 15, 2 ; Ep. 3, 4 et ailleurs — *causa*, Ben. IV, 3, 1. —

quoque, Ep. 60, 1 ; 73, 5 (leçon des bons mss) ; 90, 27. — *etiam*, Brev. 12, 4.

Inversement on trouve, Helv. 9, 6 : *plus multo* ; cf. Clem. I, 22, 3. — Ep. 32, 4 : *sed ego contra.* — Ep. 74, 5 : *nos ita* ; 60, 2 : *quasi ita* (mss). — *denique* se trouve à toutes places ; ainsi, Ir. III, 18, 4 : *quantulum fuit lucem exspectare denique.*

105. *Emploi.* — Outre l'emploi déjà signalé (n° **93**) de l'adverbe comme épithète d'un substantif, il convient de mentionner l'emploi d'adverbes ou de locutions adverbiales comme attributs avec *esse*. Dans certains cas le verbe a son sens plein ; ainsi, V. B. 25, 2 : *nihil miserius ero*, signifie plutôt « je ne serai pas dans une situation plus misérable »; dans d'autres, c'est une simple copule, et l'adverbe, pour le sens, ne diffère pas sensiblement de l'adjectif ; ainsi, Ir. III, 14, 3 ; Marc. 23, 3 ; Brev. 7, 3. Toutefois, dans ce dernier cas, Sénèque se borne le plus souvent à des expressions déjà vulgarisées par d'autres écrivains : *frustra* (Marc. 21, 6) ; *abunde* (Ep. 40, 6 ; 95, 6) ; *bene* (Ep. 92, 7 ; 101, 15) ; *palam* (N. Q. VI, 16, 1).

106. Conjonction.

A. Négations. — *Nec non*, N. Q. IV, 3, 6 : *illud enim jam diximus, quod inter rorem et aquam interest, hoc inter pruinam et glaciem nec non inter nivem et grandinem interesse.* Le sens est « et aussi » comme dans Varron (*R. R.* III, 2, 14).

107. L'emploi, rare à l'époque classique, de *et nullus* = *neque ullus* et de *et nihil* est fréquent chez Sénèque. On trouve souvent aussi *nihilque*, Ir. I, 15, 1 ; II, 15, 2 ; Marc. 25, 1, etc. et *nullusque*, Const. 10, 3 ; Ir. II, 12, 3.

En revanche, Sénèque emploie *nec* où l'on atten-

drait plutôt *et non*, Ir. II, 2, 5 : *omnia ista motus sunt animorum moveri nolentium nec adfectus sed principia proludentia adfectibus* ; cf. Ir. I, 2, 1 ; Marc. 25, 2.

108. *Nec = neve*, Ben. VI, 35, 1 : *adversa ejus nec deserueris nec optaveris*. L'emploi de *nec = ne... quidem*, déjà connu de Cicéron, est courant chez Sénèque ; cf. Gertz, *Studia critica...*, p. 18 sq. Le même commentateur (p. 79-81) rejette les exemples de *nec... quidem* qu'il rencontre ; on le lit pourtant dans des manuscrits autorisés, Ben. I, 4, 1 : *ut nec circa quidem sint* ; V, 12, 3 ; VII, 14, 6 ; 18, 1 ; Ep. 108, 19 ; on en trouve aussi quelques exemples dans des manuscrits isolés ; ainsi, Ben. V, 19, 7 ; Clem. I, 5, 4 ; N. Q. *passim*, entre autres, I, 2, 6 ; II, 35, 2. Cf. enfin fr. 37 (Aug. *Civ. dei*, VI, 10).

109. *Nedum*, après une proposition affirmative, Ep. 83, 17 : *(vitia) quae etiam tolerabilis homo vitaverit, nedum perfectus ac sapiens* ; cf. Ep. 91, 1 ; N. Q. VII, 9, 4 : *hac (conversione mundi) omnium ventorum in unum congesta vis dissiparetur... nedum particula aeris torti*. — Dans la phrase, V. B. 11, 1 : *non voco... sapientem, supra quem quicquam est, nedum voluptas*, l'emploi de *nedum* aurait pu être amené par l'idée négative qui domine ; de même Ep. 57, 3. — *nedum ut*, Const. 8, 3.

110. B. Conjonctions de coordination. — Il est impossible de reprendre dans le détail l'étude déjà faite plusieurs fois des particules copulatives (1); ce que l'on peut en dire d'une façon générale, c'est

(1) En particulier par Klammer : *Observationes Annaeanae grammaticae* (Diss. Bonn, 1878) et Reinecke, *De conjunctionum usu apud Senecam philosophum*, Diss. Munster, 1890). L'étude de Kienzle (Tübingen, 1906) est un répertoire sans grand intérêt et limité au *de Ben.*

que Sénèque semble confondre fréquemment l'emploi de ces différentes particules, si bien que *que* finit par avoir le sens de *aut certe*; ainsi, N. Q. III, pr., 18 : *summo magnoque*; cf. Ben. V, 15, 2 — et qu'il est remplacé par *ac* ou *atque* pour unir deux mots identiques comme *magis ac magis*, Ir. III, 1, 4 ; Ben. II, 14, 4 ; N. Q. III, 25, 12. Cet emploi de *atque* est surtout fréquent avec *alius* ou ses dérivés : *aliter atque aliter*, Const. 18, 3 ; Ep. 27, 9, etc. (*aliter aliterque*, N. Q. II, 32, 7) — *aliubi atque aliubi*, Ben. III, 6, 2 ; Ep. 35, 4. — *alio atque alio*, Brev. 11, 2 ; cf. Ep. 32, 2 : *aliud ejus subinde atque aliud facientes initium.*

Et est si fréquemment employé avec la valeur de *etiam* qu'il est superflu d'en donner des exemples. Sénèque emploie aussi *que*, avec la même valeur, dans l'expression *hodieque*, courante à son époque ; cf. Clem. I, 10, 2 ; Ep. 90, 25 et 33 ; 108, 31.

Et prend quelquefois la valeur de *et quidem*, Const. 17, 3 : *sic inimicorum, quos plures habebat quam morbos, et in primis Ciceronis urbanitatem effugerat*; cf. éd. Hermes, p. 41, l. 27, où l'éditeur renvoie à Ir. I, 2, 4 ; Ep. 31, 10 (Hense[2], p. 105, l. 4) et Ep. 45, 4 (= p. 133, l. 20). Il semble même dans ce sens avoir servi à renforcer *qui*, Marc. 26, 1 ; Ep. 90, 18 : *et quae* (Hense[2], p. 388, l. 9).

Et n'est pas rare non plus avec la valeur de *et tamen*, Ep. 9, 17 : *se contentus est et ducit uxorem, se contentus et liberos tollit, se contentus est et tamen non viveret, si foret sine homine victurus* ; cf. Ep. 1, 3 ; N. Q. II, 18, etc.

Sénèque ne substitue *que... que* à *et... et* qu'après un pronom relatif et dans quatre passages : Ot. 6, 4 ; Clem. I, 13, 3 ; 16, 5 ; Ep. 71, 15.

111. Les *conjonctions adversatives*, quoiqu'elles

soient employées, en général, conformément aux habitudes classiques, sont quelquefois prises les unes pour les autres. Ainsi *sed* remplace assez souvent *at* dans une objection, Ep. 2, 4 : *sed modo, inquis, hunc librum evolvere volo, modo illum* ; cf. Ir. II, 26, 3 ; Ep. 7, 5 ; de même *verum*, Ep. 73, 5. — *autem* à son tour remplace *sed* après une négation, Ben. VII, 20, 1 et finit dans certains cas (Ir. III, 19, 3 ; Ben. V, 10, 3) par prendre un sens très voisin de *enim* ; cf. Gertz, *adn. crit. ad* Ben. V, 10, 3, p. 232. — Enfin *ceterum* (1) joue aussi le rôle de *sed*, Ir. I, 20, 2 : *altum quiddam spirare se credunt, ceterum nil solidi subest.*

112. Sénèque ajoute volontiers à *et*, pour insister sur le sens de cette conjonction ou la préciser, une autre conjonction ou un adverbe qui en tienne lieu ; par ex. *etiam*, Ben. VII, 4, 2 (2) (mais ici les meilleurs manuscrits ne portent pas *et*, dont l'addition reste malgré tout plausible) — *quoque*, Ben. I, 1, 12 : *et post malos quoque bonum quaerere* ; IV, 35, 3 ; Ep. 4, 10 : *et hoc quoque* ; Ep. 88, 24 (Sénèque le P. *Controv.* VII, 4, 7). — *ne... quidem*, Ben. II, 10, 1 : *et ne hoc quidem* ; V, 21, 2 : *repeto, et ne repeto quidem* — *nec*, V. B. 17, 3 : *non sum sapiens et ut malivolentiam tuam pascam, nec ero* — *autem*, Ep. 58, 15 : *et haec*

(1) Hand (t. II, p. 35) note assez justement que *ceterum* n'a jamais exactement le sens de *sed*, mais qu'il garde quelque chose de son sens primitif (c'est à peu près le français « au demeurant ») ; dans Cicéron et dans César, *ceterum* n'est jamais l'équivalent, même approximatif, de *sed*.

(2) Kienzle a cru en trouver un autre, Ben. II, 35, 5 : *non arma sumenda sunt : fortasse erunt* ; *non maria emetienda : fortasse etiam ventis minantibus solves.* Il a confondu sans doute les deux *fortasse*. C'est devant le premier que les manuscrits ajoutent *et* ; d'ailleurs Wesenberg l'a effacé.

autem ; 92, 1 (Sén. le P., *Controv.* II, 1, 35) ; 102, 19 : *numquid dubitas quin justitia et habentis bonum sit et autem ejus cui debitum solvit* (1). — Ce redoublement a lieu surtout lorsque Sénèque reprend une idée exprimée dans la proposition, soit en répétant ce mot, soit en représentant cette idée par un démonstratif.

113. *Conjonctions causales.* — Gertz (*adn. crit. ad*, Ben. IV, 11, 4, p. 221) note que Sénèque emploie quelquefois *enim* pour lier une phrase à une autre sous-entendue. Ex. Ben. IV, 11, 4 : *quid enim interest...* (s.-ent. : « Mais nous sommes sots d'agir ainsi... ») ; cf. Ir. II, 21, 7 ; Marc. 22, 1 ; Ben. VI, 27, 7 ; N. Q. VII, 26, 2, et *vides enim*, n° **39**.

114. Le fait le plus remarquable dans l'emploi des conjonctions conclusives est la disparition de *quapropter*, *quam ob rem*, *quocirca*, sans doute en raison de leur lourdeur ; *idcirco*, *propterea* ne sont pas non plus employés avec cette valeur, à moins que l'on admette, Ben. VI, 15, 4, la correction de Gertz, assez plausible d'ailleurs, de *praeterea* en *propterea* ; *ideo*, en revanche, l'est fréquemment.

115. Aux conjonctions se rattachent tout naturellement les *adverbes employés dans des locutions conjonctives* ou usités pour lier entre eux deux membres de phrase. Les classiques emploient ainsi *non modo... sed etiam* (2) ; Sénèque n'use de *modo* dans cette expression qu'une seule fois, Marc. 4, 4 : *nec*

(1) Draeger (t. II, p. 121) cite également *nec autem*, Ep. 89, 8 : *nec virtus autem esse sine studio sui potest nec virtutis studium sine ipsa* ; mais dans ce passage le premier *nec* est en corrélation avec le second et ne fait pas double emploi avec *autem*.

(2) Cf. Steele : *The formule* : non modo... sed etiam *and its equivalents (Illinois Wesleyan Magazine*, vol. I [1896], n° 4*)*.

id in majoribus modo observasti, sed in minimis ; ailleurs il lui substitue généralement *tantum*, quelquefois *solum* ou *tantummodo*. Il garde toutefois *modo* dans ses autres emplois (1). Il dit, par ex:, fort bien *modo... modo* (2). Encore lui arrive-t-il de choisir d'autres locutions et de répéter : *nunc*, Ir. III, 6, 5 ; Ben. IV, 6, 6. — *aliquando* qu'on ne trouve pas ainsi avant lui (3), Ir. III, 1, 1 ; Ep. 83, 6, etc. — *saepe*, Ep. 24, 25. — *nonnunquam*, Clem. I, 14, 1 ; N. Q. I, 2, 5 ; V, 12, 5. — *interdum*, Ep. 37, 4. — *aliubi*, Ir. III, 6, 4 ; Ben. I, 5, 5 ; Ep. 89, 21, ce dernier avec une nuance de sens (ici... là). Notons aussi la répétition de *semel*, Ep. 40, 10, et de *alicubi*, Tranq. 2, 2.

A *non tantum* correspond chez Sénèque le plus souvent *sed*, plus rarement *sed etiam...*, exceptionnellement d'autres tours : *sed quoque*, Ep. 102, 4 ; *etiam*, Tranq. 11, 12 ; Ep. 77, 6 ; *quoque* (avant ou après), Brev. 1, 1 ; Ben. V, 13, 1 ; VI, 4, 5 ; Clem. II, 7, 4 ; Ep. 14, 3 ; enfin il n'y a quelquefois aucune particule dans le membre de phrase qui lui fait antithèse et qui est placé soit avant, Ir. II, 33, 1 (une dizaine d'ex.), soit après, Ep. 85, 40 (5 ex.).

116. *Place des conjonctions.* Sénèque semble avoir employé *enim* en première place, V. B. 17, 4 ; Ben. VII, 5, 1. On dit aussi, V. B. 9, 4 : *nihil enim habet melius, enim ipsa pretium sui* (4). — *autem* se trouve placé de même en tête d'une phrase, d'après les bons mss. Ep. 103, 5, Cf. Sén. le P., *Controv.* II, 4, 12.

(1) Il lui substitue pourtant *tantum* dans des propositions conditionnelles au subjonctif où il a la valeur de *dummodo*, Ben. IV, 37, 1 : *gratiam tibi referam, videre tantum mihi imperatorem meum contingat*; cf. Helv. 18, 6 ; Ep. 38, 2 ; 78, 25.

(2) Cf. Woelfflin : *Was heisst* bald... bald ? *Archiv.* t. II, p. 233-254.

(3) *Ibid.*, p. 348.

(4) Cf. mes *Notes sur le texte de Sénèque* p. 105.

Itaque se place à la façon de *ergo* et de *igitur*, tantôt en tête de la phrase, tantôt en seconde place. On le trouve aussi après deux ou même trois mots, lorsque ces mots sont étroitement liés (par ex. Ir. II, 17, 1).

117. C. Conjonctions comparatives. — Les exemples de *ut* comparatif abondent dans Sénèque, mais il y substitue volontiers des mots plus sonores et qui donnent à la comparaison plus d'accent. Même devant un mot Sénèque emploie quelquefois *sicut*, N. Q. II, 22, 1 ; — *quasi*, Ir. III, 16, 3 ; — *quemadmodum*, Ep. 5, 6 ; cf. Ir. II, 1, 1 ; — *quomodo*, Ir. II, 11, 6 ; 27, 3 ; Ep. 3, 1, etc., — ou encore la locution récente : *ut puta*, Ep. 47, 15 ; N. Q. II, 2, 3 (1).

A *ut... ita* et leurs équivalents viennent s'ajouter *ceu... sic* : N. Q. VI, 24, 4 : *ceu cum frigore inhorruimus, tremor sequitur, sic terras*, etc., tour qui rappelle un peu certaines constructions virgiliennes — *prout... ita*, N. Q. I, 5, 7 (mais, Ep. 85, 11, *ita* relie la phrase à celle qui précède et non à *prout* qui suit).

En revanche, *ut* entre dans certaines constructions rares, telles que, Tranq. 1, 11 : *ubi aliquid occurrit... indignum, ut (= qualia) in omni vita humana multa sunt.*

118. Après les *adjectifs ou les adverbes qui marquent une idée de ressemblance* ou de dissemblance, Sénèque emploie *quam* de préférence à *ac* ; ainsi il dit presque toujours *aeque quam* (toutefois *aeque*

(1) Les grammairiens y joignent habituellement *puta* ; mais ce mot, outre qu'il équivaut plutôt à une conjonction conditionnelle, conserve toute sa valeur verbale ; cf. Ep. 64, 8 ; 90, 31. C'est plutôt un exemple de la prédilection de Sénèque pour la coordination (cf. n° 45).

ac se trouve, Helv. 13, 8 ; Ep. 92, 18 et peut-être *aeque ut*, Ep. 104, 11).

119. Un fait tout à fait singulier et difficilement explicable est l'inversion de phrase qui fait dire à Sénèque, par ex., Const. 7, 2 : *mali tam bonis perniciosi sunt quam inter se.* Sénèque veut dire indubitablement « les méchants sont aussi funestes les uns aux autres qu'ils le sont aux bons ». On trouvera dans les *Studia critica* de Gertz (p. 62 sq.) près de cinquante exemples analogues, et cela aussi avec *aeque quam*, *idem quod*, *non minus* ou *magis quam*, *paria ac* (N. Q. II, 59, 5) (1). Sénèque n'ignore pas pourtant le tour régulier ; il dit, par ex., Prov. 3, 10 : *tam vigilabit in pluma quam ille in cruce* (cf. encore, Ep. 3, 2 ; 8, 5), ou bien exceptionnellement il intervertit l'ordre des particules, N. Q. VI, 7, 2 : *quam repentinae tam breves.* La multiplication des exemples interdit tout essai de correction pour ramener les tours illogiques à l'un de ces deux types. Mais ce qui est plus surprenant encore, c'est que Sénèque fasse dire, Ep. 45, 2, à Lucilius : *vellem magis consilium mihi quam libros dares*, alors que Lucilius se plaint précisément du manque de livres ; — qu'il nous donne comme son opinion exacte, Ep. 30, 8, que « celui qui est aux approches de la mort est plus courageux que celui qui va mourir à l'instant même », alors que tout le développement tend à prouver le contraire. Les corrections sont pourtant peu admissibles. On pourrait peut-être ajouter un troisième ex., Ir. II, 12, 2 : *necesse est prius virtutem ex animo tollas quam iracundiam*

(1) Gertz en a relevé quelques autres dans son édition du *de Ben.*, p. 277.

recipias, car si Ioh. Mueller (*Krit. Beitraege*, vol. 130, p. 15) a donné de ce passage une explication plausible, il n'en reste pas moins que la transposition faite par Gertz de *virtutem* et de *iracundiam* donnerait un sens plus clair et plus satisfaisant (1).

VI. — Figures de Syntaxe.

120. Ellipse. — Sénèque aime à sous-entendre un *substantif*, lorsqu'on peut le tirer facilement du sens général de la phrase ; nous avons déjà vu (nº **1**) *illum* représenter *pauper* tiré de *paupertas*. Voici des exemples analogues : Const. 5, 4 : *virtus libera est..., sic contra casus indurat ut ne inclinari quidem, nedum vinci possit*. L'idée de *sapiens* est incluse dans celle de *virtus* ; le mot lui-même est bien exprimé, mais seulement huit lignes plus haut (2). — Ot. 8, 1 : *adice nunc huc quod e lege Chrysippi vivere otioso licet, non dico ut otium patiatur, sed ut eligat*. Il faut sous-entendre *sapienti* devant *vivere*, non seulement pour expliquer le datif *otioso* (voir nº **68**), mais aussi pour servir de sujet aux verbes *patiatur* et *eligat* ; *sapiens* n'est exprimé que dans la phrase qui suit.

L'ellipse est moins dure quand le substantif est déjà représenté précédemment soit au même cas, soit à un cas différent. L'absence d'article l'avait

(1) Signalons, pour terminer l'étude des conjonctions, que W. Baehrens (*Beitraege*, p. 407 sq.) a cru trouver une répétition pléonastique des conjonctions dans deux passages : Brev. 4, 3, où la répétition de *ut* ne se justifie ni par le ton, ni par un besoin de clarté ; je préfère, comme Hermes, effacer le second *ut* et rattacher *adhuc* à *moratur*. — N. Q. I, 3, 13 : la répétition de *si* n'est pas impossible.

(2) Sur ce genre d'ellipses, voir Uhl, p. 44.

rendue nécessaire dans certaines constructions, mais Sénèque en fait un usage plus étendu et plus hardi que les classiques. Ainsi, Const. 4, 1 : *non erit aliquis qui sapienti facere temptabit injuriam ? Temptabit, sed non perventuram in eum.* Cf. Ir. II, 29, 2 ; Ben. II, 23, 3 ;— Ben. II, 17, 7 : *optimus ille qui facile dedit, nunquam exegit, reddi gavisus est* (*beneficium* est exprimé dans la phrase précédente) — Tranq. 5, 1 : *numquid potes invenire urbem miseriorem quam Atheniensium fuit* ?

121. Même ellipse, mais plus rare, avec les *adjectifs qualificatifs*, par ex., Ep. 94, 54 : *dum facit quisque pejorem, factus est.* Autrement ces adjectifs, par leur nature même, peuvent difficilement se sous-entendre ; cf. toutefois, Ir. I, 16, 6 : *ob secundas res malorum hominum invidere conveniet. Quid enim est indignius quam florere quosdam et eos indulgentia fortunae abuti, quibus nulla potest satis mala inveniri fortuna* ? Qui sont ces *quosdam* ? On devine, sans qu'il soit nécessaire de l'exprimer, que ce sont des méchants. Mais ajouter un qualificatif, c'est affaiblir l'effet produit par le pronom personnel, effet de style d'ailleurs plutôt que de syntaxe.

122. L'ellipse des *pronoms personnels* est particulièrement fréquente. Aux exemples que j'ai cités et maintenus contre les correcteurs médiévaux et modernes (1), je puis ajouter, Ep. 27, 2 : *numera annos et pudebit eadem velle quae volueras puer.* — Ep. 120, 3 : *ista duo quidem facimus* (cf. N. Q. I, 1, 3).

(1) Voir plus haut, n° **69**, et mes *Notes sur le texte de Sénèque*, p. 104. Baehrens (*Beitraege*, p. 289) cite aussi Helv. 13, 2 ; Ep. 107, 1. Ces restitutions sont d'ailleurs loin d'être généralement adoptées. Je considère également comme franchement mauvaise l'addition de *tuum*, Ep. 47, 11 : *quotiens in mentem venerit, quantum tibi in servum liceat.*

123. L'ellipse des pronoms démonstratifs ou des mots analogues est également courante, surtout lorsqu'ils sont employés comme corrélatifs. Ainsi dans la formule *quo magis... eo magis*, le corrélatif *eo*, quel que soit d'ailleurs l'ordre des termes, est fréquemment supprimé, par ex., Ir. III, 19, 2 ; Ben. II, 27, 3 ; V, 12, 6 ; Ep. 19, 11 ; N. Q. VI, 17, 2 ; 27, 4 ; VII, 14, 4, et ailleurs (cf. au contraire, Clem. I, 5, 4 ; Ben. VI, 43, 1 ; N. Q. VI, 22, 2). — Même ellipse pour *tanto*, Prov. 6, 5 ; N. Q. VII, 15, 1 (cf., au contraire, Pol. 12, 2 ; Helv. 15, 4 ; Clem. I, 19, 4). Dans la phrase suivante, Clem. I, 5, 2 : *Est... clementia omnibus quidem hominibus secundum naturam, maxime tamen decora imperatoribus, quanto plus habet apud illos quod servet*, etc., il faut suppléer *tanto magis*. — Prov. 4, 10 : *cum omnia quae excesserunt modum noceant, periculosissima felicitatis intemperantia est* (suppléer *tum* ou *tum vero*). — Ep. 95, 37 : *ut illos in bonum pronos citius educit ad summa, et hos inbecilliores adjuvabit*, on attendrait plutôt *ita* devant ou à la place de *et*. — Même suppression de *ita*, Ben. II, 6, 1.

L'ellipse du démonstratif se présente aussi dans des phrases telles que, Ben. II, 23, 1 : *in quantum delectatura, cui datur*. — Marc. 11, 4 : *odor illi... et umor et cibus et sine quibus vivere non potest mortifera sunt*. — N. Q. II, 48, 1 : *hoc modo et ista finita sunt quia ultra quod non prorogentur inclusum est*. — Ep. 119, 10 : *se ad quod exigit natura composuit* ; cf. Ir. I, 1, 2 et Hense[2], p. 634. — On pourrait lire avec quelques mss, Ep. 4, 6 : *adversus quae incidere possunt*, mais voir ce que dit Hense[1], p. XXVII. — L'ellipse me paraît plus suspecte quand le démonstratif devrait être à un cas oblique. Des trois exem-

ples cités par Baehrens (*Beitraege*, p. 325 sq.), l'un (Ep. 109, 8 : *et qui in summo, opus est calore adjecto*) appartient à un passage douteux ; dans les deux autres la restitution du démonstratif (Ir. III, 14, 6 : *praeciperet ei* [leçon de L] ; Ben. V, 1, 4 : *gratius iis*) est paléographiquement facile. — On constate une ellipse analogue avec les pronoms indéfinis : *alia*, Ep. 4, 9 : *haec et ejusmodi versanda in animo sunt.* — *nemo*, Const. 7, 2 : *quodsi laedi nisi infirmior non potest*, cf. Ir. II, 34, 5 : *nisi paria non pugnant* ; cf. Ir. I, 8, 5 ; III, 35, 5 ; N. Q. I, pr., 3. — *quisquam*, V. B. 13, 3 : *hoc scire qui* (adv.) *potest nisi interius admissus.*

124. *Pronoms relatifs.* — Ben. IV, 34, 4 : *nihil melius illo tempore fieri potuit, quam quod factum est, nihil melius constitui quam constitutum est.* Gertz, à propos de ce passage (p. 225 de son édition), cite de nombreux exemples beaucoup moins caractéristiques ; le seul qui s'en rapproche vraiment est, Ep. 94, 73 : *aliam de se opinionem habentes, quam ab aliis habetur.*

125. *Prépositions.* — W. Baehrens (*Beitraege*, p. 240 sq.) (1) croit pouvoir affirmer que des écrivains latins, lorsqu'une préposition doit être répétée plusieurs fois au cours d'une phrase, peuvent la supprimer la première fois ; ex., Ep. 114, 6 : *qui tribunali, in nostris, in omni publico coetu... apparuerit*, et plus bas, § 12 : *excipi non tantum corona sordidiore, sed ab hac quoque turba cultiore* ; cf. Tranq. 12, 4 ; Ep. 92, 15 ; 124, 4. — On pourrait ajouter à ces exemples les leçons de p, Ep. 20, 3, de Pb 82, 12, et deux passages altérés, V. B. 3, 4 :

(1) Voir également mes *Notes sur le texte de Sénèque* p. 100 sq.

voluptatibus et pro illis où il suffirait à la rigueur de sous-entendre *pro* devant *voluptatibus*, Ep. 66, 7 : p n'a pas *pro* devant *vitae*. — Malgré la masse imposante des exemples accumulés par Baehrens, on a peine à se laisser convaincre de l'existence de cette bizarre ellipse. — Moins étrange, mais encore incertaine, est la suppression de la préposition en seconde place, lorsqu'il y a un écart sensible entre les deux membres de phrase (1). Ex. Ben. I, 6, 3 : *ne in victimis quidem, licet opimae sint auroque praefulgeant, deorum est honor, sed recta ac pia voluntate venerantium* (cf. la leçon de R M P, Ben. I, 7, 1 ; voir encore, Helv. 14, 3 ; 16, 5 ; Clem. I, 24, 1 ; Ep. 90, 35). — Un peu différente, mais également curieuse, est l'omission de *in*, Ben. IV, 37, 4 : *in id, quo* (*quod* N ; *in quo* vulg.) *jacuerat ipse, litus expulerat.*

Mais Baehrens va plus loin ; il prétend que les écrivains latins suppriment parfois une préposition, lorsqu'elle ferait antithèse avec la préposition contraire, et mentionne déjà des ellipses de ce genre dans Sénèque le Père (*Suas.* 5, 3 ; *Controv.* II, 1, 17). Dans tous les cas les exemples chez son fils sont exceptionnels et assez douteux. Baehrens lui-même n'admet qu'avec réserve, Ep. 108, 31 : *provocationem ad populum etiam regibus fuisse*, bien qu'il eût pu l'appuyer d'un autre, Const. 7, 2 : *injuria in bonos nisi malis temptatur.* — Les bons manuscrits donnent également, Ben. V, 6, 1 : *regnum Thraciae angulo porrectum usque ad litus incogniti maris.* En revanche, on lit dans tous les mss, N. Q. VI, 23, 3 : *imperium ex angulo Thraciae usque ad*

(1) Voir la note de l'édition Gertz à propos de Ben. I, 11, 4 (p. 198 sq.). La suppression de *per* dans E (N. Q. VII, 18, 2) n'est pas confirmée par Gercke.

Orientis terminos protulit. — Ep. 14, 13 : les manuscrits sont partagés entre *e senatu* et *a senatu*, ce qui pourrait faire supposer que dans l'archétype il n'y avait pas de conjonction et qu'on lisait : *modo senatu in carcerem duceretur* (1).

126. *Adverbes.* — Pol. 9, 8 : *in eum emicuit locum, quisquis est ille qui solutas vinculis animas beato recipit sinu et nunc libere vagatur.* — *illic* se trouve dans deux mss, mais à deux places différentes.

127. A l'ellipse des corrélatifs pourrait se rattacher celle de *tam* devant *quam* dans deux exemples d'ailleurs très contestables, Marc. 15, 2 : *tulit tamen fortiter quam* (F a *tam fortiter*, la particule ayant pu facilement tomber dans A après *tamen*). — Ep. 13, 9 : *nulli itaque perniciosi, tam inrevocabiles quam lymphatici metus sunt* (leçon de p).

128. Ep. 100, 5 : *videbimus quid parum recisum sit, quid parum structum, quid hujus recentis politurae*, sous-entendu *parum* dans le troisième membre. Les éditeurs écrivent avec certains mss : *non hujus*, ce qui rend la phrase assez inélégante. — Citons aussi, N. Q. VI, 25, 4 ...*cum laboravit Aegium, tam propinquas illi Patras de motu audisse*, où il faut suppléer *tantum* devant *audisse*.

129. Une particule qui devrait être répétée trois ou quatre fois paraît avoir été parfois omise à la deuxième ou à la troisième place ; ainsi les adverbes interrogatifs dans les phrases suivantes, Ir. I, 5, 2 : *Quo quid est mitius, dum in recto animi habitus sit ? Quid autem ira crudelius ? Homine aliorum aman-*

(1) On peut admettre ainsi que *e* est une correction pour *a* (sur *ab* = *ex*, voir n° **102**). En tout cas, s'il fallait choisir entre les deux prépositions, je préférerais *a* comme constituant une *lectio difficilior*.

tius ? Quid ira infestius ? — Ep. 107, 1 : *Ubi illa prudentia tua, in dispiciendis rebus subtilitas ? Ubi magnitudo ?* (leçon de A).

130. Ellipse analogue des *conjonctions*, N. Q. III, 29, 4 : *itaque non pluvia istud fuit, sed pluvia quoque, non incursu maris, maris quoque incursu, non terrae motu, sed terrae quoque motu.* — *sed* entre les deux *maris* est une restitution de J. Lipse, mais elle n'est pas nécessaire, puisque Sénèque ne déteste pas la variété et écrit ailleurs *quoque* pour *sed quoque* (voir n° **115**). — Clem. I, 18, 1 : *non ut mancipiis abuti, sed his* (un seul ms., du XIVe siècle, a *ut his*). — Ben. VI, 25, 2 : *amicae suae optant exilium ut desertam fugientemque comitentur, optant inopiam magis desideranti donent, optant morbum ut adsideant.* — Clem. I, 22, 1 : *aut ut eum quem punit emendet, aut poena ejus ceteros meliores reddat, aut ut sublatis malis securiores ceteri vivant.* — Baehrens (*Beitraege*, p. 319) cite encore, Helv. 8, 6 ; Ben. IV, 27, 5 ; Ep. 59, 14 ; N. Q. VII, 30, 1 (où l'addition de *si* par Gercke dérange la symétrie des κῶλα). — On peut y joindre cet exemple plus suspect, Marc. 20, 5 : *M. Cicero, si illo tempore, quo Catilinae sicas devitavit quibus cum patria petitus est, concidisset, liberata patria servator* (*servat* A) *ejus, si denique filiae suae funus secutus esset, etiam tunc felix mori potuit* (Schultess ajoute *si* devant *liberata*). — N. Q. II, 34, 3 : *si dicas... non mentieris* ; *itaque hoc dicunt* (*si hoc dicunt* g E edd.)... *fortasse consentiam* ; *si hoc dicunt... falsum est* (1).

(1) A ces ellipses se rattachent celles du démonstratif : N. Q. III, 20, 2 : *hae causae saporem dant aquis varium, hae medicatam potentiam, hae gravem spiritum coloremque pestiferum, hae levitatem gravitatemque, aut calorem aut nimium rigorem.* HAASE et GERCKE écrivent *hae aut*

Je crois moins à la suppression de la conjonction en première place, car dans l'ex., Ep. 92, 11 : *nam vestem qualem decet sumo, cum ambulo ut oportet, cum ceno quemadmodum debeo, non cena aut ambulatio aut vestis bona sunt.* — *Cum* a pu facilement tomber après *nam* ou avant *sumo* ; et c'est par une raison analogue que Hense, dans sa deuxième édition, a maintenu la restitution de *ut*, Ep. 117, 26 : *sic fit* « *ut* » *negemur sapere, ut hoc totum studium irrideatur.* Omission analogue, mais où la restitution de *qui* s'impose, Ep. 122, 6.

131. D'autres ellipses de *ut* semblent plus acceptables.

1° Après *quam*, Ot. 3, 3 : *si respublica corruptior est quam adjuvari posset* ; cf. Ben. II, 16 ; Ep. 21, 8 (b [Par. b] l'omet également, Ep. 81, 5 ; mais sans doute par une fausse assimilation avec *quam libenter profuerit* qui suit).

2° Après *tantum abest*, Ep. 90, 45 ; mais il faut reconnaître que *ut* a pu tomber facilement après *aberat.*

3° En relation avec *sic*, Ep. 71, 14 : *si speraret, omnia illa, sic vitam mortemque per vices ire.* Ici encore *ut* a pu tomber derrière *speraret.*

132. *Verbes.* — L'ellipse la plus fréquente est naturellement *esse.* On la trouve notamment à la 3ᵉ personne du singulier (rarement du pluriel) du présent de l'indicatif.

1° Dans les subordonnées, lorsqu'il est exprimé dans la principale qui suit, Ep. 118, 12 : *quod bonum, est secundum naturam* ; cf. Ep. 43, 2. — Ep. 85, 2,

calorem — et celle du relatif : Const. 6, 7 : *qui flent, qui lamentantur, strictis gladiis... corpora opponunt, qui... fugiunt.* Gertz et Hermes écrivent : *qui flent, lamentantur, qui strictis*, etc.

il faut lire avec l'édition Haase : *Qui prudens est, et temperans est ; qui temperans, est et constans* ; cf. Ep. 120, 3. Un peu différent est, Ben. IV, 21, 4 : *quomodo est disertus etiam qui tacet, fortis etiam qui conpressis manibus vel adligatis, quomodo gubernator etiam qui in sicco est*, où *est* est à sous-entendre après *adligatis*, qu'on l'emprunte à la principale qui précède ou à la subordonnée qui suit.

2° En deuxième ou même première place dans les anaphores, Ep. 9, 17 : *quamdiu quidem illi licet suo arbitrio res suas ordinare, se contentus est et ducit uxorem, se contentus et liberos tollit, se contentus est et tamen non viveret, si foret sine homine victurus* (1). — N. Q. V, 17, 2 : *est septemtrionalis, est solstitialis, aequinoctialis, est brumalis, est contrarius septemtrionali* (Leçon de λρZ, mais la restitution de *est* devant *aequinoctialis* ne souffre guère de difficulté). — Ben. III, 1, 3 : *ingratus qui beneficium accepisse se negat quod accepit, ingratus est qui dissimulat, ingratus qui non reddit, ingratissimus omnium qui oblitus est* (N^3 seul écrit en tête *ingratus est*). — Le texte de l'Ep. 26, 4 : *non quia aliquid mali ictus et e vita repentinus excessus, sed quia levis haec est via subduci* est controversé.

3° Dans les propositions comparatives, Ir. I, 1, 5 : *quantoque major, hoc effervescit manifestius.* — 13, 2 : *quo major, hoc melior* ; cf. Clem. I, 5, 4 ; cf. aussi *quantum ad* ou *in*, n° **103**.

4° Peut-être aussi avec un participe passé, qui se

(1) Cette construction que j'avais déjà admise dans mes *Notes sur le texte de Sénèque* n'est pas approuvée par R. Waltz (*Revue de philologie*, 1914, p. 98 sq.) qui préfère ponctuer : *se contentus est : et ducit uxorem se contentus, et liberos tollit se contentus. Se contentus est, et tamen*, etc.

trouverait ainsi relié par *et* à un autre verbe employé à un mode personnel, Prov. 4, 9 : *felicitatem qua animi permadescunt et, nisi aliquid intervenit quod humanae sortis admoneat, velut perpetua ebrietate sopiti.* — Marc. 4, 2 : *accessum Areo, philosopho sui viri, praebuit et multum eam rem profuisse sibi confessa.* On pourrait rapprocher de ces textes celui qui est donné par les meilleurs mss, Ep. 104, 27 : *laboribus, quos militares quoque pertulit, quibus ille domi exercitus.* — Enfin on pourrait ponctuer, Ben. I, 13, 1 : *libens accepit non dilutum honorem et legatos invitatione aliaque humanitate prosecutus : cogitavit....* Gertz (p. 200 de son édition) fait remarquer avec raison qu'on obtient un sens plus satisfaisant en rattachant *prosecutus* à *cogitavit*, et il écrit *prosecutus est* avec quelques mss inférieurs. — Plus elliptique encore est le tour, Ben. IV, 15, 2 : *non mentiar, si dixero neminem non amare beneficia sua, neminem non ita conpositum animo ut libentius eum videat in quem multa congesta sunt, cui non causa sit iterum dandi beneficii semel dedisse*, où, pour avoir une phrase complète, il faudrait suppléer *esse* avec *conpositum* et suppléer *neminem esse* devant *cui non causa sit.* — Enfin, pour compléter la liste et bien qu'il soit difficile de ne pas croire à une corruption du texte, voici deux exemples identiques, mais tirés du même ouvrage où il faut ou admettre une forte anacoluthe ou sous-entendre *erat* ou *sunt*, Marc. 10, 5 : *in hanc legem datus, hoc illum fatum ab utero statim prosequebatur* (texte de A). — 25, 3 : *aeternarum rerum per libera et vasta spatia dimissi; non illos interfusa maria discludunt.*

133. Les autres ellipses du verbe sont moins intéressantes. Il est à peine besoin de noter des tours

comme Ep. 22, 11 : *paucos servitus, plures servitutem tenet* ou, Prov. 3, 5 : *regem quem armata manu non potuit, exusta fugat*, qui n'effraieraient pas un classique. Je lirais volontiers, Pol. 6, 5 : *ut... cupientium lacrimas (adsicces), lacrimae tibi adsiccandae sunt*, bien qu'un pareil tour soit quelque peu hardi. Il semble aussi qu'il faille parfois sous-entendre le contraire d'un verbe précédemment exprimé, Ep. 124, 18 : *nec illud nego... magnos esse mutis animalibus impetus et concitatos, sed inordinatos ac turbidos* (« mais j'affirme qu'ils sont... »). — Ben. II, 23, 2 : *quidam nolunt nomina secum fieri nec interponi pararios nec signatores advocari, chirographum dare.* Rossbach ajoute *nolunt* (1) ; peut-être suffit-il de le sous-entendre.

D'autres sont devenues usuelles à l'époque de Sénèque ; par ex., l'ellipse de *dicam* dans l'expression *ut breviter*, Ben. IV, 40, 5 (Cicéron dit déjà *de Fin.* II, 104 : *ut ad propositum* et *ad Att.* II, 6, 2 : *ut ad rem*) — ou d'un autre verbe dans des tours tels que : *quo innumerabiles libros*, Tranq. 9, 4 ; cf. Ep. 7, 4 ; N. Q. I, 16, 8 ; III, 18, 2 ; *unde... miserae civitati tot Harmodios*, Tranq. 5, 1 ; cf. Ben. IV, 6, 3. L'origine en est probablement populaire : cf. *quo tu* (s.-ent. *abis*), Tranq. 12, 2 — de même *quid ad me*, N. Q. VI, 32, 5 ; cf. Ep. 14, 13 où je lis, combinant la correction de J. Lipse et celle de Mueck : *quid tua ? Alter vincat : potest*, etc., et N. Q. VI, 32, 12. — C'est à une ellipse de ce genre qu'est due la locution *nihil amplius quam*, Ep. 114, 16 : *nihil amplius quam sonant* ; cf. Ep. 98, 16 ; *et si nihil aliud*, Tranq. 3, 3.

(1) Préchac (Introd. du *de Clem.*, p. xxxii init.) fait de *chirographum dare* une glose.

A tout prendre, l'ellipse du verbe chez Sénèque n'a rien d'anormal ni de forcé. Il cherche l'effet qu'elle produit dans le resserrement de la phrase, non dans la violation des règles grammaticales. Il dira par ex., Ep. 6, 6 : *observavit illum an ex formula sua viveret*, tour qu'on pourrait considérer comme une simple prolepse, mais dans lequel il vaut mieux construire séparément le verbe avec le pronom complément et la proposition complétive : « Il observa Zénon, afin de s'assurer qu'il vivait... » ; cf. Ir. III, 12, 2.

134. Mais le procédé cher à Sénèque pour réaliser l'économie d'un verbe, c'est de mettre en apposition ou comme épithète au sujet d'une proposition un nom ou un adjectif qui équivaut à toute une autre proposition, Ep. 50, 6 : *quanto facilius animus accipit formam, flexibilis et omni umore obsequentior.* — Ben. IV, 11, 5 : *atqui numquam diligentius damus, numquam judicia nostra torquemus quam ubi remotis utilitatibus solum ante oculos honestum, tamdiu officiorum mali judices, quamdiu depravat spes*, etc. — Ir. II, 25, 3 : *nihil tolerabile videtur, non quia dura sed quia mollis patitur.* — V. B. 9, 4 : *nihil enim habet melius, enim ipsa pretium sui.* — Prov. 2, 2 : *quis autem, vir modo et erectus ad honesta.* — Autres constructions très voisines des précédentes, N. Q. III, 1, 2 : *Nilum interim seponemus a turba, propriae naturae ac singularis.* — Ot. 5, 3 : *spectatores nos tantis rerum spectaculis genuit*, sorte de prolepse où l'attribut *spectatores* équivaut à *ut spectatores simus*, cf. Ben. III, 31, 2.

135. L'ellipse porte sur *toute une phrase* : la plus connue et la plus fréquente est celle qui suit ou

précède *ut scias*, Ir. I, 3, 1 : *irascimur iis qui laesuri sunt* : *ut scias iram non injuria nasci* — mais l'idée de « dire » est omise avec d'autres mots, Ben. VII, 28, 2 : *ut excusem tibi inbecillitatem tuam, in primis vas fragile est memoria* ; cf. Marc. 26, 6 ; Clem. I, 9, 11 (on en trouve déjà d'ailleurs l'équivalent chez Cicéron : cf. *De Senect.*, 59). — On peut sous-entendre parfois « tu verras que... », Ep. 1, 1 : *si volueris attendere, maxima pars vitae elabitur* ; cf. Ir. I, 2, 1 ; Tranq. 8, 1 ; Brev. 14, 1 ; Pol. 9, 6 — ou *immo*, Ir. III, 20, 1 : *pepercisse illum judicas, quod non tota capita praecidit ? Novo genere poenae delectatus est.*

136. Enfin Sénèque aime à sous-entendre l'un des termes d'une comparaison ; ainsi, N. Q. VI, 14, 2 : *neque enim in nobis febris alias partes moderatius* (*moratius* mss) *expellit.* On attendrait *alias vehementius* (*citius*, ont suppléé quelques mss) ; cf. N. Q. V, 14, 1. — Helv. 12, 1 : *aspice quanto major pars sit pauperum* ; cf. Clem. I, 24, 2 ; Gertz, *adn. crit.* (p. 239) *ad* Ben. V, 19, 5 ; Ioh. Mueller, t. CXXX, p. 29.

137. Brachylogie. — Très voisine de l'ellipse est la brachylogie ; on en trouve de nombreux exemples dans P. Thomas (*Morceaux choisis*, Rem. 132). En voici quelques autres : Marc. 14, 2 : *auctor ejus* = le fait que des soldats égyptiens étaient l'auteur de ces meurtres. — V. B. 2, 1 : *non est quod mihi illud discessionum more respondeas « Haec pars major esse videtur »* = comme le magistrat présidant le sénat dans le vote *per discessionem.* — Tranq. 11, 9 : *horae momentum interest inter solium et aliena genua.* — N. Q. III, 12, 3 : *ne inter illos quidem qui praeparant ignem convenit : alius enim illum aliunde colligit*

(= *praeparari credunt ... colligi credit*, cf. II, 7 init.) — Sénèque dira aussi par imitation des poètes : *flumina praecipitare, nemora suspendere* ; cf. Ir. I, 21, 2.

138. Anacoluthe. — Bien que cette figure eût pu fréquemment trouver place dans un style qui imite si souvent la langue parlée, Sénèque en use très sobrement. On ne saurait voir une anacoluthe dans une phrase comme, Ir. I, 21, 4 : *omnia ista, non refert in quantum procedant extendantque se, misera sunt.* — Moins régulier est le tour, Marc. 18, 8 : *mors, incertum facilis an per poenam cruciatumque*, etc. — Dans la phrase, Pol. 14, 1 : *hic itaque princeps qui publicum omnium hominum solacium est aut me omnia fallunt aut jam recreavit animum tuum* ; c'est plutôt la place de *aut me omnia fallunt* que la construction qui est insolite. — Beaucoup plus bizarre est le tour, Ep. 103, 4 : *sic vivendo quid consequaris ? Non te ne noceant, sed ne fallant* Car il n'est pas probable que Sénèque construise *nocere* avec l'accusatif (voir n° 4). Citons enfin, Ep. 27, 2 : *scelera etiam si non sint deprehensa, cum fierent, sollicitudo non cum ipsis abit* où je conserve avec Hense *scelera* contre Ioh. Mueller (t. CXXXVI, p. 6) qui réclame *scelerum.*

139. Construction ἀπὸ κοινοῦ. — Sénèque en fait un usage très étendu, qui donne à ses phrases parfois une allure assez singulière. En voici des ex. variés, Ben. VII, 34, 3 : *fortitudo est pericula justa contemnens aut scientia periculorum repellendorum.* Construction très discutée (1). — Ir. II, 28, 4 : *non*

(1) La leçon de Préchac (*justitia* pour *justa,* voir Introd. du *de Clem.*, p. xxv) me paraît peu satisfaisante, mais on pourrait mettre *animus,* soit avant, soit à la place de *justa* : cf. V. B. 4, 2.

enim illorum, sed lege mortalitatis, tour plus insolite que réellement inadmissible et où il n'est pas indispensable d'introduire *vi* après *illorum* (1). — Clem. I, 1, 5 : *non perdit operam nec bonitas ista tua... nancta est* ; cf. Ben. V, 10, 4. — Ep. 17, 3 : *non strepitat portus nec unius comitatu inquieta sunt litora* (texte incertain, mais cf. Ep. 83, 15 : *sed mersum et vino madentem*). — Ep. 81, 8 : *aut minus quam debet aut tempore aut quo non debet loco reddit.* — W. Baehrens (*Beitraege*, p. 270) propose de lire, Ep. 109, 9 : *et qui in summo est, opus est calore adjecto.* — N. Q. VI, 30, 5 : *totos parietes et totas findit domos* ; cf. Ot. 5, 7 ; Ep. 93, 2.

Quelquefois deux mots nécessaires à la construction de deux propositions sont répartis l'un dans la première, l'autre dans la seconde, N. Q. II, 35, 2 : *non misericordia flecti, non gratia sciunt.* — Const. 12, 1 : *quibus animi mala sunt auctique in majus errores.* Un tour analogue, mais avec un ordre des mots inverse, peut s'observer, Marc. 4, 3 et Ep. 95, 61, où il faut écrire avec Baehrens : *si probationes necessariae, sunt et decreta.*

140. Asyndète. — L'usage, l'abus même que Sénèque fait de l'asyndète est trop connu pour qu'il faille s'y arrêter (2) ; c'est là, d'ailleurs, un fait de style plutôt que de syntaxe. Je ne relèverai que deux particularités caractéristiques ; c'est d'abord l'asyndète pour opposer un terme de phrase affir-

(1) Cet exemple et quelques-uns de ceux qui sont ici sont à rapprocher de la tendance que nous étudierons plus loin et qui pousse Sénèque à placer entre deux mots un troisième qui se rapporte à l'un et à l'autre, au lieu de le mettre soit avant, soit après.

(2) De nombreuses indications sur l'asyndète sont fournies par Rauschning, p. 18 sqq.; voir aussi les *Studia critica* de Gertz, p. 35, et Uhl, p. 48 et 53.

matif à un autre négatif qui précède ; par ex., Ep. 26, 4 : *non enim subito inpulsi ac prostrati sumus : carpimur*, — c'est surtout l'asyndète entre deux mots qui paraît d'un usage assez limité en latin, Marc. 2, 5 : *adsidentibus liberis, nepotibus*, cf. 15, 2 ; 18, 8 ; V. B. 3, 4 ; Tranq. 11, 10 ; Ben. VI, 16, 1 (où l'on peut lire avec N¹ *medico, praeceptore*). — Marc. 3, 3 : *voluptates honestas, permissas... reicies* ; cf. V. B. 15, 4 ; Ben. III, 31, 2 ; Ep. 53, 12, etc. (1). — Const. 12, 3 : *aliquando illos tanquam pueros malo poenaque admonet, adficit* (voir la note de l'édition Hermes). — Ep. 53, 8 : *omnibus aliis rebus te nega fortiter, aperte.*

Draeger signale aussi comme rare l'asyndète entre deux formes du même verbe, l'une active et l'autre passive, comme, Prov. 5, 4 : *boni viri laborant, impendunt, impenduntur* ; cf. Ir. I, 16, 3, et N. Q. II, 11, 1 (où, une partie des mss ayant *et* et l'autre *ac*, je lirais plutôt : *exagitat exagitatur*) — ou l'asyndète disjonctif, comme, Ep. 88, 15 : *scias ista, nescias : fient.*

141. Je laisse de côté les autres figures de syntaxe qui ne me paraissent pas demander d'observations particulières, qu'elles soient chez Sénèque fréquentes comme le polysyndète, ou rares et ramenées à l'usage des prosateurs classiques, comme le zeugma (par ex. Const. 12, 2 : *in lapidibus ac parietibus et tectis moliendis*) et l'hendiadyin (cf. Klammer, p. 20 sqq.).

(1) N. Q. I, pr. 3, je ne vois aucune altération du texte, soit qu'on lise avec une partie des mss *est liber, potens*, soit plutôt avec deux autres *liber est, potens.*

VII. — La place des mots.

A. Certaines particularités communes à différentes espèces de mots peuvent être mises à part :

a) Hammelrath (p. 14 sq.) a justement attiré l'attention sur une façon de placer les mots « qui, chez Sénèque, revient si souvent qu'elle peut être considérée comme une loi pour lui et un important critérium du style annéen ».

Lorsqu'un mot se rapporte soit à deux mots, soit à deux propositions et qu'on l'attendrait par suite avant ou après ces deux mots ou propositions, Sénèque aime à l'intercaler au milieu. Il met ainsi *esse* ou tout autre verbe entre deux propositions auxquelles il est commun. Ex. Ep. 89, 4 : *philosophia sapientiae amor est et adfectatio.* — Ep. 97, 12 : *prodire vult et conspici* — un nom ou un pronom qui se rapporte à deux verbes, ex. Ben. II, 11, 1 : *lacerat animum et premit* ; Brev. 10, 5 : *inspici se ac delineri* — un nom entre deux adjectifs qui le qualifient, ex. Clem. I, 7, 2 : *sereni caeli ac nitentis* — un génitif entre deux noms dont il est complément, ex. N. Q. I, pr., 12 : *occasus siderum atque ortus.*

Sénèque aime d'ailleurs (et c'est ce qui explique le plus souvent les particularités qui viennent d'être signalées) à déranger la symétrie de deux mots ou groupes de mots en y intercalant soit un terme qui s'y rapporte, soit un autre terme de la proposition. Innombrables sont les exemples de nom et d'adjectifs unis par une copulative ou juxtaposés par asyndète, qui sont ainsi séparés, Ep. 22, 3 : *aut ex ista tibi aut e vita exeundum.* — Ep. 22, 8 : *sordido se aut contumelioso genere.* — Ep. 22, 16 : *non animus no-*

bis, non color constat. — Ep. 23, 6 : *vanas suggerit voluptates, breves*, etc. — N. Q. II, 37, 7 : *aliter nos aliterque.*

b) Une originalité moins fréquente, mais qui n'est pas exceptionnelle pourtant, du style annéen, c'est l'intercalation d'un mot entre un verbe, un participe, un adjectif, et son complément, dût le sens en souffrir ; par ex., Helv. fin : *quod fuit futurumque est vadit omnibus saeculis.* — Prov. 4, 4 : *laeti fluentem meliori casu sanguinem ostentant* ; cf. Vahlen, *Hermes*, t. XXX, p. 33 sq. et Ioh. Mueller, vol. 130, p. 33. — Ben. VI, 33, 1 : *plenas aures adulationibus.* — Ep. 11, 5 : *naturali in hoc facilitate corporis pronos.* — V. B. 26, 8 : *laurum... linteatus senex et medio lucernam die praeferens.*

B. La place des différents mots donne lieu aux observations suivantes :

a) Place du nom : 1º Sujet. — Ir. I, 14, 1 : *non potest, inquit, fieri, Theophrastus*, tour peu fréquent, mais, comme l'a montré Vahlen (p. 26 sq.) parfaitement classique (cf. César, *B. G.* V, 30, 1 ; VII, 20, 12 ; Pétrone, ch. 63) et où il n'y a pas lieu de douter de la leçon des manuscrits.

2º Complément. — Sénèque, précédé en cela par les classiques (cf. Madvig, *Adv. crit.*, t. II, p. 514) ne craint pas de placer le complément d'un adjectif, ou d'un participe dépendant d'une préposition, entre cette préposition et l'adjectif ; par ex., Const. 5, 3 : *ad honestis occupatum* ; Clem. I, 18, 3 : *inter publico malo natos* — même s'il en résulte une équivoque, Ep. 95, 29 : *inter minora peccantes.* — Gertz (*Studia*, p. 65) lit également, Const. 12, 2 : *in lapidibus parietibus... moliendis*, en faisant dépendre *lapidibus* de *moliendis.*

b) Place de l'adjectif. — Sénèque aime à intercaler entre un adjectif au génitif et le nom auquel il se rapporte l'autre nom dont ce génitif est complément. Il écrira, par ex., Ep. 76, 33 : *humanarum formidines mentium*, cf. Opitz, p. 33 ; Ioh. Mueller, t. CXXX, p. 21. Un autre procédé de disjonction est offert par Brev. 17, 7 : *nondum tantae maturus rei Scipio.* Les disjonctions du premier type seraient, à en croire certains manuscrits, plus fréquentes encore que ne le ferait supposer le texte traditionnel. Le *Laurentianus*, 16, 32, écrit, Marc. 18, 6 : *et inter rapidorum cursum torrentium aurum arenis interfluens* qui a bien l'air d'être la vraie leçon (cf. N. Q. II, 35, 2), et le *Querinianus* écrit, contre tous les manuscrits, Ep. 70, 18 : *nullius meditatio rei.* — On peut rapprocher de ce procédé la place de l'adverbe, Ep. 52, 11 : *inoffense ac molliter orationis elapsae.* Toute différente, au contraire, est la disjonction de l'adjectif, Prov. 4, 10 : *in vanas mentes imagines evocat*, dont la singularité réside dans l'équivoque que fait naître la place de *mentes.*

c) Place du pronom. — N. Q. V, 1, 9 : *in luce hunc et in aperto spiritum reddam.* — N. Q. I, 17, 5 : *qualem fuisse cultum putas ad hoc se speculum comentium* (*hic* est disjoint parce qu'il a la valeur de *talis* ; même procédé de disjonction d'un démonstratif par un pronom personnel, Ep. 24, 12 : *ad id te quod est iniquissimum conpara*). — N. Q. VI, 11 : *ille vaporatione fluctuantium undarum quicquid pulsaverit agitatur.* Une partie des manuscrits, sans doute par amour de la régularité a rétabli la construction normale et mis *quicquid* avant *ille.*

d) Place de la négation. — Elle est parfois très libre chez Sénèque. Ainsi V. B. 21, 2 : *ait ista debere*

contemni, non, ne habeat, sed ne sollicitus habeat ; cf. Ben. VI, 4, 2. — N. Q. I, 5, 1 : *alii non aiunt imagines in speculo, sed ipsa aspici corpora retorta oculorum acie.* Cet emploi de *non aio* est si exceptionnel que je soupçonne ici l'influence d'un compilateur grec, que Sénèque s'est laissé entraîner à traduire littéralement.

e) Place de la conjonction. — W. Baehrens (*Beitraege*, p. 380 et 386) conserve deux passages où les éditeurs, peut-être avec raison, ont fait une transposition, Pol. 18, 1 : *quae optime et felicitatem extollunt et facillime minuunt calamitatem.* Baehrens y voit un double chiasme. — N. Q. I, pr., 15 : *aut ferri temeritate quadam aut natura nesciente* (les mss, sauf un, ont *auferri*). Dans le premier cas, l'analogie de *que* rend l'ordre des mots acceptable ; dans le second, je préférerais, avec Gercke, *ferri aut.*

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

INTRODUCTION BIBLIOGRAPHIQUE 1

PREMIÈRE PARTIE

ETUDES LITTÉRAIRES SUR LA PROSE DE SÉNÈQUE

CHAPITRE 1er. — *La formation littéraire de Sénèque* :

I. La patrie et la famille 11
II. La culture littéraire 22

CHAPITRE II. *Les œuvres en prose* :

I. Ouvrages antérieurs à 49 36
II. Du retour d'exil à la retraite de Sénèque 45
III. Son activité philosophique dans les dernières années de sa vie 59
IV. Œuvres perdues 67

CHAPITRE III. — *La prose de Sénèque* :

I. La théorie 73
II. L'exposition et la disposition des idées 92
III. Le vocabulaire 109
IV. La syntaxe 128
V. Le style 134

CHAPITRE IV. — *L'influence de Sénèque* :

I. L'antiquité 150
II. Le moyen âge et les temps modernes 166

DEUXIÈME PARTIE

OBSERVATIONS LEXICOLOGIQUES ET GRAMMATICALES

CHAPITRE Ier. — *La tradition manuscrite*:

La transmission des œuvres de Sénèque 189
I. Les manuscrits anciens.................... 191
II. Rôle des « deteriores » 195
III. Les « Naturales Qaeustiones »............. 201
IV. Importance du « Querinianus »........... 202

CHAPITRE II. — *Le vocabulaire de Sénèque* :

DIFFICULTÉS D'UN TRAVAIL LEXICOLOGIQUE SUR SÉNÈQUE.................................... 206

I. Les expressions familières................. 208
II. Les archaïsmes 214
III. La langue de l'époque impériale 218
IV. Le vocabulaire poétique.................. 223
V. Les métaphores.......................... 243
VI. Les néologismes......................... 249
VII. Les termes techniques.................... 291
VIII. Les hellénismes........................ 296

CHAPITRE III. — *La syntaxe de Sénèque* :

INTRODUCTION.................................. 306

I. Syntaxe d'accord.......................... 308
II. Syntaxe des cas.......................... 311
III. Le Verbe 327
IV. Syntaxe de la phrase...................... 335
V. Emploi des parties du discours............. 368
VI. Figures de syntaxe 403
VII. La place des mots....................... 419

INDEX

DES PARTICULARITÉS DE SYNTAXE ET DE STYLE

Les mots latins sont écrits ici suivant l'orthographe la plus courante. On trouvera entre parenthèses la forme sous laquelle ils figurent dans le volume.

Les chiffres en caractères gras indiquent les paragraphes de la syntaxe, les autres les pages.

ab, **22**, **24**, **102**.
abdere, **102** (387).
abducere, **11**, **22**.
abest, **50**.
abhorridus, 270.
ablatif, **22-28**.
abnegare, 274.
abnoctare, 270.
abominari, **68**.
abscondere, 226.
ac, voir *atque*.
accendere, **102** (390).
acceptatus, 264.
accessio, 294.
accognoscere (*adc-*), 220.
accord d'après le sens, **1**.
accusatif, **4-9**.
acerbus, **71**.
acervatio, 255.
acervus, 274.
acetabulum, 275.
acidus, 226.
activus, 259.
actuarius, 251.
actuosus, 264.
acuta (*vox*), 296.
ad, **102**.
adeo, **57**, **103**.
adhuc, **103**.
adigere, **68**.
aditialis. 288.
adjectif, **12**, **18**, **94-97**, 307.
adjectif possessif, **18**.
adj. verbal en *ndus*, **79**.
adj. verbal en *urus*, **78**.
adj. pronoms, voir pronoms.
adjutorium, 218.
adminiculum, 275.
admirator, 218.
admissio, 222.
admittere, **102** (387).
adorare, 245.
adquiescere, **11**.
adradere, 213.
adstricte, 220.
adstrictus, 222.
adstupere, 227.
adumbrare, 275.
adurere, 227.
adverbe, **93**, **103-105**.
advocatio, 294.
advocatus, 222.
aenator, 212.
aequalitas, 222.
aeque quam ou *ac*, **118**.
aequilibrium, 270.
aequitas, 289.
aerata navis, 212.

aeruginosus, 288.
aerumnosus, 264.
aesopeus logus, 304.
aestuare, 227.
aetiologia, 302.
affabilis (*adf-*), 264.
affectator, 260.
affectus, 263, 298.
affigere (*adf-*), 245.
affricare (*adf-*), 227.
affrictus (*adf-*), 263.
affundere (*adf-*), 227.
aggestus, (*adg-*), 263.
agilis, 265.
agitare ruinas, 283.
agitatus, 265.
albere, 227.
album, 245.
alicubi, **115**.
alienare, **11**.
alienatio, 295.
alieni genus, 287.
alimentum, 247.
alioquin, **103**.
alipilus, 270.
aliquando, **115**.
aliquatenus, 270.
aliquis, **100**.
aliter (*non... quam ut*), **57**.
alius, **100**.
allegare (*adl-*), 275.
allicefacere (*adl-*), 270.
allucescere (*adl-*), 262.
alludere (*adl-*), 275.
alta oblivio, 227.
alternare, 227.
altitudo, 283.
alveus, 227.
amare, 268.
amoenus, 208.
an, **47**.
anacoluthe, **138**.
analecta, 302.
analogia, 126.
anaphore, 135.
ancillariolus, 262.
angina, 295.
anguilla, 211.
angustare, 227.
animose, 220.
annosus, 227.
annotare, 220.
annuntiare (*adn-*), 270.
ante, **102**.
antecessus, 264.
antequam, **62**, **63**.
anulus, 275.
anxius, **20**.
apologare, 269.
apud se, 208.
apyrinus, 302.
aqualiculus, 287.
araneus, 211.
arbitra, 227.
archimimus, 302.
arcula, 211.
area, 297.
arere, 227.
arietare, 227.
arietatio, 255.
armatura, **90**.
arrisor (*adr-*), 260.
arrosor (*adr-*), 260.
aspernatio, 287.
assiccare, 270.
assidere (*ads-*), 227.
astronomia, 302.
asymétrie, 141.
asyndète, **40**.
atque, **110**, **118**.
attemperare (*adt-*), 289.
attentus (*adt-*), **20**.
atterraneus (*adt-*), 254.
attestatus, 295.
attraction du relatif et du démonstratif **2**.
attractus (*adt-*), 284.
attritus (*adt-*), 263.
auctoramentum, 275.
audens, 227.
auditorium, 261.
auferre, 283, **1**.
augurale, 250.
auscultatio, 275.
auspicari, 295.
austeritas, 259.
autem, **111**, **116**.
avare, 267.
aversatio, 255.
aversio, 255.
aversus, 265.

balneolum, 249.
barbaricus, 227.
bellum, 227.
bene, **103**.
beneficiarius, 251, 285.
bestiarius, 251.
blandiri, 208.
blattarius, 251.
boletatio, 255.
boletus, 211, 302.
botularius, 251.
brachylogie, 415.
bratteatus, 269.
breviarium, 252.
brevis, 275.
bullire, 296.

caballus, 227.
cacumen, 227.
caelatura, 263.
caeles, 227.
caelibatus, 264.
calcare, 227.
calculus, 275.
calda, 212.
caldarium, 218.
caliga, 275.
caligare, 228.
callosus, 220.
capax, **20**.
capillamentum, 275.
capra, 297.
capsula, 213.
captivitas, 259.
cardo, 228, 296.
care, 267.
carere, **38**.
caro, 276.
carpere, 228.
cathedra, 228.
caudex, 276.
causarius, 293.
cavillator, 276.
cedere, 228, 294.
celare, **4**.
cellarius, 212.
cenatio, 255.
censura, 222.
centunculus, 287.
cereus, 245.
cernulare, 269.
ceroma, 302.
certare, **68**.
certus, **20**.
ceryx, 302.
cessim, 269.
ceterum, **111**.
ceu, **116**.
chalazophylax, 302.
chamaeleon, 304.
characterismos, 302.
chasma, 302.
cicada, 211.
cicatricosus, 215.
circa, **102**.
circitare, 269.
circulari, 276.
circulator, 212.
circumactus, 264.
circumagere, 276.
circumfodere, 292.
cucumfremere, 228.
circumlitio, 255.
circumlucere, 270.
circumscriptor, 294.
circumspecte, 220, 268.
circumspectus, 265.
circumstantia, 298.
circumstrepere, 228.
circumtonsus, 276.
circumvolitare, 228.
cisterna, 211.
citra, 267, **102**.
civilis, 298.
clamosus, 288.
claritas, 283.
claudere, **102**, (387).
clausules, 145.
clipeus, 297.
clivus, 228.
clostrum, 218.
coacervatio, 285.
coactor, 285.
coalescere, 293.
coctura, 219.
coepisse, **22**.
coetus, 247.
cogere, 228, **102** (387, 390).
cogitabilis, 253.
cognatus, 228.
coire, **102** (387).
colaphus, 213.

collabi (*conl-*), 228.
collaticius (*conl-*), 288.
collatio (*conl-*), 290.
collatrare (*conl-*), 270.
collecticius, 288.
collectio, 295.
collisus, 264.
collocare, **102** (387).
colluctari (*conl-*), 221.
colluctatio (*conl-*), 255.
color, 276.
coloratus, 276, 295.
colossus, 302.
columna, 297.
comitiale vitium, 295.
commigratio, 255.
commodarse manus, 222.
commordere (*comm-*), 289.
communis sensus, 298.
comparaisons (inversion), **119**.
comparatifs, 220, 264, 289.
compellare (*conp-*), 276.
compeditus, 215.
compendiarium, (*-a*), 212.
comperendinatio, 256.
competere (*conp-*), 276.
complicare (*conp-*), 283.
comploratio (*conp-*), 287.
compositio, 295.
compositus (*conp-*), 298, 299.
comprecari, 228.
comprehendere (*conp-*), 283.
compte, 268.
comptulus, 262.
comptus, 265.
computator (*conp-*), 260.
conatio, 255.
concadere, 270, **46**.
concedere, **46**.
conceptus, 276.
conchyliatus, 276.
conchylium, **22**.
conciliatura, 263.
concinnare, 215.
concisura, 263.
concitamentum, 260.
concitate, 267, 268.
concordare, **11**.
concupiscere, **50**.
concurrere, 245.
concursatio, 283.
concussio, 255.
concutere, 285.
condecorare, 215.
condere, **102** (387).
conditivum, 287.
conditura, 263.
confinis, 222.
confinium, 222.
conflagratio, 255.
confusus, 265.
congelare, 296.
congelatio, 255.
congerere, **102** (387).
congeries, 276.
congiarium, 245.
conglobatio, 255.
conjicere, **102**.
conjonction **106-119**.
conjunctio, 285.
consectatio, 287.
considere, **102** (387).
consipere, 290.
consonare, 249.
conspuere, 213.
constantia, 299.
constituere, 208, **102** (387).
constitutum, 277.
construction ἀπὸ κοινοῦ, **139**.
constructions poétiques, 132.
constructions populaires 132.
consuere os, 208.
consuetudinarius, 252.
consulere boni, 215.
consummabilis, 253.
contagium, 228.
contemplativus, 259.
contemptim, 267.
contemptrix, 287.
contentus, **71**.
contingit, **68**.
continuus, 299.
contortus, 285.
contracte, 267.
contractus, 228.
contradictio, 219.
contremere, 228.
contremescere, **4**.
contristare, 228.
controversiosus, 289.
convenire, 277.
conventus, 247.

converberare, 270.
conversare, 287.
conversari, 221.
conversatio, 219.
convivere, 221.
convolutari, 270.
convulnerare, 245.
coordination, **45**.
coquere, 245.
corona, 297.
corporalis, 260.
corpusculum, 277.
corrivare, (*conr-*) 270.
corrotundare (*conr-*), 270.
coturnatus, 228.
crascescere, 262.
crede mihi, **46**.
crepare, 213, 228.
creper, 215.
crepitare, 228.
creta, 277.
crinis, 228.
crinitus, 229.
crisis, 302.
crispulus, 262.
cruente, 267.
crusta, 245.
crustallinus, 250, 302.
crustularius, 252.
crustulum, 211.
crypta, 304.
cubiculatus, 212, 269.
culpare, 229.
cultus, 283.
cum, **62**, **103**.
cuneare, 220.
cupiditas, 299.
cur, 208, **47**.
curatio, 277, 294.
curator, 294.
curiosus, **20**.
curvare, 220.
curvatura, 219.
cutis, 213.
cyparissias, 302.

damnare, **13**.
dare, 283.
datif, **10-17**.
de, **102**.
debellare, **4**.
deceptorius, 261.
decollare, 271.
decolor, 229.
decolorare, 221.
decondere, 271.
decrepitus, 213.
decretorius, 261.
decurtatus, 285.
dedicare, 295.
dedignari, 229.
deductio, 245.
deesse, 208, **52**, **58**.
defectus, 283.
defluere, **11**.
defodere se, 245.
defricare, 293.
defringere, 245.
degener, 229.
degenerare, **22**.
dehiscere, 229.
dehonestamentum, 287.
dejectio, 295.
delectare, **68**.
delegatio, 294.
delicate, 267.
deliciolum, 249.
dementer, 267.
demergere, **102** (387).
denique, **102**.
denotare, 277.
densitas, 259.
dentaneus, 255.
depasci, 229.
depectere, 229.
deploratio, 255.
deprecari, **52**.
depresse, 267.
derisor, 229.
derisus, 219.
desaevire, 229, 271.
desiderare, 208.
desidere, 215.
despumare, 245.
destillatio, 295.
destringere, 277.
deterere, 229.
deterrere, **22**, **52**.
deus et dii, 308.
diadumenos, 302.
dicere, 208, **46**.
dictare, 277.

diducere, **22**.
diductio, 255.
differtus, 277.
difficile est ut, **50**.
diffluere, 229.
diffusio, 256.
digerere, 222, 295.
dignari, **68**.
dignus, **71**.
diffusio, 255.
diluvium, 229.
dimittere, **22**.
dinoscere, 229.
diploma, 305.
diripere, 277.
diruptio, 257.
dirus, 229.
discoquere, 292,
discribere, **102** (388).
discordia, 229.
discursare, 271.
discursatio, 257.
discussio, 257.
dispectus, 264.
displicentia, 255.
disponere, 283.
dispositio, 277.
dispositor, 260.
dispositus, 265.
dispungere, 221.
disputatiuncula, 262.
dissignator, 290.
dissilire, 229.
dissultare, 229.
distendere, 230.
distorquere, 277.
distribuere, **102** (388).
distringere, 230.
diurnum, 287.
diverberare, 230.
diversitas, 259.
dividere, 208 **102**, (388).
divulsio, 257.
dominari, **11**.
dominator, 288.
dominium, 294.
donec, **62**.
draco, 277.
dubitare, **68**.
dubius, **20**.
ducere, 230.
dum, **62**.
duo, **100**.
duplicatio, 257.
duramentum, 260.
duritia, 230.

ecce, **103**.
ectypus, 302.
edax, 265.
editio, 277.
educare, 230.
educere, 230, **11**.
effatum, 299.
efferatus, 265.
efferus, 230.
efficaciter, **267**.
efficax, 265, **20**.
efflatus, 264.
effocare, 271.
effractarius, 252.
effrenatus, 265.
effricare, 271.
effuse, 267.
egestus, 264.
ejurare, 294.
ejuratio, 277.
elementarius, 252.
elementum, 299.
eliquare, 285.
elisio, 257.
ellipse, **22**, **120-136**.
eloquium, 230.
eluctabilis, 253.
eluctari, 230.
emaceratus, 271.
emarcescere, 271.
emendicaticius, 255.
emittere se, 299.
emphase, 141.
emundare, 271.
enarrabilis, 230.
enarratio, 257.
enervis, 221.
enim, **113-116**.
enixus, 265.
ennianus, 251.
enormis, 271.
enormiter, 269.
enotescere, 271.
ens, 121.
enuntiativus, 259.

enuntiatum, 299.
epigrus, 302.
equestria, 250.
eradere, 230.
erodere, 247.
erro, 230.
erubescere, **68**.
emptio, 284, 295.
esse, 209, **11**, **132**.
essedae, 249.
essentia, 299.
et, **107**, **110**, **112**.
etiam, **111**.
etiamnunc, **108**.
etsi, **58**.
euronotus, 302.
evagatio, 257.
evalescere, 230.
evanidus, 230.
evaporatio, 257.
everberare, 230.
eviscerare, 230.
evitatibilis, 230.
evitatio, 257.
evocare, **102** (390).
exacerbare, 271.
exactor, 245.
exarmare, 271.
exauctoratus, 245.
exaecare, 277, 292.
excavatio, 257.
exceptiuncula, 262.
exceptus, **11**.
excerpere, **11**.
excessus, 277.
excoquere, 292.
excrescere, 271.
excusate, 267.
excusatus, 265.
excusse, 269.
excussus, 265.
excutere, **11**.
exercere, 230.
exercitate, 267.
exerere, 230.
exhalare, 231.
exigere, **16**.
eximere, **11**.
exolescere, 285.
exolutio, 294.
exorabilis, 265.
exosus, 231.
expandere, 215.
expavescere, **4**.
experisci, 262.
expetibilis, 253.
explanabilis, 253.
explementum, 215.
explicabilis, 253.
explodere, 216.
exprobrare, **68**.
exprobrator, 288.
exprobratrix, 262.
expungere, 216.
exsaniare, 295.
exsecutio, 219.
exsibilare, 277.
exsiccare, 278.
exspectatio, 209.
exspirare, 231.
exsplendecere, 285.
exstimulare, 231.
exsuperare, 231.
exsurdare, 231.
extenuatio, 285.
extra, 209.
extuberare, 271..
exundare, 231.
exundatio, 257.

fabricare, 231.
fabulator, 260.
facere, 231, 284, 299.
facilis, **71**.
facilitas, 285.
facundus, 265.
fastidiosus, 231.
fastidire, **4**, **68**.
fastigium, 278.
fateor, **46**.
fatua, 250.
favilla, 231.
favorabilis, 220.
febricitare, 295.
ferax, **20**.
ferinus, 231.
fermentum, 296.
ferratus, 216.
fertilis, **20**.
fervens, 265.
fidicula, 278.
fieri, 299.

figulus, 292.
figures de syntaxe, et de style 140, **120-141**.
fila aranei, 231.
filia, 284.
finire, 278.
finitio, 278.
finitor, 297.
firmitas, 299.
fistulosus, 216.
fitilla, 274.
flagellare, 231.
flavescere, 213.
flexilis, 231.
flexura, 288.
fluctuatio, 288.
fluvidus, 231.
focale, 211.
focillare, 289.
folliculus, 293.
fomentum, 222.
forare, 289.
forceps, 211.
formare, 299.
formatio, 278.
formator, 261.
formidabilis, 231.
fornicatio, 292.
fornix, 213.
forsitan, **47**.
fossor, 231.
fragilis, 265.
fremere, **102** (390).
frequentare, 284.
frigescere, 216.
frigida, 212.
frigus, 222.
frivolus, 221.
frons, 231.
fructifer, 271.
frugalitas, 278.
frutex, 293.
fugax, **20**.
fulcire, **52**.
fulgens, 265.
fulgetrum, 262.
fulguratio, 257.
fulguritus, 216.
fullo, 274.
fullonius, 216.
fulminare, 231, **4**.
fulminatio, 257.
fultura, 219.
fulvus, 232.
fumidus, 232.
fundamentum, 299.
funerare, 232.
funus, 232.
furere, 247, **102** (390).
furnus, 211.
fuscare, 232.
futur, **35-37**, **85**, **87**, **88**.

gaianus, 251.
garrulitas, 232.
garum, 211.
gaudere, **68**.
gausapatus, 269.
gelare, 269.
gemma, 232.
generalis, 299.
generare, 278.
generose, 232.
generositas, 259.
génitif, **18-21**.
gerere rem, 247.
gérondif, **74**.
gerulus, 211.
gestamen, 232.
gestare, 278.
gestatio, 219.
glaber, 232.
glaciare, 232.
glomerare, 232.
glutinare, 296.
gradarius, 216.
grandinare, 285.
grandiscapius, 271.
graphium, 304.
grassari, 278.
gratiam reddere, 211.
gravare, 232.
gravari, **4**.
gravis, 296.
gregalis, 278.
gubernabilis, 254.
gulosus, 261.
gustus, 222,
gypsum, 296.

habere, 205.
habitare, **4**.

haedus, 297.
halica, 211.
halitus, 232.
halucinatio, 216.
haphe, 302.
harennosus, 232.
hebetare, 222.
hebetatio, 257.
hemina, 214.
hendiadyin, **141**.
herculaneus, 216.
hiare, 232, 246.
hic, **99**.
hiera, 302.
hilariculus, 262.
hippoperae, 303.
hircosus, 289.
hoc est, **46**.
honestamentum, 288.
horridus, **71**.
hortari, **68**.
hospitari, 269.
humanitas, 299.
hyperbole, 303.

iconismus, 303.
ictus, 284.
idcirco, **114**.
ideo, **114**.
id est, **46**.
idoneus, **46**.
igniculus, 286.
ille, **99**.
ilia, 232.
illaboratus (*inl-*), 272.
illaesus (*inl-*), 233.
illicitus, (*inl-*), 272.
illidere (*inl-*), 233.
illuvies (*inl-*), 233.
imaginarius, 289.
imitations poétiques, 224.
immansuetus (*inm-*), 233.
immo, **103**.
immolare, 232.
immorari (*inm-*), 272.
immori (*inm-*), 233.
immotus (*inm-*), 233.
immundus (*inm-*), 265.
immunis, **20-22**.
impar (*inp-*), 223.
imparfait, **88**.
impatiens (*inp-*), 221, **20**, 300.
impatientia (*inp-*), 272.
impedire, **52**.
impendium (*inp-*), 290.
imperare, **68**.
impératif avec *ne*, **43**.
imperpetuus (*inp-*), 272.
imperturbatus (*inp-*), 233.
impetus (*inp-*), 300.
implectere (*inp-*), 234.
implere lunam, 233.
imponere, **102** (387).
impos (*inp-*), 216.
impotens (*inp-*), 247.
impotenter (*inp-*), 267.
imprecari (*inp-*), 234.
imprecatio (*inp-*), 257.
improbabibis (*inp-*), 221.
improbus (*inp-*), 290.
imprudens (*inp-*). 265.
imprudens (*inp-*), 265.
impurus, **22**.
imputare (*inp-*), 221.
imputator (*inp-*), 261.
in, **102**.
inaedificare, 278.
inaequalis, 233.
inagitabilis, 271.
inagitatus, 299.
inane, 299.
inanimatis, 271.
inanis, **20**.
inausus, 233.
incendiarius, 252.
inceptus, 287.
incertus, **20**.
inclinabilis, 253.
includere, **102** (387).
incoactus, 290.
incomitatus, 233.
incomprensibilis, 221.
inconcussus, 271.
inconfusus, 271.
incontinens, **20**.
inconveniens, 290.
incredibilis, 265.
incumbere, **11**.
incursitare, 259.
incurvare, 246.
inde, **103**.
indecenter, 267.

indeclinabilis, 254.
indefatigabilis, 254.
indefatigatus, 271.
indemnis, 271.
indepravatus, 271.
indere, 126.
indicatif, **40**, **41**.
indicere, 284.
indigere, **21**.
indigestus, 233.
indignari, **68**.
indisposite, 269.
indubitatus, 271.
indulgenter, 267.
indumentum, 260.
indurare, 233.
induratus, 265.
indurescere, 220.
inebriare, 272.
inefficax, 272.
inelaboratus, 272.
ineluctabilis, 233.
inemendabilis, 272.
iners, 247.
inevitabilis, 272.
inexcitabilis, 254.
inexercitatus, 247.
inexplebilis, **11**.
inexplicabilis, **20**.
inexsuperabilis, 290.
inextricabilis, 233.
infatigabilis, 254.
infaustus, 233.
infestare, 220.
infisci, 262.
infigere, **11**.
infinitif, **38**, **49**, **67-73**, **81**.
inflexibilis, 272.
informis, 233, 265.
infragilis, 233.
infrunitus, 272.
infula, 264.
infulcire, 272.
ingenitus, 272.
inhabilis, 278.
inhonorificus, 272.
initiamentum, 260.
initus, 233.
injussus, 233.
innasci, 233.
innectere, 2, 33.
innutrire, 221.
inobsequens, 272.
inobservatus, 233.
inoffense, 269.
inoffensus, 233.
inopertus, 272.
inopinatus, 300.
inquam, **46**.
inquietare, 272.
inquietus, 266.
inquisitor, 290.
insalubris, 272.
insania, 247.
insanire, 248, **102** (390).
insatiabilis, **20**.
insecabilis, 221.
inseparabilis, 272.
insertare, 234.
insignire, 234.
insipiens, 266.
insiticius, 216.
insolitus, **7**.
insolubilis, 254.
inspectio, 257.
inspector, 261.
inspectus, 264.
insurgere, 234.
intellectus, 264.
intelligere, 223.
intelligibilis, 254.
intemperantia, 286.
intempestivus, 278.
intentatio, 257.
intentio, 278, 300.
intepescere, 234.
inter, **102**.
intercipere, 278.
intercurrere, 286.
intercursus, 288.
interdicere, **52** n.
interdum, **115**.
interemptor, 219.
interesse, **11**.
interim, **103**.
interjungere, 246.
interloqui, 216.
internus, 260.
interpungere, 249.
interquiescere, 248.
interritus, 234.
interrogatio, 304.

interrogation indirecte, **47, 48**.
intervellere, 272.
interversus, 278.
intra, 209.
intractabilis, 234.
intracurrere, 272.
intrepidus, 234.
introcurrere, 216.
intumescere, 234.
inundatio, 257.
invecticius, 255.
invenire, 209.
inverecunde, 269.
invidere, **22**.
inviolabilis, 234.
involutus, 266.
invulnerabilis, 254.
iracundia, 111.
iracundus, 266.
ire, 209, 284.
irrationalis (*inr-*), 272.
irreparabilis (*inr-*), 234.
irrepere (*in-*), 247.
irrequietus (*inr-*), 234.
irrevocabilis, 234.
irriguus, (*inr-*), 234.
irritatio (*inr-*), 278.
irritator (*inr-*), 261.
iste, **22**.
ita, **46**, **116**.
itaque, **116**.

jactatus, 234.
jaculatio, 257.
jamdudum, **103**.
juba, 246.
jugiter, 269.
junctura, 219.
juvat, **68**.

kalendarium, 252.

laborare, 234, **11**, **68**, 102 (390).
laboriose, 289.
lactere, 234.
lamella, 288.
lampas, 305.
lancinare, 234.
lancinatio, 295.
laniare, 234.
lanugo, 234.
lapidosus, 234.
lapillus, 234.
laquear, 234.
larvalis, 260.
lassare, 234.
latrare, 214.
latruncularius, 252.
latrunculus, 278.
latus praebere, 234.
laxamentum, 286.
lente, 267.
letalis, 235.
levare, 235.
levis, 235.
lex, 209, 235.
libarius, 252.
liberare, **22**.
libitinarius, 252.
libramentum, 278.
licentiosus, 289.
licere, **29**.
licet, **59**, **68**.
limes, 248.
limosus, 235.
linea, 278.
linguarium, 252.
linteatus, 289.
litteratura, 298.
livere, 235.
lividus, 235.
loculamentum, 278.
loculus, 211.
longe, **103**.
longus, 278.
loqui, **4**.
lorum, 284.
lucide, 267.
lucifuga, 249.
lucrificare, 273.
luctari, **68**.
luctatio, 248.
luctator, 235.
ludere, 235, 246.
lues, 235.
lugubria, 235.
lumen, 235.
luridus, 235.
luscinius, 211.
lusor, 235.
lusorius, 212, 261.
lutulentus, 235.

luxare, 216.
lychnobius, 303.

machaera, 304.
madere, 235.
magistratus, 298.
magisterium, 290.
malacia, 305.
malaxare, 214.
male, **103**.
maligne, 267, **103**.
malleus, 211.
mandare, **68**.
manducare, 216.
mango, 235.
maniculus, 262.
manifestus, **20**.
mannus, 235.
mansuescere, 235.
manubia, 278.
manuleatus, 126.
marcidus, 235.
marcor, 219.
marmorarius, 212.
massa, 235.
matella, 211.
mathematice, 303.
maturus **20**.
matutinum, 250.
meare, 235.
meatus, 235.
medulla, 214.
megistanes, 303,
membrana, 246.
memor, **71**.
mendicare, 235.
mendicatio, 257.
mendice, 269.
mens, 235.
mensum, 250.
mereri, **68**.
mergere, **102** (387).
meritorius, 279.
mersare, 235.
metiri, 235.
métrique, 145.
metuere, 214, **68**.
mica, 235, 279.
miliarium, 279.
milium, 292.
minari, **50**.
minime, **103**.
ministerium, 279.
minium, 296.
minute, 267.
minutia, 255.
mirari, 132.
mirator, 236.
missilia, 212.
mitis, 236.
mittere, 209.
mixtura, 300.
modes, **39**, **89**.
modificatio, 257.
modo, **115**.
molaris, 236.
mollimentum, 260.
monere, **68**, **102** (390).
moneta, 246.
monitorius, 261.
monstrator, 236.
mora (*non est*), **52**.
morari, **52**.
morate, 268.
mordere, 246.
mortalitas, 111n.
morticinus, 216.
motiuncula, 263.
mox, **103**.
mucus, 295.
multiplicatio, 219.
multum est 209.
munde, 216.
mundus, 266.
munimentum, 279.
murmuratio, 257.
murrheus (*-inus*), 220.
muscipulum, 211.
mutare, 209.

narrare, 214.
nasute, 289.
naturale, est **50**.
natus, **71**.
naumachia, 304.
nauseabundus, 254.
nausia, 279.
nausiator, 261.
ne, interrogatif, **47**.
ne voir *ut*.
nec, **106-108**.
nedum, **109**.

negare, **50**.
négations, **106-109**.
négligences, 133, 141.
negligenter, 267.
negotium, 210.
nepotari, 269.
nexus, 236.
niloticus, 274.
nimius, **20**.
ningere, 236.
nisi (*non... ut*), **57**.
nitor, 236.
nitrum, 296.
nivatus, 270.
niveus, 236.
nocere, **4**, **52**, **68**.
nodosus, 236.
noli, **43**.
nominatif, **3**.
nonnunquam, **115**.
nota, 279.
notabilis, 266, 279.
notescere, 236, **103**.
notor, 261.
novissime, **103**.
noxiosus, 261.
noxius, 266.
nubilum, 236.
num, **47**.
numeratio, 257.
numerus, 279.
nunc, **115**.
nunquam, **103**.
nutatio, 257.
nutrimentum, 286.
nutrire, 236.

ob, **102**.
obdere, 216.
obducere, 236.
obdurare, 286.
obdurescere, 290.
oberrare, 236.
obesse, **12**.
obesus, 221.
obhaerescere, 236, **11**.
obirasci, 249.
oblatrare, 273.
oblenire, 273.
obliquare, 236.
obluctari, 236.
obnoxius, 236.
obsecro, **46**.
obsequens, 266.
obsequi, 248.
observabilis, 254.
observatio, 279.
observator, 261.
obsistere, **52**.
obsonator, 216.
obstare, **52**.
obstigillare, 216.
obstrepere (*ops-*), 279.
obstrepere (*ops-*), 279.
obvius, 279.
occallatus, 273.
occupare, 284, **11**.
ocliferius, 273.
oculus, 210.
offensatio, 257.
offocare, 273.
olidus, 236.
olim, **103**.
olitio, 257.
omnia, 393.
onerosus, 236.
opacitas, 259.
operari, 296.
operose, 268.
opertoruim, 261.
opponere, (*obp-*), 294.
optare, **68**.
orbatio, 258.
orbita, 279.
ordinare, 279.
ordinarius, 290.
ordinator, 261.
ordinatus, 266.
organum, 305.
oro, **46**.
oscitatio, 258.
ostendere se, 210.
ostiarius, 212.
otiosus, 266.

pacate, 268.
pacator, 261.
paedagogium, 303.
palmes, 236.
palpare, 236.
palpitatio, 258.
pantomimicus, 303.

pantomimus, 303.
par, 284.
parabola, 303.
pararius, 252.
paratus, **102** (390).
parce, 268.
parcitas, 259.
parentare, 246.
parfait, **33**, **37**, **38**, **86**, **88**.
parhelion, 303.
parsimonia, 284.
participe, **31**, **75–78**.
particulatim, 289.
pascere, 248.
pastus, 248.
patens, 266.
pati, **50**
patiens, 300.
patientia, 279.
pauculus, 214.
pausarius, 252, 303.
pelagus, 236.
pelvis, 211.
pendere, 236.
penetrabilis, 236.
penetrare, **4**.
per, 210, **102**.
perambulare, 237.
perbibere, 216.
percolare, 292.
percussus, 237.
perdurare, 237.
pereger, 249.
peremptalis, 260.
pererrare, 237.
perfluere, 237.
perforatus, 246.
perfusorius, 261.
perfusus, 237.
peringratus, 273.
perlibrare, 273.
perlucidus, 280.
permadescere, 273.
permeare, 286.
permittere, 210, 284, **68**.
pernegare, 280.
pernix, 266.
perpessicius, **255**.
perpetitus, 280.
perpremere, 237.
persanare, 273.
perscrutatio, 258.
perspectare, 216.
perstrepere, 237.
persuadere, **52**, **68**.
persuasio, 280, 300.
pertinacia, 248.
pertinax, 248.
pertritus, 290.
perturbatus, 266.
pervius, 291.
petaurum, 246.
petitor, 286.
petra, 216.
phaecasiatus, 303.
phaecasium, 303.
phoenicopterus, 301.
phryxianus, 251.
phtisis, 295.
piamentum, 260.
pie, 268.
piger, 237.
pigre, 268, 269.
pigrescere, 262.
pigritia, 237.
pila, 223.
pilicrepus, 273.
pinguescere, 237.
pinguis, 237.
pisatio, 257.
piscina, 280.
piscosus, 237.
pithias, 303.
place des mots, 143, 419.
placenta, 211.
plaga, 237.
planta, 223.
platanon, 304.
plene, 268.
plicare, 237.
pluraliter, 269.
pluriel, **90**, **91**.
plus-que-parfait, **83**, **84**, **88**.
pluralis, 237.
poena, 280.
pogonias, 303.
polenta, 211.
politura, 280.
pollingere, 296.
polus, 237.
ponere, 223, **102**, (387).
popularis, 280.

populus, 237.
protentucsus, 266.
portio, 219.
portitor, 237.
poscere, 210.
positio, 258.
positus, 219, 227.
possessio, 300.
postea, **103**.
postulatorius, 261.
potens, **20**.
potestas, 300.
praecedens, 300.
praeceps, 250.
praeceptivus, 259.
praecingere, 237.
praecipere, **68**.
praecipitatio, 219.
praecipue, **103**.
praecoquis, 237.
praedomare, 273.
praejudicium, 280.
praelabi, 237.
praeloqui, 216.
praemittere, 281.
praemordere, 216.
praenavigare, 221.
praeponderare, 280.
praepostero, 249.
praeruptus, 280.
praesagus, 238.
praescriptum, 286.
praesentaneus, 255.
praestare, **50**.
praestatio, 258.
praestigiator, 216.
praesumere, 238.
praesumptio, 300.
praeterere, 217.
praetermeare, 238.
praetervehere, 250.
praetervolare, 238.
praetimere, 238.
premere, 238.
préposition, **102-125**.
présent, **32**, **37**, **82**, **88**.
presse, 217.
pressura, 263.
principalis, 223, 280, 300.
principaliter, 269.
prius est, **50**.
priusquam, **63**.
pro, **102**.
probare, 291.
probatio, 280.
procedere, **102** (390).
proceres, 280.
procinctus, 246.
proclivis, **102** (390).
proculcare, 238.
proculcatio, 258.
procuratiuncula, 263.
procursus, 238.
productus, 300.
profectus, 219, 300.
proficere, **102** (390).
profligatus, 280.
progener, 273.
progymnastes, 303.
prohibere, 210, **52**.
promovere, 280.
prompte, 220.
pronoms, **18**, 421.
pronoms démonstratifs, **99**, **123**.
pronoms indéfinis, **100**.
pronoms personnels, **122**.
pronoms relatifs, **101**, **124**.
prope est, **50**.
propinatio, 258.
propitiare, 217.
proponere, **68**.
propositions causales, **49**.
propositions comparatives, **66**.
propositions complétives, **49**.
propositions concessives, **58**, **59**.
propositions conditionnelles, **60**, **61**.
propositions finales et consécutives, **56**, **57**.
propositions relatives, **65**.
propositions temporelles, **62**, **64**.
proprietas, 294, 300.
propterea, **114**.
propulsus, 264.
prorepere, 238.
prorogativus, 260.
prosa oratio, 280.
proscindere, 293.
prosilire, 238.

prospicere, 281.
protinus, **103**.
prout, **116**.
provectus, 266.
provenire, 238.
proventus, 281.
proverbes, 111.
proxeneta, 303.
proximus, 266.
psychrolutes, 303.
publica, 281.
publicare, 281.
pudere, **29**.
puerilitas, 281.
puerpera, 238.
puerperium, 217.
pugillares, 252.
pugnax, 266.
pulex, 211.
pulmentarium, 217.
pulpitum, 238.
pulvinar, 281.
pumex, 238.
pumilio, 214.
punctiuncula, 263.
punctim, 286.
pupulus, 212.
purulentus, 295.
pusillum, 214.
pusula, 263.
putare, **34**, **46**, **118**.
puteus, 297.
pyctes, 304.

quadra, 238.
quadragenarius, 281.
quadriplator, 246.
quaerere, 214, **22**, **68**.
quaesitor, 286.
quaestuaria, 253.
quaestuose, 268.
qualiscumque, **100**.
quam, **118**.
quamobrem, **114**.
quamvis, **59**.
quandoque, **62**.
quanquam, **59**.
quantum, **57**, **103**.
quapropter, **114**.
quare, **47**.
quasi, **118**.
quassatio, 288.
que, **110**.
quemadmodum, **116**.
querela, 248.
querulus, 238.
quia, **53**, **54**.
quicumque, **100**.
quid ergo, 214.
quidem, **100**.
quin, **51**.
quique, **115**.
quisquam, **100**.
quocirca, **114**.
quod, **49**, **65**.
quodammodo se habens, 301.
quominus, **52**.
quomodo, **116**.
quoniam, **53**.
quotiens, **64**.

rabere, 238.
rabidus, 238.
radiare, 238.
radicescere, 262.
ramalia, 238.
ramentum, 217.
rapina, 238.
rapum, 281.
rare, 268.
raritas, 291.
rationaliter, 269.
raucus, 284.
rebellare, 246.
recalatus, 217.
recedere, **22**.
receptare, 238.
reciprocus, 238
recitator, 223.
recondere, 284.
recorrigere, 273.
rectrix, 262.
rectus, **20**.
recusare, **52**.
reditus, 246.
redondance, 141.
refectio, 295.
referire, 217.
refluere, 238.
reformare, 221.
reformatio, 258.
refractarius, 253.

refrenatio, 258.
refrigescere, 238.
refrigidire, 273.
reiculus, 281.
relabi, 238.
relatio, 284.
relatus, 264.
relegere, 239.
remediabilis, 254.
remetiri, 281.
remiscere, 291.
remoliri, 239.
remollire, 239.
renuntiare, **11**.
reparabilis, 239.
repensare, 221.
repercussio, 258.
repercussus, 264.
repercutere, 281.
repere, 239.
replicare, 291.
replumbare, 273.
repositorium, 261.
reptabundus, 254.
repudium, 217.
repullulare, 273.
repurgare, 239.
res, 210, 301.
resistere, **52**.
resolvere, 239.
respondere, 223.
restringere, 250.
resupinus, 239.
retegere, 239.
retemptare, 239.
retorquere, 239.
retorridus, 293.
retractatio, 281.
retrogradus, 273.
revilescere, 262.
revocabilis, 239.
rhombus, 211.
rictus, 218.
rigare, 239.
rigere, 239.
rigidare, 270.
rigor, 239.
rixa, 248.
rixari, 248.
roscidus, 239.
rotare, 239.
rotunditas, 259.
rubere, 239.
rubicundus, 239.
ructabundus, 254.
rugosus, 239.
rumpere, **68**.
rusticitas, 239.
rusticus, 266.

sabbatum, 221.
saccare, 289.
sacratus, 266.
sacrilegium, 296.
saepe, **115**.
salebrosus, 240.
saliaris, 281.
saliva, 240.
sallustianus, 251.
sanies, 240.
sartura, 263.
satagius, 273.
satiare, 248.
satur, 248, 266.
saturitas, 217.
saxatilis, 217.
scaber, 240.
scabere aures, 214.
scapulae, 217.
scaturire, 281.
schola, 210.
sciron, 303.
scissura, 263.
scordalus, 214.
scortea, 213.
scrutatio, 258.
secare viam, 240.
secessus, 240.
secreto, 268.
secretus, 264.
secundae, 295.
secundum naturam vivere, 301.
secure, 220, 268.
securus, **20**.
sed, **111**, **115**.
sedere, 240.
segregis, 273.
semel, **115**.
semiorbis, 273.
semisomnis, 250.
sensibilis, 289.
sequester, 223.

sequitur, **68**.
sera, 212.
sericus, 240.
serrarius, 212.
servire, **30**.
si **49** n, **53**, **119** n.
sibilare, 240.
sic, **116**.
siccare, 214.
siccus, 214, 266.
sicut, **116**.
sidere, 246.
significationes, 301.
siligineus. 217.
simpliciter, 268.
simul, **103**.
singulier, **92**.
siparium, 281.
siparum, 305.
siremps, 294.
sistere, 240, **102** (387).
situs, 240.
smaragdus, 240.
soccatus, 270.
socculus, 263.
socialis, 281.
socius, **20**.
solaris, 240.
solidare, 240.
solidus, 266.
sollicite, 268, 269.
solvere, 240.
sophia, 114.
sophisma, 126, 303.
sopor, 240.
sorbere, 240.
sorbitio, 217.
sors, 281.
sospes, 240.
sparsio, 258.
sparsus, **11**.
spatha, 281.
spatiari, 240.
spatiose, 269.
spatiosus, 240.
specialis, 260.
speciosus, 266.
specularia, 253.
sperare, **50**.
sphaeromachia, 303.
spirare, 240.
spissamentum, 260.
spissus, 241, 266.
spondylus, 303.
spumare, 241.
sputum, 212.
sputus, 250.
stabilitor, 261.
stabulare, 241.
stabularius, 253.
stagnare, 241.
stamen, 241.
stare, **52**.
statim, **103**.
statuarius, 253.
statuere, **42**.
statura, 246.
stemma, 304.
stercus, 212.
stigma, 304.
stilarium, 253.
stipula, 241.
stomachicus, 304.
strangulare, 223, 241.
stratus, 241.
strepitare, 241.
striatus, 292.
strictus, 291.
stridere, 241.
stridulus, 241.
strigare, 241.
stringere, 241.
stropha, 304.
structura verborum, 301.
struthocamelus, 304.
studium, 282, 301.
style indirect, **80**.
suadere, **68**.
subducere supercilia, 217.
subest aliquid, 210.
subigere, **68**.
subitaneus, 255.
subjacere, 273.
subjonctif, **41-44**.
sublabi, 241.
sublimitas, 259.
subnasci, 241.
subnotare, 273.
suboriri, 290.
subpraefectus, 273.
subbrubicundus, 221.
subsilire, 241.

substantia, 255.
substantif, **90-93**.
substringere, 241.
subtemen, 292.
subterfluere, 221.
subtervacans, 273.
subtilitas, 223.
subula, 292.
succidere, 282.
succussio, 258.
succutere, 241.
sudatorium, 261.
sufficere, 246.
suffocatio, 258.
suffusio, 295, 275.
sulfuratio, 258.
sulfuratus, 220.
sulfureus, 241.
summa summarum, 214.
summarium, 253.
sumministrator, 261.
summula, 263.
super, **102**.
superadornatus, 273.
superba limina, 241.
superciliosus, 261.
supereminere, 241.
superest, **50**.
superficiarius, 253.
superfluere, 221.
superfluus, 274.
supergredi, 274.
superlabi, 274.
superlatifs, 220, 264, 289.
supernatare, 274.
supernus, 241.
supinus, 241.
supprimere, 282.
suppurare, 246.
suppuratio, 295.
supputare (*subp-*), 290.
surgere, 241.
suspectus subst, 241.
suspectus, 266.
suspensura, 292.
suspicax, 282.
suspicio, 223.
suspirium, 210, 298.
sustinere, **68**.
susum ac deorsum, **103**.
syllogismus, 304.
tabellarius, 282.
tabularius, 253.
talaria, 282.
tam, **127**.
tamen, **103**.
tanquam, **103**.
tantum erogatur, 210.
tantum adverbe, **103**, **115**.
tardilocus, 274.
taxare, 270, 294.
taxatio, 294.
tector, 212.
telum, 241.
temerarie, 269.
temperare, **52**.
temperator, 288.
temperies, 241.
temporalis, 260.
temps, **32**, **37**, **82**, **88**.
tenax, **20**.
tendicula, 282.
teneri (*non*), **52**.
tenor vitae, 301.
tenuare, 242.
terminatio, 282.
terricula, 217.
tessella, 263.
testa, 212.
textor, 242.
textorius, 261.
textura, 242.
thasius, 242.
timere, **68**.
timidus, **20**.
timoneus, 255.
tirunculus, 263.
titubatio, 286.
tolutarius, 253.
tonitrum (*tonus*), 217.
tonsilis, 260.
tormentum, 282.
torosus, 242.
torpere, 248.
torquere, 242.
torus, 242.
torvitas, 259.
torvus, 242.
totus, **20**.
trabs, 297.
tractator, 261.
tractim, 242.

tractus, 242.
traditio, 282.
traditus, 264.
trahere, 223, 242.
tralatus, 288.
trama, 292.
tranquille, 268.
tranquillitas, 301.
transcribere, 294.
transcursus, 286.
transerere, 217.
transferre, 282.
transfigurare, 274.
transforare, 274.
transitus, 284.
translucere, 242.
transmittere, 282.
transportatio, 258.
tremor, 242.
tribus, 242.
tripudiare, 296.
tritus, 266.
trossuli, 214.
tuba, 297.
tuber, 242.
tubula, 263.
tubus, 274.
tumere, 242.
tumescere, 242.
tumidus, 242, 267.
tumor, 242.
turbatus, 267.
turturilla, 263.
tutela, 242.
tyrannicida, 274.

ubicumque, **100**.
ubique, **103**.
udus, 243.
ulceratio, 258.
ulcusculum, 295.
ultra, **102**.
ultrix, 243.
umbraculum, 283.
umbralicus, 217.
umbrosus, 267.
umescere, 243.
umidus, 267.
undecumque, **100**.
unguentarius, 287.
unguentatus, 217.
unio, 274.
unitas, 219.
ut, **50**, **51**, **56**, **57**, **117**, **119**n, **131**.
utcumque, **100**.
utique, **100**.
utpote cum, **53**.
utrum (*-ne*), **47**.

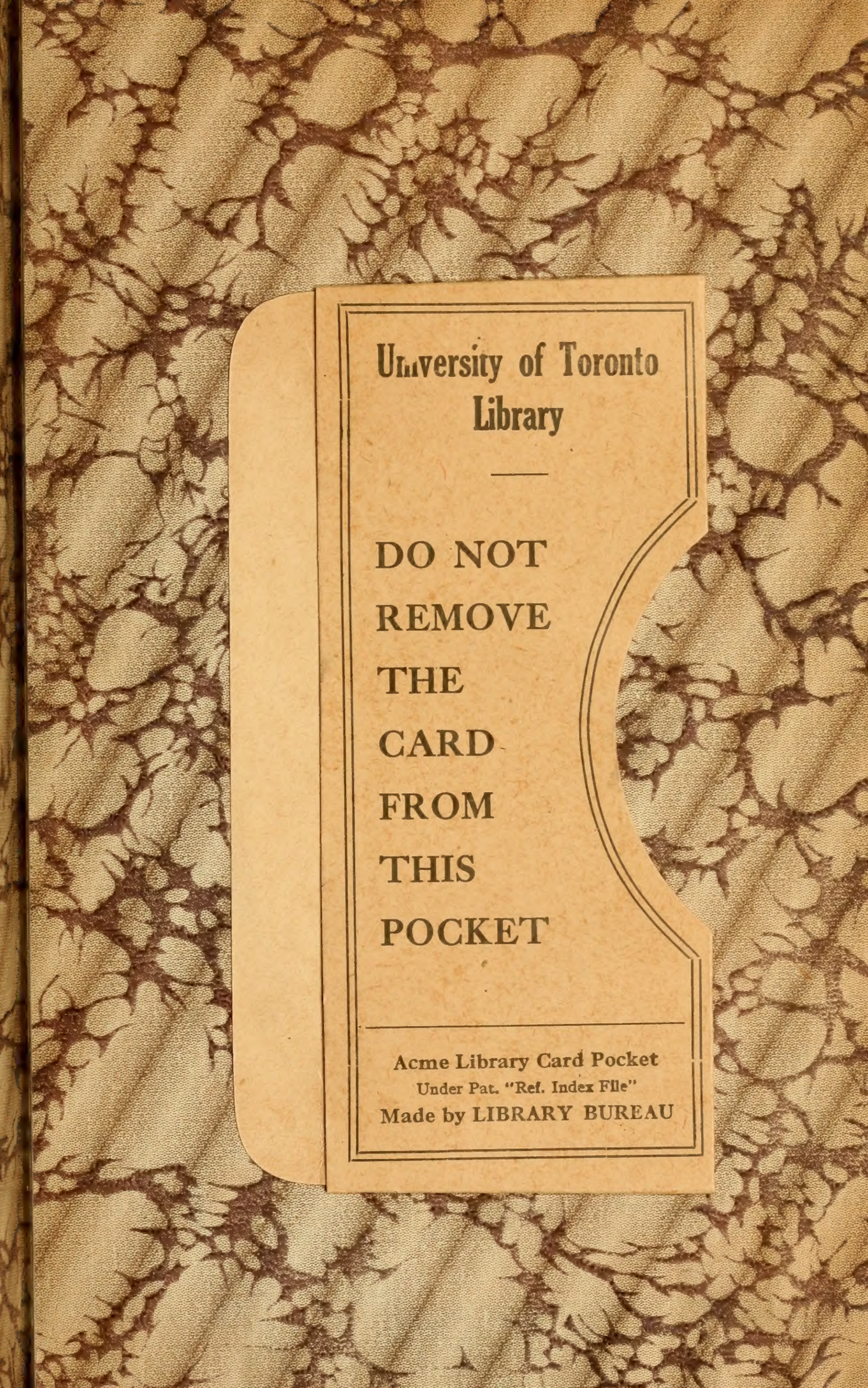
vacare, **68**.
vacuus, **20**.
vafritia, 255.
vagatio, 258.
valde, 268.
valetudinarium, 219.
vaporare, 243.
vaporatio, 258.
vapulare, 248.
vastator, 243.
vastatrix, 262.
vastitas, 283, 301.
vectabilis, 254.
vectatio, 259.
vegetare, 270.
velamentum, 283.
vellicare, 283.
vellicatio, 259.
velociter, 243.
venefica, 212.
venenatus, 243.
veneriae, 251.
veniri, 218.
venter, 214.
ventilare, 222.
ventosus, 243.
verba, 301.
verberare, 243
verbes, **132**, **133**.
vereri, **68**.
verminare, 250.
verminatio, 259.
vermis, 211.
vernilitas, 259.
verniliter, 243.
vernula, 263.
versabilis, 254.
versare, 301.
versatio, 219.
vertebra, 295.
vertebra, 295.
vertex, 243.

verticosus, 289.
verum, **111**.
vestiarium, 253, 283,.
vestigator, 288.
vetare, **52**.
veterarium, 253.
veternosus, 218, 267.
vexatio, 248.
video, **46**.
vigor, 243.
vindicta, 283.
virga, 297.
virguncula, 263.
viriliter, 268.
viritim, 248.
vis, 294, 301.
vitalis, 243.
vitare, **68**.
vitiligo, 295..
vitreus, 243.
vivarium, 243.
vivax, 243.
vocabulum, 301.
vocalis, 267.
vocator, 261.
voluptarius, 210.
vomere, 243.
vomitare, 259.
vomitor, 261.
vomitus, 218.
vulnus, 248.
vulva, 295.

zeugma, **141**.

Poitiers. — Imprimerie Moderne, Nicolas, Renault & Cie.





University of Toronto
Library
DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU

